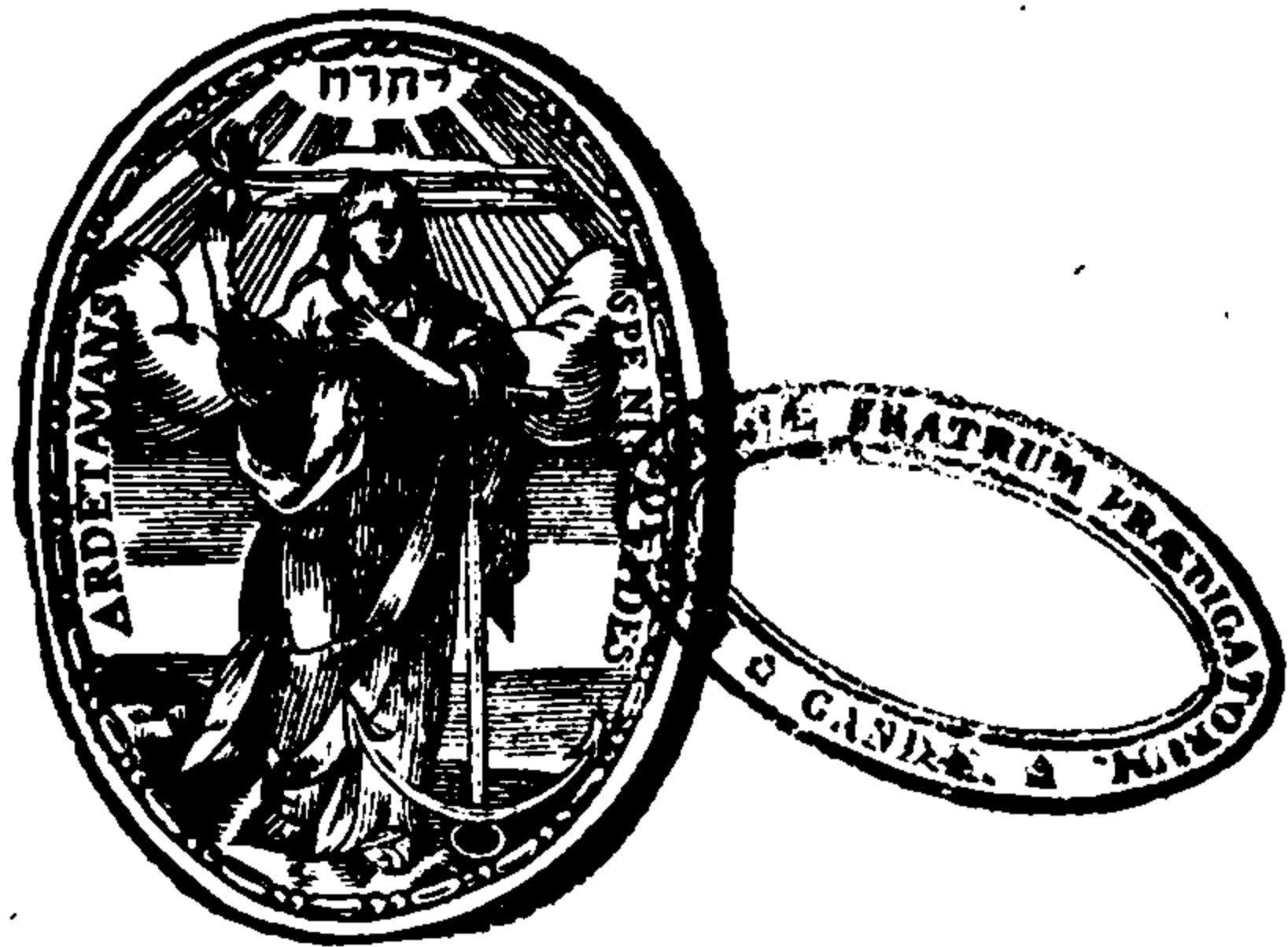


EPISTRES
 DE
 SAINT PAUL
 AUX GALATES,
 EPHESIENS, PHILIPPIENS,
 Colossiens, & Theſſaloniens.

TRADUITES EN FRANÇOIS:
 AVEC L'EXPLICATION
 du ſens litteral & du ſens ſpirituel.

*Tirée des ſaints Peres, & des Auteurs
 Eccleſiaſtiques.*

TOME TROISIEME.



A PARIS,
 Chez GUILLAUME DESPREZ, Imprimeur, &
 Libraire ord. du Roi, rue ſaint Jacques, à S. Proſper
 & aux trois Vertus, vis-à-vis les Mathurins.

M. DCCVIII.

Avec Approbations, & Privilege de Sa Maieſté.



P R E F A C E

SUR LES SIX EPISTRES

D E S. P A U L

contenues en ce volume.

Nn'a jamais douté que les Epîtres aux Galates, aux Ephesiens, aux Philippiens, aux Colossiens, & les deux aux Theſſaloniens, ne fuſſent inconteſtablement de l'Apôtre ſaint Paul; car outre qu'elles en portent le nom, & qu'elles contiennent des faits qui ne peuvent convenir qu'à lui ſeul, c'eſt qu'elles ſe diſtinguent toutes par un ſtile qui lui eſt propre & particulier; ſes expreſſions ſuspendues & conciſes, ſes conſtructions irregulieres, ſes raifonnemens interrompus par de lon-

P R E F A C E.

S. Bern.
serm. 19.
de diver-
sis.

gues parentheses, la solidité de ses principes, ses pensées nobles & sublimes, & enrichies d'allegories & de sens spirituels, portent si visiblement le caractère de ce grand Apôtre, qu'il n'est pas possible de ne l'y pas reconnoître, & de les attribuer à d'autres. C'est ce qu'on peut remarquer dans toutes ses Epîtres; mais sur-tout dans celle qu'il a écrite aux Ephesiens, où la profondeur des mystères qu'il explique, & la sublimité des termes qu'il y emploie l'éleve au-dessus de l'intelligence commune, & le distingue de tous les autres Apôtres.

*De l'ordre & du rang qu'on a donné
à ces six Epîtres.*

Ces six Epîtres ne sont pas ici rangées selon l'ordre du temps auquel elles ont été écrites, mais selon le rang le plus suivi par l'antiquité, qui est celui que le Concile de Laodicée, canon 70. saint Athanase dans sa lettre au moine Ammon, Eugene IV. dans le Concile de Florence, & le Concile de Trente ont observé. Saint Augustin & le Pape Gelase n'ont pas suivi ce même ordre, sur-tout à l'égard des deux Epîtres aux Thessaloniens: le premier les a placées avant

P R E F A C E.

l'Epître aux Coloffiens, & le second les a mises après celle aux Galates; & peut-être ont-ils eu en cela quelque égard à l'ordre des temps qu'ils avoient en vûe.

Dans les Avis qui sont à la tête de chacune des Epîtres qui composent ce volume, on s'est attaché sur ce qui regarde l'ordre des temps, à la Chronologie de Vitré, parcequ'elle a paru plus conforme aux conjectures que la lecture de ces Epîtres présentent à l'esprit.

L'Epître aux Galates paroît avoir été écrite par l'Apôtre, non seulement peu de temps après avoir prêché l'Evangile à ces peuples, comme il est dit aux versets 6. & 11. du chap. 1. de cette Epître; ce qui a rapport au verset 23. du chap. 18. des Actes: mais encore après son voyage d'Antioche; puisqu'au chap. 2. v. 11. il est dit, que Céphas étant venu en cette ville, saint Paul lui résista en face, parcequ'il étoit reprehensible. Or ce voyage d'Antioche ne peut être ni celui qui est rapporté Act. 11. v. 25. ni celui du chap. 13. v. 14. ni encore moins celui du chap. 14. v. 20. & 25. & par conséquent c'est celui du verset 22. chap. 15. des Actes, qui tombe en la 50. année de l'Ere vulgaire: D'où l'on a con-

P R E F A C E.

clu que cette Epître étoit écrite la 23. année de la mort de JESUS-CHRIST, & la 56. de l'Ere vulgaire.

A l'égard du lieu d'où l'Apôtre écrivit cette Epître, les sentimens ont été assez partagés; plusieurs ont cru qu'elle étoit écrite de Corinthe, sur ce qui est dit au vers. 1. du chap. 13. & au vers. 6. du chap. 16. des Actes: mais les Auteurs de la Bible de Vitré prétendent qu'elle est écrite d'Ephese, & s'autorisent du vers. 1. du ch. 19. des mêmes Actes, & de quelques inscriptions Latines. L'auteur de la Synopse attribuée à S. Athanase, dit, Que l'Apôtre saint Paul écrivit cette Epître étant à Rome pendant sa premiere captivité. Theodoret & quelques autres sont de ce sentiment, appuyés sur quelques inscriptions Grecques, qui leur ont donné ce préjugé: mais comme l'Apôtre ne fait aucune mention dans cette Epître, ni de ses liens, ni de sa captivité, il est difficile de donner dans cette conjecture, qui n'est soutenue d'ailleurs d'aucune autorité, d'autant plus que ces paroles du vers. 2. chap. 2. de cette Epître: *Qui mecum sunt omnes fratres*, & quelques autres, prouvent évidemment que l'Apôtre étoit en pleine liberté.

P R E F A C E.

L'Épître aux Ephésiens est écrite certainement de Rome par cet Apôtre, pendant qu'il y étoit dans les liens : c'est ce qui paroît par le vers. 13. du chap. 3. le vers. 1. du chap. 4. & le vers. 20. du chap. 6. La seule difficulté est de savoir si l'on doit entendre ces liens de sa première ou de sa seconde captivité ; & ce qui en peut faire naître le doute, c'est que cette Lettre ne porte pas en tête le nom de Timothée, comme celle aux Colossiens, qui est écrite certainement dans la première captivité de cet Apôtre.

Celle aux Philippiens est à-peu-près de la même date, & écrite du même lieu que celle aux Ephésiens ; ce qui paroît par le vers. 13. du chap. 1. & le vers. 22. du chap. 4. où l'Apôtre marque très-expressement qu'il étoit à Rome, & dans les liens ; mais on ne peut pas douter que ce ne soit de sa première captivité, & de son premier voyage à Rome ; puisqu'à la tête de cette Épître il fait mention de Timothée, comme dans celle aux Colossiens.

La Lettre aux Colossiens est postérieure d'environ une année à celle des Philippiens ; elle est écrite de Rome, & dans la première captivité de l'Apôtre saint Paul, & peu de temps après celle qu'il écrivit aux Philip-

P R E F A C E.

piens. Sa captivité est marquée aux vers. 24. & 29. du chap. 1. & aux vers. 10. & 18. du chap. 4. D'autres ont prétendu que l'Apôtre avoit écrit cette Lettre étant prisonnier à Ephèse; mais cette supposition n'est soutenue d'aucune preuve solide, ni d'aucune autorité.

La premiere Epître aux Thessaloniens, est la premiere de toutes celles que nous avons de cet Apôtre, par rapport à l'ordre des temps. Les Auteurs de la Chronologie de Vittré prétendent, que l'Apôtre saint Paul l'écrivit étant à Corinthe. D'autres, comme l'Auteur de la Synopse attribuée à saint Athanase, croient qu'il l'écrivit étant à Athenes: le premier sentiment est le plus vraisemblable, puisque ce qui est rapporté Act. 18. vers. 11. (que saint Paul étant venu à Thessalonique, & y ayant été exposé à une grande persecution, il s'étoit retiré à Corinthe, où il demeura un an & demi; & que Timothée & Silas l'y vinrent trouver à leur retour de Macedoine) convient très-bien avec le titre de cette Lettre, où saint Paul nomme Silas & Timothée, comme écrivant conjointement avec lui, chap. 1. vers. 1.

La seconde Epître est écrite peu de temps

P R E F A C E.

après la précédente, comme il paroît par le vers. 15. du chap. 2. où l'Apôtre saint Paul suppose qu'il leur avoit déjà écrit. De plus, celle-ci est écrite, comme la première, aux noms de Timothée & de Silvain; ce qui prouve qu'elles se suivoient de près, & il est visible même qu'il n'écrivit cette dernière, que pour y résoudre les difficultés que la première avoit fait naître. L'Auteur de la Synopse, attribuée à saint Athanase, a cru que ces deux dernières Lettres étoient écrites par l'Apôtre lorsqu'il étoit à Rome, sous l'Empereur Caligula; mais ce sentiment n'est soutenu d'aucune preuve, ni d'aucune autorité.

Du sujet de ces six Epîtres.

Ce volume ne contient pas moins que les deux premiers, les trésors admirables de la doctrine du grand Apôtre saint Paul; les exemples de son zèle apostolique pour la défense de la Religion; les témoignages de sa sollicitude pastorale, non seulement pour les Eglises qu'il avoit fondées, mais encore pour toutes celles où la parole de JESUS-CHRIST devoit produire quelque fruit: & enfin, des instructions vives & lumineuses sur tous les principaux devoirs & les différens états de la vie Chrétienne.

P R E F A C E.

Et en effet, on trouvera cette doctrine toute celeste sublimement expliquée à l'égard de la divinité de JESUS-CHRIST, dans l'Epître aux Ephesiens, aux Philippiens, & aux Colossiens; soit que l'on considere JESUS-CHRIST comme en tout égal à son Pere, comme createur de toutes choses; comme au-dessus des Thrônes, des Puissances, & des Principautés, ou comme Sauveur & chef de son Eglise.

Dans celle aux Galates & aux Ephesiens, les profonds mysteres de la prédestination, de la vocation des Gentils, & de leur réunion avec les Juifs, voilés jusqu'alors sous des figures, y sont développés par cet Apôtre avec la dignité & la majesté qui leur convient; & presque par-tout on y découvre le véritable esprit du Legislatteur, l'inutilité de l'observation de la lettre de la loi & des ceremonies legales. On y apprendra qui sont les heritiers & les veritables enfans de la foi d'Abraham & de la promesse; quelle est la vertu & l'efficacité de la justification; du merite des œuvres, non de la loi, mais de la foi en JESUS-CHRIST. Enfin, comment l'Apôtre soutient & fortifie la foi des fidelles, par l'esperance de l'effet des promesses & de la jouissance de

P R E F A C E.

la gloire éternelle par la resurrection générale, dont celle de JESUS-CHRIST est le gage. C'est aussi ce qui est contenu en particulier dans l'Epître aux Philippiens, & dans les deux aux Thessaloniens.

Le zele & la vigilance pastorale de saint Paul paroissent dans toutes ses Epîtres; mais sur-tout dans celles aux Colossiens, aux Philippiens, & aux Thessaloniens, où ce grand Apôtre donne à ces peuples des marques sensibles de sa sollicitude pour leur avancement dans la pieté & dans la vertu, & pour l'affermissement & le progrès de l'Evangile; par les prieres continuelles qu'il fait pour eux, & pour la publication du regne de JESUS-CHRIST & de sa Religion; par son application non seulement à les encourager à perseverer dans la doctrine qui leur a été enseignée, mais par les avertissemens reiterés qu'il leur fait, de se préserver des erreurs où les mauvais exemples de leurs freres, & les vains raisonnemens des Philosophes & des faux-docteurs les pouvoient jeter. Sa fermeté dans l'Epître aux Galates, par la resistance qu'il apporta à la trop grande condescendance que l'Apôtre saint Pierre avoit pour les Juifs nouveaux convertis. Son desinterressement

P R E F A C E.

dans la Première aux Thessaloniens , par son attention à n'être à charge à personne , & par son application à subvenir à ses nécessités & à celles des autres , par le travail de ses mains.

Dans les deux aux Thessaloniens , sa patience & sa joie dans les peines & les maux qui l'affligeoient de toutes-parts. Enfin , dans celle aux Philippiens , le desir ardent qu'il avoit pour l'éternité , sacrifié & soumis à la volonté de Dieu, à l'avancement de son regne , & au salut du prochain.

Chacun apprendra dans les derniers chapitres de ces six Epîtres , les diverses obligations de son état ; & tous y recevront des avis admirables pour leur sanctification, & des consolations toutes spirituelles dans les peines & les afflictions qui se rencontrent en cette vie.

Dans les Epîtres aux Galates, aux Ephésiens , aux Colossiens , & aux Thessaloniens , on verra en general , que toute la vie de l'homme se partage en œuvres de l'esprit , ou de la chair ; que les premières s'appellent , les fruits de lumière ; les secondes , celles des tenebres ; que celles de la lumière, ou du jour, sont les enfans de l'homme nouveau, vivant , & ressuscité ; que cel-

P R E F A C E.

les des tenebres, ou de la nuit, sont les filles du vieil-homme, de l'homme terrestre, de l'homme mort; qu'on ne peut appartenir tout à la fois à l'un & à l'autre: & qu'enfin, il faut s'appliquer à se dépouiller du vieil-homme, pour se revêtir du nouveau. Et l'on apprendra dans ces Epîtres quels sont les fruits de l'homme nouveau, opposés à ceux du vieil-homme; & en particulier quelle est l'institution & la sainteté du mariage, & quels en sont les devoirs; ceux des maris & des femmes, des peres & des enfans, & des maîtres & des serviteurs; & quelles sont les armes dont les Chrétiens se doivent servir pour résister aux tentations.

Dans celles aux Ephesiens, aux Colossiens, & dans la Première aux Thessaloniens, l'obligation de la priere & de la vigilance continuelle; celle de travailler & de faire l'aumône, & la maniere de pleurer chrétiennement la mort de ses proches; & plusieurs autres avis qui regardent la bien-séance, l'honnêteté, la prudence, la charité, & la paix;

Enfin, ces six Epîtres contiennent quantité de faits également utiles pour éclaircir & pour suppléer à l'histoire des Actes des

P R E F A C E.

Apôtres , pour fixer les temps incertains dans la Chronologie sainte , & pour nous apprendre la suite du progrès de l'Evangile, les contradictions & les persecutions qui s'y sont opposées , les noms des disciples & des fidelles qui ont donné plus de preuves de leur attachement & de leur fidelité à JESUS-CHRIST : de ceux qui ayant été convertis , sont ensuite retournés au siecle , ou se sont égarés de la foi ; & qui d'entre les ministres évangéliques s'est le plus fidèlement acquitté de son ministere.



ÉPISTRE DE S. PAUL AUX GALATES.

CHAPITRE PREMIER.

1. **D**AULUS Apôtre, non ab hominibus, neque per hominem, sed per Jesum Christum, & Deum Patrem, qui suscitavit eum à mortuis;

2. & qui mecum sunt omnes fratres Ecclesis Galatiarum.

1. **D**AUL Apôtre, non de la part des hommes, ni par un homme, mais par JESUS-CHRIST, & Dieu son Pere, qui l'a resuscité d'entre les morts;

2. & tous les freres qui sont avec moi, aux Eglises de Galatie.

¶ 1. expl. ni par le college apostolique, ni par aucun homme, quelque excellent qu'il fût.

2 EPISTRE DE S. PAUL

3. Que la grace & la paix vous soient données par la bonté de Dieu le Pere, & par notre Seigneur JESUS-CHRIST,

4. qui s'est livré lui-même pour nos pechés, & pour nous retirer de la corruption du siècle présent, selon la volonté de Dieu notre Pere,

5. à qui soit gloire dans tous les siècles des siècles. Amen.

6. Je m'étonne qu'abandonnant celui qui vous a appelés à la grace de JESUS-CHRIST, vous passiez si tôt à un autre Evangile.

7. Ce n'est pas qu'il y en ait d'autre // : mais c'est qu'il y a des gens qui vous troublent, & qui veulent renverser l'Evangile de JESUS-CHRIST.

8. Mais quand nous vous annoncerions nous-mêmes, ou quand un Ange du ciel vous annoncerait un Evangile différent de celui que nous vous avons annoncé, qu'il soit anathême.

9. Je vous l'ai dit, & je

3. Gratia vobis & pax à Deo Patre, & Domino nostro Jesu Christo,

4. qui dedit semetipsum pro peccatis nostris, ut eriperet nos de presenti sæculo nequam, secundum voluntatem Dei, & Patris nostri,

5. cui est gloria in sæcula sæculorum: Amen.

6. Miror quòd sic tam citò transferimini, ab eo qui vos vocavit in gratiam Christi, in aliud Evangelium:

7. quod non est aliud, nisi sunt aliqui, qui vos conturbant, & volunt convertere Evangelium Christi.

8. Sed licet nos, aut Angelus de cælo evangelizet vobis præterquam quod evangelizavimus vobis, anathema sit.

9. Sicut prædiximus,

7. 7. aut. ce qui ne vient d'autre chose sinon de ce qu'il y a, &c.

& nunc iterum dico : Si quis vobis evangelizaverit præter id quod accepistis , anathema sit.

10. Modò enim hominibus suadeo , an Deo ? An quæro hominibus placere ? Si adhuc hominibus placerem , Christi servus non essem.

11. Notum enim vobis facio, fratres, Evangelium , quod evangelizatum est à me , quia non est secundum hominem :

12. neque enim ego ab homine accepi illud, neque didici, sed per revelationem Jesu Christi.

13. Audistis enim conversationem meam aliquando in Judaïsimo: quoniam supra modum persequabar Ecclesiam Dei, & expugnabam illam,

14. & proficiebam in Judaïsimo supra multos coetaneos meos in genere meo , abundan-

vous le dis encore une fois : Si quelqu'un vous annonce un Évangile différent de celui que vous avez reçu , qu'il soit anathème.

10. Car enfin , est-ce des hommes , ou de Dieu , que je desire maintenant d'être approuvé // ; ou ai-je pour but de plaire aux hommes ? Si je voulois encore plaire aux hommes , je ne serois pas serviteur de JESUS-CHRIST.

11. † Je vous declare donc, mes freres , que l'Évangile que je vous ai prêché n'a rien de l'homme // :

12. parceque je ne l'ai point reçu ni appris d'aucun homme , mais par la revelation de JESUS-CHRIST.

13. Car vous savez de quelle maniere j'ai vécu autrefois dans le Judaïsme : avec quel excès de fureur je persequois l'Eglise de Dieu , & la ravageois ,

14. me signalant dans le Judaïsme au-dessus de plusieurs de ma nation & de

1. Cor. 15. 1. † Comm. de saint Paul.

Ephes. 3.

†. 10. *autr.* sont ce les hommes ou Dieu que j'ai dessein maintenant de me rendre favorable ?

†. 11. *lett.* n'est point selon l'homme,

4 EPISTRE DE S. PAUL

mon âge, & ayant un zele démesuré pour les traditions de mes peres.

15. Mais lorsqu'il a plu à Dieu, qui m'a choisi particulièrement dès le ventre de ma mere, & qui m'a appelé par sa grace,

16. de me reveler son Fils //, afin que je le prêchasse parmi les nations, je l'ai fait aussi-tôt, sans prendre conseil de la chair & du sang //;

17. & je ne suis point retourné à Jerusaleem, pour voir ceux qui étoient Apôtres avant moi; mais je m'en suis allé en Arabie, & puis je suis revenu encore à Damas.

18. Ainsi trois ans s'étant écoulé //, je retournai à Jerusaleem pour visiter Pierre, & je demurai quinze jours avec lui;

19. & je ne vis aucun des autres Apôtres, sinon Jacque frere du Seigneur.

20. Je prends Dieu à témoin, que je ne vous ments point en tout ce que je vous écris ¶.

tius æmulator existens paternarum mearum traditionum.

15. Cum autem placuit ei qui me segregavit ex utero matris meæ, & vocavit per gratiam suam,

16. ut revelaret Filium suum in me, ut evangelizarem illum in gentibus, continuo non acquievi carni & sanguini:

17. neque veni Jerosolymam ad antecessores meos Apostolos; sed abii in Arabiam, & iterum reversus sum Damascum.

18. Deinde post annos tres veni Jerosolymam videre Petrum, & mansi apud eum diebus quindecim:

19. alium autem Apostolorum vidi neminem, nisi Jacobum fratrem Domini.

20. Quæ autem scribo vobis, ecce coram Deo, quia non mentior.

¶. 16. *astr.* de reveler par aucun homme mortel.

moi.

Ibid. *astr.* avoir conféré avec

¶. 18. *expl.* depuis la conversion,

21. Deinde veni in partes Syriae, & Ciliciae.

22. Eram autem ignotus facie Ecclesis Judaeae, quae erant in Christo :

23. tantum autem auditum habebant : Quoniam qui persequeretur nos aliquando, nunc evangelizat fidem quam aliquando expugnabat :

24. & in me clarificabant Deum.

21. J'allai ensuite dans la Syrie & dans la Cilicie.

22. Et les Eglises de Judée qui croyoient en JESUS-CHRIST, ne me connoissoient pas de visage.

23. Ils avoient seulement oui dire: Celui qui autrefois nous persécutoit, annonce maintenant la foi qu'il s'efforçoit alors de détruire :

24. & ils rendoient gloire à Dieu de ce qu'il avoit fait à mon sujet.



SENS LITTE R A L.

v. 1. *P*aul Apôtre, non de la part des hommes ; ni par un homme ; mais par JESUS-CHRIST, & Dieu son Pere, qui l'a ressuscité d'entre les morts.

Paul Apôtre, non de la part des hommes ; c'est-à-dire : Je n'ai point été élu par les hommes, ce qui ôteroit quelque chose de l'éclat de ma vocation ; ni même par le ministere & l'élection du College des Apôtres, comme saint Mathias ; ni par un homme, comme Junie & Andronique, Epaphras, ou Epaphrodite, & autres qui étoient établis dans les fonctions Apostoliques par des Apôtres particuliers. Voyez Rom. 16. 7. Phil. 2. 25.

Mais par JESUS-CHRIST, & Dieu son Pere, immédiatement : de même que saint Pierre,

& les autres premiers Apôtres ; & ayant la même autorité qu'eux. L'Apôtre dit ceci , à dessein de refuter la calomnie des faux-docteurs de Corinthe , qui décrioient sa vocation & son ministère auprès des Galates , pour introduire parmi eux la nécessité des ceremonies de la loi , sous prétexte que saint Pierre & les autres Apôtres , plus anciens que saint Paul , pratiquoient encore ces ceremonies avec les Juifs , quoique dans la vérité ils ne le fissent que par pure condescendance à leur infirmité , & pour les attirer plus aisément au christianisme ; mais sans leur en imposer aucune nécessité , & sans leur enseigner rien qui fût contraire à la doctrine de saint Paul.

Qui l'a ressuscité d'entre les morts. D'où il s'ensuit manifestement que JESUS-CHRIST n'est pas un pur homme , mais qu'il est Dieu comme son Pere ; puisque par sa resurrection il a été vraiment déclaré Fils de Dieu , égal en puissance à son Pere ; au lieu qu'avant sa resurrection , sa divinité étoit couverte du voile de l'infirmité humaine. Voyez Rom. 1. 4. Phil. 2. 9. 10. 11. L'Apôtre fait ici mention de la resurrection de JESUS-CHRIST , pour insinuer aux Galates , que toutes les ceremonies de la loi , qui n'étoient que les ombres & les figures de JESUS-CHRIST , sont entièrement abolies ; & qu'eux étant ressuscités spirituellement avec lui , avoient été entièrement affranchis de leur servitude ; qu'ainsi ils ne devoient plus avoir d'attachement à ces observations legales & charnelles. Voyez Rom. 7. 4. Coloss. 2. 20. 3. 1.

¶ 2. *Et tous les freres qui sont avec moi , aux Eglises de Galatie.*

Et tous les freres qui sont avec moi. L'Apôtre

cette Epître, ne lui est point particuliere, mais que c'est celle de toute l'Eglise où il étoit: Il y a apparence que c'est celle de l'Eglise de Corinthe, qui étoit la plus fameuse de toute la Grece, puisqu'il avoit été en Galatie quelque temps avant que de se transporter à Corinthe: D'autres pretendent que c'est celle d'Ephese. Voyez Act. 16. 6. ch. 18. 19.

Aux Eglises de Galatie, dont les principales étoient celles d'Ancyre, & de Pessinunte. Il ne qualifie pas les Galates de saints, comme il a accoutumé de qualifier les autres Eglises à qui il écrit, parceque cette Epître est plutôt pour les corriger, que pour les consoler: Ainsi la plus noble portion de cette Eglise, qui consiste dans les chefs & les Docteurs, que l'Apôtre ne salue point, étoient ceux-là mêmes qui introduisoient l'erreur, & par qui une grande partie des autres habitans de Galatie s'étoient laissé séduire, & avoient perdu la véritable foi, sans laquelle il n'y avoit point de sainteté. On appelloit Galatie, Gallo-grèce, parceque cette province avoit reçu ce nom d'une colonie de Gaulois, qui étoit venu l'occuper sous la conduite de Brennus.

v. 3. Que la grace & la paix vous soient données par la bonté de Dieu le Pere, & par notre Seigneur JESUS-CHRIST.

Que la grace, &c. L'Apôtre semble montrer par ce verset, que la corruption n'étoit pas si generale parmi eux, qu'il n'en restât encore quelques-uns de fermes dans la véritable foi; puisqu'autrement il ne les auroit pas salué de cette maniere, qui suppose au-moins quelque communion dans la foi. Voyez ce qui a été dit sur cette maniere de saluer, Rom. 1. 7. 1. Cor. 1. 3. 2. Cor. 1. 2.

v. 4. Qui s'est livré lui-même pour nos pechés, & pour nous retirer de la corruption du siècle présent, selon la volonté de Dieu notre Pere.

Qui s'est livré lui-même à la mort pour nos pechés, sans contrainte, & de son propre mouvement. Voyez Isaïe 53. 7. Parceque toute autre hostie que lui-même étoit incapable d'expier nos pechés, & d'appaiser Dieu par sa mort.

*Et pour nous retirer de la corruption du siècle présent; c'est-à-dire, nous délivrer par la pureté d'une nouvelle vie, de l'engagement que nous avions avec le monde avant la remission de nos pechés. Voyez Ephes. 2. & pour se faire de nous ensuite un peuple particulier, distingué de tous les autres par notre bonne vie. Voyez Tit. 2. 14. non seulement des payens & des idolâtres, mais même des Juifs, dont la loi étant abrogée par la mort de J E S U S-CHRIST, toutes ces ceremonies & ces observations sont devenues purement seculieres & profanes, & n'ont plus rien qui soit agreable à Dieu; c'est pour cela que l'Apôtre les appelle, *Elemens du monde*, c'est-à-dire, terrestres & charnels. Voyez Col. 2. 8. 20. Et que son dessein principal dans cette Epître n'est que d'éloigner les Galates de l'observation fervile de la loi, & de toutes les ceremonies & pratiques des Juifs.*

Selon la volonté, &c. c'est-à-dire, par la pure grace de Dieu, qu'il nous a retirés du monde, & en vertu de l'élection éternelle qu'il avoit faite de nous par son amour. Autr. Pour le servir, non pas d'un culte charnel, qu'il a abrogé, mais d'un culte spirituel, qui est l'unique qui soit conforme à sa volonté.

v. 5. A qui soit gloire dans tous les siècles des siècles. Amen.

¶ 6. *Je m'étonne qu'abandonnant celui qui vous a appellés à la grace de JESUS-CHRIST, vous passiez si-tôt à un autre Evangile.*

Je m'étonne qu'abandonnant la pureté de la doctrine de celui qui vous a appellés efficacement, & non seulement en vous invitant, comme l'exposent les Pelagiens, à la grace de JESUS-CHRIST, sans aucun mérite; c'est-à-dire, à la participation de sa grace, tant en la remission des pechés & l'infusion de sa sainteté intérieure, que dans l'affranchissement du joug de la loi, & de l'observation des ceremonies; vous passiez, c'est-à-dire, vous vous laissiez transporter comme des enfans, après avoir été si bien instruits en la foi de JESUS-CHRIST, & en tous les mysteres de sa religion; Si-tôt, soit qu'il y eût fort peu de temps qu'ils étoient convertis à la foi, soit que ce changement se soit fait subitement & tout-d'un-coup; comme il arrive quelquefois, que ceux mêmes qui ont été long-temps en la grace de Dieu, viennent à la perdre en un moment & par un seul peché; à un autre Evangile, corrompu & différent en plusieurs choses de celui que je vous ai enseigné, qui ne contient que la pure & simple vérité, sans mélange de fausseté: c'est-là le sujet de l'étonnement que saint Paul témoigne avoir de ce changement si subit. Voyez Galat. 3. 1.

¶ 7. *Ce n'est pas qu'il y en ait d'autre: mais c'est qu'il y a de gens qui vous troublent, & qui veulent renverser l'Evangile de JESUS-CHRIST.*

Ce n'est pas qu'il y en ait d'autre. Le sens: Je n'attribue à ce changement si soudain autre chose, si non qu'il y a des gens qui vous troublent, &c. c'est-à-dire, qui vous jettent des doutes & des scrupules

dans l'esprit , sur le sujet de la liberté chrétienne , ayant entrepris de renverser parmi vous la pureté de l'Evangile de J E S U S - C H R I S T , par le mélange de leur fausse doctrine.

¶. 8. Mais quand nous vous annoncerions nous-mêmes , ou quand un Ange du ciel vous annonceroit un Evangile different de celui que nous vous avons annoncé , qu'il soit anathême.

Mais quand nous vous annoncerions nous-mêmes. Cette exposition est hyperbolique , & n'est ici employée par l'Apôtre , que pour montrer que l'Evangile est invariable , & que personne , quel qu'il soit , n'a aucun pouvoir d'y rien changer.

Ou quand un Ange du ciel vous annonceroit , &c. c'est-à-dire , que s'il ajoûtoit à la doctrine de l'Evangile , de son propre sens , aucun nouvel article de foi ; *qu'il soit anathême ;* c'est-à-dire , qu'il vous soit execrable , & n'ayez aucune communication avec lui ; traitez-le comme s'il étoit déjà excommunié par l'Eglise ; au-moins , en ce qui regarde la conversation familiere , & les autres devoirs d'amitié.

¶. 9. Je vous l'ai dit , & je vous le dis encore une fois : Si quelqu'un vous annonce un Evangile different de celui que vous avez reçu , qu'il soit anathême.

Je vous l'ai dit , & je vous le dis encore une fois. L'Apôtre use de cette repetition , pour inculquer davantage ce sentiment dans l'esprit des Galates , & pour leur en faire voir l'importance , & l'extrême desir qu'il avoit de leur bien persuader.

Si quelqu'un vous annonce un Evangile different. S. Paul marque tacitement aux Galates , qu'ayant une fois cru à l'Evangile , ce doit être pour toujours , & qu'ils sont par-là obligés à ne prêter plus

l'oreille à aucune autre doctrine. C'est ainsi qu'il exhorte les Corinthiens à perséverer dans la foi de la Résurrection contre la doctrine des faux-docteurs de Corinthe. Voyez 1. Cor. 15. 1. *de celui que vous avez reçu* ; ce que vous avez appris & ce que vous avez cru lorsque je vous ai annoncé l'Evangile ; ce terme de *reçu*, est encore plus emphatique & plus pressant, que s'il disoit simplement, comme au verset précédent : *Que nous vous avons annoncé.*

¶. 10. *Car enfin, est-ce des hommes, ou de Dieu que je desire maintenant d'être approuvé ; ou ai-je pour but de plaire aux hommes ? Si je voulois encore plaire aux hommes, je ne serois pas serviteur de JESUS-CHRIST.*

Car, &c. La doctrine que je vous propose à croire est-elle de Dieu, ou des hommes ? *Ou ai-je pour but de plaire aux hommes ?* c'est-à-dire : Au lieu de m'attacher uniquement à la vérité, mon but est-il de m'accommoder aux sentimens des hommes, pour gagner leur estime & leur affection ?

Si je voulois encore plaire aux hommes, &c. c'est-à-dire : Si j'étois encore dans cette pratique, comme j'y étois pendant que j'étois Pharisien, je ne serois pas encore, comme je suis, serviteur de JESUS-CHRIST, puisqu'il est impossible de servir tout-ensemble à Dieu & aux hommes. Voyez Matth. 6. 24. *Autr.* Sont-ce les hommes ou Dieu, que je desire maintenant de me rendre favorables ? Est-ce que depuis que je suis Apôtre, je n'ai point d'autre égard que d'éviter la colere des hommes ? Par où il taxe tacitement ces faux-docteurs, qui n'avoient point d'autre vûe en tout ce qu'ils faisoient, que d'éviter la persécution des Juifs,

sans se mettre en peine de la colere de Dieu, qu'ils attiroient sur eux, par le trouble qu'ils caufoient dans l'Eglise par leur méchante doctrine.

¶. 11. *Je vous declare donc, mes freres, que l'Evangile que je vous ai prêché, n'a rien de l'homme.*

Je vous declare donc, &c. L'Apôtre répond à la premiere demande du verset précédent, qu'il n'y a rien d'humain dans sa doctrine; mais qu'elle est toute divine & celette : ce qu'il prouve au verset suivant.

¶. 12. *Parceque je ne l'ai point reçu ni appris d'aucun homme, mais par la revelation de JESUS-CHRIST.*

Parceque je ne l'ai point reçu par la tradition des Juifs, ou des Chrétiens, *ni appris d'aucun homme.* Le sens : Je n'ai point appris cette doctrine par l'instruction que j'ai eue de Gamaliel, ou des autres Apôtres sur les Ecritures saintes, par le moyen desquelles je sois parvenu à la connoissance de la Religion chrétienne, comme y étant toute contenue, tant par figure que par prophetie.

Mais par la revelation qui m'a été faite immédiatement de JESUS-CHRIST: Je l'ai choisi pour porter mon nom devant les Gentils, devant les Rois & les enfans d'Israel. Car je lui montrerai combien il faudra qu'il souffre pour mon nom. Voyez Act. 9. 15. 16.

¶. 13. *Car vous savez de quelle maniere j'ai vécu autrefois dans le Judaïsme : avec quel excès de fureur je persecutois l'Eglise de Dieu, & la ravageois.*

Car vous savez. L'Apôtre prouve qu'il n'a point reçu ni appris la doctrine de l'Evangile par les Juifs, ni par les Chrétiens : Il montre premiere-ment, qu'il ne l'a pas appris des Juifs, vû que pendant tout le temps qu'il a professé le Judaïsme, il a

toujours persecuté l'Eglise de JESUS-CHRIST; ce qui fait voir qu'il étoit bien éloigné de s'instruire de ses mysteres : L'autre raison qu'il en apporte est contenue dans le verset suivant.

De quelle maniere j'ai vécu, &c. parmi les Juifs; ou plutôt dans la secte des Pharisiens.

Avec quel excès de fureur je persecutois l'Eglise de Dieu, &c. Il donne par-là à connoître que le Judaïsme n'étoit plus l'Eglise de Dieu, que cet honneur n'appartenoit qu'à l'Eglise chrétienne, & que la Synagogue étoit comme une assemblée de gens revoltés contre Dieu, & ennemis de son Eglise.

v. 14. Me signalant dans le Judaïsme au-dessus de plusieurs de ma nation & de mon âge, & ayant un zele demesuré pour les traditions de mes peres.

C'est la seconde raison pour montrer qu'il n'a pas été instruit des mysteres du Christianisme pendant qu'il étoit encore Juif; car il ne s'adonnoit pour lors qu'à profiter tous les jours de plus en plus dans le Pharisaïsme, & à observer exactement les enseignemens & toutes les observances qu'il avoit apprises des Pharisiens ses peres & ses conducteurs; entre lesquelles il y en avoit une infinité de superstitieuses. C'étoit plutôt un obstacle à la connoissance des mysteres du Christianisme, qu'un moyen d'y parvenir. Voyez Matth. 15. 2. Marc. 7. 3. Le mot de Judaïsme est ici pris en mauvaise part, par opposition au Christianisme; c'est pourquoi il ne dit pas: Je profitois en la loi; parceque s'il eût profité en la loi, elle l'auroit conduit à JESUS-CHRIST & au-lieu que le Judaïsme l'en éloignoit.

v. 15. Mais lorsqu'il a plu à Dieu, qui m'a choisi particulièrement dès le ventre de ma mere, & qui m'a appelé par sa grace.

Mais lorsqu'il a plu à Dieu. L'Apôtre montre dans ce verset & les suivans, qu'il n'a point appris la doctrine de l'Evangile d'aucun homme mortel, depuis même qu'il a été converti; comme il a fait voir aux deux versets précédens, qu'il ne la fait que de Dieu seul; ainsi, que sa doctrine est toute divine, comme il l'a avancé dans les versets 10. & 11. & c'est ce qu'il fera voir dans la suite de ce chapitre, & dans la plus grande partie du second. L'Apôtre s'étend plus sur cette preuve que sur les autres, à cause de la grande importance qu'il y avoit de bien établir l'autorité de son ministère & de sa vocation, qui étoit combattue par ses adversaires, qui tâchoient de persuader aux Galates, que sa doctrine étoit toute humaine, & qu'il ne la pouvoit avoir apprise que des hommes, n'étant que des derniers venus dans l'Eglise; & que l'autorité des autres Apôtres étoit de beaucoup préférable à la sienne.

Qui m'a choisi particulièrement dès le ventre de ma mère, &c. pour faire la fonction d'Apôtre; car c'est une manière de parler proverbiale, par laquelle on prétend seulement marquer, que le choix de Dieu à cette fonction avoit de beaucoup précédé le temps auquel il y a été actuellement employé. *Autr.* Que Dieu qui l'avoit choisi de toute éternité à la charge d'Apôtre, l'avoit dès le moment de sa conception doué d'un corps & d'un esprit propre aux diverses fonctions auxquelles il le vouloit appliquer après sa conversion.

v. 16. *De me reveler son Fils, afin que je le prêchasse parmi les nations; je l'ai fait aussitôt, sans prendre conseil de la chair & du sang.*

De me reveler son Fils, c'est-à-dire, me faire

pleinement connoître par une lumière interieure & celeste , sans aucuns moyens humains , son Fils JESUS-CHRIST , & toutes les verités de son Evangile. Voyez Eph. 4. 20.

Afin que je le prêchasse parmi les nations, &c. auxquelles l'Apôtre étoit spécialement destiné. Voyez Act. 9. 15. quoiqu'il n'ait pas laissé de prêcher aux Juifs; comme saint Pierre, qui en étoit l'Apôtre, n'a pas laissé de prêcher l'Evangile aux Gentils.

Sans prendre conseil, si je prêcherois l'Evangile, ou non, & si j'obéirois à ma vocation interieure, étant tout asûré qu'elle étoit de Dieu, & que je n'y pouvois pas résister sans m'exposer à une rude punition. Voyez 1. Cor. 9. 16. *de la chair & du sang*, c'est-à-dire, avec aucun homme mortel. Voyez Matth. 16. 17. 1. Cor. 15. 50. Eph. 6. 2. Il semble qu'il entende les disciples avec lesquels il demeura en Damas pendant quelques jours, avant que de commencer à prêcher. Voyez Act. 9. 19.

✓. 17. *Et je ne suis point retourné à Jerusalem, pour voir ceux qui étoient Apôtres avant moi; mais je m'en suis allé en Arabie, & puis je suis revenu encore à Damas.*

Et je ne suis point retourné à Jerusalem. C'est pour faire voir encore plus expressement, qu'il ne tient son pouvoir ni sa doctrine d'aucun homme mortel, puisqu'il ne la tient pas même des Apôtres, qu'il auroit asûrement dû visiter & consulter, s'il avoit eu à prendre quelque pouvoir ou quelque instruction des hommes.

Pour voir ceux qui étoient Apôtres avant moi, pour leur communiquer ma vocation; prendre d'eux mon pouvoir & en tirer quelque instruction, & à qui j'aurois dû rendre cette déférence,

si ma vocation n'eût été extraordinaire, & si mon pouvoir n'eût été tout semblable au leur.

Mais je m'en suis allé en Arabie, de Damas, où il avoit été depuis sa conversion. Voyez Act. 9. 2. qui en étoit pour lors une des principales villes.

Et puis je suis revenu encore à Damas; ce qui marque visiblement qu'il en étoit parti.

¶ 18. *Ainsi trois ans s'étant écoulés, je retournai à Jerusalem pour visiter Pierre; & je demurai quinze jours avec lui.*

Ainsi je retournai à Jerusalem pour visiter Pierre, comme étant le premier & le chef de toute l'Eglise. D'autres manuscrits, au-lieu de *Pierre*, portent *Cephas*, non seulement en cet endroit, mais par toute l'Epitre.

Et je demurai quinze jours avec lui, n'ayant pu le faire plus long-temps, à cause des Juifs de Grece qui le vouloient tuer. Voyez Act. 9. 29. 30.

¶ 19. *Et je ne vis aucun des autres Apôtres, sinon Jacques frere du Seigneur.*

Et je ne vis aucun des autres Apôtres, parcequ'ils étoient pour lors allés hors de Jerusalem pour prêcher l'Evangile; car pour les Apôtres qui ne sont pas du nombre des douze, comme saint Barnabé & autres semblables, il est constant qu'il les vid, & qu'il alloit & venoit avec eux, & prêchoit avec eux la parole de Dieu. Cette exposition resout la contradiction qu'il paroît y avoir entre ce verset & le 27. du chap. 9. des Actes.

Sinon Jacques. C'est le premier Evêque de Jerusalem, & le même dont il est parlé Act. 12. 17. *frere du Seigneur*, c'est-à-dire, son cousin, fils de Marie, sœur de la sainte Vierge, & femme d'Alphée en premières nôces, & puis de Cleophas.

v. 20. *Je prends Dieu à témoin, que je ne vous mens point en tout ce que je vous écris.*

Je prends Dieu à témoin, &c. L'Apôtre se sert ici de jurement, pour établir cette vérité importante : Qu'il n'avoit point reçu son pouvoir par le College des Apôtres, comme saint Matthias; mais qu'il avoit été fait Apôtre immédiatement par JESUS-CHRIST.

v. 21. *J'allai ensuite dans la Syrie, & dans la Cilicie.*

J'allai ensuite, &c. non pas immédiatement, puisqu'il fut conduit par les Chrétiens en Cesarée, ville de Palestine proche Azot, & qu'il ne prit qu'ensuite son chemin pour aller vers Tharse de Cilicie, qui étoit la ville de sa naissance. Voyez Act. 9. 30. Il y a apparence que c'étoit pour y être avec plus de sûreté avec ses parens, n'ayant pu demeurer en Jerusalem à cause des Grecs qui avoient dessein d'attenter sur sa vie.

v. 22. *Or les Eglises de Judée qui croyoient en JESUS-CHRIST, ne me connoissoient pas de visage.*

Or les Eglises de Judée, &c. L'Apôtre dit ceci, pour faire voir la fausseté de la calomnie qu'on lui imputoit, d'avoir enseigné dans la Judée la nécessité des ceremonies Judaïques; ou plutôt, pour faire voir qu'il n'étoit point disciple d'aucun Apôtre, ni d'aucun fidelle. Il n'entend point parler des Eglises qui étoient dans la ville de Jerusalem, desquelles il étoit assez connu pendant le temps qu'il demeura auprès de saint Pierre, puisqu'il prêchoit librement par toute la ville, mais seulement des Eglises chrétiennes éparées par tout le pays de Judée, auxquelles il n'eut pas le temps d'aller prêcher.

Le sens est : Qu'il n'étoit pas encore connu de la plûpart des fidelles , à cause du peu de temps qu'il avoit demeuré en Jerusalem, quand il partit de Cilicie , trois ans après sa conversion , pour y retourner ; ce qui n'auroit pu être , s'il y avoit été auparavant pour y être instruit & dressé aux fonctions de l'Apostolat. Tout cela sert pour confirmer ce qu'il a dit , qu'il ne tient son pouvoir & sa doctrine que de Dieu seul.

✧. 23. *Ils avoient seulement oui dire : Celui qui autrefois nous persécutoit , annonce maintenant la foi qu'il s'efforçoit alors de détruire.*

Ils avoient seulement oui dire ; c'est-à-dire , ceux qui étoient dans ces Eglises de Judée : Celui..... annonce maintenant la foi qu'il s'efforçoit alors de détruire , c'est - à - dire , la parole de Dieu à laquelle nous croyons. Voyez Gal. 3. 2. 5. 23. 25.

✧. 24. *Et ils rendoient gloire à Dieu de ce qu'il avoit fait à mon sujet.*

Et ils rendoient gloire à Dieu , &c. reconnoissant qu'il étoit cause d'un tel changement.



SENS SPIRITUEL.

✧. 1. jusqu'au 6. *Paul Apôtre , non de la part des hommes , ni par un homme , mais par JESUS-CHRIST , & Dieu son Pere , qui l'a ressuscité d'entre les morts , &c.*

Ce n'est pas sans raison que saint Paul est appelé l'Apôtre par excellence : car comme sa conversion a été toute extraordinaire , sa vocation à l'apostolat a été éminente & toute particuliere. Ja-

mais Dieu n'a fait plus éclater la puissance de sa grace que dans la conversion de cet Apôtre, aussi est-il le seul pour qui JESUS-CHRIST soit descendu du ciel depuis son Ascension pour le convertir : la conversion des autres Apôtres a été d'abord fort imparfaite, au-lieu que celle de saint Paul a été parfaite dès le premier moment ; & ce que Dieu fait dans les autres qu'il appelle par sa grace, dans certaines distances de temps & par degré, il l'a fait dans saint Paul dès le commencement par un entier renouvellement de cœur, & comme par une plénitude de grace, avant de lui avoir donné celle qui se reçoit par l'imposition des mains.

Que si la conversion a eu ces marques d'une distinction particulière, il en a été de même de sa vocation à l'apostolat. Les autres Apôtres ont été appelés aux fonctions apostoliques par JESUS-CHRIST étant homme encore mortel ; mais saint Paul a reçu sa mission de JESUS-CHRIST lorsqu'il étoit dans son état glorieux & immortel, & Dieu tout entier, *totus Deus*, comme dit saint Augustin ; aussi ce saint Apôtre fut-il élevé d'abord à la plus haute perfection ; la ferveur & le zèle brûlant dont il fut animé dès qu'il eut reçu le Batême, parut toujours dans toutes ses paroles & dans toutes ses œuvres. Il déclara d'abord aux Juifs une guerre irréconciliable ; ce qui le distinguoit des autres Apôtres. Et s'il est vrai, comme il dit lui-même, qu'après avoir reçu l'Esprit de la profession apostolique il a travaillé plus que tous les autres, il faut avouer qu'il a reçu une plénitude de grace toute autre que celle qu'avoient reçue les autres Apôtres ; autrement il seroit impossible qu'il

eût travaillé plus qu'eux, & fait tant d'œuvres merveilleuses qu'il raconte de lui-même. Comme donc quelques faux-docteurs, qui abaissoient l'autorité de saint Paul en le mettant beaucoup au-dessous des autres Apôtres; avoient seduit les Galates, il se vid obligé, pour empêcher la ruine de cette nation, de faire voir qu'il n'étoit point disciple des autres Apôtres, comme ces imposteurs le publioient; & sans entreprendre de s'élever au-dessus d'eux, il se contenta d'aller de pair avec eux.

✧. 6. jusqu'au 8. *Je m'étonne qu'abandonnant celui qui vous a appellés à la grace de JESUS-CHRIST, vous passiez si-tôt à un autre Evangile, &c.*

C'étoit sans doute une grande legereté dans les Galates, d'avoir abandonné l'Evangile aussi-tôt après l'avoir reçu: c'est ce qui n'arrive pas même à tous ceux qui se convertissent mal, y en ayant beaucoup qui ont du zele au commencement de leur conversion, & perseverent même quelque-temps dans une bonne vie; comme il est représenté dans la parabole de l'Evangile, qu'il y avoit des personnes qui recevoient JESUS-CHRIST avec joie, & qui ne l'abandonnoient que quand il survenoit des traverses & des persecutions; au lieu que les Galates, sans qu'ils y fussent contraints par aucune violence, quittoient l'Evangile pour adopter la loi de Moïse, & par ce moyen ruinoient la grace de JESUS-CHRIST, par laquelle seule l'on peut être sauvé. Ce changement si prompt ne pouvoit venir que d'une grande indifferance qu'ils avoient pour l'Evangile, & de ce qu'ils n'étoient pas assez persuadés de la nécessité qu'il y a de s'y attacher, & d'en suivre les regles pour être sauvé. Tant il est vrai de tous ceux qui se convertissent à Dieu, qu'ils ne

parviennent gueres à la perfection , s'ils ne commencent parfaitement , suivant cette parole de saint Bernard : *Si incipis , perfectè incipe* ; Si vous comencez , commencez parfaitement ; un enfant qui naît d'une complexion foible , le sera toute sa vie ; & les maladies qui ne sont pas bien gueries , sont sujettes à des rechûtes : de même aussi dans la vie spirituelle , si ceux qui sortent de leurs égaremens pour se donner à Dieu , ne prennent des voies sûres pour s'affermir dans la piété , en renonçant tout-de-bon à leurs mauvaises habitudes par une application sérieuse à la pratique des bonnes œuvres , ils retomberont bien-tôt dans leurs premiers déreglemens , parcequ'ils n'ont point gardé les regles saintes prescrites par l'Eglise dans l'usage des Sacremens. Car comme les medecins prescrivent à leurs malades un certain regime de vie , & les retiennent dans l'éloignement de tout ce qu'ils aiment , jusqu'à ce qu'ils ayent recouvré assez de force pour se soutenir , & pouvoir éviter la rechûte ; il ne faut pas moins de soin pour assûrer la santé de l'ame , ni d'exactitude à garder les regles que les Peres & les Conciles nous ont laissées , ni d'assiduité à se purifier par les exercices de la pénitence , pour se mettre en état de marcher sûrement dans la voie des commandemens de Dieu. Que si ceux qui sont chargés du soin des peuples pour guerir leurs maladies spirituelles , ne prennent de justes mesures pour les relever efficacement , ils se mettent eux-mêmes en grand danger de se perdre avec ceux qu'ils conduisent. Ils doivent donc imiter la conduite de notre grand Apôtre , qui pour relever les Galates de la faute où ils étoient tombés , les traite avec beaucoup de force : car , comme dit

saint Chyloftome, ce seroit plutôt l'office d'un séducteur & d'un ennemi que d'un maître, de flatter ses disciples, & de leur parler mollement, quand il est question de les reprendre avec vigueur.

v. 8. jusqu'au 10. Mais quand nous vous annoncerions nous mêmes, ou quand un Ange du ciel vous annonceroit un Evangile différent de celui que nous vous avons annoncé, qu'il soit anathème, &c.

1. Theff.
2. 13.

Il seroit assez inutile d'entreprendre de montrer que l'Evangile est véritable, invariable, & digne d'être reçu avec une entière déference: car si c'est, comme dit saint Paul, *non la parole des hommes, mais la parole de Dieu*, ne seroit-ce pas une impiété de la rejeter, ou de n'y pas acquiescer? Comme donc c'est la parole du Dieu vivant & éternel, rendue féconde par le Saint-Esprit, elle a pour principe la vie & l'éternité de Dieu même, & renferme en soi une vertu qui la rend immuable & éternelle: *La parole du Seigneur*, dit saint Pierre, *demeure éternellement*, & c'est cette parole qui vous a été annoncée par l'Evangile: c'est pourquoi l'Evangile est appelé, *éternel*, par saint Jean dans son

1. Petr.
1. 25.

6. 14. 6.

Apocalypse, parcequ'il ne change plus, à la différence de la loi de Moïse, qui devoit être abrogée, & qui ne pouvoit d'elle-même mener les hommes à la perfection.

Ce doit être la règle de notre foi, que les Apôtres ont publiée par tout le monde, & que Dieu a confirmée par tant de miracles, & qui est venue jusqu'à nous par la tradition continuelle de tant de siècles: de sorte qu'il faut plutôt renoncer au sens, à la raison, aux démonstrations philosophiques, & à l'autorité de tous les hommes & des Anges, plutôt qu'à cette tradition apostolique, & à la doctri-

ne évangélique fondée sur la revelation de Dieu même, qui est la premiere verité : laquelle ne peut ni tromper, ni être trompée. C'est sur cette regle qu'on doit examiner les contestations qui arrivent dans l'Eglise, & considerer si ce qu'on avance s'accorde avec l'antiquité de la doctrine que saint Paul & les autres Apôtres ont prêchée, & qu'ils ont apprise de JESUS-CHRIST ; tout ce qui n'a point ce caractere, est censé faux & étranger à la foi catholique : *Ex ipso ordine monstratur esse Dominicum & verum, quod sit prius traditum, id autem extraneum esse & falsum, quod sit posterius immis-*

*Tertull.
de prescr.
c. 31.*

sum.
Que dire donc de ceux qui, sans consulter les regles saintes du dépôt sacré que nous ont laissé les Apôtres & les Peres de l'Eglise dans leurs écrits & dans les Conciles, avancent des dogmes nouveaux & des maximes inconnues à toute l'antiquité ? Sont-ils plus éclairés que les Apôtres & que leurs successeurs, qui ont fait passer jusqu'à nous la doctrine de JESUS-CHRIST ? Tels qu'ils soient, ils sont détestables, & sujets à la malediction que l'Apôtre prononce contre eux. Prenons donc garde d'être de ce nombre en suivant un autre Evangile : *Ayons soin de nous nourrir des paroles de la foi & de la bonne doctrine. Que ni la complaisance, ni l'exemple, ni l'autorité, ni aucun interêt humain ne nous engage à suivre des maximes contraires à la pieté chrétienne, & aux ordonnances que l'Eglise catholique a toujours reçues, approuvées, & prescrites aux fidelles. Si quelqu'un enseigne une doctrine differente, & n'embrasse pas les saintes instructions de notre Seigneur JESUS-CHRIST, & la doctrine qui est selon la pieté, il est enflé d'orgueil,*

1. Tim.

4. 6.

c. 6. 3.

Exech.
11.

il ne fait rien : VÆ qui prophetant de corde suo , ad capiendas animas.

v. 10. jusqu'au 13. Car. . . . ai-je pour but de plaire aux hommes? Si je voulois encore plaire aux hommes, je ne serois pas serviteur de JESUS-CHRIST, &c.

Phil. 3. 8.

C'est un grand attrait pour un homme ambitieux d'être chef d'un grand parti dont il est honoré & estimé : c'est l'état où se trouvoit notre Apôtre avant sa conversion. Il avoit acquis parmi les Juifs par son zele outré une grande gloire & une grande reputation , & ce peuple rebelle le consideroit comme le principal soutien de sa loi & de ses ceremonies : mais Dieu l'ayant attaché à son service d'une maniere toute extraordinaire, il declare qu'il renonce à ces avantages , & qu'il aime mieux sacrifier son pays, ses parens, ses amis & sa gloire, pour s'exposer aux insultes, aux affronts, aux tourmens & à la mort, que de ne pas obeir à la vocation du souverain Seigneur, qui lui a fait connoître sa volonté ; ainsi il s'est privé de toutes choses, & les a regardées comme des ordures pour être à JESUS-CHRIST. Saint Paul avoit tous les plus grands avantages qu'on peut souhaiter, pour demeurer engagé dans le parti où il se trouvoit ; mais JESUS-CHRIST lui ayant fait l'honneur de l'appeller au ministère de la prédication de l'Evangile, il auroit cru être le plus ingrat des hommes, s'il avoit eu de la complaisance pour qui que ce soit au préjudice de son devoir, & contre les interêts de celui à qui il s'est donné.

En effet, peut-on être ministre de JESUS-CHRIST, & consacré au service de son Eglise, en cherchant à plaire aux hommes pour en attirer l'estime & l'approbation, & les commodités de la

vie ? Il est vrai qu'il faut gagner leur affection pour leur rendre service ; car S. Paul lui-même, qui dit ici, que *s'il vouloit plaire aux hommes, il ne seroit pas serviteur de JESUS-CHRIST*, dit néanmoins ailleurs, *qu'il tâche de plaire à tous en toutes choses*. Les Pasteurs doivent se servir de l'estime qu'on a pour eux, pour engager doucement à aimer la vérité, de peur que, si ils recherchent pour eux-mêmes l'affection des peuples, dit saint Gregoire, ils ne se revoltent par une tyrannie secrette contre celui dont ils sont obligés par leur devoir de maintenir l'intérêt & la gloire. C'est ainsi que saint Paul plaisoit aux hommes, & ne leur plaisoit pas ; parcequ'en ce qu'il desiroit leur plaire, il cherchoit à leur faire agréer la vérité, & non sa personne : *Placet ergo Paulus, & non placet, quoniam in eo quod placere appetit, non se, sed per se hominibus placere veritatem querit.*

¶. 13. jusqu'au 16. *Car vous savez de quelle maniere j'ai vécu autrefois dans le Judaïsme ; avec quel excès de fureur je persécutois l'Eglise de Dieu & la ravageois, &c.*

Saint Paul imite ici la conduite de Dieu, qui tire des plus grands maux les plus grands biens ; car il se sert du plus grand peché qu'il avoit commis, pour convertir les Galates : il n'a point de honte de raconter les maux qu'il a faits, en persécutant l'Eglise à toute outrance, & en faisant tous ses efforts pour la renverser de fond en comble. Il ne rougit point d'avouer qu'il est le plus méchant de tous les hommes, pourvû que cet aveu puisse servir à la conversion de ceux à qui il s'adresse. Et comme les medecins usent de poisons pour en faire des remedes salutaires, notre saint Apôtre emploie

1. Cor.
10. 33.

Pastor.
cur. l. 2.
c. 8.

ce qu'il a le plus en abomination pour remettre les Galates dans le devoir, en leur montrant qu'après avoir persecuté les Chrétiens avec tant de passion, si on l'avoit vû changé tout-d'un-coup, ce changement extraordinaire ne pouvoit venir que par un effet d'une puissance divine qui avoit dissipé les tenebres de son esprit, & lui avoit découvert la fausseté de son zele outré. En effet, pouvoit-il y avoir d'autre cause qui pût operer cette merveille que l'amour de la vérité, dont Dieu lui avoit penetré le cœur ? Car autant qu'il avoit été zélé pour la loi de Moïse, & avoit eu d'affection pour ses parens, qui est une des plus fortes passions qui soit enracinée dans la nature ; autant étoit-il indifferant pour ces choses, & les consideroit, comme il le dit lui-même, en regardant JESUS-CHRIST, *comme une perte & un desavantage*. Ainsi il fait voir aux Galates, qu'ils faisoient très-mal de vouloir joindre la loi de Moïse à l'Evangile qu'ils avoient reçu ; puisque si elle eût été necessaire, il auroit eu beaucoup plus de sujet qu'eux d'en faire cas, & de ne la pas tenir indifferente comme il faisoit.

v. 16. jusqu'à la fin. De me reveler son Fils, afin que je le prêchasse parmi les nations, je l'ai fait aussitôt, sans prendre conseil de la chair & du sang, &c.

Nous apprenons de ces paroles de saint Paul une verité importante pour la conduite de la vie, qu'en ce qui regarde le salut, ou quelque état de vie où Dieu nous appelle, nous ne devons point prendre conseil de nos proches pour suivre leurs avis, qui ordinairement sont interessés ; mais les regles saintes qui nous ont été laissées ou dans l'Ecriture, ou dans la doctrine des Peres. JESUS-CHRIST lui-même nous en a donné plusieurs leçons dans son Evangile :

lorsqu'il vint a l'âge de douze ans à Jerusalem avec Joseph & sa sainte Mere pour y celebrer la fête de Pâques, il y demeura sans leur en parler, pour commencer les fonctions de son ministere; & après qu'ils l'eurent cherché avec beaucoup de peine, il leur répondit : *Pourquoi est-ce que vous me cherchez ? Ne saviez-vous pas qu'il faut que je sois occupé à ce qui regarde le service de mon Pere ?* Ce qui fait voir qu'il faut aller où les ordres de Dieu appellent, sans consulter la chair ni le sang. Que les ministres de l'Eglise apprennent de-là à ne point trop dépendre de leurs parens, en tout ce qui regarde leur ministere. C'est encore ce que le même Sauveur vouloit marquer par la réponse qu'il fit à un de ses disciples, qui le prioit de lui permettre avant que de le suivre, d'aller ensevelir son pere : *Suivez-moi, lui dit-il, & laissez aux morts le soin d'ensevelir leurs morts.*

Luc. 28
49.Matth. 8.
22.

Quand donc il s'agit d'entreprendre quelque chose qui regarde le salut, ou le bien de l'Eglise, il ne faut point consulter ceux dont la tendresse naturelle, ou les interêts particuliers pourroient nous en détourner; s'il faut aller où Dieu nous demande, quand même notre pere se coucheroit sur le seuil de la porte pour nous empêcher de passer : *Passés, dit saint Jérôme, par-dessus votre pere, & foulez-le aux pieds; le seul moyen de faire voir que vous avez de la pieté, c'est d'être cruel en cela : Votre pere, dit-il ailleurs, sera fâché de ce que vous faites; mais JESUS-CHRIST s'en réjouira; votre famille en pleurera, mais les Anges vous en feliciteront; vous n'appartenez point à celui qui vous a fait naître, mais à celui qui vous a fait renaître, en vous rachetant avec un grand prix, qui est de son propre sang,*

Hier. ad
Helicd.Idem ad
Furiam.

Bern. ser.
Ecce nos
reliq.

Combien voyons-nous de bons desseins que la maudite sagesse du monde fait avorter, étouffant dans les cœurs l'Esprit de Dieu qui commençoit d'y être conçu, & que le Seigneur avoit voulu y allumer? Ne faites rien, dit-on, avec précipitation; pensez-y long-temps; ce que vous meditez est de consequence, éprouvez vos forces, consultez vos amis, de-peur que vous ne vous en repentiez après l'avoir fait. Cette sagesse, dit saint Bernard, est terrestre, animale, diabolique, ennemie du salut, qui étouffe la vie, & qui est la mere de cette tiedeur, qui fait mal au cœur à Dieu même.

C'est ainsi que les Peres exhortent à suivre les regles de JESUS-CHRIST & de son Eglise dans la vocation à un état, & dans l'exercice de celui auquel nous sommes appelés, plutôt que les conseils des parens & des amis, dont la tendresse que nous avons pour eux & qu'ils ont pour nous, ne peuvent produire que de mauvais effets très-pernicieux.



CHAPITRE II.

1. **Q**Uatorze ans après j'allai de nouveau à Jerusalem avec Barnabé, & je pris aussi Tite avec moi.

2. Or j'y allai suivant une revelation que j'en avois eue; & j'exposai aux fideles, &

ψ. 2. letr. je leur exposai,

1. **D**Einde post annos quatuordecim, iterum ascendi Jerosolymam cum Barnaba, assumpto & Tito.

2. Ascendi autem secundum revelationem; & contuli cum illis E.

vangelium, quod prædico in gentibus, scorsum autem iis, qui videbantur aliquid esse, ne fortè in vacuum currerem, aut cucurrissem.

3. Sed neque Titus, qui mecum erat, cum esset Gentilis, compulsus est circumcidi :

4. Sed propter subintroductos falsos fratres, qui subintroierunt explorare libertatem nostram, quam habemus in Christo Jesu, ut nos in servitutum redigerent,

5. quibus neque ad horam cessimus subjectione, ut veritas Evangelii permaneat apud vos.

6. Ab iis autem, qui videbantur esse aliquid, (quales aliquando fuerint, nihil mea interest; Deus personam

en particulier à ceux qui paroïssent les plus considérables, l'Evangile que je prêche parmi les Gentils //, afin de ne perdre pas le fruit de ce que j'avois déjà fait, ou de ce que je devois faire dans le cours de mon ministère.

3. Mais on n'obligea point Tite, que j'avois amené avec moi, & qui étoit Gentil, de se faire circoncire;

4. & la considération des faux-frères, qui s'étoient introduits par surprise dans l'Eglise, & qui s'étoient couvertement glissés parmi nous, pour observer la liberté que nous avons en J E S U S-CHRIST, & nous réduire en servitude //,

5. ne nous porta pas à leur céder même pour un moment, & nous refusâmes de nous assujettir à ce qu'ils vouloient, afin que la vérité de l'Evangile demeurât parmi vous.

6. Aussi ceux qui paroïssent les plus considérables, (je ne m'arrête pas à ce qu'ils ont été autrefois; Dieu n'a

ψ. 2. *letr.* de-peur de courir, ou d'avoir couru en vain,

ψ. 4. *expl.* sous le joug de la loi.

Dent. 10.
17.
Job. 34.
19.
Sap. 6.8.
Eccl. 35.
15.
Acl. 10.
34.
Rom. 2.
11.
Ephes. 6
9.
Col. 3.
25.
1. Petr.
1. 17.

point d'égard à la qualité des personnes:) ceux, *dis-je*, qui paroïssent les plus considérables, ne m'ont rien appris de nouveau.

7. Mais au-contre ayant reconnu que la charge de prêcher l'Evangile aux incircuncis m'avoit été donnée, comme à Pierre celle de prêcher aux circuncis;

8. (car celui qui a agi efficacement dans Pierre pour le rendre Apôtre des circuncis, a aussi agi efficacement en moi pour me rendre Apôtre des Gentils,)

9. ceux, *dis-je*, qui paroïssent comme les colonnes de l'Eglise, Jacque, Céphas, & Jean, ayant reconnu la grace que j'avois reçue, nous donnerent la main à Barnabé & à moi, pour marque de la société & de l'union qui étoit entr'eux & nous, afin que nous prêchassions l'Evangile aux Gentils, & eux aux circuncis.

10. Ils nous recommanderent seulement de nous souvenir des pauvres: ce que

hominis non accipit y mihi enim qui videbantur esse aliquid, nihil contulerunt.

7. Sed e contra, cum vidissent quod creditum est mihi Evangelium præputii sicut & Petro circumcissionis:

8. (qui enim operatus est Petro in apostolatum circumcissionis, operatus est & mihi inter gentes)

9. & cum cognovissent gratiam, quæ data est mihi, Jacobus, & Cephas, & Joannes, qui videbantur columnæ esse, dextras dederunt mihi & Barnabæ societatis, ut nos inter gentes, ipsi autem inter circumcissionem.

10. Tantum ut pauperum memores essemus: quod etiam sollicitus fui hoc ipsum

✧. 9. expl. de porter l'Evangile aux Gentils.

✧. 10. expl. les Juifs avoient pillé les biens des Chrétiens.

ficere.

11. Cum autem venisset Cephas Antiochiam, in faciem ei restiti, quia reprehensibilis erat.

12. Prius enim quam venirent quidam à Jacobo, cum gentibus edebat: cum autem venissent subtrahebat & segregabat se, timens eos qui ex circumcissione erant.

13. Et simulationi ejus consenserunt ceteri Judæi, ita ut & Barnabas duceretur ab eis in illam simulationem.

14. Sed cum vidissem quod non rectè ambulaient ad veritatem Evangelii, dixi Cephæ coram omnibus: Si tu cum Judæus sis, gentiliter vivis, & non Judaicè; quomodo gentes cogis judaizare?

15. Nos naturà Judæi, & non ex gentibus peccatores.

16. Scientes autem

j'ai eu aussi grand soin de faire.

11. Or Céphas étant venu à Antioche, je lui résistai en face, parcequ'il étoit reprehensible.

12. Car avant que quelques-uns qui venoient d'avec Jacques //, fussent arrivés, il mangeoit avec les Gentils; mais après leur arrivée, il se retira, & se sépara d'avec les Gentils; ayant peur de *blesser* les circoncis.

13. Les autres Juifs // usèrent, comme lui, de cette dissimulation, & Barnabé même s'y laissa aussi emporter.

14. Mais quand je vis qu'ils ne marchaient pas droit selon la vérité de l'Évangile, je dis à Céphas devant tout le monde: Si vous, qui êtes Juif, vivez comme les Gentils, & non pas comme les Juifs, pourquoi contraignez-vous // les Gentils de judaïser?

15. Nous sommes Juifs par notre naissance, & non du nombre des Gentils qui sont des pecheurs //.

16. Et cependant sachant

†. 12. *entr.* de la part de Jacques.

†. 13. *expl.* les Chrétiens Juifs.

†. 14. *expl.* par votre exemple.

†. 15. *expl.* & comme étant idolâtres & sans loi, avant que de croire en JESUS-CHRIST.

que l'homme n'est point justifié par les œuvres de la loi, mais par la foi en JESUS-CHRIST, nous avons nous-mêmes cru en JESUS-CHRIST, pour être justifiés par la foi que nous aurions en lui //, & non par les œuvres de la loi; parceque nul homme ne sera justifié par les œuvres de la loi.

17. Que si recherchant à être justifiés par JESUS-CHRIST //, il se trouvoit que nous fussions nous-mêmes des pecheurs, JESUS-CHRIST seroit ministre du peché; ce qu'à Dieu ne plaise.

18. Car si je rétablissois de nouveau // ce que j'ai détruit, je me ferois voir moi-même prévaricateur //.

19. Mais je suis mort à la loi par la loi même //, afin de ne vivre plus que pour Dieu. J'ai été crucifié avec JESUS-CHRIST.

quòd non justificatur homo ex operibus legis, nisi per fidem Jesu Christi, & nos in Christo Jesu credimus, ut justificemur ex fide Christi, & non ex operibus legis; propter quod ex operibus legis non justificabitur omnis caro.

17. Quòd si quærentes justificari in Christo, inventi sumus & ipsi peccatores, nunquid Christus peccati minister est? Absit.

18. Si enim quæ destruxi, iterùm hæc ædifico, prævaricatore me constituo.

19. Ego enim per legem, legi mortuus sum, ut Deo vivam: Christo confixus sum cruci.

✧. 16. *lett.* en CHRIST.

✧. 17. *expl.* Paul prévient le mauvais usage qu'on eût pu faire de sa doctrine, *Qu'on n'est point justifié par la loi*, en concluant de là, qu'on peut donc impunément violer la loi, ce qu'il dit être faux; parcequ'autrement JESUS-CHRIST seroit ministre du peché, nous

ayant donné par l'Évangile la liberté de pecher.

✧. 18. *expl.* par ma mauvaise vie.

Ibid *expl.* par ma prédication.

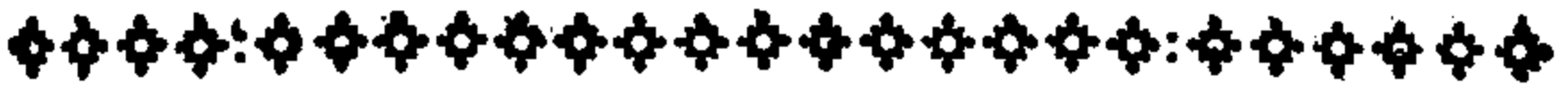
✧. 19. *expl.* qui m'a mené à JESUS-CHRIST, la loi ancienne promettant la nouvelle.

20. Vivo autem, -
 jam non ego, vivit
 verò in me Christus.
 Quòd autem nunc vi-
 vo in carne, in fide
 vivo Filii Dei, qui di-
 lexit me, & tradidit
 semetipsum pro me.

20. Et je vis, ou plutôt ce
 n'est plus moi qui vis, mais
 c'est JESUS-CHRIST qui vit
 en moi. Et si je vis mainte-
 nant dans ce corps mortel, j'y
 vis en la foi du Fils de Dieu,
 qui m'a aimé, & qui s'est li-
 vré lui-même à la mort pour
 moi.

21. Non abjiciò gra-
 tiam Dei. Si enim per
 legem justitia, ergo
 gratis Christus mor-
 tuus est.

21. Je ne veux point ren-
 dre la grace de Dieu inutile.
 Car si la justice s'acquiert par
 la loi, JESUS-CHRIST
 fera donc mort en vain.



SENS LITTE R A L.

¶. 1. *Quatorze ans après j'allai de nouveau à Jeru-
 salem avec Barnabé, & je pris aussi Titus
 avec moi.*

Quatorze ans après. L'Apôtre ne veut pas dire,
 qu'il demeura quatorze ans sans aller à Jerusalem;
 car il est certain qu'il y fut avant ce temps;
 ainsi ces mots: *J'allai de nouveau* ne designe pas
 seulement le premier voyage qu'il y fit après sa con-
 version, mais indifferemment tous les autres qu'il
 y avoit faits auparavant. Voyez Act. 11. 29. 30.
 & 15. 2.

Quelques Interpretes estiment qu'il pourroit être
 survenu quelque erreur d'écrivain en cet endroit,
 & qu'au-lieu de quatorze, il pourroit n'y avoir que
 quatre; ce qui seroit arrivé d'autant plus aisément,
 que les nombres se marquoient en ce temps-là par

de simples chiffres, qu'il est fort aisé de corrompre, sans y penser, par l'addition ou diminution d'un seul point : ce qui donne lieu à cette conjoncture, c'est qu'on ne peut bonnement rapporter ce voyage de l'Apôtre, qu'à celui qu'il fit. Voyez Act. 15. 2. lequel cependant ne semble pas pouvoir être éloigné de quatorze ans du temps de sa conversion.

A Jerusalem avec Barnabé. Cette maniere de parler comparée avec la suivante : *Et je pris aussi Tite avec moi*, fait voir que l'Apôtre traitoit saint Barnabé comme égal, & Tite au-contraire comme inférieur.

v. 2. Or j'y allai suivant une revelation que j'en avois eue, & j'exposai aux fidelles, & en particulier à ceux qui paroissent les plus considerables, l'Evangile que je prêche parmi les Gensils; afin de ne perdre pas le fruit de ce que j'avois déjà fait, ou de ce que je devois faire dans le cours de mon ministère.

Or. Si ce voyage est celui qui est marqué dans les Actes, ch. 15. v. 12. il est certain qu'il fut entrepris par l'ordre de l'Eglise d'Antioche, qui résolut que S. Paul & saint Barnabé se transporteroient à Jerusalem, pour avoir le sentiment des Apôtres sur la question qui étoit agitée touchant l'obligation de la loi de Moïse.

J'y allai suivant une revelation que j'en avois eue. L'Apôtre ajoute ces mots : *Suivant une revelation*, pour montrer qu'il n'étoit pas obligé à entreprendre ce voyage, & que sa doctrine n'avoit pas besoin de la confirmation des Apôtres, puisque son autorité seule suffisoit pour la confirmer; mais qu'il fût par cette revelation, que ce voyage étoit nécessaire pour la faire reconnoître, & l'autoriser

contre les partisans de la Circoncision.

Et j'exposai aux fidelles, c'est-à-dire, au Concile, qui fut le troisième qu'on assembla à Jerusalem; *& en particulier à ceux*, &c. d'entre les Apôtres, dont la réputation étoit grande parmi les fidelles. Ce n'est pas qu'il leur exposa. en secret & séparément sa doctrine, comme quelques-uns l'interprètent; ce qui auroit été contraire au dessein qu'il avoit de la faire connoître à tous; mais qu'il s'adressa particulièrement à eux, pour faire voir clairement qu'elle étoit conforme à la leur.

Afin de ne perdre pas le fruit de ce que j'avois déjà fait; &c. non pour en tirer aucun éclaircissement d'eux, mais pour empêcher par cette exposition publique, que mes calomniateurs ne prissent occasion de dire que tous mes travaux & mes peines étoient inutiles, puisqu'ils n'étoient que pour établir une doctrine contraire à celle des autres Apôtres.

¶ 3. *Mais on n'obligea point Tite, que j'avois mené avec moi*, & qui étoit Gentil, de se faire circoncire.

Mais on n'obligea point Tite, &c. c'est-à-dire; Mais tant s'en faut qu'ils désapprouvassent la doctrine que je prêchois aux Gentils touchant l'affranchissement des cérémonies de la loi, après que je la leur eus exposée telle que je l'enseignois; qu'au contraire, pour un témoignage authentique de leur approbation, ils permirent à Tite, Gentil, de demeurer incirconcis, & de jouir de la liberté qui lui étoit donnée par l'Évangile, sans pour cela lui refuser l'entrée de l'Église de Jerusalem, quoiqu'on y observât encore les cérémonies Judaïques, sans pourtant y contraindre personne.

¶ 4. *Et la considération des faux-freres*, qui s'étoient introduits par surprise dans l'Église, & qui

s'étoient ouvertement glissés parmi nous pour observer la liberté que nous avons en JESUS-CHRIST, & nous reduire en servitude.

Et la consideration des faux-freres. Saint Paul rend raison pourquoy lui & les Apôtres n'obligerent point Tite en cette occasion à se faire circoncire, quoiqu'ils l'eussent peut-être fait en un autre pour le bien de la paix, & pour ôter tout sujet à certains Chrétiens judaïsans, (il y a apparence que c'étoient ceux de la secte des Pharisiens, dont il est fait mention dans le chap. 15. des Actes v. 5.) de croire, & de faire croire aux autres qu'il y eût encore aucune obligation de conscience à l'observation de la loi; ni que les autres Apôtres fussent, touchant cette matiere, d'un sentiment different de celui de saint Paul, comme ces faux-freres le publioient par-tout.

Qui s'étoient introduits par surprise dans l'Eglise, &c. entre lesquels les uns faisoient profession du Christianisme, comme les faux-docteurs de Judée, de Galatie, de Corinthe, d'Antioche, &c. qui enseignoient la necessité des observations legales avec la foi de JESUS-CHRIST; & les autres le pur Judaïsme, & pour cette raison ennemis mortels de saint Paul, qui enseignoit plus ouvertement qu'aucun autre des Apôtres, l'abrogation des ceremonies & de toutes ces observations, par l'Evangile de JESUS-CHRIST.

Pour observer la liberté, c'est-à-dire, pour tâcher de trouver quelque chose à reprendre en notre doctrine touchant la liberté chrétienne, sous prétexte de pieté & d'amitié, afin de la décrier ensuite, & nous contraindre, à force de calommies & de persecutions, à nous remettre sous la premiere servi-

vide de la loi. Cette exposition est conforme à ce qui est dit, Act. 15. 7. En effet, saint Pierre fait assez voir que ces faux-freres étoient dans l'assemblée, & qu'ils y faisoient tous leurs efforts pour maintenir l'obligation d'observer la loi.

Que nous avons en JESUS-CHRIST, &c. c'est-à-dire, par la grace, qui nous a affranchi du joug de la loi.

v. 5. Ne nous porta pas à leur céder même pour un moment, & nous refusâmes de nous assujettir à ce qu'ils vouloient, afin que la verité de l'Evangile demeurât parmi vous.

Ne nous porta pas à leur céder. Lett. *Ausquels nous n'avons cédé, &c.* Ce mot, *ausquels*, est superflu pour le sens, il faut ou qu'il ait été ajouté par les copistes, ou-bien qu'il ait été mis par l'Apôtre par surabondance de discours, selon l'usage frequent des Hebreux, qui ajoutent souvent des mots sans nécessité.

Et nous refusâmes de nous assujettir à ce qu'ils vouloient, c'est-à-dire, à la nécessité que ces faux-freres nous vouloient imposer, de circoncire Tite, & d'observer, comme eux, les autres ceremonies de la loi. Lett. *Par sujettion.* Mais nous ne fîmes rien par contrainte en cette occasion, & nous ne relâchâmes rien qui pût tant soit peu préjudicier à la liberté évangélique, quelque instance & quelque menace qu'ils nous pussent faire. L'Apôtre montre tacitement, qu'en d'autres occasions où il ne s'agissoit pas de soutenir la doctrine de l'Evangile contre ses ennemis, lui & les autres Apôtres en avoient usé autrement, & s'étoient accommodés par prudence & par charité aux Juifs infirmes, tant en l'usage de la Circoncision, qu'en l'observation des autres ceremonies. Voyez Act. 16. 3. à

l'exception des sacrifices, que nous ne lisons pas avoir été offerts par les Apôtres.

Afin que la vérité de l'Evangile demeurât toute pure parmi vous, & sans mélange de mauvaise doctrine, c'est-à-dire, du Judaïsme.

¶. 6. Aussi ceux qui paroissent les plus considérables, (je ne m'arrête pas à ce qu'ils ont été autrefois : Dieu n'a point d'égard à la qualité des personnes :) ceux, dis-je, qui paroissent les plus considérables, ne m'ont rien appris de nouveau.

Aussi, &c. Parcequ'il auroit pu sembler que saint Paul étant allé trouver les Apôtres pour leur exposer sa doctrine, les reconnoissoit en cela pour ses supérieurs & pour ses maîtres, & qu'ainsi les autres Apôtres devoient être plus estimés que lui, comme ses adversaires tâchoient de le persuader à tout le monde; il prévient cette pensée, en disant qu'il n'a rien reçu d'eux pendant le séjour qu'il fit à Jerusalem : c'est-à-dire, qu'il ne reçût d'eux ni aucune nouvelle lumière sur la doctrine de l'Evangile, ni aucune autorité plus grande que celle qu'il avoit auparavant.

Je ne m'arrête pas à ce qu'ils ont été autrefois : c'est une parenthèse, en laquelle il résout sommairement l'objection ordinaire de ses adversaires; sçavoir, que les autres Apôtres lui devoient bien être préférés, puisqu'ils avoient eu l'honneur d'avoir vû JESUS-CHRIST, & d'avoir été choisis, avant lui, pour être à sa suite. Il répond, qu'il ne fait aucun cas de cette raison, parcequ'elle n'est appuyée que sur des avantages purement extérieurs, auxquels Dieu n'a aucun égard dans l'infusion & dans la communication qu'il fait de ses grâces & de ses dons, qu'il les peut aussi-bien conférer aux

derniers venus qu'aux premiers; aussi-bien à ceux qui n'ont jamais conversé avec JESUS - CHRIST, qu'à ceux qui ont été à la suite. *Autr.* Il ne m'importe pas s'ils ont été autrefois dans une pratique différente de la mienne, pour l'usage des ceremonies judaïques, ou s'ils n'y ont pas été.

Dieu n'a point d'égard à la qualité des personnes, &c. Puisque Dieu dans ses jugemens n'a point d'égard à la qualité des personnes, quelles qu'elles soient, mais seulement à la chose même dont il s'agit; aussi nous autres Apôtres nous ne devons pas régler nos actions ni nos jugemens, en matière de religion, sur ce que font les hommes, de quelque qualité & de quelque dignité qu'ils soient; mais nous les devons régler immédiatement sur la vérité que Dieu nous fait connoître, selon les diverses circonstances des sujets qui se présentent; ce qui fait que tantôt nous agissons d'une manière, tantôt d'une autre; tantôt nous permettons l'usage des observations legales, tantôt nous les défendons, selon les diverses connoissances que Dieu nous inspire du besoin de les permettre ou de les défendre, sans pour cela rien alterer au fond de la doctrine, touchant la liberté évangélique. L'Apôtre dit ceci pour répondre à ce qu'on lui pouvoit objecter, que les Apôtres avoient été en une pratique différente de la sienne sur le sujet des observations legales.

v. 7. Mais au-contraire, ayant reconnu que la charge de prêcher l'Évangile aux incircconcis m'avoit été donnée, comme à Pierre celle de prêcher aux circoncis.

Mais au-contraire ayant reconnu que la charge de prêcher l'Évangile, &c. entre les Gentils incirccon-

cis, m'étoit commise, comme à saint Pierre de le prêcher entre les Juifs; ce n'est pas que saint Pierre ne prêchât quelquefois aux Gentils, & saint Paul aux Juifs, puisque saint Pierre convertit Corneille qui étoit Gentil; & que saint Paul convertit aussi quelques Juifs. Voyez Act. 9. 15.

ÿ. 8. (*Car celui qui a agi efficacement en Pierre pour le rendre Apôtre des circoncis, a aussi agi efficacement en moi pour me rendre Apôtre des Gentils.*)

Ce verset peut aussi être entendu de la vocation miraculeuse de saint Pierre & de saint Paul, l'un pour la Circoncision, & l'autre pour être Apôtre des Gentils.

Car celui qui a agi efficacement, &c. c'est-à-dire, Dieu qui a mis en la personne de Pierre la vertu des miracles & la force de son esprit, pour operer par sa prédication la conversion des Juifs, a fait la même chose en moi pour operer celle des Gentils.

ÿ. 9. *Ceux, dis-je, qui paroissent comme les colonnes de l'Eglise, Jacques, Céphas, & Jean, ayant reconnu la grace que j'avois reçue, nous donnerent la main à Barnabé & à moi, pour marque de la société & de l'union qui étoit entr'eux & nous; afin que nous prêchassions l'Evangile aux Gentils, & eux aux circoncis.*

Ceux, dis-je, qui paroissent, c'est-à-dire, qui étoient regardés comme les premiers & les plus considérables d'entre les Apôtres; ce qui montre qu'il y avoit de la subordination entr'eux, quoiqu'ils fussent tous chargés de la conduite de l'Eglise, & qu'en ce sens ils fussent *comme les colonnes de l'Eglise*, c'est-à-dire, les premiers fondateurs, sur la doctrine desquels tout l'édifice est appuyé. Voyez Matth. 16. 18. 1. Cor. 3. 10. Ephes. 2. 20.

Jacque, &c. Pour rendre le sens plus clair, il faudroit sous-entendre, *& même Jacque, &c.* car il descend du genre à l'espece, c'est-à-dire des Apôtres, & de l'assemblée des fidelles de Jerusalem, aux plus considerables de l'assemblée, & des Apôtres; ce qui rend sa preuve plus forte. Il nomme saint Jacque le premier, non qu'il précédât saint Pierre en dignité, mais parcequ'il fut peut-être le premier qui témoigna qu'il falloit donner des marques d'association à saint Paul. De plus, il semble que saint Paul le nomme ici le premier, parcequ'en la matiere dont il est question, son suffrage devoit être d'une consideration plus particuliere auprès des Galates: car comme il étoit Evêque de Jerusalem, & par consequant celui de tous qui sembloit avoir plus d'interêt à soutenir la necessité des observations legales, pour conserver la paix dans son Eglise, c'étoit une marque bien évidente que la doctrine de saint Paul étoit celle de tous les Apôtres, sans exception, & qu'elle devoit être reçue sans contradiction de tous les fidelles.

Ayant reconnu la grace que j'avois reçue, c'est-à-dire, les effets merveilleux, tant en l'operation des miracles, qu'en la conversion des infidelles que Dieu operoit par moi. Il ne semble pas qu'on puisse exposer ce mot de *grace*, de la vocation de saint Paul à l'apostolat, puisqu'il y a toutes les apparences du monde, que les Apôtres avoient connu sa vocation long-temps auparavant, & qu'ils ne pouvoient avoir été si long-temps à l'ignorer, depuis tout le temps qu'il exerçoit la fonction d'Apôtre entre les Gentils; ce qu'il faudroit pourtant supposer, selon cette exposition, de la vocation particuliere de saint Paul à être l'Apôtre particulier des

Gentils, comme saint Pierre l'étoit des circoncis ; puisqu'il se peut faire que les Apôtres ne scûssent pas encore toute l'étendue de son pouvoir, ni qu'il fût spécialement destiné à être l'Apôtre des Gentils, comme saint Pierre l'avoit été à être l'Apôtre de la circoncision.

Nous donnerent la main ; c'est-à-dire, nous reçûrent pour collegues dans toutes les fonctions de l'Apostolat, reconnoissant que notre autorité étoit égale à la leur ; & témoignèrent par le signe extérieur de la jonction de leurs mains avec les nôtres, la parfaite union de sentimens, & l'amitié mutuelle qui étoit entre nous ; & ôtèrent par-là tout sujet aux faux-freres de dire, comme ils faisoient, que mes sentimens étoient differens de ceux des autres Apôtres. Voyez Tob. 7. 15. Job. 14. 15. selon la version vulgate.

A Barnabé, &c. Ce n'est pas sans raison que les Grecs le nomment le quatorzième Apôtre : aussi avoit-il été appelé de Dieu immédiatement avec S. Paul. Voyez Act. 13. 2. & il étoit comme son coadjuteur entre les Gentils, de même que saint Jacques & saint Jean l'étoient de saint Pierre entre les Juifs.

✧. 10. *Ils nous recommanderent seulement de nous ressouvenir des pauvres ; ce que j'ai eu aussi grand soin de faire.*

Ils nous recommanderent seulement. Ceci se rapporte à ce qu'il a dit verset 6. qu'il n'avoit reçu aucune lumière ni aucune autorité des autres Apôtres. Le sens : Ils nous reconnurent tellement pour égaux dans les fonctions de l'Apostolat, qu'ils ne nous prescrivirent rien de ce que nous avions à observer dans la prédication de l'Evangile, se con-

tant seulement de nous recommander le soin des pauvres.

De nous ressouvenir des pauvres, &c. c'est-à-dire : Nous prièrent d'achever ce que nous avions commencé pour le soulagement des pauvres de Jerusalem, continuant d'exhorter les Gentils de contribuer à leur subsistance, & nous employant, comme nous avions déjà fait, à les recueillir & à les faire tenir en assurance : Car il paroît par le chapitre 11. des Actes verset 29. & 30. que saint Paul & saint Barnabé avoient déjà porté des aumônes à Jerusalem avant le voyage qui est marqué ici, qui se rapporte, comme nous avons dit, à celui du chapitre 15. des Actes.

✓. 11. *Or Cephaz étant venu à Antioche, je lui resistai en face, parcequ'il étoit reprehensible.*

Or Cephaz étant venu à Antioche. L'Apôtre dit ceci, tant pour confirmer ce qu'il a avancé dans les versets précédens ; Qu'il ne tenoit sa doctrine & son autorité d'aucun homme, ni d'aucun des Apôtres, que pour faire voir qu'il a toujours maintenu dans les occasions la liberté évangélique, & l'affranchissement du joug de la loi.

Je lui resistai en face ; c'est-à-dire : J'improuvai ouvertement & sans déguisement devant lui-même son dessein & sa maniere d'agir ; ce qu'il ne faut pas croire s'être fait avec vehemence ni avec aigreur, mais amiablement & charitablement, comme on le doit croire d'un si grand Apôtre.

Parcequ'il étoit reprehensible ; c'est-à-dire, blâmable par une trop grande condescendance pour les Juifs nouveaux convertis.

✓. 12. *Car avant que quelques-uns qui venoient d'avec Jacque, fussent arrivés, il mangeoit avec les*

Gentils ; mais après leur arrivée, il se retira, & se sépara d'avec les Gentils, ayant peur de blesser les circoncis.

Car avant que quelques-uns : C'étoient peut-être les faux-freres, dont il parle verset 4. qui venoient d'avec Jacque, fussent arrivés de Jerusalem, où saint Jacque frere du Seigneur residoit ; quoique ces espions ne fussent point envoyés par lui. Voyez Act. 15. 24.

Il mangcoit avec les Gentils, c'est-à-dire, en leur compagnie, & de mêmes viandes qu'eux, sans aucune distinction ; quoique cela fût interdit par la tradition des Juifs. Voyez Act. 10. 28. & 11. 3.

*Mais après leur arrivée il se retira, non seulement de leurs tables, ne mangeant plus avec eux, mais même de leur conversation familiere ; ce qui semble être marqué par le mot : *Et se sépara d'avec les Gentils* ; en quoi saint Pierre usa de dissimulation, comme il est marqué au verset suivant ; qui consistoit en ce qu'il vouloit faire croire aux Juifs, ou de propos deliberé leur faire entendre qu'il desapprouvoit avec eux, la liberté dont usoient les Gentils, à manger toutes sortes de viandes défendues par la loi, & à se dispenser des autres observances judaïques ; ce qui alloit à confirmer les Juifs dans leur fausse doctrine, & à troubler les consciences des Gentils, qui se croyoient déchargés par l'Evangile de toutes ces observances legales.*

Ayant peur de blesser les circoncis ; c'est-à-dire, apprehendant que les faux-Chrétiens Juifs n'excitassent quelque sedition dans l'Eglise, & que les autres encore infirmes & attachés aux observances legales, n'abandonnassent entierement le Christianisme. Il paroît que cette erreur de saint Pierre

n'étoit pas dans la doctrine , mais dans la conduite seulement.

v. 13. Les autres Juifs usèrent comme lui de cette dissimulation , & Barnabé même s'y laissa aussi emporter.

Les autres Juifs , ceux qui étoient persuadés de la liberté de l'Évangile , usèrent comme lui de cette dissimulation , c'est-à-dire , faisoient semblant , à l'imitation de saint Pierre , le regardant comme chef de l'Église , d'improver , ou au-moins donnoient volontairement sujet de croire qu'ils désapprouvoient , avec lui , la liberté chrétienne , à l'égard de l'usage des viandes & des autres observances legales , dont ils se tenoient exemts par l'Évangile.

Et Barnabé même , &c. tout Apôtre des Gentils qu'il étoit , quoiqu'il leur eût prêché jusqu'alors la liberté chrétienne , & l'inutilité des observances judaïques , & qu'il se fût fortement opposé avec saint Paul à ces faux-freres , qui vouloient ramener la nécessité de ces observances dans le Christianisme , fut tellement touché de voir saint Pierre , & tous ceux de sa nation , séparés de conversation familiere avec les Gentils , qu'il n'eut pas assez de force pour demeurer ferme avec saint Paul , sans les imiter & sans se joindre à eux.

v. 14. Mais quand je vis qu'ils ne marchaient pas droit selon la verité de l'Évangile , je dis à Cephas devant tout le monde : Si vous , qui êtes Juif , vivez comme les Gentils , & non pas comme les Juifs , pourquoi contraignez-vous les Gentils de judaïser ?

Mais quand je vis qu'ils ne marchaient pas droit , &c. c'est-à-dire , que leur procedé plein de dissimulation étoit tout contraire à l'Évangile qui n'est

que verité & sincerité, & qu'ainsi c'étoit détourner les Gentils de la religion, en les obligeant à des observances qu'ils avoient en horreur, & leur faire remarquer de l'inconstance dans leur conduite, en conversant tantôt avec eux, & mangeant de toutes sortes de viandes; & tantôt se séparant de leur compagnie & de leurs repas, comme s'ils étoient profanes, s'éloignant en cela des regles de l'Evangile, qui défend sur-tout l'inconstance dans les Prédicateurs. Voyez 2. Cor. 1. 18. 19.

Je dis à Cephais, comme étant l'auteur du scandale, les autres n'ayant fait en cette occasion que suivre son exemple, & qu'ainsi ils étoient plus excusables que lui; d'ailleurs parlant au maître, c'étoit en sa personne parler à tous les disciples: *devant tout le monde*, en présence de toute l'Assemblée, tant des Juifs que des Gentils Chrétiens; parceque son action étoit publique, & pouvoit induire toute l'Eglise d'Antioche dans l'erreur. Voyez 1. Tim. 5. 20. ce qui fait voir que saint Pierre, non plus que les autres Chrétiens Juifs, ne s'étoient pas séparés des assemblées ecclesiastiques des Gentils, mais seulement de leurs tables, & de leur conversation familiere.

Si vous, qui êtes Juif, & par consequent bien plus obligé à observer leurs ceremonies, que les Gentils; *vivez comme les Gentils*, &c. c'est-à-dire, vous vous tenez affranchi en votre conscience de toutes les observances legales, & usez de cette liberté dans les occasions, selon que vous le trouvez à propos.

Pourquoi contraignez-vous les Gentils de Judaïser? c'est-à-dire: Pourquoi fortifiez-vous, par votre exemple, les faux-docteurs, qui veulent contrain-

de les Gentils à Judaïser aussi-bien qu'eux ? Voyez Gal. 6. 12.

v. 15. Nous sommes Juifs par notre naissance, & non du nombre des Gentils, qui sont des pecheurs.

Nous sommes Juifs par notre naissance. Le sens de ce verset & du suivant est : Si nous Apôtres, & autres Juifs convertis, quoique descendus de la race benie des Patriarches, & reçûs dès notre naissance au nombre du peuple de Dieu, & dès-lors soumis à la loi Judaïque, dont nous avons contracté l'obligation en naissant, & qui sommes élevés depuis notre enfance dans son observation ; avons cependant reconnu que la loi de Moïse étoit incapable de nous conférer la vraie justice, & pour ce sujet avons eu recours à celle de JESUS-CHRIST, par la foi en sa grace, combien plus le doivent faire les Gentils privés de tous ces avantages ? Et que peuvent-ils attendre de la loi, eux qui sont chargés de crimes, & tout-à-fait profanes, sinon qu'elle les y plonge encore davantage, & qu'elle les rende, de pecheurs qu'ils sont, des prévaricateurs plus dignes de condamnation qu'ils n'étoient auparavant.

Et non du nombre des Gentils, qui sont des pecheurs. L'Apôtre ne prétend pas assurer que les Juifs ne fussent pas pecheurs, aussi-bien que les Gentils, puisqu'il dit expressément : *Etiam naturâ filii ira, sicut & ceteri* : mais il veut seulement dire qu'ils s'abstenoient par le moyen de la loi, au-moins extérieurement, de quantité de pechés que les Gentils commettoient sans aucune retenue, ne connoissant pas même que ce fussent des pechés. Voyez Eph. 2. 12.

Eph. 2. 3.

v. 16. Et cependant sachant que l'homme n'est

point justifié par les œuvres de la loi, mais par la foi en JESUS-CHRIST, nous avons nous-mêmes cru en JESUS-CHRIST, pour être justifiés par la foi que nous aurions en lui, & non par les œuvres de la loi; parce que nul homme ne sera justifié par les œuvres de la loi.

Et cependant sachant que l'homme n'est point justifié, non seulement par le moyen de la doctrine de l'Evangile, qui nous enseigne clairement cette vérité, mais même par celle de la loi, qui nous renvoie à JESUS-CHRIST pour être justifié par lui; puisqu'il est certain que toute la loi bien entendue & considérée dans toutes ses parties, est un témoignage perpetuel de son insuffisance propre, & de la nécessité de recevoir la grace de JESUS-CHRIST; & enfin étant convaincus de cette vérité par le sentiment de nos propres consciences, après une longue expérience de nos miseres & de nos foiblesses, que nous n'avons jamais pu surmonter par la loi; au-contraire la loi ne nous ayant servi que pour les augmenter & les rendre plus incurables, au-lieu de les diminuer & de les guerir.

Par les œuvres de la loi. L'Apôtre entend parler des œuvres qui procedent du seul libre-arbitre éclairé de la seule lumiere de la loi, & non pas de celles qui proviennent du même libre-arbitre excité par la grace, & agissant par l'esprit de foi & de grace, puisqu'il ne faut point douter que ces œuvres ne contribuent à la justification, entant qu'elles sont faites par le motif surnaturel de l'amour de Dieu, & qu'elles sont produites par une cause surnaturelle; la justification qu'on obtient par ces œuvres, ne s'appelle pas justice des œuvres, puisqu'elle ne vient pas des propres merites, qui sont ce que l'Apôtre entend par les œuvres de la loi; mais justice de la foi, puisque

puisque toute la justice ne s'obtient qu'à cause de la foi & de la grace, qui en sont le principe effectif.

Mais par la foi en JESUS - CHRIST, &c. qui est la source & le principe de notre justification.

Parceque nul homme; Lett. nulle chair, &c. Il semble que l'Apôtre se sert ici du mot de *chair*, au-lieu du mot d'*homme*, pour marquer la corruption de la nature humaine, qui est la source de son impuissance à se relever du misérable état où elle est sans la grace de JESUS-CHRIST.

¶. 17. *Que si recherchant à être justifiés par JESUS-CHRIST, il se trouvoit que nous fussions nous-mêmes des pecheurs; JESUS-CHRIST seroit ministre du peché; ce qu'à Dieu ne plaise.*

L'Apôtre propose dans ce verset l'objection ordinaire de ceux qui s'opposoient à sa doctrine touchant la justification, sous prétexte qu'elle portoit au relâchement & à l'abandon au peché, en ôtant aux œuvres de la loi le pouvoir de justifier l'homme.

Que si recherchant, &c. dans la profession que nous faisons, de mettre toute notre confiance en la grace & en la justice de JESUS-CHRIST, sans la mettre dans nos propres merites, il s'en trouve parmi nous qui fassent un mauvais usage de cette sainte doctrine, & qui en prennent occasion de s'abandonner au peché, aussi-bien que les payens qui sont sans loi; en faut-il pour cela rejeter la faute sur la doctrine de la justification, comme si elle étoit cause de ce desordre; ou sur JESUS-CHRIST qui l'a enseignée, comme s'il avoit lui-même donné occasion au desordre par cette doctrine si sainte?

¶. 18. *Car si je rétablissois de nouveau ce que j'ai détruit, je me ferois voir moi-même prévaricateur.*

Car, &c. L'Apôtre parle dans ce verset en la personne des Chrétiens retombés dans le désordre. Le sens : Si après avoir solennellement renoncé au péché, & en avoir reçu la remission par la grace de JESUS-CHRIST, je rétablis en moi-même le regne du même péché, ce ne peut être que par ma propre faute, & non celle de JESUS-CHRIST ; & puisque je viole en péchant la promesse que je lui avois faite au Batême de ne plus pecher, je me rends moi-même transgresseur de sa loi, qui ne défend pas moins le péché que celle de Moïse, bien-loin que la cause de mon péché lui puisse être imputée.

¶. 19. *Mais je suis mort à la loi par la loi-même, afin de ne vivre plus que pour Dieu ; J'ai été crucifié avec JESUS-CHRIST.*

Mais je suis mort à la loi, &c. n'agissant plus par l'esprit de crainte & de présomption de mes propres forces & de mes merites, ce n'est pas pour demeurer sans loi & dans le libertinage ; comme le veulent persuader les faux-docteurs ; car je ne suis mort à cette loi des propres œuvres, que par le moyen d'une autre loi, qui est celle de la foi, qui commande & défend en substance toutes les mêmes choses que celles de Moïse ; mais qui a cet avantage au-dessus d'elle, qu'elle donne au fidelle le moyen efficace d'accomplir ses préceptes ; & qui au-lieu de les porter au relâchement, les porte au-contraire à mener une vie toute pure, toute sainte & toute divine.

J'ai été crucifié avec JESUS-CHRIST.

tant s'en faut que la justification me soit une occasion de relâchement & de desordre ; au-contraire c'est ce qui rend ma vie exempte de crime ; puisqu'en mourant à la loi de Moïse, je deviens au même-temps crucifié avec JESUS-CHRIST, pour recevoir de lui non seulement la remission de mes pechés par la foi que j'ai aux merites de sa Passion, mais même la grace de mortifier tous mes desirs déreglés, les attachant spirituellement à la croix, c'est-à-dire, leur ôtant par ce moyen toute leur force, par l'union que j'ai par la foi à JESUS-CHRIST crucifié & aux merites de la croix.)

v. 20. Et je vis, ou plutôt ce n'est plus moi qui vis, mais c'est JESUS-CHRIST qui vit en moi ! Et si je vis maintenant dans ce corps mortel, j'y vis en la foi du Fils de Dieu, qui m'a aimé, & qui s'est livré lui-même à la mort pour moi.

Et je vis, c'est-à-dire, non seulement je mortifie en moi les desirs déreglés des pechés & de la convoitise, en m'abstenant du mal ; mais je fais connoître par mes bonnes actions, que je vis d'une vie toute nouvelle.

On plutôt ce n'est plus moi qui vis, &c. c'est-à-dire : Quoique je vive de cette vie nouvelle, ce n'est pas moi qui en suis la première cause, mais JESUS-CHRIST qui l'a produit en moi par sa grace, & qui opere en moi ces actions de vie par l'union intime qu'il a avec moi, par le moyen de la foi vivante que j'ai en lui.

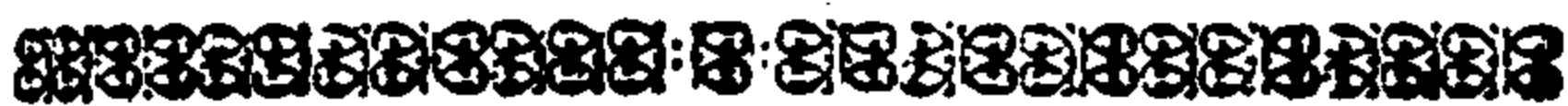
Et si je vis maintenant, &c. c'est-à-dire : Quoique je fasse toutes les fonctions animales, pendant le temps que je suis dans ce corps mortel ; ce qui paroît en soi contraire à cette vie spirituelle que JESUS-CHRIST opere dans ses fidèles ; cependant

je fais toutes ces fonctions par l'esprit de foi & selon ses regles ; ce qui rend cette vie même toute spirituelle & toute sainte ; la foi en JESUS-CHRIST ayant cette vertu de sanctifier les actions les plus basses & les plus materielles : en sorte qu'il n'y a rien dans la vie du Chrétien qui vit par la foi , qui ne soit pur & saint ; bien-loin que la doctrine de la justification porte les fidelles au relâchement , selon l'objection des faux-docteurs.

v. 21. Je ne veux point rendre la grace de Dieu inutile ; car si la justice s'acquiert par la loi ; JESUS-CHRIST sera donc mort en vain.

*Je ne veux point rendre la grace de Dieu inutile ; puisqu'il m'offre gratuitement par l'Evangile un moyen si facile d'obtenir la justice par la foi en son Fils , je me garderai bien de rejeter cette grace pour m'attacher à la loi , en recherchant la justice par mes propres merites , & par le culte des ceremonies Judaïques. *Autr.* A Dieu ne plaise que je rejette cette grace qu'il m'a faite , de vouloir que son Fils fût livré à la mort pour moi , en cherchant ma justice par un autre moyen que par celui de la foi.*

Car si la justice s'acquiert par la loi , &c. Le sens est : Ce qui fait que je ne veux point rejeter la grace qui m'est présentée dans l'Evangile pour obtenir la justice , & pour m'attacher aux œuvres de la loi , c'est parce que la loi ne peut point conférer la vraie justice , telle que Dieu la demande de nous ; & la preuve manifeste de cette vérité est , que si elle la pouvoit conférer ; JESUS-CHRIST , qui n'est mort que pour nous l'obtenir , seroit mort inutilement & en vain ; ce qui est tout-à-fait contraire à la vérité de la religion que nous professons. U



SENS SPIRITUEL.

v. 1. jusqu'au 11. *Quatorze ans après.....*
Q Nous refusâmes de nous assujettir à ce qu'ils vouloient, afin que la verité de l'Evangile demeurât parmi vous, &c.

Quand on considere le grand nombre d'ennemis qui combattent l'Evangile, & qui font leurs efforts pour le détruire ou l'affoiblir, il y a sujet de s'étonner comment on peut en conserver la pureté parmi les hommes. Mais JESUS-CHRIST qui a envoyé ses Apôtres par tout l'univers pour le publier, ne manque pas de susciter des ames fortes & courageuses pour en maintenir la force & l'intégrité, parcequ'il est, comme dit l'Apôtre, *la vertu de Dieu pour sauver tous ceux qui croient.* En effet, si Dieu ne laissoit à son Eglise ces ames choisies, qui sont parmi les hommes comme le sel qui les préserve de la corruption par la vertu de cette parole sainte, nous deviendrions semblables à Sodome & à Gomorrhe. Car pour ne point parler de ceux qui par ignorance & par malice détournent à leur propre perte le sens de l'Evangile, il se trouve dans le cœur humain tant de corruption & d'opposition à la pratique de ces regles saintes, que si ceux qui sont chargés de procurer le salut des peuples, n'ont grand soin de defendre la loi de Dieu contre le torrent de la convoitise, & d'empêcher par leur fermeté qu'on ne la viole impunement, on verra bientôt inonder les vices dans le monde: on passera bientôt de la voie droite au déreglement, & du dére-

Rom. 15
16.

1. 5. 27.

glement au débordement, si on n'y prend-garde; *citò à rectis ad prava, à pravis ad precipitia, si liceat, transcurritur*, dit un ancien Auteur. Ainsi notre saint Apôtre, qui savoit avec quelle passion les Juifs tâchoient d'établir la nécessité de la loi de Moïse, au préjudice de l'Evangile de J E S U S-CHRIST, s'oppose fortement à leurs entreprises, pour empêcher que les fidelles ne fussent de nouveau assujettis au joug des ceremonies judaïques. Et il étoit bien à propos que saint Paul soutint avec ce courage & ce zele le parti de l'Evangile contre les efforts des partisans de la loi ancienne, puisque les colonnes de l'Eglise étoient ébranlées, & que saint Pierre, & même saint Barnabé se laissoient emporter à favoriser le Judaïsme. Qui n'admira la grandeur d'ame de ce saint homme, qui étoit dans une application continuelle à marcher droit selon la verité de l'Evangile, & à veiller & prendre-garde que les autres ne s'en écartassent ? C'est-là ce feu que Dieu a envoyé sur la terre pour y être allumé, & c'est ce même feu dont saint Pierre & les autres Apôtres étoient embrasés lorsqu'ils répondirent au Grand-Prêtre : *Il faut plutôt obéir à Dieu qu'aux hommes*. Dans toute la suite des siècles ceux qui ont été animés de ce zele ont combattu pour la loi de Dieu, & n'ont souffert les persécutions que pour maintenir la verité de sa parole, & la sainteté de ses ordonnances. Nous en avons un bel exemple dans les Machabées, qui ont soutenu parmi toutes sortes de peines & de tourmens contre l'impie-té d'Antiochus, leur sainte loi. Peut-on voir rien de plus genereux que ce que fit Matathias chef de cette famille, en criant à haute voix dans la ville : *Quiconque est zélé pour la loi, qu'il veuille demeurer ferme*

dans l'alliance du Seigneur, me suive ? Si ses enfans, & quelque peu d'autres personnes ne l'avoient suivi dans la resolution qu'il avoit de tenir ferme pour la défense des ordonnances que Dieu avoit prescrites à leurs peres, seroit-il resté aucune trace de la religion Juive & du culte du vrai Dieu parmi ce peuple ? Il faut donc que Dieu suscite de temps en temps dans son Eglise des hommes extraordinaires, tels qu'ont été ceux qui durant les persecutions ont maintenu par l'effusion de leur sang la pureté de la foi de JESUS-CHRIST & la doctrine, pour la faire passer aux siecles suivans ; & dans le temps du grand calme de l'Eglise, qui a été cause du relâchement de ses enfans en sa discipline & dans leurs mœurs, n'a-t-on pas vû paroître aussi des hommes pleins de l'Esprit de Dieu, qui par leur courage invincible ont soutenu les maximes de l'Evangile, & par leur exemple & leurs exhortations pressantes ont reveillé les peuples de leur assoupissement, & relevé la foiblesse & la lâcheté des autres ministres. Tel a été le grand saint Charles, qu'il a plu à la bonté de Dieu de faire paroître dans son Eglise pour y rétablir la discipline qui s'y étoit extrêmement relâchée. Ses soins infatigables ont servi d'exemple, & ses instructions ont servi de regles pour faire refleurir l'Eglise & revivre la pratique de ses decrets, sur-tout dans l'administration des Sacremens de Pénitence & d'Eucharistie, que l'ignorance & la lâcheté de quelques ministres de l'Eglise expoisoient à la profanation des peuples, & il se trouve encore en ce temps plusieurs Pasteurs, qui, à son imitation, combattent par leurs instructions & leurs ordonnances pastorales les maximes relâchées de quel-

ques-uns des ministres de ce siècle, qui par leur facilité pernicieuse ont mieux aimé tomber avec les pecheurs, que de les relever en suivant les regles que l'Eglise a prescrites.

v. 11. jusqu'au 20. Or Cephas étant venu à Antioche, je lui resistai en face, parcequ'il étoit reprehensible; &c.

L'obligation de corriger les fautes de son prochain est un devoir indispensable, fondé sur les paroles de JESUS-CHRIST même : mais la maniere d'observer ce précepte est une des plus difficiles dans l'exécution ; parceque non seulement les méchans, mais les gens-de-bien même n'aiment point d'être repris, & deviennent souvent les ennemis de ceux qui les reprennent ; parcequ'ils leur disent la vérité. D'ailleurs la reprimende se doit faire non seulement selon la qualité des pechés, mais aussi selon la disposition des pecheurs ; en sorte qu'il faut employer plus de douceur envers ceux qui sont plus humbles & plus soumis, & plus de force & de severité à l'égard de ceux qui sont plus orgueilleux & plus opiniâtres. Mais ce qui rend encore ce devoir moins praticable, c'est la disposition de ceux qui reprennent ; les uns naturellement hardis & coleres, reprennent aigrement, & par leur indiscretion irritent les pecheurs & aigrissent le mal qu'ils veulent guerir ; les autres au-contraire, qui sont d'un naturel timide & retenu, s'abstiennent par une mauvaise dissimulation de reprendre, d'instruire & de corriger les pecheurs, soit qu'ils craignent de les choquer en leur presence, soit qu'ils évitent de se faire des ennemis qui peuvent leur nuire dans leurs affaires & leurs interêts temporels. Car souvent si les bons mêmes, qui ont d'ail-

leurs de l'aversion pour la conduite des méchans, ne les reprennent pas, ce n'est pas qu'ils en soient retenus par des principes de charité; mais c'est qu'il y a quelques chaînes & quelques engagements secrets de convoitise humaine qui les en empêchent.

Il est vrai, dit saint Augustin, que l'obligation de corriger le prochain n'est pas égale en tous : car ceux-là y sont plus étroitement obligés à qui le Prophete dit ces paroles : *Ce pecheur mourra dans son peché, mais je rechercherai son sang*, comme ayant été versé par la main de celui qui a dit avoir soin de son salut : mais quoique cette reprehension & cette censure soit du devoir & de l'office des Prélats, les autres n'en sont pas entièrement exemts; & quiconque le peut faire, encore qu'il ne soit pas Supérieur, ne peut s'en dispenser, en considerant ce qu'il y a à reprendre & à corriger en ceux parmi lesquels il se trouve mêlé dans les nécessités de la vie : tellement qu'il peche, s'il le negligé pour éviter les mauvais offices qu'ils lui peuvent rendre dans les choses dont il peut à la verité user en ce monde, mais qu'il aime avec plus d'attachement qu'il ne doit.

Aug. l.
1. de civi.
Dici. 9.
Ezech. 31

Ce qui est de plus difficile en ce point c'est de reprendre de leurs fautes les Grands & les puissans, pour qui les loix ne sont que des toiles d'araignées : car il n'est pas aisé de leur dire la verité sans encourir leur disgrâce, & il faut user de beaucoup de ménagement pour leur faire agréer les avis qu'on leur donne. S'il se trouve quelquefois des Ambroises, qui, s'élevant au-dessus de toutes les considerations humaines, ne craignent point de dire librement la verité, il ne se trouve pas toujours des Theodoses

qui veuillent bien l'entendre & y acquiescer. C'est
Ambr. l. 2. epist. 7. à ce grand Empereur que ce même Saint adresse ces
 belles paroles : Il n'y a rien de plus admirable
 dans les Princes que lorsqu'ils aiment la liberté
 dont usent ceux qui leur sont le plus soumis : mais
 il n'y a rien aussi de plus dangereux devant Dieu,
 ni de plus honteux devant les hommes pour un
 Prêtre de JESUS-CHRIST, que lorsqu'il n'ose dire
 avec liberté ce qu'il pense, puisque Dieu declare à
Ezech. 8. Ezechiel, que l'ayant donné pour sentinelle à son peu-
 ple, s'il manquoit à avertir le juste lorsqu'il s'éloignoit
 de la justice, il lui redemanderoit son sang ; c'est-à-
 dire, la perte de son ame. J'aime donc mieux,
 ajoute ce grand Prélat, participer avec vous au
 bien qu'au mal. Et ainsi le silence de l'Evêque doit
 autant déplaire à votre clemence, que sa liberté lui
 doit paroître agreable : car si je me tais, le danger
 où je m'engage vous est commun avec moi ; mais si
 je prends la liberté de vous parler, je vous sauve
 en me sauvant.

On a vû dans tous les siècles quelques Pasteurs
 animés de cet esprit apostolique, dont étoit rempli
 saint Paul, lorsque voyant dans saint Pierre une
 conduite qui pouvoit faire tort à la verité de l'E-
 vangile, il ne fit pas difficulté de l'en reprendre
 publiquement, quoique JESUS-CHRIST lui eût don-
 né entre les Apôtres une prééminence qui devoit le
 faire respecter ; mais si la liberté de saint Paul pa-
 roît admirable, l'humilité de saint Pierre l'est bien
 plus. Il est plus aisé, quoique plus dangereux, d'i-
 miter celui qui fait la correction : mais quoiqu'il
 soit plus utile, il est néanmoins bien plus rare d'i-
 miter celui qui la reçoit avec docilité, & qui recon-
 noissant sincèrement sa faute, ne recherche que la

gloire qui vient de Dieu seul, & non point celle que *Joan 5.*
les hommes se donnent les uns aux autres. *44*

v. 20. jusqu'à la fin. Et je vis, ou plutôt ce n'est plus moi qui vis, mais c'est JESUS-CHRIST qui vit en moi, &c.

La vie de l'homme, telle qu'il l'a héritée d'Adam, est toute assujettie au péché, & il ne commence vraiment à vivre que quand il ne vit plus de sa vie propre, mais par celle de JESUS-CHRIST, laquelle nous ne pouvons avoir, si nous ne sommes morts à la nôtre. Le péché, qui est une véritable mort, ne peut subsister avec la vie nouvelle, que nous recevons par JESUS-CHRIST; & par conséquent celui qui vit de la vie de JESUS-CHRIST, doit être mort à la sienne, puisqu'il ne peut faire aucune action de vie, c'est-à-dire, qui soit de foi, *Gal. 3.*
par laquelle le juste vit, si ce n'est JESUS-CHRIST qui l'anime & la lui fasse faire, n'étant capables de *11.*
nous-mêmes que du péché: & quoiqu'il soit certain que nous agissons librement, notre action nous est *Joan. 15.*
moins propre qu'à JESUS-CHRIST, *5.* sans lequel nous ne pouvons rien faire, comme il l'enseigne lui-même: car sans son secours l'homme ne commencera, ni ne continuera, ni n'accomplira aucune bonne œuvre: c'est Dieu qui donne le vouloir & le faire, comme dit saint Paul; & le même Apôtre parlant du travail qu'il a entrepris pour la prédication de l'Évangile, déclare que *ce n'est pas le sien, mais celui de la grace de Dieu qui étoit avec lui.* Il n'en est pas de même des mauvaises actions que nous faisons, nous pouvons bien les faire de nous-mêmes. Ainsi il est vrai de dire, qu'il faut être mort à sa propre vie pour pouvoir vivre de la vie de JESUS-CHRIST, tout ce que nous faisons par nous seuls,

étant fort defectueux ; tout le bien appartient à Dieu qui nous le fait faire , comme dit saint Augustin : *Non est in me justitia mea , quæ ex lege est , in qua prævaricator effectus sum , sed justitia Dei , id est , quæ ex Deo est , non ex me , sic quippe in me vivit , non ego , sed Christus.*



CHAPITRE III.

1. **O** Galates insensés, qui vous a enforcelés, pour vous rendre ainsi rebelles à la vérité, après que je vous ai fait voir JESUS-CHRIST si vivement dépeint devant vous, & comme crucifié à vos yeux // ?

2. Je ne veux savoir de vous qu'une chose : Est-ce par les œuvres de la loi que vous avez reçu le Saint-Esprit, ou par la foi // que vous avez quie ?

3. Etes-vous si insensés qu'après avoir commencé par l'Esprit //, vous finissiez maintenant par la chair // ?

4. Sera-ce donc en vain

1. **O** insensati Galatæ , quis vos fascinoavit non obedire veritati , ante quorum oculos Jesus Christus præscriptus est , in vobis crucifixus ?

2. Hoc solum à vobis volo discere : Ex operibus legis Spiritum accepistis , an ex auditu fidei ?

3. Sic stulti estis , ut cum spiritu cœperitis , nunc carne consummimini ?

4. Tanta passi estis

¶. 1. *antr.* devant les yeux de-
quels JESUS-CHRIST a été dépeint
& crucifié dans vous *Expl.* ayant
éprouvé la vertu de sa croix, par
les dons du Saint-Esprit, & par

vos souffrances.

¶. 2. *en* JESUS-CHRIST.

¶. 3. *expl.* par la foi.

Ibid expl. par les ceremonies
sensibles & charnelles.

*hinc causa? Si tamen
hinc causa.*

5. Qui ergo tribuit
vobis Spiritum, & o-
peratur virtutes in vo-
bis, ex operibus legis,
an ex auditu fidei,

6. sicut scriptum est:
Abraham credidit Deo,
& reputatum est illi ad
justitiam.

7. Cognoscite ergo,
quia qui ex fide sunt,
ii sunt filii Abrahamæ.

8. Providens autem
scriptura, quia ex fide
justificat gentes Deus,
prænuntiavit Abrahamæ:
Quia benedicentur in
te omnes gentes.

9. Igitur qui ex fide
sunt, benedicentur cum
fideli Abraham.

10. Quicumque enim
ex operibus legis sunt,
sub maledicto sunt.

†. 4. *autr.* Si toutefois, c'est as-
sez dire que vous ne tiriez aucun
fruit de vos souffrances, étant
en danger même de vous perdre.
August.

†. 5. *expl.* Dieu.

que vous aurez tant souffert //
Je veux esperer que ce ne sera
pas en vain.

5. Celui donc qui vous com-
munique *son* Esprit //, & qui
fait des miracles parmi vous,
le fait-il par les œuvres de la
loi, ou par la foi que vous
avez oui prêcher,

6. selon qu'il est écrit d'A- *Gen. 15. 6.*
braham, qu'il crut ce que *Rom. 4.*
Dieu lui avoit dit, & *que sa* *3.*
foi lui fut imputée à justice. *Jac. 2.*
23.

7. Sachez donc que ceux
qui sont *enfants* de la foi, sont
les *vrais* enfans d'Abraham //.

8. Aussi *Dieu* dans l'Ecri-
ture prévoyant qu'il justifie-
roit les nations par la foi, l'a
annoncé par avance à Abra-
ham, *en lui disant*: Toutes *Gen. 12.*
les nations de la terre seront *3.*
benies en vous. *Eccl. 10.*
44.

9. Ceux qui s'appuient sur
la foi //, sont donc benis avec
le fidelle Abraham.

10. Au-lieu que tous ceux
qui s'appuient sur les œuvres
de la loi //, sont dans la male-

†. 7. *expl.* par imitation de
sa foi.

†. 9. *letr.* qui sont de la foi.

†. 10. *letr.* qui sont des œu-
vres de la loi.

Deut.
27. 26.
Malediction, puisqu'il est écrit : Malediction sur tous ceux qui n'observent pas tout ce qui est prescrit dans le livre de la loi.

Scriptum est enim: Maledictus omnis, qui non permanferit in omnibus quæ scripta sunt in libro legis, ut faciat ea.

Hab. 2.
4.
Rom. 1.
17.
Levit.
18. 5.
11. Et il est clair, que nul par la loi // n'est justifié devant Dieu, puisque, *selon l'Écriture*, le juste vit de la foi.

11. Quoniam autem in lege nemo justificatur apud Deum manifestum est: quia justus ex fide vivit.

12. Or la loi ne s'appuie point sur la foi //; au-contrai-
re elle dit: Celui qui observera ses préceptes, y trouvera la vie.

12. Lex autem non est ex fide, sed: Qui fecerit ea, vivet in illis.

13. Mais JESUS-CHRIST nous a rachetés de la malediction de la loi, s'étant rendu lui-même malediction pour nous, selon qu'il est écrit: Maudit est celui qui est pendu au bois;

13. Christus nos redemit de maledicto legis, factus pro nobis maledictum: quia scriptum est: Maledictus omnis qui pendet in ligno;

14. afin que la benediction donnée à Abraham fût communiquée aux Gentils en JESUS-CHRIST, & qu'ainsi nous reçussions par la foi le Saint-Esprit qui avoit été promis.

14. ut in gentibus benedictio Abrahamæ fieret in Christo Jesu, ut pollicitationem Spiritus accipiamus per fidem.

15. Mes freres, je me servirai de l'exemple d'une chose humaine & ordinaire //

15. Fratres (secundum hominem dico) tamen hominis confir-

ψ. 11. *expl* par les seules œuvres de la loi.

mais celui qui fera ce qui est ordonné vivra.

ψ. 12. *letr.* n'est point de la foi; mais celui, &c. *Expl.* La loi ne dit point: Celui qui croira,

ψ. 15. *letr.* je parlerai selon l'homme.

matum testamentum nemo spernit, aut superordinat.

Lorsqu'un homme a fait un contrat // en bonne forme, nul ne peut ni le casser, ni y ajouter. Hebr. 9: 17.

16. Abraham dictæ sunt promissiones, & semini ejus. Non dicit: Et feminibus, quasi in multis; sed quasi in uno: Et semini tuo, qui est Christus.

16. Or les promesses de Dieu ont été faites à Abraham & à sa race. L'Écriture ne dit pas: A ceux de sa race, comme si elle en eût voulu marquer plusieurs; mais à sa race, c'est-à-dire, à l'un de sa race, qui est JESUS-CHRIST.

17. Hoc autem dico, testamentum confirmatum à Deo, quæ post quadringentos & triginta annos facta est lex, non irritum facit ad evacuandam promissionem.

17. Ce que je veux donc dire est, que Dieu ayant fait & autorisé comme un contrat & une alliance //, la loi qui n'a été donnée que quatre cens trente ans après n'a pu la rendre nulle, ni en abroger la promesse.

18. Nam si ex lege hereditas, jam non ex promissione. Abraham autem per repromissionem donavit Deus.

18. Car si c'est par la loi que l'héritage // nous est donné, ce n'est donc plus par la promesse. Or c'est par la promesse que Dieu l'a donné à Abraham.

19. Quid igitur lex? Propter transgressiones posita est, donec veniret semen, cui promiserat: ordinata per

19. Pourquoi donc la loi a-t-elle été établie? C'a été pour faire reconnoître les crimes que l'on commettoit en la

ŷ. 15. *lestr.* un testament, &c
ŷ. 17. *Grec.* touchant JESUS-CHRIST.

ŷ. 18. *expl.* L'héritage de la grace, de la justice, du salut.

violant //, jusqu'à l'avencement de ce Fils que la promesse regardoit : & cette loi a été donnée par les Anges par l'entremise d'un mediateur //.

20. Or un mediateur n'est pas d'un seul // ; & il n'y a qu'un seul Dieu.

21. La loi donc est-elle contre les promesses de Dieu ? Nullement. Car si la loi qui a été donnée avoit pu donner la vie //, on pourroit dire alors avec verité, que la justice s'obtiendrait par la loi.

22. Mais l'Ecriture a *comme* renfermé tous les hommes sous le peché, afin que ce que Dieu avoit promis, fût donné par la foi de JESUS-CHRIST à ceux qui croiroient en lui.

23. Or avant que la foi fût venue, nous étions sous la garde de la loi, qui nous tenoit renfermés //, pour nous disposer à cette foi qui devoit être revelée un jour.

✓. 19. *lestr.* pour les transgressions jusqu'à, &c. *Expl.* 1. pour les reprimer. 2. pour les faire connoître. 3. pour être une occasion qu'elles s'augmentassent, afin d'humilier l'homme superbe.

August

Ibid. *expl.* Moïse selon les uns ; JESUS-CHRIST selon les autres.

Angelos in manu mediatoris.

20. Mediator autem unius non est : Deus autem unus est.

21. Lex ergo adversus promissa Dei ? Absit. Si enim data esset lex, quæ posset vivificare, verè ex lege esset justitia.

22. Sed conclusit scriptura omnia sub peccato, ut promissio ex fide Jesu Christi daretur credentibus.

23. Prius autem quam veniret fides, sub lege custodiebamur conclusi, in eam fidem quæ revelanda erat.

✓. 20. *expl.* au lieu qu'il ne faut point de mediateur dans un traité qui se fait par un seul, ainsi que Dieu a été seul à faire cette promesse.

✓. 21. *lestr.* la justice seroit véritablement de la loi.

✓. 23. *expl.* par la crainte des menaces.

24. Itaque lex pedagogus noster fuit in Christo, ut ex fide justificemur.

25. At ubi venit fides, jam non sumus sub pedagogo.

26. Omnes enim filii Dei estis per fidem, quæ est in Christo Jesu.

27. Quicumque enim in Christo baptizati estis, Christum induistis.

28. Non est Judæus, neque Græcus, non est servus, neque liber, non est masculus, neque femina; omnes enim vos unum estis in Christo Jesu.

29. Si autem vos Christi, ergo semen Abraham estis, secundum promissionem heredes.

24. Ainsi la loi nous a servi de conducteur // pour nous mener comme des enfans à JESUS-CHRIST, afin que nous fussions justifiés par la foi.

25. Mais la foi étant venue //, nous ne sommes plus sous un conducteur // comme des enfans;

26. puisque vous êtes tous enfans de Dieu par la foi en JESUS-CHRIST.

27. Car vous tous qui avez été baptes en JESUS-CHRIST, vous avez été revêtus de JESUS-CHRIST. *Rom. 6.6.*

28. Il n'y a plus maintenant ni de Juif, ni de Gentil, ni d'esclave, ni de libre, ni d'homme, ni de femme; mais vous n'êtes tous qu'un en JESUS-CHRIST.

29. Que si vous êtes à JESUS-CHRIST, vous êtes donc la race d'Abraham //, & les heritiers selon la promesse.

¶. 24. *lett.* a été notre pedagogue en JESUS-CHRIST.
 ¶. 25. *autr.* ayant été revelée.

Ibid lett. pedagogue.
 ¶. 29. *expl.* car c'est par la foi qu'il est devenu le pere des fidelles.





SENS LITTÉRAL.

i. *O Galates insensés, qui vous a enforcelés pour vous rendre ainsi rebelles à la vérité, après que je vous ai fait voir JESUS-CHRIST si vivement dépeint devant vous, & comme crucifié à vos yeux.*

O Galates insensés, &c. Ce reproche d'imprudence ne tombe pas sur tous les Galates, mais seulement sur ceux qui s'étoient laissés persuader par les faux-docteurs, que l'on devoit allier les observations Judaïques avec l'Évangile; & c'est moins pour les irriter, que pour les obliger à reconnoître leurs égaremens.

Après que je vous ai fait voir JESUS-CHRIST, &c. par la prédication de l'Évangile, par laquelle vous avez été si parfaitement instruits des mysteres de la Religion chrétienne; mais sur-tout de la mort de JESUS-CHRIST, de sa Passion, de sa vertu, & de l'usage que vous en deviez faire pour vous en appliquer le mérite; que vous n'en auriez pas eu, pour ainsi dire, une connoissance plus entière, quand vous auriez vû crucifier JESUS-CHRIST de vos propres yeux. Quelques Peres ont traduit autrement cet endroit: *Ante quorum oculos Jesus-Christus proscriptus est*; c'est-à-dire, vous, devant les yeux de qui JESUS-CHRIST a été proscrit, ayant été crucifié parmi vous. Ce sens, qui est aussi naturel que le premier, est: Qui vous a tellement ébloui les yeux de l'esprit, que vous ayez laissé encore une fois crucifier JESUS-CHRIST par vos faux-docteurs, par le rétablissement des obser-

vances Judaïques qu'ils veulent introduire parmi vous; puisque c'est vraiment proscrire & crucifier JESUS-CHRIST derechef, que de ramener le Judaïsme, selon la doctrine de l'Apôtre. Voyez Hebr. 6. 6.

¶. 2. *Je ne veux savoir de vous qu'une seule chose. Est-ce par les œuvres de la loi que vous avez reçu le Saint-Esprit, ou par la foi que vous avez eue?*

Je ne veux savoir, &c. Le sens: Pour vous montrer par votre propre expérience, que la justice ne s'obtient point par les œuvres de la loi, comme vous le veulent persuader les faux-docteurs, souvenez-vous que vous n'avez pas reçu l'Esprit de justice & de regeneration par les œuvres de la loi, ni par vos propres merites, ni par la pratique des cérémonies légales, mais par la foi qui vous a été prêchée. Puis donc que vous-mêmes avez été justifiés par la seule foi en JESUS-CHRIST, sans les œuvres de la loi, n'est-il pas visible qu'elles ne peuvent nullement être nécessaires pour la justification, quoiqu'en disent vos faux-docteurs?

¶. 3. *Estes-vous si insensés, qu'après avoir commencé par l'esprit, vous finissiez maintenant par la chair?*

Estes-vous si insensés, &c. C'est une seconde preuve, que la justification ne s'obtient que par la foi en JESUS-CHRIST. Le sens est: Estes-vous si insensés de croire, qu'ayant reçu le premier don de la justification par un moyen tout spirituel, vous en puissiez recevoir l'accroissement par des moyens purement charnels & extérieurs, qui ne consistent qu'en des signes sensibles & corporels, sur-tout après que l'usage figuratif & sacramentel en a été aboli par JESUS-CHRIST? Voyez Philip. 3. 4.

Hebr. 7. 16. & 9. 10. L'Apôtre entend ici principalement parler des ceremonies legales ; & conclut, que les propres merites de l'homme , considerés sans la grace & sans la foi , ne sont que des œuvres de chair , puisqu'elles ne procedent que de l'homme charnel.

ψ. 4. Sera-ce donc en vain que vous avez tant souffert ? Je veux esperer que ce ne sera pas en vain.

Sera-ce donc en vain , &c. Le sens : A quoi vous servira d'avoir tant souffert de persecutions de la part des Payens pour maintenir la Religion chrétienne parmi vous , si vous souffrez maintenant qu'elle se corrompe par l'introduction du Judaïsme & des ceremonies legales , dont ces faux-docteurs vous veulent imposer la necessité ?

Je veux esperer ; &c. Il leur fait comprendre , que s'ils veulent revenir de leurs égaremens , leurs peines passées ne seront pas inutiles. *Attr.* Vous ne tirerez aucun fruit de vos souffrances , étant même en danger de vous perdre , en souffrant que la verité de l'Evangile , que vous avez défendue avec tant de force , soit corrompue ; & c'est un grand scandale à l'égard des hommes , qui n'en peuvent que mal juger , la voyant ainsi abandonnée par ceux qui l'ont soutenue avec tant de zele : ce qui merite un plus rude châtiment.

ψ. 5. Celui donc qui vous communique son Esprit, & qui fait des miracles parmi vous , le fait-il par les œuvres de la loi , ou par la foi que vous avez ouï prêcher ?

Celui donc qui vous communique son Esprit. Le sens est : Dieu se sert-il du ministere de la loi , & est-ce par le moyen de ses ceremonies , & par l'observation de ses préceptes , qu'il vous communique

les dons spirituels des langues, de prophetie, d'interpretation des Ecritures, &c. qui sont connus dans votre Eglise? Et est-ce par là qu'il opere tant de miracles parmi vous, comme la resurrection des morts? &c. N'est-il pas vrai au-contraire que ce n'est que par la predication de la foi en JESUS-CHRIST, & par l'obeissance que vous lui rendez, qu'il fait toutes ces merveilles? Et enfin, n'est-il pas visible que Dieu ne prétend confirmer par tous ces signes, que la seule doctrine de l'Evangile & de la foi, & non pas celle des œuvres de la loi; & qu'ainsi n'approuvant que la foi, il rejette entierement les œuvres de la loi?

¶. 6. *Selon qu'il est écrit d'Abraham, qu'il crut ce que Dieu lui avoit dit, & que la foi lui fut imputée à justice.*

¶. 7. *Gr. Sachez donc que ceux qui sont enfans de la foi, sont les vrais enfans d'Abraham.*

Selon qu'il est écrit Sachez donc, &c. C'est une seconde preuve, qui semble être particulièrement contre les faux-docteurs, qui vouloient persuader aux Galates la necessité de la Circoncision, sous prétexte qu'Abraham, que Dieu avoit donné à l'Eglise pour modèle de justice, avoit lui-même été circoncis, & que la Circoncision avoit été ordonnée à toute sa posterité. L'Apôtre au-contraire pour defabuser les Galates, montre évidemment par ce passage de l'Ecriture, qu'Abraham n'a point obtenu la justice par la Circoncision, mais par la foi qu'il a eue aux promesses de Dieu; & qu'ainsi ceux-là sont les veritables imitateurs & les vrais enfans spirituels, qui ne recherchent, comme lui d'être justifiés que par la foi, & non point par les œuvres de la loi. Voyez Rom. 4. 3.

¶ 8. *Aussi Dieu dans l'Écriture prévoyant qu'il justifieroit les nations par la foi, l'a annoncé par avance à Abraham, en lui disant : Toutes les nations de la terre seront benies en vous.*

Aussi..... l'a annoncé par avance à Abraham, lorsqu'il lui fit cette promesse, qui ne regardoit que l'état de l'Évangile; en lui disant : Toutes les nations de la terre, aussi-bien les Gentils que les Juifs, seront benies en vous, c'est-à-dire, justifiées ou délivrées de la malediction du peché, par l'union spirituelle qu'ils auront avec vous en imitant votre foi.

¶ 9. *Ceux qui s'appuient sur la foi, sont donc benis avec le fidelle Abraham.*

Ceux qui s'appuient sur la foi, &c. seront justifiés & benis, comme le fut Abraham.

¶ 10. *Au-lieu que tous ceux qui s'appuient sur les œuvres de la loi, sont dans la malediction; puisqu'il est écrit : Malediction sur tous ceux qui n'observent pas tout ce qui est prescrit dans le livre de la loi.*

Au-lieu que tous, &c. ne peuvent être justifiés par les œuvres de la loi, sans la foi : Dieu n'ayant proposé que ces deux voies de salut, il est évident qu'on doit recourir à celui de la foi pour être justifiés, puisqu'on ne peut trouver que malediction dans les œuvres de la loi.

Puisqu'il est écrit, &c. L'Apôtre laisse à suppléer, que ceux qui attendent leur justice des œuvres de la loi, ne la gardent point; parceque la loi sur laquelle ils s'appuient, ne leur donne pas la force de l'accomplir.

¶ 11. *Et il est clair, que nul par la loi n'est justifié devant Dieu, puisque, selon l'Écriture, le juste vit de la foi.*

Il est clair, &c. L'Apôtre prouve qu'il n'y a aucun de ceux qui s'appuient sur les œuvres de la loi, qui soit exempt de cette malediction, non seulement les scelerats & les abominables abandonnés à toute sorte de crimes, mais même ceux qui observent le plus étroitement les préceptes de la loi, comme faisoit saint Paul avant sa conversion ; *secundum legem conversatus sine querela* ; en sorte que les plus justes d'entr'eux ne le sont nullement devant Dieu, parceque pour vivre justement, il faut avoir la foi, qui est la source, la racine, & le fondement de toute justice.

Puisque, selon l'Écriture, *le juste vit de la foi*, c'est-à-dire, de la vie spirituelle, qui n'est autre que la vie juste. Or est-il que ceux qui s'appuient sur les œuvres de la loi ne peuvent pas même avoir la foi, comme il le prouve dans le verset suivant.

ψ. 12. *Or la loi ne s'appuie point sur la foi, au contraire*, elle dit : *Celui qui observera ces préceptes y trouvera la vie.*

Or la loi ne s'appuie point sur la foi, c'est-à-dire, les œuvres serviles de la loi ne s'allient point avec la foi, parcequ'elles ne sont fondées, selon le sens de l'Apôtre, que sur le propre mérite de l'homme, de qui la loi exige l'observation du précepte, sans lui donner la grace de l'accomplir ; & la foi au contraire ne vient que de la grace de JESUS-CHRIST.

Au contraire, elle dit : *Celui qui observera ses préceptes y trouvera la vie*, c'est-à-dire, une vie corporelle & sensible. *Autr.* Y trouvera la vie sauve ; car l'Apôtre dit, que la loi ne s'appuie point sur la foi, & qu'elle ne sauroit donner la véritable vie, qui est la vie de l'ame ; mais que c'est la foi qui produit la vie éternelle.

✓. 13. *Mais JESUS-CHRIST nous a rachetés de la malediction de la loi, s'étant rendu lui-même malediction pour nous, selon qu'il est écrit : Maudit est celui qui est pendu au bois.*

Mais JESUS-CHRIST nous a rachetés, &c. L'Apôtre après avoir montré que nous ne pouvons recevoir la benediction des vrais enfans d'Abraham, ni éviter la malediction de la loi, que par la foi, fait voir maintenant, que l'auteur de cette délivrance & de cette benediction est JESUS-CHRIST, & qu'il nous a mérité l'une & l'autre par sa mort. Il semble qu'il veuille faire voir l'ingratitude des Galates qui vouloient se soumettre à la loi, après que JESUS-CHRIST les en avoit délivrés au prix de son sang. C'étoit aneantir, & rendre inutile le fruit de sa Passion, puisqu'il n'a point eu d'autre but, en souffrant la mort, que de nous délivrer de la malediction de la loi, & nous rendre participans de la justice par la foi.

S'étant rendu lui-même malediction, en recevant sur lui la peine portée par la loi contre le pecheur, jusques-là même qu'il a paru aux hommes être abandonné de Dieu, & lui être en execration *pour nous*, c'est-à-dire, non seulement pour les Juifs, mais encore pour les Gentils.

Selon qu'il est écrit : Maudit est celui. Il y a dans le texte de Moïse : *Celui-là est maudit de Dieu, &c.* Il est incertain pourquoi l'Apôtre a omis le mot de *Dieu*, si c'est par respect envers JESUS-CHRIST comme il y a apparence, puisque dans toutes les maledictions de la loi, le mot de Dieu est sous-entendu sans être exprimé.

Qui est pendu au bois. Ce passage ne s'entend pas précisément du supplice de la croix, puisqu'il n'étoit

pas alors en usage parmi les Juifs, & qu'il n'est venu que des Romains; mais seulement de la suspension des corps des scelerats, qui après avoir été étranglés tout debout, ou lapidés étoient durant quelques heures suspendus à une potence ou à un poteau de bois, pour être exposés à la vûe de ceux qui n'avoient pas assisté à leur supplice. L'Apôtre en fait néanmoins une application fort juste à JESUS-CHRIST, puisque si c'étoit une infamie d'être pendu au bois, à plus forte raison en étoit-ce une plus grande d'y être supplicié, & d'y être crucifié.

vs. 14. Afin que la benediction donnée à Abraham fût communiquée aux Gentils en JESUS-CHRIST, & qu'ainsi nous reçussions par la foi le Saint-Esprit qui avoit été promis.

Afin que la benediction donnée à Abraham, qui consiste en la parfaite remission des pechés, avec la grace de vivre saintement, fût communiquée aux Gentils, en JESUS-CHRIST c'est-à-dire, à toutes les nations indifferemment, comme étant devenus ses membres par l'union spirituelle de cette sainte posterité.

Et qu'ainsi nous reçussions, &c. non par nos propres merites, ni par aucune œuvre de la loi, mais par le moyen de la foi, l'abondance & la plénitude des dons du Saint-Esprit, qui avoient été promis aux fidelles par la loi & par les Prophetes.

vs. 15. Mes freres, je me servirai de l'exemple d'une chose humaine & ordinaire. Lorsqu'un homme a fait un contrat en bonne forme, nul ne peut, ni le casser, ni y ajoûter.

Mes freres, je me servirai, &c. c'est-à-dire, je me sers de l'exemple d'une chose pratiquée ordinairement parmi les hommes, pour établir la stabilité des promesses que Dieu a faites à Abraham.

ψ. 16. *Or les promesses de Dieu ont été faites à Abraham & à sa race. L'Écriture ne dit pas : A ceux de sa race, comme si elle en eût voulu marquer plusieurs mais à sa race, c'est-à-dire, à l'un de sa race qui est JESUS-CHRIST.*

Or les promesses de Dieu ont été faites à Abraham & à sa race, c'est-à-dire, à toute la postérité spirituelle.

L'Écriture ne dit pas : A ceux de sa race, &c. Ces paroles ne sont pas de la suite du discours de l'Apôtre ; mais c'est une reflexion qu'il fait sur le passage de la Genèse, chap. 22. vers. 18. pour faire voir aux Galates, qu'il ne doit point y avoir de diversité de sentimens entre les Juifs & les Gentils, puisque les uns & les autres doivent avoir part à cette benediction, en qualité de race spirituelle d'Abraham ; mais qu'ils doivent être tous unis à JESUS-CHRIST, ne faisant avec lui par la foi & par la charité qu'un même corps mystique qui est l'Eglise, laquelle est la vraie race d'Abraham. Voyez Ephes. 2. 14. 15.

Mais... à l'un de sa race, qui est JESUS-CHRIST, considéré comme chef, joint à l'Eglise qui est son corps mystique, duquel même elle porte le nom. Voyez 1. Cor. 12. 12.

ψ. 17. *Ce que je veux donc dire est, que Dieu ayant fait & autorisé comme un contrat & une alliance, la loi qui n'a été donnée que quatre cents trente ans après, n'a pû la rendre nulle, ni en abroger la promesse.*

Ce que je veux donc dire est, &c. C'est une manière de parler de l'Apôtre, pour montrer qu'il a usé de parenthèse, comme s'il disoit : *La loi qui n'a été donnée que quatre cents trente ans après ne pût pas introduire un autre moyen d'obtenir la justice*

& le salut que celui de la foi, déjà établi par l'alliance faite avec Abraham, quand Dieu lui promit que toutes les nations seroient benies en lui. Voyez Genes. 12. 3. ch. 18. 18. & en sa race par le moyen de la foi en JESUS-CHRIST, qui étoit le fondement & le mediateur de cette alliance, & l'unique objet de la foi d'Abraham & de tous les Peres.

ψ. 18. Car si c'est par la loi que l'heritage nous est donné, ce n'est donc plus par la promesse. Or c'est par la promesse que Dieu l'a donné à Abraham.

Car si c'est par la loi que l'heritage nous est donné; &c. c'est-à-dire, que si la justice & le salut s'obtenoit par la loi, elle aneantiroit l'alliance que Dieu a faite avec Abraham, de conferer la justice par la foi à ses descendans, comme lui-même l'avoit reçue; or cette justice de la foi est incompatible avec celle de la loi, puisque l'une tire toute son origine du libre-arbitre, & l'autre au-contraire est donnée par la grace de JESUS-CHRIST; par le moyen de la foi que JESUS-CHRIST même lui inspire. Voyez Rom. 4. 13. 14.

Or c'est par la promesse, &c. L'Apôtre renverse l'objection qu'il s'étoit proposée, & nie l'hipotese que ce soit par la loi que l'heritage ait été donné à Abraham. Le sens: Ayant prouvé, comme j'ai fait, que c'est par la foi aux promesses, que l'heritage, c'est-à-dire, que le salut a été donné à Abraham, il s'ensuit necessairement que ce n'est donc plus par la loi, mais par la foi, qu'on est justifié & fait heritier des promesses.

ψ. 19. Pourquoi donc la loi a-t-elle été établie? C'a été pour faire reconnoître les crimes que l'on commettoit en la violant, jusqu'à l'avenement de ce Fils que la promesse regardoit: & cette loi a été don-

née par les Anges par l'entremise d'un mediateur.

Pourquoi donc la loi a-t-elle été établie ? puisqu'on ne peut acquérir par elle, ni par ses œuvres la justice ni le salut ?

C'a été pour faire reconnoître les crimes, &c.
L'Apôtre répond à l'objection qu'il s'est proposée, & soutient que la loi n'a pas été donnée de Dieu, pour aneantir la promesse, mais pour reprimer par des voies & des moyens extérieurs les crimes de son peuple, leur en faire connoître toute l'énormité, & les convaincre que cette loi, sans la grace de JESUS - CHRIST, de simples pecheurs qu'ils étoient, ne pouvoit les rendre que des transgresseurs; & qu'augmentant ainsi par leur pure faute, & non par aucun dessein de Dieu, le nombre & la malice de leurs pechés, ils fussent contraints de reconnoître leur impuissance, & le besoin qu'ils avoient de recourir à la grace d'un mediateur, pour accomplir cette loi, & pour obtenir la recompense promise à ses vrais observateurs.

Jusqu'à l'avenement de ce Fils que la promesse regardoit, c'est-à-dire, que cette loi n'avoit pas été donnée pour toujours durer, mais seulement jusqu'à l'avenement du Messie, & l'union de tout son corps mystique; car avant cet avenement l'Eglise encore infirme, & sujette à beaucoup de chûtes & d'erreurs, avoit besoin d'être retenue par la crainte de la punition, & par l'esperance de la récompense; au - lieu qu'étant maintenant rassemblée sous son Chef, avec lequel elle ne fait qu'un corps, elle n'a plus besoin d'autre loi que de celle de la grace & de l'amour, qui lui fait faire aisément ce que cette loi de crainte & de terreur lui commandoit, sans avoir aucun égard à son infirmité.

Et cette loi a été donnée par les Anges, &c. c'est-à-dire, que Dieu ne voulant point parler lui-même à son peuple, interposa des Anges pour la prononcer de sa part à Moïse, qui comparut pour le peuple : cette loi étoit plutôt de rigueur que de grâce ; plutôt donnée pour punir les pechés, pour les faire connoître ; & même par occasion pour en permettre l'augmentation & l'énormité, que pour en accorder la remission, & le pouvoir d'observer la justice qui y est prescrite.

ψ. 20. *Or un médiateur n'est pas d'un seul ; & il n'y a qu'un seul Dieu.*

Or un médiateur n'est pas d'un seul, &c. Le sens est : La marque visible de la contrariété qui est entre Dieu & les hommes dans la publication de la loi, c'est que d'une part Moïse y fait la fonction de médiateur, puisqu'il ne faut point d'entremetteur entre ceux qui sont de même sentiment ; & Dieu au-contre d'autre part demeurant toujours invariable sans accorder aucune grâce à ce peuple, mais plutôt exigeant de lui, à la rigueur, l'observation de sa loi, quoiqu'il en fût incapable, montre que la grâce & la vraie justice ne devoit point être donnée par le ministère de la loi, mais qu'elle étoit réservée à la foi en JESUS-CHRIST qui en est l'auteur, & qui devoit être l'unique médiateur de la réconciliation des hommes avec Dieu.

ψ. 21. *La loi donc est-elle contre les promesses de Dieu ? Nullement : car si la loi qui a été donnée avoit pu donner la vie, on pourroit dire alors avec vérité que la justice s'obtiendroit par la loi.*

La loi donc est-elle contre les promesses de Dieu, &c. Le sens est : si la loi est telle que vous la venez de décrire, elle est donc contraire aux promesses

de la grace, puisqu'il n'y a rien qui lui soit plus opposé que cette excessive rigueur, & que cette augmentation de pechés causée par la loi: ainsi elle aneantit autant qu'il est en elle la promesse de Dieu; ce qui est contraire à ce qui a été dit verset 17. Dieu a donc fait contre sa promesse, quand il a donné la loi.

Nullement: car si la loi qui a été donnée avoit pu donner la vie, &c. Par ses observations, il s'en suivroit que la justice seroit donnée par la loi, & non pas par la grace, puisque ce sont deux moyens incompatibles; & partant que la justice ne seroit plus l'effet de la promesse de Dieu, mais l'effet du propre mérite de l'homme, conduit par la seule lumière de la loi; ce qui seroit directement opposé à la promesse de Dieu faite à Abraham, de justifier ses descendans par le moyen de la foi, & non par leurs propres mérites.

v. 22. Mais l'Ecriture a comme renfermé tous les hommes sous le peché, afin que ce que Dieu avoit promis fût donné par la foi de JESUS-CHRIST à ceux qui croiroient en lui.

Mais l'Ecriture, c'est-à-dire, la loi écrite, a comme renfermé tous les hommes sous le peché, &c. C'est la réponse à la difficulté de l'objection du verset précédent: Quoique le propre effet de la loi soit de punir, de faire connoître, & d'augmenter le peché, tant s'en faut que cela ait altéré ou rendu nulle la promesse de grace; au contraire, c'est par là même que Dieu a disposé les hommes à la recevoir, puisqu'il n'a permis qu'elle opérât tous ces effets en l'homme, qu'afin de les faire recourir à la grace par la foi de JESUS-CHRIST, voyant que la loi ne servoit qu'à les engager davanage

dans le peché, & à les rendre de simples pecheurs qu'ils étoient, prévaricateurs, plus dignes de châtiement que s'ils n'avoient pas eu la loi : de sorte que bien loin qu'elle ait aneanti la promesse, elle n'a servi qu'à la mieux établir.

v. 23. Or avant que la foi fût venue, nous étions sous la garde de la loi, qui nous tenoit renfermés, pour nous disposer à cette foi qui devoit être revelée un jour.

Or : L'Apôtre continue de montrer que la loi, bien loin d'avoir tant soit peu préjudicié aux promesses de grace, elle y a servi au-contraire de disposition.

Avant que la foi fût venue, c'est-à-dire, sa manifestation, pour acquérir la justice que Dieu avoit promise à Abraham en pratiquant l'Évangile, qui a été reçu de toutes les nations ; au-lieu que cette même foi ne l'étoit que d'un fort petit nombre dans l'ancien Testament.

Nous étions sous la garde de la loi, &c. c'est-à-dire, empêchés par la sévérité de nous abandonner à tous les crimes connus aux autres nations prophanes, & retenus, comme des écoliers à l'école, dans l'observance, au-moins extérieure, de ses préceptes & de ses ceremonies, qui nous portoit toutes par leur institution à l'attente de JESUS-CHRIST, & dont Dieu se servoit pour nous disposer à recevoir la foi en son nom, lorsqu'elle seroit revelée sous l'Évangile.

v. 24. Ainsi la loi nous a servi de conducteur pour nous mener, comme des enfans, à JESUS-CHRIST, afin que nous fussions justifiés par la foi.

Ainsi la loi nous a servi de conducteur, c'est-à-dire, nous a conduit à JESUS-CHRIST, non

par l'amour, qui est le propre des enfans avancés en âge, mais par la rigueur, par les promesses, & par des choses extérieures & sensibles, comme on fait aux petits enfans; ce qui étoit plus conforme à l'infirmité de l'Eglise, comme étant dans la première enfance.

Pour nous mener, comme des enfans, à JESUS-CHRIST, c'est - à - dire, comme une occasion dont Dieu s'est voulu servir pour plusieurs, qui ont cru par là en JESUS-CHRIST, par le moyen de la grace.

Afin que nous fussions justifiés par la foi. L'Apôtre entend parler principalement de ceux qui ont cru en JESUS-CHRIST après la prédication de l'Évangile; mais il semble qu'il y comprend aussi ceux de l'ancien Testament qui appartenoient au nouveau, & qui se servoient des observations légales selon l'usage pour lequel Dieu les avoit instituées, qui étoit de porter les observateurs de la loi par tous ces signes extérieurs, à la foi de JESUS-CHRIST; puisqu'il ne faut point douter qu'ils ne fussent justifiés par la foi, comme les fidèles du nouveau Testament.

✧. 25. *Mais la foi étant venue, nous ne sommes plus sous un conducteur, comme des enfans.*

Mais la foi étant venue, &c. On pourroit objecter à l'Apôtre: Puisque la loi n'est pas contraire aux promesses & à la foi, pourquoi en exclure l'usage & la nécessité? Il répond, que comme ce n'étoit qu'un moyen de parvenir à la foi, il est inutile, & même contre la raison, d'en conserver l'usage, après avoir obtenu le don de la foi.

✧. 26. *Puisque vous êtes tous enfans de Dieu par la foi en JESUS-CHRIST.*

Puisque

Puisque vous êtes tous enfans de Dieu, &c. S. Paul fait voir, que par la foi les fidelles deviennent de vrais enfans de Dieu.

¶. 27. *Car vous tous qui avez été batisés en JESUS-CHRIST, vous avez été revêtus de JESUS-CHRIST.*

Car. Il montre encore, que par le Batême ils font profession de vivre comme JESUS-CHRIST, & par conséquent d'être ses imitateurs, & enfans de Dieu par imitation, comme il l'est par nature; mais beaucoup plus, parcequ'ils y reçoivent son Esprit, qui est l'Esprit d'adoption, qui nous donne la vraie qualité d'enfans de Dieu, & de coheritiers de JESUS-CHRIST. Voyez Rom. 8. 15. & nous fait un même corps avec lui.

Vous tous, &c. sans aucune distinction de nation; afin, que les Juifs ne pussent pas prétendre que cet avantage d'enfans avancés en âge ne regardoient qu'eux, qui avoient été, comme des petits enfans, sous la conduite servile de la loi: & que les Gentils au-moins devoient passer sous la conduite pour parvenir à cet état, & qu'ils vissent que Dieu est maître de sa grace, puisqu'il la communique à ceux mêmes qui étoient les plus éloignés de l'observation de la loi.

¶. 28. *Il n'y a plus maintenant ni de Juif ni de Gentil, ni d'esclave ni de libre, ni d'homme ni de femme; mais vous n'êtes tous qu'un en JESUS-CHRIST.*

Il n'y a plus . . . mais vous n'êtes tous, par une même foi, qu'un en JESUS-CHRIST, ayant tous été également revêtus de sa vie, & de son Esprit d'adoption par le Batême.

¶. 29. *Que si vous êtes à JESUS-CHRIST, vous*

82 EPISTRE DE S. PAUL
êtes donc la race d'Abraham, & les heritiers selon
la promesse.

Que si vous êtes, &c. Le sens : Puis donc que vous êtes membres du corps mystique de JESUS-CHRIST, dont il est le chef, il s'ensuit manifestement que vous êtes cette *race d'Abraham* dont il est parlé dans l'Écriture, & par conséquent que vous n'avez pas besoin de la marque de la Circoncision pour être reçu au nombre de ses enfans, ou pour participer ensuite à l'héritage de la grace & de la gloire qui lui a été promis, la foi en JESUS-CHRIST, qui est le vrai chef de cette race benie, étant suffisante pour vous y incorporer.

Et les heritiers selon la promesse, non selon la chair, comme les Juifs, pour hériter avec eux de la terre de Chanaan, mais comme les enfans spirituels promis à Abraham pour être les imitateurs de sa foi, & les heritiers de sa justice. D'où il s'ensuit encore, que vous devez renoncer à toutes les ceremonies extérieures & charnelles de ce peuple, & ne plus chercher l'héritage de la justice & du salut par la loi ; puisque ce seroit anéantir la promesse, qui n'est fondée que sur la pure grace de Dieu, & non sur le mérite de l'homme, ou sur les œuvres de la loi.



S E N S S P I R I T U E L.

¶ 1. *O Galates insensés, qui vous a ensorcelés pour vous rendre ainsi rebelles à la vérité, &c.*

On ne voit point que saint Paul ait parlé ailleurs dans ses lettres avec tant de force qu'il le fait ici

contre les Galates ; ce qui l'a porté à cela, c'est, selon saint Chrysostome, l'énormité de leur crime, d'avoir abandonné la foi pour suivre la loi ; mais saint Jérôme en apporte une autre raison, qui est que les Galates étoient étourdis, durs & indociles. En effet ces sortes de gens doivent être traités durement pour les faire rentrer en eux-mêmes, & les ranger à leur devoir ; c'est pour cela que notre saint Apôtre conseille à Tite son disciple d'en user de la sorte avec les Cretois : *Reprenez-les fortement*, lui dit-il, *afin qu'ils conservent la pureté de la foi*. D'où vient que Dieu dans l'ancien Testament a traité les Juifs avec tant de rigueur, si ce n'est à cause de leur opiniâtreté & de leur indocilité, que JESUS-CHRIST leur reproche en plusieurs endroits de son Evangile, & saint Estienne aussi par ces paroles foudroyantes : *Têtes dures, hommes intirconcis de cœur & d'oreilles, vous êtes tels que vos peres ont été*. Mais comme le Sauveur qui reprenoit fortement les Juifs, ne laissoit pas de les aimer tendrement, puisqu'étant sur la croix il a demandé leur pardon à son Pere : *Mon Pere, pardonnez-leur ; car ils ne savent ce qu'ils font* : De même aussi saint Estienne qui les avoit repris avec tant de vehemence, prioit Dieu dans le temps même qu'ils l'accabloient à coups de pierre, qu'il ne leur imputât point ce peché. Ainsi la charité fait des plaies salutaires pour guerir les maux de ceux qu'elle aime, comme un medecin charitable fait des incisions profondes sur son malade, sans se mettre en peine qu'il crie & qu'il s'irrite contre lui pourvû qu'il le guerisse. Mais ces rudes reprimendes ne doivent être employées que contre ceux qui sont effrontés, imprudens & obstinés : Car, comme dit saint Gregoire, il n'y a q

Præb.
L. 2. in
Epist. ad
Galas.

Tit. 2
13.

Act. 7
51.

Luc. 23
34.

Act. 7
59.

Homil.
11. in
Ezech.

que la rigueur de la reprimende qui puisse ar-
 rêter leur imprudence , & si on les traite dou-
 cement , la douceur même de cette correction
 les porte à commettre de plus grandes fautes. Ajou-
 tez à cela , que si on ne leur fait une reprimende
 forte qui les touche vivement , ils ne connoîtront
 pas le mal qu'ils ont fait. Car souvent, ajoute ce Pe-
 re , ceux qui sont effrontés ne s'apperçoivent point
 de leurs fautes, que quand on les reprend, & jugent
 que le mal qu'ils ont fait est plus ou moins grand ,
 selon qu'ils voient que la reprimende qu'on leur
 fait est plus ou moins forte. Ainsi il faut prendre
 garde de traiter avec douceur ceux qui sont doux
 & honnêtes , & avec rigueur ceux qui sont durs &
 effrontés, selon la disposition où ils se trouvent

*ψ. 2. jusqu'au 24. Je ne veux savoir de vous qu'une
 seule chose. Est-ce par les œuvres de la loi que vous avez
 reçu le Saint-Esprit , ou par la foi que vous avez
 eue ? &c.*

Saint Paul , qui a dans cette lettre le même des-
 sein que dans celle qu'il écrit aux Romains , qui est
 d'établir la nécessité de la foi , & la grace de la loi
 nouvelle préférablement à l'ancienne , fait voir
 dans ce chapitre par cinq preuves différentes , que
 l'homme n'est point justifié par les œuvres de la loi,
 mais par la foi. Mais ce que l'Apôtre dit contre
 les Juifs, on peut le dire contre les Chrétiens, qui,
 par une dévotion mal réglée, mettent en la place
 de la charité, qui est l'ame de la religion, des pra-
 tiques extérieures dans lesquelles ils mettent leur
 confiance.

Comme la foi qui nous attache à J E S U S-
 C H R I S T est toute divine , nous ne sçaurions y
 mêler rien d'humain sans la corrompre ; ainsi ceux

qui abandonnent les commandemens de Dieu pour suivre les traditions humaines, méritent justement les reproches que Notre-Seigneur faisoit aux Phariséens, de rendre inutile le commandement de Dieu *Marc. 7. 13.* par des traditions qu'eux-mêmes avoient établies. Il est vrai que JESUS-CHRIST a voulu mêler dans la religion des choses extérieures & sensibles, parce-qu'étant composés de corps & d'ame, nous devons également honorer Dieu par l'une & par l'autre de ces deux parties de nous-mêmes; mais ces choses même extérieures & sensibles doivent être considérées d'une manière spirituelle: *La chair*, dit JESUS-CHRIST, *ne sert de rien, c'est l'esprit qui vivifie.* La loi des Juifs étoit toute charnelle, celle de l'Évangile est toute spirituelle, prenons donc garde qu'*après avoir commencé par l'esprit, nous ne finissions par la chair*, & qu'ayant été incorporés à JESUS-CHRIST dans le Batême & revêtus de son Esprit, nous ne reprenions dans la suite les inclinations & les pratiques charnelles du vieil homme.

La première raison que saint Paul apporte pour convaincre les Galates, se tire de leur propre expérience; que ce n'étoit point dans la circoncision, mais dans le Batême qu'ils avoient reçu le Saint-Esprit avec ses dons. *v. 20.*

Ne peut-on pas dire à peu-près la même chose à ceux qui s'appuient sur des pratiques superstitieuses, & sur des dévotions arbitraires? Est-ce par ces moyens que Dieu veut sauver les hommes? Suffit-il de reciter de bouche quelques prières réglées pour être agréable à Dieu, si elles ne sont faites par le mouvement de son Esprit? Suffit-il pour être sauvé d'avoir recours à l'intercession des Saints auprès de Dieu, si l'on n'a soin de vivre dans la pra-

rique de ses commandemens ? Quelle assurance a-t-on de mettre toute sa confiance en d'autres moyens que dans les merites de JESUS-CHRIST, qui sont la source de la miséricorde & des graces ? Peut-on se tromper si imprudemment que de quitter les voies que Dieu a eu la bonté de nous reveler & de nous prescrire, pour suivre des routes écartées qui nous égarent ? N'est-ce pas, comme dit le Prophete, *abandonner Dieu, qui est une source d'eau vive, & se creuser des citernes entr'ouvertes, des citernes qui ne peuvent retenir l'eau ?* Que reste-t-il donc autre chose que de dire à ces sortes de personnes ce que notre saint Apôtre disoit aux Corinthiens : *Examinez-vous vous-mêmes pour reconnoître si vous êtes dans la foi ? Epreuvez-vous vous-mêmes. si ce n'est peut-être que vous fussiez déchus de ce que vous étiez. NISI forte reprobis estis.*

Jerem.
2. 13

2. Cor.
13. 5.

v. 6.

La seconde preuve par laquelle saint Paul refute les Galates, c'est l'exemple d'Abraham qui a été justifié par la foi, & non par ses œuvres. Appliquons encore cette consideration à la conduite de ceux, qui, comme les Galates, mettent leur confiance en leurs œuvres, ou en toute autre chose que dans les merites de JESUS-CHRIST, & dans les regles qu'il nous a prescrites, & disons-leur avec le même saint Paul : *Souvenez-vous de vos conducteurs qui vous ont prêché la parole de Dieu, & considerant quelle a été la fin de leur vie, imitez leur foi.* Ces conducteurs dont parle l'Apôtre, & qu'il propose pour modelles, sont les Apôtres & leurs successeurs, dont la plupart ont été martyrs : ces grands hommes dans toute leur conduite ont-ils pris d'autre guide que la parole de Dieu, qui a été pour eux & pour ceux qu'ils ont instruits la lumière qui

Hebr.
13. 7.

les a conduits & la force qui les a soutenus.

Les Pasteurs, dans toute la suite des siècles, & les Fondateurs d'Ordres, ont-ils prescrit à leurs disciples d'autres regles que celles que JESUS-CHRIST nous a données dans son Evangile? Et comme ils ont mis toute leur confiance dans les merites & la Passion de notre Sauveur, & qu'ils n'ont rien ordonné à ceux qui suivent leurs regles qui ne soit fondé sur la verité de la loi de Dieu, ceux-ci se trompent, s'ils y ajoutent quelque pratique qui s'écarte de la pureté de la foi & de la sincerité de la doctrine de ces saints hommes. Imitons leur foi & leur patience, sans mettre en eux, dans leurs vertus ou leurs miracles, la confiance qui n'est dûe qu'à Dieu par JESUS-CHRIST notre Seigneur : *Maledictus* Jerem. *qui confidit in homine.* 17. 5.

La troisième raison que saint Paul emploie pour v. 10. convaincre les Galates, se tire de la malediction que la loi prononce contre ses prévaricateurs. La loi ancienne, qui ne donnoit aucun secours pour la pratique de ses commandemens, ne laissoit pas de tenir pour maudits & execrables ceux qui manquoient à les observer; ainsi les Galates étoient bien imprudens d'abandonner les voies du salut qu'ils trouvoient dans l'Evangile, pour recourir à des observances legales, defectueuses & impuissantes, qui n'avoient aucune vertu de produire la vraie justice : N'est-ce pas ce que font encore au milieu du Christianisme plusieurs personnes, qui sans se mettre en peine de garder les commandemens de Dieu, observent exactement quelque pratique de pieté qu'il ne demande pas d'eux; & ainsi ils s'exposent à la malediction que le Prophete prononce contre eux : *Ceux qui se détournent de vos comman-*

Ps. 118. 21. demens seront maudits : MALEDICTI qui declinant à mandatis tuis.

On ne doute point que le précepte d'aimer Dieu par-dessus toutes choses ne soit nécessaire au salut ; il se trouve néanmoins des gens sans nombre , qui, comme les Galates , s'attachent à des observations extérieures , & à des pratiques humaines, sur lesquelles ils s'appuient , sans faire ce que Dieu ordonne , qui est de l'aimer , & de faire toutes les actions pour sa gloire & par le motif de la charité , sans laquelle tout ce qu'on peut faire ne sert de rien ; & par-là ils s'attirent la malediction dont l'Apôtre les menace : *Si quelqu'un n'aime point notre-Seigneur JESUS-CHRIST, qu'il soit anathème , & retranché de l'Eglise.*

Il en est de même de la quatrième raison que saint Paul avance contre les Galates , qui est que *le juste vie de la foi.* Toutes les actions extérieures de vertu , telles qu'elles soient , sont d'elles-mêmes stériles & inutiles pour le salut. La vie de l'ame ne peut se maintenir ni s'entretenir que par la demeure de l'Esprit de Dieu en nous-mêmes , qui étant l'ame de notre ame produit les bonnes œuvres qui paroissent au-dehors , par une foi vive agissante par la charité ; c'est cette foi sans laquelle il est impossible de plaire à Dieu. Car comme la vie procède du cœur , parceque cette partie est le principe de la vie , & que c'est dans l'homme ce qui vit le premier & qui meurt le dernier, ainsi le juste vie de la foi, parceque cette vertu est le principe & comme le cœur de la vie spirituelle ; & par conséquent toutes les bonnes œuvres qui ne viennent pas de ce principe ne sont bonnes qu'en apparence & devant les hommes seulement ; mais non pas devant Dieu , à qui

1. Cor. 16. 22.

1. Cor. 11.

Hebr. 11. 6.

rien n'est agreable que ce qui se fait par le mouvement de son Esprit. Si donc nous voulons être sauvés, *approchons-nous de lui avec un cœur vraiment sincere, & avec une pleine foi, ayant le cœur purifié des souillures de la mauvaise conscience par une asperision interieure du sang de JESUS-CHRIST, qui donne le prix & le merite à la foi & à toutes les autres vertus.* Hebr. 10. 22.

Enfin l'Apôtre apporte une cinquième preuve, v. 16. qui se tire de la promesse que Dieu a faite à Abraham & à sa posterité : Dieu leur a promis la justice & le salut s'ils croient en lui & s'ils lui obeissent, & non pas s'ils font les œuvres de la loi. Ainsi il s'en faut tenir à ce que Dieu promet & à ce qu'il ordonne, sans mettre sa confiance sur aucun autre moyen auquel il n'ait point attaché sa grace. Dieu n'a point promis d'autre moyen d'obtenir la justice que par la foi ; or il a établi ce moyen par l'alliance qu'il fit avec Abraham, quand il lui promit que toutes les nations seroient benies en sa race, c'est-à-dire, par JESUS-CHRIST vrai fils d'Abraham. Sans la foi en JESUS-CHRIST, on ne sçauroit avoir de part à cette benediction, & par consequent on ne sçauroit obtenir la principale, qui est la vie de la grace. Il est vrai que Dieu avoit promis à Abraham & à sa posterité une terre fertile en toutes sortes de biens, la victoire sur leurs ennemis, & une grande prosperité dans cette vie ; mais ce bonheur temporel n'étoit que la figure des biens spirituels de la grace, dont Dieu devoit combler les vrais Israelites qui étoient marqués par la posterité d'Isaac, qui figuroit JESUS-CHRIST, dans lequel toutes les nations seront benies. Unissons-nous avec une foi vive au corps de JESUS-CHRIST, par

la participation de son Esprit, & renonçons volontiers à tous ces biens que les Juifs charnels recherchoient avec tant d'ardeur; &, selon l'avis de notre saint Apôtre, *demeurons fermes & inébranlables dans la profession que nous avons faite d'espérer ce qui nous a été promis, puisque celui qui nous l'a promis est très-fidelle dans ses promesses.*

v. 24. jusqu'à la fin. Ainsi la loi nous a servi de conducteur pour nous mener comme des enfans à JESUS-CHRIST, &c.

Comment la loi est-elle inutile, si elle conduit à JESUS-CHRIST? Il est vrai qu'on ne peut pas dire absolument que la loi soit inutile, quoique si Dieu n'y joint sa miséricorde, elle ne serve qu'à augmenter le péché; la connoissance que la loi en donne n'étant pas capable d'empêcher l'homme de le commettre. Mais parcequ'elle est semblable à un maître qui conduit un enfant à l'école par la crainte du châtement, cet enfant ne laissant pas d'aller à l'école, quoiqu'il la haïsse; de même aussi les hommes, en s'accoutumant d'observer, quoiqu'à regret, les préceptes de la loi, profitent de cette connoissance, quand il plaît à Dieu de la leur faire aimer, en changeant leur crainte en son amour, par lequel seul ils la peuvent accomplir véritablement: non que les œuvres de la loi puissent contribuer à nous faire obtenir la grace d'aimer Dieu, laquelle nous ne pouvons recevoir que par une

Hebr.

20. 23.

Rom. 3. 1.

nous change le cœur : c'est pourquoy il est dangereux de donner la connoissance des verités divines aux personnes qu'on voit qui ne les aiment pas , étant nécessaire de les disposer à régler leur vie avant que de les instruire , de-peur qu'ils n'en abusent ; ç'a été l'usage des saints Peres & de tous les sages Directeurs , qui ont suivi en cela l'avis que JESUS-CHRIST en a donné à ses Apôtres , *Ne donnez point les choses saintes aux chiens , & ne jetez point vos perles devant les pourceaux , de-peur qu'ils ne les foulent aux pieds.* Il faut prendre garde d'exposer ni la verité ni les saints mysteres au mépris des impies.

Matth. 6.



CHAPITRE IV.

1. **D**ico autem : Quanto tempore heres parvulus est, nihil differt à servo, cum sit dominus omnium ;

2. sed sub tutoribus & actoribus est, usque ad præfinitum tempus à patre.

3. Ita & nos cum essemus parvuli, sub elementis mundi eramus servientes.

1. **J**E dis de plus : † Tant que l'heritier est encore enfant //, il n'est point different d'un serviteur //, quoiqu'il soit le maître de tout ;

2. mais il est sous la puissance des tuteurs & des curateurs jusqu'au temps marqué par son pere.

3. Ainsi lorsque nous étions encore enfans , nous étions assujettis // aux premières & plus grossières instructions

† Dim.
dans l'O.
ctave de
Noel.
Veille
des Rois

†. 1. *lestr.* petit, en bas âge.
Ibid. *antr.* esclave.

†. 3. *lestr.* sous les élémens du monde, on appelle les élémens les lettres, ou les premières no-

tions des sciences qu'on apprend aux enfans, & l'Apôtre a encore mis ce mot dans le même sens aux Hebr. 5. 12.

que Dieu a données au monde.

4. Mais lorsque les temps // ont été accomplis, Dieu a envoyé son Fils formé d'une femme, & assujetti à la loi,

5. pour racheter ceux qui étoient sous la loi, & pour nous rendre enfans adoptifs//.

6. Et parceque vous êtes enfans, Dieu a envoyé dans vos cœurs l'Esprit de son Fils, qui crie : Mon Pere, mon Pere //.

7. *Aucun de vous* n'est donc point maintenant serviteur, mais enfant. Que s'il est enfant, il est aussi heritier de Dieu par JESUS-CHRIST ¶ //.

8. Autrefois lorsque vous ne connoissiez point Dieu, vous étiez assujettis à ceux qui n'étoient point véritablement // dieux.

9. Mais après que vous avez connu Dieu, ou plutôt que vous avez été connus de lui, comment vous tournez-vous vers ces observations légales, défectueuses & impuissantes //, auxquelles vous vou-

4. At ubi venit plenitudo temporis, misit Deus Filium suum, factum ex muliere, factum sub lege,

5. ut eos, qui sub lege erant, redimeret, ut adoptionem filiorum reciperemus.

6. Quoniam autem estis filii, misit Deus Spiritum Filii sui in corda vestra, clamantem : Abba, Pater.

7. Itaque jam non est servus, sed filius. Quod si filius, & heres per Deum.

8. Sed tunc quidem ignorantes Deum, iis, qui naturâ non sunt dii, serviebatis.

9. Nunc autem cum cognoveritis Deum, immò cogniti sitis à Deo, quomodo convertimini iterùm ad infirma & egena elementa, quibus denuò servire vultis?

†. 4. *expl.* où l'heritier devoit entrer en possession de ses biens.

†. 5. *lett.* afin que nous reçussions l'adoption des enfans.

†. 6. *lett.* Abba, Pere.

†. 7. *lett.* per Deum.

†. 8. *lett.* par leur nature.

†. 9. *lett.* éléments foibles & pauvres.

lez vous assujettir par une nouvelle servitude ?

10. Dies observatis, & menses & tempora, & annos.

10. Vous observez les jours & les mois, les saisons & les années :

11. Timeo vos, ne forte sine causa laboraverim in vobis.

11. j'apprehende pour vous, que je n'aie peut-être travaillé en vain parmi vous.

12. Estote sicut ego, quia & ego sicut vos; fratres, obsecro vos: Nihil me læsistis.

12. Soyez envers moi, comme je suis envers vous. Je vous en prie, mes freres. Vous ne m'avez jamais offensé en aucune chose.

13. Scitis autem, quia per infirmitatem carnis evangelizavi vobis jam pridem, & tentationem vestram in carne mea,

13. Vous savez que lorsque je vous ai annoncé premièrement l'Evangile, ç'a été parmi les persecutions & les afflictions de la chair,

14. non sprevisistis, neque respuistis: sed sicut Angelum Dei excepistis me, sicut Christum Jesum.

14. & que vous ne m'avez point méprisé, ni rejeté à cause de ces épreuves que je souffrois en ma chair: mais vous m'avez reçu comme un Ange de Dieu, comme JESUS-CHRIST même.

15. Ubi est ergo beatitudo vestra? Testimonium enim perhibeo vobis, quia si fieri posset, oculos vestros e-

15. Où est donc le temps où vous vous estimiez si heureux? Car je puis vous rendre ce témoignage, que vous

†. 12. *lestr.* soyez comme moi, car je suis comme vous.

†. 13. *lestr.* l'infirmité de la chair.

†. 14. *lestr.* ni rejeté votre tentation dans ma chair, c'est-à-

dire, vous ne m'avez point rejeté à cause de mes afflictions qui vous pouvoient être un sujet de tentation.

†. 15. *lestr.* votre beatitude,

étiez prêts alors, s'il eût été possible, de vous arracher les yeux, pour me les donner.

16. Suis-je donc devenu votre ennemi, parceque je vous ai dit la vérité ?

17. Ils s'attachent fortement à vous : mais ce n'est pas d'une bonne affection, puisqu'ils veulent vous séparer de nous, afin que vous vous attachiez fortement à eux.

18. Je veux que vous soyez zelés pour les gens-de-bien dans le bien, en tout temps, & non pas seulement quand je suis parmi vous,

19. mes petits enfans, pour qui je sens de nouveau les douleurs de l'enfantement, jusqu'à ce que JESUS-CHRIST soit formé dans vous.

20. Je voudrois maintenant être avec vous pour diversifier mes paroles selon vos besoins ; car je suis en peine comment je vous dois parler.

21. Dites-moi, je vous prie, vous qui voulez être

ruissetis, & dedissetis mihi.

16. Ergo inimicus vobis factus sum ; verum dicens vobis ?

17. Æmulantur vos non bene : sed excludere vos volunt, ut illos æmulemini.

18. Bonum autem æmulamini in bono semper ; & non tantum cum præsens sum apud vos,

19. filioli mei, quos iterum parturio, donec formetur Christus in vobis.

20. Vellem autem esse apud vos modò : & mutare vocem meam : quoniam confundor in vobis.

21. Dicitè mihi ; qui sub lege vultis esse ?

†. 18. *lett.* il est bon d'avoir de la jalousie pour le bien en tout temps, & non seulement quand.

†. 20. *lett.* & changer ma voix car je suis dans l'inquietude pour vous.

Regem non legistis ?

sous la loi : N'entendez-vous point *ce que dit* la loi ?

22. Scriptum est enim quoniam Abraham duos filios habuit, unum de ancilla, & unum de libera.

22. Car † il est écrit, qu'Abraham a eu deux fils, l'un de la servante, & l'autre de la *femme* libre.

† 4. Dim. de Carême. Gen. 16. 15. *[ibid. 28]*

23. Sed qui de ancilla, secundum carnem natus est : qui autem de libera, per re-promissionem.

23. Mais celui qui nâquit de la servante, nâquit selon la chair ; & celui qui nâquit de la *femme* libre, nâquit *en vertu* de la promesse de Dieu //.

24. Quæ sunt per allegoriam dicta : hæc enim sunt duo testamenta, unum quidem in monte Sina, in servitutem generans, quæ est Agar.

24. Tout ceci est une allegorie : car ces deux femmes sont les deux alliances, dont la première qui a été établie sur le mont de Sina, & qui n'engendre que des esclaves, est figurée par Agar.

25. Sina enim mons est in Arabia, qui conjunctus est ei, quæ nunc est Jerusalem, & servit cum filiis suis.

25. Car // Sina est une montagne d'Arabie, qui représente la Jerusalem d'ici-bas, qui est esclave avec ses enfans :

26. illa autem, quæ factum est, Jerusalem, libera est ; quæ est mater nostra.

26. au-lieu que la Jerusalem d'en-haut // est *vraiment* libre ; & c'est elle qui est notre mere.

27. Scriptum est enim : Latere, sterilis, quæ non parit : erum-

27. Car il est écrit : Ré- *Isai. 54* jouissez-vous, sterile, qui n'enfantiez point : poussez

†. 23. expl. par miracle en la même que Sina.

†. 23. expl. par miracle en la même que Sina.

†. 25. Grec. Agar est en figure

†. 26. expl. l'Eglise chrétienne,

des cris de joie , vous qui ne deveniez point mere ; parce- que celle qui étoit delaiïée , a plus d'enfans que celle qui a un mari.

28. Nous sommes donc , mes freres , les enfans de la promesse ; figurés dans Isaac //.

29. Et comme alors celui qui étoit né selon la chair , perfecutoit celui *qui étoit né* selon l'esprit , il en arrive de même encore aujourd'hui.

30. Mais que dit l'Écriture ? Chassez la servante & son fils ; car le fils de la servante ne sera point heritier avec le fils de la *femme* libre.

31. Or , mes freres , nous ne sommes point les enfans de la servante , mais de la *femme* libre : & c'est J E S U S- C H R I S T qui nous a acquis cette liberté ¶.

¶. 28. *lett.* selon Isaac.



SENS LITTE R A L.

¶. 1. *J E* dis de plus : Tant que l'heritier est encore enfant , il n'est point different d'un serviteur , quoiqu'il soit le maître de tout.

pe , & clama , quæ non parturis ; quia multi filii desertæ , magis quàm ejus quæ habet virum.

28. Nos autem , fratres , secundum Isaac , promissionis filii sumus.

29. Sed quomodo tunc is , qui secundum carnem natus fuerat , persequebatur eum , qui secundum spiritum , ita & nunc.

30. Sed quid dicit scriptura ? Ejice ancillam , & filium ejus ; non enim heres erit filius ancillæ cum filio liberæ.

31. Itaque , fratres , non sumus ancillæ filii , sed liberæ ; quâ libertate Christus nos liberavit.

Rom. 9.
8.

Gen. 21.
10.

Je dis de plus : Tant que l'heritier est encore enfant, c'est-à-dire, mineur, en bas-âge, il n'est point différent d'un serviteur, quant à l'usage de ses droits, dont il n'a ni la connoissance, ni le maniment; & quant à la conduite de sa personne, qui est tenue dans une étroite sujettion. Qui delicatè à pueritia nutrit servum suum, postea sentiet eum contumacem Prov. 29. 21.

Quoiqu'il soit le maître de tout, en qualité d'heritier de son pere, tout lui étant acquis par droit d'heritage.

¶ 2. *Mais il est sous la puissance des tuteurs & des curateurs, jusqu'au temps marqué par son pere.*

Mais il est sous la puissance, &c. c'est-à-dire, qu'il ne peut ni disposer de sa personne, ni de son bien, & qu'il est soumis en toute chose à ceux qui sont chargés de sa conduite.

Jusqu'au temps marqué par son pere. C'étoit l'ancienne coutume, que le pere avant sa mort, ou avant quelque grand voyage, marquoit les tuteurs, & le temps que devoit durer la tutelle. L'application que l'Apôtre en fait à Dieu est plus naturelle, en ne supposant pas la mort du pere. C'est une espece de similitude. Voyez Matth. 21. 33.

¶ 3. *Ainsi lorsque nous étions encore enfans, nous étions assujettis aux premieres & plus grossieres instructions que Dieu a données au monde.*

Ainsi lorsque nous étions encore enfans, c'est-à-dire, en bas-âge, ou que le corps de l'Eglise étoit dans son commencement, ne contenant encore qu'une partie des fidelles, qui étoient sujets à de grandes erreurs à & de grandes foiblesses, manquant de la force & de la plénitude de l'Esprit de Dieu pour se conduire.

Nous étions assujettis aux premières & plus grossières instructions ; c'est-à-dire, Dieu pour lors conduisoit extérieurement l'Eglise d'une manière servile, & proportionnée à son infirmité & à son bas-âge, l'assujettissant sous de très-grièves peines, à des observances terrestres & charnelles, comme aux victimes, purifications, &c. afin de la disposer par toutes ces observations, comme par de premiers élémens ou rudimens, à la connoissance & à l'attente de la plénitude des biens dont elle devoit jouir un jour sous le regne de JESUS-CHRIST, n'y ayant rien dans toutes ces observations qui n'en fût la figure.

1. Cor.
5. 10.

Que Dieu a données au monde. Let. Sous les élémens du monde, c'est-à-dire, sensibles & charnels, qui n'étoient que pour un temps connus aux Juifs & aux Payens, exprimés par le monde. Non utique fornicatoribus hujus mundi, &c.

¶. 4. Mais lorsque les temps ont été accomplis ; Dieu à envoyé son Fils formé d'une femme, & assujetti à la loi.

Mais lorsque les temps ont été accomplis, c'est-à-dire, la fin de la minorité de l'Eglise, dont le temps étoit préfix, & ordonné de Dieu, qui est ici comparé au pere, qui marque le temps que son fils doit demeurer mineur. Voyez 1. Cor. 10. 11.

Dieu a envoyé son Fils, égal à lui en toutes choses. Voyez Philip. 2. 6. c'est-à-dire, que Dieu le Pere a voulu que son Fils, auparavant inconnu aux hommes, se rendît visible à eux, en prenant la nature humaine, & en se faisant homme, comme eux ; parcequ'il étoit fort convenable, que le Fils naturel fût le chef des enfans adoptifs, & que ce fût lui-même qui fût le mediateur de cette ado-

ption, afin qu'il fût le premier en toutes choses. Voyez Rom. 8. 29. & Col. 1. 14. 15. 16.

Formé d'une femme, c'est-à-dire, de la sainte Vierge, par la seule opération du Saint-Esprit, quant à la nature humaine. Voyez Genes. 3. 15. Isa. 7. 14. Mich. 5. 2. 3. Rom. 1. 3.

Et assujetti à la loi, par sa propre volonté, & non par aucune obligation. *Filius hominis Dominus etiam sabbati.* Mattb. 12. 8. Marc. 2. 28.

¶ 5. *Pour racheter ceux qui étoient sous la loi, & pour nous rendre ses enfans adoptifs.*

Pour racheter ceux qui étoient sous la loi, c'est-à-dire : La cause pour laquelle le Fils de Dieu s'est soumis lui-même à l'observance étroite de la loi, a été pour préserver son Eglise de toutes les transgressions de cette loi ; & par le mérite de sa parfaite obéissance, lui obtenir la grace de vivre saintement ; & la délivrer de l'esprit de crainte, & du joug pesant & insupportable de la pratique des ceremonies & des observations legales.

Et pour nous rendre enfans adoptifs, c'est-à-dire, afin que nous reçussions, tant Juifs que Gentils, non seulement la qualité d'enfans adoptifs, que l'Eglise possédoit déjà pendant qu'elle étoit dans son enfance, par la foi en l'avenement de J E S U S-CHRIST, mais l'usage & la libre jouissance de cette adoption, étant pleinement affranchis de la servitude de la loi, & étant rendus participans des biens & des graces propres au nouveau Testament, & sur-tout de la charité.

¶ 6. *Et parceque vous êtes enfans, Dieu a envoyé dans vos cœurs l'Esprit de son Fils, qui crie : Mon Pere, mon Pere.*

Et parceque vous êtes enfans, c'est-à-dire, en-

fans par adoption. L'Apôtre explique en quoi consiste principalement le don d'adoption dont jouissent les fidèles, & sur-tout les Galates, de qui il parle proprement dans ce verset.

Dieu a envoyé dans vos cœurs, &c. c'est-à-dire : Dieu vous ayant fait la grace de vous recevoir au nombre de ses enfans adoptifs, il a voulu que les dons spirituels, communiqués en abondance à son Fils naturel, vous fussent aussi accordés par son moyen ; & que le Saint-Esprit qui procede du Fils aussi-bien que du Pere, residât avec ses dons dans vos cœurs, pour vous inspirer un veritable amour, qui vous fît recourir à Dieu par la priere & dans une sainte confiance, comme à votre Pere.

¶. 7. *Aucun de vous n'est donc maintenant serviteur, mais enfant. Que s'il est enfant, il est aussi heritier de Dieu par JESUS-CHRIST.*

Aucun de vous *n'est donc point maintenant serviteur, &c.* L'Apôtre, après avoir montré que tous les Chrétiens, & sur-tout les Galates, ont reçu la dignité & tous les droits d'enfans de Dieu, il conclut de cette verité, qu'ils ne sont plus dans l'état de servitude, comme étoit l'Eglise avant la venue de JESUS-CHRIST, ni par consequent obligés à l'observation de la loi, qui n'étoit propre qu'à cet état.

Que s'il est enfant, il est aussi heritier, &c. ayant la qualité d'enfant, & jouissant pleinement, comme vous faites, du don de l'adoption ; ce qui vous donne part à l'heritage celeste, promis aux enfans spirituels d'Abraham par la foi que vous avez en JESUS-CHRIST, & par l'union que vous avez avec lui en qualité de freres adoptés ; puisqu'étant freres de JESUS-CHRIST, vous êtes aussi les

coheritiers, sans avoir besoin d'observer les ceremonies legales.

¶ 8. *Autrefois, lorsque vous ne connoissiez point Dieu, vous étiez assujettis à ceux qui n'étoient point veritablement dieux.*

Autrefois, &c. c'est-à-dire, dans le temps que l'Eglise étoit encore dans sa minorité, & qu'elle étoit assujettie aux observances exterieures de la loi, & avant que JESUS-CHRIST fût venu pour le ministère de la redemption; vous, Galates, étiez dans une servitude bien plus honteuse & bien plus dure que les Juifs; puisqu'étant dans l'ignorance du vrai Dieu, vous serviez à de fausses divinités: ainsi vous êtes encore plus obligés qu'eux à reconnoître ce bienfait, & à n'en point abuser.

¶ 9. *Mais après que vous avez connu Dieu, ou plutôt que vous avez été connus de lui, comment vous tournez-vous vers ces observations legales, défectueuses & impuissantes, auxquelles vous voulez vous assujettir par une nouvelle servitude?*

Mais après que vous avez connu Dieu, par la foi vive qu'il a produite en vous par le moyen de la prédication de l'Evangile, & par les effets miraculeux qu'il a operés parmi vous.

On plutôt que vous avez été connus de lui, c'est-à-dire, approuvés & choisis de Dieu pour son peuple par sa pure grace, aussi-bien que les Juifs fidelles. Il semble que l'Apôtre dise ceci, pour faire connoître aux Galates qu'ils ne sont pas parvenus à la connoissance de Dieu par leur industrie, ni par aucun merite de leur part; mais que ç'a été par la pure bonté de Dieu, qui les a regardés le premier des yeux de sa misericorde, afin de les porter plus vivement à ne pas abuser de ce grand

benefice. Voyez Exod. 33. 12. 17. Matth. 7. 23. Rom. 11. 2. & ailleurs.

Comment vous tournez-vous vers ces observations legales? &c. qui n'ont jamais eu la vertu de produire la vraie justice, ni de conferer les richesses spirituelles du nouveau Testament, qui sont les divers dons du Saint-Esprit, & qui ne servent plus même à les figurer, comme dans l'ancien Testament; puisque la figure est inutile, quand on possède la réalité. Or quand il dit que les Galates veulent retourner à ces élemens grossiers; ce n'est pas qu'ils eussent jamais pratiqué les ceremonies Judaïques, mais parcequ'étant Payens ils en observoient plusieurs semblables, comme la difference des viandes, & des jours, les diverses purifications, & les sacrifices, & même en quelque maniere la Circoncision.

Ausquelles vous voulez vous assujettir, non pas de la même maniere, puisque ce n'est pas pour rendre aucun service aux idoles, comme vous faisiez autrefois; mais en vous assujettissant, comme des esclaves, à ces élemens grossiers & à ces ceremonies Judaïques: ce qui est une espece d'idolatrie de s'y soumettre, & de les regarder comme nécessaires au salut.

Par une nouvelle servitude, c'est-à-dire, après y avoir renoncé, & professé une foi toute contraire. Voyez Philem. 3. 14. 16.

ψ. 10. *Vous observez les jours & les mois, les saisons & les années.*

Vous observez les jours & les mois, &c. comme les Juifs, c'est-à-dire: Vous gardez religieusement les jours du Sabbat, des Nouvelles-Lunes, des Tabernacles & des autres Fêtes. La septième

année, qu'on appelloit de Remission, & les autres ceremonies Judaïques, croyant obtenir la vraie justice par ces observations, comme par un moyen différent de celui de la foi, & sans lequel la foi n'est pas suffisante pour le salut. D'où il est aisé de voir, que ce passage ne fait rien contre l'observation des Fêtes; puisque les Chrétiens ne les celebrent que par l'esprit de foi, & n'attachent aucun effet particulier à un jour plus qu'à un autre; mais attribuent toute la grace qu'ils reçoivent de l'observation des Fêtes, à la foi en JESUS-CHRIST, qui est l'auteur de toute grace; quoique cette grace s'obtienne par l'intercession des Saints, & par l'honneur qui leur est rendu. Outre que l'observation des jours dont parle l'Apôtre, étant purement figurative, & appartenant précisément à l'ancien Testament, c'étoit renverser l'ordre des choses, que de les vouloir pratiquer après la venue de JESUS-CHRIST, qui avoit accompli toutes les figures; & c'étoit en quelque maniere aneantir son avènement, & rétablir le Judaïsme, comme le prétendoient en secret les faux-apôtres: ce qui n'a nul rapport avec l'observation des Fêtes chrétiennes, qui ne sont instituées que pour exciter les peuples (qui ne peuvent vaquer tous les jours aux louanges de Dieu) à le glorifier en certains jours par l'exemple des Saints qui leur sont proposés, & à impetrier par leur intercession la grace de le mieux servir. L'Apôtre ne parle pas de plusieurs autres observations qui étoient propres aux Juifs & aux Gentils, son dessein n'étant que de faire voir aux Galates, que c'étoit retourner à leur première pratique, que d'observer toutes ces différences de jours, de temps, de mois, & d'années.

✧. 11. *J'apprehende pour vous, que je n'aie peut-être travaillé en vain parmi vous*

J'apprehende pour vous, &c. L'Apôtre expose aux Galates le peril où ils se mettoient par le rétablissement des ceremonies legales, qui détruisoit en eux le Christianisme; & afin de les attirer à pénitence, & expier la faute qu'ils avoient commise, il les exhorte de lui obeir, & de retourner en leur premier état, puisque les œuvres de la loi sont incompatibles avec la foi.

✧. 12. *Soyez envers moi comme je suis envers vous, je vous en prie, mes freres: vous ne m'avez jamais offensé en aucune chose.*

Soyez envers moi, &c. c'est-à-dire, quoique je sois Juif de naissance, je ne laisse pas de prendre la même liberté que les Gentils de m'exempter des observations legales; à plus forte raison, vous Galates, qui n'avez jamais fait aucune profession de la loi, comme moi, & qui n'y avez point été obligés par aucun devoir, n'ayant fait profession que de l'Évangile qui en abroge l'usage, ne faites pas difficulté de m'imiter dans la liberté évangélique, & dans l'exemption de ces observations. *Autr.* Soyez, je vous prie, avec moi dans la même union d'esprit & de cœur, que je suis avec vous; aimez-moi autant que je vous aime. Voyez 1. Cor. 6. 12. 13.

Je vous en prie, &c. c'est-à-dire, je pourrois user d'autorité sur vous, comme étant votre Apôtre legitime, en vous ordonnant de faire ce que je vous représente dans cette lettre; mais j'aime mieux vous en prier, pour vous faire voir que ce n'est point par d'autre motif que celui de votre salut, & que ce n'est pas par chagrin de l'injure que je pourrois avoir reçue de vous en m'abandonnant

pour vous attacher à de faux-apôtres, puisque je n'en conserve aucun ressentiment.

¶. 13. *Vous savez que lorsque je vous ai annoncé premièrement l'Évangile, ç'a été parmi les persecutions & les afflictions de la chair.*

Vous savez, &c. Le sens est: Vous ne pouvez pas supposer que j'aye aucune indisposition contre vous, puisque vous savez par vous-même à combien de perils & de dangers je me suis exposé pour vous annoncer l'Évangile.

¶. 14. *Et que vous ne m'avez point méprisé, ni rejeté à cause de ces épreuves que je souffrois en ma chair; mais vous m'avez reçu comme un Ange de Dieu, comme JESUS-CHRIST même.*

Et que vous ne m'avez point, &c. c'est-à-dire, tant s'en faut que j'aye aucun sujet de me plaindre de votre part, au-contraire je n'ai point oublié; que lorsque je commençai à vous prêcher l'Évangile, vous eûtes tant d'estime & d'amour pour moi, que nonobstant toutes les infirmités, persecutions & afflictions par lesquelles Dieu m'éprouva, bien loin de me mépriser & de me rejeter, me voyant en cet état.

Vous m'avez reçu comme un Ange de Dieu, &c. Voyez 2. Reg. 19. 27. Zacharie. 12. 8. C'est une maniere de parler hebraïque, pour montrer qu'ils lui rendirent l'honneur qui se peut rendre à un homme envoyé de la part de Dieu, & qu'ils avoient honoré son apostolat venant de JESUS-CHRIST, comme une participation de son autorité; & pour marquer aussi qu'ils avoient rendu obeissance à sa parole comme à celle de JESUS-CHRIST même. Voyez 1. Thess. 2. 13. 2. Pier. 3. 2.

¶. 15. *Où est donc le temps où vous vous estimez si heureux? Car je puis vous rendre ce témoignage*

que vous étiez prêts alors, s'il eût été possible, de vous arracher les yeux pour me les donner.

Où est donc le temps, &c. c'est-à-dire, quel sujet aviez-vous pour lors de vous estimer heureux de m'avoir pour Apôtre & pour docteur que vous n'avez encore à présent, puisque je n'ai changé ni ma doctrine ni mon affection envers vous ?

Vous étiez prêts alors de vous arracher les yeux pour me les donner, c'est-à-dire, vous n'aviez rien de si cher que vous ne m'eussiez donné en reconnaissance, & il n'y auroit rien eu de si cruel que vous n'eussiez enduré, plutôt que de perdre mon amitié, & que d'être privé de mon ministère.

ψ. 16. Suis-je donc devenu votre ennemi, parce que je vous ai dit la vérité ?

Suis-je donc devenu votre ennemi, &c. en vous disant la vérité contre la doctrine des faux-docteurs, & contre leurs mœurs profanes & charnelles ? Comment se peut-il faire que je me sois attiré votre inimitié, en vous prêchant la véritable doctrine, puisqu'autrefois c'étoit pour cela même que vous me témoigniez tant d'amour ? C'est une chose inconcevable, & qui ne peut être attribuée qu'à votre inconstance.

ψ. 17. Ils s'attachent fortement à vous ; mais ce n'est pas d'une bonne affection, puisqu'ils veulent vous séparer de nous, afin que vous vous attachiez fortement à eux.

Ils s'attachent fortement à vous, &c. c'est-à-dire : Les faux-apôtres témoignent un singulier amour pour vous, mais ce n'est qu'une ruse dont ils se servent pour couvrir l'impureté de leur cœur, afin de vous engager dans leur doctrine, & de vous captiver sous le joug des cérémonies légales.

Puisqu'ils veulent vous séparer. Lettr. vous ven-

lent exelure, &c. c'est-à-dire, vous détourner de la foi de JESUS-CHRIST, & vous séparer de la Communion de vos vrais Pasteurs, afin que vous ne soyez plus attachés qu'à eux.

¶. 18. *Je veux que vous soyez zelés pour les gens-de-bien, dans le bien, en tout temps, & non pas seulement quand je suis parmi vous.*

Je veux que vous soyez zelés pour les gens-de-bien, &c. c'est-à-dire, je ne prétend point blâmer l'amour & le zele que vous témoignez pour vos legitimes Pasteurs, puisque c'est une chose juste; mais il faut le regler d'une maniere, qu'il ne domine point l'amour que vous devez avoir pour JESUS-CHRIST, & la saine doctrine.

¶. 19. *Mes petits enfans, pour qui je sens de nouveau les douleurs de l'enfantement, jusqu'à ce que JESUS-CHRIST soit formé dans vous.*

Mes petits enfans. L'Apôtre n'exprime pas seulement par ces mots, la tendresse qu'il a pour les Galates, mais encore l'état de petits enfans où ils avoient été miserablement reduits par ces faux-docteurs; enforte qu'ils avoient besoin d'être instruits derechef des premiers élemens du Christianisme.

Pour qui je sens de nouveaux; il fait entendre qu'il avoit déjà souffert ces mêmes peines de la part des Payens & des Juifs, quand il convertit les Galates au Christianisme, *les douleurs de l'enfantement*, il entend parler des persecutions qu'il souffroit de la part des faux-apôtres, & de sa continuelle sollicitude, pour empêcher qu'ils ne fissent plus de progrès parmi les Galates, & pour trouver des moyens efficaces de les rétablir dans la pureté du Christianisme; & enfin de la tristesse qu'il avoit de les voir

Jean. 16. 21. réduits à un si pitoyable état. *Mulier cum parit, tristitiam habet.*

Jusqu'à ce que JESUS-CHRIST soit formé dans vous, & que d'infirmes que vous êtes à présent, vous soyez devenus parfaits dans la foi chrétienne, comme vous étiez avant la venue de ces faux-apôtres, & que la doctrine de JESUS-CHRIST étant entièrement rétablie parmi vous, vous imitez sa vie, en vivant purement & saintement comme lui.

ψ. 20 Je voudrais maintenant être avec vous, pour diversifier mes paroles selon vos besoins : car je suis en peine comment je vous dois parler.

Je voudrais diversifier mes paroles. Lettr. changer ma voix, selon vos besoins, c'est-à-dire, vous parler tantôt avec douceur, tantôt avec sévérité, selon les divers sujets que j'en aurois, afin de me réjouir avec vous de votre changement, & de votre retour à la vérité.

Car je suis en peine comment je vous dois parler. Lettr. je suis dans l'inquiétude pour vous, n'ayant point de nouvelles de vous, je suis en grande perplexité touchant votre état présent, & touchant ce qui vous peut arriver de la part de ces faux-docteurs, qui tâcheront de vous perdre pendant mon absence.

ψ. 21. Dites-moi, je vous prie, vous qui voulez être sous la loi ; n'entendez-vous point ce que dit la loi ?

Dites-moi, &c. Vous qui avez tant de passion pour vous soumettre aux observances de la loi, apprenez de la loi même, c'est-à-dire, des livres de Moïse, ce que vous devez faire ; & vous verrez qu'en cela même vous faites contre la loi.

¶. 22. *Car il est écrit, qu' Abraham eut deux fils, l'un de la servante, & l'autre de la femme libre.*

Car il est écrit qu' Abraham eut deux fils, &c. sans conter ceux qu'il eut de Cetura. Voyez Genes. 25. 2. qui ne font rien au sujet, puisqu'ils n'étoient pas encore au monde, quand Agar & Sara, qui font le fondement de cette allegorie, enfanterent Ismael & Haac.

¶. 23. *Mais celui qui nâquit de la servante, nâquit selon la chair; & celui qui nâquit de la femme libre, nâquit en vertu de la promesse de Dieu.*

Mais celui qui nâquit de la servante, nâquit selon la chair, c'est-à-dire, selon l'ordre naturel, & sans aucun miracle, puisqu' Abraham & Agar n'étoient ni l'un ni l'autre hors d'âge d'engendrer, & d'avoir des enfans. C'est la figure des hommes charnels, qui ne sont pas regenerés par l'esprit de Dieu, & qui étant hors d'état de grace, s'efforcent en vain d'obtenir la justice & l'heritage promis aux enfans de Dieu, par leurs propres merites & par les œuvres de la loi.

Et celui qui nâquit de la femme libre, nâquit en vertu de la promesse de Dieu, c'est-à-dire, par une pure grace & par un miracle contre l'ordre de la nature; puisqu' Abraham étoit hors d'âge de pouvoir engendrer, & que Sara non seulement étoit aussi hors d'âge de concevoir, mais qu'elle étoit encore naturellement sterile: ce qui représente les vrais fidelles, qui ont tous leur être spirituel de la grace de Dieu, tant à l'égard de leur regeneration, qu'à l'égard de toute la suite de leur vie & de leurs actions, sans qu'ils s'appuient en rien sur leur propre merite.

¶. 24. *Tout ceci est une allegorie: car ces deux femmes sont les deux alliances, dont la premiere, qui*

a été établie sur le mont Sina, & qui n'engendre que des esclaves, est figurée par Agar.

Tout ceci est une allegorie, car ces deux femmes sont les deux alliances; c'est-à-dire, la loi de Moïse, & celle de JESUS-CHRIST; elles sont nommées alliances, parceque dans toutes les deux il y intervient un pacte entre Dieu & l'homme; Dieu s'obligeant dans l'une & dans l'autre de donner la vie éternelle à l'homme, pourvû que l'homme de sa part observe sa loi; mais avec cette difference, que dans la premiere alliance il exige de l'homme l'observation de sa loi, sans s'engager à lui donner la grace de l'accomplissement, sans laquelle le pacte devenoit inutile & sans effet par la pure faute de l'homme: & dans la seconde au-contraire, en exigeant l'observation de la loi il lui donne au même-temps la grace necessaire pour l'observer; ce qui rend cette alliance ferme & éternelle. Cette difference fait que tous ceux qui sont sous la loi ancienne sont des esclaves, & ceux qui appartiennent à la nouvelle, sont les veritables enfans, par l'obeissance amoureuse & filiale qu'ils rendent à Dieu, qui les a regenerés par son Esprit.

Dont la premiere.... qui n'engendre que des esclaves, &c. parcequ'elle n'inspire à ses sectateurs que l'esprit de crainte, & non pas celui de charité propre aux veritables enfans de Dieu; d'où vient qu'elle ne les peut délivrer de la servitude du peché où ils sont déjà par leur naissance, mais au-contraire les y embarasse plus qu'ils n'étoient auparavant, les faisant prévaricateurs, de simples pecheurs qu'ils étoient.

W. 25. Car Sina est une montagne d'Arabie, qui représente la Jerusalem d'ici-bas, qui est esclave avec ses enfans.

Car, &c. Le Grec : *Agar*, est la même chose que *Sina*, montagne d'Arabie ; ce qui convient avec celle qui est maintenant à Jerusalein, en ce qu'elle & ses enfans sont également en servitude, & dans l'esclavage, & pour faire voir plus clairement le rapport allegorique qu'il y a entre Agar & l'alliance au mont de Sina, c'est que Sina porte encore le nom d'Agar ; ses habitans, Agareniens, & sa principale ville, Agra, ou, Agara ; Dieu ayant permis que le nom d'Agar demeurât à la montagne, afin de conserver la memoire de la convenance mystique qu'il y a entre elle & l'alliance de Sina : car comme Agar étoit la servante, & que toute sa posterité, qui sont les Ismaelites, étoient dans la servitude extérieure, privée de la terre promise ; ainsi Jerusalein, & tous ceux qui font profession de la loi sont dans la servitude intérieure du peché, accablés de son joug, & de la multitude de ses ceremonies & de ses observations.

¶. 26. *Au-lieu que la Jerusalein d'en-haut est vraiment libre ; & c'est elle qui est notre mere.*

Au-lieu que la Jerusalein d'en-haut, c'est-à-dire, la nouvelle alliance ; ou l'Evangile embrassé par l'Eglise, figuré par Sara, qui tire son origine du ciel, & qui a JESUS-CHRIST pour auteur, est vraiment libre, comme Sara, & affranchie de la servitude de la loi, n'inspirant plus l'esprit de crainte, comme la premiere alliance, mais celui d'amour.

Et c'est elle qui est notre mere, qui nous a tous engendrés à Dieu pour être ses enfans, & qui nous entretient & conserve dans cet état par le ministere de l'Eglise, qui est depositaire de cette alliance.

¶. 27. *Car il est écrit : Réjouissez-vous, stérile, qui n'enfantez point : poussez des cris de joie, vous qui ne deveniez point mère; parceque celle qui étoit délaissée a plus d'enfans que celle qui a un mari.*

Car il est écrit, &c. L'Apôtre montre par ce passage du Prophète, que le privilege d'engendrer ce grand nombre d'enfans spirituels, étoit réservé à l'Eglise chrétienne, ou à la nouvelle alliance embrassée par l'Eglise. Il l'appelle *stérile*, parceque le temps de sa publication & de sa fécondité miraculeuse n'étoit pas encore venu, *qui n'enfantez point; &c.* il suppose, que quoique cette alliance ait été long-temps sans paroître, & sans être publiée, elle ne laissoit pas d'être depuis le commencement du monde, puisqu'on ne pouvoit obtenir le salut que par elle; c'est-à-dire, par la foi en JESUS-CHRIST. Voyez Rom. 4. 11.

Parceque celle qui étoit délaissée, c'est-à-dire, cette alliance paroissoit exterieurement délaissée de Dieu, & qu'il ne s'en servoit pas pour remplir sa famille, comme il faisoit de la loi qui lui avoit engendré le peuple Juif, qui en étoit sectateur; de même qu'Abraham n'habitoit pas avec Sara, mais seulement avec Agar, qui lui donna une grande posterité, figure des Juifs charnels.

A plus d'enfans que celle qui a un mari; c'est-à-dire : Comme toutes les apparences exterieures sembloient marquer qu'Agar possédoit l'amitié d'Abraham; jusques-là même que Sara crut qu'il la préféreroit à elle; ainsi la premiere alliance sembloit être la bien-aimée, ayant été favorisée si long-temps de la présence de Dieu, & d'une infinité de merveilles & de benedictions temporelles.

✧. 28. *Nous sommes donc, mes freres, les enfans de la promesse, figurés dans Isaac.*

Nous sommes donc, &c. Ce verset est proprement la suite des versets 22. & 23. L'Apôtre en fait l'application aux fidelles, & sur-tout aux Galates, en ce sens : Mes freres, nous sommes enfans de la promesse, comme Isaac, & partant nous n'appartenons pas à l'alliance de la loi, pour nous laisser obliger à son observation.

✧. 29. *Et comme alors celui qui étoit né selon la chair, persecutoit celui qui étoit né selon l'esprit, il en arrive de même encore aujourd'hui.*

Et comme alors celui qui étoit né selon la chair, c'est-à-dire, Ismael, figure des Juifs charnels, attachés à la seule loi, persecutoit celui qui étoit né selon l'esprit, se mocquant de sa pieté, & le voulant attirer à son impieté par son mauvais traitement, pour lui ravir le droit d'aînesse qu'il prétendoit, & qui appartenoit à Isaac, non seulement comme fils d'Abraham selon la nature, mais aussi selon la vraie race spirituelle, comme ayant été adopté & regeneré par la vertu du Saint-Esprit.

Il en arrive de même encore aujourd'hui, parceque les Juifs vous font les mêmes persecutions pour vous attirer à leur impieté, & pour vous priver ainsi du droit de l'heritage qui vous appartient en qualité d'enfans de la promesse.

✧. 30. *Mais que dit l'Ecriture ? Chassez la servante & son fils ; car le fils de la servante ne sera point heritier avec le fils de la femme libre.*

Mais que dit l'Ecriture ? &c. Le sens est : Tout de même que Dieu voulut qu'Agar fût chassée de la maison d'Abraham avec son fils Ismael, & qu'il fût privé du droit d'heritier, parcequ'il n'étoit pas

de sa vraie race spirituelle, comme Isaac, ainsi à présent il ne veut pas que l'ancienne loi, représentée par Agar, ait rien de commun avec son Eglise, qui est sa maison, mais qu'elle en soit entièrement bannie, sans conserver aucune de ses ceremonies; & que les Juifs charnels, figurés par Ismaël, en soient entièrement exclus, sans pouvoir prétendre aucune part à l'héritage de la grace & de la gloire, n'y ayant point d'autres héritiers que les fidèles. L'Apôtre dit ceci aux Galates, afin qu'ils ne reçoivent pas le mélange que vouloient introduire les faux-docteurs de la loi avec la foi.

• *v. 31. Or, mes freres, nous ne sommes point les enfans de la servante, mais de la femme libre, & c'est JESUS-CHRIST qui nous a acquis cette liberté.*

Or mes freres, & c. Souvenez-vous que nous ne sommes point enfans de la servante, c'est-à-dire de l'ancienne alliance, ou de la vieille loi, & partant que nous ne devons souffrir aucune société, ni aucun mélange de ses sectateurs avec nous.



S E N S S P I R I T U E L.

v. 1. jusqu'au 9. JE dis de plus: Tant que l'héritier est encore enfant, il n'est point différent d'un serviteur, quoiqu'il soit le maître de tout, & c.

Pour convaincre les Galates de leur égarement, saint Paul leur fait voir la différence qui se trouve entre l'état de l'ancienne & celui de la nouvelle loi. Les Juifs qui avoient reçu une loi impuissante & inutile qui ne conduisoit personne à une parfaite justice, étoient attachés comme des enfans aux choses basses & terrestres, & ne se conduisoient que par un esprit

de servitude & de crainte. Ainsi Dieu , par une sage providence , s'accommodant à leur foiblesse & à la disposition de leur esprit , leur donna une loi conforme à leur inclination & à leur besoin ; car d'un côté il leur promet la jouissance d'une grande prospérité , un pays fertile en toutes sortes de biens & de delices , une tranquillité heureuse , & tous les autres avantages de la vie présente , tels qu'en peuvent desirer ceux qui n'en esperent point d'autres. D'un autre côté cette loi étoit chargée de tant de préceptes , que ceux qui devoient l'observer sous peine d'être rigoureusement punis , n'avoient pas le loisir de penser à autre chose , & par ce moyen Dieu les détournoit de l'idolâtrie à laquelle ils étoient portés avec grande inclination. C'étoit-là l'état de ce peuple charnel , c'étoient des ames basses & serviles qui vivoient sous cette loi de Moïse pleine de terreurs & de menaces , qui ne respiroient que les biens temporels qui leur avoient été promis , & qui ne gardoient les préceptes de leur loi que par le desir de les posséder , ou par la crainte de les perdre.

Mais depuis que la bonté de Dieu notre Sauveur , Tit. 3. 4.
& son amour pour les hommes a paru dans le monde,
 en donnant un Redempteur pour les sauver, il nous a donné une loi , dont la perfection & l'éminence l'emporte bien au-dessus de celle qui fut donnée à Moïse sur le mont de Sina. Cette première étoit écrite sur des tables de pierre , & frappoit seulement les yeux & les oreilles au-dehors, mais ne pénétrait point jusqu'au cœur , & tout l'effet qu'elle produisoit c'étoit de frapper l'esprit par la terreur des châtimens : mais la loi de J E S U S - C H R I S T , qui inspire l'amour de la justice , est écrite par le

Saint-Esprit dans le fond du cœur & de la volonté & nous fait agir par un amour libre & volontaire.

Matth.
23. 10.

Dans l'état de la Synagogue & de l'ancien Testament Dieu avoit imposé aux Juifs plusieurs préceptes ceremoniaux, qui étoient rudes & difficiles à observer. Mais la loi de JESUS-CHRIST soulage au-lieu de charger, c'est un *joug qui est doux & un fardeau qui est léger*, tant à cause du peu de préceptes qu'il impose, & qui se reduisent au seul amour de Dieu & du prochain, qu'à cause de la grace de JESUS-CHRIST, qui nous aide & nous fait agir. Dieu traitoit les Juifs en esclaves, parcequ'il les obligeoit de suivre ce qu'il leur ordonnoit, à force de menaces & de châtimens; mais il traite les

Joan. 15.
15.

Chrétiens en amis: *Je ne vous appellerai plus désormais serviteurs, dit le Sauveur à ses disciples, mais mes amis*, parcequ'en nous commandant il nous offre & nous promet le secours de sa grace pour exécuter ce qu'il commande, & nous y invite par les doux attrait de son amour.

Hebr. 11.
29.

Il faut néanmoins considérer que comme tous les Juifs ne se trouvoient pas dans la même disposition, tous les Chrétiens ne sont pas aussi dans le même état. Il y avoit & dans la loi de nature, & sous la loi de Moïse, des hommes justes qui servoient Dieu avec une piété sincère & affectueuse, l'Écriture leur ayant rendu un témoignage avantageux à cause de leur foi. Il y en avoit d'autres qui observoient exactement les commandemens de la loi, mais ce n'étoit que par une crainte servile, de peur d'être punis, ou de ne pas recevoir de Dieu les biens que la loi promettoit, & c'est-là proprement cet état de crainte & de servitude de la loi ancienne, que saint Paul oppose à l'état de la nouvelle.

alliance. Enfin il y en avoit d'autres , qui , sans craindre d'être châtiés de Dieu en violant la loi , & sans esperer d'en être récompensés en l'observant , s'abandonnoient à leurs déreglemens avec une licence impie & profane. Il y a de même dans l'état de la loi nouvelle trois sortes de Chrétiens que l'on peut comparer avec ces Juifs. Les premiers servent Dieu selon l'esprit de la nouvelle loi , non point par la crainte des peines , mais par l'amour de la justice ; ils font ce que Dieu ordonne avec plaisir , parcequ'ils sont persuadés que ses commandemens sont très - justes & très-équitables.

La seconde espece de Chrétiens , sont ceux qui n'agissant , comme les Juifs , que par des sentimens bas & terrestres , ne servent Dieu que par la crainte des peines , ou par l'esperance de jouir en repos des biens de cette vie , & quand ils se trouvent à leur aise , disent avec les Pasteurs , dont parle Zacharie ; *Beni soit le Seigneur , nous sommes devenus riches.* Zach. 14.
5.

La troisième sorte de Chrétiens , sont ceux qui faisant profession extérieure du Christianisme , vivent , comme faisoient les payens , sans craindre la colere de Dieu , & sans esperer le bonheur éternel qu'il prépare à ceux qui le servent avec un amour sincere , & *une charité qui naît d'un cœur pur.*

Ainsi il y a eu dans l'ancien Testament de véritables Chrétiens , parcequ'il y a eu des hommes justes attachés au service de Dieu par un amour sincere de la justice , comme il y a des Juifs dans le nouveau ; parcequ'il y a grand nombre de gens qui ne gardent point les commandemens de Dieu , qu

s'ils les gardent, c'est par des motifs intéressés. Mais le plus grand nombre est de ceux qui ne gardent pas même extérieurement les loix de Dieu, & qui ne méritent pas de passer pour bons Juifs. Comme nous ne savons si nous sommes dignes d'amour ou de haine, nous devons bien prendre-garde si nous n'agissons point par quelque intérêt caché, que Dieu voit dans notre cœur, & qui est capable de nous exclure de l'héritage céleste : car nous ne pouvons y prétendre, si ce n'est pas l'amour de Dieu qui domine dans notre cœur. *Nous autres Ebrétiens*, dit saint Augustin, *vous devons agir tout autrement que les Juifs, & faire par un amour volontaire & dégagé de tout intérêt, ce qui est ordonné par la loi : Non jubente lege, sed liberâ caritate.*

v. 9. jusqu'au 19. *Mais après que vous avez connu Dieu, ou plutôt que vous avez été connus de lui, comment vous tournez-vous vers ces observations légales? &c.*

Connoître Dieu, & être connu de Dieu, sont deux graces bien différentes, quoiqu'elles soient toutes deux du S. Esprit; car quoiqu'on connoisse Dieu par la foi, cette connoissance ne nous rend pas meilleurs, si Dieu ne nous reconnoît, & en ayant beaucoup au dernier jugement qui l'auront connu, & qu'il rejettera néanmoins, & condamnera aux tenebres extérieures, en leur disant, *qu'il ne les a jamais connus : NUNQUAM novi vos, discedite à me.* Tous ceux, par conséquent, qui commettent quelque injustice, encore qu'ils connoissent Dieu, ne sont point connus de lui : leur connoissance ne leur sert qu'à les rendre doublement malheureux : comme il est dit dans l'Évangile, que le serviteur, qui ne sachant pas la volonté du maître, commet quelque mal est battu : mais que celui qui, après l'avoir

*Auz de
adult.
conjug.
6. 14.*

*Math.
9. 23.*

connue, la méprise, est doublement puni; c'est pourquoi les connoissances sont fort dangereuses pour ceux qui n'ont pas la volonté de les suivre, & les mettre en pratique, étant plus utile de ne point avoir la connoissance de notre devoir, si la bonne volonté ne l'emporte au-dessus.

Mais il faut encore joindre à ces deux graces que les Galates avoient reçues, de connoitre Dieu, & d'en avoir été connus, une troisiéme, qui est la perseverance dans son devoir: la possession d'un grand bien qu'on vient à perdre par sa faute, afflige plus que si on ne l'avoit jamais eu, principalement quand c'est pour des choses de neant qu'on l'a bien voulu perdre, comme les Galates vouloient faire, en s'assujettissant aux ceremonies de la loi, au-lieu de se contenter de la foi qu'ils avoient embrassée, laquelle seule les pouvoit rendre parfaits & heureux; un tel changement qu'ils vouloient faire, bien-loin de leur acquérir une plus grande perfection, les faisoit entierement déchoir de celle qu'ils possédoient par la foi en JESUS-CHRIST. C'est ce qui arrive aussi à ceux qui ne se contentant pas du talent que Dieu leur a donné pour en faire l'usage qu'il demande d'eux, affectent d'avoir celui des autres; qui leur fait perdre le merite qu'ils pouvoient acquérir en exerçant le leur.

¶. 19. jusqu'au 22. *Mes petits enfans, pour qui je sens de nouveau les douleurs de l'enfantement, jusqu'à ce que JESUS-CHRIST soit formé dans vous, &c.*

S'il y a eu jamais un Pasteur qui ait été affamé & alteré du salut des ames, ç'a été sans doute notre grand Apôtre. Qui pourroit exprimer les travaux & les peines qu'il a supportées dans le cours de ses

prédications pour engendrer des enfans spirituels, & enfanter les ames à Dieu dans la foi & la bonne vie ? En a-t-on vû un plus compatissant aux infirmités des foibles, plus severe & terrible dans les menaces qu'il faisoit aux pecheurs, plus doux & plus charitable dans ses exhortations, plus humble dans l'exercice de sa puissance pastorale, plus élevé par un genereux mépris de toutes les choses temporelles, plus ferme dans la tolerance de toutes sortes d'adversités, & enfin plus foible en apparence, en ne s'attribuant point à lui-même ce qu'il avoit de force ? Qui peut dire quelle étoit sa douleur pour ceux qui tomboient, sa crainte pour ceux qui étoient encore fermes, son ardeur pour avancer de plus en plus à la perfection, & l'apprehension qu'il avoit de déchoir & de se relâcher ?

Saint Gregoire, expliquant ces paroles de Job :

Job. 39. Les biches se courbent pour faire sortir leur faon, & elles le mettent au jour en jettant des cris & des hurlemens ; dit, qu'elles marquent les Pasteurs des Eglises, & qu'ils sont représentés sous le nom de *biches*, & non pas de *cerfs* : parceque les vrais Pasteurs ne sont pas seulement peres par la vigueur de la discipline qu'ils exercent envers ceux qui leur sont soumis ; mais ils sont aussi de bonnes meres par les entrailles d'affection qu'ils ont envers leurs enfans spirituels ; par les travaux qu'ils souffrent pour les concevoir spirituellement ; par les fatigues qu'ils ont à les porter pour Dieu dans le sein de la charité ; & par la douleur encore plus grande qu'ils endurent à les enfanter.

Les saints Prédicateurs, dit ailleurs ce même Pere, poussent de grands cris, quand, en s'abaissant vers leurs disciples pour les prêcher, ils enfan-

rent spirituellement leurs ames, les mettent au jour de la vraie lumiere, & ne les délivrent des supplices de l'éternité que par leurs douleurs & par leurs larmes. Ils sement maintenant des pleurs, pour recueillir un jour une moisson abondante de joie : ils sont maintenant comme des biches qui enfantent dans la douleur, afin de devenir ensuite féconds en fruits spirituels. Et pour en choisir seulement un exemple entre plusieurs, dit ce grand Pape, je considere saint Paul comme une biche qui pousse des cris de douleur en faisant son faon, lorsqu'il dit : *Mes petits enfans, pour qui je sens de nouveau les douleurs de l'enfantement. . . . je voudrais maintenant être avec vous pour diversifier mes paroles selon vos besoins.* Il veut changer de voix, parcequ'en reformant ceux qu'il avoit déjà enfantés par les prédications, il les enfante de nouveau avec peine & avec douleur, en changeant en des cris aigus les paroles qu'il leur prêchoit. En effet, ajoûte ce Pere, quels ont dû être les cris de cette biche mystérieuse, qui après avoir souffert tant de peine à enfanter ces petits qu'elle avoit conçûs depuis si long-temps, les vid après cela comme rentrer dans le sein de l'iniquité ? Considerons quelle a dû être sa douleur ; & quel a été son travail, d'être obligée, après avoir mis au jour ce fruit qu'elle avoit conçu, de le faire revivre de nouveau de l'état de mort dans lequel il étoit tombé.

C'est ainsi que saint Gregoire parle de notre grand Apôtre, qu'il considere comme le modèle de tous les Pasteurs, qui doivent rendre compte à Dieu des ames qui leur sont confiées, & dont par consequent la perte ne leur doit pas être indifférente.

ÿ. 22. jusqu'au 29. *Car il est écrit qu'Abraham a eu deux fils, l'un de la servante, & l'autre de la femme libre, &c.*

C'est ici une nouvelle preuve, par laquelle saint Paul montre que les Galates ne doivent pas s'attacher à la loi de Moïse; puisque la loi elle-même ordonnoit qu'on l'abandonnât, en représentant dans Agar & Sara, dans la servante & la maîtresse, l'esprit de servitude marqué par Agar, & l'esprit de liberté designé par Sara. On peut voir ci-dessus quelle étoit la difference de ces deux états de Juifs & de Chrétiens; nous verrons ici en quoi consiste cet esprit de servitude, qui fait le caractère de la loi ancienne, & l'esprit d'amour & de liberté, qui fait celui de la nouvelle.

On peut distinguer trois sortes de servitude opposées à trois especes de liberté; la première servitude est commune à tous les hommes, qui depuis la chute de leur premier pere sont assujettis, comme toutes les autres creatures, *à la vanité*, c'est-à-dire, au déreglement de toute la nature, qui cause dans la vie présente une infinité de miseres, & l'expose continuellement à mille accidens. En effet, c'est un joug très-rude, d'être assujetti aux choses temporelles & aux necessités de la vie. Combien d'incommodités fâcheuses entraîne avec lui le corps, qui se corrompt, & tombe de jour en jour en decadence? Il est appesanti de son propre poids, fatigué du travail, incommodé des injures de l'air, affligé de maladies, abattu de langueur par la faim & la soif, qui sont des maladies mortelles auxquelles il faut remedier au-plutôt. Mais l'esprit est encore dans une condition bien plus fâcheuse: Car, comme dit le Sage, *le corps qui se corrompt*

appesantit l'ame, & cette demeure terrestre abat l'esprit dans la multiplicité des soins qui l'agitent. Tant que l'ame est dans ce corps corruptible, elle devient comme terrestre, & les différentes nécessités de cette vie malheureuse la rendent comme esclave de ses sens, & étant accablée sous ce poids, elle se porte, sans comparaison plus aisément vers les biens passagers qui sont sur la terre, que vers ce bien suprême qui est dans le ciel. Qui peut donc nier que ce ne soit là un état d'une rude servitude inévitable à tous les hommes ?

La seconde sorte de servitude est, celle du péché, qui les asservit, non seulement aux nécessités fâcheuses de la vie, mais encore à la domination tyrannique du diable, *qui les tient captifs pour en faire ce qu'il lui plaît* ; car il agit sur les méchans par des impressions tout autrement fortes que ne sont celles par lesquelles il afflige les justes qui ne lui sont point assujettis. Etrange & affreuse servitude ? Mais ce qui est plus déplorable, c'est qu'elle est volontaire, & cette méchante volonté est en un sens pire & plus pernicieuse à notre égard que le diable même ; car si l'homme ne se rendoit point esclave du péché, il ne seroit point esclave du démon ; en commettant le péché, il renonce à la loi de Dieu pour suivre les suggestions du malin esprit à qui il se livre volontairement ; & comme celui qui se livre à son ennemi sans combattre, devient son esclave & a perdu sa liberté, de même aussi celui qui s'assujettit à la tyrannie du démon en suivant ses passions déréglées, en devient esclave, & ne peut recouvrer sa liberté que par le secours de JESUS-CHRIST. Car tant que la grace du Sauveur ne délivre point le pecheur de l'esclavage du péché, il demeure,

2. Tim.

2. 26.

124 E P I S T R E D E S. P A U L
comme dit saint Pierre , *esclave de celui qui l'a
vaincu.*

La troisième sorte de servitude est celle de la loi, qui est proprement celle de ceux qui, comme les Juifs, en observent tous les préceptes & toutes les ceremonies, & qui sont irréprochables devant les hommes, mais qui ne font profession de cette régularité que par un motif de crainte fervile, & de prétention aux biens de ce monde; c'est cette espece de servitude que saint Paul considere en cet endroit, & l'oppose à la liberté des enfans de Dieu qui agissent par amour; Car c'est en quoi consiste la loi évangélique que l'Apôtre appelle *la loi parfaite & la loi de liberté*, en ce qu'elle donne le Saint-Esprit, qui fait faire avec plaisir ce qui est ordonné par les préceptes; car, comme dit saint Paul; *Où est l'Esprit de Dieu, là est la liberté.*

e. Cor. 3.
37.

Or comme il y a trois sortes de servitude, on peut aussi distinguer trois sortes de liberté ou d'affranchissement de servitude; pour ce qui regarde la première servitude, par laquelle nous sommes assujettis aux nécessités fâcheuses que le peché de notre premier pere nous a causées dans le corps & dans l'esprit, & qui nous sont communes avec tous les autres hommes, & même avec les autres creatures, nous n'en serons parfaitement délivrés qu'à notre mort & au jugement dernier; car saint Paul nous apprend, que toutes les creatures qui sont maintenant assujetties à la vanité, le sont avec esperance d'être délivrées de cet asservissement à la corruption, pour participer à la liberté de la gloire des enfans de Dieu. Nous savons, dit ce saint Apôtre, que jusqu'à maintenant toutes les creatures soupirent, & sont comme dans le travail de l'enfancement, & non seule-

ment elles , mais nous encore , qui possédons les prémices de l'esprit , nous soupirons & nous gémissons en nous-mêmes , attendant l'effet de l'adoption divine , la redemption & la délivrance de nos corps. Ainsi quoique nous ayons dès ici-bas un commencement de liberté que nous avons reçu dans le Batême , nous ne laissons pas de soupirer encore dans l'attente de cette délivrance parfaite, où Dieu essuiera les larmes de ses serviteurs , & il n'y aura plus ni gémissement ni aucune douleur. C'est pour cela que les bons Chrétiens qui se voient exposés à tant de contradictions souffrent la vie avec patience , & reçoivent la mort avec joie.

La seconde servitude, qui nous rend misérablement esclaves du péché, peut cesser en cette vie par la grace de JESUS-CHRIST. *Malheureux que je suis*, dit notre Apôtre: *Qui me délivrera de ce corps de mort*, sujet à la mort & aux afflictions du péché? *ce sera la grace de Dieu*, qui arrête la convoitise en cette vie, & l'étouffe dans l'autre: mais si la convoitise vit dans les plus grands Saints, elle ne regne que dans les pécheurs qui obéissent à ses desirs déréglés. Que faut-il qu'ils fassent pour en être dégagés? Saint Gregoire nous l'apprend par ces paroles: Pour être, dit-il, parfaitement libre de cet état de servitude, il n'y a qu'à ne rien désirer en ce monde: car l'on porte le joug d'un dur esclavage, lorsque l'on souhaite la prospérité, & qu'on craint l'adversité: mais si l'on vient à secouer le joug de tous les desirs temporels, alors on commence à jouir dès cette vie d'une certaine liberté qui consiste à ne plus être pressé du desir d'une félicité terrestre, ni de la crainte de quelque malheur temporel. C'est du joug de cette servitude, Greg. Moral. in Job. lib. 30. c. 12.

dont le Sauveur voyoit les hommes du monde si
Matth. „ oppressés, lorsqu'il leur dit dans son Evangile: *Ve-*
11. 28. „ nez à moi vous tous qui êtes fatigués, & qui êtes
 „ chargés, & je vous soulagerai, prenez mon joug sur
 „ vous, & apprenez de moi que je suis doux & hum-
 „ ble de cœur, & vous trouverez le repos de vos âmes.

C'est en effet un joug très-rude & très-dur,
 dit ce Pere, d'ambitionner les avantages de la
 terre, de vouloir retenir les biens qui s'écoulent,
 de ne s'appuyer que sur ce qui tombe, d'avoir une
 ardente passion pour les choses passageres, & de
 vouloir bien en même-temps passer avec ce qui se
 passe & s'écoule sans cesse. Il est donc vrai de dire,
 que celui-là est en liberté, qui ayant foulé aux pieds
 tous les desirs de la terre, & s'étant déchargé du
 fardeau de la convoitise des choses du monde, a
 mis son âme en un état de repos & d'assurance.
 Or les moyens de sortir de l'esclavage du peché
 pour acquérir ce repos & cette assurance sont la
 priere, l'exercice des bonnes œuvres, & les tra-
 vaux de la pénitence.

La troisième espece d'esclavage qui ne regarde
 pas tous les méchans & qui violent ouvertement la
 loi de Dieu, mais seulement ceux qui se condui-
 sent par l'esprit de la loi ancienne, trouve sa déli-
 vrance dans l'esprit de charité qui leur manque,
 ils demeureront toujours esclaves, tant qu'ils crain-
 dront Dieu comme un maître redoutable, & ne l'ai-
Rom. 8. meront point comme des enfans aiment leur pere.
15. Vous n'avez point reçu l'esprit de servitude, dit notre
 saint Apôtre, comme lorsque vous avez reçu la loi
 sur le Mont Sinai, mais vous avez reçu l'esprit d'a-
 doption des enfans, par lequel nous crions: *Abba,*
 c'est-à-dire, mon pere. Le caractère de la loi an-

tienne & de ceux qui suivent son esprit, c'est la crainte & la défiance; celui de la loi nouvelle & des enfans de Dieu, c'est l'amour & la confiance; c'est ce qui distingue la femme libre d'avec la servante, les Chrétiens d'avec les Juifs, & ceux qui leur ressemblent. L'Esprit de Dieu doit être le principe de toutes nos actions, & nous n'avons point de meilleure marque pour reconnoître si nous sommes à Dieu, que si dans toute notre conduite nous agissons par son Esprit; *car tous ceux qui sont possédés par l'Esprit de Dieu sont enfans de Dieu.*

Rom. 8.
14.

v. 29. jusqu'à la fin. *Et comme alors celui qui étoit né selon la chair persécutoit celui qui étoit né selon l'Esprit, il en arrive de même encore aujourd'hui, &c.*

Saint Paul nous apprend ici une chose dont il n'étoit point parlé dans toute l'Écriture; sçavoir, qu'Ismael persécutoit Isaac: car l'Écriture dit seulement que Sara ayant trouvé qu'Ismael se jouoit avec son fils Isaac, elle demanda à Abraham de chasser la mere & le fils, ce qui nous fait voir quel étoit ce jeu & comment on le doit expliquer; de même que celui dont il est parlé dans l'histoire des Rois qu'Abner proposa à Joab, que leurs jeunes soldats jouassent ensemble. *Ludant pueri*, c'est-à-dire, qu'ils combattissent; car en effet l'offre d'Abner ayant été acceptée par Joab, & tous deux ayant choisi de leur armée des soldats pour se jouer, ils perirent tous dans ce jeu. Or la raison qu'Ismael avoit de persécuter Isaac, étoit qu'il voyoit qu'il seroit la cause pourquoi il ne posséderoit point l'héritage de son pere Abraham, c'a été le même sujet qui a fait que les Juifs ont persécuté les Chrétiens; la jalousie qu'ils ont eu contre eux à cause des grandes benedictions qu'il leur fai-

Gen. 21.
10.

2. Reg.
2. 14.

soit, les préférant à eux, les a rendus irreconciliables. Cette guerre n'est pas seulement commune entre les Juifs & les Chrétiens, mais aussi entre les bons & les méchants; elle a commencé dès la naissance du monde, & continuera jusqu'à la fin des siècles. *Tous ceux*, dit saint Paul, *qui veulent vivre avec piété en JESUS-CHRIST seront persécutés.* Comme il y aura toujours des méchants dans le monde, les bons en seront toujours persécutés. Abel dès le commencement fut tué par son frere, & tous les autres justes qui vivoient de la foi dans la loi ancienne ont été traités de même, *les uns ont été cruellement tourmentés; les autres ont souffert les maqueries & les fouets, les chaînes & les prisons. Ils ont été lapidés, ils ont été sciés, ils ont été éprouvés en toute maniere, étant abandonnés, affligés, persécutés, eux dont le monde n'étoit pas digne, parcequ'ils faisoient profession de vivre dans la vraie piété.*

Il en est de même dans l'Eglise depuis la venue de JESUS-CHRIST, lui-même qui *a été en bute à la contradiction des hommes, a souffert cette contradiction de la part des pecheurs* qui se sont élevés contre lui, comme le dit saint Paul; il a été dans tout le temps de sa prédication comme un but, contre lequel ses ennemis ont lancé tous les traits de leur fureur, *quasi signum ad sagittam*, jusqu'à ce qu'enfin ils l'ont fait crucifier. Les Apôtres & les premiers Chrétiens ont reçu les mêmes traitemens de la part des Juifs & des incredules; & un nombre infini de Martyrs & de Confesseurs ont souffert avec un courage invincible les tourmens & la mort pour la veritable Religion, & pour la pureté de l'Evangile; & si l'on demande d'où vient que les bons sont maltraités par les méchants, le Sage nous en découvre

découvrir la cause, en faisant parler les méchans de la sorte: *Faisons tomber le juste dans nos pièges*, Sap. 17. parcequ'il nous est incommode, qu'il est contraire à 12. notre maniere de vie, qu'il nous reproche les violemment de la loi, & qu'il nous deshonne en décrivant les fautes de notre conduite. Sa seule vûe nous est insupportable, parceque sa vie n'est point semblable à celle des autres, & qu'il suit une conduite toute differente: il nous considere comme des gens qui ne s'occupent qu'à des niaiseries, & il s'abstient de notre maniere de vie comme d'une chose impure. C'est-là ce qui est cause que les gens - de - bien de tout temps ont été à charge aux méchans; la difference de leurs sentimens & de leur vie ne permet pas qu'ils puissent jamais s'accorder ensemble, s'ils le font quelquefois, ce n'est qu'en apparence & pour des interêts humains, étant au fonds du cœur irreconciliables: Ainsi les Galates avoient grand tort de vouloir accorder deux choses aussi opposées & inalliables qu'est la loi avec la foi, & les mettre en même rang, comme si l'enfant de la servante pouvoit subsister avec le fils de la femme libre, & avoir part à l'heritage avec lui.



CHAPITRE V.

1. **S**Tate, & nolite
iterùm jugo ser-
vitutis contineri.

1. **T**enez-vous-en là, & ne vous mettez point sous le joug d'une nouvelle servitude.

2. Ecce ego Paulus

2. Car je vous dis, moi

• 1. expl. de la loi de Moïse.

AR. 15. Paul, que si vous vous faites circoncire, JESUS-CHRIST ne vous servira de rien.

dico vobis : quoniam si circumcidamini, Christus vobis nihil proderit.

3. Et de plus, je declare à tout homme qui se fera circoncire //, qu'il est obligé de garder toute la loi.

3. Testificor autem rursus omni homini circumcidenti se, quoniam debitor est universæ legis faciendæ.

4. Vous qui voulez être justifiés par la loi, vous n'avez plus de part à JESUS-CHRIST //, vous êtes déchus de la grace.

4. Evacuati estis à Christo, qui in lege justificamini, à gratia excidistis.

5. Mais pour nous, c'est en vertu de la foi que nous espérons recevoir du Saint-Esprit la justice //.

5. Nos enim spiritum ex fide, spem justitiæ expectamus.

6. Car en JESUS-CHRIST ni la circoncision, ni l'incirconcision ne servent de rien; mais la foi qui est animée de la charité //.

6. Nam in Christo Jesu, neque circumcisio aliquid valet, neque præputium : sed fides, quæ per charitatem operatur.

7. Vous couriez si-bien // : qui vous a arrêté pour vous empêcher d'obeir à la vérité ?

7. Currebatis benè : quis vos impedivit veritati non obedire ?

8. Ce sentiment dont vous vous êtes laissé persuader, ne vient pas de celui qui vous a appelés //.

8. Persuasio hæc non est ex eo, qui vocat vos.

†. 3. *expl.* le croyant nécessaire pour le salut.
†. 4. *expl.* car l'un est opposé à l'autre.
†. 5. *lett.* Nous attendons en esprit par la foi l'espérance de la justice : la récompense de la justice

selon quelques-uns. Autr. la justice par l'esprit de la foi.
†. 6. *autr.* agissante par la charité.
†. 7. *expl.* dans la voie de Dieu.
†. 8. *expl.* de Dieu.

9. Modicum fermentum totam massam corrumpit.

10. Ego confido in vobis in Domino, quod nihil aliud sapietis : qui autem conturbat vos, portabit judicium, quicumque est ille.

11. Ego autem, fratres, si circumcisionem adhuc prædico, quid adhuc persecutionem patior ? Ergo evacuatum est scandalum crucis.

12. Utinam & abscindantur qui vos conturbant.

13. Vos enim in libertatem vocati estis, fratres : tantum ne libertatem in occasionem detis carnis ; sed per charitatem Spiritus servite invicem.

14. Omnis enim lex in uno sermone impletur : Diliges proximum tuum sicut teipsum.

15. Quod si invicem mordetis, & comedi-

9. Un peu de levain aigrit toute la pâte. 1. Cor. 5. 6.

10. J'espere de la bonté du Seigneur, que vous n'aurez point à l'avenir d'autres sentimens *que les miens* ; mais celui qui vous trouble en portera la peine, quel qu'il soit.

11. Et pour moi, mes freres, si je prêche encore la Circoncision, pourquoi est-ce que je souffre tant de persecutions ? Le scandale de la croix est donc aneanti.

12. Plût à Dieu que ceux qui vous troublent //, fussent non seulement circoncis, mais plus que circoncis //.

13. Car vous êtes appelés, mes freres, à un état de liberté : ayez soin seulement que cette liberté ne vous serve pas d'occasion pour vivre selon la chair ; mais assujettissez-vous les uns aux autres par une charité spirituelle.

14. Car toute la loi est renfermée dans ce seul précepte : Vous aimerez votre prochain comme vous-même.

15. Que si vous vous mordez & vous devorez les uns

Levit. 19. 18.
Matth. 22. 39.
Rom. 13. 9.

* 12. *vers.* soient même retranchés du milieu de vous. *Ibid.* selon quelques-uns, il parle de l'excommunication.

les autres, prenez garde que vous ne vous consumiez les uns les autres.

tis, videte ne ab invicem consumamini.

16. Je vous le dis donc : † Conduisez-vous selon l'Esprit, & vous n'accomplirez point // les desirs de la chair.

16. Dico autem: Spiritu ambulate, & desideria carnis non perficietis.

17. Car la chair a des desirs contraires à ceux de l'esprit, & l'esprit en a de contraires à ceux de la chair; & ils sont opposés l'un à l'autre; de sorte que vous ne faites pas les choses que vous voudriez.

17. Caro enim concupiscit adversus spiritum, spiritus autem adversus carnem; hæc enim sibi invicem adversantur: ut non quæcunque vultis, illa faciatis.

18. Que si vous êtes poussés par l'Esprit, vous n'êtes point sous la loi.

18. Quod si spiritu ducimini, non estis sub lege.

19. Or il est aisé de connaître les œuvres de la chair //, qui sont la fornication //, l'impureté, l'impudicité, la dissolution,

19. Manifesta sunt autem opera carnis: quæ sunt fornicatio, immunditia, impudicitia, luxuria,

20. l'idolatrie, les empoisonnemens, les inimitiés, les dissensions, les jalousies, les animosités, les querelles, les divisions, les heresies,

20. idolorum servitus, veneficia, inimicitia, contentiones, æmulationes, iræ, rixæ, dissensiones, sectæ,

21. les envies, les meurtres, les ivrogneries, les débauches; & autres choses

21. invidia, homicidia, ebrietates, comestiones, & his similes

†. 16. Grec. n'accomplissant point. | pousse la concupiscence. Ibid. Grec. l'adultere.

†. 19. expl. les œuvres où nous

†14. Dim. après la Pentec. 1. Petr. 2. 11.

milia, quæ prædico vobis, sicut prædixi, quoniam qui talia agunt, regnum Dei non consequentur.

22. Fructus autem spiritus est charitas, gaudium, pax, patientia, benignitas, bonitas, longanimitas,

23. mansuetudo, fides, modestia, continentia, castitas. Adversus hujusmodi non est lex.

24. Qui autem sunt Christi, carnem suam crucifixerunt cum vitiis & concupiscentiis.

25. Si spiritu vivimus, spiritu & ambulemus.

26. Non efficiamur inanis gloriæ cupidi, invicem provocantes, invicem invidentes.

semblables, dont je vous declare, comme je vous l'ai déjà dit, que ceux qui commettent ces crimes, ne seront point héritiers du royaume de Dieu.

22. Les fruits de l'esprit *au contraire*, sont la charité, la joie, la paix, la patience, l'humanité, la bonté, la persévérance //

23. la douceur, la foi, la modestie, la continence, la chasteté. Il n'y a point de loi contre ceux qui vivent de la sorte.

24. Or ceux qui sont à JESUS-CHRIST, ont crucifié leur chair avec ses passions & les desirs déreglés ¶

25. † Si nous vivons par l'Esprit, conduisons-nous aussi par l'Esprit.

26. Ne nous laissons point aller à la vaine gloire, nous piquant les uns les autres, & étant envieux les uns des autres.

† 15. Dimanche après la Pentec.

¶. 22. *lett.* la longanimité.

¶. 25. *lett.* marchons.



CHRIST, puisqu'elle est toute fondée sur la grace, & nullement sur les propres merites de l'homme; au-contraire c'est elle qui fait que l'homme produit de bonnes œuvres. Or cette menace de l'Apôtre regarde particulièrement les Gentils.

ψ. 3. Et de plus, je declare à tout homme qui se fera circoncire, qu'il est obligé de garder toute la loi.

Et de plus, je declare à tout homme qui se fera circoncire, par le principe de l'obligation d'observer la loi, & que la Religion de JÉSUS-CHRIST ne l'a point délivré, ni dispensé de s'affujettir à son joug: qu'il est obligé de garder toute la loi; puisque le précepte de la Circoncision, n'oblige pas plus que les autres de la loi: & partant tout homme qui se croit obligé à la Circoncision en vertu de la loi, est obligé à tous les autres préceptes, tant qu'il est dans cette creance: outre que la Circoncision étant la propre marque du Judaïsme, c'est s'obliger à toute la loi, comme les Juifs, dès-lors qu'on se fait circoncire: de même que ceux qui prennent des lettres de naturalité, s'obligent à toutes les loix du Royaume où ils sont naturalisés. Il en faut pourtant excepter ceux qui ne reçoivent la Circoncision, que pour éviter le scandale des foibles, puisqu'ils font assez voir qu'ils ne la prennent pas comme une marque du Judaïsme, mais comme une chose purement indifferente & de nulle valeur, & qu'ils la tolèrent plutôt qu'ils ne l'approuvent. L'Apôtre se sert de ce raisonnement contre les faux-docteurs, parcequ'encore qu'ils fussent circoncis, ils ne gardoient pas eux-mêmes la loi, mais se contentoient d'en observer quelques préceptes les plus faciles, ne s'étant même fait circoncire que pour

éviter la persécution des Juifs, & pour n'être pas recherchés en vertu des édits des Empereurs, qui défendoient la profession de la Religion chrétienne.

Gal. 6.
12.

Quicumque enim volunt placere in carne, hi cogunt vos circumcidi, tantum ut crucis Christi persecutianem non patientur. Et en second lieu, pour avertir les Galates de l'obligation qu'ils s'imposoient en se faisant circoncire, qui étoit d'observer de point en point toute la loi de Moïse; ce qui leur étoit impossible, & par conséquent attiroient visiblement sur eux-mêmes la malediction prononcée contre tous ceux qui font profession de la loi, & qui n'en observent pas tous les préceptes.

¶ 4. Vous qui voulez être justifiés par la loi, vous n'avez plus de part à JESUS-CHRIST, vous êtes déchus de la grace.

Vous qui voulez être justifiés par la loi, c'est-à-dire, qui considerez la loi comme nécessaire pour obtenir la justice; vous n'avez plus de part à JESUS-CHRIST, c'est-à-dire, vous ne devez plus attendre aucune influence de son Esprit sur vous, puisque le moyen que vous recherchez pour être justifiés, est directement opposé à celui de la foi, qui est incompatible avec les œuvres de la loi, parce qu'elles ne sont fondées que sur le propre mérite.

Vous êtes déchus de la grace où vous étiez, quand vous vous êtes convertis, & hors d'espérance d'y être jamais rétablis, si vous ne changez de sentiment.

¶ 5. Mais pour nous, c'est en vertu de la foi que nous espérons recevoir du Saint-Esprit la justice.

Mais pour nous. C'est la preuve du verset précédent. Le sens est: Il est bien visible que vous n'avez plus de part à JESUS-CHRIST, & que vous

êtes déchûs de la grace ; puisque nous qui faisons profession de la pureté du Christianisme , nous avons une créance toute différente de celle de vos faux-docteurs & de la vôtre ; car au-lieu de chercher notre justice dans l'observation de la loi , & des cérémonies extérieures & charnelles , nous n'attendons la récompense éternelle de notre justice , que par le moyen de la foi.

C'est en vertu de la foi que nous espérons recevoir du Saint-Esprit la justice. Let. Les promesses de la justice , c'est-à-dire , la béatitude éternelle , qui sera le fruit qu'attendent ceux en qui la foi de JESUS-CHRIST aura produit des œuvres de justice.

¶. 6. Car en JESUS-CHRIST , ni la Circoncision ni l'incirconcision ne servent de rien ; mais la foi qui est animée de la charité.

Car en JESUS-CHRIST , ni la Circoncision ni l'incirconcision ne servent de rien ; c'est-à-dire : dans la Religion chrétienne , qui est toute intérieure & spirituelle , ces marques & ces différences extérieures de circoncis & d'incirconcis ne sont de nulle considération , & ne peuvent produire aucun effet utile. Saint Paul joint ici la Circoncision & l'incirconcision , pour montrer qu'il n'y a plus de préférence de l'une à l'autre.

Mais la foi ; elle comprend aussi l'espérance en cet endroit : de sorte que le sens de l'Apôtre est , que dans le Christianisme il n'y a rien de plus considérable que ces vertus , & que tout s'y doit rapporter , comme à l'unique perfection de la Religion.

Qui est animée de la charité , c'est-à-dire , que sans la charité la foi est inutile & morte , & qu'elle ne nous unit à Dieu , & ne nous rend capables de

la vraie justice & de la grace, que par la charité. C'est de cette foi que l'Apôtre dit que nous sommes justifiés, & non pas, comme le prétendent les hérétiques, de la foi qui précède la charité; puisque cette foi ne peut entrer dans la justification, que comme un fondement éloigné, & non pas comme la cause formelle de la justification, rien ne nous pouvant unir à Dieu que la charité seule. Voyez Jac. 2. 17. 26. Jean. 15. 4. 5. Ce verset est la preuve du précédent.

v. 7. Vous couriez si-bien : qui vous a arrêtés pour vous empêcher d'obéir à la vérité ?

Vous couriez si-bien, c'est-à-dire : Vous alliez à grands pas dans le chemin de la vraie foi, & vers le but de votre vocation celeste. Voyez Phil. 3. 14. L'Apôtre se sert du mot de *courir*, pour montrer que la vie chrétienne est dans une action perpétuelle, & qu'il est besoin de s'y employer de toutes ses forces & avec grande vigilance. Voyez Rom. 9. 16. 1. Cor. 9. 24. 25. 26. 2. Tim. 4. 7. Hebr. 12. 1.

Qui vous a arrêtés ? C'est-à-dire : Quelle raison nouvelle avez-vous eue de vous détourner de votre course ? Ou quels sont les motifs de ces nouveaux docteurs, qui tâchent de vous détourner de la doctrine que je vous avois annoncée : & que vous aviez embrassée avec tant de zèle ? Ce n'est pas par interrogation que l'Apôtre fait cette demande, puisqu'il n'ignore pas les auteurs de ce desordre ; mais c'est plutôt par indignation contr'eux, comme s'ils ne valoient pas la peine d'être nommés ; & pour faire voir tacitement aux Galates le tort qu'ils avoient, d'avoir plutôt écouté cette sorte de gens qui les séduisoient, que lui qui étoit leur Apôtre, & reconnu pour tel dans toute l'Eglise.

Pour vous empêcher d'obeir à la verité, comme vous faisiez auparavant, & d'acquiescer aux remontrances que je vous fais pour vous ramener à la verité que je vous ai prêchée, & que vous avez embrassée.

v. 8. Ce sentiment dont vous vous êtes laissé persuader, ne vient pas de celui qui vous a appellés.

Ce sentiment, &c. que vous avez des ceremonies legales, dont on vous a fait voir la necessité, ne vient pas de celui qui vous a appellés à la foi, puisque la foi & la loi sont incompatibles, & que Dieu seroit contraire à lui-même.

v. 9. Un peu de levain aigrit toute la pâte.

*Un peu de levain, &c. c'est-à-dire, de mauvaise doctrine, est capable de corrompre toute la foi du Chrétien, puisqu'elle est incompatible avec la moindre fausseté. Voyez Matth, 16. 12. & qu'une seule erreur est capable d'infecter dans la suite tous les bons sentimens. *Autr.* Un petit nombre d'heretiques est capable de pervertir toute l'Eglise. Ne souffrez donc pas davantage auprès de vous ces nouveaux docteurs, puisqu'en quelque petit nombre qu'ils se trouvent, ils sont capables de perdre toute votre Eglise. Considerez le danger où vous vous mettez, en écoutant cette nouvelle doctrine des ceremonies legales; & rejetez-la, non seulement parcequ'elle est faussée en elle-même, mais parcequ'elle est capable de corrompre toute votre foi, & tout le reste de vos bons sentimens, par la fausseté. Voyez 1. Cor. 15. 33.*

v. 10. J'espere de la bonté du Seigneur, que vous n'aurez point à l'avenir d'autres sentimens que les miens; mais celui qui vous trouble en portera la peine, quel qu'il soit.

J'espère de la bonté du Seigneur, c'est-à-dire, de sa grace, que vous n'aurez point d'autres sentimens touchant la liberté de l'Évangile, & que vous n'en aurez point d'opposés à ceux que je vous marque par cette lettre. Auir. J'espère qu'encore que quelques-uns de vous aient eu trop de crédulité pour les sentimens de ces faux-docteurs, le corps de votre Eglise demeurera ferme dans ceux que je lui ai enseignés touchant la liberté évangélique.

Mais celui qui vous trouble en portera la peine ; c'est-à-dire : Les auteurs des troubles qui se sont excités parmi vous, ne laisseront pas d'en recevoir un rigoureux châtement, puisqu'il n'a pas tenu à eux de vous pervertir entièrement,

Quel qu'il soit, parceque Dieu n'a pas d'égard à la qualité des personnes. Voyez Gal. 2. 6. L'Apôtre use de cette expression, pour montrer qu'il ne veut pas nommer les auteurs de ces desordres, afin de leur donner plus d'occasion de revenir de leurs égaremens,

¶. 11. Et pour moi, mes freres, si je prêche encore la Circoncision, pourquoi est-ce que je souffre tant de persecutions ? Le scandale de la croix est donc anéanti.

Et pour moi, mes freres, si je prêche encore la Circoncision, &c. c'est-à-dire : S'il m'est permis de prêcher encore la nécessité de la Circoncision & des ceremonies legales, j'ai grand tort de souffrir tant de persecutions, puisque je m'en puis déiivrer aisément, en prêchant qu'elle est nécessaire. Auir. S'il étoit vrai, comme l'ont voulu vous persuader les auteurs de vos troubles, que je prêche encore la nécessité de la Circoncision & des ceremonies le-

gales, pourquoi serois-je persecuté par les Juifs, comme apostat de la loi, & comme l'ennemi capital de leur Religion & de leurs ceremonies? Voyez Act. 21. 21.

Le scandale de la croix est donc aneanti. C'est pour montrer que les Juifs ne le persecuteroient pas, s'il enseignoit la necessité de la Circoncision, parcequ'il ôteroit par sa prédication l'unique obstacle qui empêchoit la plûpart des Juifs de croire en JESUS-CHRIST crucifié, étant certain que ce qui les rebutoit davantage, étoit que le mystere de la croix abolissoit la necessité de la loi de Moïse; & que JESUS-CHRIST avoit comme attaché cette loi à la croix avec lui pour l'y faire mourir. Voyez Coloss. 2. 14.

ψ. 12. Plût à Dieu que ceux qui vous troublent fussent non seulement circoncis, mais plus que circoncis.

Plût à Dieu que ceux qui vous troublent, &c. L'Apôtre fait ici une allusion de la Circoncision corporelle à la Circoncision spirituelle, c'est-à-dire, à la séparation qui se fait par le glaive de l'Eglise, lorsqu'elle retranche un de ses mauvais membres pour conserver la sainteté de son corps. Le sens est: Il seroit à souhaiter que ces faux-docteurs, qui soutiennent si opiniâtrément la necessité de la Circoncision, se séparassent en effet eux-mêmes de l'Eglise, ou qu'ils en fussent retranchés par elle, de crainte que le levain de leur doctrine ne porte la corruption dans toutes les parties de l'Eglise. Ceci a rapport au verset 9. Il y a apparence que ceux dont parle saint Paul, étoient des principaux ministres de l'Eglise, puisqu'il n'ose pas lui-même proceder tout-d'un-coup à l'excommunication, bien

qu'il le juge nécessaire ; peut-être de crainte d'un plus grand schisme dans l'Eglise.

• *v. 13. Car vous êtes appelés, mes freres, à un état de liberté : ayez soin seulement que cette liberté ne vous servent pas d'occasion pour vivre selon la chair ; mais assujettissez-vous les uns aux autres par une charité spirituelle.*

Car vous êtes appelés, mes freres. C'est la raison du souhait que fait l'Apôtre au verset précédent, que ces faux-docteurs soient séparés du corps de l'Eglise, afin qu'ils laissent les Galates dans la liberté & dans l'exemption des observations légales qui leur a été acquise & donnée par l'Evangile.

• *A un état de liberté, &c.* c'est-à-dire, exempt du joug de la loi Mosaïque, qui est la crainte servile, & par conséquent de la servitude du péché, qui est inséparable de la crainte servile.

Mais assujettissez-vous les uns aux autres, c'est-à-dire : Quoique vous soyez libres par l'exemption de toutes ces observations légales, cette liberté ne vous dispense pas des devoirs de la charité : mais au-contraire, elle vous oblige d'autant plus de vous servir les uns les autres, en vous secourant charitablement dans tous les besoins, ne faisant pas même de difficulté de renoncer à l'usage de la liberté que l'Evangile vous donne pour ne point scandaliser les infirmes, & pour procurer leur salut. Voyez Rom. 14. 13. 1. Cor. 6. 12. & 8. 9.

Par une charité spirituelle, qui est votre unique loi sous l'Evangile. L'Apôtre oppose ici la charité à la crainte servile de la loi ; comme s'il disoit : Quoique vous soyez délivrés de la crainte servile de la loi, vous ne l'êtes pas du joug agreable de la charité.

ÿ. 14. *Car toute la loi est renfermée dans ce seul précepte : Vous aimerez votre prochain comme vous-même.*

Car. Le sens est : Sous l'Évangile , il n'y a point d'autre loi que la charité ; & il suffit d'accomplir ce seul précepte , pour accomplir *toute la loi* , sans qu'il soit besoin de pratiquer les observations légales pour y satisfaire. L'Apôtre dit ceci , pour montrer que les Chrétiens sont appelés à un état de vraie liberté ; & pour confirmer l'exhortation qu'il vient de faire aux Galates, de se servir les uns les autres par la charité ; comme s'il leur disoit : *Qu'ils se doivent d'autant plus volontiers porter à cette vertu de charité, qu'en la pratiquant toute seule ils observent toute la loi.* Voyez Rom. 13. 8. & 9. Puisqu'on ne peut pas avoir la charité pour le prochain, qu'on ne l'ait premièrement pour Dieu , qui doit être la fin dernière de l'amour du prochain.

Est renfermée dans ce seul précepte , c'est-à-dire, dans le précepte appelé *Parole* , à cause de sa brièveté , de même que les dix préceptes de la loi se nomment *Decalogue* , pour la même raison. Il semble qu'il veuille tacitement opposer la loi Évangélique à la loi Moïsaïque , & en faire comprendre la différence.

Vous aimerez votre prochain. Ce précepte, sous la loi & selon l'intelligence commune des observateurs de la lettre , ne s'étendoit que sur les Juifs ; & ne s'observoit que par un motif charnel & par intérêt : mais entendu selon l'esprit de l'Évangile , & au sens de l'Apôtre , il regardoit tous les hommes indifféremment , & s'observoit en vûe de leur propre bien & pour Dieu , qui est la fin & le terme de cet amour , comme il en est le principe.

Comme vous-même, c'est-à-dire, de la même manière que vous vous aimez vous-même, en souhaitant & en procurant au prochain tous les avantages corporels & spirituels que vous desireriez qu'il vous rendît, & avec le même empressement & le même zèle que vous le feriez pour vous-même.

¶. 15. Que si vous vous mordez & vous devorez les uns les autres, prenez-garde que vous ne vous consumiez les uns les autres.

Que si vous vous mordez, par des paroles contentieuses & par des médifances, au sujet des ceremonies legales, que les uns approuvent, & que les autres rejettent: Voyez Rom. 14. 1. 1. Tim. 1. 4. & 6. 4. 5.

Et vous devorez les uns les autres, en tâchant de vous nuire par des calomnies, & même par des actions.

Prenez-garde que vous ne vous consumiez, c'est-à-dire, que votre Eglise & votre société, ne vienne enfin à se ruiner par la division, comme elle s'étoit établie par la charité; & qu'ensuite chacun de vous en particulier n'en souffre la perte de son salut, puisqu'il ne le peut obtenir sans la charité.

Les uns les autres, non seulement ceux qui tiennent pour les ceremonies Judaïques, mais même ceux qui tiennent pour la liberté Evangelique; parcequ'encore qu'ils soutiennent la bonne doctrine, ce n'est pas par les contestations qu'ils doivent la maintenir.

¶. 16. Je vous le dis donc: Conduisez-vous selon l'esprit, & vous n'accomplirez point les desirs de la chair.

Je vous le dis donc: Ne vous attachez pas aux observations

observations legales à la lettre de la loi de Moïse, & qui n'est capable que d'enflammer en vous la convoitise & le desir du peché. Voyez Rom. 7. 8.

Mais *conduisez-vous selon l'esprit*, c'est-à-dire : Reglez toutes vos actions & tous vos mouvemens par la conduite & par l'inspiration de l'Esprit de Dieu ; & gouvernez votre Eglise selon la forme qu'il en a lui-même prescrite dans l'Evangile.

Et vous n'accomplirez point les desirs de la chair. Tels que sont les pechés dont il fait mention au verset précédent, & ceux qu'il va exprimer dans les versets suivans. Il les appelle desirs de la chair, c'est-à-dire, mouvemens de la nature corrompue par le peché, qui s'appelle *chair* dans l'Ecriture.

✧. 17. *Car la chair a des desirs contraires à ceux de l'esprit, & l'esprit en a de contraires à ceux de la chair, & ils sont opposés l'un à l'autre; de sorte que vous ne faites pas les choses que vous voudriez.*

Car la chair a des desirs contraires à ceux de l'esprit &c. L'Apôtre rend raison de ce qu'il a dit, qu'en se conduisant selon l'esprit on n'accomplit point les desirs de la chair : parceque la chair tend toujours vers les choses inferieures, c'est-à-dire, au bien particulier & delectable ; & l'Esprit de Dieu au contraire, comme étant la souveraine raison, tend vers les choses honnêtes, justes & raisonnables ; & cette contrariété telle qu'est celle du chaud & du froid, fait qu'ils se combattent, & tendent à la destruction l'un de l'autre.

De sorte que vous ne faites pas, c'est-à-dire, afin que vous n'accomplissiez pas les desirs déreglés que la chair & la nature corrompue vous inspire : ce qui fait voir que nous ne pouvons surmonter ces mouvemens que par la seule inspira-

146 E P I S T R E D E S . P A U L
tion du Saint-Esprit, qui empêche l'effet & l'exécution de ces mouvemens.

Les choses que vous voudriez, non pas de propos délibéré, & d'une pleine volonté, mais d'une volonté foible & infirme, & selon les desirs de la chair, dont les mouvemens sont toujours volontaires, parcequ'ils ne sont pas contrains, & qu'ils procedent de la liberté de notre nature. Autr. Le bien que vous souhaitez de faire n'ayant pas encore en vous une volonté assez fortifiée, assez efficace pour surmonter & vaincre les desirs de la chair, contraires à ceux de l'esprit. Non enim quod volo bonum, hoc facio.

Rom. 7
19.

¶ 18. *Que si vous êtes poussés par l'Esprit, vous n'êtes point sous la loi.*

Que si vous êtes poussés par l'Esprit, & par conséquent enfans de Dieu, jouissant de vos droits comme des enfans raisonnables, qui ne se conduisent plus par la crainte. Quicumque enim spiritu Dei aguntur, ii sunt filii Dei.

Rom. 8.
14.

Vous n'êtes point sous la loi, c'est-à-dire, obligés aux ceremonies legales, qui commande, sous de très-grievés peines, l'observation de ses préceptes; non pas que les fidelles soient dispensés d'observer les choses qu'elle ordonne, mais ils le font volontairement & sans contrainte; ce qui fait qu'ils sont au-dessus de la loi, & qu'ils n'en ont nullement besoin. L'Apôtre parle ici de la loi entant qu'elle comprend les menaces & les promesses de récompense, & non pas comme une simple regle de bien vivre, puisqu'elle est éternelle & indispensable.

¶ 19. *Or il est aisé de connoître les œuvres de la chair, qui sont la fornication, l'impureté, l'impudicité, la dissolution.*

Or. Ceci est dit pour confirmer, que les fidelles n'ont plus besoin de la loi, & peut-être en même-temps pour reprendre tacitement par occasion les Galates, de ce qu'ils tomboient dans plusieurs de ces desordres dont il fait mention, quoiqu'ils se montrassent fort zelés pour la loi.

Il est aisé de connoître les œuvres de la chair, c'est-à-dire, de la nature corrompue & de la convoitise, qui tire sa première origine de la chair par la generation, qui s'entretient par les sens, & qui nous porte à l'amour des choses sensibles: soit que ces œuvres s'accomplissent par le ministère du corps, ou par l'esprit seul.

Qui sont la fornication. Grec. l'adultere, &c. L'Apôtre comprend dans ce verset & les deux suivans, entre les œuvres de la chair, non seulement les pechés extérieurs qui se font par l'entremise du corps & des sens, mais encore les pechés intérieurs & spirituels, c'est-à-dire, de pensées & de cœur.

ψ. 20. *L'idolatrie, les empoisonnemens, les inimitiés, les dissensions, les jalousies, les animosités, les querelles, les divisions, les heresies.*

ψ. 21. *Les envies, les meurtres, les ivrogneries, les débauches & autres choses semblables, dont je vous declare, comme je l'ai déjà dit; que ceux qui commettent ces crimes ne seront point heritiers du royaume de Dieu.*

L'idolatrie. . . . Les envies, &c. Ceci montre que les Galates se laissoient aller à ces vices, puisque Saint Paul a tant de soin de leur prédire le mal qui leur en arriveroit.

ψ. 22. *Les fruits de l'esprit, au-contraire, sont la charité, la joie, la paix, la patience, l'humanité, la bonté, la perseverance.*

Les fruits de l'esprit. L'Apôtre n'a pas dit au verset 19. Les fruits de la chair, comme il dit ici les fruits de l'esprit; pour montrer par cette différence la sterilité des mauvaises œuvres, & la fécondité des bonnes, qui produisent enfin la vie éternelle.

Sont la charité, la joie, la paix, &c. c'est-à-dire, un esprit docile, tranquille, qui nous fait vivre en paix avec le prochain.

†. 23. *La douceur, la foi, la modestie, la continence, la chasteté. Il n'y a point de loi contre ceux qui vivent de la sorte.*

La douceur, &c. L'idée de l'Apôtre est de montrer, comme il a déjà fait, que les fidèles n'ont pas besoin de loi, attendu que sans loi, l'Esprit de Dieu, qui les inspire & qui les éclaire, produit en eux toutes les vertus nécessaires pour rendre leur vie sainte & pieuse.

Il n'y a point de loi contre ceux qui vivent de la sorte, c'est-à-dire, les personnes qui vivent de cette sorte, n'ont pas besoin de loi pour reprimer leurs vices; & partant il ne faut point obliger les fidèles à la nécessité d'observer celle de Moïse.

†. 24. *Or ceux qui sont à JESUS-CHRIST, ont crucifié leur chair avec ses passions & ses desirs déréglés.*

Or ceux qui sont à JESUS-CHRIST, &c.

L'Apôtre fait voir comment la loi n'est pas nécessaire à ceux qui vivent de la manière qu'il vient d'exprimer, parcequ'ils font eux-mêmes par la foi en JESUS-CHRIST, plus que ne pourroit faire la loi; car au-lieu que la loi en voulant reprimer la convoitise, ne l'a fait qu'augmenter, & ne peut au-plus en empêcher que l'action extérieure. *Passiones peccatorum quæ per legem erant, operabantur in*

membris nostris ; Eux au-contre par la foi en JESUS-CHRIST crucifient leur chair , c'est-à-dire , mortifient tellement leur cupidité , qu'ils en repriment les violens efforts , signifiés par le mot de passions ; & en empêchent les effets volontaires , signifiés par le mot de convoitise. Voyez Gal. 2. 19. 20. De sorte que la loi leur est entièrement inutile.

ψ. 25. Si nous vivons par l'Esprit , conduisons-nous aussi par l'Esprit.

Si nous vivons par l'Esprit , &c. c'est-à-dire : Si nous sommes véritablement regenerés de l'Esprit de Dieu , & si nous vivons d'une vie nouvelle & spirituelle , telle que je la viens de décrire , montrons-le par les effets ; que nos actions exterieures soient le témoignage de notre interieur : & ainsi vivons exterieurement d'une maniere qui n'ait rien de charnel , soit dans le service que nous rendons à Dieu , n'y mêlant point les ceremonies legales ; soit dans notre conversation ordinaire , faisant en sorte qu'il n'y ait rien de contraire à l'esprit du Christianisme.

ψ. 26. Ne nous laissons point aller à la vaine gloire , nous piquant les uns les autres , & étant envieux les uns des autres.

Ne nous laissons , &c. c'est-à-dire : Mais sur toutes choses évitons la vaine gloire , qui nous porte à nous provoquer les uns les autres à la dispute , par le seul desir de l'emporter , & à nous chagriner de gayeté de cœur pour soutenir notre parti ; ce qui excite en nous l'envie & la jalousie contre ceux qui par leur éloquence & par leur doctrine , l'emportent sur nous. L'Apôtre a égard aux contestations qui étoient pour lors frequentes entre les

150 · E P I S T R E · D E · S. · P A U L ·
Galates, touchant la nécessité des ceremonies Ju-
daiques.



· S E N S · S P I R I T U E L .

ψ. 1. jusqu'au 9. **T**enez-vous-en là, & ne
vous mettez point sous le
joug d'une nouvelle servitude, &c.

Depuis que le premier homme a abandonné le
souverain bien qui faisoit tout son bonheur, en se
laissant persuader de prendre, pour se rendre heu-
reux, un moyen qui fût de son choix; ses descen-
dans sont devenus si foibles, qu'ils quittent sou-
vent des avantages réels & solides, pour choisir des
biens apparens qui les flattent, mais qui les trompent
& les séduisent, semblables au chien de la fable,
qui, voyant dans l'eau l'ombre d'un morceau de
chair qu'il tenoit à la gueule, quitta ce qu'il avoit
de solide pour n'en prendre que la vaine apparen-
ce. C'est à-peu-près ce qui arrivoit aux Galates,
qui après avoir reçu l'Evangile, qui les mettoit
dans une parfaite liberté, se remettoient sous le
joug d'une servitude, qui leur faisoit perdre tous
les avantages que JESUS-CHRIST donne à ceux qu'il
a rachetés de la malediction de la loi: *Si vous vous
faites circoncire*, leur dit l'Apôtre, JESUS - CHRIST
ne vous servira de rien. Car celui qui a recours à la
loi perd la grace, & ne peut faire son salut, ne pou-
vant éviter d'être puni du dernier supplice, tandis
qu'il est attaché à la loi & qu'il en croit l'observa-
tion nécessaire pour être sauvé.

N'est-ce pas là l'illusion dans laquelle sont un

grand nombre de gens dans le Christianisme , qui prétendant allier la vertu avec le vice , & placer l'arche avec Dagon , s'imaginent pouvoir ou effacer leurs pechés par quelques pratiques de pieté exterieures , ou en exerçant quelques œuvres de charité acquérir le droit de se conserver dans l'habitude de leurs déreglemens ou de leurs injustices ? N'est-ce pas l'erreur de ceux qui ayant des biens mal acquis , croient être en sûreté de conscience en faisant quelques aumônes d'une partie de ces mêmes biens , ou quelques presens aux Eglises ou aux Monasteres ? Ou de ceux pareillement qui faisant part de leur bien aux pauvres , s'imaginent pouvoir vivre impunément dans le luxe , dans la bonnehé , & dans la jouissance des autres plaisirs illicités ? Vivre de la sorte , & tenir cette conduite , c'est , disent les Peres , donner son bien à Dieu , & son ame au diable.

Ne peut-on pas mettre de ce nombre ceux qui croient qu'il suffit de declarer leurs pechés à un Prêtre pour en avoir la remission , sans en avoir de douleur sincere , & sans avoir regret d'avoir offensé la bonté de Dieu ? Ou ceux qui mettant toute leur confiance dans des marques exterieures de pieté , croient éviter les peines éternelles dûes à leurs crimes , pourvû qu'ils meurent dans un habit de quelque Ordre religieux, sans s'être mis en peine de garder les commandemens de Dieu ? C'est néanmoins , comme dit saint Jean , *la marque par laquelle nous connoissons que nous sommes en lui ; &* 1. ep. 2. 5. non point par des signes arbitraires qui n'ont par eux-mêmes aucune vertu ; n'ayant point été ordonnés par J E S U S - C H R I S T , ni par son Eglise. Ainsi , pour assurer son salut , il faut garder avec

1. Tim.
6. 20.2. Tim.
3. 14.

soin le dépôt de la foi, & de la doctrine de l'Eglise, & s'en tenir là, en demeurant fermes dans les choses que nous avons apprises, & qui nous ont été confiées, selon l'avis que donne saint Paul à son disciple Timothée.

ψ. 9. jusqu'au 13. *Un peu de levain aigrit toute la pâte, &c.*

Ce peu de levain étoient quelque faux-docteurs en petit nombre, qui corrompoient la foi des Galates. Il y a peu de vérités qui soient plus confirmées par la raison & l'expérience que cette parole de saint Paul : Qu'il ne faut qu'un peu de mauvais levain pour gâter une grande masse de pâte ; c'est-à-dire, qu'une seule personne déréglée peut en corrompre une infinité d'autres, parceque les hommes par la corruption de leur nature sont disposés à recevoir toutes sortes de mauvaises impressions, au lieu que pour faire le bien il faut qu'ils se fassent violence : C'est pourquoi on doit bien prendre-garde d'admettre dans de bonnes compagnies quelqu'un, dont on ne soit bien assuré qu'il n'ait au moins une bonne volonté : La faute d'un seul a été souvent la cause de la ruine d'un grand nombre d'autres qui n'avoient aucune part à cette faute, comme l'Ecriture nous l'apprend par l'exemple d'Achan, Dieu ayant permis que les ennemis des Israélites les vainquissent & en fissent mourir plusieurs, parcequ'Achan, contre sa défense, avoit réservé quelque chose de la dépouille de la victoire que Dieu leur avoit fait remporter & qu'il leur avoit commandé de consumer par le feu. Combien de milliers d'hommes perirent-ils par le peché de David seul, qui voulut faire le dénombrement de son peuple ? *C'est moi qui ai peché, c'est moi qui suis le coupable,* dit ce Prince,

qu'ont fait ceux-ci qui ne sont que des brebis? Et si un seul homme juste peut être cause de la conservation de beaucoup d'infidèles avec qui il se trouve, comme S. Paul le fut de deux cent soixante-seize personnes, faut-il s'étonner qu'un méchant homme soit la cause de la perte d'un grand nombre de gens qui auroient pu se sauver sans lui? L'incestueux de Corinthe, dont parle saint Paul, alloit infecter & gâter toute l'Eglise des Corinthiens par son exemple & sa conduite scandaleuse, si saint Paul n'avoit au-plutôt arrêté le cours de ce mal. *Arius n'étoit dans Alexandrie qu'une étincelle, dit saint Jérôme, mais parcequ'elle n'a pas été assez-tôt éteinte, il s'en est fait un embrasement qui a désolé toute la terre: car la mauvaise doctrine, comme la gangrene dans le corps, gâte peu-à-peu ce qui est sain, & une seule bête galeuse infecte un troupeau tout entier.*

Ainsi il est fort dangereux d'avoir avec les méchants une liaison étroite, & de s'unir d'amitié avec eux: *Sortez du milieu de ces personnes, séparez-vous d'eux, dit notre saint Apôtre, au-moins par une conduite tout-à-fait opposée à la leur, si vous ne pouvez vous en séparer extérieurement & en effet. Les méchants nuisent aux bons en deux manières; par leurs discours, & par leur mauvais exemple: Ne vous y laissez pas tromper, dit encore saint Paul, les mauvais discours corrompent les bonnes mœurs; & David dit que la bouche des pecheurs est un sépulcre ouvert, dont il ne sort que des puanteurs pour infecter les âmes. Mais leur exemple n'est pas moins pernicieux que leurs paroles, pour attirer au mal. Celui qui converse avec les sages, deviendra sage, l'ami des insensés leur sera semblable; Comme donc, tôt ou tard, la vengeance de*

A8. 27.
24.1. Cor.
5. 6.1. Cor.
6. 17.

Psal. 5.

Prov. 13.

Dieu surprendra les méchans, il est à craindre pour ceux qui se trouvent avec eux, d'être enveloppé dans leur ruine; c'est pourquoi il faut leur dire avec le Prophete: *Retirez-vous d'avec eux, de-peur que vous n'ayez part à leurs pechés, & que vous ne soyez enveloppé dans leurs plaies.*

Num. 16.

36.

Jerem.

51. 6.

Apoc.

18. 4.

v. 13. jusqu'au 16. Car vous êtes appelés, mes freres, à un état de liberté; ayez soin seulement que cette liberté ne vous serve pas d'occasion pour vivre selon la chair; mais assujettissez-vous les uns aux autres par une charité spirituelle, &c.

La profession de l'Évangile de JESUS-CHRIST affranchit de la servitude de la loi & de celle du péché, laquelle est inséparable de la crainte servile, qui est le caractère de la loi de Moïse: car la liberté chrétienne consiste principalement dans la maniere d'observer la loi de Dieu, parceque c'est par amour & non par crainte que les Chrétiens y obeissent: & cet amour qui les assujettit à Dieu, les rend en quelque façon indépendans des creatures; parceque c'est à Dieu même qu'ils obeissent, quand ils rendent leurs devoirs aux creatures: cependant l'assujettissement à Dieu, qui les affranchit de toute servitude, les rend dépendans de tous les hommes, à qui ils sont obligés de rendre tous les devoirs auxquels la justice & la charité les engagent selon l'ordre de Dieu; mais ils s'y assujettissent comme *étant libres*, reconnoissant qu'ils sont serviteurs de Dieu plutôt que des hommes. C'est aussi ce que nous enseigne saint Pierre: *Étant libres*, dit ce saint Apôtre, *non pour vous servir de votre liberté comme d'un voile qui couvre vos mauvaises actions, mais pour agir en serviteurs de Dieu.* Ce fidelle Disciple avoit reçu cette doctrine de son Maî-

1. Petr.

2. 16.

tre, qui instruisant ses Disciples bien plus par son propre exemple que par ses discours, leur avoit appris, que *celui qui vouloit être le plus grand parmi eux, devoit être leur serviteur, & que celui qui vouloit être le premier parmi eux, devoit être leur esclave.* Ce n'est pas que JESUS-CHRIST ait prétendu détruire l'ordre que Dieu a établi, sans lequel, ni l'Eglise, ni les Etats ne peuvent subsister; il faut qu'il y ait des gens qui gouvernent, & d'autres qui obéissent; mais il montre seulement en quelle disposition doivent être ceux qui ont reçu de Dieu le pouvoir & l'autorité pour la conduite des autres, qui est d'être les serviteurs de tous ceux qui leur sont soumis; car c'est à cette condition que Dieu les établit Supérieurs: c'est pour cela que les successeurs de saint Pierre, qui ont la primauté dans l'Eglise, se qualifient du titre de *serviteurs des serviteurs de Dieu.*

¶. 16. jusqu'au 24. *Je vous le dis donc: Conduisez-vous selon l'esprit, & vous n'accomplirez point les desirs de la chair; &c.*

L'homme étant créé à l'image & à la ressemblance de Dieu, il ne doit point avoir d'autre objet de ses pensées, de ses desirs, & de ses affections, que son Createur dans l'usage même des creatures. C'est l'état dans lequel le premier homme avoit été formé, & s'il fût demeuré dans l'obéissance & la soumission qu'il devoit, son esprit eût été toujours élevé en Dieu par la contemplation des choses éternelles, & sa volonté dans une parfaite conformité avec celle de son souverain Seigneur; mais depuis que la nature a été déréglée par son péché, elle tourne son affection vers les creatures, & ne se plaît que dans la jouissance des biens sensibles;

ceux mêmes qui sont regenerés par le Batême, ont continuellement à combattre contre la convoitise & contre ses desirs, qui sont opposés à l'Esprit de Dieu. Ainsi il y a dans l'homme deux principes contraires, qui le font agir & qui remuent toutes ses affections; l'un le porte vers le ciel, & l'autre vers la terre; l'Esprit le détache de l'amour des creatures pour l'unir de cœur & d'affection à son Createur; & la chair l'attache & le colle, pour ainsi dire, aux choses sensibles. L'Esprit, qui est la source de la pureté & de l'innocence, lui inspire des desirs chastes & des pensées saintes & salutaires; la chair, née du péché, & toute corrompue par sa propre origine, ne suggere que des pensées basses & terrestres, & des desirs illicites & déreglés. Ce combat dangereux, où l'on est toujours à la veille de perdre la vie de l'ame, dure tout le temps de cette vie mortelle, & l'on ne peut se soutenir contre cet ennemi domestique qui est en nous, & que nous portons toujours avec nous, que par le secours de la grace continuelle du Libérateur: *Je voi, dit saint Paul, dans les membres de mon corps une loi qui combat contre la loi de mon esprit, & qui me rend captif sous la loi du péché, qui est dans les membres de mon corps. Malheureux homme que je suis! qui me délivrera de ce corps de mort? Ce sera la grace le Dieu par JESUS-CHRIST notre Seigneur.*

Rom. 7.
23. 24.
25.

Que si l'on considere avec attention en quel abyême de miseres se jettent ceux qui suivent les mouvemens de leur concupiscence, & s'y abandonnent sans combattre, on trouvera qu'il n'y a rien de plus affreux & de plus funeste que leur état. Le premier malheur qui arrive à l'ame qui est assujettie à cette loi de péché & de mort, est la

perte de sa liberté, & cette perte la rend d'autant plus malheureuse, qu'elle aime ses chaînes & se plaît dans son esclavage. Si vous demandez de qui est esclave celui qui l'est de la sorte, on vous répondra qu'il l'est du plus cruel, du plus infame & du plus abominable de tous les tyrans, qui est le péché; & ce tyran est encore plus horrible & plus dangereux que le diable même, puisque cet irréconciliable ennemi de l'homme n'auroit aucun pouvoir sur lui, s'il ne le recevoit du péché, qui n'est autre chose que le desir déréglé, & l'attachement de la volonté à la creature: Car *quiconque*, dit saint Augustin, *veut se rendre heureux par la possession de quelque chose, s'en rend nécessairement esclave, soit qu'il le veuille, ou qu'il ne le veuille pas, car il la suit par-tout où elle la mène.* Quelle plus rude captivité peut-on s'imaginer? Car si vous appelez captif celui qui est serré dans une prison, ou qui a les pieds dans les fers; ne voit-on pas que celui-là est plus dangereusement captif qui a son ame engagée dans l'affection d'une chose qu'il aime avec une passion déréglée? *Quiconque est en cet état, n'a rien de libre, mais il est esclave de ce qu'il aime de cette sorte, parceque son cœur se trouve où se trouve son affection.* Saint Augustin déplorant le misérable état, & la dure servitude où il s'étoit trouvé avant sa conversion: *F'étois, dit-il, étroitement lié, non point par d'autres avec des chaînes de fer, mais par ma propre volonté aussi dure que le fer même. Le démon la tenoit en sa puissance, & en avoit fait une chaîne dont il m'avoit lié.* On ne conçoit pas d'abord combien puissante est cette servitude & cet engagement, parcequ'il est insensible; car à mesure que la passion va croissant, elle se forme en habitude, & cette habitude peu-à-peu de-

Aug. de
vera re-
lig. c. 38.

August.
confess. l.
5. c. 3.

vient une nécessité. Mais on commence à s'en apercevoir, lorsqu'on veut sortir de cet état pour entrer dans une nouvelle vie; c'est alors que l'ame sent le poids de la concupiscence, & l'extrême difficulté qu'elle a de la vaincre.

Que dire des autres effets de cette source corrompue, comme est l'aveuglement que la passion cause dans une ame assujettie à la creature? Car la perte du jugement est une autre plaie que la convoitise y fait. De là naissent encore les inquietudes & les peines d'esprit que souffrent ceux qui sont engagés dans des habitudes vicieuses, ou dans la poursuite des biens de ce monde; ajoutez à cela la laideur & la difformité d'une ame qui suit les mouvemens de sa passion, outre cela son impureté & sa saleté: Car, comme l'or devient impur, & diminue beaucoup de son prix, lorsqu'il y a quelque autre matiere mêlée parmi; de même lorsqu'une ame destinée pour jouir de Dieu, & qui ne doit aimer que lui seul, s'attache aux choses de la terre par l'affection de son cœur, elle en remporte une saleté qui la rend infame & sordide, de sorte qu'elle devient aux yeux de Dieu un objet d'horreur & d'abomination.

C'est de cette servitude si cruelle & si malheureuse que le Fils de Dieu nous est venu délivrer, & c'est à cause de cette liberté qu'il nous a acquise, qu'il porte le nom de Redempteur du genre humain; c'est sans doute l'un des plus importans effets que le Saint-Esprit produise, parcequ'ou est l'Esprit du Seigneur, là est aussi la liberté; c'est par elle que nous devenons enfans de Dieu, & que nous recevons l'esprit d'adoption, qui nous affranchit du joug de la loi & de la servitude du péché & de la mort.

August.
l. 2. de
serm. Do-
minic.
13.

2. Cor. 3.
17.

C'est donc avec grand sujet que saint Paul nous exhorte à régler toutes nos actions par la conduite de l'Esprit de Dieu, en suivant ses saintes instructions, & non point les desirs de notre convoitise, & les mouvemens de la nature corrompue, qui s'appelle du nom de *chair* dans l'Écriture.

Surquoi on peut remarquer que l'Apôtre met au nombre des *œuvres de la chair*, les inimitiés, l'idolâtrie, les dissensions, les jalousies, les animosités, les querelles, les divisions, les hérésies, qui sont tous vices qui appartiennent à l'esprit; parce que l'Écriture appelle *chair*, tout l'homme, depuis que par le premier péché il est devenu tout charnel; car si le premier homme eût voulu garder le commandement de son Seigneur, il fût devenu, dit saint Grégoire, tout spirituel, même dans sa chair; mais en pechant il est devenu tout charnel, même dans son esprit.

ψ. 24. jusqu'à la fin. *Or ceux qui sont à JESUS-CHRIST, ont crucifié leur chair avec ses passions & ses desirs déréglés; &c.*

Plusieurs s'imaginent que pour être Chrétien il suffit de garder l'extérieur de la religion, de se trouver à l'Office divin les jours des grandes fêtes & les Dimanches, de satisfaire extérieurement aux commandemens de Dieu & de l'Eglise, en pratiquant quelques exercices de devotion; c'est se tromper lourdement que de croire qu'on s'en peut tenir là, si d'ailleurs on n'a soin de vivre dans une grande retenue & dans la mortification de ses sens & de tous les mouvemens de la concupiscence: car si avec cela on passe le temps dans l'oïveté, dans les amusemens & les délices, on n'est point à JESUS-CHRIST, puisque pour y être, saint Paul nous apprend qu'il faut *crucifier sa chair avec ses*

passions & ses desirs déréglés, c'est-à-dire, qu'il ne faut plus avoir de sentiment ni d'affection pour la vie, ni pour les plaisirs des sens; c'est la regle que JESUS-CHRIST notre Seigneur nous a prescrite dans son Evangile: *Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à soi-même, qu'il se charge de sa croix, & qu'il me suive. Qu'il n'ait pour soi-même non plus d'égard que s'il ne se connoissoit point lui-même, qu'il soit tout prêt de sacrifier sa vie pour le service de Dieu, en embrassant avec soumission tout ce qui peut mortifier le corps & l'esprit. Et comme la concupiscence nous livrera jusqu'à la mort une guerre intestine, il est nécessaire que la mortification soit continuelle, pour empêcher qu'elle ne regne en nous, parceque sa rebellion est continuelle: C'est ce qui fait dire à saint Augustin, que toute la vie de l'homme chrétien, s'il vit selon l'Evangile, doit être une croix & un martyre perpétuel; & que durant tout le temps de cette vie qu'il passe dans les tentations & les tempêtes du siècle, il doit être comme pendu à cette croix: Celui qui aime sa vie, la perdra, dit le Fils de Dieu: or on perd sa vie en deux manieres, ou en mourant comme martyr, ou en affligeant sa chair comme pénitent, dit saint Bernard; car c'est une espece de martyre que de mortifier les œuvres de la chair par l'esprit, avec ce fer spirituel, qui à la verité ne fait pas tant d'horreur que celui qui coupe les membres du corps, mais qui n'est pas moins fâcheux & pénible par sa durée.*

*August.
Serm. 32.
de Sanctis.*

*Serm 30.
in Cant.*

*Rom. 8.
17.*

Ainsi la mortification est un devoir indispensable du Christianisme, & nous devons donner à JESUS-CHRIST des preuves de notre fidelité, en souffrant avec lui, si nous voulons être glorifiés avec lui: *Si compatimur, ut & conglorificemur.*



CHAPITRE VI.

1. **F**ratres, & si preoccupatus fuerit homo in aliquo delicto, vos qui spirituales estis, hujusmodi instruite in spiritu lenitatis, considerans seipsum, ne & tu tentaris.

2. Alter alterius onera portate, & sic adimplebitis legem Christi.

3. Nam si quis existimat se aliquid esse, cum nihil sit, ipse se seducit.

4. Opus autem suum probet unusquisque, & sic in semetipso tantum gloriam habebit, & non in altero.

5. Unusquisque enim onus suum portabit.

6. Communicet autem is qui catechiza-

1. **M**es freres, si quelqu'un est tombé par surprise en quelque peché, vous autres qui êtes spirituels, ayez soin de le relever // dans un esprit de douceur; chacun de vous faisant réflexion sur soi-même, & craignant d'être tenté aussi-bien que lui.

2. Portez les fardeaux // les uns des autres; & vous accomplirez ainsi la loi de JESUS-CHRIST.

3. Car si quelqu'un s'estime être quelque chose, il se trompe lui-même, parcequ'il n'est rien.

4. Or que chacun examine bien ses propres actions, & alors il trouvera sa gloire *en ce qu'il verra de bon* dans lui-même, & non point *en se comparant* avec les autres.

5. Car chacun portera son propre fardeau.

6. Que celui que l'on instruit dans les choses de la

1. Cor. 13. 8.

¶. 1. *lett.* de l'instruire.
 ¶. 2. *expl.* les foiblesses, les pechés.

foi, assiste de ses biens en toute maniere celui qui l'instruit.

7. Ne vous trompez pas, on ne se moque point de Dieu.

8. L'homme ne recueillera que ce qu'il aura semé : car celui qui sème dans la chair, recueillera de la chair la corruption & la mort ; & celui qui sème dans l'esprit, recueillera de l'esprit la vie éternelle.

2. Theff.
3. 13.

9. Ne nous lassons donc point de faire le bien ; puisque si nous ne perdons point courage, nous en recueillerons le fruit en son temps.

10. C'est pourquoi pendant que nous en avons le temps, faisons du bien à tous, mais principalement à ceux qu'une même foi a rendu, comme nous, domestiques du Seigneur // §.

11. Voyez quelle lettre je vous ai écrite de ma propre main.

12. Tous ceux qui mettent leur gloire en des ceremonies charnelles //, ne vous obligent à vous faire circoncire, qu'a-

tur verbo, ei qui se catechizat, in omnibus bonis.

7. Nolite errare : Deus non irridetur.

8. Quæ enim seminaverit homo, hæc & metet : quoniam qui seminat in carne sua, de carne & metet corruptionem : qui autem seminat in spiritu, de spiritu metet vitam æternam.

9. Bonum autem facientes, non deficiamus ; tempore enim suo metemus non deficientes.

10. Ergo dum tempus habemus, operemur bonum ad omnes, maxime autem ad domesticos fidei.

11. Videte qualibus litteris scripsi vobis meâ manu.

12. Quicumque enim volunt placere in carne, hi cogunt vos circumcidi, tantum ut crucis Christi persecu-

¶ 9. aut. puisque nous ne cesserons point d'en recueillir.

¶ 10. lett. aux domestiques de la foi.

¶ 12. aut. ne cherchant qu'à se rendre agréables & complai-

sans.

tionem non patiantur.

fu de n'être point *eux-mêmes* persecutés pour la croix de JESUS-CHRIST.

13. Neque enim qui circumciduntur, legem custodiunt: sed volunt vos circumcidi, ut in carne vestra glorificentur.

13. Car ceux mêmes qui se font circoncire, ne gardent point la loi; mais ils veulent que vous receviez la Circoncision, afin qu'ils se glorifient en votre chair //.

14. Mihi autem absit gloriari, nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi, per quem mihi mundus crucifixus est, & ego mundo.

14. Mais † pour moi, à Dieu ne plaise que je me glorifie en autre chose qu'en la croix de notre Seigneur JESUS-CHRIST, par qui le monde est mort & crucifié pour moi, comme je suis mort & crucifié pour le monde. †S. François.

15. In Christo enim Jesu, neque circumcisio aliquid valet, neque præputium, sed nova creatura.

15. Car en JESUS-CHRIST, la Circoncision ne sert de rien, ni l'incirconcision, mais l'être nouveau // que Dieu crée en nous.

16. Et quicumque hanc regulam secuti fuerint, pax super illos, & misericordia, & super Israel Dei.

16. Je souhaite la paix & la miséricorde à tous ceux qui se conduiront selon cette règle; & à l'Israel de Dieu //.

17. De cetero nemo mihi molestus sit; ego enim stigmata Domini Jesu in corpore meo porto.

17. Au reste, que personne ne me cause de nouvelles peines; car je porte imprimées sur mon corps les marques du Seigneur JESUS.

†. 13. Car c'est une marque de leur autorité sur vous.

†. 15. Lettr. nouvelle creature.

†. 16. expl. aux enfans de Dieu, qui sont les vrais Israelites.

18. Que la grace de notre Seigneur JESUS-CHRIST, mes freres, demeure avec votre esprit. Amen. ¶

18. Gratia Domini nostri Jesu Christi, cum spiritu vestro, fratres. Amen.



S E N S L I T T E R A L.

¶ 1. *M*es freres, si quelqu'un est tombé par surprise en quelque peché, vous autres qui êtes spirituels, ayez soin de le relever dans un esprit de douceur; chacun de vous faisant reflexion sur soi-même, & craignant d'être tenté aussi-bien que lui.

Mes freres, si quelqu'un est tombé par surprise, c'est-à-dire, inconsidérément & sans malice, en quelque peché de dissension & d'heresie, touchant la necessité de la loi; vous autres qui êtes spirituels, faites tout votre possible pour remettre sa conscience en bon état, & pour rétablir ce que le peché y a corrompu. Voyez Jac. 5. 14. 20.

Ayez soin de le relever. Let. de l'instruire, dans un esprit de douceur, &c. c'est-à-dire, de compassion, & de charité, le plaignant, & le prévenant par des manieres engageantes pour l'obliger à rentrer dans son devoir, & à reconnoître sa faute.

Et craignant d'être tenté aussi-bien que lui, c'est-à-dire, de succomber à la tentation; puisque sans la grace de Dieu qui vous soutient, vous n'avez rien de bon en vous qui vous en puisse empêcher, non plus que celui qui y est tombé.

¶ 2. *Portez les fardeaux les uns des autres; & vous accomplirez ainsi la loi de JESUS-CHRIST.*

Portez les fardeaux, c'est-à-dire, supportez les défauts de vos freres, qui chargent leur conscience, & appesantissent leur ame en l'inclinant vers la creature; & tâchez de les en décharger par toutes sortes de moyens charitables.

Les uns des autres. C'est pour montrer que personne n'est exempt de défauts, non pas même les spirituels à qui il parle; & qu'ainsi c'est une obligation reciproque de se supporter les uns les autres, fondée même dans la justice naturelle.

Et vous accomplirez ainsi par ce moyen la loi de JESUS-CHRIST, qui est toute renfermée dans la charité vers le prochain, que JESUS-CHRIST nous a recommandé par sa parole & par son exemple.

¶ 3. *Car si quelqu'un s'estime être quelque chose, il se trompe lui-même, parcequ'il n'est rien.*

Car. L'Apôtre rend raison pourquoi on doit corriger son prochain avec douceur, sans s'emporter par mépris, & par présomption de soi-même, contre lui.

Si quelqu'un s'estime être quelque chose, c'est-à-dire, avoir par lui-même quelque vertu & quelque sainteté qui le distingue, *il se trompe, &c.* puisqu'il n'a rien qu'il ne l'ait reçu par la grace; ainsi il n'a aucun sujet de s'élever au-dessus des autres, & de les traiter avec mépris.

¶ 4. *Or que chacun examine bien ses propres actions, & alors il trouvera sa gloire en ce qu'il verra de bon dans lui-même, & non point en se comparant avec les autres.*

Or. Supposé ce principe, que l'homme n'est rien, il faut donc que chacun examine bien ses propres actions, c'est-à-dire, telles qu'elles sont en

elles-mêmes, selon la corruption de la nature; & qu'il considère que les meilleures actions sont gâtées & faïtes par des vûes charnelles & terrestres qui s'y mêlent, & par la concupiscence qui en corrompt la pureté.

Et alors il trouvera sa gloire, &c. c'est-à-dire, il verra s'il aura sujet de mettre sa gloire en ce qu'il croyoit trouver de bon dans lui-même; que si il trouve en soi des actions qui méritent quelque louange, il lui sera permis de s'en rapporter toute la gloire, & non point à un autre. *Autr.* Qu'il considère si ce n'est pas moins par rapport au bien qui est en lui, que par la comparaison qu'il fait de lui avec un autre.

Et non point en se comparant avec les autres, c'est-à-dire Il ne tirera point sa gloire de la comparaison de ses défauts avec ceux des autres; & ne s'estimera pas homme-de-bien, parcequ'il ne commet pas les mêmes crimes que commettent ceux avec qui il se compare. Voyez Luc 18. 11.

v. 5. Car chacun portera son propre fardeau.

Car chacun, &c. L'Apôtre fait voir, qu'il ne faut pas tirer de gloire des vices & des pechés des autres; parceque ce ne sera point par la comparaison de notre vie avec celle des autres, que Dieu nous jugera; mais par la seule considération de nos actions en elles-mêmes; & quoique nos pechés ne soient peut-être pas si énormes que ceux des autres, ils ne nous en feront pas moins imputés au jugement de Dieu; puisqu'il doit juger chacun selon ses actions propres: car comme un moindre fardeau ne devient pas plus léger à celui qui le porte, parce qu'un autre en porte un plus lourd; de même celui qui aura des pechés moins énormes que d'au-

tres au jugement de Dieu , ne sera pas plus déchargé de la peine dûe à son peché , que les autres qui en auront de plus énormes , & dignes d'une plus grande punition.

¶ 6. *Que celui que l'on instruit dans les choses de la foi , assiste de ses biens en toute manière celui qui l'instruit.*

Après que l'Apôtre a prescrit les devoirs des Pasteurs envers les fidelles , il prescrit celui des fidelles envers les Pasteurs.

Que celui que l'on instruit dans les choses de la foi , c'est-à-dire , des verités de l'Évangile , assiste de ses biens , &c. avec liberalité & de tout son pouvoir , celui qui l'instruit , non seulement dans les nécessités corporelles , mais aussi de tous les autres secours dont il pourroit avoir besoin. L'Apôtre recommande ce devoir aux Galates , à cause de leur avarice , qui les portoit à suivre plutôt les faux-docteurs , qui feignoient d'être fort désintéressés , pour les séduire plus aisément , que leurs legitimes Pasteurs , qui étant destitués de tout , avoient besoin d'être soutenus des biens & des liberalités des fidelles. Voyez I. Cor 11. 12.

¶ 7. *Ne vous trompez pas , ou ne se mocque point de Dieu.*

Ne vous trompez pas , par les faux prétextes que vous prenez pour vous dispenser de satisfaire à l'obligation de reconnoître & d'assister vos Pasteurs dans leurs besoins.

On ne se mocque point de Dieu. On peut bien imposer aux hommes par ces faux prétextes , parcequ'ils ne connoissent pas toujours la vérité , ni le fond du cœur ; mais non pas à Dieu , qui en a une parfaite connoissance.

¶.8. *L'homme ne recueillera que ce qu'il aura semé : car celui qui sème dans la chair, recueillera de la chair la corruption & la mort ; & celui qui sème dans l'esprit, recueillera de l'esprit la vie éternelle.*

L'homme ne recueillera que ce qu'il aura semé, c'est-à-dire, ne recevra au jugement de Dieu, que ce qu'il aura mérité par ses bonnes ou mauvaises actions ; Dieu n'aura point d'égard à ses paroles, ni à tous ses vains prétextes, mais à ce qu'il aura fait effectivement de bien ou de mal, pour lui en rendre la récompense ou le châtement.

Car celui qui sème dans la chair, c'est-à-dire, qui ne fait toutes ses actions que pour contenter sa chair, recueillera de la chair la corruption & la mort, c'est-à-dire, ne remportera de cette vie charnelle que la mort. L'Apôtre parle principalement contre ceux, qui au-lieu d'employer leurs biens & leurs facultés pour l'utilité du prochain, & sur-tout pour le soulagement de leurs Pasteurs, ne s'en servoient que pour se satisfaire eux-mêmes.

Et celui qui sème dans l'esprit, c'est-à-dire : Celui qui rapporte toutes ses actions à vivre selon les mouvemens & les maximes de l'Esprit de Dieu, négligeant ses propres intérêts, & mortifiant ses appetits charnels, en les réglant par l'Esprit de Dieu, remportera pour récompense de cette vie toute spirituelle, une vie éternelle.

¶.9. *Ne nous lassons donc point de faire le bien ; puisque si nous ne perdons point courage, nous en recueillerons le fruit en son temps.*

Ne nous lassons, &c. L'Apôtre parle ainsi aux Galates, parcequ'ils ne s'étoient pas seulement relâchés pour la pureté de la foi. Voyez Gal. 3. 1. & 5. 7. mais même pour les actions de piété &

de charité, sur-tout à l'égard de leurs vrais Pasteurs.

Nous en recueillerons le fruit en son temps, c'est-à-dire, la vie éternelle au jour du jugement, où Dieu rendra à chacun selon ses œuvres.

¶ 10. *C'est pourquoi pendant que nous en avons le temps, faisons du bien à tous, mais principalement à ceux qu'une même foi a rendu, comme nous domestiques du Seigneur.*

C'est pourquoi pendant que nous en avons le temps, c'est-à-dire, pendant que Dieu nous laisse en cette vie, qui est le seul temps de mériter, par les occasions qu'il nous présente de bien faire, & par la grace qu'il nous en donne. Voyez Jean 9. 4. 11. 9. & 12. 15. Hebr. 3. 13.

Faisons du bien à tous, sans exception de qualité, de nation, ni de Religion, &c.

Mais principalement à ceux, &c. qui par la communion d'une même foi, sont dans l'Eglise, comme nous domestiques du Seigneur. Let. De la foi. L'Apôtre entend non seulement tous les fidèles, mais particulièrement les Ministres de l'Evangile auxquels on doit faire du bien préféablement aux autres.

¶ 11. *Voyez quelle lettre je vous ai écrite de ma propre main.*

Voyez, &c. c'est-à-dire: Je vous écris tout le reste de cette lettre de ma propre main, contre mon ordinaire, n'ayant accoutumé que d'y sousscrire, pour vous faire mieux connoître l'importance du sujet sur lequel je vous ai écrit, & l'obligation que vous avez de fuir la pernicieuse doctrine de vos faux-apôtres.

¶ 12. *Tous ceux qui mettent leur gloire en des ceremonies charnelles, ne vous obligent à vous faire*

circoncire , qu'afin de n'être point eux-mêmes perfecutés pour la croix de JESUS-CHRIST.

Tous ceux , &c. La marque & la preuve la plus convaincante de la fauffe doctrine de vos nouveaux docteurs , est qu'ils n'ont pas d'autre but, en vous enseignant la necessité de la Circoncision & des observances legales , que de se bien mettre auprès des Juifs , pour éviter par ce moyen les persecutions que souffrent tous ceux qui font profession de croire en JESUS-CHRIST crucifié , & de mettre toute leur confiance en la vertu de sa Passion. L'Apôtre dit ceci , parceque les Juifs ne persecutoient les Chrétiens , que parcequ'ils enseignoient que les observances Mosaiques n'étoient point necessaires , & que la seule foi en JESUS-CHRIST crucifié , étoit suffisante pour être sauvé.

ψ. 13. Car ceux mêmes qui se font circoncire , ne gardent point la loi ; mais ils veulent que vous receviez la Circoncision , afin qu'ils se glorifient en votre chair.

Car ceux mêmes , &c. Pour montrer qu'ils ne sont pas eux-mêmes si fort persuadés de ce qu'ils vous enseignent , ni si zelés pour la loi , & que ce qu'ils en font n'est que pour complaire aux Juifs ; c'est qu'encore qu'ils soient circoncis , & obligés à toute la loi , selon leur doctrine , ils savent fort bien dans les occasions se dispenser des observances qu'ils prescrivent aux autres , sans en faire aucun scrupule. Voyez Matth. 23. 4.

Afin qu'ils se glorifient en votre chair , c'est-à-dire , de se vanter auprès des Juifs de vous avoir fait circoncire , & de vous avoir attirés à leur Religion : ce qui passoit parmi les Juifs pour une

action fort méritoire & fort glorieuse. Voyez Matth. 23. 15.

v. 14. *Mais pour moi, à Dieu ne plaise que je me glorifie en autre chose qu'en la croix de notre Seigneur JESUS-CHRIST, par qui le monde est mort & crucifié pour moi, comme je suis mort & crucifié pour le monde.*

Mais pour moi, &c. Tant s'en faut que je veuille imiter ces faux-docteurs, qui corrompent la doctrine de l'Évangile, pour ne souffrir pas la perfection de la croix vers. 12. & pour se glorifier de votre circoncision charnelle vers. 23. au-contre je mets toute ma gloire à souffrir toutes sortes de peines & de croix, à l'exemple de JESUS-CHRIST.

Autr. Vos faux-docteurs se glorifient dans la circoncision de votre chair, comme si c'étoit quelque chose de grande vertu & de grande valeur devant Dieu; & moi tout au-contre je mets toute ma confiance en la croix & en la passion de JESUS-CHRIST, dont le mérite est si efficace sur ma personne, que le monde avec toutes ses maximes, & ses plaisirs, est devenu comme mort pour moi, n'ayant plus aucun pouvoir d'agir sur moi, ni de me mouvoir, comme réciproquement j'ai perdu tout sentiment pour lui; & cette mort spirituelle est ce qu'il appelle, nouvelle creature.

Par qui le monde est mort & crucifié pour moi, c'est-à-dire, bien loin que je cherche à lui plaire, comme ces faux-docteurs, au-contre, je méprise ses maximes comme il méprise les miennes.

Comme je suis mort & crucifié pour le monde. L'Apôtre fonde cette expression, sur ce que les crucifiés étoient l'objet du mépris & de la malédiction de tous ceux qui les voyoient. Voyez Matth. 27. 39.

ψ. 15. *Car en JESUS-CHRIST la circoncision ne sert de rien, ni l'incirconcision; mais l'être nouveau que Dieu crée en nous.*

Car en JESUS-CHRIST, &c. L'Apôtre fait voir qu'il ne faut pas se glorifier dans la circoncision, mais seulement dans la croix de JESUS-CHRIST. Le sens: Je mets toute ma gloire à porter la croix de JESUS-CHRIST, & à l'imiter dans ses souffrances, & non pas dans la circoncision, comme ces faux-docteurs; parceque les marques exterieures de circoncis & d'incirconcis ne sont d'aucune valeur devant Dieu.

Mais l'être nouveau, c'est-à-dire, la sainteté que Dieu crée en nous par le moyen des souffrances, & de l'opposition que nous avons avec la vie du monde. Voyez 2. Cor. 4. 16.

ψ. 16. *Je souhaite la paix & la miséricorde à tous ceux qui se conduiront selon cette regle, & à l'Israel de Dieu.*

Je souhaite la paix & la miséricorde à tous ceux, &c. qui, selon la maxime établie au verset précédent, croient que la circoncision, ni l'incirconcision ne servent de rien.

Et à l'Israel de Dieu; c'est-à-dire, aux enfans de Dieu, qui sont les vrais Israelites, sans en exclure les Gentils convertis, qui s'abstiennent entièrement de pratiquer les ceremonies de la loi Mosaique, ni même les Juifs fidelles, qui en conservent encore quelques observances par foiblesse & par infirmité; pourvû toutefois, que suivant cette regle, ils n'y mettent pas leur confiance, & qu'ils ne les regardent pas comme necessaires à salut, mais comme des choses indifferentes.

ψ. 17. *Au reste, que personne ne me cause de nou-*

velles peines ; car je porte imprimées sur mon corps les marques du Seigneur JESUS.

Au reste que personne ne me cause de nouvelles peines, en contredisant à la doctrine que je vous enseigne, & que je vous prescris en cette lettre,

Car je porte imprimées sur mon corps les marques du Seigneur JESUS ; c'est-à-dire, les marques qui me restent des blessures que j'ai reçues pour la défense de la foi de JESUS-CHRIST font bien voir que j'ai été assez affligé de la part des infidèles, sans que je le sois encore par les contradictions des fidèles. Antr. Les marques des blessures que je porte sur mon corps, sont un témoignage certain que je suis entièrement à JESUS-CHRIST, & que je ne vous enseigne pas une doctrine qui lui soit contraire. L'Apôtre fait allusion à la coutume ancienne, d'imprimer certaines marques sur la peau des esclaves & des soldats, pour les reconnoître d'avec les autres. Ces marques s'appelloient Stigmates.

ψ. 18. Que la grace du notre Seigneur JESUS-CHRIST, mes freres, demeure avec votre esprit. Amen.

Que la grace, &c. Voyez le dernier verset de la Seconde aux Corinthiens.



S E N S S P I R I T U E L.

ψ. 1. jusqu'au 6. Mes freres, si quelqu'un est tombé par surprise en quelque peché, vous autres, qui êtes spirituels, ayez soin de le relever dans un esprit de douceur, &c.

Il est assez ordinaire à l'homme de se porter à reprendre les autres pour satisfaire sa vanité ; mais il faut avoir bien de la vertu & de la discrétion pour user comme il faut de la reprimende & de la correction. Il est vrai qu'il y a obligation à chacun des fidèles d'édifier son frere & de le reprendre de ses fautes dans l'occasion, & il peche s'il y manque ; mais il peche aussi s'il le fait mal, si c'est par la faute qu'il soit incapable de le bien faire. Ainsi il faut observer en cela deux choses ; principalement les fautes qu'on peut reprendre, & la maniere de les reprendre : pour ce qui regarde les fautes, il ne faut pas que le commun des Chrétiens s'imagine pouvoir reprendre ou corriger les fautes de ces gros pecheurs, qui demeurent opiniâtrément dans l'affection du peché ; Car, comme il y a, dit S. Jean, des pechés pour lesquels on peut obtenir de Dieu le pardon, parcequ'ils ne vont pas à la mort, c'est-à-dire, que ce sont plutôt des pechés de foiblesse que de malice, & qu'il y en a qui vont à la mort, pour lesquels ce saint Apôtre n'exhorte pas de prier avec confiance d'en obtenir le pardon, cela étant réservé aux personnes élevées en sainteté, qui peuvent, comme Moïse, s'opposer à Dieu, & l'obliger d'en accorder la remission : ce sont aussi ces sortes de pechés qu'il n'y a que les Superieurs & les personnes qui ont autorité, qui les peuvent reprendre avec force ; mais les fautes dont parle saint Paul, sont les pechés d'ignorance ou de foiblesse, qui se trouvent dans ceux qui veulent de bonne foi s'en corriger ; ce sont là les fautes dont la correction regarde tous les Chrétiens.

1. Joan.
5. 17.

Mais afin que cette correction soit utile, & qu'elle ne soit point préjudiciable, tant à celui qui la

fait qu'à celui qui la reçoit, il faut garder beaucoup de regles & de mesures ; la principale est de reprendre, comme saint Paul nous l'ordonne, *avec un esprit de douceur* ; la dureté & la rigueur que l'on y emploie ordinairement, aigrit l'esprit de ceux qu'on reprend, & les rend bien moins susceptibles des avis qu'on leur donne. C'est ce que les Poëtes nous ont représenté par la contestation qu'ils ont faite entre le vent de bise & le soleil, à qui feroit quitter le manteau d'un voyageur, l'un en usant de violence, l'autre en l'échauffant doucement. Et pour faire voir qu'il faut éloigner de la correction l'aigreur, la colere, l'air imperieux, & les autres mouvemens humains qui indisposent l'esprit du prochain, c'est que nous devons lui rendre ce devoir par un esprit de charité, comme l'Apôtre nous l'ordonne : *Portez les fardeaux les uns des autres.* Ces fardeaux sont les foiblesses & les défauts de nos freres, que la loi de JESUS-CHRIST nous commande de supporter, comme les membres d'un même corps se supportent les uns les autres. C'est ce qui fait dire à saint Augustin, que nous ne devons jamais nous mêler de corriger les fautes des autres qu'après nous être examinés nous-mêmes, & pouvoir répondre à Dieu en conscience, que ce n'est que par un motif de charité que nous le faisons : *Aimez*, dit ce saint Docteur, *& dites ce que vous voudrez, les reproches qui sembleroient des injures, n'en sont point* : *DILIGE, & dic quod volas* ; car si celui qui a commis la faute, a de la peine à se rendre, & qu'il soit nécessaire de lui parler un peu fortement, il faut imiter les bons medecins qui ne se fâchent point contre les malades, mais qui combattent contre la maladie même

August.
in ep. ad
Galat.

pour la chasser ; ainsi l'on conserve toujours à leur égard *l'esprit de douceur*.

*Aug. in
serm. D.
in monte
l. 1. 4*

Le même saint Augustin donne trois regles pour faire à son prochain la correction avec la précaution nécessaire : La premiere , c'est de considerer si nous n'avons jamais commis la faute dont est coupable celui que nous voulons reprendre ; que si nous ne l'avons jamais commise , souvenons-nous que nous sommes hommes , & que nous avons pu nous en rendre coupables.

La seconde est , que si nous avons commis la même faute , & que nous nous en soyons corrigés , il faut qu'en vûe de la fragilité commune, ce soit la compassion , & non point la haine qui nous porte à faire la reprimende à notre frere , afin que , soit qu'il s'en corrige , ou ne s'en corrige pas , la simplicité de notre intention puisse nous justifier.

La troisieme est , que si nous nous trouvons dans la même faute où est celui que nous voulons reprendre , au-lieu de le reprendre , nous gemissions avec lui , & nous l'exhortions , non pas à suivre nos avis , mais à éviter ensemble le peché que nous avons commis.

*Mor. l. 23
c. 9.*

Saint Gregoire le Grand , dans ses Morales , donne à-peu-près les mêmes avis : Nous qui sommes , dit-il , des hommes mortels & infirmes , lorsque nous parlons de Dieu aux hommes , nous devons avant toutes choses nous remettre devant les yeux , quels nous sommes , afin que nous apprenions par notre propre foiblesse , de quelle maniere nous devons nous comporter , pour instruire utilement ceux d'entre nos freres qui sont aussi foibles. Représentons-nous donc , ou que nous sommes tels que plusieurs de ceux que nous reprenons , ou que

nous

nous l'avons été autrefois, quoique par l'opération de la grace de Dieu en nous, nous ne le sommes plus maintenant; afin que nous agissions dans la correction des autres avec d'autant plus de retenue & d'humilité, que nous nous reconnoissons plus véritablement nous-mêmes dans ceux que nous reprenons. Que si nous ne sommes point tels qu'ils sont, ou si nous ne l'avons jamais été, nous devons de crainte que notre cœur ne s'enfle de présomption, & que la considération de notre innocence ne nous soit l'occasion d'une plus dangereuse chute, nous remettre devant les yeux ce que d'ailleurs il y peut avoir de bien dans ceux que nous voulons corriger. Et s'il ne s'y en trouve point, alors il faut avoir recours aux secrets jugemens de Dieu: parcequ'ainsi que nous avons reçu les graces que nous possédons, sans en avoir été dignes par aucuns merites précédens, Dieu peut aussi verser dans leurs cœurs une telle abondance de graces, qu'encore qu'ils ne la reçoivent qu'après nous, ils peuvent de beaucoup surpasser celles que nous avons reçues long-temps avant eux. Et en effet, qui eût jamais cru que le jeune Saul qui gardoit les habits de ceux qui lapidoient le bienheureux Estienne, dût un jour surpasser par le merite de l'Apostolat ce saint Martyr qui mouroit pour la cause de JESUS-CHRIST? C'est-là véritablement reconnoître qu'on n'est rien de soi-même, & qu'on se trompe, si on croit être quelque chose.

v. 6. jusqu'au 11. *Que celui que l'on instruit dans les choses de la foi, assiste de ses biens en toute maniere celui qui l'instruit, &c.*

Notre saint Apôtre exhorte ici les Galatés à faire de bonnes œuvres, & à faire de leurs biens

des usages qui puissent procurer leur salut, & mériter une ample récompense dans le ciel. Le premier usage auquel il veut qu'ils les emploient, c'est à fournir à ceux qui les instruisent avec une libéralité abondante & sans réserve les choses qui leur sont nécessaires; car comme il n'y a point de bien comparable à la connoissance des vérités qui regardent le salut éternel; il n'y a point aussi de récompense temporelle qui puisse égaler le mérite de ceux que Dieu envoie pour en instruire les hommes; ils n'attendent leur récompense que de Dieu seul, de qui les hommes attendent eux-mêmes leur salut: mais cela n'empêche pas que les peuples ne soient obligés d'avoir grand soin de leur subsistance, & qu'ils ne croient leur être infiniment redevables. D'où vient que saint Paul écrivant à Philemon, lui dit qu'il se doit lui-même à lui, si ce n'est parcequ'en le convertissant à la foi de JESUS-CHRIST, il lui avoit procuré un bien inestimable? Ainsi c'est avec grande raison qu'il recommande à son cher disciple Timothée, qu'il ait soin que les Prêtres qui travaillent à la prédication de la parole & à l'instruction des peuples, trouvent une subsistance honnête & abondante, & soient assistés plus libéralement que les autres. On peut voir ce qui a été dit sur ce sujet, 1. Cor. 9.

Philem.
19.

1. Tim.
5. 17.

Mais après les Prêtres, ceux dont l'Apôtre veut qu'on prenne plus de soin, ce sont les fidèles, qu'une même foi a réunis dans l'Eglise sous la conduite aimable de Dieu, comme les enfans d'un même pere dans une famille. Nous devons aussi aimer & vouloir du bien à tous les autres hommes, parceque Dieu les a créés à son image comme nous, & qu'ils nous sont unis par les liens de la

même nature : mais l'union que nous avons avec les vrais fidèles est incomparablement plus étroite ; nous ne sommes tous ensemble qu'un seul pain & un seul corps , nous tous qui participons à un même pain. 1. Cor. 10. 17.

Car comme un pain est composé de plusieurs grains de blé mêlés ensemble , & un corps composé de plusieurs membres ; de même tous les fidèles unis par la charité & animés de l'Esprit de Dieu, font un seul corps & comme un seul pain , parceque ce pain vivant, auquel nous participons tous , nous change en lui-même , & nous unit très-réellement à lui & les uns aux autres par la charité , qui est le lien de la perfection ; & par ce moyen nous entrons en société , 1. Joan. 1. 3. dit saint Jean, avec le Père & avec son Fils JESUS-CHRIST.

Avec quelle affection devons-nous donc faire du bien à ceux avec qui nous sommes unis par JESUS-CHRIST avec les trois personnes de la sainte Trinité ? L'exemple que notre saint Apôtre nous apporte, nous fait voir qu'il ne suffit pas de faire le bien : mais qu'il le faut faire libéralement & avec affection, sans s'affoiblir ; car de même que dans le ciel, où on recueillera les fruits que l'on aura semés en cette vie , ce sera avec une ardeur inconcevable, qui procédera de la parfaite charité que l'on aura , sans que jamais on s'en lasse ; il faut travailler ici à faire de bonnes œuvres avec le même courage , sans se laisser jamais abattre ; car nous ne recueillerons point d'autres fruits dans le ciel que ceux que nous aurons semés par nos bonnes œuvres : ainsi il y a peu à espérer pour ceux qui semeront peu , ou avec negligence , & il y a tout à craindre pour ceux qui n'auront rien semé que de mauvais. La semence & le fruit sont de

même espece. Celui qui dans cette vie veut goûter tous les plaisirs de la chair, & qui s'abandonne à ses convoitises, au-lieu d'employer ses biens en bonnes œuvres, recevra les fruits qu'il merite : Et quelles sortes de fruits, dit saint Jean Chrysostome ? La peine, le supplice, le mépris, l'infamie, la corruption qui est inséparable des plaisirs des sens, & de la dissolution. Les fruits de l'esprit sont bien differens ; vous avez fait des aumônes, vous aurez en récompense des tresors celestes & une gloire éternelle ; vous avez gardé la chasteté, les Anges vous en feliciteront, & le Seigneur vous donnera la couronne.

v. 14. jusqu'à la fin. Mais pour moi, à Dieu ne plaise que je me glorifie en autre chose qu'en la croix de notre Seigneur JESUS-CHRIST, par qui le monde est mort & crucifié pour moi, comme je suis mort & crucifié pour le monde, &c.

Le Fils de Dieu, qui a le premier porté la croix, y a laissé des benedictions si efficaces, que cette croix, qui semble si pesante & si dure aux personnes du monde, se change toute en onction pour ceux qui la portent après lui. Les afflictions les plus dures leur semblent douces, parcequ'ils savent que, selon la promesse de JESUS-CHRIST, elles seront bien-tôt changées en une joie que personne ne leur pourra ôter ; car quand ils considerent les avantages qu'ils retirent des afflictions qu'ils supportent dans un esprit de mortification & de pénitence, & que ce moment de peines legeres produit le poids éternel d'une souveraine & incomparable gloire, ils ont de la confusion de donner si peu à JESUS-CHRIST, après avoir tant reçu de lui, & avouent qu'il n'y a point de proportion entre le

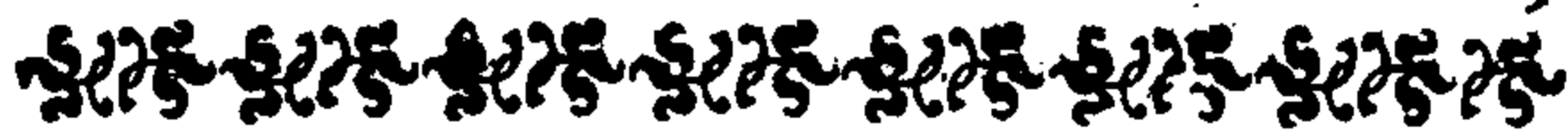
malqu'ils souffrent & le bonheur qui leur est promis. N'avons-nous donc pas grand sujet de nous glorifier avec le saint Apôtre dans la croix de JESUS-CHRIST, & de nous faire honneur de ce qui paroît honteux au monde? C'est une confusion dans le monde d'être pauvre & méprisé; mais c'est ce qui fait la gloire d'un vrai Chrétien; & après que le Maître & le Seigneur du monde s'est humilié jusqu'à ce point que de se sacrifier pour notre salut sur une croix, n'est-ce pas une chose monstrueuse qu'un Chrétien en ait horreur & s'en scandalise? JESUS-CHRIST a fait de ses souffrances une source abondante de graces & de merites pour nous, si nous voulons y prendre part en souffrant avec lui les peines qu'il nous a destinées pour nous rendre conformes à lui; n'est-ce pas une extrême folie de rejeter l'honneur qu'il nous fait de nous faire entrer en société avec lui pour jouir de son bonheur éternel, en renonçant au monde & à ses convoitises? Il faut donc prier Dieu qu'il nous fasse mourir au monde, & que le monde soit pareillement mort pour nous; afin que nous n'en désirions aucune chose, & que nous n'y soyons retenus par aucun engagement: Car il arrive souvent, dit saint Gregoire, que quoiqu'un homme ne soit plus attaché de cœur au monde, le monde ne laisse pas de le retenir encore par l'embarras de ses occupations; & ainsi, quoiqu'il soit déjà mort pour le monde, le monde n'est pas encore mort pour lui; car le monde le considère toujours comme vivant, puisqu'il s'efforce de le détourner des choses du ciel, pour l'occuper aux choses terrestres.

Mor. l. 2
c. 29

C'est pour cela que saint Paul, qui avoit un parfait mépris pour le monde, & qui se voyoit en

„ tel état, que le monde n'avoit plus sujet de le vou-
 „ loir attirer à lui, dit, après s'être mis en liberté
 „ par la rupture des liens du siècle : *Le monde est mort*
 „ *& crucifié pour moi, comme je suis mort & crucifié*
 „ *pour le monde.* Le monde étoit crucifié pour ce grand
 „ Apôtre, parcequ'étant mort dans son cœur il n'en
 „ étoit plus aimé; & il s'étoit crucifié au monde,
 „ parcequ'il s'étoit étudié à paroître en tel état aux
 „ yeux du monde, que le monde le considérant com-
 „ me mort, ne pensât plus à le rechercher. Comme
 „ donc il ne couroit plus après la gloire du monde,
 „ & que la gloire du monde ne l'alloit plus aussi
 „ chercher, ce n'est pas sans raison qu'il se glorifie
 „ de ce qu'il est crucifié pour le monde, & que le
 „ monde est crucifié pour lui.





A V I S

SUR L'ÉPISTRE DE S. PAUL

AUX EPHESIENS.

SAINT Paul qui avoit demeuré long-temps à Ephese, ville Metropole de l'Asie mineure, celebre par ses superstitions & son culte idolâtre, & où il avoit travaillé avec un zele infatigable à la conversion de ses habitans; ayant appris à Rome, où il étoit en prison, par Timothée son fidelle disciple, qu'il avoit chargé en partant de la Macedoine, du soin de cette Eglise, que quelques faux-docteurs & Juifs nouveaux convertis tâchoient d'y introduire des superstitions, & d'y soutenir la nécessité des observances legales, se résolut d'écrire cette lettre aux Ephesiens, pour les en détourner, & pour les affermir dans la doctrine qu'il leur avoit enseignée; & chargea Tychique de la leur rendre, & de leur apprendre des nouvelles de sa captivité & du progrès de l'Évangile.

Dans les trois premiers Chapitres l'Apôtre loue la fidelité des Ephesiens & leur attachement à l'Évangile; & pour leur en

faire sentir toute l'avantage, & combien ils en étoient redevables à la miséricorde de Dieu, il leur développe les mystères les plus sublimes de la religion; sçavoir, ceux de la vocation des Gentils, de la réunion des Juifs & des Gentils, sous un seul chef qui est JESUS-CHRIST, la prédestination gratuite, la redemption & la justification par la grace, & la foi en JESUS-CHRIST; ce qu'il explique d'une manière sublime, & avec des expressions si relevées que le sens en paroît obscur & l'intelligence difficile.

Le reste de cette Epître renferme en abrégé toute la vie chrétienne, & après des exhortations générales sur les devoirs du Christianisme, il descend en particulier sur chacune des conditions qui partagent les hommes; il prescrit des règles aux maris & aux femmes, aux pères & aux enfans, aux maîtres & aux serviteurs, & il les exhorte à la pratique de ces règles par des motifs tout spirituels, & qui en relèvent si fort le mérite & la sainteté qu'il est impossible de ne s'y pas soumettre.

Cette Lettre est écrite de Rome la 29. année de la Passion de JESUS-CHRIST, & la 62. de l'Ere vulgaire.



EPISTRE
DE S. PAUL
AUX EPHESIENS.

CHAPITRE PREMIER.

PAULUS
Apostolus
Jesu Christi
per vo-
luntatem Dei, omni-
bus sanctis, qui sunt
Ephesi, & fidelibus in
Christo Jesu.

2. Gratia vobis &
pax à Deo Patre no-
stro, & Domino Jesu
Christo.

3. Benedictus Deus
& Pater Domini nostri
Jesu Christi, qui bene-
dixit nos in omni bene-
dictione spirituali in
caelestibus in Christo;

PAUL Apôtre de
JESUS-CHRIST
par la volonté de
Dieu, à tous les
saints & fidelles en JESUS-
CHRIST, qui sont à E-
phese.

2. Que Dieu notre Pere,
& le Seigneur JESUS-CHRIST
vous donnent la grace & la
paix.

3. Beni soit le Dieu & 2. Cor. 12.
le Pere de notre Seigneur 3.
JESUS-CHRIST, qui 1. Pet. 1.
nous a comblés en JESUS-
CHRIST de toutes sortes
de benedictions spirituelles
pour le ciel;

4. ainsi qu'il nous a élus en lui avant la creation du monde, par l'amour qu'il nous a porté //, afin que nous fussions saints & irreprehensibles devant ses yeux;

5. nous ayant prédestinés par un pur effet de sa bonne volonté, pour nous rendre ses enfans adoptifs par JESUS-CHRIST;

6. afin que la louange & la gloire en soit donnée à sa grace //, par laquelle il nous a rendus agreables à *ses yeux* en son Fils bien-aimé,

7. dans lequel nous trouvons la redemption par son sang, & la remission des pechés selon les richesses de sa grace,

8. qu'il a répandue sur nous avec abondance //, en nous remplissant d'intelligence & de sagesse;

9. pour nous faire connoître ainsi le mystere de sa volonté fondé sur sa bienveillance, par laquelle il avoit résolu en soi-même,

10. que les temps ordon-

4. sicut elegit nos in ipso ante mundi constitutionem, ut essemus sancti & immaculati in conspectu ejus in charitate:

5. qui prædestinavit nos in adoptionem filiorum per Jesum Christum in ipsum, secundum propositum voluntatis suæ;

6. in laudem gloriæ gratiæ suæ, in qua gratificavit nos in dilecto Filio suo,

7. in quo habemus redemptionem per sanguinem ejus, remissionem peccatorum, secundum divitias gratiæ ejus,

8. quæ superabundavit in nobis, in omni sapientia & prudentia,

9. ut notum faceret nobis sacramentum voluntatis suæ, secundum beneplacitum ejus, quod proposuit in eo,

10. in dispensatio-

†. 4. *lett.* afin que nous fussions saints & irreprehensibles devant ses yeux dans la charité.

‡. 6. *autr.* à la louange de la

gloire de sa grace.

‡. 8. *autr.* en abondance, avec beaucoup de prudence & de sagesse, rapportant cela à Dieu.

ne plenitudinis tempo-
rum, instaurate omnia
in Christo, quæ in cæ-
lis, & quæ in terra
sunt, in ipso.

11. In quo etiam &
nos sorte vocati sumus,
prædestinati secundum
propositum ejus, qui
operatur omnia secun-
dum consilium volun-
tatis suæ ;

12. ut simus in lau-
dem gloriæ ejus nos,
qui antè speravimus in
Christo.

13. In quo & vos
cum audissetis verbum
veritatis, (Evange-
lium salutis vestræ) in
quo & credentes signa-
ti estis Spiritu promif-
sionis sancto,

14. qui est pignus he-
reditatis nostræ, in re-
demptionem acquifi-
tionis, in laudem glo-
riæ ipsius.

15. Propterea & ego

nés par lui étant accomplis,
il réuniroit // tout // en JESUS-
CHRIST comme dans le
chef, tant ce qui est dans le
ciel, que ce qui est dans la
terre.

11. C'est aussi en lui que la
vocation nous est échûe com-
me par sort, ayant été préde-
stinés par le decret de celui
qui fait toutes choses selon le
dessein & le conseil de sa vo-
lonté ;

12. afin que nous soyons
la gloire //, & le sujet des
louanges de JESUS-CHRIST,
nous qui avons les premiers
espéré en lui.

13. Et c'est en lui que
vous-mêmes, après avoir en-
tendu la parole de vérité, l'E-
vangile de votre salut, & y
avoir cru, vous avez été scel-
lés du sceau de l'Esprit saint
qui avoit été promis,

14. lequel est le gage & les
arrhes de notre heritage,
jusqu'à la parfaite délivrance
du peuple que JESUS-CHRIST
s'est acquis pour la louange de
sa gloire.

15. C'est pourquoi ayant ap-

*. 10. *lett.* repareroit.
Ibid. les Juifs & les Genils.

*. 12. *ant.* à la louange de sa
gloire, nous qui avons ; &c.

pris quelle est votre foi au Seigneur JESUS, & votre amour envers tous les saints,

16. je ne cesse point de rendre à Dieu des actions-de-graces pour vous, me ressouvenant de vous dans mes prieres ;

17. afin que le Dieu de notre Seigneur JESUS-CHRIST, le Pere de gloire †, vous donne l'Esprit de sagesse & de lumiere pour le connoître ?

18. qu'il éclaire les yeux de votre cœur, pour vous faire savoir quelle est l'esperance à laquelle il vous a appellés, quelles sont les richesses & la gloire de l'heritage qu'il destine aux saints,

19. & quelle est la grandeur suprême du pouvoir, qu'il exerce en nous qui croyons, selon l'efficace de sa force & de sa puissance,

20. qu'il a fait paroître en la personne de JESUS-CHRIST, en le ressuscitant d'entre les morts, & le faisant asseoir à sa droite dans le ciel,

audiens fidem vestram, quæ est in Domino Jesu, & dilectionem in omnes sanctos,

16. non cesso gratias agens pro vobis, memoriam vestri faciens in orationibus meis ;

17. ut Deus Domini nostri Jesu Christi Pater gloriæ, det vobis spiritum sapientiæ & revelationis, in agnitione ejus :

18. illuminatos oculos cordis vestri, ut sciatis quæ sit spes vocationis ejus, & quæ divitiæ gloriæ hereditatis ejus in sanctis,

19. & quæ sit supereminens magnitudo virtutis ejus in nos, qui credimus secundum operationem potentiae virtutis ejus,

20. quam operatus est in Christo, suscitans illum à mortuis, & constituens ad dexteram suam in caelestibus,

Infrà 4.
74

†. 17. *ant.* le Dieu de gloire, Pere de notre Seigneur JESUS-CHRIST vous, &c. en Dieu Pere glorieux.

21. supra omnem Principatum, & Potestatem, & Virtutem, & Dominationem, & omne nomen, quod nominatur non solum in hoc sæculo, sed etiam in futuro.

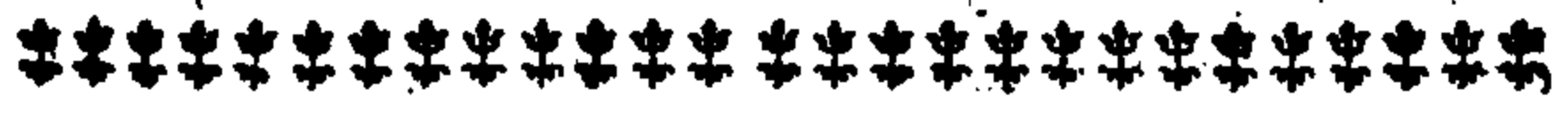
21. au-dessus de toutes les Principautés & de toutes les Puissances, de toutes les Vertus, de toutes les Dominations, & de tous les titres qui peuvent être non seulement dans le siècle présent, mais encore dans celui qui est à venir.

22. Et omnia subiecit sub pedibus ejus: & ipsum dedit caput supra omnem Ecclesiam, quæ est corpus ipsius, & plenitudo ejus, qui omnia in omnibus adimpletur.

22. Il a mis toutes choses sous ses pieds, & il l'a donné pour chef à toute l'Eglise //, qui est son corps, & dans laquelle celui qui accomplit tout en tous //, trouve l'accomplissement & l'intégrité de tous ses membres.

†. 22. Gr. l'ayant établi sur tout, il l'a donné pour chef à l'Eglise.
 †. 23. autr. l'entier accomplissement de celui qui accomplit

tout en en tous: parceque JESUS-CHRIST qui est le chef de l'Eglise, ne sera entier que lorsque tous ses membres lui seront réunis.



SENS LITTÉRAL.

†. 1. *P* Paul, Apôtre de JESUS-CHRIST par la volonté de Dieu, à tous les saints & fidelles en JESUS-CHRIST qui sont à Ephese.
 Paul, Apôtre de JESUS-CHRIST par la volonté de Dieu, c'est-à-dire, par sa pure grace, fondée non sur mes merites, ni par l'autorité ou le ministère des hommes, mais par la seule volonté de Dieu qui m'a établi lui-même dans cette charge. Voyez 1. Cor. 1. & 2. Cor. 1. & ailleurs

A tous les saints, c'est-à-dire, à tous les Chrétiens, qui portent le nom de saints, tant parce qu'ils ont été sanctifiés intérieurement par le sang de JESUS-CHRIST, que parcequ'ils font une profession solennelle de vivre saintement, & qu'ils ont dès-à-présent le droit d'être pleinement sanctifiés dans le ciel, en correspondant fidèlement à la sainteté de leur vocation.

Et fidelles en JESUS-CHRIST, qui sont à Ephese, c'est-à-dire, non seulement ceux qui croient en JESUS-CHRIST, mais aussi ceux qui sont les plus fermes & les plus attachés à la foi, & qui y perseverent avec plus de constance & de fermeté. Esto fidelis usque ad mortem, &c.

*Apo. 2.
10.*

¶. 2. Que Dieu notre Pere, & le Seigneur JESUS-CHRIST vous donnent la grace & la paix.

Que Dieu notre Pere. L'Apôtre attribue le même pouvoir à JESUS-CHRIST, qu'à Dieu le Pere, pour faire voir l'égalité qu'il y a entre l'un & l'autre, & pour montrer que le Pere ne fait rien sans la coopération du Fils. *Eadem similiter facit.*

*Jean. 5.
19.*

Et le Seigneur JESUS-CHRIST, &c. vous comblent de toutes sortes de faveurs & de bénédictions extérieures & intérieures en ce monde & en l'autre. Voyez l'explication Rom. 1. 7. 1. Cor. 1. 3. 2. Cor. 1. 12. & Gal. 1. 3.

¶. 3. Beni soit le Dieu & le Pere de notre Seigneur JESUS-CHRIST, qui nous a comblés en JESUS-CHRIST de toutes sortes de bénédictions spirituelles pour le ciel.

Beni soit le Dieu & le Pere de notre Seigneur JESUS-CHRIST. Comme le but de l'Apôtre est de faire voir dans cette Epître les biens signalés que Dieu a répandus avec profusion sur les Chré-

tiens, il commence par la louange de Dieu, & par l'action-de-grâces. Voyez 2. Cor. 1.

Qui nous a comblés en JESUS-CHRIST, c'est-à-dire, en considération de ses merites, & par le moyen de la communication que nous avons avec lui par la foi; de toutes sortes de bénédictions spirituelles pour le ciel, c'est-à-dire: Dieu ne nous a pas comblés de ses bénédictions pour nous rendre heureux sur la terre, comme les anciens Israelites; mais pour nous faire jouir de la félicité éternelle dans le ciel.

Antr. Le ciel ayant été fermé aux hommes jusqu'à la venue de JESUS-CHRIST, Dieu l'a ouvert après sa venue, pour leur en répandre toutes les grâces & toutes les bénédictions, tant extérieures, comme étoient les dons miraculeux des langues, d'interprétation des Ecritures, de Prophetie, de guérison, &c. Voyez 1. Cor. 1. 5. 2. Cor. 8. 7. qu'intérieures, telles que sont la grâce sanctifiante, & les dons du Saint-Esprit qui l'accompagnent, mais surtout la promesse de la gloire celeste, qu'il destine à tous les élus.

v. 4. Ainsi qu'il nous a élus en lui avant la création du monde, par l'amour qu'il nous a porté, afin que nous fussions saints & irrépréhensibles devant ses yeux.

Ainsi qu'il nous a élus, &c. c'est-à-dire, qu'il a répandu sur nous cette abondance de bénédictions, afin d'exécuter le dessein qu'il a eu de toute éternité, de nous séparer du corps & de la masse des pécheurs, dont Adam est le chef, pour faire de nous un peuple saint & irrépréhensible, qui auroit JESUS-CHRIST pour son chef. Ce décret de Dieu est ce que nous appellons l'élection à la grâce, qui nous a été donnée en JESUS-CHRIST avant tous les

192 E P I S T R E D E S . P A U L
siècles : ce qui devoit exciter les Ephesiens à la reconnaissance d'un si grand bienfait. Voyez 2. Tim. 1. 9.

Par l'amour qu'il nous a portés, sans aucune considération de nos propres mérites, mais par un pur effet de son amour; afin que nous fussions dès ce monde, saints & irrépréhensibles devant ses yeux, c'est-à-dire, exemts de toutes sortes de crimes, par un détachement de tous péchés mortels, & sans affection aux véniels: car c'est là toute la sainteté que les fidèles peuvent avoir en ce monde, jusqu'à ce qu'ils soient parfaitement sanctifiés dans la gloire.

v. 5. Nous ayant prédestinés par un pur effet de sa bonne volonté, pour nous rendre ses enfans adoptifs par JESUS-CHRIST.

Nous ayant prédestinés. C'est la raison du verset précédent, pour laquelle Dieu nous a élus, & a eu dessein de faire de nous un peuple saint & irrépréhensible.

Par un pur effet de sa bonne volonté, sans qu'on puisse rendre d'autre raison de ce décret, sinon que ç'a été le bon plaisir de Dieu.

Pour nous rendre ses enfans, &c. c'est-à-dire, pour distinguer la filiation de JESUS-CHRIST, qui le rend par nature consubstantiel & égal en tout à Dieu son Pere, de celle des autres prédestinés, qui n'ont été faits les héritiers de la gloire de Dieu, & les cohéritiers & frères de JESUS-CHRIST, que par adoption. Ce qui peut signifier, ou que Dieu nous a prédestinés en vue des mérites, & en considération de JESUS-CHRIST; ou que JESUS-CHRIST est la cause méritoire, non seulement de la grace & de la gloire de ses fidèles, mais même de la prédestination

destination à la grace & à la gloire ; ou simplement, que nous jouirons de ce privilege d'enfans adoptifs par les merites de JESUS-CHRIST, & par l'union que nous aurons avec lui en qualité de chef ; de même que les membres du corps jouissent de tous les avantages du chef, par l'union naturelle qu'ils ont avec lui. *Ut sit ipse primogenitus in multis fratribus* ; ou enfin en imitant JESUS-CHRIST, & en se conformant à lui.

Rom. 8.
29.

v. 6. *Afin que la louange & la gloire en soit donnée à sa grace, par laquelle il nous a rendus agreables à ses yeux en son Fils bien-aimé.*

Afin que la louange & la gloire en soit donnée à sa grace, c'est-à-dire, afin que tous les Anges & les hommes le louent, le glorifient éternellement, de nous avoir prédestinés pour être ses enfans adoptifs.

Par laquelle il nous a rendus agreables à ses yeux, &c. c'est-à-dire, de pecheurs que nous étions auparavant, il nous a rendu dignes de la gloire de JESUS-CHRIST en consideration de ses merites, & par le moyen de l'union que nous avons avec lui par la foi & par la charité.

v. 7. *Dans lequel nous trouvons la redemption par son sang, & la remission des pechés, selon les richesses de sa grace.*

Dans lequel nous trouvons la redemption par son sang. C'est la preuve de l'explication de ce qu'il vient de dire ci-dessus, que Dieu nous a rendus agreables par JESUS-CHRIST ; c'est-à-dire, nous sommes délivrés de la servitude du diable, de la mort, & des peines de l'enfer que nous avions méritées par le peché.

Et la remission des pechés. L'Apôtre dit, que la

redemption consiste en la remission de nos pechés, parceque par le peché nous devenons captifs du diable, de la mort, & de l'enfer; & par la remission, nous en sommes délivrés.

Selon les richesses de sa grace, c'est-à-dire, par l'abondance de la miséricorde de Dieu, sans aucun mérite de notre part.

ψ. 8. *Qu'il a répandue sur nous avec abondance, en nous remplissant d'intelligence & de sagesse.*

Qu'il a répandue sur nous, tant Juifs que Gentils, en nous sanctifiant, & nous communiquant *avec abondance* tant de graces.

En nous remplissant d'intelligence, pour la conduite de nos actions; & *de sagesse*, pour celle des autres.

ψ. 9. *Pour nous faire connoître ainsi le mystere de sa volonté fondé sur sa bienveillance, par laquelle il avoit résolu en soi-même.*

Pour nous faire connoître ainsi le mystere de sa volonté, c'est-à-dire, la liberté gratuite de son décret éternel à l'égard de ses élus & de ses prédestinés, qu'il avoit tenu caché jusqu'alors; *fondé sur sa bienveillance*, c'est-à-dire, sans aucun mérite de notre part, & sans que nous eussions donné aucun sujet de former ce dessein de l'œuvre de la redemption, *par laquelle il avoit résolu en soi-même de nous sauver*. L'Apôtre explique en quoi consiste le mystere de la volonté de Dieu.

ψ. 10. *que les temps ordonnés par lui étant accomplis, il réuniroit tout en JESUS-CHRIST, comme dans le chef, tant ce qui est dans le ciel, que ce qui est dans la terre.*

Que les temps ordonnés par lui étant accomplis. Voyez Gal. 4. 4. *il réuniroit tout*, par la charité,

pour ne composer qu'un corps mystique, qu'une Eglise, & qu'une même famille en JESUS-CHRIST, comme dans le chef, c'est-à-dire, le centre, l'objet, & le principe de cette union.

Tant ce qui est dans le ciel que ce qui est dans la terre, c'est-à-dire, les Anges & les hommes, les Juifs & les Gentils, en rompant le mur de séparation qui étoit entre eux.

ψ. 11. *C'est aussi en lui que la vocation nous est échue comme par sort, ayant été prédestinés par le decret de celui qui fait toutes choses selon le dessein & le conseil de sa volonté.*

C'est aussi en lui, c'est-à-dire, en considération de sa personne & de ses merites, par sa grace & par son intercession, *que la vocation nous est échue*, c'est-à-dire, le droit de posséder un jour la gloire celeste, qui est l'heritage des fideles, comme la terre de Chanaan étoit l'heritage des Israelites.

Autr. C'est en lui que nous sommes devenus l'heritage, c'est-à-dire, la portion que Dieu s'est choisie pour être son peuple bien-aimé. Voyez Deut. 32. 9. Isai. 53. 12.

Comme par sort. Non pas que Dieu nous ait choisis temerairement & sans conseil pour nous donner cet heritage, lui qui ne fait rien qu'avec une pleine connoissance & une profonde sagesse; mais parceque de notre part nous n'avions pas mérité cette grace, & qu'il n'y avoit point en nous de sujet pour lequel il nous la dût accorder plutôt qu'au reste des hommes.

Ayant été prédestinés, &c. On ne peut pas rendre d'autre raison de cette préférence dont Dieu a usé à notre egard, en nous faisant échoir cet heritage celeste, sinon qu'il nous avoit prédestinés

gratuitement par son decret éternel à la grace & à la gloire ; & qu'étant le souverain maître , & ne prenant conseil de personne que de lui-même dans ses actions , il l'a voulu ainsi , & que tel a été son plaisir.

ψ. 12. Afin que nous soyons la gloire, & le sujet des louanges de JESUS-CHRIST, nous qui avons les premiers espéré en lui.

Afin que nous soyons la gloire, &c. c'est-à-dire, Dieu nous a fait participans de cet heritage, afin que comme nous avons été les premiers de tous les hommes, qui avons attendu l'avenement de son Fils, qui nous étoit promis par la loi & par les Prophetes, nous lui servissions aussi les premiers, de Ministres & de Prédicateurs pour établir sa religion ; & qu'ainsi par notre ministere il fût adoré & respecté de tout le monde, où il étoit ignoré.

Autr. Dieu nous a prédestinés par sa pure grace, & sans consideration de nos merites, pour nous donner sujet de le louer éternellement d'un si grand bienfait. Voyez Rom. 4. 23.

ψ. 13. Et c'est en lui que vous-mêmes, après avoir entendu la parole de verité, l'Evangile de votre salut, & y avoir crû, vous avez été scellés du sceau de l'Esprit saint qui avoit été promis.

C'est en lui que vous-mêmes, après avoir entendu la parole de verité, c'est - à - dire, qui n'est point mêlée de faussetés & de fables, comme la doctrine de vos Philosophes, ni d'ombres & de figures, comme la loi de Moïse : mais qui est toute veritable, comme ayant été revelée de Dieu même ; n'étant, à proprement parler, que l'accomplissement des figures & des Propheties anciennes.

L'Evangile de votre salut, qui est l'unique.

moyen par lequel vous puissiez être sauvé. Voyez Rom. i. 16. ou, dont l'observation vous doit conduire au salut.

Et y avoir crû vous avez été scellés du sceau de l'Esprit saint, &c. c'est-à-dire, Dieu a répandu dans vos ames la grace sanctifiante, & les dons miraculeux de son Esprit, & par cette infusion il vous a comme imprimés de son caractère & de son sceau, pour marquer que vous êtes son vrai peuple, & vous faire reconnoître pour tels, & pour vous assûrer par cette marque authentique & solennelle, de la certitude & de l'immobilité de la promesse qu'il vous a faite de son heritage celeste. L'Apôtre oppose ici la marque interieure de l'Esprit de Dieu, à la marque exterieure de la Circision, qui faisoit reconnoître le peuple Juif d'avec les autres. *Autr.* Le sens : L'Esprit dont Dieu vous a marqués comme de son sceau, n'est pas un esprit charnel, ni du monde, comme celui de vos Philosophes ; mais c'est le Saint - Esprit même qu'il vous a donnés par sa pure grace. *Nos* ^{1. Cor. 25} *autem non spiritum hujus mundi accepimus, sed spiritum* ¹²⁰ *qui ex Deo est, &c.*

Qui avoit été promis. Il dit ceci pour faire voir que les dons miraculeux dont il parle, ne doivent point passer pour suspects à cause de leur nouveauté ; puisque la promesse en a été faite fort clairement depuis long-temps par les Prophetes, & depuis encore plus expressement par J E S U S - C H R I S T même. Or si Dieu étoit fidelle à exécuter la promesse qu'il avoit faite, de donner son Esprit, il ne le seroit pas moins, à plus forte raison, à exécuter celle qu'il confirmoit si solennellement, par l'infusion & par tant de dons mi-

raculeux de ce même Esprit. Il n'y a point de marque plus certaine pour nous assurer de l'effet des dernières promesses, que l'exécution & l'accomplissement des premières.

¶. 14. Lequel est le gage & les arrhes de notre heritage, jusqu'à la parfaite délivrance du peuple que JESUS-CHRIST s'est acquis pour la louange de sa gloire.

Lequel est le gage & les arrhes de notre heritage.

L'Apôtre veut dire, que comme les hommes donnent des arrhes en assurance de la somme principale qu'ils s'obligent de payer; de même Dieu nous a donné par avance sa grace & les dons de son Saint-Esprit, en assurance de la vie éternelle qu'il nous a promise, ce qui est déjà une partie de notre beatitude future.

Jusqu'à la parfaite délivrance, &c. c'est-à-dire, jusqu'à ce que le peuple fidelle soit entièrement délivré du péché, & de toutes ses suites, par la résurrection, & par la gloire qui la doit suivre, & qui sera l'accomplissement entier des promesses de Dieu.

¶. 15. C'est pourquoi ayant appris quelle est votre foi au Seigneur JESUS, & votre amour envers tous les saints.

C'est pourquoi, &c. Je suis pleinement persuadé que l'heritage celeste vous est promis, aussi-bien qu'aux Juifs, & que Dieu sera très-fidelle dans l'accomplissement de sa promesse, puisqu'il vous inspire la grace de pratiquer les vertus de foi & de charité, qui sont les moyens nécessaires pour parvenir à la possession de cet heritage. L'Apôtre comprend sous ces deux vertus toutes les vertus chrétiennes, tant celles qui regardent Dieu, que celles qui regardent le prochain.

Et votre amour envers tous les saints, c'est-à-dire, tous les Chrétiens indifferemment sans exception de personne; ce qui est le propre de la charité.

ψ. 16. Je ne cesse point de rendre à Dieu des actions-de-graces pour vous, me ressouvenant de vous dans mes prieres.

Je ne cesse point de rendre à Dieu des actions-de-graces, &c. toutes les fois que je prie, & il ne se passe point de jour que je ne le fasse très-souvent pour les biens que vous avez reçûs de Dieu, & pour vous en obtenir encore de nouveaux.

ψ. 17. Afin que le Dieu de notre Seigneur JESUS-CHRIST, le Pere de gloire, vous donne l'Esprit de sagesse, & de lumiere pour le connoitre.

Afin que le Dieu de notre Seigneur JESUS-CHRIST, c'est-à-dire, quant à son humanité; car quant à sa nature divine, on ne peut dire que fort improprement, que le Pere soit son Dieu.

Le Pere de gloire, c'est-à-dire, qui en est l'auteur & le premier principe. Autr. Le Dieu de gloire, Pere de notre Seigneur JESUS-CHRIST.

Vous donne l'Esprit de sagesse surnaturelle & celeste, qui est un don du Saint-Esprit. Voyez Act. 6. 3. 2. Cor. 1. 12. Jac. 1. 5.

Et de lumiere pour le connoitre de plus en plus, non dans sa nature ni dans son essence, qui est incomprehensible; mais dans ses effets, tels que sont la gloire qu'il nous prépare, & les moyens admirables par lesquels il nous y conduit. Il semble qu'il y ait cette difference entre la sagesse & la lumiere dont parle l'Apôtre, que la sagesse s'acquiert par le discours & par le raisonnement de l'esprit, aidé de la lumiere surnaturelle du Saint-Esprit; & qu'au-contre cette lumiere n'est qu'une

pure, simple & claire proposition de l'objet qui est revelé de Dieu, par le moyen de laquelle l'homme connoît, non seulement avec certitude, mais même avec évidence les choses qui lui sont revelées. Voyez 1. Cor. 14. 6. 26.

¶ 18. *Qu'il éclaire les yeux de votre cœur, pour vous faire savoir quelle est l'esperance à laquelle il vous a appellés, quelles sont les richesses & la gloire de l'heritage qu'il destine aux saints.*

Qu'il éclaire. L'Apôtre explique en quoi consiste la connoissance de Dieu qu'il souhaite aux Ephesiens, & à laquelle on parvient, ou qu'on obtient par le don de sagesse & de revelation.

Les yeux de votre cœur, c'est-à-dire, les yeux de votre ame. Or les yeux de l'ame ne sont autres que l'entendement.

Pour vous faire savoir quelle est l'esperance, &c. c'est-à-dire, l'excellence de cette vie immortelle, afin que vous puissiez reconnoître la misericorde dont Dieu a usé envers vous, & qu'ainsi vous évitiez l'ingratitude; & que de l'autre vous en conceviez une si grande estime & un si grand amour, que vous y aspiriez courageusement, & sans vous lasser pour toutes les difficultés qu'il faut essuyer pour y parvenir.

Quelles sont les richesses de la gloire de l'heritage. Tous ces mots sont pour exprimer, autant qu'il est possible, la magnificence & la gloire de la beatitude celeste; quoiqu'à vrai dire, il n'y ait point d'expression qui en puisse faire connoître l'excellence.

Qu'il destine aux saints, c'est-à-dire, de la gloire qu'il doit faire paroître dans le ciel, qui est le vrai sanctuaire. Voyez Hebr. 9. 8. 12. 24. & 13. 11.

¶ 19. *Et quelle est la grandeur suprême du pou-*

voir qu'il exerce en nous qui croyons, selon l'efficace de sa force & de sa puissance.

Et quelle est la grandeur suprême, &c. c'est-à-dire, que Dieu vous fasse connoître combien grande est la force de son pouvoir, pour renouveler l'homme entier.

Selon l'efficace de sa force & de sa puissance, c'est-à-dire, la grace dont Dieu se sert pour accomplir l'œuvre du salut de ses fidèles, & les rendre participans de sa gloire, quelque obstacle & quelque difficulté qu'il y ait à surmonter, puisqu'il a si visiblement fait paroître sa puissance en ressuscitant & glorifiant JESUS-CHRIST, qui est le chef & la cause exemplaire de leur resurrection glorieuse.

v. 20. Qu'il a fait paroître en la personne de JESUS-CHRIST, en le ressuscitant d'entre les morts, & le faisant asseoir à sa droite dans le ciel.

Qu'il a fait paroître, &c. L'Apôtre dit ceci, pour montrer que si Dieu a élevé l'humanité de JESUS-CHRIST, qui est notre chef, au plus haut degré de gloire dont une creature soit capable; il ne sera pas moins puissant pour glorifier les membres, dont la gloire doit être inférieure à celle du chef.

v. 21. Au-dessus de toutes les Principautés & de toutes les Puissances, de toutes les Vertus, de toutes les Dominations, & de tous les titres qui peuvent être non seulement dans le siècle présent, mais encore dans celui qui est à venir.

Au-dessus de toutes les Principautés, &c. c'est-à-dire, de tous les ordres des Anges, dont l'Apôtre nomme quelques-uns; c'est-à-sçavoir ceux de la seconde hierarchie; car, selon saint Denis, il y a trois

hierarchies d'Anges distinguées chacune en trois ordres. Quelques-uns croient que ces trois noms marquent en general quelque Puissance celeste de toutes les Dominations.

ψ. 22. Il a mis toutes choses sous ses pieds, & il l'a donné pour chef à toute l'Eglise.

Il a mis toutes choses sous ses pieds. C'est l'application mystique du 6^e. verset du Psaume 8. Le sens : Dieu ne lui a pas seulement soumis, comme à Adam, les bœufs, les brebis, & le reste des animaux ; mais il lui a soumis les Anges mêmes. *Aur.* Dieu ne l'a pas seulement élevé au-dessus des Anges, mais il lui a soumis toutes les creatures, & lui a donné le pouvoir de s'assujettir tous ses ennemis, & de triompher enfin de la mort même : de sorte qu'il n'y a rien qui puisse lui résister, ni qui puisse s'opposer au dessein qu'il a de sauver ses élus, & de les rendre participans de l'heritage celeste. *Certus sicut enim, quia neque mors, neque vita, neque Angeli, neque Principatus, &c*

Rom. 8.
3^e.

Et il l'a donné pour chef à toute l'Eglise. Gr. *Pour chef sur toutes choses à l'Eglise ;* c'est-à-dire : Il est bien le chef des Anges & de toutes les creatures, en-tant qu'il en est le Seigneur ; mais il est le chef de ses fidelles d'une maniere toute singuliere, puisqu'il n'en est pas seulement le Seigneur pour les gouverner ; mais qu'outre cela il s'est revêtu de leur nature, pour ne faire avec eux qu'un même corps mystique, qui est l'Eglise, dont il est le chef, & à laquelle il communique en cette qualité la vie spirituelle, & la plénitude des graces qui sont nécessaires pour leur conservation ; ce qu'il n'a pas fait en faveur des Anges, ni d'aucune autre creature. Or l'Apôtre s'arrête plus particulièrement à faire

voir, que JESUS-CHRIST est le chef des fideles, & qu'il ne fait qu'un même corps avec eux, pour faire voir que s'il a été glorifié, tous les membres doivent participer à cette gloire: & qu'ainsi les Ephesiens, qui sont membres de son corps, ne doivent point douter qu'ils ne soient admis un jour dans la même gloire avec lui.

ψ. 23. Qui est son corps, & dans laquelle celui qui accomplit tout en tous, trouve l'accomplissement & l'intégrité de tous ses membres.

Qui est son corps, c'est-à-dire, qui est le corps mystique de JESUS-CHRIST.

Et dans laquelle celui qui accomplit, par sa vertu & sa toute-puissance, tout ce qu'il ordonne par son decret éternel, par rapport au bien & à l'utilité de cette Eglise & de ce corps mystique; en tous, c'est-à-dire, en general, & en particulier dans ses membres, en leur donnant les graces necessaires aux fonctions auxquelles il les a destinés.

Trouve l'accomplissement, &c. c'est-à-dire, la perfection, le chef ne pouvant parvenir à une parfaite intégrité, qu'il ne soit uni aux membres qui composent son corps, & que les membres n'aient en toute chose avec lui une correspondance entiere



SENS SPIRITUEL.

ψ. 1. 2. 3. P Aul. Beni soit le Dieu & le pere de notre Seigneur JESUS-CHRIST, qui nous a comblés en JESUS-CHRIST de toutes sortes de benedictions spirituelles pour le ciel.

Comme en Dieu, dire, c'est faire, aussi bénir c'est faire du bien; ainsi l'on ne doit point douter que tout le bien vient de Dieu, & que les hommes n'en reçoivent point dont il ne soit l'auteur. Les Juifs en étoient bien persuadés, & il n'y a rien de plus fréquent que les bénédictions qu'ils demandoient à Dieu, que celles que Dieu leur promettoit, & celles qu'ils se souhaitoient les uns aux autres; mais toutes ces bénédictions ne se terminoient qu'à la jouissance des biens de la vie présente, & ils ne reconnoissoient point ordinairement d'autre bonheur que la fécondité de leurs femmes & de leurs troupeaux, & la fertilité de leurs terres. Les biens propres aux Chrétiens sont tout spirituels, & Dieu ne leur promet dans cette vie pour mériter ceux qu'il leur destine dans l'autre, que des afflictions & des croix: *Vous pleurerez & vous gemirez vous autres*, dit JESUS-CHRIST à ses Disciples, *& le monde sera dans la joie; vous serez dans la tristesse, mais votre tristesse se changera en joie: Et ailleurs: Vous aurez des afflictions dans le monde; mais ayez confiance, j'ai vaincu le monde.* Cependant, si l'on considère ce qui se passe dans le Christianisme, & quelles sont les bénédictions que l'on demande à Dieu & que l'on se desire les uns aux autres, on ne trouvera point de différence entre la plupart des Chrétiens, & les Juifs: car enfin, que demande-t-on ordinairement à Dieu, que des biens temporels, que les commodités de la vie, & les moyens d'y subsister en repos? Quel est le but ordinaire des vœux & des neuvaines que l'on fait, est-ce pour demander à Dieu des lumières pour se bien conduire dans son état? Est-ce pour obtenir de Dieu la grace de déraciner en nous quelque mau-

Joan. 16.
21. 33.

vaïse habitude ? Rien moins que cela. Ce ne sont point les benedictions du ciel que l'on demande principalement, ni cette rosée qui tempere l'ardeur des passions, mais la graïsse de la terre, & la jouïssance paisible des biens qu'elle fournit.

Mais il est aisé de voir ce que l'on desire pour soi par ce que l'on desire à ceux que l'on aime. Que souhaitons-nous à nos proches & à nos amis qu'une bonne santé, une longue vie, & la prospérité des affaires ? Tout va bien quand on se porte bien, & que l'on ne souffre rien qui incommode ; ainsi on ne croit pas avoir tant de besoin de la grace & de la misericorde de Dieu, que les Apôtres & les premiers Chrétiens se souhaitoient reciproquement, comme font encore les bonnes ames qui craignent Dieu.

Dans l'ancien Testament, les enfans faisoient grand cas des benedictions qu'ils recevoient de leurs parens, sur-tout à la fin de leur vie, & Dieu accomplissoit ordinairement les vœux que les peres faisoient pour leurs enfans, comme nous voyons par l'exemple des Patriarches. Cette sainte pratique, qui n'est presque plus en usage qu'en quelques pays & dans quelques familles bien réglées, attiroit de grandes graces de Dieu, en reconnoissant son pouvoir & sa majesté dans l'autorité paternelle ; mais la mauvaise honte, & les fausses delicatesses que la corruption du siecle introduit, privent les hommes de grands avantages spirituels. Que si les enfans n'ont pas soin d'attirer sur eux la benediction de Dieu par celle que leur souhaitent leurs parens, ils ont bien à craindre qu'ils ne leur donnent leur malediction ; on en a vû dans tous les temps des effets funestes. Saint Augustin en rapporte quel-

ques exemples arrivés de son temps, dont le récit doit faire trembler tous les enfans desobeiffans.

Evitons les maledictions que Dieu prononce dans ses Ecritures contre ceux qui violent ses commandemens, & ne nous exposons point par notre desobeiffance aux peines éternelles, dont il menace ceux qui les encourent; prions-le qu'il nous rende participans des benedictions spirituelles que JESUS-CHRIST nous a méritées pour le ciel. Ne nous imaginons pas de trouver notre salut dans les benedictions exterieures que les Pasteurs nous donnent de la part de Dieu, si nous n'approchons des autels avec un cœur pur pour les recevoir: car comme la devotion aisée est assez du goût de ceux qui craignent les exercices de la pénitence, on court aux benedictions du Saint-Sacrement, parceque cette pratique de pieté ne coûte rien. Mais qui sont ceux qui reçoivent le fruit de ces benedictions sacrées? Ce ne peut être ceux qui ont la haine de leur prochain dans le cœur; ceux qui ont le bien d'autrui sans le restituer; ceux qui vivent dans la mollesse, ou dans des habitudes criminelles; toutes ces personnes attirent plutôt sur eux la malediction de Dieu dans cette ceremonie que sa benediction; car il donne sa malediction à ceux qui se détournent de ses préceptes: *Maledicti qui declinant à mandatis tuis.*

Ps. 118.
210

vs. 4. 5. jusqu'au 16. *Ainsi qu'il nous a élus en lui avant la creation du monde, par l'amour qu'il nous a porté... Nous ayant prédestinés par un pur effet de sa bonne volonté, &c.*

Ecdi. 33

D'où vient qu'un jour, dit l'Ecclesiastique, est préféré à un autre jour, un temps à un temps, & une année à une année, puisqu'ils viennent tous d'un.

même soleil ? C'est le Seigneur qui les a distingués par son ordonnance..... Il a élevé & consacré quelques-uns de ces jours, & il a mis les autres au rang des jours ordinaires. C'est ainsi que Dieu traite les hommes pris de la boue, & de la même terre d'où Adam a été formé. Le Seigneur a fait un discernement entr'eux par la plénitude de sa sagesse, & il a distingué leurs voies les uns des autres. Il a élevé & beni quelques-uns d'entre les hommes, il les a sanctifiés, il les a unis & attachés à lui; il en a maudit & humilié quelques-autres, & les a laissés aller après la séparation qui en a été faite. Comme l'argile est dans la main du potier, qui la tourne & qui la forme à son gré, & comme il l'emploie à tous les usages qu'il lui plaît; ainsi l'homme est dans la main de celui qui l'a créé, qui lui rendra selon l'équité de ses jugemens.

Ce passage de l'Ecclesiastique, conforme à plusieurs autres de l'ancien & du nouveau Testament, fait voir la prédestination des élus, selon la doctrine que saint Augustin a empruntée de saint Paul. Nous en ferons ici un abrégé tiré des ouvrages de ce Pere.

Il est constant que Dieu ne fait rien dans le temps qu'il n'ait prédestiné, & qu'il n'ait résolu dans l'é-

*L. de do-
no perse-
ver. c. 17*

ternité; & il le fait dans le temps, selon l'ordre de la prédestination éternelle. Si donc il en sauve quelques-uns parmi les hommes, ce sont ceux qu'il a choisis en JESUS-CHRIST avant la creation du monde par l'amour qu'il leur a porté; car tout le genre humain s'étant perdu par le merite du

*L. de dono
& grat.
c. 4.*

*Rom. 9
12.*

Ench. c.
83.

Serm. 20.
de verbis
Apost.

damnation sans les en retirer ; il n'a pourtant pas laissé tout le genre humain dans cette masse de perdition, comme parle ce saint Docteur, ni l'a délivré non plus tout entier : mais il en a tiré quelques-uns de cet état funeste, & il y en a laissé quelques-autres.

L'oper.
imper-
fect. c.
217.

Ceux qui en ont été tirés, ne sont délivrés que par la grace & la miséricorde de Dieu, & sont appelés des vases destinés à des usages honnêtes ; ceux qui n'en sont point tirés, c'est par un juste jugement que Dieu les y a laissés, & sont appelés des vases de colere & d'ignominie.

Cont.
Julian.
L. 5. c. 4.
Et alibi.
L. de cor.
Et gr. c. 8.

Ainsi, ce n'est que par l'élection & la prédestination de la grace de Dieu que les premiers sont délivrés ; car comme il ne fait rien dans le temps qu'il ne l'ait destiné & résolu de toute éternité, il s'ensuit qu'il a prédestiné & choisi par un decret éternel, ceux qui sont tirés de cette masse de corruption, & qu'il les en a tirés par une bonté toute gratuite, & non point en vûe d'aucuns merites qu'il ait prévûs.

Or ceux que Dieu délivre de la masse de corruption par la prédestination de sa grace de toute éternité, il les appelle dans le temps par une vocation, qui est selon son decret éternel, & leur donne la perséverance finale dans la foi qui opere par la charité : pour ce qui est des autres, s'ils sont appelés, où ils ne suivent pas l'appel & le choix de Dieu, ou s'ils le suivent, ils s'en retirent enfin, & sont abandonnés à eux-mêmes.

Si donc on demande pourquoi Dieu donne à quelques-uns la foi, la charité & la perséverance, & qu'aux autres il ne leur donne pas la foi, ni la charité, ou s'il donne la foi, il ne donne point la perséverance,

perseverance, on répondra très-veritablement que c'est, parceque les uns sont séparés de la masse de perdition par la prédestination de la grace, & que les autres y sont laissés par un juste jugement de Dieu. L. de cor. & gr. c. l.

Il s'ensuit de là, que nul homme n'est séparé d'un autre dans l'affaire du salut, que parcequ'il a reçu cette grace de l'élection & de la prédestination divine, selon l'Apôtre, qui dit: *Qui est-ce qui met de la difference entre vous? Qu'avez-vous que vous n'avez point reçu?* Ibid. Ep. 106.

Ainsi, celui qui est délivré, a sujet d'en rendre graces à Dieu; & celui qui ne l'est pas, n'a pas sujet de s'en plaindre; parcequ'il n'y a point d'injustice en Dieu, & que les deux meritent également d'être abandonnés. L. opere imperf.

Ce sont-là les sentimens de saint Augustin sur la matiere de la prédestination & de la grace, ce grand Docteur les a tirés de l'Ecriture, & sur-tout de notre saint Apôtre, & a suivi en ce point ceux qui l'ont précédé; & les Papes, les Conciles & les Peres qui l'ont suivi, les ont approuvés. On peut voir ce que nous avons rapporté sur ce sujet de saint Jean Chrysostome, & de saint Gregoire le Grand, Rom. c. 9. Mais puisque Dieu nous a fait de si grands biens, & nous a honorés d'un si grand amour, quels sentimens de reconnoissance ne devons-nous point lui en témoigner? Notre vie ne sera jamais assez longue pour reconnoître les graces de Dieu, l'éternité seule y suffira; mais la meilleure action-de-grace que nous lui pouvons rendre en ce monde, est de faire un saint usage de la grace, & d'en estimer le prix inestimable.

ψ. 16. jusqu'à la fin. *Je ne cesse point de rendre à Dieu des actions-de-graces pour vous, me ressouve-*

nant de vous dans mes prieres , afin que le Dieu de notre Seigneur JESUS - CHRIST , le Pere de gloire , vous donne l'esprit de sagesse & de lumiere pour le connoitre ; qu'il eclaire les yeux de votre cœur , &c.

S. Paul souhaite que Dieu eclaire les yeux du cœur des Ephesiens , quoiqu'ils eussent déjà reçu la foi ; mais comme la lumiere en est obscure , il a raison de prier Dieu qu'il l'augmente , non en la mettant en leur esprit , mais dans leur cœur : *Illuminatos oculos cordis vestri*. Cette lumiere du cœur , qu'on appelle la science des Saints , est particuliere aux vrais fideles , à qui non seulement Dieu donne la connoissance de ses mysteres & des verités de la religion ; mais il leur en inspire aussi un amour sincere : Car il est vrai que le Verbe , qui est la veritable lumiere , eclaire tous les hommes qui viennent en ce monde , & ce n'est point par celui , dont on écoute la parole pour apprendre quelque chose , qu'on est éclairé & instruit , l'homme écoute celui qui parle , soit que ce soit un homme ou un Ange ; mais pour être persuadé que ce qu'il dit est veritable , il faut que l'esprit soit éclairé au dedans de cette lumiere qui demeure éternellement ; & qui luit même dans les tenebres , puisque les Sages de l'antiquité n'ont pu apprendre les verités qu'ils ont connues , que de celui qui est le maître veritable des Anges & des hommes : mais toutes ces connoissances , quelque sublimes qu'elles soient , demeurent steriles & infructueuses , si Dieu de plus n'éclaire les cœurs par une operation ineffable de son Esprit.

1. Joans.
2. 27.

Saint Jean , parlant de cette sainte doctrine , l'appelle *une onction* : Pour vous autres , dit-il , l'onction que vous avez reçue du Fils de Dieu demeure en

vous, & vous n'avez pas besoin que personne vous enseigne, mais cette même onction vous enseigne toutes choses : Ce saint Apôtre nous découvre un grand mystere, dit saint Augustin, & nous apprend une verité bien importante à savoir, qui est, que les paroles des hommes peuvent bien nous frapper les oreilles du corps, mais qu'il faut qu'il y ait un autre maître qui nous instruisse au-dedans. L'homme n'apprend rien à l'homme, il a beau l'avertir, c'est inutilement qu'il le fait, quand il s'agit des verités du salut; si le Maître ne parle au-dedans, ce Maître des cœurs qui a sa chaire dans le ciel; & c'est de là qu'il les instruit : *Cathedram habet in celo qui corda docet*; c'est pour cela qu'il nous dit dans son Evangile : *Vous n'avez qu'un Maître, qui est le Christ*. Et en cette qualité il est dans le fond de notre ame, où il nous apprend à vivre, & nous montre la voie que nous devons tenir pour aller à lui, & nous la fait accomplir, en sorte que nous pouvons dire avec le Prophete : *Heureux est l'homme que vous avez vous-même instruit, Seigneur, & à qui vous avez enseigné votre loi!* *Math. 23. 8.*

Pourquoi saint Paul desire-t-il que les Ephesiens soient éclairés interieurement d'une sagesse toute spirituelle, élevée au-dessus de celle des hommes? C'est pour pouvoir découvrir la grandeur & l'excellence de la gloire incomprehensible que Dieu destine aux Saints, & l'efficace de la force & de la puissance que Dieu exerce en nous pour nous faire embrasser la foi : ces deux choses demandent une lumiere extraordinaire que tous les Sages du siecle n'ont point eue; c'est ce que notre saint Apôtre nous declare ailleurs, quand il dit, *Que l'œil*

1. Cor.
2. 9.

n'a point vu, l'oreille n'a point entendu, & le cœur de l'homme n'a jamais conçu ce que Dieu a préparé pour ceux qui l'aiment; mais pour nous, Dieu nous l'a révélé par son Esprit. Il faut donc une sagesse toute spirituelle pour connoître les richesses & la gloire de l'héritage, c'est-à-dire, du bonheur éternel qui nous est préparé, & c'est manque de cette connoissance que la plûpart des personnes s'attachent aux creatures qui les perdent, & oublient leur Createur qui les sauveroit, s'ils étoient sages, & qu'ils eussent de l'intelligence; car quelque prudence que l'on ait, on ne l'est point qu'on ne soit sage du cœur: *QUI sapiens est corde, appellabitur prudens.*

Prov.
16. 22.

Coloss. 1.
11.

Or qui pourroit aussi comprendre, sans cette même Sagesse dont l'Apôtre desire que les Ephesiens ayent le cœur éclairé, la force & la puissance souveraine avec laquelle Dieu nous a tirés de la captivité du démon, & nous a fait passer de la mort du péché à la vie de la grace? Le Prophete Isaïe décrivant l'avenement du Fils de Dieu dans le monde, le représente comme un homme fort & robuste qui foule le raisin avec violence pour en faire sortir le vin; ce qui marque l'effort qu'il a fait dans sa Passion pour détruire l'empire du démon, & la tyrannie du péché & de la mort; & comme c'étoit une œuvre qui demandoit une force toute divine, il témoigne qu'il a été seul à combattre & à dompter ses ennemis, sans le secours de qui que ce soit au monde; & que c'est par son bras seul qu'il a vaincu: *Torcular calcavi solus..... non fuit qui adjuvaret, salvavit mihi brachium meum*: En effet, quoique tout soit également facile à la toute-puissance

Isa. 63.
1. 5.

divine, il est néanmoins bien plus admirable, & pour ainsi dire, bien plus difficile de convertir les ames, & les faire renoncer aux choses qui leur plaisent, que de donner l'être aux creatures & de ressusciter les morts. JESUS-CHRIST dit, qu'au dernier jour tous les morts ressusciteront & si promptement, que ceux qui vivront alors ne préviendront point ceux qui dormoient du sommeil de la mort, tout se fera en un clin d'œil: mais, dit saint Jean Chrysostome, il n'en est pas ainsi pour ce qui est d'embrasser la foi, Dieu nous ayant créés libres, il veut aussi que nous fassions le bien librement & sans contrainte; & c'est pour ce sujet que saint Paul se sert de ce mot de *la grandeur suprême du pouvoir que Dieu exerce envers nous qui croyons.*

Remercions donc Dieu de nous avoir donné part à des mysteres incomprehensibles, & qui ne peuvent être connus que de ceux qui ont reçu une grace extraordinaire du Saint-Esprit; & demandons-lui toujours avec le Roi Prophete: *Qu'il Ps 89:14*
 fasse éclater la puissance de sa droite, & qu'il instruisse notre cœur par la vraie sagesse. Dexteram tuam sic notam fac, & eruditos corde in sapientia.
 Adressons-nous à JESUS-CHRIST, & disons-lui avec saint Bernard, *Quando cor meum visitas, tunc luset ei veritas; mundi vilescit vanitas, & in- tus fervet charitas.*





C H A P I T R E I I .

Col. 2. 13. 1. **C'**Est lui qui vous a rendu la vie //, lorsque vous étiez morts par vos déreglemens & par vos pechés,

2. dans lesquels vous avez vécu selon la coutume de ce monde //, selon le prince des puissances de l'air, cet esprit qui exerce maintenant son pouvoir sur les incredules & les rebelles //.

3. Nous avons tous été aussi autrefois dans les mêmes desordres, *vivant* selon nos passions charnelles, nous abandonnant aux desirs de la chair // & de notre esprit; & par la naissance naturelle nous étions enfans de colere aussi-bien que les autres.

4. Mais Dieu, qui est riche en misericorde, poussé par l'amour extrême dont il nous a aimés,

5. lorsque nous étions morts par nos pechés, nous

1. **E**T vos, cum essetis mortui delictis & peccatis vestris,

2. in quibus aliquando ambulastis secundum sæculum mundi hujus, secundum principem potestatis aeris hujus, spiritus, qui nunc operatur in filios diffidentiae.

3. In quibus & nos omnes aliquando conversati sumus in desideriis carnis nostrae, facientes voluntatem carnis & cogitationum, & eramus naturæ filii iræ, sicut & ceteri;

4. Deus autem, qui dives est in misericordia, propter nimiam charitatem suam, quæ dilexit nos,

5. & cum essemus mortui peccatis, con-

ψ. 1. Ce verbe est pris du 5. verset & se sous-entend ici.

ψ. 2. *letr.* le siècle de ce monde.

Ibid. letr. enfans d'incredulité, ou, de desobeissance.

ψ. 3. *letr.* faisant la volonté de la chair & des pensées.

vivificavit nos in Christo, cujus gratiâ estis salvati;

6. & conresuscitavit, & confedere fecit in cœlestibus in Christo Jesu,

7. ut ostenderet in sæculis supervenientibus abundantes divitias gratiæ suæ, in bonitate super nos in Christo Jesu.

8. Gratia enim estis salvati per fidem; & hoc non ex vobis, Dei enim donum est:

9. non ex operibus, ut ne quis glorietur;

10. ipsius enim sumus factura, creati in Christo Jesu in operibus bonis, quæ præparavit Deus ut in illis ambulemus.

11. Propter quod memores estote, quòd aliquando vos gentes in carne, qui dicimini præputium, ab ea quæ dicitur circumcisio in carne, manu facta,

a rendu la vie en JESUS-CHRIST, par la grace duquel vous êtes sauvés;

6. & il nous a resuscités avec lui, & nous a fait asseoir dans le ciel en JESUS-CHRIST,

7. pour faire éclater dans les siècles à venir les richesses surabondantes de sa grace par la bonté qu'il nous a témoignée en JESUS-CHRIST.

8. Car c'est par la grace que vous êtes sauvés *en vertu* de la foi; & cela ne vient pas de vous, puisque c'est un don de Dieu:

9. cela ne vient pas de nos œuvres, afin que nul ne s'en glorifie.

10. car nous sommes son ouvrage, étant créés en JESUS-CHRIST dans les bonnes œuvres que Dieu a préparées, afin que nous y marchassions.

11. C'est pourquoi souvenez-vous qu'étant Gentils par votre origine; & du nombre de ceux qu'on appelle incircoucis, pour les distinguer de ceux qu'on appelle circoncis selon la chair, à cause

d'une circoncision faite par la main des hommes ;

12. vous n'aviez point alors de part à JESUS-CHRIST // ; vous étiez entièrement séparés de la société d'Israël ; vous étiez étrangers à l'égard des alliances contenues dans la promesse, vivant sans espérance & sans Dieu en ce monde.

13. Mais maintenant que vous êtes en JESUS-CHRIST, vous qui étiez autrefois éloignés de Dieu, vous vous en êtes approchés en vertu du sang de JESUS-CHRIST.

14. Car c'est lui qui est notre paix ; qui des deux peuples n'en a fait qu'un ; qui a rompu en sa chair la muraille de séparation, cette inimitié qui les divisoit :

15. & qui par sa doctrine a aboli la loi chargée de tant de préceptes, afin de former en soi-même un seul homme nouveau de ces deux peuples, en mettant la paix entre eux ;

16. & que les ayant réunis tous deux en un seul corps, il les reconciliât avec Dieu par

12. quia eratis illo in tempore sine Christo, alienati à conversatione Israel, & hospites testamentorum, promissionis spem non habentes, & sine Deo in hoc mundo.

13. Nunc autem in Christo Jesu, vos, qui aliquando eratis longè, facti estis propè in sanguine Christi.

14. Ipse enim est pax nostra, qui fecit utraque unum, & medium parietem mœriæ solvens, inimicitias in carne sua :

15. legem mandatorum d. retis evacuans, ut duos condat in semetipso in unum novum hominem, faciens pacem ;

16. & reconciliet ambos in uno corpore Deo per crucem, interficiens inimicitias

in semetipso.

17. Et veniens evangelizavit pacem vobis, qui longè fuistis, & pacem iis, qui propè,

18. quoniam per ipsum habemus accessum ambo in uno Spiritu ad Patrem.

19. Ergo jam non estis hospites, & adventæ; sed estis cives sanctorum, & domestici Dei:

20. Superædificati super fundamentum Apostolorum, & Prophetarum, ipso summo angulari lapide Christo Jesu,

21. in quo omnis ædificatio constructa crescit in templum Sanctum in Domino:

22. in quo & vos coædificamini in ha-

sa croix, y ayant détruit en soi-même leur inimitié.

17. Ainsi il est venu annoncer la paix, tant à vous qui étiez éloignés de Dieu, qu'à ceux qui en étoient proches //;

18. parceque c'est par lui que nous avons accès les uns & les autres vers le Pere dans un même Esprit.

19. † Vous n'êtes donc plus des étrangers qui sont hors de leur pays & de leur maison; mais vous êtes citoyens de la même cité que les saints, & domestiques de la maison de Dieu:

20. puisque vous êtes édifiés sur le fondement des Apôtres & des Prophetes, & unis en JESUS-CHRIST, qui est lui-même la principale pierre de l'angle;

21. sur lequel tout l'édifice étant posé, s'élève & s'accroît dans ses proportions & sa symmetrie, pour être un saint temple consacré au Seigneur.

22. Et vous-mêmes aussi, & Gentils, vous entrez dans

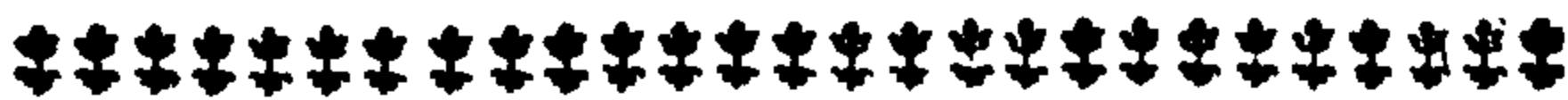
✧. 17. i. e. aux Juifs.

✧. 18. i. e. Juifs & Gentils.

Rom. 5. 3.

† S. Thomas Apôtre.

la structure de cet édifice, *bitaculum Dei in Spi-*
ritu.
 pour devenir la maison de
 Dieu par le *Saint-Esprit* ¶.



S E N S L I T T E R A L.

¶. 1. *C'*est lui qui vous a rendu la vie , lorsque
 vous étiez morts par vos déreglemens &
 par vos pechés.

C'est lui, &c. Ceci se rapporte aux versets 19.
 & 20. Le sens est : Vous pouvez voir par votre
 propre expérience , combien est grand le pouvoir
 & la force de la grace de Dieu sur vous , & que
 c'est vraiment une image de ce pouvoir & de cette
 vertu par laquelle il a ressuscité JESUS-CHRIST ;
 puisqu'après sa mort il vous a aussi ressuscités spi-
 rituellement , lorsque vous étiez morts par vos pe-
 chés ; ce qui ne peut être qu'un effet de sa toute-
 puissance , aussi-bien que la resurrection de JESUS-
 CHRIST.

¶. 2. *Dans lesquels vous avez vécu selon la coû-*
tume de ce monde , selon le prince des puissances de
l'air , cet esprit qui exerce maintenant son pouvoir sur
les incrédules & les rebelles.

Dans lesquels vous avez vécu, &c. L'Apôtre
 fait voir combien étoit grand le déreglement des
 Ephesiens avant leur conversion , afin de les rendre
 plus reconnoissans envers Dieu ; & sur-tout pour
 leur faire voir combien la grace de Dieu a été effi-
 cace à leur égard.

Selon le prince des puissances de l'air, c'est-à-dire,
en suivant les suggestions du diable, chef d'un

nombre presqu'infini de démons, qui ont été précipités avec lui du haut du ciel dans la plus basse region de l'air. Voyez Luc. 10. 18. Apoc 12. 8. 9. où ils ont pouvoir de demeurer jusqu'au jour du jugement, pour tenter les hommes. Voyez Matth. 8. 29.

Cet esprit. Ce mot se prend collectivement pour les esprits. L'Apôtre explique quelles sont ces puissances de l'air; *qui exerce maintenant son pouvoir sur les incrédules., &c. Let. sur les enfans d'incrédulité, ou de désobéissance, non seulement en les tentant, & en leur suggerant le mal, comme ils font à tous les fidèles, mais en les y précipitant, & les y portant avec efficace; en sorte qu'ils le commettent sans aucune retenue, & sans aucun empêchement; Dieu le permettant ainsi en punition de leur incrédulité & de leur rébellion volontaire à l'Évangile. Voyez Jean 8. 41. 44. jusqu'au jour du jugement, auquel temps ils seront tous renfermés dans l'enfer avec le reste des reprobés, In ignem Matth. aeternum, qui paratus est diabolo, &c. 25. 41.*

ψ. 3. Nous avons tous été aussi autrefois dans les mêmes désordres, vivant selon nos passions charnelles; nous abandonnant aux desirs de la chair & de notre esprit; & par la naissance naturelle, nous étions enfans de colère aussi-bien que les autres.

Nous autres Juifs convertis. Saint Paul dit ceci, pour faire voir aux Ephésiens que ce n'est point par mépris qu'il parle si défavorablement de leur vie passée; mais seulement pour leur faire mieux comprendre la force & la vertu de la grace de Dieu.

Avons tous été autrefois dans les mêmes désordres. L'Apôtre n'avoit pas été dans ces mêmes désordres, comme il paroît par les Actes 26. 5. & Philip. 3. 6.

mais il se met ordinairement au nombre des autres, quand il parle des choses odieuses; comme s'il vouloit porter sur lui une partie de la peine, pour en décharger ses freres. *Sed ex parte ut non onerem vos.*

Vivant *selon nos passions charnelles*. Il comprend sous ce mot, tous les mouvemens déreglés de la nature corrompue & de la convoitise. Voyez Rom. 8. 5. 6. & Col. 2. 18. *Manifesta sunt autem opera carnis, &c.*

Nous abandonnant aux desirs de la chair, c'est-à-dire, aux inclinations purement charnelles, telles que sont la fornication, l'ivrognerie, la gourmandise, & autres: & *de notre esprit*, comme à l'orgueil, à l'envie, à l'idolatrie, & autres.

Et par la naissance naturelle, c'est-à-dire, par la condition de notre naissance, ou par notre nature corrompue par le peché dès notre conception, nous étions *enfans de colere*; parceque nous étions nés dans le peché, qui nous rendoit les objets de la colere de Dieu, & dignes de la damnation éternelle. *Per unum hominem peccatum in hunc mundum intravit.*

Aussi-bien que les autres, c'est-à-dire, les Gentils. L'Apôtre ajoute ceci pour reprimer l'orgueil des Juifs, qui se préferoient aux Gentils, sous prétexte qu'ils tiroient leur naissance d'Abraham & des saints Patriarches; comme si cette extraction les eût rendu plus saints que le reste des hommes, & comme s'ils n'avoient pas contracté le peché d'origine aussi-bien que les autres.

¶ 4. *Mais Dieu, qui est riche en misericorde, poussé par l'amour extrême dont il nous a aimés.*

Mais Dieu, qui est riche en misericorde, c'est-à-

dire, dont la bonté est infinie. Saint Paul oppose l'abondance de la miséricorde de Dieu, à la multitude des crimes des hommes, pour faire voir leur déplorable état, & pour montrer qu'ils n'en peuvent point sortir sans un excès inconcevable de la miséricorde de Dieu.

Poussé par l'amour extrême, &c. c'est-à-dire, que cette miséricorde n'a point d'autre fondement, que le pur amour de Dieu; puisqu'il n'y avoit rien en l'homme qui ne fût digne de sa colere. Voyez Rom. 5. 8. 1. Jean. 4. 10.

¶. 5. Lorsque nous étions morts par nos pechés, nous a rendu la vie en JESUS-CHRIST, par la grace duquel vous êtes sauvés.

Lorsque, &c. Il semble que l'Apôtre veuille opposer la mort spirituelle de l'ame, à la mort corporelle; comme s'il disoit: Pour faire voir combien la miséricorde de Dieu a été grande envers vous, c'est qu'il ne nous a pas tirés de la mort du corps, mais de celle de l'ame, causée par nos pechés, qui est un mal incomparablement plus pernicieux que la mort du corps.

Nous a rendu la vie en JESUS-CHRIST, c'est-à-dire, en vûe de ses merites, & par le moyen de la foi que nous avons en lui.

Par la grace, c'est-à-dire, en faveur & par le secours. Il ajoute ceci, pour faire voir que JESUS-CHRIST n'a point préféré les Juifs aux Gentils: *duquel*, ce mot ne se trouve point dans le Grec; il y a seulement: *Vous êtes sauvés par la grace*: mais comme il se trouve dans la Vulgate, & dans les Versions Arabes & Ethiopique, c'est une marque qu'il doit être sous-entendu; ou peut-être même qu'il y étoit autrefois.

Vous êtes sauvés, c'est-à-dire, vous a fait passer de l'état du péché à celui de la grace, qui vous donne le droit & l'assurance d'être éternellement sauvés, pourvû que vous y perseveriez.

ψ. 6. *Et il nous a ressuscités avec lui, & nous a fait assieoir dans le ciel en JESUS-CHRIST.*

Et il nous a ressuscités, &c. c'est-à-dire: Outre qu'il nous a rendu la vie spirituelle de l'ame, que nous avions perdue par le péché, il nous a encore donné le droit & l'esperance certaine de ressusciter un jour après notre mort, *avec lui*, à son exemple, & en vertu de l'union que nous avons avec lui, qui est notre chef; n'étant pas juste que le chef ressuscite, & que les membres, qui composent son corps, demeurent dans la mort. Voyez Rom. 8.24. 1. Cor. 12. 15. 20. 22.

Et nous a fait assieoir dans le ciel en JESUS-CHRIST, c'est-à-dire, il nous a donné l'esperance certaine d'y être assis: & même nous y a déjà fait assieoir en quelque maniere en la personne de JESUS-CHRIST; puisqu'il s'est aussi revêtu de notre nature, & qu'en qualité de notre chef, il a pris par avance possession de la gloire pour nous, qui sommes les membres de son corps. Voyez Mat. 19. 28. & 20. 21. 2. Tim. 2. 12.

ψ. 7. *Pour faire éclater dans les siècles à venir les richesses surabondantes de sa grace, par la bonté qu'il nous a témoignée en JESUS-CHRIST.*

Pour faire éclater dans les siècles à venir, &c. Après avoir montré jusqu'ici la force de la grace sur les fidelles, & comment Dieu s'étoit servi de la même vertu & du même pouvoir pour les sauver, dont il a usé pour ressusciter & glorifier JESUS-CHRIST; l'Apôtre fait voir quelle est la fin que

Dieu s'est propriété, lorsqu'il a usé de cette miséricorde envers eux, & dit qu'il n'en a point eu d'autre que sa propre gloire, & de donner sujet aux hommes de tous les siècles suivans, jusqu'à la fin du monde, de le glorifier, & d'admirer combien il a été liberal de ses graces envers les fidelles : ou bien, que Dieu a usé de cette miséricorde sur les Juifs & sur les Ephesiens ; afin de faire voir aux fidelles des siècles futurs par cet exemple, combien il est miséricordieux, & que personne ne doit desespérer de sa grace.

Par la bonté qu'il nous a témoignée en JESUS-CHRIST, en nous rendant la vie spirituelle de l'ame, & en nous donnant le droit & l'esperance certaine de ressusciter un jour, & d'être assis dans le ciel avec lui. Voyez 1. Tim. 1. 16.

¶. 8. Car c'est par la grace que vous êtes sauvés ; en vertu de la foi ; & cela ne vient pas de vous, puisque c'est un don de Dieu.

Car c'est par la grace, & non par vos merites, que vous êtes sauvés, c'est-à-dire, que vous avez été délivrés de la mort de l'ame, & que vous avez reçu le droit & l'esperance de la resurrection & de la gloire future. L'Apôtre prévient l'objection que pouvoient faire les Ephesiens contre la grace de Dieu ; Que quoique cette grace fût grande, on ne pouvoit au-moins leur ôter la gloire d'avoir reçu l'Evangile plutôt que les autres infidelles ; ce qui seroit s'attribuer tacitement le merite de leur conversion, & détruire & aneantir, sans y penser, la grace de Dieu.

En vertu de la foi ; car quoique ç'ait été par la grace, ce n'a pas été sans votre cooperation, puisque vous n'avez été sauvés qu'en croyant volontairement à l'Evangile.

Et cela ne vient pas de vous, c'est-à-dire : La foi par laquelle vous avez cru, ne vient pas de votre propre mérite ; puisque c'est un don de Dieu, qui a formé en vous le desir & la volonté de croire, & qui a éclairé votre esprit de sa lumière, pour le soumettre à la vérité de l'Evangile.

ψ. 9. Cela ne vient pas de nos œuvres, afin que nul ne s'en glorifie.

Cela. L'Apôtre ajoute ceci, parceque les Ephesiens pouvoient s'imaginer que Dieu les avoit préférés aux autres infidèles, à cause de ce que leur vie étoit plus réglée que la leur, ou parcequ'ils n'étoient pas si déréglés : *ne vient pas de nos œuvres, puisqu'elles étoient toutes mauvaises, & qu'elles étoient faites sans le principe de la foi, sans laquelle on ne sçauroit plaire à Dieu.*

Afin que nul ne s'en glorifie, c'est-à-dire, ne s'attribue la gloire de son salut, comme s'il en étoit l'auteur par sa foi, ou par ses bonnes œuvres.

ψ. 10. Car nous sommes son ouvrage, étant créés en JESUS-CHRIST dans les bonnes œuvres que Dieu a préparées, afin que nous y marchassions.

Car nous sommes son ouvrage, c'est-à-dire : C'est lui qui nous a fait par sa grace tout ce que nous sommes ; c'est lui qui nous a regenerés, qui nous a justifiés, qui nous a sanctifiés ; de sorte que toute la gloire lui en est dûe, & non à nos propres œuvres.

Etant créés en JESUS-CHRIST dans les bonnes œuvres. Le sens est : Tant s'en faut que notre salut puisse être attribué à nos propres œuvres, au contraire nous n'avons été rendus capables de faire de bonnes œuvres, que par le moyen de notre salut même. Car non seulement Dieu nous a fait par sa

La grace tout ce que nous sommes par le don de regeneration & de sanctification, mais il est encore l'auteur de toutes nos bonnes œuvres, puisqu'il les produit toutes en nous par le mérite de son Fils, comme par une espèce de creation.

Que Dieu a préparées. L'Apôtre ajoute ceci pour faire voir plus clairement aux Ephésiens, que Dieu est l'auteur de nos bonnes œuvres; parcequ'ils pouvoient s'imaginer que, Dieu les produisoit bien en eux par sa grace, mais qu'il avoit en cela quelque égard à la cooperation future de leur volonté, qui seroit moins rebelle que celle des autres infidèles, pour obeir à sa grace. C'est pourquoi pour prévenir cette idée, qui aneantit imperceptiblement la grace de Dieu, la faisant dépendre de l'homme; il leur dit, que Dieu a préparé ces bonnes œuvres de toute éternité, qu'il n'y a point d'autre cause ni d'autre raison pourquoi il produit en nous ces bonnes œuvres, sinon sa prédestination, & la volonté absolue qu'il en a eue de toute éternité.

Afin que nous y marchassions, en cooperant à sa grace, & pratiquant fidèlement toutes les vertus qu'elle nous inspire.

¶ 11. *C'est pourquoi souvenez-vous qu'étant Gentils par votre origine, & du nombre de ceux qu'on appelle incirconcis, pour les distinguer de ceux qu'on appelle circoncis selon la chair, à cause d'une circonsion faite par la main des hommes.*

C'est pourquoi. Pour vous convaincre de cette vérité très-importante, que votre salut est un pur effet de la grace de Dieu, & que vous ne l'avez pas obtenu par vos propres œuvres; souvenez-vous qu'avant votre conversion, vous étiez incapables d'en faire aucune qui fût méritoire du salut. *Autr.* Puisque

vous n'êtes pas appelés à la foi par vos propres œuvres, ni par vos propres mérites, mais par la pure grâce de Dieu; prenez donc garde sur toutes choses de ne vous rien attribuer à vous mêmes, & de ne vous élever pas avec orgueil au-dessus des autres, & particulièrement au-dessus de ceux des Juifs qui n'ont pas reçu la même grâce que vous. L'Apôtre leur fait cette exhortation, parceque c'étoit un vice fort commun parmi les Gentils de mépriser les Juifs, sous prétexte que Dieu avoit abandonné leur nation, pour les substituer à leur place. Il y a apparence que ce vice regnoit parmi les Ephesiens, aussi bien que parmi les Romains.

Qu'étant Gentils par votre origine, & par conséquent idolâtres. D'autres traduisent, étant Gentils en la chair, c'est-à-dire, privés de la Circoncision, & de ceux qu'on appelle incircis, par mépris, pour les distinguer des Juifs qu'on appelle circis selon la chair; parcequ'ils portoient la marque extérieure de la Circoncision, qui étoit le Sacrement de leur alliance avec Dieu.

A cause d'une circoncision faite par la main des hommes. Il ajoute ce mot, pour distinguer cette Circoncision de la circoncision spirituelle du cœur dont Dieu est l'auteur, qui est commune aux Juifs & aux Gentils convertis.

✠. 12. *Vous n'aviez point alors de part à JESUS-CHRIST; vous étiez entièrement séparés de la société d'Israel; vous étiez étrangers à l'égard des alliances contenues dans la promesse, vivans sans espérance & sans Dieu en ce monde.*

Vous n'aviez point alors de part à JESUS-CHRIST, parceque la promesse n'en avoit été faite qu'aux Juifs. Voyez Rom. 9. 4. Le sens est: Vous n'aviez

nulle esperance en lui, ni aucune communication avec lui, qui est la source de tous les biens spirituels.

Vous étiez entièrement séparés de la société d'Israël, c'est-à-dire, privés de tout droit de société & de communion avec ce peuple, qui faisoit le corps de l'Eglise; & par conséquent privés de toutes graces, puisque Dieu ne les communique que dans son Eglise.

Vous étiez étrangers, &c. c'est-à-dire, vous n'aviez nulle part à l'alliance de grace faite avec Abraham, & depuis reiterée tant de fois aux saints Patriarches. Les Juifs au-contre étoient les dépositaires de ces alliances, & elles étoient spécialement faites en leur faveur; & plusieurs d'entre eux y participoient par avance, par le moyen de leur foi au Messie futur.

Vivant sans esperance de la resurrection & de la vie éternelle. Les Juifs au-contre esperoient l'une & l'autre; & *sans Dieu*: car ou vous l'ignoriez. Voyez Gal. 4. 8. ou si vous ne l'ignoriez pas, vous ne lui rendiez pas l'honneur qui lui est dû, mais au-contre vous adoriez des idoles: *en ce monde*, c'est-à-dire, par tous les endroits du monde; c'est pour montrer que l'idolâtrie étoit universelle parmi les Gentils, & que le culte du vrai Dieu ne se trouvoit que parmi les Juifs. Il dit tout ceci, pour reprimer l'orgueil des Ephesiens & des autres Gentils, qui s'élevoient avec présomption contre les Juifs.

ψ. 13. *Mais maintenant que vous êtes en JESUS-CHRIST, vous qui étiez autrefois éloignés de Dieu, vous vous en êtes approchés en vertu du sang de JESUS-CHRIST.*

Mais. Après avoir humilié les Ephésiens par la description du misérable état où ils étoient avant leur conversion, pour les empêcher de s'élever contre les Juifs, l'Apôtre décrit au long les avantages de leur état présent, pour les porter à vivre avec eux dans l'union & dans la charité, & sur-tout pour faire voir aux Juifs, qu'ils ne doivent plus mépriser les Gentils; *maintenant que vous êtes en JESUS-CHRIST, c'est-à-dire, unis à lui par la foi & par la charité.*

Vous qui étiez autrefois éloignés de Dieu, c'est-à-dire, qui ne le connoissiez pas, vous vous en êtes approchés en vertu du sang de JESUS-CHRIST, qui vous a reconciliés à Dieu par sa mort, & qui vous a réunis au corps des Juifs fidèles, pour ne faire qu'une même Eglise avec eux, & participer à l'alliance de sa grace, & à l'esperance de la resurrection & de la vie éternelle.

ψ. 14. Car c'est lui qui est notre paix; qui des deux peuples n'en a fait qu'un; qui a rompu en sa chair la muraille de séparation, cette inimitié qui les divisoit.

Car c'est lui qui est notre paix, &c. qui est venu mettre la paix entre les Juifs & les Gentils convertis, n'ayant fait qu'une même Eglise des deux peuples.

Qui a rompu en sa chair, c'est-à-dire, par sa mort, ou par l'oblation de son corps à la mort; la muraille de séparation, qui étoit entre les Juifs & les Gentils. Il semble que l'Apôtre ait égard à la muraille de séparation qui étoit au temple de Salomon entre le parvis du peuple Juif & celui des Gentils.

Cette inimitié qui les divisoit, c'est-à-dire, l'inimitié qui étoit entre les Juifs & les Gentils, & qui sépa-

roit ces deux peuples de toute société & de toute communion spirituelle. JESUS-CHRIST a rompu cette muraille, en ôtant le sujet de l'inimitié, c'est-à-dire, les observances légales, qui étoient cause que les Juifs regardoient les Gentils comme des prophanes, parcequ'ils ne les observoient pas; & que les Gentils au contraire regardoient les Juifs avec mépris, comme usant de ceremonies ridicules & contraires à celles de toutes les autres nations. Voyez Act. 10. 28. c'est ce qu'il dit au verset suivant.

ψ. 15. *Et qui par sa doctrine a aboli la loi chargée de tant de préceptes, afin de former en soi-même un seul homme nouveau de ces deux peuples, en mettant la paix entr'eux.*

Et qui par sa doctrine, c'est-à-dire, par l'Évangile, a aboli la loi chargée de tant de préceptes, qui consiste en des choses, qui d'elles-mêmes ne sont ni bonnes ni mauvaises, mais indifférentes, & qui n'obligent que parcequ'elles sont commandées; au lieu que les choses commandées par la loi évangélique, sont d'elles-mêmes d'obligation avant le commandement de Dieu, comme étant fondées dans la justice naturelle. Voyez Col. 2. 14.

Afin de former en soi-même, &c. un nouveau corps d'Eglise de ces deux peuples, les unissant à soi comme leur chef au principe & au fondement de toute leur subsistance spirituelle. Il donne le nom d'homme seul à l'Eglise, pour montrer la parfaite union qu'il doit y avoir entre les divers peuples qui la composent. C'est en ce sens qu'il est dit: Act. 4. 32. Qu'il n'y avoit qu'un cœur & qu'une ame entre tous les fidèles.

ψ. 16. *Et que les ayant réunis tous deux en un seul corps, il les reconciliât avec Dieu par sa*

croix, y ayant détruit en soi-même leur inimitié.

Et que les ayant réunis tous deux en un seul corps. C'est pour montrer que nous ne pouvons être admis à la grace de Dieu, sans être unis avec l'Eglise; & que n'y ayant qu'un seul chef de l'alliance de Dieu avec les hommes, qui est JESUS-CHRIST; il ne rend participant de cette alliance, que les membres qui sont unis à son corps, qui est l'Eglise.

Il les reconciliât avec Dieu par le sacrifice de la croix.

Y ayant détruit en soi-même, par la mort, leur inimitié, c'est-à-dire, le péché, qui en étoit la cause.

ψ. 17. Ainsi il est venu annoncer la paix, tant à vous, qui étiez éloignés de Dieu, qu'à ceux qui en étoient proches.

Ainsi, ne s'étant pas contenté d'envoyer un Ange ou une simple creature, il est venu lui-même en sa propre personne, revêtu de notre nature, annoncer la paix, & assurer tous les hommes indifféremment par la prédication de son Evangile, de leur réconciliation avec Dieu, moyennant la foi, la pénitence & l'obéissance à ses commandemens.

Tant à vous, Ephésiens, & à tous les Gentils, qui étiez éloignés de Dieu par l'idolâtrie, qu'à ceux qui en étoient proches, c'est-à-dire, aux Juifs qui étoient le peuple de Dieu, & qui s'approchoient de lui par le culte qu'ils lui tendoient.

ψ. 18. Parceque c'est par lui que nous avons accès les uns & les autres vers le Pere dans un même Esprit.

Parceque c'est par lui. L'Apôtre montre, qu'en effet la paix a été faite entre Dieu & les hommes, selon que JESUS-CHRIST & ses Apôtres l'ont

publiée ; puisque Dieu admet indifféremment tous les peuples à son service , & qu'il reçoit leurs prières & leurs vœux.

Que nous avons accès les uns & les autres vers le Pere dans un même esprit , c'est-à-dire , par le mouvement & l'inspiration du Saint-Esprit , qui est le même en tous les fidèles , comme l'ame est la même dans tous les membres du corps ; & qui unit tous les mêmes fidèles entr'eux & avec Dieu. Ceux qui ont reçu cet Esprit s'approchent de Dieu avec grande confiance , parcequ'ils sont assurés d'être ses enfans. Voyez Rom. 8. 15. Gal. 4. 6.

ψ. 19. *Vous n'êtes donc plus des étrangers qui sont hors de leur pays & de leur maison ; mais vous êtes citoyens de la même cité que les saints & domestiques de la maison de Dieu.*

Vous n'êtes donc plus étrangers , &c. c'est-à-dire , vous n'êtes plus exclus du droit de bourgeoisie parmi le peuple de Dieu , comme vous l'étiez avant votre conversion & pendant que vous étiez infidèles.

Mais vous êtes citoyens de la même cité , qui est l'Eglise , & qui est comparée à une ville , parcequ'elle est conduite par des loix , que les saints , c'est-à-dire , que les justes , tant de l'ancien que du nouveau Testament , qui sont les citoyens de cette sainte cité.

Et domestiques de la maison de Dieu. Voyez Gal. 6. 10. 1. Tim. 5. 8. en qualité de fils adoptifs.

ψ. 20. *Puisque vous êtes édifiés sur le fondement des Apôtres & des Prophetes , & unis en JESUS-CHRIST , qui est lui-même la principale pierre de l'angle.*

Puisque vous êtes édifiés, &c. c'est-à-dire, que votre foi étant appuyée sur la doctrine annoncée par les Apôtres, & prédite par les Prophetes, devient inébranlable.

Et unis en JESUS-CHRIST, &c. qui est comparé à la pierre de l'angle, soit parcequ'il a reüni lui-même les Juifs & les Gentils auparavant divisés; & qu'il les fait subsister par sa vertu & par sa grace dans la même communion de l'Eglise; que parcequ'il est l'unique objet de toute la doctrine des Apôtres & des Prophetes, sur lequel s'arrête toute la foi des fidelles.

v. 21. Sur lequel tout l'édifice étant posé s'élève & s'accroît dans ses proportions & sa symmetrie, pour être un saint temple consacré au Seigneur.

Sur lequel tout l'édifice, c'est-à-dire, toute l'Eglise, composée de Juifs & de Gentils, étant posé s'élève & s'accroît, se perfectionne & s'avance tous les jours de plus en plus par la multiplication des fidelles, & par leur progrès dans la foi & dans la charité, jusqu'à ce qu'il ait atteint sa dernière perfection dans le ciel, quand le nombre des prédestinés, qui sont les vraies pierres de cet édifice, sera accompli dans ses proportions & sa symmetrie. Le sens est: Comme dans un bâtiment les pierres sont unies avec proportion, en sorte que les unes sont plus proches, & les autres plus éloignées du fondement; les unes ont une figure & les autres une autre: de même dans cet édifice spirituel de l'Eglise; les pierres vives qui la composent ne sont pas toutes dans un même ordre, ni dans un même degré; mais les unes approchent plus près du fondement, comme les Apôtres & leurs successeurs; les autres s'en éloignent davantage, comme les

Prophetes, les Exorcistes, les Interpretes, &c. & tout le commun des Chrétiens, qui sont autant de pierres de differentes figures, c'est-à-dire, qui ont de differentes fonctions dans cet édifice, mais qui cependant subsistent toutes sur la pierre de l'angle, qui est JESUS-CHRIST.

Pour être un saint temple. L'Eglise triomphante est proprement & par excellence le temple de Dieu, parcequ'elle seule lui rend un culte & un service qui lui est parfaitement agreable.

Consacré au Seigneur, c'est-à-dire, que cet édifice s'éleve & se perfectionne par la vertu de JESUS-CHRIST comme il est fondé sur JESUS-CHRIST. De sorte que c'est lui qui en a toute la gloire, comme en étant l'auteur & le conservateur.

ψ. 22. *Et vous-mêmes aussi, ô Gentils, vous entrez dans la structure de cet édifice, pour devenir la maison de Dieu par le Saint-Esprit.*

Et vous-même, &c. L'Apôtre ajoute ceci, pour exciter davantage les Ephesiens à la reconnoissance d'un si grand bien, Dieu les ayant choisis & appelés (entre une infinité d'autres Gentils qu'il a abandonnés) à la participation de cette grace. On peut traduire; *Sur lequel aussi vous êtes tous ensemble édifiés pour être le tabernacle de Dieu*, c'est-à-dire, son temple particulier comme tout le corps des fidèles est le grand temple de Dieu. Voyez 1. Cor. 3. 16. 17. & 6. 19. 2. Cor. 6. 16.

Par le Saint-Esprit, c'est-à-dire, par sa grace. Il semble que l'Apôtre affecte de donner à ce temple spirituel de chaque fidelle, un autre nom, pour montrer qu'il est inférieur en dignité & en perfection à ce temple universel de tous les Chrétiens &

de tous les fidelles ensemble , dont il a parlé au verset précédent : de même que le tabernacle Mosaïque étoit inferieur en dignité au temple de Salomon , en ce que le tabernacle étoit mobile & ambulateur , & que le temple au-contraire étoit stable & fixe. Ainsi la demeure que Dieu fait ici en chaque fidelle , n'est pas absolument assurée ; elle n'est stable & fixe que dans l'Eglise, considérée dans son tout.



S E N S S P I R I T U E L.

✧. 1. jusqu'au 11. *C'Est lui qui vous a rendu la vie lorsque vous étiez morts par vos déreglemens & par vos pechés , &c.*

Il y a deux sortes de morts ; celle du corps , & celle de l'ame ; la mort du corps se fait par la séparation de l'ame d'avec le corps ; la mort de l'ame , c'est la séparation de l'ame d'avec Dieu ; cette double mort n'est entrée dans le monde que par le peché : mais celle du corps n'est point à craindre pour ceux qui ne sont point morts dans l'ame par leurs déreglemens & par leurs pechés : *Mors peccatorum pessima est* ; cet état funeste est un abysme de maux , dont sont accablés même dans cette vie ceux qui vivent *selon l'esprit du monde, & selon le prince des puissances de l'air*. Peut-on rien concevoir de plus miserable qu'un homme , qui étant abandonné de Dieu, suit aveuglément tous les mouvemens de sa concupiscence ; & est esclave d'autant plus de maîtres , qu'il y a de vices & de passions qui le dominant.

*Pf. 33.
21.*

Nous ne pouvons mieux faire voir ce gouffre de mort, où sont plongés ceux que Dieu abandonne à eux-mêmes, que par la vive peinture que saint Paul fait des desordres où se sont portés les plus sages de l'antiquité payenne. *Dieu les a livrés à des passions honteuses ; & comme ils n'ont pas voulu reconnaître Dieu, aussi les a-t-il livrés à un sens dépravé, en sorte qu'ils ont fait des actions indignes de la raison. Ils ont été remplis de toute sorte d'injustice, de méchanceté, & c.* En effet, ceux qui bannissent Dieu de leur cœur & de leur esprit, dit l'Ange à Tobie, le démon ayant pouvoir sur eux, ne pensent qu'à satisfaire leur brutalité comme les chevaux & les mullets qui sont sans raison ; c'est pour cela que Dieu se plaignant de la ville où il avoit établi son autel : *Vos enfans, lui dit-il, m'ont abandonné, ils sont devenus comme des chevaux qui courent & qui bannissent après les cavales.* Les passions infâmes & les autres déreglemens sont ordinairement la peine, ou, comme parle l'Apôtre, *la récompense* du mépris que les hommes font de leur Createur ; punition certes infiniment redoutable, par laquelle un Dieu méprisé par des hommes ingrats s'éloigne d'eux intérieurement, & les abandonne aux desirs de leurs cœurs, pour être esclaves du démon qui les gouverne, les domine, les tyrannise comme il veut, & exerce son pouvoir en eux comme sur des animaux dont il est maître : *Operatur in eis tanquam in pecoribus suis*, dit saint Augustin ; Et que produit-il par ce pouvoir, sinon les mauvaises œuvres, & toutes les infamies auxquelles il se plaît ?

Rom. 1.
26.
v. 28. &
siv.

v. 17.
Tob. 6.
17.

Jerem.
5. 7. &

Pf. 80.
11.

2. Tim.
2. 26.

Combien est donc déplorable l'état d'une ame

qui est dans l'habitude du peché sous la captivité du démon , & qui est véritablement morte aux yeux de Dieu? Mais son sort est d'autant plus déplorable , qu'elle est elle-même insensible à son malheur , & qu'elle ne sent point les plaies mortelles dont elle est couverte ; semblable à *cet homme endormi au milieu de la mer* , & comme un pilote assoupi qui a perdu le gouvernail , & qui peut dire : *Ils m'ont battu , mais je ne l'ai point senti ; ils m'ont entraîné , mais je ne m'en suis point apperçu ;* c'est ainsi que le Sage représente celui dont *les yeux regardent les étrangères , & dont le cœur dit des paroles déréglées* ; il est , par rapport à la vie spirituelle de l'ame , sans mouvement , & comme un cadavre infect , qui fait horreur à Dieu & à ses saints Anges.

Nul ne meurt plus dangereusement & plus effectivement , dit saint Ambroise , *que celui qui vit pour le peché ; NEMO gravius moritur , quam qui peccato vivit* ; toutes les impressions que les objets font sur lui , sont autant de coups dont son ame est blessée ; la vue qui lui fait connoître le peché , l'ouïe qui lui donne entrée , meurent en lui ; enfin , continue ce Pere , tous les sens , s'ils sont les ministres de l'iniquité , sont frappés de mort : *Omnis sensus moritur , si minister sit iniquitatis*. Mais quand il plaît à Dieu de *l'arracher de la puissance des tenebres* , & de le ressusciter par sa grace ; son bonheur est si inestimable , & le changement qui se fait en lui est si merveilleux , qu'on a peine à le comprendre. Qui pourroit croire que l'homme dût naître de nouveau , & reprendre un autre esprit & une autre sorte de vie , cesser d'être ce qu'il avoit été , &

Prov. 23.
34. 35.
Eccl. 33.

Ambroise.
de Noe
& Arca.

Col. 1.
13.

malgré la corruption de la nature & la force de la coutume, se revêtir d'un nouvel être & d'une autre condition, en sorte qu'ençore que la substance & la figure du corps soit la même, l'homme intérieur se trouve néanmoins entièrement changé? Mais qui pourroit dire de combien de merveilles ce changement est suivi? *Dieu qui est riche en miséricorde, poussé par l'amour extrême dont il nous a aimés, ouvre pour nous les trésors de ses graces, & nous comble de biens inestimables pour cette vie & pour l'autre. Qui pourroit assez estimer cet amour & cette providence paternelle dont il favorise ceux qu'il reçoit au nombre de ses enfans? Elle surpasse infiniment toutes les tendresses & tous les soins les plus passionnés que les peres ont pour leurs enfans. Ajoûtez à cela les lumieres spirituelles dont il éclaire leurs ames, pour comprendre les mysteres qu'il nous a revelés. Quel festin plus délicieux peut-on goûter que la joie & la douceur des consolations que Dieu répand dans leurs cœurs? Seigneur, Ps. 30.) s'écrie le Prophete, combien est grande l'abondance de votre douceur ineffable, que vous avez cachée & réservée pour ceux qui vous craignent! Et ailleurs: Ps. 34.) *Mon ame se réjouira au Seigneur, & trouvera toute sa consolation dans son Sauveur; tous mes os, c'est-à-dire, toutes les forces & les puissances de mon ame, vous rendront gloire, en disant, Seigneur, qui vous est semblable? La joie que ressent le juste animé de l'Esprit de Dieu, rejailit & se répand sur le corps même, de telle sorte que la chair, qui ne se plaît qu'aux choses agreables aux sens, est toute transportée de l'amour des choses spirituelles, & que tous les os du corps ravis de cette douceur merveilleuse, forcent les hommes à s'écrier: Qui est semblable à vous, Seigneur?**

Que dire du repos & de la paix intérieure dont jouissent les gens-de-bien , de la confiance qu'ils ont en la miséricorde divine , & de cette vraie liberté qui les rend maîtres d'eux-mêmes , & calme tous les mouvemens de leurs esprits ? Saint Paul n'a-t-il pas raison d'appeler tous ces grands avantages dont jouissent les enfans de Dieu , *les richesses surabondantes de la grace de Dieu ?*

Que l'on compare avec ce bonheur inestimable l'état malheureux des méchans , qui sont esclaves de leurs passions & continuellement tourmentés par les inquietudes & les remords de leur conscience , & qui sont , comme dit le Prophete roi , assis *dans les tenebres & dans l'ombre de la mort , dans l'indigence de toutes choses , & chargés de fers*. Que nous marquons *ces tenebres , cette indigence , & ces fers* , si ce n'est la mort déplorable du pecheur , son aveuglement , & l'habitude criminelle qui le tient comme enchaîné ? Comme donc nous ne sommes délivrés de cet abyssine de miseres que par la pure miséricorde de Dieu , qui avant tous les siècles a préparé *les bonnes œuvres dans lesquelles nous devons marcher* , pour arriver au bonheur éternel qu'il nous destine , quels sentimens de reconnoissance ne devons-nous point avoir pour des graces si singulieres , & des faveurs si extraordinaires ?

✧. 11. jusqu'à la fin. *C'est pourquoi souvenez-vous qu'étant Gentils : vous n'aviez point alors de part à JESUS-CHRIST. Vous étiez étrangers à l'égard des alliances divines , &c.*

C'est une chose étonnante de voir jusqu'à quel point les Gentils se sont éloignés , & jusqu'à quels excès de desordres & de corruption ils se sont abandonnés , en vivant dans des tenebres épaisses sur la

connoissance du vrai Dieu , & sur le culte qu'on doit lui rendre. Car des peuples entiers, qui s'étoient Sap. 1. 2. égarés dans la voie de l'erreur , prenoient pour des 24. dieux les plus méprisables d'entre les animaux , & vivoient comme des enfans sans raison; & n'ayant point reconnu le Createur par la consideration de ses ouvrages , ils se sont imaginés que le feu , ou le vent , ou Col. 2. 1. 2. l'air le plus subtil , ou la multitude des étoiles , ou l'abysme des eaux , ou le soleil & la lune, étoient les dieux qui gouvernoient tout le monde. Que si quelques-uns d'entr'eux ont été un peu plus éclairés , & ont compris par les biens visibles le souverain Seigneur qui les a créés , ils n'ont pas voulu profiter de cet avantage pour reconnoître sa souveraineté; mais ils n'ont pas laissé d'adorer avec le commun du monde les idoles dont ils connoissoient la vanité.

Dieu n'étoit connu & adoré que dans la Judée , & ayant laissé tous les autres peuples dans une nuit profonde , il a donné aux Juifs *son alliance , sa loi , son culte , & ses promesses* , les ayant traité en cela Rom. 9. avec un amour tout singulier qu'il n'a fait paroître 4. à l'égard d'aucun autre peuple ; mais comme ils n'ont point observé la loi qu'il leur avoit donnée , ils se sont rendus plus criminels par le mépris qu'ils ont fait de la bonté particuliere qu'il a eue pour eux. Ainsi ces deux peuples , tant ceux qui étoient éloignés de Dieu , que ceux qui en étoient proches , avoient besoin d'être reconciliés avec Dieu ; c'est ce que JESUS-CHRIST a fait avec une bonté qui surpasse toute pensée : Car enfin, que meritoient-ils les uns & les autres par leurs crimes & leur desobeissance que la colere de Dieu & les supplices ? Cependant ce divin Sauveur les a délivrés de cet

abysme de miseres , en souffrant pour eux tous en la croix la peine qui leur étoit dûe. O bonté incomprehensible ! Les Juifs & les Gentils étoient divisés entr'eux par une inimitié qui paroissoit irreconciliable ; non seulement il les a reconciliés ensemble , mais il a fait encore la paix entre Dieu & eux , & par sa mort il a fait mourir toutes les inimitiés , les a détruites , & les a exterminées.

Saint Paul qui s'adresse aux Ephesiens , qui avoient été idolâtres & très-éloignés de Dieu , s'adresse aussi à nous qui descendons de ces peuples que Dieu a laissé errer dans leurs voies ; reconnoissons la bonté de notre divin Libérateur , qui a flechi la colere de son Pere par sa mort , & qui nous a rendu ses amis par son Esprit. Considerons que si nous ne demeurons unis avec lui par une foi vive & une charité sincere , nous n'aurons point de part à cette paix heureuse , par laquelle nous avons trouvé accès auprès du Pere dans un même Esprit. Prenons-garde de nous séparer nous-mêmes de ce corps mystique , dont il est le Chef , & de nous priver par notre faute du bonheur inestimable d'être citoyens de la Jerusalem celeste , & du nombre de ceux qui sont les pierres vivantes qui entrent dans la structure de cette maison spirituelle , dont JESUS-CHRIST est la pierre principale de l'angle , où se réunissent les deux murailles , & qui soutient les fondemens.





CHAPITRE III.

1. **H**Ujus rei gratiâ,
Ego Paulus vin-
ctus Christi Jesu, pro
vob. & gentibus,

2. si tamen audistis
dispensationem gratiæ
Dei, quæ data est mihi
in vobis:

3. quoniam secun-
dum revelationem no-
tum mihi factum est
sacramentum, sicut su-
prâ scripsi in brevi;

4. prout potestis le-
gentes intelligere pru-
dentiam meam in my-
sterio Christi,

5. quod aliis gene-
rationibus non est agni-
tum filiis hominum,
sicuti nunc revelatum
est sanctis Apostolis
ejus, & Prophetis in
Spiritu:

6. gentes esse cohe-
redes, & concorpora-

1. **C'**Est pour ce sujet que
*j'ai reçu mon mi-
nistere*, moi Paul, qui suis
prisonnier de JESUS-CHRIST
pour vous autres Gentils;

2. car vous aurez appris
sans doute de quelle maniere
Dieu m'a donné la grace *de
l'apostolat pour l'exercer en-
vers vous* //;

3. m'ayant découvert par
revelation ce secret & ce my-
stere, dont je vous ai déjà
écrit en peu de paroles;

4. où vous pouvez con-
noître par la lecture que vous
en ferez, quelle est l'intelli-
gence que j'ai du mystere du
CHRIST,

5. qui n'a point été décou-
vert aux enfans des hommes
dans les autres temps, com-
me il est revelé maintenant
par le Saint-Esprit à ses saints
Apôtres, & aux Prophetes:

6. qui est, que les Gentils
sont appelés au même heri-

†. 2. *lett.* l'économie de la grace de Dieu, qui m'a été don-
née vers vous.

tage que les Juifs ; qu'ils sont les membres du même corps & qu'ils participent à la même promesse de Dieu en JESUS-CHRIST par l'Evangile,

les , & comparticipes promissionis ejus in Christo Jesu per Evangelium ,

Supr. 1. 19.

7. dont j'ai été fait le ministre par le don de la grace de Dieu, qui m'a été conférée par l'efficace de sa puissance.

7. cujus factus sum minister, secundum donum gratiæ Dei, quæ data est mihi secundum operationem virtutis ejus.

1. Cor. 15. 9.

8. J'ai donc reçu, moi qui suis le plus petit d'entre tous les saints // ; cette grace d'annoncer aux Gentils les richesses incompréhensibles de JESUS-CHRIST.

8. Mihi omnium sanctorum minimo data est gratia hæc, in gentibus evangelizare investigabiles divitias Christi,

9. & d'éclairer tous les hommes, en leur découvrant combien est admirable l'œconomie du mystere caché dès le commencement des siècles en Dieu, qui a créé toutes choses // ;

9. & illuminare omnes, quæ sit dispensatio sacramenti absconditi à sæculis in Deo, qui omnia creavit ;

10. afin que les Principautés & les Puissances qui sont dans les cieux, connussent par l'Eglise la sagesse de Dieu si merveillense dans les ordres differens de sa conduite // ;

10. ut innotescat principatibus & potestatibus in cælestibus per Ecclesiam, multiformis sapientia Dei,

11. selon le dessein éter-

11. secundum præsi-

ψ. 8. i. e. des Chrétiens, il a en vûe la persécution qu'il avoit faite à l'Eglise.

ψ. 9. Grec. par JESUS-CHRIST. ψ. 10. lestr. qui a tant de tourmes.

nitiohem sæculorum ,
quam fecit in Christo
Jesu Domino nostro :

nel qu'il a accompli par J E-
S U S - C H R I S T notre Sei-
gneur ;

12. in quo habemus
fiduciam , & accessum
in confidentia per fi-
dem ejus.

12. en qui nous avons par
la foi en son nom //, la liberté
& la confiance de nous ap-
procher *de Dieu.*

13. Propter quod
peto ne deficiatis in tri-
bulationibus meis pro
vobis , quæ est gloria
vestra.

13. † C'est pourquoy je vous
prie de ne point perdre cou-
rage en me voyant souffrir
tant de maux pour vous ,
puisque c'est là votre gloire //.

† 16. Di-
manche
après la
Pentec.

14. Hujus rei gratiã
flecto genua mea ad
Patrem Domini nostri
Jesu Christi ,

14. C'est ce qui me porte
à fléchir les genoux devant
le Pere de notre Seigneur
J E S U S - C H R I S T ,

15. ex quo omnis pa-
ternitas in cælis & in
terra nominatur ,

15. qui est le principe &
le chef de toute *cette grande*
famille // qui est dans le ciel
& dans la terre ;

16. ut det vobis se-
cundum divitias gloriæ
suae , virtute corrobo-
rari per Spiritum ejus
in interiorem homi-
nem ;

16. afin que selon les ri-
chesses de sa gloire //, il vous
fortifie dans l'homme in-
terieur // par son *Saint-Es-*
prit ;

17. Christum habi-
tare per fidem in cordi-
bus vestris , in chari-
tate radicati , & fun-
dati ,

17. qu'il fasse que J E S U S -
C H R I S T habite par la foi
dans vos cœurs , & qu'étant
enracinés & fondés dans la
charité ,

ψ. 12. *letr.* en lui.

ψ. 13. *letr.* ce qui est votre
gloire.

ψ. 15. *Grec.* d'où est nommée
coute famille. *letr.* de qui est

toute paternité

ψ. 16. *expl.* c'est ainsi qu'il ap-
pelle la grace.

Ibid. *expl.* dans le fond de
l'ame.

18. vous puissiez comprendre avec tous les saints, quelle est la largeur, la longueur, la hauteur & la profondeur de ce mystere // ;

19. & connoître l'amour de JESUS-CHRIST envers nous, qui surpasse toute connoissance ; afin que vous foyez remplis selon toute la plénitude de Dieu *même*.

20. Que celui qui par la puissance qui opere en nous, peut faire infiniment plus que tout ce que nous demandons & tout ce que nous pensons,

21. soit glorifié dans l'Eglise par JESUS-CHRIST dans la succession de tous les âges, & en tous les siècles. Amen ¶

18. ut possitis comprehendere cum omnibus sanctis, quæ sit latitudo, & longitudo, & sublimitas, & profundum ;

19. scire etiam supereminentem scientiæ charitatem Christi, ut impleamini in omnem plenitudinem Dei.

20. Ei autem, quæ potens est omnia facere superabundanter quàm petimus, aut intelligimus : secundum virtutem, quæ operatur in nobis,

21. ipsi gloria in Ecclesia, & in Christo Jesu, in omnes generationes sæculorum. Amen.

†. 18. expl. C'est - à - dire, quelle en est la majesté & la grandeur ; mais avec allusion aux quatre dimensions de la croix, dont la largeur marque la charité ; la longueur, la persévérance ; la

hauteur, la vûe de Dieu & la pureté de l'intention ; & la profondeur, le secret de la prédestination, qui est le fondement de l'humilité. S. August.



SENS LITTE R A L.

†. 1. C'Est pour ce sujet que j'ai reçu mon ministère, moi Paul, qui suis prisonnier de JESUS-CHRIST, pour vous autres Gentils..

C'est pour ce su. et. Ceci se rapporte à tout le chapitre précédent. Le sens est : Comme Dieu avoit résolu de répandre sur les Gentils, aussi-bien que sur les Juifs, cette abondance de graces, & qu'il vouloit les unir au corps de son Eglise, il m'a appelé à l'apostolat, afin de les rendre participans de cette même faveur par mon ministere.

Que j'ai reçu mon ministere, moi Paul. On a été obligé de suppléer ces paroles pour éviter l'obscurité qu'auroit pu causer la parenthese, qui continue depuis le verset suivant jusqu'au 8. auquel ce premier se rapporte, & duquel on a tiré le sens de ces paroles.

Qui suis prisonnier de JESUS-CHRIST, &c. à cause de son Evangile que je prêche aux Gentils, en haine de quoi j'ai été livré aux Romains par les Juifs. Voyez Act. 28. 20.

¶. 2. *Car vous aurez appris sans doute de quelle maniere Dieu m'a donné la grace de l'apostolat pour l'exercer envers vous.*

Car vous aurez appris sans doute. L'Apôtre prend occasion de faire cette parenthese sur ce qu'il vient de dire, qu'il est prisonnier pour les Gentils, parce-qu'il leur annonce l'Evangile; comme s'il disoit : Ce que je vous dis de mon ministere envers les Gentils, ne vous est point nouveau; puisque vous n'ignorez pas de quelle maniere, &c. je l'ai exercé parmi vous.

¶. 3. *M'ayant découvert par revelation ce secret & ce mystere, dont je vous ai déjà écrit en peu de paroles.*

M'ayant; c'est l'explication du verset précédent, *découvert par revelation*, c'est-à-dire, non par le ministere des autres Apôtres, ni par l'étude des

Écritures, mais par une pure révélation de Dieu. Voyez Gal. 1. 11. 12.

Ce secret & ce mystère de la vocation des Gentils. Voyez l'explication ci-après verset 6. dont je vous ai déjà écrit en peu de paroles dans les deux chapitres précédens.

¶. 4. Où vous pouvez connoître par la lecture que vous en ferez, quelle est l'intelligence que j'ai du mystère de JESUS-CHRIST.

Où vous. . . . quelle est l'intelligence que j'ai du mystère de JESUS-CHRIST, c'est-à-dire, de ce mystère de la vocation des Gentils; comme ci-dessous verset 6.

¶. 5. Qui n'a point été découvert aux enfans des hommes dans les autres temps, comme il est révélé maintenant par le Saint-Esprit à ses saints Apôtres, & aux Prophetes.

Qui n'a point été découvert, &c. pleinement & clairement, & selon les circonstances du temps, du lieu, de la manière, &c. Car quoique ce mystère ait été découvert aux Prophetes, & que les Prophetes l'aient annoncé aux Juifs, ç'a été beaucoup plus obscurément, & en termes si généraux, qu'ils ignoroient la plûpart des circonstances de ce mystère surtout ce qui regarde la vocation des Gentils, que l'Apôtre saint Pierre même ignoroit encore dans les commencemens, quoiqu'il eût reçu le Saint-Esprit; comme on peut voir par la vision qu'il eut. Voyez Act. 10. 17.

Comme il est révélé. . . . à ses saints Apôtres & aux Prophetes du nouveau Testament, dont la principale fonction étoit d'interpréter les mystères les plus obscurs & les plus profonds de la Religion, & d'éclaircir les grandes difficultés de l'Écriture sainte.

✧. 6. *Qui est, que les Gentils sont appelés au même héritage que les Juifs, qu'ils sont les membres du même corps, & qu'ils participent à la même promesse de Dieu en JESUS-CHRIST par l'Evangile.*

Qui est que les Gentils, quoiqu'incirconcis, & quoiqu'ils n'observent pas la loi, sont appelés au même héritage que les Juifs, c'est-à-dire, à la même gloire celeste. Voyez Rom. 8. 17. Hebr. 11. 9. 1. Pier. 7.

Qu'ils sont les membres d'un même corps mystique, qui est son Eglise. Voyez Ephes. 2. 16. & qu'ils participent à la même promesse, &c. c'est-à-dire, aux mêmes graces & aux mêmes dons du Saint-Esprit que Dieu avoit promis aux fidèles par les Prophetes, & par JESUS-CHRIST même, en vertu de l'union qu'ils ont avec lui, comme des membres unis à leur chef; par l'Evangile, qui est comme l'instrument dont Dieu se sert pour attirer les hommes à la foi, & pour les rendre participans de sa grace, de sa communion, & de la gloire celeste.

✧. 7. *Dont j'ai été fait le ministre par le don de la grace de Dieu, qui m'a été conférée par l'efficace de sa puissance.*

Dont j'ai été fait le ministre, &c. ayant été particulièrement choisi pour annoncer l'Evangile aux Gentils, comme saint Pierre pour l'annoncer aux Juifs.

Qui m'a été conférée par l'efficace de sa puissance, c'est-à-dire, avec le don d'operer une infinité de miracles pour la conversion des ames. Voyez Rom. 15. 19. 2. Cor. 10. 4. 5. 6.

✧. 8. *J'ai donc reçu, moi qui suis le plus petit*

d'entre tous les saints, cette grace d'annoncer aux Gentils les richesses incompréhensibles de JESUS-CHRIST.

J'ai donc reçu. On a ajoûté ce mot, pour faire la liaison de ce verset avec le premier, à cause de la longueur de la parenthèse.

Moi qui suis le plus petit, eu égard à mes propres merites, & à ce que j'étois quand Dieu m'a appelé pour être ministre de son Evangile, lorsque j'en étois le plus cruel persecuteur. Voyez 1. Tim. 1. 13. 15. d'entre tous les saints, c'est-à-dire, les Chrétiens. Voyez Ephes. 1. 1.

Cette grace d'annoncer aux Gentils les richesses incompréhensibles de JESUS-CHRIST, c'est-à-dire, l'abondance de sa grace qu'il répand sur les hommes, mais sur-tout, la gloire éternelle qu'il leur promet, dont les richesses sont incompréhensibles; & les tresors de sagesse, de science & de grace qui sont renfermés en lui, pour les communiquer aux hommes avec abondance.

¶. 9. Et d'éclairer tous les hommes, en leur découvrant combien est admirable l'œconomie du mystere caché dès le commencement des siècles en Dieu, qui a créé toutes choses.

Et d'éclairer tous les hommes, tant les Gentils que les Juifs, en leur découvrant combien est admirable l'œconomie du mystere, c'est-à-dire, la maniere admirable avec laquelle Dieu a operé le mystere de la Redemption, & avec combien de sagesse & de liberalité il a ensuite communiqué & distribué ses graces aux hommes pour leur en appliquer le fruit.

Caché dès le commencement des siècles en Dieu, c'est-à-dire, que Dieu avoit tenu caché ce mystere à la plûpart des hommes, & qu'il ne l'avoit même révélé que fort obscurément à quelques-uns de son

peuple par le moyen des Patriarches & des Prophetes.

Qui a créé toutes choses, c'est-à-dire, qui a donné aux hommes un nouvel être, les faisant justes, de pecheurs qu'ils étoient, par la grace de JESUS-CHRIST; & ayant par ce moyen renouvelé tout le monde, qui participoit à la corruption de l'homme en sa maniere. *Quia liberabitur à servitute, &c.*

Rom. 8.

21.

v. 10. *Afin que les Principautés & les Puissances qui sont dans les cieux, connussent par l'Eglise la sagesse de Dieu si merveilleuse dans les ordres differens de sa conduite.*

Afin que. Il faut rapporter ce verset aux dernieres paroles du précédent, *qui a créé toutes choses*. Voyez Rom. 8. 38. Ephes. 1. 21. Col. 1. 16. 1. Pier. 3. 22.

Les Principautés, &c. c'est-à-dire, non seulement les hommes, mais même les Anges, *connussent* pleinement & clairement; au-lieu que leur connoissance étoit autrefois obscure, comme celle des Prophetes: *par l'Eglise*, par ce renouvellement intérieur que Dieu a fait de son Eglise, & par cette prodigieuse abondance de dons & de graces qu'il a versé sur elle, comme par une espece de nouvelle creation; *la sagesse de Dieu si merveilleuse dans les ordres differens de sa conduite*, c'est-à-dire, avec combien de sagesse Dieu a dispensé le mystere de la Redemption, ne l'ayant pas operé tout à la fois, mais par divers degrés, en ayant comme tracé les premiers crayons dans la loi de nature, sans toutefois faire connoître aux hommes quel étoit son dessein; il leur en a cependant donné l'image & la figure dans la loi de Moïse, dont les observances représentoient, quoiqu'obscurément, tout ce my-

stere; il l'a ensuite revelé & promis par les Prophetes, sans en declarer les circonstances particulieres; & l'ayant enfin pleinement accompli & fait connoître sur la fin des temps, en envoyant son propre Fils pour être le mediateur de cette Redemption par son propre sang; & l'a fait annoncer à tous les hommes, afin qu'ils en fussent rendus participans. Les Anges qui voient maintenant par l'accomplissement de ce mystere la conduite admirable de Dieu sur son Eglise, sont ravis dans la contemplation de cette souveraine sagesse. *In quem desiderant Angeli prospicere.*

1. Pet. 1.
12.

Il semble que l'Apôtre fasse cette reflexion contre les Philosophes d'Ephese, qui vouloient persuader aux Ephesiens d'aller à Dieu par le moyen des Anges; comme s'il disoit: Tant s'en faut que l'Eglise se doive servir des Anges, comme de ses mediateurs, pour approcher de Dieu & pour le connoître, au-contraire l'Eglise a servi aux Anges pour connoître & admirer la sagesse de Dieu.

¶. 11. *Selon le dessein éternel qu'il a accompli par JESUS-CHRIST notre Seigneur.*

Selon le dessein éternel. Le sens: On ne peut point rendre d'autre raison de cette différente conduite de Dieu sur son Eglise, ni pourquoi il a differé si long-temps à en donner la connoissance, sinon qu'il l'a ainsi resolu de toute éternité.

Qu'il a accompli par JESUS-CHRIST notre Seigneur, c'est-à-dire, qu'il a resolu d'exécuter & d'accomplir par JESUS-CHRIST, en achevant par son ministere l'œuvre de notre redemption, & faisant voir par l'accomplissement de ce mystere, combien est admirable la sagesse de sa conduite.

¶. 12. *En qui nous avons par la foi en son nom,*

la liberté & la confiance de nous approcher de Dieu.

En qui nous avons par la foi en son nom. Let. en lui. Il semble qu'il ajoûte encore ceci pour les Philosophes & les heretiques Simoniens, qui enseignoient qu'on ne pouvoit s'approcher de Dieu que par les Anges : & il soutient ici au-contraire, que c'est JESUS-CHRIST seul qui nous y peut introduire, comme notre unique mediateur. Ce qui n'est pas néanmoins contraire à l'intercession des Saints ni des Anges, puisque leur intercession est toute fondée sur celle de JESUS-CHRIST ; & que nous ne les implorons pas comme nos mediateurs, mais seulement comme nos confreres, afin qu'ils joignent leurs prieres avec les nôtres.

ψ. 13. C'est pourquoi je vous prie de ne point perdre courage en me voyant souffrir tant de maux pour vous, puisque c'est-là votre gloire.

C'est pourquoi ; puisque vous avez reçu tant de biens & tant de graces par mon ministere. Ceci se rapporte à tout ce qui est dit depuis le verset 8. inclusivement.

Je vous prie de ne point perdre courage, & de ne vous point ralentir de la fermeté de votre foi, ni de la ferveur de votre pieté, en me voyant souffrir tant de maux pour vous, à votre sujet. Voyez Ephes. 3. 1.

Puisque c'est-là votre gloire ; c'est-à-dire, tant s'en faut que vous deviez vous décourager à cause de mes souffrances, au-contraire vous avez sujet de vous en glorifier, puisqu'elles ne servent qu'à confirmer plus authentiquement la verité de votre foi.

ψ. 14. C'est ce qui me porte à flechir les genoux devant le Pere de notre Seigneur JESUS-CHRIST.

C'est ce qui me porte , &c. c'est-à-dire : Le desir que j'ai que vous ne tombiez point dans le relâchement , me porte à prier le Pere de notre Seigneur JESUS - CHRIST , avec une humilité profonde pour vous.

v. 15. Qui est le principe & le chef de toute cette grande famille , qui est dans le ciel & dans la terre.

*Qui est le principe & le chef de toute cette grande famille ; c'est-à-dire , l'auteur & le conducteur de toute l'Eglise , composée des Esprits bienheureux , & des hommes qui sont encore sur la terre ; car l'Eglise s'appelle la maison de Dieu : *Quæ domus sumus nos. Ut scias quomodo oporteat te in domo Dei, &c.* Et les fidelles qui composent cette famille , s'appellent & sont en effet les enfans de Dieu par adoption. *Videte qualem , &c.* Or il semble que l'Apôtre fasse mention de ce nom & de cette qualité glorieuse , de famille & d'enfans de Dieu , que possède l'Eglise & les fidelles , pour faire voir aux Ephesiens , qu'il y va de l'honneur de Dieu même d'exaucer sa priere , puisqu'il le prie pour sa propre famille & pour ses propres enfans qui portent son nom.*

Hebr. 3.
6.
1. Tim.
3. 15.
1. Joan.
3. 1. &
alibi.

Qui est dans le ciel & dans la terre. Lettr. D'où est nommé toute paternité , ou famille dans le ciel & sur la terre.

v. 16. Afin que selon les richesses de sa gloire , il vous fortifie dans l'homme interieur par son saint Esprit.

Afin que selon les richesses de sa gloire , c'est-à-dire , par l'abondance de sa grace & de sa miséricorde. Voyez Eph. 1. 7. Philip. 4. 19.

Il vous fortifie dans l'homme interieur , &c. c'est-à-dire , dans la partie superieure & raison-

habite de l'ame, qui est toute interieure, au lieu que la partie inferieure & animale est toute exterieure, ne faisant ses operations que par les sens & les organes du corps : *Autrement*. Dans l'ame & dans toutes les facultés spirituelles ; ce qui est proprement l'homme interieur, au lieu que par l'homme exterieur, il faut entendre le corps consideré avec tous les sens & les facultés animales. L'Apôtre demande à Dieu, qu'il fortifie interieurement les Ephesiens contre le découragement qu'ils pourroient concevoir en le voyant souffrir, & qu'il leur donne par son Saint-Esprit la perfection de veritables Chrétiens, qui consiste à mortifier dans l'homme tous les sens, afin de ne point succomber au peché.

✓. 17. *Qu'il fasse que JESUS-CHRIST habite par la foi dans vos cœurs, & qu'étant enracinés & fondés dans la charité.*

Qu'il fasse que JESUS-CHRIST, par la grace, habite par la foi dans vos cœurs, c'est-à-dire, demeure pour toujours dans votre ame par une foi vive & operante de la charité.

Et qu'étant enracinés & fondés dans la charité, c'est-à-dire, demeurant fermes & invariables dans l'amour de Dieu & du prochain.

✓. 18. *Vous puissiez comprendre avec tous les Saints, quelle est la largeur, la longueur, la hauteur & la profondeur de ce mystere.*

Vous puissiez, après cette vie dans la beatitude éternelle, comprendre, c'est-à-dire, connoître parfaitement par votre propre experience, & par la jouissance que vous en aurez, avec tous les Saints, en la compagnie desquels vous serez.

*Quelle est la largeur . . . & la profondeur de ce mystere , dont j'ai parlé ci-dessus verset 8. c'est-à-dire , des richesses infinies dont J. C. fera part à ses élus dans la gloire celeste. **Aur.** De ce mystere de la vocation & de la prédestination, dont l'Apôtre veut faire concevoir l'incompréhensibilité par ces différentes dimensions ; sa largeur, parcequ'il regarde & comprend tous les hommes ; sa longueur, parcequ'il s'exécute pendant la durée de tous les siècles ; sa hauteur, parcequ'il vient de Dieu ; & sa profondeur dans le discernement impenetrable que Dieu fait des élus & des reprobés.*

ψ. 19. Et connoître l'amour de JESUS-CHRIST envers nous , qui surpasse toute connoissance ; afin que vous soyez remplis selon toute la plénitude de Dieu même.

Et connoître clairement & à découvert l'amour de JESUS-CHRIST envers nous , qu'il n'est pas possible de concevoir , & qui surpasse toute connoissance humaine en cette vie.

*Afin que vous soyez remplis , &c. Ceci se rapporte à tout ce qui a été dit depuis le verset 14. Le sens : Je demande toutes ces choses pour vous , afin que vous soyez tous remplis de Dieu en ce monde par la grace , & en l'autre par la gloire , qui est une participation de la nature divine : *Divinae consortes natura* ; qui nous le fait connoître , aimer , & posséder tout entier & tel qu'il est : *Quoniam videbimus eum sicuti est.**

ψ. 20. Que celui qui par la puissance qui opere en nous , peut faire infiniment plus que tout ce que nous demandons & tout ce que nous pensons.

Que celui qui , &c. par la force & la vertu de sa grace agit en nous , en convertissant notre cœur,

2. Petr.

2. 4.

1. Jean.

3. 2.

& le déterminant vers le bien qu'il lui fait connoître & aimer, & qui opere en nous le vouloir & le faire, *peut faire infiniment plus, &c.* selon la maniere de parler de l'Apôtre : *Potens est Deus statuere eum : Potens est autem Deus omnem gratiam, &c.* Il veut montrer par cette expression, que tout ce qu'il a dit dans les chapitres précédens pour nous faire concevoir l'excellence des graces & des dons de Dieu sur son Eglise, est infiniment au-dessous de ce que Dieu opere dans les fidelles ; & qu'il est impossible de l'exprimer par des paroles, ni de le concevoir par nos pensées.

Rom.
14. 4.
2. Cor.
9. 8.

¶ 21. *Soit glorifié dans l'Eglise, par JESUS-CHRIST, dans la succession de tous les âges, & en tous les siècles. Amen.*

Soit glorifié, par toutes les graces ineffables qu'il a faites, & la gloire qu'il a promise aux fidelles après cette vie.

Dans l'Eglise, hors laquelle toutes nos louanges, ni aucune de nos actions ne peuvent être agreables à Dieu.

Par JESUS-CHRIST, &c. Comme c'est par lui que Dieu nous communique toutes les faveurs, c'est aussi par lui que nous en devons rendre nos actions-de-graces.



S E N S S P I R I T U E L.

¶ 1. jusqu'au 13. *C'*Est pour ce sujet que j'ai reçu mon ministère, moi Paul, &c.

Le Sage dit que Dieu regle toutes choses avec

Sap. 11.
21.

mesure , avec nombre , & avec poids , & que sa
 8. 1. sagesse atteint avec force depuis une extrémité jus-
 qu'à l'autre , & dispose tout avec douceur : C'est
 parceque , comme il est la sagesse , la justice , & la
 bonté même , il ne fait rien & ne permet rien qui
 ne soit juste , & réglé selon l'ordre de sa provi-
 dence , par rapport à ses desseins & à la fin qu'il
 se propose. Dieu n'a rien créé au hazard , & dans
 tout l'univers il ne se trouve aucune creature qui
 ne soit faite pour quelque fonction , & dont tou-
 tes les parties dont elle est composée n'ayent rap-
 port à la fin principale à laquelle elle est destinée ;
 c'est ce qui est clair dans les animaux , les arbres , les
 plantes , & toutes les autres productions de la na-
 ture.

Il en est de même dans l'ordre de la grace ,
 Eph. 1. 4. comme Dieu nous a élus avant la creation du mon-
 de , nous ayant prédestinés par un pur effet de sa bon-
 ne volonté , il conduit infailliblement les élus jus-
 qu'au point de la grace & de la gloire qu'il a réso-
 lu de leur donner , selon la mesure du don de
 Eph. 4 7. JESUS-CHRIST, étant créés en lui dans les bon-
 nes œuvres que Dieu a préparées avant tous les sic-
 les , afin qu'ils y marchassent , dit notre saint
 Eph. 2. Apôtre. C'est dans ce dessein qu'il s'est choisi de-
 10. puis le commencement du monde des hommes
 pour executer ses volontés en faveur de son Eglise ,
 qu'il a eu en vûe en créant toutes les parties de ce
 grand univers. Car comme ce divin Architecte a
 préparé les pierres animées qui doivent composer
 l'édifice de son Eglise , pour les placer aux endroits
 où elles doivent être , après les avoir taillées & polies
 ici-bas , par les souffrances ; il s'est aussi préparé de
 tout temps des ouvriers pour travailler à cette
 grande

grande œuvre, pour laquelle il a même envoyé son Fils au monde, Moïse & les Prophetes de l'ancien Testament en ont préparé les materiaux; JESUS-CHRIST a choisi ses Apôtres pour assembler ces pierres vivantes, & les poser chacune dans leur place. Mais parmi ces grands ouvriers, que l'Écriture appelle les fondemens de cette ville sainte, le grand saint Paul est par excellence *un instrument que Dieu a choisi pour porter son nom devant les Gentils*, ayant été appelé extraordinairement pour être envoyé par tout le monde, & comme il le dit de lui-même, *choisi particulièrement dès le ventre de sa mere*, pour cela c'est-à-dire, que Dieu, par un ordre exprès de sa providence, l'a tiré du nombre des autres hommes, & lui a donné dès le moment de sa conception les qualités de corps & d'esprit propres aux fonctions auxquelles il vouloit l'appliquer; & l'ayant élevé jusqu'au troisième ciel, l'a rempli de la connoissance des mysteres, dont il dit lui-même qu'il n'est ni possible, ni permis à un homme de parler en cette vie. Et parcequ'il a été particulièrement appelé pour travailler à la conversion de toutes les nations, on ne peut douter que ce ne soit dans ce ravissement que saint Paul a appris ce mystere caché, qui n'a point été connu des Anges, & que les Prophetes & les Apôtres n'ont connu que d'une maniere obscure & imparfaite, que les Gentils devoient être appellés à la foi de JESUS-CHRIST, pour former un même corps avec les Juifs; car c'est proprement de cette vocation des Gentils qu'il a été le ministre: c'est sa charge, c'est ce qui le distingue des autres Apôtres; aussi voyons-nous que saint Pierre n'a été instruit de ce mystere que quand il lui fut ordonné d'aller trouver Corneille.

Eph. 4.
11.Matth.
9. 18.

C'est ainsi que dans la suite des siècles il a donné à son Eglise des Pasteurs & des ministres pour la conduire, en distribuant à chacun d'eux des talens & des graces, *selon qu'il lui plaît, afin qu'ils travaillent à la perfection des Saints, aux fonctions de leur ministère, à l'édification du corps de JESUS-CHRIST.* On peut dire que c'est l'affaire la plus importante qui soit dans le Christianisme, d'obtenir de Dieu de bons ouvriers apostoliques, pour travailler au salut des peuples; c'est pourquoi l'Eglise, pour obéir à JESUS-CHRIST, qui l'y exhorte, emploie le jeûne & la priere pour avoir de bons ministres; parceque, comme dit saint Hilaire, leur mission doit être un effet de la priere de l'Eglise: *Per orationem ac precem hoc nobis à Deo munus effunditur.*

Aussi Dieu, touché des prieres de son Eglise, ne se contente pas de lui donner des ouvriers communs & ordinaires pour la gouverner, il en suscite de temps en temps d'excellens & d'extraordinaires qui y rétablissent la discipline, & y font revivre la vertu & les bonnes mœurs parmi les peuples; comme on a vû dans ce dernier siècle saint Charles, qui par l'exemple de sa sainteté & de ses travaux apostoliques, a fait passer dans toute l'Eglise la reforme qu'il a faite dans son Diocèse.

ψ. 13. jusqu'au 18. *C'est pourquoi je vous prie de ne point perdre courage, en me voyant souffrir tant de maux pour vous, puisque c'est-là votre gloire, &c.*

On reconnoît à ces paroles les tendres entrailles de charité du grand Apôtre, qui nonobstant les rudes persecutions qu'il enduroit, étoit continuellement pressé d'une sainte sollicitude pour ses ex-

sans spirituels ; & se sentant embrasé d'une violente affection pour eux , il craignoit toujours qu'ils ne s'affoiblissent dans leur foi. C'est ainsi qu'il s'en explique en plusieurs endroits de ses lettres : *Nous vivons maintenant* , dit-il aux Thessaloniens , *si vous demeurez fermes dans le Seigneur.* Et un peu auparavant : *Je vous ai envoyé Timothée notre frere , & ministre de Dieu dans l'Évangile de JÉSUS-CHRIST, afin qu'il vous fortifie & vous exhorte à demeurer fermes dans votre foi , & que personne ne fût ébranlé pour les persecutions qui nous arrivent ; car vous savez que c'est à quoi nous sommes destinés.* Voilà comment il exhorte ses Disciples au milieu des tribulations auxquelles il est exposé, & comment il les fortifie contre les maux qu'il souffroit lui-même. Or c'est le grand amour qu'il leur portoit qui lui inspiroit ce courage & ce sentiment : *Dieu m'est témoin , avec quelle tendresse je vous aime tous dans les entrailles de JÉSUS-CHRIST ;* c'est ainsi qu'il parle aux Philippiens : c'est pourquoi il ressentoit d'autant moins de douleur dans ses tourmens , qu'il apprehendoit davantage pour ses enfans , que la vue des maux qu'il supportoit ne les ébranlât. Il se soucioit peu des plaies qu'il recevoit dans son corps , pendant qu'il craignoit que ses enfans n'en reçussent dans leurs cœurs , dit saint Gregoire ; & en même-temps qu'il enduroit en sa chair beaucoup de maux avec patience , il travailloit à guerir dans ses enfans les maux de leurs cœurs par de tendres consolations. Considerons , ajoûte ce saint Docteur , quelle devoit être sa charité , de craindre pour autrui au milieu de ses propres douleurs ; de chercher le salut de ses enfans lorsqu'il étoit en danger de perir lui-même , & de prendre soin de mainte-

1. *Thess.*

3.

*Phil. 1.8.**Greg. mor. l. 31. c. 8.*

nir la fermeté de l'ame de son prochain , pendant qu'il étoit réduit lui-même dans un état si abject & si méprisable.

Les mauvais Pasteurs & les mercenaires ne sentent point en eux ces entrailles de charité ; c'est-là le caractère des bons Pasteurs , qui suivent l'exemple de JESUS-CHRIST , & qui peuvent bien prendre pour modèle la conduite de notre grand Apôtre. Les autres au - contraire abandonnent le soin de leurs enfans spirituels , & cherchent les moyens de défendre leurs biens temporels , même par les procès & par la chicane. Ils voyent perir les ames qui ont été commises à leur conduite , & ils passent outre comme s'ils n'en savoient rien : au-lieu que si on leur cause le moindre dommage temporel , leur cœur s'enflamme aussi-tôt de colere , & l'indignation éclate dans leurs paroles. De sorte que supportant si facilement la perte des ames , & se portant à défendre leurs biens temporels avec tant de chaleur & d'emportement , ils font assez connoître par le trouble de leur esprit ce qui leur est le plus cher.

ψ. 18. jusqu'à la fin. Afin qu'étant enracinés & fondés dans la charité , vous puissiez comprendre avec tous les Saints quelle est la largeur , la longueur , la hauteur & la profondeur de ce mystere , &c.

¶ Quoique ce soient deux choses différentes que la racine & le fondement ; on peut dire en quelque sorte que la racine d'un arbre lui sert de fondement , sans laquelle il tomberoit par terre , de même qu'une maison qui seroit sans fondement ; la difference donc qui est entre la racine & le fondement , n'est qu'en ce que la racine est un

fondement vivant, qui ne fait pas seulement subsister l'arbre en le soutenant, mais encore le fait croître, ce que le fondement d'une maison ne peut faire : c'est pourquoi saint Paul ne s'est pas contenté de dire, que nous devons être fondés en la charité, mais encore enracinés, parcequ'elle doit toujours augmenter & nous faire croître en vertu, nous servant en même-temps de fondement pour nous faire subsister dans le bien ; & de racine pour faire de bonnes œuvres toujours nouvelles : puisqu'elle ne peut demeurer sterile sans être morte, comme sont les racines quand elles n'ont plus la force de pousser des feuilles & de produire des fruits, pour marquer que nous devons avoir un soin continuel de travailler à notre édifice spirituel, lequel ne peut demeurer en un même état sans danger de n'être jamais achevé & de tomber. Un Chrétien qui ne se fortifie point, & qui demeure toujours dans sa foiblesse, est bien en danger de perdre le peu qu'il a de vie spirituelle : Qui n'avance point, recule ; & qui recule, se sèche & perit ; comme un arbre sécheroit bien-tôt s'il ne croissoit point. Il faut croître jusqu'à *pouvoir comprendre la largeur, la longueur, la hauteur & la profondeur* des mystères que JESUS-CHRIST a opérés pour notre salut ; toute la vie d'un Chrétien devrait être occupée à acquérir cette connoissance, & ne connoître pas seulement en general ce qu'il a fait pour nous, mais en particulier toutes les obligations que nous lui avons, puisque nous ne pouvons, sans ingratitude, manquer à ce devoir ; cette connoissance néanmoins seroit sterile, si elle s'arrêtoit seulement à considérer tous les effets de sa bonté ; c'est pourquoi saint Paul ajoûte ensuite, qu'il faut

aussi connoître l'amour de JESUS-CHRIST envers nous , afin que cette connoissance produise notre amour envers lui , & cet amour une plus grande connoissance , comme aussi une plus grande reconnoissance , qui croît à proportion de l'amour que l'on a pour lui.

La vie du ciel se passera toute à considérer la grandeur de Dieu & sa bonté infinie , à le louer & à l'aimer : nous devons commencer ici à faire la même chose ; car nous ne ferons dans l'éternité que ce que nous aurons commencé de faire en cette vie. Rien n'est plus grand que cette occupation , de connoître l'amour extrême de Dieu envers nous ; ce souvenir nous sera avantageux , il nous touchera de componction , nous y trouverons un attrait pour faire le bien , incomparablement plus fort que dans le souvenir de l'enfer , dit saint Chrysostome.



CHAPITRE IV.

¶ 17. Dimanche après la Pentec. 1. Cor. 7. 27. Philip. 1. 26.

1. † JE vous conjure donc , moi qui suis dans les chaînes pour le Seigneur , de vous conduire d'une manière qui soit digne de l'état auquel vous avez été appelés.

2. pratiquant en toutes choses l'humilité , la douceur , & la patience // , vous sup-

1. **O**bscuro itaque vos ego virtus in Domino , ut dignè ambuletis vocatione , quæ vocati estis ,

2. cum omni humilitate , & mansuetudine , cum patientia ,

¶ 2. *autr.* faisant voir en toutes choses un humble sentiment de vous-même , une grande douceur & une longue patience.

supportantes invicem portant les uns les autres avec in charitate, charité,

3. solliciti servare unitatem spiritûs in vinculo pacis.

3. & travaillant avec soin à conserver l'unité d'un même esprit par le lien de la paix. Rom. 12. 17.

4. Unum corpus, & unus spiritus, sicut vocati estis in una spe vocationis vestræ.

4. Vous n'êtes tous qu'un corps & qu'un esprit //, comme vous avez tous été appelés à une même esperance;

5. Unus Dominus, una fides, unum baptisma.

5. & qu'il n'y a qu'un Seigneur, qu'une foi, & qu'un Batême;

6. Unus Deus & Pater omnium, qui est super omnes, & per omnia, & in omnibus nobis.

6. qu'un Dieu Pere de tous, qui est au-dessus de tous, qui étend sa providence sur tous, & qui reside en nous tous. Mal. 2. 10. Rom 12. 3.

7. Unicuique autem nostrum data est gratia secundum mensuram donationis Christi.

7. Or † la grace // a été donnée à chacun de nous selon la mesure du don de JESUS-CHRIST. 2. Cor. 12. 11. 2. Cor. 10. 13. † Veille de l'Ascension. ss. Simon & Jude. Ps. 67. 19.

8. Propter quod dicit: Ascendens in altum captivam duxit captivitatem, dedit dona hominibus.

8. C'est pourquoi l'Ecriture dit, qu'étant monté en haut, il a mené captive une multitude de captifs //, & a répandus ses dons sur les hommes.

9. Quòd autem ascendit, quid est, nisi quia & descendit primum in inferiores partes terræ?

9. Et pourquoi est-il dit qu'il est monté, sinon parce qu'il étoit descendu auparavant dans les parties les plus basses de la terre //?

10. Qui descendit,

10. Celui qui est descendu,

†. 4. *autr.* il n'y a entre vous tous qu'un corps, qu'il n'y ait aussi qu'un esprit.

†. 8. *lestr.* la captivité.

†. 9. *expl.* dans les enfers, pour

†. 7. *expl.* il parle de la grace en tirer les ames de nos peres.

264 EPISTRE DE
est le même qui est monté au-
dessus de tous les cieux, afin
de remplir toutes choses //.

11. Lui-même donc a don-
né à son Eglise, quelques-uns
pour être Apôtres, d'autres
pour être Prophetes, d'autres
pour être Evangelistes, d'au-
tres pour être Pasteurs, & Do-
cteurs;

12. afin qu'ils travaillent à
la perfection des saints //, aux
fonctions de leur ministère,
à l'édification du corps de
JESUS-CHRIST,

13. jusqu'à ce que nous
parvenions tous à l'unité d'u-
ne même foi, & d'une même
connoissance du Fils de Dieu,
à l'état d'un homme parfait,
à la mesure de l'âge & de la
plénitude //, selon laquelle JE-
SUS-CHRIST doit être formé
en nous ¶ :

14. afin que nous ne soyons
plus comme des enfans, com-
me des personnes flottan-
tes, & qui se laissent em-
porter à tous les vents des
opinions humaines, par la

S. PAUL
ipse est & qui ascendit
super omnes caelos, ut
impleret omnia.

11. Et ipse dedit quos-
dam quidem Aposto-
los, quosdam autem
Prophetas, alios verò
Evangelistas, alios au-
tem pastores, & do-
ctores :

12. ad consummatio-
nem sanctorum in opus
ministerii, in aedifica-
tionem corporis Chri-
sti,

13. donec occurra-
mus omnes in unita-
tem fidei, & agnitio-
nis Filii Dei, in vi-
rum perfectum, in men-
suram aetatis plenitu-
dinis Christi.

14. ut jam non simus
parvuli fluctuantes, &
circumferamur omni
vento doctrinae in ne-
quitia hominum, in
astutia ad circumven-
tionem erroris;

¶. 10. expl. afin de remplir
tout des marques de sa puissance ;
la terre qu'il a sanctifiée, les en-
fers qu'il a vaincus, le ciel dans
lequel il regne.

¶. 12. autr. à l'assemblage des
saints.

¶. 13. letr. de la plénitude de
JESUS-CHRIST.

tromperie des hommes, & par l'adresse qu'ils ont à engager artificieusement dans l'erreur ;

15. veritatem autem facientes in charitate, crescimus in illo per omnia, qui est caput Christus :

15. mais que pratiquant la vérité, par // la charité, nous croissons en toutes choses dans JESUS-CHRIST, qui est notre chef & notre tête :

16. ex quo totum corpus compactum, & connexum per omnem juncturam subministrationis, secundum operationem in mensuram uniuscujusque membri, augmentum corporis facit in ædificationem sui in charitate.

16. & c'est de lui que tout le corps //, dont les parties sont jointes & unies ensemble avec une si juste proportion, reçoit par tous les vaisseaux & toutes les liaisons qui portent l'esprit & la vie, l'accroissement qu'il lui communique par l'efficace de son influence, selon la mesure qui est propre à chacun des membres, afin qu'il se forme ainsi & s'édifie par la charité.

17. Hoc igitur dico, & testificor in Domino, ut jam non ambuletis, sicut & gentes ambulantes in vanitate sensûs sui ;

17. Je vous avertis donc, *Rom. 1.* & je vous en conjure par le ^{21.} Seigneur, de ne vivre plus comme les autres Gentils, qui suivent dans leur conduite la vanité de leurs pensées ;

18. tenebris obscuratum habentes intel-

18. qui ont l'esprit plein de tenebres, qui sont entie-

†. 15. *lettr.* dans.

†. 16. *lettr.* duquel tout le corps bien ajusté & assemblé, reçoit par toutes les jointures de la distribution l'accroissement du

corps, selon l'operation efficace en la mesure de chaque membre, pour l'édification de lui même en charité.

rement éloignées de la vie de Dieu, à cause de l'ignorance où ils sont, & de l'aveuglement // de leur cœur ;

19. qui ayant perdu tout remors // & tout sentiment, s'abandonnent à la dissolution pour se plonger avec une ardeur insatiable // dans toutes sortes d'impuretés.

20. Mais pour vous, ce n'est pas ce que vous avez appris dans l'école de JESUS-CHRIST // ;

21. puisque vous y avez entendu prêcher //, & y avez appris, selon la vérité de la doctrine,

22. à dépouiller le vieil homme selon lequel vous avez vécu dans votre première vie, qui se corrompt en suivant l'illusion de ses passions ;

23. † à vous renouveler dans l'intérieur de votre ame //,

24. & à vous revêtir de l'homme nouveau, qui est créé selon Dieu dans une justice & une sainteté // véritable.

lectum, alienati à vita Dei, per ignorantiam quæ est in illis, propter cæcitatem cordis ipsorum ;

19. qui desperantes, semetipsos tradiderunt impuditiæ, in operationem immunditiæ omnis, in avaritiam.

20. Vos autem non ita didicistis Christum ;

21. si tamen illum audistis, & in ipso edocti estis, sicut est veritas in Jesu,

22. deponere vos secundum pristinam conversationem veterem hominem, qui corrumpitur secundum desideria erroris ;

23. renovamini autem spiritu mentis vestræ,

24. & induite novum hominem, qui secundum Deum creatus est in justitia & sanctitate veritatis.

Coloss. 3.
8.

Rom. 6.
6.
719. Dim.
après la
Pentec.

ψ. 18. autr. l'endurcissement.

ψ. 15. lettr. l'espoir.

Ibid. autr. comme à l'envi.
Lettr. en avarice.

ψ. 20. lettr. Vous n'avez pas
ainsi appris JESUS-CHRIST.

ψ. 21. autr. Si toutefois vous
l'avez bien entendu.

ψ. 23. lettr. dans l'esprit de votre entendement.

ψ. 24. lettr. de vérité, pour véritable. Hebr.

25. Propter quod deponentes mendacium, loquimini veritatem, unusquisque cum proximo suo, quoniam sumus invicem membra.

26. Irascimini, & nolite peccare. Sol non occidat super iracundiam vestram.

27. Nolite locum dare diabolo.

28. Qui furabatur, jam non furetur; magis autem laboret, operando manibus suis quod bonum est, ut habeat unde tribuat necessitatem patienti.

29. Omnis sermo malus ex ore vestro non procedat; sed si quis bonus ad ædificationem fidei, ut det gratiam audientibus.

30. Et nolite contristare Spiritum sanctum Dei, in quo signati estis

25. C'est pourquoy en vous éloignant de tout mensonge, que chacun parle à son prochain dans la vérité, parce que nous sommes membres les uns des autres.

26. Si vous vous mettez en colere, gardez-vous de pecher // Que le soleil ne se couche point sur votre colere.

27. Ne donnez point de lieu & d'entrée au diable //

28. Que celui qui déroboit ne dérobe plus; mais qu'il s'occupe en travaillant des mains à quelque ouvrage bon & utile, pour avoir de quoi donner à ceux qui sont dans l'indigence ¶.

29. Que nul mauvais discours ne sorte de votre bouche; mais qu'il n'en sorte que de bons // & de propres à nourrir // la foi, afin qu'ils inspirent la pieté // à ceux qui les écoutent.

30. Et n'attristez pas l'Esprit saint de Dieu, dont vous avez été marqués comme d'un

†. 26. *lestr.* mettez-vous en colere & ne pechez point.

†. 27. *expl.* par la haine qui succederoit à la colere.

†. 29. *On a suivi le Grec.*

Ibid. lestr. propres à édifier la foi.

Ibid. lestr. donnent grace, en agréant, &c.

sceau pour le jour de la re- in diem redemptionis
demption.

31. Que toute aigreur, tout emportement, toute colère, toute crierie, toute médisance, enfin que toute malice soit bannie d'entre vous.

31. Omnis amaritudo, & ira, & indignatio, & clamor, & blasphemia tollatur à vobis, cum omni malitia.

32. Mais soyez bons les uns envers les autres, pleins de compassion & de tendresse, vous entre-pardonnant mutuellement, comme Dieu aussi vous a pardonné en JESUS-CHRIST.

32. Estote autem invicem benigni, misericordes, donantes invicem, sicut & Deus in Christo donavit vobis.

Coloss. 3.
22. 13.



S E N S L I T T E R A L.

✧. 1. *Je vous conjure donc, moi qui suis dans les chaînes pour le Seigneur, de vous conduire d'une manière qui soit digne de l'état auquel vous avez été appelés.*

Je vous conjure donc de vous conduire d'une manière, &c. Le sens : Puisque Dieu vous a fait tant de graces, n'en soyez pas méconnoissant ; & puisqu'il vous a appelés à un état si saint & si parfait, faites en sorte de ne point faire d'actions qui soient contraires à la sainteté de votre état. L'Apôtre ne fait mention de ses chaînes, qu'afin de rendre son exhortation plus efficace auprès des Ephésiens & des autres Gentils, & leur faire connoître que c'étoit pour eux-mêmes qu'il étoit dans les fers.

• *ψ. 2. Pratiquant en toutes choses l'humilité, la douceur & la patience, vous supportant les uns les autres avec charité.*

Pratiquant en toutes choses l'humilité, c'est-à-dire, une humilité entière & parfaite, qui soit autant intérieure qu'extérieure, sans déguisement & sans hypocrisie.

La douceur & la patience, ne vous choquant point, & ne vous emportant point pour de petites choses, comme font les esprits mal-faits, qui s'offensent de la moindre parole ou de la moindre action qui leur est contraire, agissant avec douceur, lors même que vous êtes notablement offensé, & voulant de bon cœur souffrir l'injure qui vous est faite, quelle qu'elle soit, pour l'amour de Dieu. Voyez Matth. 18. 28. 29. Gal. 5. 22. 1. Thess. 5. 14.

• *Vous supportant les uns les autres avec charité, qui fait que nous regardons les imperfections de notre prochain, comme si c'étoient les nôtres propres.*

• *ψ. 3. Et travaillant avec soin à conserver l'unité d'un même esprit par le lien de la paix.*

Et travaillant avec soin. C'est pour montrer l'importance de ce précepte, & pour faire voir qu'il est fort aisé de rompre cette unité, si nous ne sommes perpétuellement sur nos gardes, afin de ne rien faire & de ne rien dire qui y soit contraire.

A conserver l'unité d'un même esprit; c'est-à-dire, qu'il y ait une si grande union parmi vous, que vous soyez tous d'un même sentiment & d'un même esprit.

Par le lien de la paix; c'est-à-dire, par le moyen de la paix, qui tient toutes les parties de ce corps unies; comme au-contraire la discorde, l'envie, la

jalouſie, l'orgueil, &c. les diviſe, & les prive de cette union ſpirituelle, & de l'Esprit de Dieu qui les unit.

ŷ. 4. Vous n'êtes tous qu'un *corps* & qu'un *eſprit*, comme vous avez tous été appellés à une même *eſperance*.

Vous n'êtes tous qu'un *corps* myſtique & ſpirituel, qui eſt l'Egliſe. Il ne doit donc pas y avoir de diviſion entre ſes membres, ou entre vous, qui êtes les membres de ce corps; de même qu'il n'y en a point entre les membres d'un corps humain. Voyez 1. Cor. 12. 12.

Et qu'un *eſprit*; c'eſt-à-dire, l'Esprit de Dieu; qui anime & gouverne l'Egliſe, comme l'eſprit de l'homme anime ſon corps & gouverne tous ſes membres: Puis donc que vous êtes gouvernés par le même Esprit, vous ne devez pas avoir des ſentimens différens & contraires les uns des autres; & que ſi vous en avez, ils ne peuvent procéder que de l'eſprit humain, ou de l'eſprit de ſatan, puis que le même Esprit de Dieu n'en peut pas inspirer de contraires.

Comme vous avez tous été appellés à une même *eſperance*; c'eſt-à-dire, à la vie éternelle, qui eſt toute la même pour tous les fidelles, quoiqu'ils la doivent poſſéder en différens degrés, ſelon les différens degrés de leurs mérites. Puis donc que vous n'avez tous qu'un même objet & une même fin, vous devez conſpirer tous unanimement dans les mêmes moyens pour y parvenir.

ŷ. 5. Et qu'il n'y a qu'un *Seigneur*, qu'une *foi*, & qu'un *Batême*.

Et qu'il n'y a qu'un *Seigneur*, qui eſt J E S U S-CHRIST; nous ſommes donc obligés de nous

unir ensemble pour le servir, & de faire en sorte que nos divisions ne privent pas ce souverain Maître des services que nous lui devons; de même que les querelles & les discordes des domestiques privent le maître d'une maison du service qu'il en doit attendre.

Qu'une foi, c'est-à-dire, qu'une même regle de foi & un même Evangile, duquel nous faisons tous également profession. Faisons donc tous en sorte, qu'étant unis par la profession d'une même foi, nous ne soyons pas divisés de sentiment & d'affection; puisque ce seroit détruire par nos actions & par nos œuvres, la foi que nous professons par nos paroles.

Et qu'un Batême, qui nous unit tous à JESUS-CHRIST, & qui de nous tous ne fait que la même chose avec lui, & ôte par ce moyen toute la diversité qu'il y avoit auparavant entre nous; & tous les sujets de division qui naissent de cette diversité. Voyez Rom. 6. 3. & Gal. 3. 27. 28.

¶ 6. *Qu'un Dieu Pere de tous*, qui est au-dessus de tous, qui étend sa providence sur tous, & qui reside en nous tous.

Qu'un Dieu, qui veut par conséquent que ses adorateurs le servent d'un même cœur & d'un même esprit, *Pere de tous*: d'où il s'en-suit que nous sommes tous freres, & qu'ainsi nous devons nous aimer tendrement, & vivre dans une parfaite union, comme ne faisant qu'une même famille.

Qui est au-dessus de tous, par l'empire qu'il a sur tous les hommes.

Qui étend sa providence sur tous, par le soin qu'il a de les conserver & de les gouverner.

Et qui reside en nous tous, par la grace, par la

quelle il demeure dans l'ame de chaque fidelle. Puis donc que nous dépendons tous de Dieu en tout ce que nous sommes, nous n'avons rien qui nous doive élever au-dessus les uns des autres, rien qui nous doive faire mépriser nos freres; mais nous devons nous entr'aimer, comme étant tous dans la même dépendance.

ψ. 7. Or la grace a été donnée à chacun de nous, selon la mesure du don de JESUS-CHRIST.

Or la grace a été donnée. Comme on pouvoit objecter à l'Apôtre, qu'il y a grande diversité de dons & de graces parmi les fidelles, puisque les uns ont reçu le don de prophetie, les autres le don des langues, les autres le don de l'interpretation, &c. Ce qui semble pouvoir causer de la division & des contentions parmi eux, les uns se préférant aux autres, selon l'excellence des dons qu'ils ont reçus: il prévient cette objection, & dit qu'il est vrai qu'il y a diversité de graces, mais que c'est Dieu qui en est l'auteur, & qu'il les a donnés à chacun de nous gratuitement & de sa pure liberalité, sans même que nous y ayons en rien cooperé; & que la mesure de ses graces ne dépend pas de notre volonté, ni de nos merites, mais de la seule volonté de JESUS-CHRIST, qui les distribue à chacun des fidelles comme il lui plaît; de sorte que personne n'a sujet de s'élever l'un contre l'autre, puisque personne n'a rien que ce qu'il a reçu: *Quid habes quod non accepisti, &c.* & puisqu'il n'a rien reçu pour lui-même, mais pour l'utilité des autres: ce qui fait voir que cette diversité même de dons doit contribuer à la conservation de l'unité des fidelles en un même corps, comme la diversité des fonctions de chaque membre contribue à la conservation de l'unité de tout le

le corps ; au-lieu que sans cette diversité il n'y auroit pas de corps. Voyez Rom. 12. 3. 6. *Si totum corpus , oculus , &c.* 1. Cor. 12. 17.

A chacun de nous , &c. Il ne veut pas dire que chaque fidelle ait reçu quelques-uns de ces dons gratuits dont il parle , mais que chacun de ceux qui en ont reçu , les ont reçus de la pure grace de Dieu par JESUS-CHRIST.

ψ. 8. *C'est pourquoi l'Ecriture dit , qu'étant monté en haut , il a mené captive une multitude de captifs , & a répandu ses dons sur les hommes.*

C'est pourquoi ; c'est-à-dire : C'est par cette distribution de graces & de dons que l'Ecriture dit , qu'étant monté en haut , c'est-à-dire , au ciel de la gloire , il a mené , par le moyen de ses Apôtres , une multitude de captifs , c'est-à-dire , de pecheurs & d'infidelles convertis par leur prédication , & réduit par ce moyen à l'obeissance de JESUS-CHRIST.

Et a répandu , &c. Le mot grec du Pseaume signifie recevoir , ce qui revient au même sens ; parceque JESUS-CHRIST n'a point reçu ces dons de l'Esprit de Dieu pour les garder , mais pour les répandre sur les hommes : de sorte que les paroles du Pseaume doivent se traduire ainsi : Vous avez reçu des dons pour les répandre sur les hommes : *Accepisti dona in hominibus , c'est-à-dire , propter homines.*

ψ. 9. *Et pourquoi est-il dit qu'il est monté ; sinon parcequ'il étoit descendu auparavant dans les parties les plus basses de la terre ?*

Et pourquoi est-il dit qu'il est monté ? &c. L'Apôtre veut prouver par ce verset & le suivant , que ce passage du Pseaume ne se peut proprement entendre

que de JESUS-CHRIST seul ; voici comment il le prouve : On ne peut point dire que Dieu soit monté au ciel , qu'on ne suppose qu'il en soit descendu , puisque c'est le lieu perpétuel de sa demeure : Quand donc le Psalmiste dit en ce passage , que Dieu est monté au ciel , il faut qu'il suppose , qu'il en est descendu. Or est-il , que de toutes les trois Personnes de la Trinité il n'y a que la Seconde qui soit descendue par l'Incarnation ; & par conséquent , quand le Psalmiste dit , que Dieu étant monté en haut a répandu ses dons sur les hommes , il entend proprement parler de la seconde Personne , c'est-à-dire , de JESUS-CHRIST. Ainsi ce passage prouve manifestement , que la distribution des dons de Dieu se fait selon qu'il plaît à JESUS-CHRIST ; comme il a été dit verset 7.

Dans les parties les plus basses de la terre , c'est-à-dire , dans la terre , qui est la partie la plus basse du monde , par son Incarnation , & ensuite par sa mort , quand il est descendu aux enfers , qui sont au lieu le plus bas de la terre.

¶. 10. Celui qui est descendu est le même qui est monté au-dessus de tous les cieux , afin de remplir toutes choses.

Celui qui est descendu est le même , &c. c'est-à-dire : Comme c'est JESUS-CHRIST , & non pas un autre Personne de la Trinité , qui est descendu , c'est aussi par conséquent lui-même qui est monté au ciel , & non pas une autre Personne. Ceci dépend du verset précédent.

Afin de remplir de ses dons & de ses grâces tous les fidèles , qui sont les membres de son corps mystique , toutes choses , c'est-à-dire , afin d'exer-

cet par-tout le pouvoir qu'il a reçu de son Pere au ciel & dans la terre.

¶. 11. *Lui-même donc a donné à son Eglise quelques-uns pour être Apôtres, d'autres pour être Prophetes, d'autres pour être Evangelistes, d'autres pour être Pasteurs, & Docteurs.*

Lui-même donc a donné à son Eglise. C'est la suite du verset 7. interrompue par l'exposition mystique du passage du Pseaume 67. L'Apôtre explique plus clairement quelles sont les diverses graces que JESUS-CHRIST a répandues sur ses fidelles ; & quoiqu'il n'en fasse pas le dénombrement au long, mais seulement des principales, il fait voir ensuite, que quoiqu'elles soient différentes, elles contribuent cependant toutes à une même fin, qui est à l'édification du corps de l'Eglise, & à l'union des fidelles en une même foi. Il explique plus au long le nombre de ces dons. Voyez 1. Cor. 12.

Quelques-uns pour être Apôtres. C'étoient les premiers chefs de l'Eglise, qui avoient reçu leur pouvoir immédiatement de JESUS-CHRIST, avec la plénitude de l'Esprit de Dieu pour la conduire, & pour lui proposer de sa part toutes les choses qu'elle devoit croire & qu'elle devoit observer.

D'autres pour être Prophetes. Voyez 1. Cor. 11. 18.

D'autres pour être Evangelistes. C'étoient ceux à qui les Apôtres commettoient la prédication de l'Evangile. Il y en avoit plusieurs qui n'étoient que simples Diacres, comme saint Estienne. Voyez Act. 6. 8. & 8. 12. Les Evangelistes, par excellence, sont ceux qui ont écrit les Evangiles ; mais, outre ceux-là, il y en avoit d'autres, à qui les Apôtres commettoient la prédication de l'Evangile, comme

Tite , Timothée , Apollon , Silas , Marc , Luc.
Voyez 2. Cor. 8. 18.

D'autres pour être Pasteurs , & Docteurs. Ce sont les ministres ordinaires de l'Eglise , c'est-à-dire , les Prêtres , qui ont la charge de paître le troupeau de JESUS-CHRIST par les Sacremens & par la parole de Dieu. L'Apôtre joint la qualité de Docteur à celle de Pasteur , parceque tous les Pasteurs , mais principalement les premiers , doivent exceller en science & en doctrine , pour pouvoir enseigner les fidelles , & disputer contre les infidelles & contre les heretiques : *Ut potens sis exhortari in doctrina sana , & eos qui contradicunt , arguere.*

¶ 12. *Afin qu'ils travaillent à la perfection des Saints , aux fonctions de leur ministère , à l'édification du corps de JESUS-CHRIST.*

Afin qu'ils travaillent à la perfection des Saints , les instruisant de plus en plus dans la foi , & dans la connoissance des choses divines , & des mysteres du Christianisme. Antr. A l'accomplissement du nombre , & à l'union parfaite de tous les Saints en un même corps.

Aux fonctions. Ces paroles sont transposées hors de leur suite , & il faudroit lire , pour l'intelligence de ce verset : *Afin qu'ils travaillent aux fonctions de leur ministère , & à la perfection des Saints , &c.* L'Apôtre fait souvent de semblables transpositions.

A l'édification du corps de JESUS-CHRIST ; c'est-à-dire : Afin que par ce moyen toute l'Eglise , qui est le corps mystique de JESUS-CHRIST , en soit édifiée tous les jours de plus en plus en foi , en grace , & en vertu.

¶ 13. *Jusqu'à ce que nous parvenions tous à l'unité*

d'une même foi, & d'une même connoissance du Fils de Dieu, à l'état d'un homme parfait, à la mesure de l'âge, & de la plénitude selon laquelle JESUS-CHRIST doit être formé en nous.

Jusqu'à ce que nous parvenions tous, &c. c'est-à-dire, aussi-bien les fidelles que les ministres. Les ministres ne doivent pas cesser d'exercer leurs fonctions à l'égard de chaque particulier, qu'ils ne les aient rendus aussi parfaits qu'eux-mêmes, & qu'ils ne les voyent exceller dans la foi & dans la connoissance des mysteres; les fidelles ont toujours besoin d'être instruits, & les ministres sont obligés de les instruire.

A l'état d'un homme parfait; c'est-à-dire, en un état auquel nous n'ayons plus besoin, comme des enfans dans la religion, d'être nourris du lait de la doctrine, mais auquel nous soyons capables de nous nourrir nous-mêmes de la viande solide des mysteres les plus relevés du Christianisme, étant parvenus à la perfection de la science par degrés; de même que les enfans parviennent à l'âge viril & d'homme parfait, après avoir passé par tous les degrés de l'enfance & de la jeunesse. *Tanquam parvulis in Christo, &c. Et facti estis quibus lacte opus sit. Perfectorum autem est solidus cibus.*

1. Cor.
3. 1.
Hebr. 5.
12. 14.

A la mesure de l'âge, &c. c'est-à-dire, que nous ayons acquis un tel degré de perfection dans la science du Christianisme, que nous ne soyons plus ignorans d'aucun de ses mysteres, ni d'aucune de ses maximes, mais que nous soyons pleins de la connoissance de la Religion chrétienne; comme les gens-du-monde, qui ont atteint l'âge de maturité, le sont de leurs intrigues & de leurs affaires. Cette expression metaphorique fait encore voir

Hebr. 5.
12.

qu'on ne parvient que par degrés, & après un long temps & un long exercice, à la perfection de la science du Christianisme : *Etenim cum deberetis magistri esse propter tempus, &c.*

¶ 14. *Afin que nous ne soyons plus comme des enfans, comme des personnes flottantes, & qui se laissent emporter à tous les vents des opinions humaines, par la tromperie des hommes, & par l'adresse qu'ils ont à engager artificieusement dans l'erreur.*

Rom. 2.
20.
1. Cor.
3. 1.
Hebr. 5.
13.

Afin que nous ne soyons plus comme des enfans. L'Apôtre fait voir plus clairement & plus pleinement en quoi consiste cet état d'homme parfait, & d'âge accompli, duquel il parle au verset précédent, par la comparaison qu'il en fait avec l'état de ceux qui n'y sont pas encore parvenus, qu'il appelle des enfans : *Nolite pueri effici sensibus, sed malitiâ, &c.*

Comme des personnes flottantes, &c. Il semble qu'il veuille tacitement marquer, que plusieurs d'entre les Ephesiens s'étoient laissés séduire, faute d'être bien instruits dans la Religion ; les uns par les Juifs ; les autres par les Philosophes, qui étoient pour lors à Ephèse ; & les autres par les heretiques, tels qu'étoient les disciples de Simon le Magicien, qui étoient aussi dans cette ville.

¶ 15. *Mais que pratiquant la verité par la charité, nous croissons en toutes choses dans JESUS-CHRIST, qui est notre chef & notre tête.*

Mais que pratiquant la verité par la charité, c'est-à-dire, ne nous contentant point de la simple speculation de la verité, mais la mettant en pratique par le moyen & par le motif de la charité, sans laquelle la connoissance de la verité ne sert qu'à enfler l'homme d'orgueil & de présomption. Scientia inflat.

Nous croissons en toutes choses, c'est-à-dire, nous avançons de plus en plus dans la connoissance & dans l'intelligence de tous les mysteres, & de toutes les verités chrétiennes, qui s'apprennent plutôt par la pratique, que par l'étude; dans JESUS-CHRIST, qui est notre chef & notre tête, & qui en cette qualité communique à ses membres la vertu & la grace nécessaire pour prendre cet accroissement spirituel, comme il l'explique au verset suivant.

v. 16. Et c'est de lui que tout le corps, dont les parties sont jointes & unies ensemble avec une si juste proportion, reçoit par tous les vaisseaux & toutes les liaisons qui portent l'esprit & la vie, l'accroissement qu'il lui communique par l'efficace de son influence, selon la mesure qui est propre à chacun des membres, afin qu'il se forme ainsi & s'édifie par la charité.

Et c'est de lui que tout le corps. L'Apôtre veut dire, que JESUS-CHRIST n'est pas seulement le chef & la tête du corps mystique de l'Eglise, mais qu'il en est même le cœur; & que comme le cœur communique le sang & tous les esprits à tous les membres & à toutes les parties les plus éloignées du corps, par le moyen des arteres & des veines; JESUS-CHRIST communique de même sa vertu & sa grace à tous les fidèles par le moyen des Pasteurs, & des autres ministres de l'Eglise.

Dont les parties sont jointes & unies ensemble par le lien de la charité, qui les unit très-étroitement, avec une si juste proportion; parceque comme chaque membre du corps humain est placé en son propre lieu, ainsi chaque fidèle a son degré & sa fonction propre dans l'Eglise, avec subordination de l'un à l'autre, & sans confondre une fonction ni un ministère avec l'autre.

Reçoit par tous les vaisseaux & toutes les liaisons, &c. c'est-à-dire, par le moyen des differens ministres de l'Eglise, dont les uns sont Apôtres, les autres Prophetes, &c. comme il a dit au verset 11. qui sont comme autant de differens conduits par lesquels JESUS-CHRIST communique son Esprit à ses fidelles. Il les appelle des liaisons, parceque comme les veines & les arteres sont unies ensemble & avec tout le corps, ainsi il y a une parfaite liaison de tous les ministres de l'Eglise les uns avec les autres, & avec tout le reste des fidelles, & lorsque cette union ne s'y rencontre pas, la partie qui se divise ne reçoit plus l'influence du cœur, qui est JESUS-CHRIST, & ne la sçauroit plus communiquer aux autres.

L'accroissement, &c. spirituel, qui consiste dans la connoissance & dans la pratique de la verité, que JESUS-CHRIST communique par degrés aux fidelles par le moyen des Pasteurs.

Selon la mesure qui est propre à chacun des membres. Il veut dire, que JESUS-CHRIST ne communique pas également ses graces ni ses lumieres à tous les fidelles par le moyen des Pasteurs; mais qu'il les leur communique à proportion de l'état où il les a mis, & selon le degré de condition, de fonction, ou de sainteté où il les a élevés, & où il les veut élever: de même que les membres & les organes du corps ne reçoivent pas tous une égale nourriture, mais chacun à proportion de ce qui est nécessaire pour le substantier, & pour le conserver dans ses operations.

Afin qu'il se forme ainsi & s'édifie par la charité. Le sens: Dieu ne communique aux fidelles sa grace & ses lumieres, que par le moyen des ministres, afin que le corps mystique de son Eglise soit édifié:

& formé par la charité mutuelle de ses membres ; les uns communiquant charitablement par l'instruction les lumières qu'ils ont reçues de Dieu ; les autres les recevant avec soumission & reconnoissance ; sans cette dépendance, le corps seroit divisé, & ne pourroit jamais parvenir à sa juste perfection.

¶. 17. *Je vous avertis donc, & je vous en conjure par le Seigneur, de ne vivre plus comme les autres Gentils, qui suivent dans leur conduite la vanité de leurs pensées.*

Je vous avertis donc. L'Apôtre reprend la continuation de l'exhortation qu'il avoit commencée au verset 1. & qu'il avoit interrompue jusqu'ici.

Et je vous en conjure par le Seigneur, c'est-à-dire, par l'amour que vous avez pour lui, de sa part, en son nom, & de son autorité. Voyez Ephes. 1. 11. Act. 20. 26. & Gal. 5. 23.

De ne vivre plus comme les autres Gentils, c'est-à-dire, ceux d'entre les Gentils qui ne sont pas encore convertis, & qui suivent dans leur conduite la vanité de leurs pensées, c'est-à-dire, leurs faux raisonnemens, qui n'ont point d'autre fondement ; d'autre objet, ni d'autre fruit, que l'erreur & la vanité. Il touche particulièrement les Philosophes payens, qui étoient en grand nombre à Ephese. Voyez Rom. 1. 21. & suivans ; & il s'attache particulièrement à décrier leur conduite, parcequ'ils séduisoient plusieurs personnes dans Ephese, sous prétexte de vertu, leur promettant de les rendre sages & vertueux par les regles de la Philosophie humaine ; & les détournant ainsi de suivre le Christianisme.

¶. 18. *Qui ont l'esprit plein de tenebres ; qui sont entièrement éloignés de la vie de Dieu, à cause de*

l'ignorance où ils sont , & de l'aveuglement de leur cœur.

Qui ont l'esprit plein de tenebres , c'est-à-dire , d'ignorance & d'erreurs grossieres , appuyant & soutenant des maximes visiblement contraires à la loi de nature.

Qui sont entierement éloignés de la vie de Dieu , c'est-à-dire , qui mènent une vie toute contraire à celle que Dieu prescrit par sa loi & par son Evangelie , & qu'il inspire par l'esprit de regeneration à ses fidelles.

A cause de l'ignorance où ils sont , c'est-à-dire , à cause des tenebres de leur entendement dont il vient de parler. Car l'Apotre ne fait qu'expliquer plus clairement ce qu'il entend par ces tenebres.

Et de l'aveuglement de leur cœur. Cet éloignement prodigieux de la vie de Dieu , ne vient pas seulement de l'ignorance de leur esprit , mais principalement de l'endurcissement de leur cœur , & de l'obstination de leur volonté dans le mal , qui est la principale cause de cette ignorance , étant entierement destituée de la grace & de l'Esprit de Dieu.

v. 19. Qui ayant perdu tout remors & tout sentiment , s'abandonnent à la dissolution pour se plonger avec une ardeur insatiable dans toutes sortes d'impuretés.

Qui ayant perdu tout remors & tout sentiment de conscience , étant devenus insensibles aux péchés les plus énormes , après avoir entierement supprimé en eux-mêmes la crainte des jugemens de Dieu ; ce qui est le comble de l'endurcissement.

S'abandonnent à la dissolution. Voyez 2. Cor. 12. 21. pour se plonger avec une ardeur , ou cupi-

lité, ou *avarice*; ce qu'il dit, parcequ'ils prostituoient leur propre corps à prix d'argent; *insatiable dans toutes sortes d'impuretés*, même de celles qui sont contre nature.

ÿ. 20. *Mais pour vous, ce n'est pas ce que vous avez appris dans l'école de JESUS-CHRIST.*

Mais pour vous, &c. vous n'avez pas appris ces maximes dans la doctrine de JESUS-CHRIST, pour vous abandonner à de semblables desordres.

ÿ. 21. *Puisque vous y avez entendu prêcher, & y avez appris selon la vérité de sa doctrine.*

Puisque vous y avez entendu prêcher, &c. Le sens: Puisque ceux qui vous ont instruits, & vous ont prêché l'Evangile de JESUS-CHRIST, vous l'ont proposé tel qu'il est, & tel qu'il a été prêché par JESUS-CHRIST même. Let. *Si toutefois vous l'avez bien entendu*, c'est-à-dire, si ceux qui vous ont instruits depuis mon départ, n'ont point altéré l'Evangile de JESUS-CHRIST. Il dit ceci à cause des faux-docteurs & des disciples de Simon le Magicien, qui sous prétexte de la liberté évangélique, prêchoient une liberté prophane aux Ephésiens.

ÿ. 22. *A déponiller le vieil-homme selon lequel vous avez vécu dans votre première vie, qui se corrompt en suivant l'illusion de ses passions.*

A déponiller le vieil-homme, &c. de cette vie méchante & dépravée que vous meniez avant votre Batême, qui étoit un effet du peché, & de la dépravation naturelle que nous avons contractée de notre premier pere Adam dès notre naissance. Voyez Rom. 6. dont la cupidité qui nous en est demeurée, même après le Batême, est encore un reste que nous devons tâcher de combattre & de

ruiner tous les jours , jusqu'à ce que nous en soyons entierement dépouillés

Qui se corrompt tous les jours de plus en plus , en suivant l'illusion de ses passions , c'est-à-dire , les passions trompeuses , qui sous la fausse apparence d'un bien passager , le précipitent dans un mal veritable & éternel. Voyez Rom. 7. 11. Hebr. 3. 13. Jacq. 1. 14.

ψ. 23. *A vous renouveler dans l'interieur de votre ame.*

A vous renouveler , par une vie nouvelle contraire à celle que vous meniez autrefois dans l'interieur de votre ame. Lettr. dans l'esprit de votre ame. L'Apôtre veut marquer par cette façon de parler , que la renovation de l'homme ne se fait en cette vie que dans la partie supérieure de l'ame ; & que la cupidité demeure toujours dans la partie inférieure , qui ne sera entierement renouvelée qu'à la resurrection.

ψ. 24. *Et à vous revêtir de l'homme nouveau, qui est créé selon Dieu dans une justice & une sainteté veritable.*

Et à vous revêtir de l'homme nouveau , c'est-à-dire , de J E S U S - C H R I S T , qui vous orne intérieurement de la justice & de la sainteté , qui rétablit dans l'homme l'image de Dieu qu'il avoit reçue par la creation , & qu'il avoit perdue par le peché ; & qui par ce moyen en font un homme nouveau , & tel qu'il est sorti des mains de Dieu ; tout different de ce qu'il étoit , lorsqu'il vivoit de la vie du vieil-homme , & qu'il suivoit les mouvemens de la corruption & de la cupidité. *Sed in-*

Rom. 13.

14.
Ephes. 2.

15.

duimini Jesum Christum.

Qui est créé selon Dieu dans une justice. C'est

l'innocence, par laquelle on s'abstient de tous les crimes : la sainteté comprend généralement la pratique de toutes les vertus, par lesquelles nous nous rendons agréables à Dieu, soit que ces vertus aient Dieu ou le prochain pour objet.

Et une sainteté véritable, qui ne soit pas purement extérieure, comme celle des Juifs, qui n'étoit que la figure de celle des Chrétiens, & qui ne soit pas feinte, comme celle des hypocrites; qui ne soit pas seulement pour un temps, comme celle des reprobés; mais qui soit intérieure, sincère & permanente jusqu'à la mort.

v. 25. C'est pourquoi en vous éloignant de tout mensonge, que chacun parle à son prochain dans la vérité, parceque nous sommes membres les uns des autres.

C'est pourquoi en vous éloignant de tout mensonge. L'Apôtre explique en détail quelles sont les qualités du nouvel homme dont il vient de parler, & quelles sont les principales vertus qu'il doit pratiquer, & les vices qu'il doit éviter. Le sens : Puisque vous avez appris dans l'école de JESUS-CHRIST à vous dépouiller du vieil-homme, & vous revêtir de l'homme nouveau, faites voir par vos actions, que vous avez profité de cette doctrine.

Que chacun parle à son prochain dans la vérité, c'est-à-dire, non seulement aux fidèles, mais même aux infidèles, qui sont notre prochain aussi-bien que les fidèles.

Parceque nous sommes les membres les uns des autres, ou par la société civile, qui ne peut aucunement subsister si ceux qui la composent se trompent les uns les autres, ou par la communion de la Religion, qui ne fait de tous les fidèles qu'un même

corps, & les oblige par consequent bien plus étroitement à ne se point tromper ni surprendre; puisque c'est se tromper soi-même, que de tromper le corps dont on est le membre: de même que les yeux qui voudroient priver les pieds de leur lumière sur le bord d'un précipice, ne nuiroient pas plus aux pieds qu'à eux-mêmes, & à tout le reste du corps.

ψ. 26. *Si vous vous mettez en colere, gardez-vous de pecher. Que le soleil ne se couche point sur votre colere.*

Si vous vous mettez en colere, &c. pour quelque offense, ou pour quelque tort qu'on vous ait fait, ce qui est assez difficile dans l'infirmité où nous sommes, n'en venez pas à la haine délibérée & volontaire, & moins encore jusqu'aux paroles & aux actions de vengeance.

Que le soleil ne se couche point sur votre colere, &c. Ce n'est pas qu'il permette de conserver la colere jusqu'au soleil couché; mais il veut montrer par cette expression, qu'il n'y faut pas perséverer, & que quand on y demeure plus d'un jour, le mal en devient plus incurable; comme il le fait voir dans le verset suivant.

ψ. 27. *Ne donnez point de lieu & d'entrée au diable.*

Ne donnez point, en perséverant dans votre colere, *de lieu & d'entrée au diable* dans votre ame, par la haine volontaire & inveterée; car il s'en rendroit tout-à-fait le maître, voyant que vous en avez banni la charité & le Saint-Esprit, qui en est l'auteur. *Invenit eam scopis mundatam, & assumit septem, &c.* Voyez Luc. 22. 23. Jean. 13. 27. Act. 5. 3.

ψ. 28. *Que celui qui déroboit ne dérobe plus;*

mais qu'il s'occupe en travaillant des mains à quelque ouvrage bon & utile, pour avoir de quoi donner à ceux qui sont dans l'indigence.

Que celui. . . . mais qu'il s'occupe, &c. L'Apôtre dit ceci, parcequ'il y a plusieurs ouvrages des mains qui sont inutiles & défendus au Chrétien, comme ceux qui ne regardent que la pure vanité, & dont on ne sauroit user sans offenser Dieu. Il condamne aussi par ces paroles indirectement tous les gains deshonnêtes.

Pour avoir de quoi donner à ceux qui sont dans l'indigence, c'est-à-dire, afin que non seulement il ait de quoi restituer, & de quoi vivre de son travail, mais qu'il en ait encore pour en donner aux pauvres; étant juste que celui qui a pris le bien d'autrui, non seulement restitue ce qu'il a pris injustement, mais même qu'il donne de son propre bien aux pauvres, en pénitence de ses larcins & de ses injustices. *Ecce dimidium bonorum meorum, &c.* LUC. 19. 8. Ce qui ne se peut pas faire sans mener une vie très-frugale, & sans se priver même du nécessaire; puisque les gains que l'on fait en travaillant à des ouvrages licites, sont ordinairement très-modiques, & ne vont gueres au-delà de ce qui est nécessaire pour la vie.

ψ. 29. *Que nul mauvais discours ne sorte de votre bouche; mais qu'il n'en sorte que de bons & de propres à nourrir la foi, afin qu'ils inspirent la piété à ceux qui les écoutent.*

Que nul mauvais discours, &c. d'autres traduisent deshonnêtes & sales. *Mais qu'il n'en sorte que de bons, &c.* Proportionnant vos discours à la capacité & aux nécessités spirituelles de vos auditeurs, en observant le temps & le lieu propre,

& toutes les autres circonstances nécessaires.

Afin qu'ils inspirent la piété à ceux qui les écoutent, c'est-à-dire, leur donne quelque bon mouvement & quelque nouvelle lumière, ou quelque autre don de Dieu. On peut traduire simplement: *Afin qu'ils soient agréables à ceux qui l'écoutent*, & par ce moyen, qu'ils en soient édifiés.

ψ. 30. *Et n'attristez pas l'Esprit saint de Dieu, dont vous avez été marqués comme d'un sceau pour le jour de la redemption.*

Et n'attristez pas l'Esprit saint de Dieu, c'est-à-dire, ne l'offensez pas en résistant à ses inspirations; ne lui donnez pas sujet d'abandonner votre ame, comme un lieu désagréable, & de vous priver par ce moyen de la joie spirituelle qu'il produit dans celles où il fait sa demeure. *Antr.* Ne détruisez pas l'ouvrage du Saint-Esprit dans l'ame de votre prochain, en le faisant tomber dans le péché par vos mauvais discours, ou en le dégoûtant des choses de Dieu, & lui ôtant ainsi la ferveur & la joie spirituelle que le Saint-Esprit a produite dans son ame.

Dont vous avez été marqués comme d'un sceau, &c. Voyez Ephes. 1. 13. 14.

ψ. 31. *Que toute aigreur, tout emportement, toute colere, toute crierie, toute médisance; enfin que toute malice soit bannie d'entre vous.*

Que toute aigreur, &c. Après avoir exhorté en general les Ephésiens à ne point attrister le Saint-Esprit, il les exhorte ensuite plus particulièrement à fuir les péchés qui sont plus capables de l'attrister, comme l'aigreur, l'emportement, &c. qui sont tous péchés qui blessent la charité, & par conséquent qui attaquent directement le
Saint-

Saint-Esprit, qui est la charité même & l'auteur de la charité dans nos ames.

v. 32. Mais soyez bons les uns envers les autres, pleins de compassion & de tendresse, vous entre-pardonnant mutuellement, comme Dieu aussi vous a pardonné en JESUS-CHRIST.

Mais soyez bons les uns envers les autres, &c. Ne vous contentez pas de ne point offenser votre prochain, & de ne lui vouloir point de mal; mais outre cela faites-lui du bien, & témoignez par toutes vos actions que vous l'aimez, & que vous êtes pleins de charité pour lui. Imitiez en cela la bonté de Dieu, qui vous a pardonné en JESUS-CHRIST toutes les offenses que vous aviez commises contre lui. Voyez le verset premier du Chapitre suivant.



S E N S S P I R I T U E L.

v. 1. JE vous conjure donc, moi qui suis dans les chaînes pour le Seigneur, de vous conduire d'une manière qui soit digne de l'état auquel vous avez été appelés.

Entre toutes les qualités que saint Paul pouvoit prendre pour rendre les Ephesiens plus attentifs à la prière qu'il leur fait de ne rien faire qui deshonne la dignité de leur vocation, il choisit celle de prisonnier pour JESUS-CHRIST, comme la plus efficace, & celle qu'il cherissoit le plus. En effet, rien n'est plus capable de persuader ce qui peut édifier, que les maux que l'on souffre pour cela: les plaies que l'on endure sont des voix plus

2. Cor.
4. 7.

éloquentes pour toucher , que ne peuvent être les plus beaux discours : cette voie n'est point suspecte, & l'hypocrisie ne va point jusqu'à s'attirer une persécution violente pour exciter à la vertu ; mais quand on aime avec ardeur ceux pour qui on souffre , les souffrances sont des delices , & l'on nage dans la joie au milieu de l'affliction : *Je suis comblé de joie parmi toutes mes souffrances*, disoit notre saint Apôtre , sur-tout si c'est pour un objet qui le merite infiniment , comme JESUS-CHRIST qui nous a aimés, quelques miserables que nous soyons, jusqu'à souffrir la mort , & la mort de la croix pour nous. Qui sera donc surpris de voir des hommes pleins de zele pour leur Sauveur courir aux supplices pour lui témoigner son amour ? Que si des sujets affectionnés à leur Prince se font honneur d'exposer leur vie pour son service , quoiqu'ils n'en puissent rien esperer après leur mort , que ne doivent point faire pour JESUS-CHRIST ceux qu'il a délivrés au prix de son sang d'un abyfme de miseres , pour les faire regner avec lui dans le ciel ? N'est-ce pas un honneur & un bonheur incroyable , de pouvoir lui témoigner sa reconnoissance par des souffrances que lui-même rend douces & agreables par la joie & les consolations interieures dont il remplit le cœur de ceux qui les endurent ; de sorte qu'ils témoignent au milieu des tourmens , qu'ils n'ont jamais été à un festin plus delicieux : *Nunquam in medijs epulati sumus ?*

Mais écoutons saint Jean Chrysostome , qui emploie tout ce qu'il a d'éloquence pour relever la gloire que saint Paul s'est acquise par la qualité de prisonnier de JESUS-CHRIST : Il n'y a rien , dit ce Pere , de plus auguste , que d'être dans les

chaînes, & d'avoir les mains liées pour le Seigneur : c'est quelque chose de plus que d'être Apôtre ou Evangeliste, un prisonnier de la sorte aimeroit mieux être dans les chaînes pour JESUS-CHRIST que d'être heureux dans le ciel. Aimez JESUS-CHRIST, & vous comprendrez ce que je dis ; vous connoîtrez la force & la vertu de ces chaînes, vous admirerez la grace que Dieu fait aux hommes d'être captifs & enchaînés pour son sujet. C'est peut-être quelque chose de plus que d'être à la droite de JESUS-CHRIST, & d'être assis sur l'un des douze trônes qui environnent le sien.

Je ne doute point, continue ce saint Docteur, qu'il n'y ait des impies & des libertins qui trouveront ridicule ce que je dis, que ce soit une gloire de souffrir de l'infamie, & une joie d'être outragé. Mais ceux qui savent ce que c'est que d'aimer JESUS-CHRIST, & soupirer vers lui, comprennent qu'il n'y a point de plus grand bonheur. Pour moi, je vous avoue que si l'on me donnoit le choix, ou du ciel, ou de cette chaîne, je n'hésiterois pas, & préférerois tout-d'un-coup cette chaîne au ciel. Si l'on m'offroit de me placer parmi les Puissances celestes, & auprès du trône de Dieu, ou d'être lié comme cet Apôtre, j'aimerois mieux être lié avec lui. Rien n'est plus heureux que ces chaînes.

C'est ainsi que parle ce grand Docteur, tout transporté d'amour pour saint Paul enchaîné, & de zèle pour JESUS-CHRIST, & s'étend fort au long sur cette matière, sans se lasser d'en entretenir ses auditeurs. Je ne puis me retenir, leur dit-il, les chaînes de saint Paul m'enlèvent : je ne puis penser àu reste.

v. 2. Je vous conjure de vous conduire d'une maniere qui soit digne de l'état auquel vous avez été appellés , pratiquant en toutes choses l'humilité . &c.

C'est avec raison que l'on considère dans le monde ceux qui sont d'une naissance illustre , parcequ'on suppose qu'ils ont reçu cette qualité honorable de la vertu de leurs ancêtres , pour avoir rendu au public quelques services considérables ; il faut avouer néanmoins , qu'en regardant cet avantage par rapport à la religion , il est dangereux & préjudiciable au salut. Les gens-de-qualité sont engagés à vivre parmi le grand-monde , dans le luxe & la pompe du siècle , & suivent ordinairement , pour maintenir leur rang , toutes les maximes auxquelles on a renoncé dans son Batême.

Que la noblesse chrétienne est bien plus heureuse & bien plus avantageuse ! Celle-là ne donne qu'un honneur sterile , qui dépend du caprice des hommes , une estime capable de corrompre l'esprit & l'enfler de vanité ; celle-ci procure aux siens une gloire solide , qui ne dépend point de l'estime des hommes , ni de la faveur des Princes ; celle-là ne produit que des hommes sujets à toutes les miseres de la vie , qu'elle n'empêche pas d'être esclaves de leurs passions & du démon ; celle-ci n'affranchit pas seulement les siens du peché & de l'esclavage du diable , mais les élève à de glorieux titres , puisqu'elle les fait enfans de Dieu , freres de J E S U S - C H R I S T , ses coheritiers , ses membres , son temple , les organes du Saint-Esprit , des Rois & des Dieux par participation : Enfin celle-là n'exempte point de la mort , & ceux qui n'avoient pensé qu'à rendre leurs noms immortels , en les donnant à

leurs terres , seront comme les autres hommes exposés à la pourriture dans cette terre , & mangés des vers ; celle-ci au-contraire rend immortels , & donne la jouissance d'un bonheur éternel , & d'une gloire qui ne finira jamais.

Admirons donc avec saint Augustin l'excellence de cette naissance spirituelle : *Vous êtes devenus* , dit-il aux nouveaux batisés ; *les membres de JESUS-CHRIST ; si vous pensez bien à ce que vous êtes devenus ; tous vos os rendront gloire à Dieu, en disant : Ps. 34. Qui vous est semblable ! L'honneur que Dieu vous fait , est au-dessus de tout ce qu'on en peut dire ou penser : NON dignè cogitari potest illa dignatio ; deficit omnis sermo , sensusque.*

Reconnoissez donc , ô Chrétien , reconnoissez , dit saint Leon , l'éminence de votre rang , & prenez garde qu'après avoir été rendus participans de la nature divine , vous ne retombiez , par une conduite indigne de votre naissance , dans la bassesse honteuse de votre première origine. Serm. 1.
de nativ.
Domini.

Mais voyons maintenant comment saint Paul veut qu'un Chrétien se conduise pour répondre à l'excellence de l'état auquel il est appelé. Les gens-de-qualité ont grand soin de donner à leurs enfans une éducation qui les distingue du commun du peuple ; ils leur apprennent à garder leur rang , à maintenir leurs prérogatives , & à conserver la préférence qu'ils doivent avoir au-dessus des autres ; c'est-là l'esprit de la Grandeur humaine : *Les Grands traitent avec empire , il n'en doit pas être de même parmi vous* , dit JESUS-CHRIST à ses Disciples ; *mais que celui qui voudra être grand parmi vous , soit votre serviteur.* Matth.
20. 25
26.

Le moyen donc le plus sûr pour vivre d'une

maniere convenable à l'état du Chrétien, qui doit imiter JESUS - CHRIST son Maître, c'est de *pratiquer en toutes choses l'humilité & la douceur*. Apprenez de moi, dit encore Notre-Seigneur, *que je suis doux & humble de cœur*. Ce n'est donc pas assez d'avoir l'humilité dans l'esprit, c'est-à-dire, être convaincu de sa bassesse & de sa misère, & avouer en soi-même qu'on est digne de mépris, mais il faut souffrir volontiers d'être estimé tel par les autres :

Imit. Ch. Ama nesciri, ama contemni. Lorsqu'on a dans le cœur cette humilité intérieure, qui consiste dans l'amour de la pauvreté, de la bassesse & du mépris, il est aisé de *pratiquer extérieurement l'humilité en toutes choses*. Saint Basile, traitant de l'humilité, nous enseigne qu'il se doit trouver dans toutes les actions ordinaires de la vie d'un Chrétien, un caractère d'humilité. Si nous voulons, dit-il, bannir de notre cœur, cet orgueil si pernicieux, & y graver l'humilité qui nous est si nécessaire, la voie que nous devons prendre est de nous exercer en toutes choses à l'humiliation. . . . Pratiquez donc l'humilité dans tout votre extérieur, dans vos habits, dans votre marcher, dans le siège dont vous vous servirez, dans votre lit, dans votre logement, dans vos meubles ; que tout cela ait un air de modestie ; Enfin, que dans vos paroles, dans votre manière de converser avec les hommes, il n'y ait rien qui ne respire l'éloignement du faste. C'est-là cette humilité uniforme en toutes choses que l'Apôtre nous recommande. Comme l'humilité est inséparable de la douceur, si l'on doit pratiquer, pour être vraiment Chrétien, l'humilité en toutes choses, il faut aussi que la douceur soit générale, & sans réserve ; qu'elle n'excepte point certaines offenses & certaines

injustices ; il faut être humble & doux à l'égard de tous sans exception , soit amis , ou ennemis ; soit pauvres , ou riches, si l'on veut être véritablement humbles.

v. 3. jusqu'au 17. Et travaillant avec soin à conserver l'unité d'un même esprit par le lien de la paix , &c.

Les fidelles ont des causes si nécessaires & des motifs si pressans de demeurer unis & d'entretenir la paix entr'eux, que ce devroit être une chose monstrueuse de voir un Chrétien dans la contestation & dans la discorde avec un autre homme. Car outre le commandement exprès & particulier que JESUS-CHRIST nous a fait dans l'Evangile de nous aimer les uns les autres ; outre l'exemple qu'il nous en a donné lui-même , jusqu'à vouloir bien verser son sang pour nous ; se pourroit-il faire que les membres qui composent un même corps animés du même esprit , dont la vie dépend de l'union & de la paix qu'ils conservent entr'eux ; se pourroit-il faire , dis-je , qu'ils voulussent se détruire l'un l'autre , & étouffer dans eux-mêmes cet esprit de vie , qui ne peut subsister parmi les inimitiés & les discordes ? Peut-on s'imaginer une plus grande liaison & un plus grand sujet d'être unis ensemble , que d'avoir le même Maître , le même Seigneur, le même Pere , les mêmes graces reçues dans le Bapême , les mêmes choses à croire & à faire , & le même bonheur à esperer ? Que ne doit-on point endurer & souffrir plutôt que de rompre une union si intime & si nécessaire, & dont la rupture est si outrageuse à l'Esprit saint , qui en est le lien , & si pernicieuse à ceux qui arrachent à JESUS-CHRIST, par leur séparation , les membres d'un corps dont il est le chef ?

Notre saint Apôtre a donc grande raison d'exhorter de travailler avec soin , & de s'appliquer beaucoup à garder cette précieuse unité *par le lien de la paix*. C'est dans ce même esprit que le Prophete roi , & saint Pierre après lui , nous enseignent qu'il ne faut pas seulement desirer la paix & l'union avec nos freres , mais qu'il la faut rechercher , & travailler pour l'acquérir : *Inquire pacem , & persequere eam*. Ce qui est conforme à ce que dit ailleurs notre saint Apôtre : *Tâchez d'avoir la paix avec tout le monde*, selon l'original , *travaillez pour l'acquérir*.

Pf. 33.
24.
2. Petr.
3. 11.

Hebr. 12.
24.

Ce lien incomparable qui nous unit entre nous , & qui en même-temps nous unit à Dieu , doit être double , selon saint Paul , qui ne se contente pas que nous ayons entre nous simplement un esprit de paix , ou que nous nous entr'aimions d'un amour ordinaire , mais qui veut que nous n'ayons tous ensemble qu'une seule ame , étant plus étroitement liés que ne le sont les membres d'un même corps. La liaison de ces membres est admirable, dit S. Chrysostome; elle est telle, que si un membre sort le moins du monde de sa place , il ne rentre plus dans le corps. Il ne suffit pas d'y être simplement uni, il faut y tenir sa place ; si vous en sortez , vous ne recevrez plus les esprits qui n'animent que les membres qu'ils trouvent dans le corps. Si de même nous ne sommes liés par la charité , nous n'avons point de part aux esprits qui descendent de JESUS-CHRIST notre chef. Si donc nous voulons recevoir l'esprit & la vie qui descend de JESUS-CHRIST notre tête , tenons - nous étroitement unis ensemble ; soyons contents de la place que nous y tenons , sans ambitionner celle des autres , & tenons-nous heureux d'y avoir quelque rang que ce soit , pourvû

que nous puissions y recevoir l'Esprit & la vie selon la mesure qui nous est propre.

ψ. 17. jusqu'à la fin. *Je vous avertis donc & je vous conjure par le Seigneur de ne vivre plus comme les autres nations qui suivent dans leur conduite la vanité de leurs pensées ; qui ont l'esprit plein de tenebres, &c.*

C'est sans doute un état bien déplorable que celui d'un pecheur abandonné à lui-même. Sa convoitise qui le pousse comme une bête brute, & le porte à la jouissance de ses desirs déreglés, répand dans son esprit des tenebres épaisses qui l'empêchent de voir les maux où il se précipite, l'habitude endurecit le cœur, & forme cette chaîne de fer qui tient la volonté attachée au peché ; de là vient le desespoir, l'insensibilité, & ce sens reprouvé qui fait prendre le bien pour le mal, & le mal pour le bien ; & enfin cet abandon entier à toutes sortes de déreglemens avec une licence effrenée.

C'étoit là l'état des payens, & c'est encore celui de beaucoup de Chrétiens de nom, qui sont ensevelis dans cet abîme ; & il est bien à craindre que l'ouverture du puits où ils sont tombés ne soit *Psalm.* fermée sur eux, à moins que JESUS-CHRIST, par l'effet de sa grande miséricorde, ne fasse lever la pierre & ne crie à haute voix, & comme autrefois à Lazare : *Sortez dehors.* Quelle violence ne *Jean.* faut-il point faire pour sortir de cet abîme, & pour se dépouiller du vieil homme & se revêtir du nouveau ? Quel miracle de la grace ne faut-il point pour changer entièrement l'interieur d'une ame corrompue, toute gangrenée & noircie de crimes, en la *renouvellant & la créant de nouveau dans une justice & une sainteté véritable ?*

Il y a sur tout trois grands obstacles qui empêchent le pecheur de se relever. 1. L'habitude & l'accoutumance au peché, il est lié & serré par les chaînes de ses pechés. *Funibus peccatorum suorum constringitur.* 2. Les mêmes occasions d'y demeurer. 3. La foiblesse de la nature affoiblie par l'accoutumance, qui est une seconde nature.

Mais il faut opposer à ces trois maladies trois remedes propres pour les guerir ; à l'habitude, le travail & l'application continuelle ; à l'occasion prochaine, la fuite & l'éloignement du commerce de la vie des gens du siecle : *Sortez du milieu de ces personnes, dit le Seigneur, & séparez-vous d'eux ;* & à la foiblesse de la nature, il faut opposer la priere, & se fortifier par la meditation de l'Ecriture & la frequentation des Sacremens.

Saint Jean Chrysostome, Serm. 4. sur la seconde Epître aux Corinthiens, donne sept sortes de remedes efficaces pour guerir les maladies de l'ame, & recouvrer une santé parfaite.

Le 1. C'est le brisement du cœur & l'humilité interieure. *Un esprit brisé de douleurs, & un cœur contrit & humilié, est un sacrifice agreable à Dieu.*

Le 2. C'est la confession sincere des pechés. *Si nous confessons nos pechés, dit saint Jean, il est fidelle & juste pour nous les remettre, & pour nous purifier de toute iniquité.*

Le 3. C'est l'oubli des injures. *Si vous pardonnez aux hommes les fautes qu'ils font contre vous, votre Pere celeste vous pardonnera aussi les vôtres.*

Le 4. C'est l'action-de-graces dans les maux que l'on souffre. *Je vous rends graces, Seigneur, de ce que vous vous êtes mis en colere contre moi :*

Je vous benis, Seigneur Dieu d'Israel, parceque vous m'avez châtié. Tob. 11. 17.

Le 5. C'est l'aumône & la compassion pour le prochain. *Donnez l'aumône de ce que vous avez, & toutes choses vous seront pures: car l'aumône délivre de la mort, & c'est elle qui efface les péchés.* Luc. 11. 41. Tob. 12. 9.

Le 6. C'est de protéger ceux que l'on opprime & à qui on fait injustice. *Tirez du peril ceux que l'on mene à la mort: Arrachez d'entre les mains du calomniateur celui qui est opprimé par violence.* Prov. 24. 11. Jerem. 21. 12.

Le 7. C'est la priere ardente & fervente. *La fervente priere du juste pent beaucoup.* Jac. 5. 16.

On peut dire que ceux qui pratiquent ces exercices d'une pieté vraiment chrétienne sont renouvelés & ont dépouillé le vieil homme, & par cette justice ils s'établissent dans une véritable sainteté.



C H A P I T R E V.

1. **E** Stote ergo imitatores Dei, sicut filii charissimi:

2. & ambulate in dilectione, sicut & Christus dilexit nos, & tradidit semetipsum pro nobis oblationem & hostiam Deo in odorem suavitatis.

3. Fornicatio autem,

†. 2. autr. vivez.

1. † **S** Oyez donc les imitateurs de Dieu, comme étant ses enfans bien-aimés;

2. & marchez // dans l'amour & la charité, comme JESUS-CHRIST nous a aimés, & s'est livré lui-même pour nous, en s'offrant à Dieu comme une oblation & une victime d'agreable odeur.

3. Qu'on n'entende pas † 3. Dim. de Carême.

Joan. 13.

34. &

15. 12.

1. Joan.

4. 21.

Col. 3. 1.

seulement parler parmi vous ni de fornication, ni de quelque impureté que ce soit, ni d'avarice, comme on n'en doit point ouïr parler parmi des saints // :

4. qu'on n'y entende point de paroles deshonnêtes, ni de foles, ni de boufannes, ce qui ne convient pas à votre vocation ; mais plutôt des *paroles* d'actions - de - graces.

5. Car sachez que nul fornicateur, nul impudique, nul avare, ce qui est une idolatrie, ne sera heritier du royaume de JESUS-CHRIST & de Dieu.

6. Que personne ne vous séduise par de vains discours ; car c'est pour ces choses que la colere de Dieu tombe sur les hommes rebelles à la verité //.

7. N'ayez donc rien de commun avec eux.

8. Car vous n'étiez autrefois *que* tenebres, mais maintenant vous êtes lumiere en

& omnis immunditia ; aut avaritia, nec nominetur in vobis, sicut decet sanctos :

4. aut turpitude, aut stultiloquium, aut scurrilitas, quæ ad rem non pertinet ; sed magis gratiarum actio.

5. Hoc enim scitote intelligentes, quod omnis fornicator, aut immundus, aut avarus, quod est idolorum servitus, non habet hereditatem in regno Christi & Dei.

6. Nemo vos seducat in inanibus verbis : propter hæc enim venit ira Dei in filios diffidentiarum.

7. Nolite ergo effici participes eorum.

8. Eratis enim aliquando tenebræ, nunc autem lux in Domino. Ut filii lucis ambulate.

†. 3. *lett.* que ni la fornication, &c. ne soit pas seulement nommée parmi vous, comme il

est bien seant aux saints.

†. 6. *lett.* Vient sur les enfans de desobeïssance.

Matth.

24. 4.

Marc. 13.

5.

Luc. 21.

8.

2 Theff.

2. 3.

notre Seigneur. Marchez
comme des enfans de lu-
miere.

9. Fructus enim lucis
est in omni bonitate,
& justitia, & veritate.

9. Or le fruit // de la lu-
miere consiste en toute sorte
de bonté, de justice, & de
verité ¶.

10. Probantes quid
sit beneplacitum Deo;

10. Recherchez avec soin
ce qui est agreable à Dieu;

11. & nolite commu-
nicare operibus infru-
ctuosis tenebrarum,
magis autem redar-
guite:

11. & ne prenez point de
part aux œuvres infructueu-
ses des tenebres, mais au-
contraire condamnez-les:

12. quæ enim in oc-
culto fiunt ab ipsis, tur-
pe est & dicere.

12. car la pudeur ne per-
met pas seulement de dire ce
que ces personnes font en se-
cret.

13. Omnia autem
quæ arguuntur, à lu-
mine manifestantur:
omne enim quod ma-
nifestatur, lumen est.

13. Or tout ce qui merite
d'être repris, se découvre par
la lumiere //, n'y ayant que la
lumiere qui découvre tout //.

14. Propter quod di-
cit: Surge qui dormis,
& exurge à mortuis, &
illuminabit te Christus.

14. C'est pourquoi il est
dit: Levez-vous, vous qui
dormez, sortez d'entre les
morts, & JESUS - CHRIST
vous éclairera.

15. Videte itaque,
fratres, quomodo cau-
tè ambuletis: non qua-
si insipientes,

15. † Ayez donc soin, mes
freres, de vous conduire avec
une grande circonspection;
non comme des personnes
imprudentes. † 29. Di-
manche
après la
Pentec.
Col. 4: 5.

¶. 8. i. e. éclairés par la foi.

¶. 9. aux. Grec. l'Esprit.

¶. 13. expl. que votre vie donc
soit pleine de lumiere, afin qu'elle

le découvre & qu'elle condamne
les œuvres tenebreuses des autres.
Ibid. letr. car tout ce qui est
découvert est lumiere.

16. Mais comme des hommes sages : rachetant le temps //, parceque les jours font mauvais.

16. sed ut sapientes: redimentes tempus, quoniam dies mali sunt.

Rom. 12.
2.
1. Th. 2.
4. 3.

17. Ne soyez donc pas indiscrets, mais sachez discerner quelle est la volonté du Seigneur //.

17. Propterea nolite fieri imprudentes, sed intelligentes quæ sit voluntas Dei.

18. Et ne vous laissez point aller aux excès du vin, d'où naissent les dissolutions; mais remplissez - vous du Saint-Esprit,

18. Et nolite inebriari vino, in quo est luxuria; sed implemini Spiritu sancto,

19. vous entretenant de psaumes, d'hymnes, & de cantiques spirituels, chantant & psalmodiant du fond de vos cœurs à la gloire du Seigneur.

19. loquentes vobismetipsis in psalmis, & hymnis, & canticis spiritualibus, cantantes; & psallentes in cordibus vestris Domino,

20. rendant graces en tout temps, & pour toutes choses à Dieu le Pere, au nom de notre Seigneur JESUS-CHRIST;

20. gratias agentes semper pro omnibus, in nomine Domini nostri Jesu Christi, Deo & Patri;

21. & vous soumettant les uns aux autres dans la crainte de JESUS-CHRIST.

21. subjecti invicem in timore Christi.

Gen. 3.
16.
Col. 3. 18.

22. Que les femmes soient soumises à leurs maris comme au Seigneur;

22. Mulieres viris suis subditæ sint, sicut Domino:

1.
1. Cor. 11.
3.

23. parceque le mari est le chef de la femme, comme

23. quoniam vir caput est mulieris, sicut

ψ. 16. expl. ménageant le temps pour servir Dieu aux dépens de tout. Aug.

ψ. 17. expl. pour s'y appliquer uniquement.

Christus caput est Ecclesiae, ipse, salvator corporis ejus.

JESUS-CHRIST est le chef de l'Eglise, qui est son corps, dont il est aussi le Sauveur.

24. Sed sicut Ecclesia subjecta est Christo, ita & mulieres viris suis in omnibus.

24. Comme donc l'Eglise est soumise à JESUS-CHRIST, les femmes doivent aussi être soumises en tout à leurs maris.

25. Viri, diligite uxores vestras, sicut & Christus dilexit Ecclesiam, & seipsum tradidit pro ea,

25. Et vous, maris, aimez vos femmes, comme JESUS-CHRIST a aimé l'Eglise, & s'est livré lui-même à la mort pour elle;

26. ut illam sanctificaret, mundans lavacro aquae in verbo vitae;

26. afin de la sanctifier; après l'avoir purifiée dans le Batême de l'eau par la parole de vie:

27. ut exhiberet ipse sibi gloriosam Ecclesiam, non habentem maculam, aut rugam, aut aliquid hujusmodi, sed ut sit sancta & immaculata.

27. Pour la faire paroître devant lui pleine de gloire; n'ayant ni tache, ni ride, ni rien de semblable; mais étant sainte & irrépréhensible.

28. Ita & viri debent diligere uxores suas ut corpora sua. Qui suam uxorem diligit, seipsum diligit.

28. Ainsi les maris doivent aimer leurs femmes comme leur propre corps. Celui qui aime sa femme, s'aime soi-même.

29. Nemo enim unquam carnem suam odio habuit: sed nutrit

29. Car nul ne hait sa propre chair; mais il la nourrit & l'entretient, comme

†. 23. *lett.* lui étant le sauveur de son corps. *Grec.* & lui est aussi sauveur du corps.

†. 27. *lett.* afin qu'elle soit sainte, &c.

JESUS-CHRIST fait l'Eglise ;

& fovet eam , sicut & Christus Ecclesiam ;

30. parceque nous sommes les membres de son corps , *formés* de sa chair & de ses os.

30. quia membra sumus corporis ejus , de carne ejus & de ossibus ejus.

Gen. 2.

24. Matth.

29. 5.

Marc. 10.

7.

1. Cor. 6.

26.

31. C'est pourquoy l'homme abandonnera son pere & sa mere pour s'attacher à sa femme ; & de deux *qu'ils étoient* ils deviendront une même chair.

31. Propter hoc relinquet homo patrem , & matrem suam , & adheret uxori suæ ; & erunt duo in carne una.

32. Ce sacrement est grand ; je dis en JESUS-CHRIST & en l'Eglise.

32. Sacramentum hoc magnum est ; ego autem dico in Christo & in Ecclesia.

33. Mais que chacun de vous aime aussi sa femme comme lui-même ; & que la femme craigne & respecte son mari.

33. Veruntamen & vos singuli , unusquisque uxorem suam sicut seipsum diligat : uxor autem timeat virum suum.

†. 31. expl. quant à l'habitation & aux soins domestiques.



SENS LITERAL .

†. 1. *Soyez donc les imitateurs de Dieu , comme étant ses enfans bien-aimés.*

Soyez donc les imitateurs de Dieu ; faisant bien à tout le monde , autant qu'il vous est possible , & surtout en pardonnant les injures que vous avez reçues. Voyez Matth. 5. 48.

Comme ses enfans bien-aimés. Les enfans doivent imiter les vertus de leur pere : mais ceux qui sont

sont les bien-aimés de Dieu, tels que sont les Chrétiens, y sont encore bien plus étroitement obligés.

¶. 2. *Et marchez dans l'amour & la charité, comme JESUS-CHRIST nous a aimés, & s'est livré lui-même pour nous, en s'offrant à Dieu comme une oblation & une victime d'agréable odeur.*

Et. L'Apôtre ne dit pas simplement : Pratiquez la charité ; mais : *Marchez dans l'amour & dans la charité* ; pour montrer que toute la conversation, toute la vie, & toutes les actions du Chrétien doivent être remplies de charité. Car ce mot de *marcher* dans l'Écriture, comprend toute la conversation, la vie, & les actions de l'homme.

Comme JESUS-CHRIST nous a aimés. Car il est bien juste qu'ayant eu une si grande charité pour nous, nous lui rendions le reciproque en la personne de ses membres, qui composent son corps mystique ; & de tous les hommes, qui sont appelés indifferemment à la communion de ce corps ; & que comme il a donné sa vie pour notre salut, nous soyons disposés à donner la nôtre pour le salut de tous les hommes, qui sont appelés à être les membres de son corps.

Et s'est livré lui-même pour nous, c'est-à-dire, volontairement ; ce qui fait voir encore plus clairement l'excès de sa charité, que s'il disoit simplement qu'il ait été livré pour nous.

En s'offrant à Dieu comme une oblation & une victime. Il veut marquer par ces deux mots, que JESUS-CHRIST ne s'est pas seulement offert à la croix pour notre salut ; mais qu'avant ce sacrifice sanglant, il s'étoit déjà offert à son Pere d'une autre maniere, lui ayant consacré tout ce qu'il

étoit & toutes ses actions dès le premier moment de sa vie.

D'agreable odeur. Cette façon de parler est empruntée des anciens sacrifices qui étoient agréés de Dieu ; comme si la fumée de ces sacrifices qui montoit vers le ciel, eût été jusqu'à Dieu, & qu'il en eût flairé agreablement la senteur. Voyez Genes. 6. 21. Exod. 18. 29. Levit. 9. 13. Il veut donc dire, que le sacrifice de JESUS-CHRIST a été très-agreable à son Pere, tant à cause de sa parfaite obeissance, & de la redemption des hommes, qui en étoit le fruit, qu'à cause principalement de la souveraine dignité de sa Personne.

v. 3. *Qu'on n'entende pas seulement parler parmi vous ni de fornication, ni de quelque impureté que se soit, ni d'avarice, comme on n'en doit point oïr parler parmi des saints.*

Qu'on n'entende pas seulement parler, &c. c'est-à-dire : Ayez une si grande aversion de ces vices, que le seul nom même vous en fasse peur. *Autr.* Fuyez tous ces vices, & ayez horreur d'en entendre parler. Quelques-uns rapportent ces paroles : *Qu'on n'entende pas seulement parler*, non aux Ephesiens seuls, mais aussi aux infidèles, & même à toute sorte d'autres personnes. En ce sens : Ne donnez pas sujet de parler de vous comme de fornicateurs, d'impurs, d'avarés, &c. ni d'avoir le moindre soupçon contre vous, que vous soyez sujets à tous ces vices. Il dit ceci, parceque ces vices étoient communs dans Ephese, aussi-bien que les autres dont il parle ensuite.

Ni d'avarice. Quelques-uns entendent par ce mot d'avarice, un desir insatiable des voluptés charnelles. Voyez ci-dessus, ch. 4. v. 19. Cependant

il semble au verset suivant ; que l'Apôtre donne un autre sens au mot d'avarice , en ajoutant : *Ce qui est une idolatrie* ; mais au fond , c'est toujours le même sens : car l'amour de la volupté & celui des richesses sont également une idolatrie : puisque l'impudique & l'avare font un Dieu de leur volupté & de leurs richesses

Comme on n'en doit point oïr parler parmi des saints. Le sens : Ce degré de perfection est fort sublime , mais il n'est pourtant pas trop élevé pour vous , puisque vous faites profession d'être saints ; & qu'ainsi vous devez vous étudier à régler si-bien toutes vos actions , qu'il n'y ait pas la moindre apparence de dérèglement , ni qui puisse donner le moindre soupçon d'impureté dans votre conduite.

¶ 4. *Qu'on n'y entende point de paroles deshonnêtes , ni de foles , ni de bouffornes , ce qui ne convient pas à votre vocation ; mais plutôt des paroles d'actions-de-graces.*

Qu'on n'y entende point de paroles deshonnêtes , &c. Un Chrétien doit faire profession d'une modestie singulière dans toutes ses actions , & doit toujours regarder Dieu comme présent. *Modestia vestra nota sit , &c.* Philip. 4. 5.

Mais plutôt des paroles d'actions-de-graces. Ce qui comprend toutes les parties des louanges qu'on doit rendre à Dieu , tant à cause de ce qu'il est en lui-même , qu'à cause des bienfaits que nous avons reçûs de lui.

¶ 5. *Car sachez que nul fornicateur , nul impudique ; nul avare , ce qui est une idolatrie , ne sera héritier du royaume de JESUS-CHRIST & de Dieu.*

• *Car sachez que. . . . nul avare , ce qui est une*

idolatrie, c'est-à-dire, n'en doutez nullement; quoiqu'on vous puisse dire de contraire; parce-que l'avare fait la dernière fin de l'argent, il y met toute son espérance, il emploie tous ses soins pour l'acquérir & le conserver, il le regarde comme le seul & unique bien qui peut suffire à toutes choses, il le préfère à tout, n'osant pas même s'en servir dans ses besoins, ce qui est en quelque manière en faire son Dieu. Voyez Philip. 3. 19. Ce qui peut aussi être dit en un sens, du desir insatiable des voluptés charnelles.

Ne sera héritier du royaume de JESUS-CHRIST & de Dieu. C'est pour montrer l'égalité qu'il y a entre le Père & le Fils, puisque ce royaume appartient également à tous les deux. On pourroit traduire: *De JESUS-CHRIST qui est aussi Dieu, ou qui est Dieu.*

¶ 6. *Que personne ne vous séduise par de vains discours: car c'est pour ces choses que la colère de Dieu tombe sur les hommes rebelles à la vérité.*

Que personne ne vous séduise. L'Apôtre entend parler des Philosophes Gnostiques, qui enseignoient que tous ces vices étoient permis; & des disciples de Simon le Magicien, qui enseignoient qu'il suffisoit d'avoir la foi pour être sauvé, que tout le reste étoit indifférent & permis par l'Évangile; & des libertins, qui sous prétexte que Dieu est tout miséricordieux, se persuadoient qu'il pardonneroit aisément ces fautes, & qu'il ne les puniroit pas si rigoureusement. Il taxe peut-être même les Juifs, qui enseignoient qu'un homme, quelque méchant qu'il fût d'ailleurs, ne pouvoit être damné, pourvu qu'il mourût dans la profession du Judaïsme.

Par de vains discours, c'est-à-dire, destitués de

la verité, & par conſequent ſans ſolidité. Car y a-t-il rien de plus vain, & de plus ridicule, que de vouloir contredire les principes les plus clairs de la lumière, & de la loi naturelle, qui enſeigne à tous les hommes de vivre chaſtement & juſtement ?

Car c'eſt pour ces choſes, &c. c'eſt-à-dire, pour ces fortes de vices, d'impureté & d'avarice, que Dieu a accoûtumé d'exercer publiquement ſa vengeance, & de punir rigoureuſement les hommes rebelles à la verité, c'eſt-à-dire, à la loi de Dieu & à l'Evangile comme il paroît par les hiſtoires du deluge, de l'embrallement de Sodome, & de la deſtruction preſque entiere de la tribu de Benjamin.

ψ. 7. N'ayez donc rien de commun avec eux.

N'ayez donc, &c. c'eſt-à-dire : N'imitiez pas les crimes de ces enfans de rebellion, craignant d'encourir la même punition qu'ils ont encourue.

ψ. 8. Car vous n'étiez autrefois que tenebres, mais maintenant vous êtes lumière en notre Seigneur. Marchez comme des enfans de lumière.

*Car vous n'étiez autrefois que tenebres, c'eſt-à-dire : Vous aviez autrefois quelque prétexte d'excuse dans vos crimes, à cauſe de l'ignorance où vous étiez ; mais maintenant que vous êtes éclairés, & que vous êtes paſſés des tenebres de l'ignorance à la lumière de la foi & de l'Evangile : Qui de tenebris vos vocavit in admirabile lumen ſuum, vous ſeriez tout-à-fait inexcuſables, ſi vous commettiez encore ces actions, & ſi vous ne viviez ſelon les regles & les maximes de l'Evangile, dont vous faites profeſſion. *Autr.* Lorsque vous étiez enſevelis dans les tenebres de l'ignorance, vous ne produiſiez que des actions de tenebres & de pechés ; maintenant donc que vous avez été transferés de cet état à la lu-*

*1. Pet.
2. 9.*

miere de la foi & de l'Évangile, vous ne devez plus produire que des actions de lumière conformes aux maximes de l'Évangile. Voyez Rom. 6. 19. 20. 21. 22. & 7. 5. 6.

Mais maintenant que vous êtes lumière, c'est-à-dire, intérieurement éclairés de la foi & de l'Évangile, en notre Seigneur, par sa grâce, & par l'union que vous avez avec lui, qui est la souveraine lumière; de même que les corps lumineux communiquent leur lumière à ceux qui s'en approchent.

Marchez, c'est-à-dire: Vivez, conduisez-vous dans vos actions comme des enfans de lumière. Voyez 1. Theff. 5. 5. comme des hommes éclairés & pleins de la lumière de la foi & de l'Évangile.

¶. 9. Or le fruit de la lumière consiste en toute sorte de bonté, de justice, & de vérité.

Or. Pour marcher comme des enfans de lumière, voici les vertus qu'il faut pratiquer. Quelques-uns entendent par la bonté, toutes les vertus qui nous regardent nous-mêmes; par la justice, celles qui regardent le prochain; & par la vérité, celles qui regardent la religion & le culte de Dieu. D'autres mettent la bonté dans l'affection, la justice dans les œuvres, & la vérité dans les paroles.

Le fruit de la lumière consiste en toute sorte de bonté, de justice, & de vérité. L'Apôtre comprend sous ces trois vertus générales, toutes les vertus opposées aux vices qu'il a condamnés aux versets 3. 4. 5. & dans le chapitre précédent: car celui qui aura de la bonté pour son prochain, & qui le traitera en toutes choses avec justice & vérité, ne tombera dans aucun de ces vices. Voyez Galat. 5. 22.

¶. 10. Recherchez avec soin ce qui est agréable à Dieu.

Recherchez, &c. Let. Epreuvez. Examinez avec soin les actions que vous faites, pour voir si elles sont conformes à la volonté de Dieu, contenue & signifiée dans sa parole; & ne vous laissez pas abuser par les séducteurs. Voyez Prov. 10. 32. Rom. 12. 2.

ψ. 11. Et ne prenez point de part aux œuvres infructueuses des tenebres, mais au-contraindre les.

Et ne prenez point de part, soit en les commettant vous-mêmes, soit en les approuvant, soit en les dissimulant, aux œuvres infructueuses des tenebres, qui se font en secret, tant elles sont infames & honteuses, & qui conduisent aux tenebres éternelles, où on est privé pour jamais de la souveraine lumière, qui est Dieu. Antr. Qui ne produisent point d'autre fruit que celui de la mort éternelle. Stipendia enim peccati, mors. Rom. 6.

Au-contraindre les, non seulement par la pureté de votre vie, & par votre bon exemple, mais même par vos paroles, & par la lumière de la parole de Dieu.

ψ. 12. Car la pudeur ne permet pas seulement de dire ce que ces personnes font en secret.

Car la pudeur ne permet pas seulement de dire, &c. Le sens: Ce n'est pas sans sujet que je vous exhorte à reprendre & à crier hautement contre ces vices infames; car ceux qui les commettent en sont venus à un tel excès, que la pudeur empêche même de le dire. Il ne faut donc pas se taire, ni les dissimuler davantage, de crainte que ces vices s'augmentant de plus en plus par votre tolérance & par votre dissimulation, Dieu ne vous les impute à vous-mêmes, & ne punisse severement votre fa-

lence. La raison pourquoi l'Apôtre les appelle *œuvres de tenebres*, est parceque ceux qui les commettent les font en secret, & qu'elles sont si infames, que la pudeur ne permet pas même de les nommer.

ψ. 13. *Or tout ce qui merite d'être repris, se découvre par la lumiere, n'y ayant que la lumiere qui découvre tout.*

Or. Vous ne devez pas manquer à ce devoir de la correction, puisqu'il produit toujours quelque bon effet, lorsque *tout ce qui merite d'être repris se découvre*, on en fait voir l'infamie à tout le monde, & à ceux mêmes qui en sont infectés; & par ce moyen on les met en état de changer de vie, & de retourner à Dieu par la pénitence; ce qu'ils ne feront jamais, si on les laisse dans l'erreur & dans les tenebres sans les reprendre & sans les éclairer *par la lumiere* de la parole de Dieu, & par la doctrine de l'Evangile. Voyez 1. Cor. 14. 25.

N'y ayant que la lumiere qui découvre tout, c'est-à-dire, il n'y a point de vice ni de peché que la parole de Dieu ne fasse connoître pour tel qu'il est, quelque adresse qu'on ait à le couvrir; & quelques raisons qu'on apporte pour l'appuyer ou pour le déguiser; & on ne sauroit commettre de peché si secrettement, qu'elle ne convainque celui qui l'a commis de sa malice & de sa corruption. Voyez Hebr. 4. 13. & ailleurs.

ψ. 14. *C'estpourquoi il est dit: Levez-vous, vous qui dormez, sortez d'entre les morts, & JESUS-CHRIST vous éclairera.*

C'estpourquoi, &c. Le sens: Comme le propre de la doctrine de l'Evangile est d'éclairer les hommes, de leur faire connoître leur misere & l'énormité

de leurs crimes, & de les mettre en état d'en obtenir le pardon; c'est pour cela que Dieu exhorte tous les infidèles à sortir de leur infidélité, & à se soumettre à cet Evangile par le moyen de la foi; afin qu'étant rendus participans de cette divine lumière, ils puissent reconnoître leurs pechés, & en obtenir le pardon. Puis donc que Dieu appelle tous les hommes à cette lumière, vous devez tâcher de votre part, de contribuer à les éclairer. Il ne veut pas dire, que ses paroles se trouvent tout de suite, ni de mot à mot dans l'Écriture, mais selon le sens & en divers endroits. Voyez Isaïe 60. 1. & 2.

ψ. 15. *Ayez donc soin, mes freres, de vous conduire avec une grande circonspection; non comme des personnes imprudentes.*

Ayez donc soin, mes freres, de vous conduire avec une grande circonspection. Le sens: Puisque vous êtes obligés de reprendre & de condamner les actions des infidèles, ayez un grand soin de regler tellement toutes les vôtres que vous n'en fassiez aucune qui soit contraire à vos paroles; ce qui seroit perdre tout le fruit de vos reprehensions & de vos corrections.

Non comme des personnes imprudentes. N'imitiez pas la conduite de ces personnes imprudentes, qui donnent des préceptes de bien vivre, & qui ne les observent pas; & qui reprennent severement les vices qu'ils commettent eux-mêmes.

ψ. 16. *Mais comme des hommes sages: rachetant le temps, parceque les jours sont mauvais.*

Mais comme des hommes sages, c'est-à-dire, Suivez la conduite des hommes sages, qui ne donnent jamais de préceptes qu'ils ne les observent les premiers, & ne corrigent jamais les pechés des au-

Matth.
23. 3.
Rom. 2.
82.

tres, qu'ils ne les ayent premierement corrigés en eux-mêmes. *Dicunt & non faciunt. Hypocrita ejice primùm trabem, &c. Qui dicis: Non mœchandum, &c. Qui ergo alium doces, teipsum non doces, &c.* Il semble que l'Apôtre veuille parler ici des Philosophes d'Ephese, qui prenoient le nom de Sages, & qui au fond étoient de vrais foux, tant parcequ'ils enseignoient des choses vaines & ridicules, que parcequ'ils ménoient une vie toute contraire aux préceptes qu'ils donnoient à leurs disciples.

Sap. 4.
12

Rachetant le temps, c'est-à-dire, ménageant l'occasion & le temps de servir Dieu au dépens de toutes choses, ou-bien, employant si bien notre temps au service de Dieu, que nous puissions meriter dans le peu de temps qui nous reste à vivre, la même recompense que ceux qui ont passé un long espace d'années à le servir. Consummatus in brevi explevit tempora multa. Comme un ouvrier, qui en feroit autant en une journée, que d'autres en huit, rachete en quelque maniere par cette journée l'obligation qu'il a de travailler pendant les huit jours.

Parceque les jours sont mauvais, c'est-à-dire, parceque l'état present de l'Eglise est dur & fâcheux, à cause de la persécution qui nous met tous les jours à la veille de mourir, & de perdre ainsi tous les moyens & toutes les occasions qui nous restent encore de bien faire, & d'augmenter nos merites. Voyez Eccl. 11. 4. Joan. 9. 4. & 12. 35. Gal. 6. 10.

ψ. 17. Ne soyez donc pas indiscrets, mais sachez discerner qu'elle est la volonté du Seigneur.

Ne soyez donc pas indiscrets, &c. c'est-à-dire: Puis donc que vous êtes si étroitement obligés à mé-

nager le temps, prenez-garde de ne faire aucune de vos actions temerairement, & sans avoir considéré si elles sont bonnes ou mauvaises; mais appliquez-vous avec grand soin, avant que de les faire, à connoître si elles sont conformes à la volonté de Dieu.

ψ. 18. Et ne vous laissez point aller aux excès du vin, d'où naissent les dissolutions; mais remplissez-vous du Saint-Esprit.

Et ne vous laissez point aller aux excès du vin. L'Apôtre comprend sous le nom de vin, toutes les liqueurs qui peuvent enivrer.

D'où naissent les dissolutions. Il entend parler de toute sorte de débauches & de desordres, mais particulièrement de l'impureté, qui est le propre effet de la débauche du vin.

Mais remplissez-vous du Saint-Esprit, c'est-à-dire, de sa grace, par le moyen des bonnes œuvres, des saintes meditations, des Pseaumes, & des Cantiques spirituels, qui vous rempliront de force spirituelle, d'une sainte joie, & d'une divine ardeur; de même que le vin réjouit, échauffe & fortifie ceux qui le boivent.

ψ. 19. Vous entretenant de Pseaumes, d'Hymnes & de Cantiques spirituels, chantant & psalmodiant du fond de vos cœurs à la gloire du Seigneur.

Vous entretenant, non de chansons lascives, comme font les ivrognes, mais *de Pseaumes*. L'Apôtre entend parler des Pseaumes de David qui se chantoient au temple, & se jouoient sur des instrumens. Les Chrétiens ont conservé cette même coutume, quoiqu'au commencement on ne se servît pas d'instrumens.

D'Hymnes. Les Hymnes sont differens des Pseaux

mes, en ce qu'ils ne contiennent purement que les louanges de Dieu, au-lieu que les Pseaumes s'étendent sur toutes sortes de matieres & de discours spirituels.

Et de Cantiques, &c. Il semble qu'il y a cette difference entre les Hymnes & les Cantiques, que les Hymnes se font sur le champ, sur la matiere qui se présente à la louange de Dieu. Voyez Matth. 26. 30. Act. 16. 25. & les Cantiques au-contraire sont étudiés & prémédités, & faits avec artifice. Voyez Exod. 15. 1. Deut. 31. 19. Jud. 5. 12. 1. Rois 22. 1. 3. Rois 4. 32.

ψ. 20. Rendant graces en tout temps, & pour toutes choses à Dieu le Pere, au nom de notre Seigneur JESUS-CHRIST.

Rendant graces en tout temps; puisqu'il n'y a pas un moment que nous ne recevions des bienfaits & des faveurs de Dieu : ce n'est pas que nous soyons obligés d'y penser actuellement à chaque moment, mais le plus souvent qu'il nous est possible : Il suffit donc, lorsque nous ne le remercions pas actuellement, d'être dans une perpetuelle disposition à le remercier, & de ne faire jamais d'action contraire à la reconnoissance que nous lui devons.

Et pour toutes choses, même pour celles qui sont contraires à la nature, comme sont les adversités ; puisque Dieu ne nous les envoie que pour notre plus grand bien.

A Dieu le Pere, comme au premier & souverain principe de tous les biens.

Au nom de notre Seigneur JESUS-CHRIST, par ses merites & par son intercession ; de même que nous les avons reçus par ses merites & par son intercession. Voyez Eph. 3. 21.

¶. 21. *Et vous soumettant les uns aux autres dans la crainte de JESUS-CHRIST.*

Et vous soumettant les uns aux autres ; c'est-à-dire, non seulement les inferieurs à leurs superieurs, selon l'ordre que Dieu a établi dans la nature, dans la police, & dans la religion ; Sed per charitatem spiritûs servite invicem : Mais même en certaine maniere les superieurs à leurs inferieurs, en condescendant à leur infirmité, quand la charité le requiert, & n'exerçant point leur superiorité par empire: *Neque ut dominantes in clericis, &c. Non dominamur fidei vestrae, mais comme de simples ministres de leur salut: Dei enim adiutores sumus. Omnia vestra sunt, sive Paulus, sive Cephas, &c.*

Gal. 5.
13.

1. Petr.

1. 3.
2. Cor.

1. 24.

1. Cor.

3. 9.

Ibid.

Dans la crainte de JESUS-CHRIST, c'est-à-dire, ne vous soumettant point par la crainte des châtimens temporels, mais pour l'amour de JESUS-CHRIST, qui l'a ainsi commandé, & par la crainte de lui déplaire. Autr. Soumettez-vous les uns aux autres, mais que cette soumission ne soit point contraire à celle que vous devez à JESUS-CHRIST; que sa crainte soit la regle de votre obeissance. L'Apôtre explique dans la suite quels sont les principaux devoirs de cette soumission.

3. 229

¶. 22. *Que les femmes soient soumises à leurs maris comme au Seigneur.*

Que les femmes soient soumises à leurs maris. Cette soumission est fondée, 1. Sur la loi naturelle, qui veut que celui qui a plus de jugement & de conduite, gouverne celui qui en a moins. 2. Sur la loi positive, par laquelle Dieu soumet précisément la femme à la puissance de l'homme, en punition de son peché. 3. Sur la loi de l'Evangile,

qui a renouvelé cette obligation, & qui l'a rendue plus douce. 4. Sur l'ordre de la creation; car la femme n'a pas été formée la première, mais l'homme; & l'homme n'a pas été formé de la femme, mais la femme de l'homme. Voyez 1. Cor. 11. 8. 1. Tim. 2. 3. Elle est aussi fondée sur le droit des gens.

Comme au Seigneur; c'est-à-dire, comme à JESUS-CHRIST même, puisqu'ils en portent l'image, & qu'ils le représentent, comme l'Apôtre l'explique dans la suite; non pas que cette soumission doive être universelle, & qu'elle s'étende sur les choses purement intérieures, comme celle qui est due à JESUS-CHRIST, mais parcequ'elle n'a point d'autre fin ni d'autre objet que JESUS-CHRIST même, & qu'elle est accompagnée du même respect & de la même affection que celle qui se rend à JESUS-CHRIST même. Voyez 1. Cor. 11. 3.

ψ. 23. Parceque le mari est le chef de la femme, comme JESUS-CHRIST est le chef de l'Eglise, qui est son corps, dont il est aussi le Sauveur.

Parceque le mari est le chef de la femme; c'est-à-dire, a l'empire sur elle en qualité de chef, de même que la tête a l'empire sur tout le reste des membres du corps.

Comme JESUS-CHRIST est le chef de l'Eglise. L'Apôtre veut dire, que le mari, en cette qualité de chef de la femme, représente JESUS-CHRIST, qui est le chef de son Eglise, & qu'il le représente d'une manière toute singulière, qui ne convient pas aux autres chefs politiques, comme il l'expliquera dans la suite; qu'ainsi la femme est d'autant plus obligée de lui obéir, que l'autorité qu'il a sur elle est une image & une figure éta-

blie de Dieu , pour représenter l'autorité que JESUS-CHRIST a sur son Eglise.

Qui est son corps , dont il est aussi le Sauveur , ayant acquis à l'Eglise , en mourant pour elle , le salut & la liberté dont elle jouit. Autr. Le mari ne représente pas seulement JESUS-CHRIST en qualité de simple chef , mais il le représente en qualité de Sauveur ; car comme JESUS-CHRIST a procuré en toute sorte de manieres le salut de son Eglise , qui est son corps ; le mari doit aussi procurer de tout son pouvoir le salut de sa femme , comme il l'expliquera au verset 25. L'Apôtre ajoute ceci , non seulement pour montrer l'obligation que la femme a d'obeir à son mari ; mais aussi pour montrer celle que le mari a d'aimer sa femme.

ψ. 24. *Comme donc l'Eglise est soumise à JESUS-CHRIST , les femmes doivent aussi être soumises en tout à leurs maris.*

Comme donc les femmes doivent aussi être soumises , &c. en tout ce qui est du devoir & de la discipline domestique , & en tout ce qui n'est pas contraire au service & à la loi de Dieu.

ψ. 25. *Et vous maris , aimez vos femmes , comme JESUS-CHRIST a aimé l'Eglise , & s'est livré lui-même à la mort pour elle.*

Et vous maris , aimez vos femmes. Le sens : Comme la femme est obligée d'obeir à son mari , à cause de la qualité de chef & de Sauveur , par laquelle il représente JESUS-CHRIST chef & Sauveur de son Eglise , le mari reciproquement est obligé d'aimer sa femme en cette même qualité , & d'imiter JESUS-CHRIST en son amour , comme la femme est obligée d'imiter l'Eglise dans son obeissance. Comme donc JESUS-CHRIST a

aimé l'Eglise jusqu'à mourir pour son salut, le mari est aussi obligé d'aimer sa femme, jusqu'à exposer sa vie pour elle & pour son salut.

Comme JESUS-CHRIST a aimé l'Eglise, &c. c'est-à-dire, non pas d'un amour charnel & profane, mais tout pur & chaste, comme celui de JESUS-CHRIST envers son Eglise.

ψ. 26. Afin de la sanctifier, après l'avoir purifiée dans le Batême de l'eau par la parole de vie.

Afin de la sanctifier, interieurement, en lui donnant pour présent conjugal son Saint-Esprit & tous ses dons; de même qu'un mari orne sa femme exterieurement, & la pare des vêtements les plus riches & les plus beaux qu'il lui est possible. L'Apôtre insinue tacitement aux maris, de n'avoir pas tant de soin de l'ornement exterieur de leurs femmes, que de la sanctification de leurs ames.

Après l'avoir purifiée de ses pechés, qui la rendoient desagréable aux yeux de Dieu; comme les souillures du visage rendent une femme desagréable aux yeux de son mari. C'est ainsi qu'un Chrétien, au-lieu de s'attacher si fort à la netteté exterieure de sa femme, doit tâcher de corriger charitablement ses défauts & ses vices, afin de la disposer & de la former par ce moyen à la vertu & à la sainteté; *dans le Batême de l'eau*, c'est-à-dire, dans le Sacrement de Batême qui s'administre avec de l'eau qui en est la matiere, selon l'institution de JESUS-CHRIST. Voyez Jean 3. 5. pour représenter que comme l'eau sert à purifier les ordures & les souillures du corps, le Batême aussi purifie & nettoye les pechés, qui sont les souillures de l'ame.

Par la parole de vie; c'est-à-dire, par le moyen de

de la prédication de l'Evangile qui précède le Batême. La prédication de l'Evangile est une parole de vie, parcequ'elle dispose les adultes à la recevoir dans le Batême; la forme du Batême est aussi une parole de vie, parceque c'est l'instrument par lequel Dieu communique la vie spirituelle à l'ame du batisé. Le mot de *vie* n'est pas dans le Grec.

ÿ. 27. *Pour la faire paroître devant lui pleine de gloire, n'ayant ni tache, ni ride, ni rien de semblable, mais étant sainte & irreprehensible.*

Pour la faire paroître devant lui dans le ciel, qui est proprement le lieu où l'Eglise doit paroître devant JESUS-CHRIST comme son Epouse, lorsqu'elle le verra face-à-face, & où elle sera pleine de gloire, en son corps & en son ame par la beatitude. Voyez Ps. 45. 13.

N'ayant ni tache de peché, même veniel, ni ride de vieillesse, mais ayant une vigueur toute entiere pour faire le bien: Renovabitur ut aquila, &c.

Ps. 102.

Ni rien de semblable; c'est-à-dire, n'étant pas seulement exemte de peché, mais de tout autre vice, comme de l'ignorance & de la convoitise, qui sont les sources du peché; de même qu'une épouse ne doit pas seulement être exemte de taches & de rides pour plaire à son époux, mais qu'elle ne doit être ni aveugle, ni boiteuse, ni bossue, &c.

Mais étant sainte, interieurement, & irreprehensible dans les actions exterieures. Or l'Apôtre fait toute cette description de la beauté spirituelle de l'Eglise, afin de porter les maris à rechercher plutôt dans leurs femmes la beauté & la perfection de l'ame, que la beauté & la grace du corps.

ÿ. 28. *Ainsi les maris doivent aimer leurs femmes*

comme leur propre corps. Celui qui aime sa femme , s'aime soi-même.

Ainsi. Puisque JESUS-CHRIST a tant aimé son corps mystique , qui est l'Eglise ; le mari , qui représente JESUS-CHRIST , doit aussi aimer sa femme , puisqu'elle est son propre corps ; & comme JESUS-CHRIST a aimé l'Eglise d'un amour chaste & spirituel , ne regardant que son salut , aussi le mari doit aimer sa femme d'un amour pur , qui n'ait pour but que le salut de l'ame de sa femme.

Les maris doivent aimer leurs femmes comme leur propre corps ; c'est-à-dire , qu'ils la doivent aimer tendrement , avec la même affection qu'ils ont naturellement pour leur propre corps.

Celui qui aime sa femme , s'aime soi-même , parce que l'homme & la femme ne font qu'une même chose par la société inséparable du mariage , & par l'union de leurs corps. Voyez Genes. 2. 24.

ψ. 29. Car nul ne hait sa propre chair , mais il la nourrit & l'entretient , comme JESUS - CHRIST fait l'Eglise.

Car. C'est la raison de ce qu'il a dit au verset précédent , que les maris doivent aimer leurs femmes , comme étant leur propre corps. *Nul ne hait sa propre chair* , lorsqu'il suit l'inclination de la nature & la conduite de la raison.

Mais il la nourrit & l'entretient , comme JESUS-CHRIST fait l'Eglise , en la nourrissant de sa parole & de son Esprit , & la revêtant de vertus. Puis donc que JESUS-CHRIST en use ainsi envers son Eglise , le mari qui en porte l'image , en doit user de même envers sa femme.

ψ. 30. Parceque nous sommes les membres de son

corps formés de sa chair & de ses os.

Parceque nous sommes les membres de son corps ; c'est-à-dire , JESUS-CHRIST en use de cette sorte envers l'Eglise , parceque c'est le corps dont il est le chef , & que tous les fidelles qui la composent en sont les membres ; car c'est au chef à pourvoir à la nourriture & à l'entretien de tout le corps.

Formés de sa chair & de ses os. Il veut dire , que l'Eglise a été formée en vertu de la Passion de JESUS-CHRIST , dont la chair & les os ont été attachés à la croix.

ψ. 31. *C'est pourquoi l'homme abandonnera son pere & sa mere pour s'attacher à sa femme , & de deux qu'ils étoient ils deviendront une même chair.*

C'est pourquoi , &c. Puisque JESUS-CHRIST a tant d'amour pour son Eglise , l'homme qui en est l'image , doit avoir le même amour pour sa femme , & observer ponctuellement la loi de Dieu , qui l'oblige à abandonner la famille de son pere & de sa mere , & tout ce qu'il a de plus cher , pour vivre en une société perpétuelle & indissoluble avec sa femme ; & pour ne faire plus , pour ainsi dire , qu'une même personne avec elle , étant unis de corps , d'affection & de société.

ψ. 32. *Ce Sacrement est grand ; je dis en JESUS-CHRIST & en l'Eglise.*

Ce Sacrement est grand , &c. Cette conjonction si étroite de l'homme & de la femme commandée par la loi de Dieu , contient un grand mystere , non pas à la considerer en elle-même , mais à la considerer comme la figure de la conjonction spirituelle de JESUS-CHRIST & de son Eglise : c'est pourquoi l'on n'en doit point abuser.

ψ. 33. *Mais que chacun de vous aime aussi sa femme comme lui-même, & que la femme craigne & respecte son mari.*

Mais que chacun de vous, &c. Le sens: Puisque ce mystere est si grand, les personnes mariées n'en doivent point abuser, ni le profaner par leur desunion, c'est pourquoi le mari & la femme doivent vivre dans une parfaite concorde, le mari aimant tendrement sa femme, & la femme respectant sincerement son mari: que leur union soit si grande, qu'elle soit une veritable image & un parfait tableau de l'union de JESUS-CHRIST avec son Eglise.



S E N S S P I R I T U E L.

ψ. 1. jusqu'au 4. *Soyez donc les imitateurs de Dieu, comme étant ses enfans bien-aimés, &c.*

Toute la perfection que peut acquerir une creature raisonnable consiste à pouvoir imiter son Createur, & se rendre semblable à lui autant qu'elle en est capable; car pour arriver à une plus grande perfection, il est avantageux de se proposer toujours le modele le plus parfait; c'est pourquoi Dieu dans ses Ecritures nous invite à imiter sa sainteté & ses autres perfections: *Soyez saint, dit-il, comme je suis saint moi-même*; & JESUS-CHRIST, dans son Evangile, nous exhorte à une aussi excellente imitation: *Soyez parfaits, nous dit-il, comme votre Pere celeste est parfait.* En effet, si nous avons l'honneur d'être appelés & d'être effectivement les enfans de Dieu, y a-t-il rien de plus juste & de plus

*Levit. 11.
& 18.*

Matth. 5

naturel que des enfans imitent leur pere ? Mais on dira peut-être : Comment est-il possible que la creature , qui n'est qu'un abyfme de misere & un pur neant , puisse imiter Dieu le fouverain Etre & le Tout-puiffant ? Ouy fans doute , il étoit impossible de fe rendre semblable à Dieu dans fes perfections , fi Dieu ne nous avoit donné fon Esprit faint pour habiter en nous , & nous faire vivre d'une vie divine pour produire un effet fi admirable.

Entre les vertus par lesquelles on peut imiter Dieu même , la principale c'est l'amour du prochain , que l'Apôtre nous recommande ici ; c'est particulièrement par cette vertu excellente que nous devenons semblables à Dieu dans cette bonté infinie qu'il fait éclatter fur tous les hommes, & qui nous est propofée à imiter. *Soyez pleins de miséricorde comme votre Pere est plein de miséricorde.* Luc. 6.
36.

Or Dieu fait paroître fa bonté à l'égard des hommes en deux manieres : Premièrement, en souffrant leur desobeiffance & leur ingratitude fans les en punir ; en attendant qu'ils se convertiffent & faffent pénitence. *Est-ce que je veux que l'impie meure , dit le Seigneur , & non pas plutôt qu'il se détourne de fes vices & qu'il vive ?* C'est cette patience infurmontable de Dieu que nous devons imiter, en souffrant les injures que nous fait notre prochain , & supportant fes déreglemens & fes defauts.

La deuxième chose en quoi Dieu fait paroître fa miséricorde envers les hommes , c'est en les comblant de fes bienfaits , nonobstant leur dureté & leur impénitence. Ne voyons-nous pas que les impies qui difent à Dieu : *Retirez-vous de nous , nous ne voulans point connoître vos voies* , font souvent dans l'abondance des biens ; & le Tout-puiffant qui fait

Rom. 12.
20.

lever son Soleil, & fait pleuvoir sur les bons & les méchans, rend quelquefois les terres de ceux-ci plus fertiles & les troupeaux plus féconds que ceux des autres. Que devons nous donc faire en qualité d'enfans de Dieu à l'égard même de ceux qui nous offensent ; c'est de *donner à manger à notre ennemi s'il a faim, de lui donner à boire s'il a soif, & l'obliger en lui faisant du bien à changer en amitié la haine qu'il a contre nous. C'est par cette imitation de Dieu qu'il nous reconnoitra pour ses véritables enfans.*

Isa. 30.

Mais parce qu'on peut dire qu'il est difficile d'imiter Dieu qui est invisible, il a voulu se rendre visible dans son fils, afin que nous puissions voir le modèle que nous avons à suivre ; car le Fils de Dieu a eu pour nous une bonté si excessive qu'il a voulu se revêtir de nôtre chair afin qu'étant fait comme les autres hommes nous puissions voir celui que nous devons imiter ; c'est ce qu'Isaïe avoit prédit plusieurs siècles auparavant : *Vos yeux, disoit-il, verront le maître qui vous enseignera, vos oreilles entendront sa parole lorsqu'il criera ; c'est ici la voie, marchez dans le chemin, sans vous détourner ni à droite ni à gauche.*

Rom. 5.
8.

Qu'est-ce que JESUS-CHRIST nôtre maître nous a voulu enseigner, lui qui a fait éclater son amour envers nous en ce que, lorsque nous étions encore pecheurs, il n'a pas laissé de mourir pour nous ; c'est, comme dit nôtre saint Apôtre, d'aimer nos freres jusqu'à mourir pour eux s'il est nécessaire pour leur salut, comme il s'est livré lui-même & s'est offert en sacrifice pour nous ; car ce divin Sauveur est venu au monde principalement pour deux choses : Premièrement, pour nous racheter par la mort &

par ses souffrances: En second lieu, pour nous donner un parfait modele de toutes les vertus & nous porter par son exemple à les pratiquer. C'est ce qui fait dire à saint Augustin que la croix de JESUS-CHRIST n'est pas seulement le lit où il meurt; mais qu'elle est aussi la chaire d'où il nous enseigne ce que nous devons faire à son exemple. Car quoique toute sa vie ait été un parfait modele de toutes les vertus, il semble néanmoins qu'il ait voulu les rassembler dans sa Passion, & les y faire paroître d'une maniere vive & éclatante. C'est là où le Fils de Dieu a fait triompher cet amour excessif qu'il a eu pour les hommes en versant tout son sang pour les racheter, une goutte seule étant suffisante pour cela: *Poussé*, dit saint Paul, *par l'amour extrême dont il nous a aimés.* Eph. 2. 4. Peut-on s'imaginer une plus grande humilité qu'un *Dieu s'aneantisse lui-même en prenant la forme & la nature d'un serviteur*, pour se soumettre à une mort très-honteuse, & à des souffrances très-cruelles? *Qui pourroit exprimer sa patience? Quand on l'a chargé d'injures*, 1. Petr. 2. 23. dit saint Pierre, *il n'a point répondu par des injures; quand on l'a maltraité, il n'a point fait de menaces; & comme a prédit un Prophete, il a présenté son visage comme une pierre très-dure*, pour marquer cette Isa. 50. 7. patience prodigieuse avec laquelle il a souffert les soufflets & les coups de poing sur le visage.

Sa douceur n'a-t-elle pas été aussi surprenante que son humilité & sa patience? Pendant sa vie mortelle, il a tellement menagé les esprits de ceux qui l'outrageoient & le persecutoient, qu'il ne les a point rejetés tant qu'il a trouvé en eux quelque reste de bonne volonté: C'est ce que le Prophete Isa. 42. 3. avoit prédit, qu'il *ne briseroit point le roseau cassé* Matth. 12. 20.

Et qu'il n'acheveroit point d'éteindre la méche qui fume encore. Et à la mort, comme le même Prophete avoit annoncé, il a été mené à la mort comme une brebi qu'on va égorger, & il n'a point ouvert la bouche non plus qu'un agneau qui demeure muet devant celui qui le tond.

Peut-on penser sans étonnement à cette soumission avec laquelle il a obéi jusqu'à la mort, & jusqu'à la mort de la croix ? Car quoiqu'il fut le Fils de Dieu, dit saint Paul, il a appris l'obéissance par tout ce qu'il a souffert ; & étant entré dans la consommation de sa gloire, il est devenu l'auteur du salut éternel pour tous ceux qui lui obéissent.

Soyons donc du nombre de ceux qui lui obéissent, en imitant toutes ses vertus, & en considérant son humilité, par laquelle il s'est soumis volontairement aux mépris & à l'opprobre : Remplissons-nous de mépris pour nous-mêmes : Souhaitons de tout notre cœur de ne recevoir jamais des hommes aucune marque d'estime & de préférence : Proposons-nous non seulement de souffrir avec soumission toute sorte d'affronts & d'injures, mais de les regarder même avec joie, comme une occasion de ressembler en quelque chose à JESUS-CHRIST. Il faut de même, en considérant ses autres vertus, former la résolution de les pratiquer dans toutes les occasions qui se présentent, afin d'être vrais enfans de Dieu en nous rendant conformes à son Fils bien-aimé, dans lequel & par lequel il aime tous ceux qui lui ressemblent.

v. 4. jusqu'au 6. Qu'on n'entende point de paroles deshonnêtes, ni de foles, ni de boufonnes, &c.

Estre Chrétien & être saint, c'est la même chose, selon saint Paul : or y a-t-il rien de plus opposé à

la sainteté du Christianisme, que d'avoir l'esprit & le cœur assez corrompu pour en faire exhiler un air contagieux capable d'infecter les ames? *Leur* ^{Ps. 6} *gofier*, dit le Prophete, *est un sepulcre ouvert*, qui absorbe souvent tout vivans par des discours empoisonnés ceux qui les entendent. Un fidelle qui a été sanctifié par la grace du Batême, animé de l'Esprit de Dieu, nourri de la parole & du corps même de JESUS-CHRIST, doit avoir le cœur si pur, qu'il ne respire rien que ce qui est honnête, que ce qui est d'édification & de bonne odeur; que si le contraire paroît en quelqu'un, c'est une marque qu'il a donné entrée dans son ame à l'esprit impur, qui remue sa langue, & lui fait proferer, pour perdre les ames, des paroles plus pernicieuses que ne sont les traits perçants des fleches les plus acérées.

Il en est de même des paroles foles & bouffonnes : ceux qui s'y abandonnent, sont dans la dissolution : Cela n'est bon, dit saint Chrysostome, qu'à des comedians & à des bouffons, dont l'infame métier est de divertir le peuple sur un theatre : c'est-là où on voit regner ces mots de plaisanterie, comme aussi dans les dissolutions & dans les divertissemens excessifs. Tel qu'est le cœur d'un chacun, telles sont ses paroles & ses actions; & l'on peut dire, que quand une ame s'abandonne à ces plaisanteries, sa ruine est inévitable. L'harmonie sainte qui devoit regner dans elle, est dissipée; son édifice interieur est entr'ouvert, & sur le point de tomber; la crainte de Dieu & la pieté en est bannie, dit ce même Pere. Cependant ceux qui sont assez malheureux d'avoir ce talent funeste de railer avec esprit, se savent bon gré de leurs bonnes

rencontres, & passent dans le monde pour gens de belle humeur. Et comme les bons mots, quoique peu honnêtes, s'appellent galanterie, si on les dit d'une manière fine & agreable; de même aussi les plaisanteries qui divertissent aux dépens du prochain, ne semblent à la plûpart des gens que des jeux d'esprit innocens. L'estime qu'on avoit de la satyre dans le paganisme a passé dans le Christianisme; & pourvû qu'on puisse donner un tour agreable & subtil à une pensée maligne, on compte pour rien d'ôter à un homme par un trait de plume son credit & sa reputation; ce qui est toutefois une médifance horrible, & un crime irreparable.

*Phil. 2.
12.*

Puisque nous sommes obligés de *faire notre salut avec crainte & tremblement*, & d'être toujours dans une gravité serieuse, & dans une sainte tristesse, pesons toutes nos paroles, & prenons-garde qu'il ne nous en échappe qui puisse blesser la charité & troubler la paix des consciences.

v. 6. jusqu'au 12. Que personne ne vous séduise par de vains discours. Car c'est pour ces choses que la colere de Dieu tombe sur les hommes rebelles à la verité, &c.

L'homme est si foible, & si sujet à l'illusion, quand il s'agit de son salut, que non seulement il se laisse séduire aisément, mais qu'il cherche même souvent des gens qui le trompent, & l'on n'en trouve que trop. Le monde de tout temps a été rempli de faux-prophetes, parmi ceux mêmes qui ont fait profession de rendre au vrai Dieu le culte qui lui est dû.

L'histoire de l'ancien Testament nous fournit une infinité de séducteurs contre un petit nombre de vrais Prophetes: ceux-là trompoient les Juifs, &

les entretenoient dans leurs impietés, en ne leur parlant que de *paix*; ceux-ci au-contraire les re-^{Jer. 6.}
 prenoient de leurs déreglemens, & les menaçoient ^{14.}
 des malheurs qui devoient tomber sur eux s'ils ne
 se convertissoient. Voyons ce que dit Jeremie:
Helas, Seigneur, les Prophetes leur disent sans cesse: ^{C. 14. 13.}
Vous ne verrez point l'épée ni la guerre; mais le Sei-
gneur vous donnera dans ce lieu une véritable paix.
 Et ailleurs: *Ils ont fortifié les mains des méchans,* ^{C. 23. 14.}
pour empêcher que les hommes ne se convertissent du ^{17. 20.}
déreglement de leur vie. Ils disent à ceux qui me
blasphément: Vous aurez la paix; & à tous ceux
qui marchent dans la corruption de leur cœur: Il ne
vous arrivera point de mal. Mais qui d'entr'eux a
assisté au conseil de Dieu? La fureur du Seigneur
ne se relâchera point jusqu'à ce qu'elle exécute &
qu'elle accomplisse toutes les pensées de son cœur. Vous
comprendrez, enfin, quel aura été son dessein sur vous.
Je n'envoyois point ces Prophetes, & ils couroient
d'eux-mêmes; je ne leur parlois point, & ils prophe-
tisoient de leur tête.

Ezechiel ne se plaint-il pas aussi de ces faux-^{C. 13.}
 prophetes qui se méloient de prophetiser à Jerusalem,
 & qui avoient pour elle des visions de paix, lorsqu'il
 n'y avoit point de paix. . . . En tuant, dit-il, les
 ames qui n'étoient point mortes, & en promettant la
 vie à celles qui n'étoient point vivantes, & séduisant
 ainsi par leurs mensonges la credulité inconsidérée de
 mon peuple.

Qu'est-il besoin de rapporter les contradi-
 ctions que les vrais Prophetes ont souffertes par
 cette foule d'imposteurs, qui se sont élevés dans
 toute la suite des siècles? Elie seul ne tenoit-il pas
 contre quatre cent cinquante faux-prophetes? ^{3. Reg.}
18. 22.

Michée de même n'étoit-il pas demeuré seul Prophete du Seigneur contre quatre cent qui lui resistoient? Tous ces seducteurs ne sont-ils pas peris malheureusement, & la colere de Dieu n'est-elle pas aussi tombée sur ceux qu'ils avoient abusés conformément aux prédictions des Prophetes envoyés de Dieu?

*Luc. 11.
34.* Si nous passons au temps de la nouvelle alliance, depuis que JESUS-CHRIST a voulu être en bute à la contradiction des hommes. Ses ministres qui ont voulu suivre ses maximes, ont été, comme lui, contredits & contrariés par les faux-docteurs.

Or il y a quelques marques qui sont comme les fruits par lesquels on peut connoître ces faux-prophetes, qui se conduisent comme ont fait dans tous les temps les seducteurs des ames. La 1. C'est qu'ils flattent les riches & les puissans dans le siecle, & se rendent leurs admirateurs pour leurs interêts. La 2. qui suit naturellement de celle-là, c'est qu'ils affoiblissent & relâchent en leur faveur les verités de l'Evangile, & font le chemin qui conduit
 „ au ciel, large & spacieux. Ainsi, dit saint Jerôme,
 „ ceux qu'ils conduisent trouvent souvent dans ces
 „ docteurs, non de charitables medecins qui les traitent pour les guerir, mais de cruels flateurs qui les
 „ amusent par de vaines promesses, & qui leur representant sans cesse un Dieu bon & misericordieux,
 „ ne les rendent dignes à la fin, que de sa justice & de sa colere. *Clementem predicant Deum, magis illos supplicio & iracundia preparantes.*

La 3. marque des faux-prophetes & des imposteurs, c'est qu'ils persecutent autant qu'ils le peuvent les serviteurs de Dieu, & les fidelles ministres de JESUS-CHRIST. Il est vrai que d'a-

bord ils viennent vêtus comme des brebis ; mais lorsqu'ils ont acquis du credit & de l'autorité auprès des Grands , par leurs intrigues & par la facilité de leur direction , ils font bien-tôt paroître ce qu'ils sont *au-dedans*. Les bons Pasteurs au-contraire & les vrais disciples de J E S U S - C H R I S T sont toujours *brebis* au-dehors & au-dedans , & le caractère particulier qui les distingue , c'est qu'ils sont toujours prêts de souffrir pour la défense de la vérité & de la justice , tous les maux qu'on leur suscite sans se revolter , ni former de partis pour se mettre en garde contre leurs persecuteurs. C'est ainsi que J E S U S - C H R I S T a instruit ses disciples : *Je vous envoie*, leur dit-il, *comme des brebis & des agneaux au milieu des loups*. En effet depuis que les Docteurs de la loi & les Pharisiens , qui étoient les faux-prophetes dans l'Eglise naissante , ont persecuté le Fils de Dieu jusqu'à le faire mourir en croix , & qu'ils ont sollicité la mort de saint Jean-Baptiste , ils n'ont cessé de poursuivre à outrance les Apôtres & les autres disciples ; de sorte que saint Paul qui étoit comme eux *dans son incredulité un loup ravissant* , qui ravageoit le troupeau de J E S U S - C H R I S T , *Lupus rapax manè comedet prædam* ; est devenu , comme il le dit de lui-même & des autres disciples , *une brebi destinée à la boucherie* : *ÆSTIMATI sumus sicut oves occisionis*.

Matth. 23.
15.

Matth.
10. 16.
Luc. 10.
3.

Rom. 8.
36.

C'a été aussi dans toute la suite des temps la conduite & le partage des vrais disciples de J E S U S - C H R I S T , de tenir à grand honneur d'être persecutés pour la cause , & de souffrir les mauvais traitemens en suivant les maximes de l'Evangile. Suivons leur exemple , & imitons leur douceur , leur patience & leur courage ; donnons-nous de

2. Petr.
2. 3.

garde des autres, qui séduisant par des paroles artificieuses, trafiquent des ames pour satisfaire leur avarice; mais leur condamnation qui a été ordonnée dès long-temps s'avance à grand pas, & la main qui les doit perdre n'est pas endormie.

ψ. 11. jusqu'au 15. Et ne prenez point de part aux œuvres infructueuses des tenebres, mais au-contraindre condamnez-les.

Notre saint Apôtre donne peu d'avis plus importants, & qui ayent plus d'étendue que celui-ci. Où voit-on des gens dans le monde qui ne commettent une infinité de fautes en prenant part aux passions & aux interêts les uns des autres dans le commerce de la vie? Il y a peu d'amitiés qui soient vraies, y en ayant peu de fondées sur la charité comme elles le doivent être, & cependant il n'y a presque point d'amis, si exacts observateurs de la loi de Dieu, qui n'entrent dans les vûes de leurs amis, & qui ne relâchent quelque chose de la droiture des regles en leur faveur. L'affection naturelle qu'on a pour ses parens n'engagent-elle pas souvent à procurer leurs avantages temporels par des moyens que nous condamnerions dans les autres? L'exemple de ceux avec qui nous vivons, ou que nous estimons ne nous porte-t-il pas ordinairement à les imiter dans leurs défauts mêmes, & à nous rendre semblables à eux en toutes choses? Ceux qui sont soumis à d'autres peu réglés, ou qui leur sont obligés de quelque maniere que ce soit, sont comme forcés à faire une infinité de choses contre l'interêt du prochain, & contre la justice. Qui pourroit représenter en combien de manieres on prend part aux pechés les uns des autres, quelque précaution que l'on prenne? Ainsi saint Paul a grande raison de nous exhorter à

rechercher avec grand soin ce qui est agréable à Dieu, sans nous arrêter à ce que les hommes demandent de nous.

Mais ce n'est pas assez de ne pas prendre part aux œuvres d'iniquité, & de n'y pas consentir, il faut les condamner & les corriger. Or il y a deux manières de reprendre les fautes des autres, par ses paroles ou par son exemple. Il n'est pas toujours à propos de reprendre de paroles le mal que nous voyons ou que nous connoissons, cela regarde principalement les Supérieurs, & ceux qui ont du crédit & de l'autorité; mais il est toujours nécessaire de condamner le vice par le bon exemple, qui est une lumière qui convainc les méchans, & leur représente d'une manière insensible le tort qu'ils se font à eux-mêmes. Que si le devoir ou la charité engage à user de paroles rudes ou de châtiment, il est nécessaire que la correction se fasse en esprit de douceur. *Mes freres*, dit notre saint Apôtre, *si quel-* Gal. 6. 1.
qu'un est tombé par surprise en quelque peché, vous autres qui êtes spirituels, ayez soin de le relever dans un esprit de douceur, faisant reflexion sur soi-même, & craignant d'être tenté aussi-bien que lui. Ne soyons donc point d'accord avec les méchans, en approuvant ce qu'ils font, ne soyons point negligens en manquant à les reprendre, au moins par notre bonne conduite: Que si nous sommes obligés d'user de severité à leur égard, faisons-leur voir que c'est par une affection sincere pour leur salut. *Foris terribiliter personet increpatio, intus lenitatis tenetur dilectio.*

ψ. 15. jusqu'au 22. *Ayez donc soin, mes freres, de vous conduire avec une grande circonspection, non comme des personnes imprudentes, mais comme des hommes sages.*

August.
Ser. 18.
de verb.
D. c. 28.

La vie de l'homme, telle que nous l'avons reçue de notre premier pere, est un voyage qui se fait dans un chemin étroit & glissant, bordé de précipices; de sorte que chacun de nous a grand besoin de dire avec David: *Affermissez mes pas dans vos sentiers, afin que je ne sois point ébranlé en marchant.* **Pf. 16. 6.** *PERFICE gressus meos in semitis tuis, ut non moveantur vestigia mea.* C'est un voyage qui se fait dans un chemin, non seulement étroit & glissant, mais encore bordé d'ennemis irreconciliables, qui y tendent des pieges & des lacs pour surprendre & faire tomber; ainsi nous devons bien dire avec le même Prophete: *Seigneur, préservez-moi de la main du pecheur, & délivrez-moi des hommes injustes, qui ne pensent qu'à me faire tomber, ils m'ont dressé des pieges en secret, & ils ont tendu des filets pour me surprendre: & ils ont mis près du chemin de quoi me faire tomber:* enfin, c'est un chemin où des aveugles marchent dans les tenebres. Disons donc encore avec le même Roi prophete: *Eclairez, mon Dieu, mes tenebres, car c'est par vous que je serai délivré de la tentation.* Ce doit être là le langage des justes dans cette vie mortelle, si remplie de dangers de tous côtés; pour ce qui est de ceux qui marchent dans la voie large & spacieuse, ils marchent au milieu des pieges & des précipices sans qu'ils s'en apperçoivent; car l'homme ennemi qui est le démon ne dresse ses pieges que le long du chemin où marchent les justes, & non pas dedans, *juxta iter*, comme remarque saint Augustin. Ainsi pour ne point tomber dans les pieges du démon, il faut prendre-garde de ne se point écarter de cette voie qui est la loi de Dieu & ses préceptes.

Avec quelle circonspection devons-nous donc

nous conduire pour marcher sûrement dans cette voie qui conduit à la vie ; pour y réussir il faut deux choses. La 1. c'est de reconnoître, qu'il n'y a que Dieu qui puisse nous soutenir parmi nos langueurs & nos foiblesses ; qui puisse nous délivrer de tant de maux, & qui puisse nous rendre victorieux de tant d'ennemis ; & que c'est en lui seul que nous pouvons trouver la force & la lumière, que nous ne trouvons point en nous-mêmes, ni dans toutes les autres creatures.

La 2. chose, c'est de bien examiner si ce qu'on entreprend est conforme à la volonté de Dieu, comme dit ici notre saint Apôtre, *intelligentes quæ sit voluntas Dei* ; & ailleurs, *ut probetis quæ sit voluntas Dei bona, beneplacens & perfecta* ; car il ne suffit pas de croire qu'on a intention de bien faire, si ce qu'on fait n'est en effet selon la volonté de Dieu, c'est pourquoi il faut avoir une grande prudence & un grand discernement pour le connoître, ce qui oblige à être fort retenu & fort réservé pour connoître en chaque action particulière les choses que Dieu desire de nous. Or chacun est obligé d'avoir cette connoissance, ou par soi-même, ou par les autres, personne n'est excusé d'ignorer les choses de son devoir ; l'Evangile nous apprend, que *le serviteur qui n'aura pas fait la volonté du Maître, quoiqu'il l'ait ignorée, ne laissera pas d'être battu*. C'est pourquoi il faut travailler à acquérir cette connoissance, sans laquelle on est exposé à toutes sortes de dangers, comme un aveugle qui marche sans guide.

L'unique moyen d'avoir cette connoissance c'est de purifier son cœur de toutes les mauvaises affections qui y sont ; car il est impossible de décou-

Ephes. 1. 27. 18. vrir ce que Dieu demande de nous, s'il n'éclaire les yeux de notre cœur, & ne nous donne l'esprit de sagesse & de revelation pour le connoître, ce qui ne se peut sans avoir le cœur dégagé de tout attachement mauvais. *Beati mundo corde; heureux ceux qui ont le cœur pur.*

Matth. 5. 8.

Mais il n'y a rien en quoi il faille plus garder de mesures & de circonspection que dans l'usage du temps; car comme entre tous les biens temporels que Dieu donne à l'homme pour mériter le ciel, il n'y en a point qui lui doivent être plus précieux & plus cher, il n'y en a point aussi dont la perte lui doive être plus sensible; puisque c'est du bon ou du mauvais usage qu'il en fait, qu'il doit être éternellement heureux ou malheureux.

Il y a trois sortes de temps, le passé, le présent & l'avenir. Nous ne pouvons disposer ni du passé ni de l'avenir, mais seulement du présent, encore ne consiste-t-il que dans un moment qui court toujours, sans qu'on puisse l'arrêter. C'est néanmoins ce point que Dieu nous a donné pour mériter un bonheur éternel, pour réparer la perte du passé, & pour prévoir le bon usage qu'on peut faire de l'avenir. Mais ce qui ne paroît pas possible, c'est de réparer ce temps que les auteurs appellent irréparable. *Fugit irreparabile tempus.* Cependant Dieu est si bon qu'il veut bien nous donner les moyens de le racheter, comme dit saint Paul. Or ce ne peut être que par une douleur sincère de l'avoir perdu, & d'avoir prodigué follement un bien d'un prix inestimable, avec lequel nous pouvions acquérir pour l'autre vie des richesses infinies. On peut juger de la grandeur de cette perte par l'estime qu'en font ceux pour qui elle est irréparable.

Que ne voudroient-ils pas avoir donné pour avoir un petit espace de ce temps qu'ils ont tout perdu ? Ne voudroient-ils pas en avoir acheté le bon usage qu'ils pouvoient en faire, de tout leur bien, & par toutes les peines qu'on peut souffrir dans la vie ? Dans toute l'Écriture on ne voit rien de plus terrible que la menace que l'Ange fait de la part de Dieu dans l'Apocalypse ; *qu'il n'y auroit plus de temps.* Apoc. 10. 6.

Il s'agit donc de faire bon usage du temps présent, tandis que nous l'avons : nous pouvons le fixer quelque fugitif qu'il soit par de bonnes œuvres, dont le mérite est éternel. Le temps est comme une eau qui coule, & celui qui le fait ménager & prendre à propos les occasions favorables d'en bien user, est semblable à un arbre qui est planté proche le courant des eaux, lequel donnera son fruit dans son temps, & toutes les choses qu'il fera auront un heureux succès, parceque toutes ses actions étant faites selon les regles de la loi éternelle, elles prennent un état immuable ; & malgré la diversité de tous les événemens qui partagent la vie présente remplie de jours mauvais, étant agréables à Dieu, elles sont écrites dans le livre de vie. Ainsi les nécessités fâcheuses, les incommodités du corps, les importunités & les afflictions, les scandales & les mauvais exemples, qui font les jours mauvais, ne troublent point une personne, qui se tenant au présent, sans anticiper l'avenir, ni rappeler le passé, demeure ferme dans la pratique des bonnes œuvres qui la suivent après la mort.

Saint Paul rapporte ensuite deux exemples contraires du bon ou du mauvais usage qu'on peut faire du temps ; l'un de ceux qui étant en-

2. Tim.
2. 26.Luc. 12.
45.

gagés dans les pièges du diable qui les tient captifs ; pour en faire ce qu'il lui plaît , ne pensent qu'à se divertir , & disant en eux-mêmes , comme le mauvais serviteur de l'Évangile : *Mon maître n'est pas prêt de venir ; passent le temps à manger & boire , & à s'enivrer* : l'autre de ceux qui étant remplis du Saint-Esprit , louent Dieu continuellement & lui rendent grâces en tout temps & en toutes choses.

ψ. 22. jusqu'à la fin. *Que les femmes soient soumises à leurs maris , comme au Seigneur.*

Genes.
2. 24.Matth.
19. 6.

Il n'y a point parmi les hommes de liaison plus étroite que celle de la femme avec le mari dans l'établissement du mariage , Dieu a établi cette union dès le commencement du monde en déclarant , que *l'homme quitteroit son pere & sa mere , pour s'attacher à sa femme , & qu'ils ne seroient tous deux qu'une même chair* : & JESUS-CHRIST dans son Évangile ajoute ces paroles : *De sorte qu'ils ne sont plus deux , mais une seule chair* , c'est-à-dire , que l'homme & la femme ne doivent plus être considérés que comme un même corps & une seule personne. Aussi dès le commencement la femme fut tirée de l'homme , & lui devint plus intime que si c'ût été sa fille , puisque c'étoit sa propre chair. Cette union si étroite qui se trouve dans le Sacrement du Mariage a été élevée par JESUS-CHRIST à un si haut point qu'elle représente l'intime union de JESUS-CHRIST & de l'Église. C'est pour cela que saint Paul dit , que *ce Sacrement est grand dans JESUS-CHRIST & dans l'Église* , & ne craint point de faire un parallèle entier de l'une & l'autre alliance. Ainsi il compare le mari à JESUS-CHRIST , & la femme

à l'Eglise, & il dit: Que le mari est le chef de ce même corps dont il fait partie avec la femme, comme JESUS-CHRIST est le chef du corps qu'il compose avec l'Eglise. Combien sainte doit donc être cette société de l'homme avec la femme, puisqu'elle est formée sur le modèle de l'alliance de JESUS-CHRIST & de l'Eglise? Combien pure doit être l'affection qu'ils ont l'un pour l'autre, puisqu'elle doit imiter de si près l'amour chaste de l'Eglise pour son Epoux sacré, & celui de ce divin Epoux, qui a donné sa vie pour la rendre pure & sainte?

Saint Paul pour entretenir une union parfaite dans le Mariage, suivant un modèle si relevé, demande dans les femmes une grande soumission pour leurs maris, & une grande tendresse dans les maris pour leurs femmes.

C'est une vérité incontestable, autorisée par toutes sortes de loix divines & humaines, que la femme doit être soumise à son mari, & lui obéir en tout ce qui ne va point contre l'ordre & la loi de Dieu. Il n'est pas possible de conserver la paix dans une famille sans subordination; il est juste que le sexe le plus foible soit conduit & gouverné par le plus fort; mais depuis que la première femme a engagé l'homme à violer le précepte que lui avoit donné son Createur, elle a été assu- *Genes. 3.*
 jettie à son mari par l'ordre de Dieu, en punition ^{16.}
 de sa faute; & la femme, sans de grandes raisons, ne peut prendre l'autorité de conduire, que le trouble & la confusion ne soit dans la famille: car comme dit l'Ecriture, *Si elle a la principale auto- Eccles. 27.*
rité, elle contredit toujours à son mari, & s'élève ^{30.}
contre lui. Mais la soumission qu'elle lui doit ren-

dre lui devient honorable & avantageuse par la grace du Sacrement, qui rend cette obeissance toute sainte & toute volontaire, telle qu'est celle de l'Eglise à l'égard de JESUS-CHRIST son Epoux. Voyez ce sujet traité sur la premiere Epître de saint Pierre, chap. 3.

Mais pour rendre ferme l'union des personnes mariées, si le devoir des femmes est d'obeir à leurs maris, le devoir des maris est d'avoir pour leurs femmes une affection tendre & sincere; comme la soumission de la femme porte le mari à la douceur & à la condescendance pour elle; l'affection du mari gagne l'amitié de la femme, & rend sa soumission plus cordiale. On ne se fait point une peine d'être soumis à une personne qui nous aime; & le lien conjugal ne peut subsister sans ces devoirs reciproques.



CHAPITRE VI.

1. **V**ous, enfans, obeissez à vos peres & à vos meres, en ce qui est selon le Seigneur #; car cela est juste.

2. Honorez votre pere & votre mere, (c'est le premier des commandemens auquel Dieu ait promis une récompense;)

3. afin que vous soyez heu-

1. **F**ilii, obedite parentibus vestris in Domino: hoc enim justum est.

2. Honora patrem tuum, & matrem tuam; quod est mandatum primum in promissione:

3. ut benè sit tibi, &

#. 1^o Lettr. notre Seigneur, i. e. en ce que permet la loi.

Coloff. 3.

20.

Exod.

20. 12.

Deut. 5.

16.

Eccli. 3.

9.

sis longævus super terram.

reux, & que vous viviez longtemps sur la terre. *Matth. 15. 4. Marc. 7. 10.*

4. Et vous, pères, n'irritez point vos enfans; mais ayez soin de les bien élever en les corrigeant & les instruisant selon le Seigneur.

4. Et vous, pères, n'irritez point vos enfans; mais ayez soin de les bien élever en les corrigeant & les instruisant selon le Seigneur.

5. Servi, obéissez à vos maîtres charnels avec crainte, & tremblement, en simplicité de cœur, comme à Christ:

5. Vous, serviteurs, obéissez à ceux qui sont vos maîtres selon la chair, avec crainte & avec respect, dans la simplicité de votre cœur, comme à JESUS-CHRIST même. *Col. 3. 22. Tit. 2. 9. 1. Pet. 2. 18.*

6. non ad oculum servientes, quasi hominibus placentes, sed ut servi Christi, facientes voluntatem Dei ex animo;

6. Ne les servez pas seulement lorsqu'ils ont l'œil sur vous, comme si vous ne pensiez qu'à plaire aux hommes: mais faites de bon cœur la volonté de Dieu, comme étant serviteurs de JESUS-CHRIST;

7. cum bona voluntate servientes, sicut Domino, & non hominibus;

7. & servez-les avec affection, regardant en eux le Seigneur, & non les hommes;

8. scientes quoniam unusquisque, quodcumque fecerit bonum, hoc recipiet à Domino, sive servus sive liber.

8. sachant que chacun recevra du Seigneur la récompense du bien qu'il aura fait, soit qu'il soit esclave, ou qu'il soit libre.

9. Et vos Domini,

9. Et vous, maîtres, té-

✧. 5. *lettr.* tremblement.

✧. 6. *expl.* qui veut que vous soyez soumis à vos maîtres.

✧. 7. *lettr.* comme le Seigneur & non des hommes.

moignez de même l'affection à vos serviteurs, ne les traitant point avec rudesse & avec menaces //, sachant que vous avez les uns & les autres un maître commun dans le ciel, qui n'aura point d'égard à la condition des personnes.

eadem facite illis, remittentes minas, scientes quia & illorum, & vester Dominus est in caelis: & personarum acceptio non est apud eum.

Deut. 10.
17.
2. Paral.
19. 7.
Job. 34.
19.
Sap. 6.8.
Ecli. 35.
15.
Act. 10.
34.
Rom. 2.
21.
Coloss.
3. 25.
1. Pet. 1.
17.
† 21. Di-
manche
après la
Pentec.

10. Enfin, † mes freres, fortifiez-vous dans le Seigneur, & en sa vertu toute-puissante //.

10. De cetero, fratres, confortamini in Domino, & in potentia virtutis ejus.

11. Revêtez-vous de toutes les armes de Dieu, pour pouvoir vous défendre des embûches & des artifices du diable.

11. Induite vos armaturam Dei, ut possitis stare adversus insidias diaboli.

12. Car nous avons à combattre non contre *des hommes de chair*, & *de sang*; mais contre les principautés, contre les princes du monde, c'est-à-dire, de ce siècle tenebreux //, contre les esprits de malice répandus dans l'air.

12. Quoniam non est nobis colluctatio adversus carnem & sanguinem, sed adversus principes, & potestates, adversus mundi rectores tenebrarum harum, contra spiritualia nequitiae, in caelestibus.

13. C'est pourquoi prenez toutes ces armes de Dieu, afin qu'étant munis de tout, vous puissiez au jour mau-

13. Propterea accipite armaturam Dei, ut possitis resistere in die malo, & in omnibus perfecti stare.

†. 9. *lett.* omettant les menaces.

†. 10. *lett.* dans la puissance

de sa vertu.

†. 12. *lett.* des tenebres de ce

siècle.

vais // résister & demeurer fermes //.

14. State ergo : succincti lumbos vestros in veritate, & indui lorica[m] justitiæ,

15. & calceati pedes in præparatione Evangelii pacis.

16. In omnibus sumentes scutum fidei, in quo possitis omnia tela nequissimi ignea extinguere.

17. Et galeam salutis assumite; & gladium spiritûs, (quod est verbum Dei)

18. per omnem orationem & obsecrationem orantes omni tempore in spiritu; & in ipso vigilantes in omni instantia, & obsecratione pro omnibus sanctis;

19. & pro me, ut detur mihi sermo in apertione oris mei cum fiducia, notum fa-

14. Soyez donc fermes : que la vérité soit la ceinture de vos reins, que la justice soit votre cuirasse :

15. que vos pieds aient une chaussure // qui vous dispose à suivre l'Évangile de paix.

16. Servez-vous sur-tout du bouclier de la foi, pour pouvoir éteindre tous les traits enflammés du malin esprit.

17. Prenez encore le casque // du salut, & l'épée spirituelle, qui est la parole de Dieu ¶,

18. invoquant Dieu en esprit & en tout temps, par toute sorte de supplications & de prières, & vous employant avec une vigilance & une persévérance continue à prier pour tous les saints ;

19. & pour moi aussi, afin que Dieu m'ouvrant la bouche, me donne des paroles

ψ. 13. *autr.* de la tentation.

Ibid. *autr.* n'ayant rien omis pour vous défendre. *Letter. in omnibus perfecti*, c'est-à-dire, *perfectis omnibus*, comme il paroît

par le Grec.

ψ. 15. *expl.* il entend la ferveur & le zèle.

ψ. 17. *expl.* L'espérance.

Isai. 59

1. 7. Thess.

5. 8.

Col. 4. 2.

Col. 4. 3.

2. Thess.

3. 1.

pour annoncer librement le mystere de l'Evangile,

20. dont j'exerce la legation & l'ambassade, même dans les chaînes; & que j'en parle # avec la liberté & la hardiesse que je dois.

21. Quant à ce qui regarde l'état où je suis, & ce que je fais, Tychique notre cher frere, qui est un fidelle ministre du Seigneur, vous apprendra toutes choses:

22. & c'est pour cela même que je l'ai envoyé vers vous, afin que vous sachiez ce qui se passe à notre égard, & qu'il console vos cœurs.

23. Que Dieu le Pere & le Seigneur JESUS-CHRIST donne à nos freres la paix & la charité avec la foi.

24. Que la grace soit avec tous ceux qui aiment notre Seigneur JESUS-CHRIST, en se séparant de toute corruption. Amen.

cere mysterium Evangelii,

20. pro quo legatione fungor in catena; ita ut in ipso audeam prout oportet me loqui.

21. Ut autem & vos sciatis quæ circa me sunt, quid agam, omnia vobis nota faciet Tychicus, charissimus frater, & fidelis minister in Domino:

22. quem misi ad vos in hoc ipsum, ut cognoscatis, quæ circa nos sunt, & consolentur corda vestra.

23. Pax fratribus, & charitas cum fide, à Deo Patre, & Domino Jesu Christo.

24. Gratia cum omnibus qui diligunt Dominum nostrum Jesum Christum in incorruptione. Amen.

#. 20. autr. & que je le publie par son Esprit.
Ibid. lett. in ipso, en lui.





SENS LITTRAL.

✧. 1. *Vous, enfans, obeïſſez à vos peres & à vos meres, en ce qui eſt ſelon le Seigneur : car cela eſt juſte.*

Vous, enfans, obeïſſez, &c. en ce qui eſt ordonné par la loi du Seigneur.

Car cela eſt juſte, c'eſt-à-dire : Qu'y a-t-il de plus juſte, que d'obeïr à ceux dont Dieu ſ'eſt ſervi pour nous doner la vie.

✧. 2. *Honorez votre pere & votre mere, (c'eſt le premier des commandemens auquel Dieu ait promis une récompense.)*

Honorez votre pere & votre mere, c'eſt-à-dire : Non ſeulement il eſt juſte que les enfans obeïſſent à leurs peres & à leurs meres, mais Dieu en a fait un commandement exprès, afin que perſonne ne puiſſe ſ'exemter de ce devoir par aucun pretexte ; ce qui pourroit arriver, ſ'il n'en avoit pas fait une expreſſe mention dans ſa loi. Or l'honneur que Dieu commande par ce précepte de rendre aux peres & aux meres, ne conſiſte pas ſeulement à leur obeïr quand ils commandent quelque choſe, mais à les aimer, les reſpecter, & à leur rendre toute ſorte d'aſſiſtance corporelle & ſpirituelle ; & c'eſt auſſi ce que l'Apôtre recommande aux enfans, quand il les exhorte à obeïr à leurs peres & à leurs meres ; car ce n'eſt point leur obeïr, que de manquer pour eux de reſpect & d'amour, & de ne les pas aſſiſter dans leurs beſoins.

C'eſt le premier des commandemens, &c. L'Apô-

tre fait cette reflexion , pour faire voir plus clairement l'importance & l'avantage de ce précepte sur tous les autres , puisque Dieu l'a voulu distinguer par une promesse particuliere & speciale à ceux qui l'observeront, n'en ayant fait en faveur de ceux qui observeront les autres , que de generales & de communes.

v. 3. Afin que vous soyez heureux , & que vous viviez long-temps sur la terre.

Afin que. Ce sont les paroles de cette promesse speciale. Le mot d'*afin que* , ne signifie pas qu'on doive observer ce précepte pour obtenir l'effet de cette promesse , mais seulement qu'on l'obtiendra assurément si on l'observe : *vous soyez heureux* en ce monde par la jouissance des biens temporels, & d'une longue vie. Ce n'est pas que Dieu accomplisse toujours cette promesse à la lettre en faveur des Chrétiens , comme il faisoit à l'égard des Juifs , puisqu'il ne laisse pas d'affliger quelquefois ceux qui observent ce précepte le plus religieusement, & de les retirer du monde dans la fleur de leur âge ; mais comme il ne les afflige que pour les rendre participans d'un plus grand bonheur , ils n'ont pas sujet de se plaindre , ni d'accuser Dieu d'infidelité.

Et que vous viviez long-temps sur la terre , c'est-à-dire , dans le pays de Chanaan , selon le sens de la promesse faite aux Juifs : mais dans la loi nouvelle , Dieu a changé la promesse des biens temporels , en celle des biens spirituels , & celle d'une longue vie , en celle d'une vie éternelle.

v. 4. Et vous , peres , n'irritez point vos enfans ; mais ayez soin de les bien élever , en les corrigeant & les instruisant selon le Seigneur.

Et vous , peres , n'irritez point vos enfans , en les maltraitant sans sujet.

Mais ayez soin de les bien élever, &c. de les instruire, & de les corriger sans passion, comme le Seigneur le commande, & comme il nous en a donné lui-même l'exemple dans son Evangile, & nous le donne encore tous les jours, en nous corrigeant avec charité & avec douceur.

¶. 5. Vous, serviteurs, obéissez à ceux qui sont vos maîtres selon la chair, avec crainte & avec respect, dans la simplicité de votre cœur, comme à JESUS-CHRIST même.

Vous, serviteurs, obéissez à ceux qui sont vos maîtres selon la chair, c'est-à-dire, selon le monde, & selon les loix humaines, qui leur donnent pouvoir sur vos corps & sur votre vie; ou à qui Dieu, qui est le souverain maître, a donné le pouvoir sur les corps & sur la vie.

Avec crainte de leur déplaire, & avec respect. Let. tremblement, faisant paroître cette crainte dans vos actions extérieures par le profond respect que vous leur devez rendre, dans la simplicité de votre cœur, sans dissimulation & sans fraude, avec sincérité, ne trouvant point à redire en vous-mêmes à ce qu'ils vous commandent, mais faisant même ce qui vous paroît déraisonnable, pourvu qu'il ne soit pas contraire à la loi de Dieu; enfin n'ayant point d'autre vûe que celle de satisfaire à votre devoir, & de plaire à Dieu. Voyez 1. Paral. 29 17. Sap. 1. 1. 2. Cor 1. 12.

Comme à JESUS-CHRIST même, puisqu'ils en portent l'image par l'autorité légitime qu'ils ont sur vous, & puisque c'est JESUS-CHRIST qui vous a appelé à cet état, & qu'il veut y être servi par vous.

¶. 6. Ne les servez pas seulement lorsqu'ils ont

L'œil sur vous, comme si vous ne pensiez qu'à plaire aux hommes; mais faites de bon cœur la volonté de Dieu, comme étant serviteurs de JESUS-CHRIST.

Ne les servez pas seulement lorsqu'ils ont l'œil sur vous, n'ayant dans le cœur aucune affection pour ce qu'ils vous commandent; & ne vous souciant pas de leur desobeir, pourvû qu'ils ne s'en apperçoivent pas.

Comme si vous ne pensiez qu'à plaire aux hommes, c'est-à-dire, comme si vous n'aviez point d'autre vûe en les servant, que de gagner leurs bonnes-graces, & d'éviter leur disgrâce & leurs mauvais traitemens, sans considerer votre devoir, & l'obligation que Dieu vous a imposée de le servir, qui est ce que le serviteur doit uniquement considerer pour plaire à Dieu.

Mais faites de bon cœur, sans contrainte, & sans considerer si vos maîtres vous regardent, ou s'ils ne vous regardent pas; la volonté de Dieu, c'est-à-dire, la volonté de vos maîtres, la considerant comme celle de Dieu même, puisqu'il vous commande de leur obeir.

Comme étant serviteurs de JESUS-CHRIST, qui ne regardent en toutes choses que la volonté de Dieu, & qui ne font pas leurs actions pour plaire aux hommes, mais à Dieu seul: Si adhuc hominibus placerem, Christi servus non essem.

*Galat.
1. 10.*

ψ. 7. Et servez-les avec affection, regardant en eux le Seigneur, & non les hommes.

Et servez-les avec affection, &c. Ne vous contentez pas de faire de bon cœur tout ce qu'ils vous commandent; mais ayez pour eux & pour tout ce qui les regarde, une sincere affection, & faites de leur interêt le vôtre propre.

Regardant en eux le Seigneur, & non les hommes, c'est-à-dire, ne considérant pas les personnes auxquelles vous rendez service, qui souvent en sont très-indignes; mais considérant en eux le Seigneur, duquel ils ont l'autorité, & qui veut que vous leur obeissiez: ou bien, puisqu'en les servant, ce n'est pas tant à eux que vous rendez service, qu'au Seigneur, qui vous commande de les servir, & pour l'amour duquel vous leur obeissez.

¶ 8. Sachant que chacun recevra du Seigneur la récompense du bien qu'il aura fait, soit qu'il soit esclave, ou qu'il soit libre.

Sachant que chacun recevra, &c. c'est-à-dire: Sachez que si vos maîtres ne vous récompensent pas des services que vous leur rendez, Dieu vous en récompensera lui-même; car quoiqu'il y ait cette différence parmi les hommes entre les personnes libres & les esclaves, que les libres sont récompensés de leurs services, & que les esclaves au contraire, quelque travail qu'ils fassent pour leurs maîtres, demeurent sans récompense; Dieu n'en usera pas ainsi, puisqu'il récompensera indifferemment les uns & les autres, tant les esclaves que les libres, des services qu'ils lui auront rendus, sans avoir aucun égard à la différence des conditions, mais seulement à la qualité de leurs merites. Voyez 1. Cor. 7. 22. & 12. 13. Gal. 3. 28. Col. 3. 11.

¶ 9. Et vous, maîtres, témoignez de même de l'affection à vos serviteurs, ne les traitant point avec rudesse & avec menaces, sachant que vous avez les uns & les autres un maître commun dans le ciel, qui n'aura point d'égard à la condition des personnes.

Et vous, maîtres, témoignez de même de l'affec-

Etion à vos serviteurs, sur-tout quand ils font leur devoir. Voyez Eccli. 7. 22. rendez-leur tous les devoirs de bons maîtres, comme ils vous doivent rendre les devoirs de bons serviteurs.

Ne les traitant point avec rudesse & avec menaces, leur remettant & leur pardonnant les peines dont vous les avez menacés, quand ils se mettent à leur devoir; car autrement il les faut punir. Voyez Eccli. 33. 25. 26. & suivans.

Sachant que vous avez les uns & les autres un maître commun, & qu'ainsi vous êtes serviteurs aussi-bien qu'eux. Vous ne devez donc pas vous élever si fort au-dessus d'eux, ni les traiter comme si vous étiez d'une condition tout-à-fait inégale :

*Matth.
18. 33.*

Nonne oportuit & te misereri conservi tui.

Dans le ciel, d'où il considère toutes vos actions, sans que vous puissiez lui en cacher aucune, ni vous dérober à ses yeux : comme vos serviteurs se dérobent quelquefois des vôtres.

Qui n'a point d'égard à la condition des personnes, parceque tous les hommes sont égaux devant lui, & n'ont rien les uns par-dessus les autres, que ce qu'ils ont reçu de Dieu. Voyez Act. 10. 34. Rom. 2. 11. Gal. 2. 6. Col. 3. 25.

ψ. 10. Enfin, mes freres, fortifiez-vous dans le Seigneur, & en sa vertu toute-puissante.

Enfin, mes freres, fortifiez-vous les uns les autres; ou, que chacun de vous se fortifie soi-même contre les tentations & les persecutions, dans le Seigneur, par la confiance au Seigneur, qui n'abandonne jamais ses fidelles dans leur besoin.

Et en sa vertu toute-puissante, c'est-à-dire, par une ferme foi en sa toute-puissance, vous persua-
dant

tant qu'il n'y a point de tentation, ni de peril duquel il ne vous puisse retirer.

ψ. 11. *Revêtez-vous de toutes les armes de Dieu, pour pouvoir vous défendre des embûches & des artifices du diable.*

Revêtez-vous, c'est-à-dire : Ne vous contentez pas de vous confier simplement en Dieu, sans agir de votre part. L'Apôtre use de ce mot, pour faire voir la difference qu'il y a entre les armes materielles & les spirituelles ; car le soldat se sert de plusieurs armes dont il n'est pas revêtu ; mais le Chrétien ne sauroit combattre, qu'il ne soit interieurement revêtu de toutes les armes, tant offensives que défensives, c'est-à-dire, de la grace, & de toutes les vertus chrétiennes, nécessaires pour combattre & pour se défendre contre le diable : *de Dieu*, parce que c'est Dieu qui nous revêt de ces armes, qui s'en sert pour nous rendre victorieux, & vaincre lui-même en nous & par nous.

Pour pouvoir vous défendre de telle maniere, que nous ne nous laissions point abattre, & que nous remportions la victoire : *des embûches & des artifices du diable*, qui nous surprend lorsque nous n'y pensons pas, & nous séduit ordinairement sous quelque fausse apparence de bien, ou en nous persuadant que le peché qu'il nous inspire n'est pas considerable, ou que nous en obtiendrons aisément le pardon, &c. Le mot Grec *μυθοδία* signifie également *embûche & artifice*.

ψ. 12. *Car nous avons à combattre non contre des hommes de chair & de sang, mais contre les principautés, contre les princes du monde, c'est-à-dire, de ce siecle tenebreux, contre les esprits de malice répandus dans l'air.*

Car nous avons à combattre non contre des hommes de chair & de sang, qui se peuvent vaincre à force d'armes matérielles; comme étant foibles, fragiles & infirmes de leur nature.

Mais contre les principautés. L'Apôtre fait mention de tous ces divers degrés qui sont entre les démons, comme ils sont à proportion entre les Anges, pour exprimer avec plus de force combien grand est leur pouvoir à mal faire & à nuire aux hommes, s'ils ne se tiennent pas sur leurs gardes, & s'ils ne se défendent vigoureusement contr'eux par le moyen des vertus de la grace de Dieu. Voyez Rom. 8. 38. 1. Cor. 15. 24. Col. 2. 15.

Contre les princes du monde, qui exercent leur pouvoir sur le monde, *c'est-à-dire*, de ce siècle tenebreux. Il veut dire, que ce n'est pas généralement sur tout le monde que le diable exerce son pouvoir, mais seulement sur tout le monde inférieur & terrestre, qui à l'égard des cieux est plein de tenebres & d'obscurités: ou bien, il entend les hommes plongés dans le péché, dans l'ignorance, & dans la confusion, sur lesquels le diable exerce son pouvoir, les traitant comme des esclaves, & disposant de leur volonté selon son bon plaisir, pour les précipiter dans le péché: *Nunc operatur in filios diffidentia. Eratis enim aliquando tenebra*; ce qu'il ne peut faire contre les enfans de lumière, qui sont les fidèles.

Ephes.

2. 2.

6. 5. 8.

Contre les esprits de malice, qui ne pensent qu'à nous porter au mal, & à nous nuire; *répandus dans l'air.* Voyez Ephes. 2. 2.

ψ. 13. *C'est pourquoy prenez toutes ces armes de Dieu, afin qu'étant munis de tout, vous puissiez au jour mauvais résister & demeurer fermes.*

C'est pourquoi. . . . afin qu'étant munis de tout, c'est-à-dire, des armes spirituelles des vertus, sans lesquelles il est impossible de remporter la victoire, lorsqu'on est grièvement tenté.

Vous puissiez au jour mauvais, au jour de la tentation, résister & demeurer fermes, c'est-à-dire, victorieux, ou inébranlables, par le moyen de la persévérance.

v. 14. Soyez donc fermes; que la vérité soit la ceinture de vos reins; que la justice soit votre cuirasse.

Soyez donc fermes, c'est-à-dire: Présentez-vous donc au combat comme de vaillans soldats, qui ne furent jamais.

Que la vérité, ou la sincérité, qui est si opposée au diable pere du mensonge, soit la ceinture de vos reins, c'est-à-dire, vous fortifiant par elle contre ses tentations. La ceinture, selon la façon de parler de l'Écriture, est la marque de la force, parcequ'elle sert à ferrer l'homme, & à le renforcer. Voyez Job. 12. 21. Isa. 5. 27. & 22. 21. Dan. 5. 6.

Que la justice soit votre cuirasse, c'est-à-dire, vous mettent à couvert des attaques du diable, par le moyen d'une bonne conscience, & de la sainteté de vie; comme une forte cuirasse met à couvert des coups de son ennemi.

v. 15. Que vos pieds aient une chaussure qui vous dispose à suivre l'Évangile de paix.

Que vos pieds aient une chaussure de guerre. L'Apôtre n'entend point parler des souliés ou sandales, qui ne font point proprement partie de l'armement du soldat, mais des bottines, qui vont à mi-jambes. Par les pieds, il entend les actions, & les affections du cœur. Voyez Jean 13. 10. Cette chaussure

sure est la devotion & la ferveur, qui nous fait suivre avec joie dans nos actions les maximes les plus pures de l'Evangile: *Viam mandatorum tuorum curri. Gressus rectos facite pedibus vestris.* Ce qui fait que le diable ne les peut corrompre; au-lieu que la negligence & la tiédeur lui donnent prise sur nous & sur nos actions.

Pf. 118.
Hebr. 12.
13.

Qui vous dispose à suivre l'Evangile de paix, c'est-à-dire, qui annonce la paix & la reconciliation de Dieu avec les hommes. Voyez Isa. 52. 7. Rom. 10. 15. Il fait ici mention de la paix, pour faire voir que nous ne nous défendons contre la guerre spirituelle que nous livre le diable, que par le moyen de la paix, c'est-à-dire, par les vertus évangéliques; & que nous n'opposons pas guerre contre guerre, comme font les Rois du monde, mais que nous opposons la paix à la guerre pour remporter la victoire.

ψ. 16. Servez-vous sur-tout du bouclier de la foi, pour pouvoir éteindre tous les traits enflammés du malin esprit.

Servez-vous sur-tout dans toutes vos actions, du bouclier de la foi. L'Apôtre compare la foi à un bouclier, parceque comme le bouclier préserve le soldat qui s'en sert adroitement, de toutes les blessures de son ennemi; ainsi le fidelle qui fait se servir de la foi contre les tentations du diable, s'en garantit aisément, parcequ'elle lui fait connoître par la lumière celeste le malheur où il s'engage en y succombant, le bien dont il se prive, & la brieveté & la vanité du bien qu'elle lui propose; au-lieu qu'en ne faisant pas ces reflexions par le moyen de la foi, il se laisse vaincre & emporter à la tentation.

Pour pouvoir éteindre tous les traits enflammés, en sorte qu'ils ne nuisent point; de même qu'anciennement les soldats repoussent les plombs enflammés par les mouvemens des frondes, & leur faisoient perdre leur force, comme s'ils les eussent éteints avec de l'eau. Il entend parler généralement de toutes les tentations violentes, soit de la chair, soit de l'esprit, qui sont comme des dards enflammés, par lesquels le diable s'efforce de nous brûler & de nous consumer.

Du malin esprit. Il le nomme *malin*, pour montrer qu'il nous prend au dépourvû, lorsque nous y pensons le moins; & qu'ainsi nous avons besoin d'être toujours sur nos gardes dans toutes nos actions par le moyen de la foi.

ψ. 17. *Prenez encore le casque du salut; & l'épée spirituelle, qui est la parole de Dieu.*

Prenez encore le casque, qui est l'esperance du salut. Voyez 1. Thess. 5. 8. Comme le casque sert à préserver la tête du soldat, ainsi l'esperance du salut éternel tient notre esprit, qui est la partie supérieure de l'ame, continuellement attentif au ciel, & le munit ainsi contre les tentations du diable, qui le veut attirer vers la terre & le précipiter dans l'enfer, par l'amour des creatures.

Et l'épée spirituelle, qui est la parole de Dieu.

L'Apôtre appelle la parole de Dieu, une épée spirituelle, parcequ'elle nous fait pénétrer par sa doctrine toutes les ruses du diable: *Non enim ignoramus cogitationes ejus*, & nous met en état de le surmonter, en nous faisant discerner les affections profanes qu'il nous suggere, d'avec l'amour celeste que Dieu nous inspire; ce qui seroit difficile à discerner, sans être fort éclairé par la parole de

2. Cor.

2. 11.

Dieu ; parcequ'il se transforme souvent en Ange de lumiere , fait passer ses illusions pour des verités , & l'amour profane qu'il nous inspire , pour un amour surnaturel. & celeste Voyez Ps. 149. 6. 1. Cor. 10. 4. Hebr. 4. 12. Apoc. 1. 16. & 2. 12.

ψ. 18. *Invoquant Dieu en esprit & en tout temps, par toutes sortes de supplications & de prieres, & vous employant avec une vigilance & une perseverance continuelle à prier pour tous les saints.*

Invoquant Dieu en esprit, c'est-à-dire, avec fer-
 Rom. 12.
 11. *veur, spiritu ferventes, non seulement de bouche, mais du fond du cœur ; en tout temps, fort souvent, & dans tous les temps destinés à la priere, sans jamais en perdre la coûtume dans toutes les occasions où nous avons plus besoin du secours de Dieu, & même à chaque moment, étant toujours disposés à prier, & ne faisant jamais rien qui ne nous porte & qui ne nous élève à Dieu, & qui ne nous serve de nouvelle disposition à le prier. Voyez Luc 18. 1.*

Par toutes sortes de supplications, pour obtenir les faveurs & les graces ; & de prieres, pour obtenir l'éloignement de tout ce qui peut vous nuire.

Et vous employant à invoquer Dieu en esprit, avec une vigilance & une perseverance continuelle, parceque la paresse & la negligence de ceux qui prient les empêchent de rien obtenir de Dieu ; à prier pour tous les saints, c'est-à-dire les Chrétiens, appelés à être saints, puisque vous ne faites tous qu'un même corps, & que chaque membre doit s'intéresser pour le salut de tous les autres. Voyez 1. Tim. 2. 11. Ainsi il n'y en a pas un, à quelque degré de sainteté qu'il soit élevé, qui n'ait besoin des prieres des autres pour y perseverer.

ψ. 19. *Et pour moi aussi, afin que Dieu m'ouvrant*

la bouche, me donne des paroles pour annoncer librement le mystere de l'Evangile.

Et pour moi aussi, afin que Dieu m'ouvrant la bouche, me donnant une sainte hardiesse de parler, & me préservant de toute crainte, qui ferme ordinairement la bouche des lâches & des timides.

Me donne des paroles, afin que ce ne soit pas moi qui parle, mais Dieu qui parle en moi : Dabit enim vobis in illa hora quid loquamini, &c. & que par ce moyen ma parole soit efficace pour la conversion des cœurs. Math. 10. 19.

Pour annoncer librement le mystere de l'Evangile, dont la doctrine est toute mystérieuse; c'est-à-dire, le faire connoître à ceux qui l'ignorent, & à qui il étoit auparavant caché; ce qui signifie plus, que s'il disoit simplement annoncer; parcequ'on peut annoncer l'Evangile à ceux mêmes qui en ont déjà connoissance : Confiteor tibi Pater, &c. Ibid. 136

ÿ. 20. Dont j'exerce la legation & l'ambassade, même dans les chaînes; & que j'en parle avec la liberté & la hardiesse que je dois. 25.

Dont j'exerce la legation, &c. Le sens est : Quoique je sois enchaîné, & que je souffre de grandes incommodités & de grandes difficultés, ayant toujours un soldat attaché avec moi pour me garder, & pour être témoin de mes actions, je ne laisse pas d'annoncer l'Evangile, selon la commission que j'en ai reçue de Dieu, qui m'a fait Apôtre des Gentils, & le principal instrument dont il se veut servir pour leur conversion. Il semble que l'Apôtre fait encore mention de ses chaînes aux Ephesiens, pour les exciter davantage à la compassion, & à prier pour lui, voyant que c'est pour la cause commune des Gentils, & par conséquent pour eux-mêmes.

qu'il est en cet état. Voyez chap. 3. verset 1.

✧. 21. *Quant à ce qui regarde l'état où je suis, & ce que je fais; Tychique notre cher frere, qui est un fidelle ministre du Seigneur, vous apprendra toutes choses.*

Quant à ce qui regarde l'état où je suis, c'est-à-dire, de mes affaires, & de la cause pour laquelle je suis dans les chaînes; & quant aux incommodités que j'y souffre.

Et ce que je fais pour l'avancement & la propagation de l'Evangile, & pour la défense de mon droit contre mes accusateurs.

Tychique notre cher frere. Saint Paul le nomme ainsi, pour montrer qu'il lui a communiqué toutes choses comme à son ami intime; *qui est un fidelle ministre.* C'est pour montrer aux Ephesiens qu'ils doivent prendre confiance en lui, & recevoir ses exhortations; *du Seigneur, &c.* c'est-à-dire, de l'Evangile du Seigneur.

✧. 22. *Et c'est pour cela même que je l'ai envoyé vers vous, afin que vous sachiez ce qui se passe à notre égard, & qu'il console vos cœurs.*

Et c'est pour cela même, c'est-à-dire, parcequ'il est mon cher frere & fidelle ministre de l'Evangile, que..... vous sachiez, de lui, ce qui se passe à notre égard, comme d'un fidelle dépositaire de tous mes secrets, & de celui qui prend plus de part à tout ce qui me concerne.

Et qu'il console vos cœurs; c'est-à-dire, afin qu'il exerce envers vous la fonction d'un fidelle ministre, & qu'il ne se contente pas de vous dire mes afflictions; ce qui seroit capable de vous abattre; mais qu'au même-temps il vous donne toutes les consolations nécessaires, pour vous empêcher de tomber dans l'accablement.

¶. 23. *Que Dieu le Pere , & le Seigneur JESUS-CHRIST donne à nos freres la paix & la charité avec la foi.*

Que Dieu notre Pere & le Seigneur JESUS-CHRIST donne à nos freres la paix , c'est-à-dire , la concorde & l'unité fraternelle d'un même esprit. L'Apôtre recommande sur la fin de l'Epître la paix qu'il a déjà tant recommandée au chapitre 4. versets 3. & suivans, pour montrer la necessité de cette vertu ; ou bien , par la paix , il leur souhaite simplement la benediction de Dieu , & toute sorte de prosperité.

Et la charité avec la foi ; c'est-à-dire , que Dieu leur donne une foi qui ne soit pas sterile , comme celle des mauvais Chrétiens , ni infructueuse comme celle des disciples de Simon le magicien , qui enseignoient qu'elle suffit pour le salut ; mais une foi operante par la charité & les bonnes œuvres,

¶. 24. *Que la grace soit avec tous ceux qui aiment notre Seigneur JESUS-CHRIST , en se séparant de toute corruption. Amen.*

Que la grace soit avec tous ceux qui aiment notre Seigneur JESUS-CHRIST ; c'est-à-dire , qu'elle y demeure éternellement ; qu'elle s'augmente tous les jours en eux , & que Dieu les comble de toute sorte de benedictions.

En se séparant de toute corruption ; c'est-à-dire , que cet amour de JESUS-CHRIST même soit sans aucun mélange d'amour-propre, & sans aucun mélange de peché , sur-tout des pechés deshonnêtes. L'Apôtre a égard à la secte des Simoniens & des Gnostiques , qui faisoient bien profession d'aimer JESUS-CHRIST , mais qui ne laissoient pas de commettre toutes sortes de pechés infames.

Amen. Voyez Rom. 16. & ailleurs.



SENS SPIRITUEL.

†. 1. jusqu'au 4. *Vous, enfans, obéissez à vos peres & à vos meres, en ce qui est selon le Seigneur, car cela est juste, &c.*

Comme les peres & meres tiennent la place de Dieu même, & que Dieu s'est servi d'eux pour donner aux enfans la vie, l'entretien, l'éducation; en un mot, tout ce qu'ils ont & ce qu'ils font, l'obligation la plus importante d'un enfant, après ce qu'il doit à Dieu, c'est de rendre à ses parens les devoirs qui leur sont dûs. Or ces devoirs, qui sont compris dans l'honneur que la loi divine nous ordonne de leur rendre, se reduisent à trois, qui sont, l'amour, le respect, & l'obeissance.

Toutes les loix divines & humaines nous avertissent assez, qu'il faut aimer ses peres & meres, & c'est renoncer aux sentimens de la nature les plus pressans que d'en user autrement; ainsi nous sommes obligés de leur procurer, par un amour sincere & veritable, tous les biens spirituels & temporels qui sont en notre pouvoir. Ceux qui s'acquittent de ce devoir attirent sur eux les benedictions de Dieu & l'estime des hommes; & s'ils n'ont point d'autres motifs que de plaire à Dieu dans ces assistances qu'ils rendent à ceux qu'il leur a donné pour peres, Dieu les reconnoitra pour ses enfans bien-aimés, & ne cessera d'avoir pour eux la tendresse & les entrailles du meilleur des peres. Mais les enfans qui abandonnent leurs parens à qui ils sont si redevables, seront maudits de Dieu, & attireront sur eux de terribles châtimens.

Le respect que les enfans doivent à leurs peres & meres consiste à leur rendre tout l'honneur & les déferences possibles, à ne les contredire en rien, & acquiescer autant qu'il se peut à leur jugement; à n'avoir pour eux aucun mépris, quelques défauts qu'ils ayent de corps ou d'esprit: *Mon fils*, dit le Sage, *soulagez votre pere dans sa vieillesse, & ne l'attristez point durant sa vie. Que si son esprit s'affoiblit, supportez-le, & ne le méprisez pas. Combien est infame celui qui abandonne son pere, & combien est maudit de Dieu celui qui aigrit l'esprit de sa mere.*

Ecdi. 3.
14. &
Jaiu.

Le troisiéme devoir des enfans à l'égard des peres & meres, c'est l'obeissance; cette vertu, qui engage tous les inferieurs à rendre à leurs superieurs la soumission qu'ils leur doivent, est pour les enfans d'une obligation très-étroite à l'égard de leurs parens. *Celui qui craint le Seigneur honorerà son pere & sa mere, & il servira comme ses maitres ceux qui lui ont donné la vie.* En effet, la nature leur donne un certain droit de principauté, qui oblige les enfans à un grand assujettissement, tel qu'est celui des sujets à l'égard de leurs Seigneurs; parcequ'ils sont dans l'impuissance de leur rendre ce qu'ils ont reçu d'eux. Mais comme le peché avoit effacé de l'esprit & de la memoire des hommes cette impression naturelle, Dieu a rétabli ce droit par son commandement, & promet de grandes récompenses à ceux qui rendent à leurs peres & à leurs meres l'honneur & la récompense qui leur est dûe; au-lieu qu'il menace de grandes peines ceux qui les deshonnorent: Car outre ce qui est dit dans le Levitique; *Que celui qui aura maudit son pere ou sa mere sera puni de mort*; la loi ordonne

Ecdi. 36
8.

Exod. 21.

Deut. 21.

que les enfans desobeiffans seroient mis entre les mains de la Justice par leurs parens , pour être sans remission lapidés par les mains du peuple. Si maintenant la vengeance de Dieu n'éclate pas sur les méchans enfans dès cette vie d'une maniere aussi sensible , elle n'en sera que plus rigoureuse & plus terrible dans l'éternité.

ψ. 4. Et vous peres , n'irritez point vos enfans ; mais ayez soin de les bien élever , en les corrigeant & les instruisant selon le Seigneur.

Hebr. 12.

7.

Prov. 3.

22.

Un des principaux devoirs des peres, est de corriger leurs enfans : *Qui est l'enfant , dit saint Paul , qui ne soit point châtié par son pere ?* Aussi Dieu , qui est un bon Pere , châtie ceux qu'il aime , & frappe de verges tous ceux qu'il reçoit au nombre de ses enfans. Mais comme l'amour que les peres ont pour leurs enfans n'est pas toujours bien réglé , & qu'ils agissent souvent par humeur ; ils traitent quelquefois leurs enfans avec tant de rigueur pour des fautes peu considerables , qu'ils aigrissent extrêmement leurs esprits. Il y en a aussi qui traitent toujours leurs enfans comme des esclaves , & ne leur parlent que d'une maniere fiere & effrayante ; cette conduite abbat l'esprit des enfans , & les déconcerte entierement ; ce qui les porte souvent à s'abandonner à un libertinage , dont ils ne reviennent pas aisément. D'autres au-contraire , prenant le contrepied pour ne point user de severité à l'égard de leurs enfans , les traitent avec une indulgence cruelle , qui les entretient dans une vie molle , oisive & libertine. Il faut donc user de severité , & corriger les enfans selon la qualité de leurs fautes , mais avec moderation , en leur faisant connoître que c'est par affection pour eux & par

motif de conscience qu'on se porte à les châtier. Ainsi il y a deux écueils à éviter dans l'éducation des enfans; l'un, c'est de les irriter & de perdre leur affection par une trop grande severité; l'autre, c'est de les laisser tellement à eux-mêmes, qu'on se repose sur leur bonne-foi, sans les reprendre s'ils font des fautes, de-peur de leur causer du chagrin; cette tendresse est aussi pernicieuse que la plus grande dureté.

v. 5. jusqu'au 10. Vous serviteurs, obéissez à ceux qui sont vos maîtres selon la chair, avec crainte & avec respect, dans la simplicité de votre cœur, comme à JESUS-CHRIST même, &c.

Les Apôtres ne dédaignent pas de donner des avis aux serviteurs, qui étoient pour lors ordinairement des esclaves, & font voir que leur salut ne leur étoit pas moins cher que celui des autres hommes, suivant en ce point la conduite de Dieu, qui n'a point d'égard à la qualité des personnes. Comme naturellement l'homme n'aime point d'être assujetti, & que ces sortes de personnes ne souffroient qu'à regret l'état où ils se trouvoient, ils ne servoient leurs maîtres qu'avec toute la repugnance possible; le bienheureux Apôtre les exhorte d'obéir avec une crainte respectueuse qui les fasse agir avec simplicité: cette disposition est nécessaire à tout Chrétien, car il n'y en a point qui n'ait quelques supérieurs à qui ils doivent rendre leurs devoirs.

Car les vrais serviteurs de Dieu, tels que doivent être tous les Chrétiens, se conduisent à l'égard de ceux à qui ils sont soumis, d'une manière bien différente de ceux qui servent des maîtres qui vivent selon le monde: ceux-ci se contentent

de prendre-garde si leurs maîtres les voyent , & ce n'est ordinairement qu'en leur présence qu'ils leur témoignent du respect , car en leur absence ils les méprisent & se moquent d'eux ; au-lieu que les serviteurs qui craignent Dieu , & tous ceux qui se conduisent selon les regles de la vraie piété , considerent que c'est à Dieu même à qui ils obeissent dans la personne de leurs superieurs, & ne font nulle attention si leurs maîtres les regardent , comme si ils vouloient plaire aux hommes ; car comme c'est par l'ordre de JESUS-CHRIST que les serviteurs Chrétiens rendent service à un homme , ce n'est point tant à leurs maîtres qu'ils obeissent , qu'à JESUS-CHRIST même qui les y a assujettis , & de qui ils doivent attendre leurs récompenses.

La conduite des maîtres à l'égard de leurs serviteurs demande d'autant plus de circonspection , qu'elle paroît plus libre & moins contrainte. Ils s'imaginent que les fautes qu'ils commettent contre leurs serviteurs , sont legeres , parceque ce sont des serviteurs qu'ils offensent ; ils se trompent ; ils sont eux-mêmes serviteurs du même Maître , & ce souverain Maître ne connoît point les distinctions que le monde met entre les maîtres & les serviteurs : chacun sera mesuré à la même mesure dont il se sera servi envers les autres ; si le maître a usé de douceur & de bonté à l'égard de son serviteur , Dieu en usera de même à son égard ; s'il lui a pardonné ses fautes , Dieu lui pardonnera les siennes. Ce n'est pas que JESUS - CHRIST , qui veut que tous les hommes se considerent comme freres , soit venu pour rompre & renverser l'ordre de la société humaine ; mais il est venu pour l'affermir & le faire observer plus parfaitement , en unissant les cœurs

par la charité : l'inégalité demeure entr'eux , mais il se fait néanmoins une espece d'égalité , lorsque les serviteurs & tous les autres inferieurs faisant avec affection ce qui est de leur devoir , les maîtres & les superieurs ont soin de les traiter comme freres , étant peut-être dans leur état plus agreables à Dieu qu'ils ne le sont eux-mêmes.

✧. 10. jusqu'à la fin. *Enfin , mes freres , fortifiez-vous dans le Seigneur , & en sa vertu toute-puissante , &c.*

Notre bienheureux Apôtre , par ce discours , veut frapper les hommes de la crainte des démons , afin qu'ils se mettent en défense contre de si puissans ennemis ; car il n'y a point d'ennemis visibles , ni de combats sensibles qui soient si à craindre. Si les hommes sont si foibles qu'ils ne peuvent souvent resister à un autre homme , combien moins pourront-ils se défendre contre des puissances qui conduisent ce monde , & qui font ce qu'ils veulent de ceux qui sont dans les tenebres ? Il n'y a rien qui soit capable de leur resister dans le monde ; ainsi il faut que les hommes cherchent ailleurs que dans eux-mêmes des forces pour resister à de tels ennemis , & recourent aux armes de Dieu , qui sont seules capables de les défendre ; ces armes sont en grand nombre , & chacune meriteroit une explication particuliere : mais il suffit de savoir que nous en devons être couverts de toutes parts. La moindre partie qui n'en seroit pas couverte , nous exposerait aux coups que le démon est toujours prêt de lancer contre nous , lui qui veille continuellement & fait la ronde autour de nous pour nous surprendre , 1. Pet. 5.
 & comme un lion rugissant cherche qui il pourra devorer. 8. Si l'on étoit bien persuadé de cette verité

de foi, il seroit impossible qu'on ne se tînt continuellement sur ses gardes, & qu'on n'implorât l'assistance de Dieu en toutes rencontres, sans laquelle nous sommes sans cesse exposés à perir. Nous sommes assiegés de tous côtés d'autres ennemis, par lesquels il nous parle & nous inspire les sentimens & les desirs; ces ennemis sont les hommes qui nous environnent, & les objets qui se présentent à nous; ainsi il faut ou perir, si nous ne nous défendons pas; ou résister, si nous voulons nous sauver. Ces moyens sont les armes que saint Paul nous présente, & dont tout fidelle doit être revêtu: elles ne sont point exterieures, comme celles des soldats, mais toutes interieures; & le Chrétien regeneré dans les eaux du Batême en est revêtu en naissant, & les a toujours toutes prêtes dans son cœur pour s'en servir dans l'occasion.

Les hommes ne se font pas toujours la guerre les uns aux autres, ils se lassent, & sont obligés de faire quelque treve pour respirer; mais il n'en est pas de même de la guerre que le démon nous fait; comme c'est un ennemi irreconciliable, il est aussi infatigable, étant spirituel. Ainsi nous devons être continuellement en défense contre lui, & être bien muni de toutes parts, comme dit notre saint Apôtre. Mais, hélas! où sont ceux qui sont revêtus de ces armes, ou qui croient devoir l'être pour résister à un si dangereux ennemi? Qu'il est rare de trouver de ces ames genereuses qui soient munies de cette ceinture spirituelle qui les fasse demeurer fermes dans la verité, pour combattre *le pere du mensonge qui n'est pas demeuré dans la verité*? Qui se fassent un plastron de l'amour de la justice, pour la maintenir constamment aux dépens de tout? Où

voit-on

voit-on cette foi courageuse qui serve de bouclier pour repousser tous les traits enflammés dont ce pernicieux ennemi tâche de nous percer ? Enfin qui a toujours en main cette épée de la parole de Dieu pour le vaincre & le defarmer comme JESUS-CHRIST a fait dans le desert ? La plupart des Chrétiens qui vivent dans les delices & dans la recherche des biens de la vie présente, n'ayant qu'une foi languissante, sans se mettre en peine de se nourrir de la parole de Dieu, sont semblables à des soldats qui s'exposeroient nuds & defarmés au milieu de leurs ennemis qui les perceroient de mille coups : C'est l'état où les gens-du-monde se trouvent ordinairement sans s'en appercevoir ; ils ne voyent pas les dangers où ils sont, ni le grand nombre d'ennemis qui les environnent, & étant enivrés de leurs passions, ils ressemblent à un homme endormi au milieu de la mer, comme un pilote assoupi qui a perdu le gouvernail, & peuvent dire plus veritablement que celui que le Sage fait parler : *Ils m'ont battu, mais je ne l'ai point senti ; ils m'ont entraîné ; mais je ne m'en suis point aperçu.* Prov. 23. 34.

Prenons-garde de tomber dans cette insensibilité funeste & si commune ; réveillons notre foi qui nous fasse appercevoir les ennemis que nous avons à combattre, & nous excite à nous mettre en défense contr'eux ; aimons la verité & la justice ; fortifions-nous contre les tentations par les maximes de l'Evangile & la lecture des livres saints ; & surtout ayons recours à Dieu en tout temps par toutes sortes de supplications & de prieres, nous tenant toujours en sa présence, pour être continuellement assistés de son divin secours. v. 18.



A V I S

SUR L'ÉPISTRE DE S. PAUL AUX PHILIPPIENS.

LE sujet de cette Lettre n'est proprement qu'une action-de-grace que l'Apôtre S. Paul rend aux Philippiens, peuples de la Macedoine, de la liberalité qu'ils avoient exercée envers lui; aussi est-elle pleine des marques de sa tendresse, de sa reconnoissance, & des témoignages de son zele pour leur salut. Cet Apôtre avoit travaillé avec beaucoup de fatigue à leur conversion, & avoit souffert dans Philippes même de cruelles persecutions; mais en même-temps l'Évangile y avoit fait beaucoup de fruit & un progrès surprenant; en sorte que ces peuples avoient embrassé la foi avec une ardeur extraordinaire, & donné dans toutes les occasions des marques effectives de leur zele & de leur liberalité; & l'Apôtre en avoit senti lui-même plusieurs fois des effets très-particuliers à Thessalonique, & en dernier lieu à Rome, où il étoit captif, par les mains d'Epaphrodite qu'ils lui avoient envoyé, pour le secourir dans ses besoins & s'informer de ses nouvelles.

L'Apôtre pour les en remercier leur écrivit cette Lettre, qui ne leur fut pas rendue aussi-tôt qu'il l'eût désiré, parcequ'Epaphrodite qui en devoit être le porteur étoit tombé malade, & avoit été en danger de mourir.

Dans les premiers Chapitres saint Paul assure les Philippiens qu'il ne les oublie point devant Dieu, qu'il ne se ressouviend jamais d'eux qu'avec une extrême consolation, qu'il a bien de la joie d'apprendre qu'ils perseverent dans la doctrine qu'il leur avoit prêchée, qu'il a toute la reconnoissance qu'il doit à la part qu'ils ont prise à ses liens, qu'il prie Dieu sans cesse, afin que leur charité & leur justice croisse de plus en plus; ensuite il les console en leur apprenant que ses liens, bien loin de nuire au progrès de l'Evangile, l'avoient rendu celebre à la Cour même de l'Empereur. Il les loue de la fermeté avec laquelle ils ont souffert toutes sortes de persecutions de la part de leurs concitoyens & des faux-freres. Il leur témoigne son zele pour leur salut, & les assure qu'il est prêt à y sacrifier son repos & sa propre vie; qu'il a un grand desir de les revoir pour les encourager par sa présence & par ses instructions. Il les avertit de ne pas se laisser séduire par les faux-docteurs, qu'il qualifie de chiens & d'ennemis de la croix,

parcequ'ils vouloient en aneantir le fruit par l'alliance des ceremonies legales; il leur prouve que la circoncision exterieure de la chair n'est rien, & que c'est à celle de l'esprit que les Chrétiens sont appellés, que toute la perfection consiste à croire & à connoître JESUS-CHRIST & à esperer en sa resurrection.

Enfin dans les derniers Chapitres il leur donne diverses regles pour se conduire sagement, & se conserver purs & irreprehensibles au milieu de la corruption du siecle, il les exhorte à fuir les disputes, à être assidus à la priere, à avoir une attention charitable sur les besoins de ceux qui annoncent l'Evangile; il les excite à la patience & à l'humilité par l'exemple des humiliations de JESUS-CHRIST; il dit qu'il leur envoie Timothée son fidelle disciple, & il les prie de le bien recevoir: & finit cette Lettre en demandant à Dieu, pour eux, sa grace & sa paix, & le conjurant de les récompenser des secours considerables qu'ils lui avoient envoyés. Il les salue tous en son nom, & aussi aux noms des fidelles qui étoient dans la maison de Cesar.

Cette Lettre est écrite de Rome, comme la précédente, la 29. année de la Passion de JESUS-CHRIST, la 62. de l'Ere vulgaire.



EPISTRE DE S. PAUL AUX PHILIPPIENS.

CHAPITRE PREMIER.

R. **P**AULUS & Timotheus, servi Christi, omnibus sanctis in Christo Jesu, qui sunt Philippis, cum episcopis, & diaconibus.

2. Gratia vobis & pax à Deo Patre nostro, & Domino Jesu Christo.

3. Gratias ago Deo meo in omni memoria vestri :

4. semper in cunctis orationibus meis pro omnibus vobis, cum gaudio deprecationem faciens,

I. **P**AUL & Timothée serviteurs de JESUS-CHRIST, à tous les saints en JESUS-CHRIST, qui sont à Philippes, aux Evêques & aux Diacres.

2. Que Dieu notre Pere, & JESUS-CHRIST notre Seigneur vous donnent la grace & la paix.

3. Je rends graces à mon Dieu toutes les fois que je me souviens de vous :

4. & je ne fais jamais de prieres, que je ne prie aussi pour vous tous, ressentant une grande joie.

5. de ce que vous avez reçu l'Evangile, // & y avez perseveré depuis le premier jour jusqu'à maintenant :

5. super communicatione vestra in Evangelio Christi à prima die usque nunc :

† 22. Dimanche après la Pentec.

6. car † j'ai une ferme confiance, que celui qui a commencé le bien en vous //, ne cessera de le perfectionner jusqu'au jour de J E S U S - C H R I S T.

6. confidens hoc ipsum, quia qui cœpit in vobis opus bonum, perficiet usque in diem Christi Jesu.

7. Et il est juste que j'aie ce sentiment de vous tous, parceque je vous ai dans le cœur, comme ayant tous part à ma joie, par celle que vous avez prise à mes liens, à ma défense, & à l'affermissement de l'Evangile //.

7. Sicut est mihi iustum hoc sentire pro omnibus vobis, eò quòd habeam vos in corde, & in vinculis meis, & in defensione, & confirmatione Evangelii, & socios gaudii mei omnes vos esse.

8. car Dieu m'est témoin avec qu'elle tendresse je vous aime tous dans les entrailles de J E S U S - C H R I S T,

8. Testis enim mihi est Deus, quomodo cupiam omnes vos in visceribus Jesu Christi.

9. Et ce que je lui demande est, que votre charité croisse de plus en plus en lumiere & en toute intelligence;

9. Et hoc oro ut charitas vestra magis ac magis abundet in scientia, & in omni sensu,

10. afin que vous sachiez discerner ce qui est meilleur & plus utile // ; que vous

10. ut probetis potentiora, ut sitis sinceri, & sine offensa in diem

†. 5. autr. la liberalité que vous avez exercée pour favoriser la prédication de l'Evangile.

liens, & dans ma défense & dans l'affermissement de l'Evangile, comme ayant tous part à la grâce que Dieu m'a faite de souffrir pour lui.

†. 6. autr. ce saint ouvrage. Expl. qui vous a donné cet esprit de liberalité.

†. 10. autr. le bien d'avec la

†. 7. autr. Grec. dans mes

mat.

Christi,

soyez purs & sinceres //; que vous marchiez jusqu'au jour de JESUS-CHRIST, sans que votre course soit interrompue par aucune chute //:

11. repleti fructu justitiæ per Jesum Christum in gloriam & laudem Dei.

11. & que pour la gloire & la louange de Dieu, vous soyez remplis des fruits de justice par JESUS-CHRIST.

12. Scire autem vos volo, fratres, quia quæ circa me sunt, magis ad profectum venerunt Evangelii:

12. Or je veux bien que vous sachiez, mes freres, que ce qui m'est arrivé a beaucoup servi au progrès de l'Evangile;

13. ita ut vincula mea manifesta fierent in Christo in omni prætorio, & in ceteris omnibus;

13. en sorte que mes liens sont devenus celebres dans toute la Cour de l'Empereur, & parmi tous les habitans de Rome // à la gloire de JESUS-CHRIST.

14. & plures è fratribus in Domino confidentes vinculis meis, abundantius audent sine timore verbum Dei loqui.

14. & que plusieurs de nos freres en notre Seigneur se rassurant par mes liens, ont conçu une hardiesse nouvelle pour annoncer la parole de Dieu sans aucune crainte.

15. Quidam quidem & propter invidiam & contentionem, quidam autem & propter bonam voluntatem Chri-

15. Il est vrai que quelques-uns prêchent JESUS-CHRIST par un esprit d'envie // & de contention, & que

¶ 10. autr. dans une foi sans mélange d'erreur.

Ibid. autr. sans être à scandale à personne.

¶ 13. expl. en voyant les fruits heureux de ma captivité.

¶ 15. expl. jaloux de ma réputation.

les autres le font par une bonne volonté.

16. Les uns prêchent JESUS-CHRIST par charité //, sachant que j'ai été établi pour la défense de l'Evangile ;

17. & les autres le prêchent par un esprit de pique & de jalousie, avec une intention qui n'est pas pure, croyant me causer de l'affliction dans mes liens.

18. Mais qu'importe, pourvu que JESUS-CHRIST soit annoncé en quelque manière que ce soit ; soit par occasion, ou par un vrai zèle // ; je m'en réjouis, & m'en réjouirai *TOUJOURS*.

19. Car je sai que l'événement m'en fera salutaire par vos prières, & par l'infusion de l'esprit de JESUS-CHRIST,

20. selon la ferme espérance où je suis, que je ne recevrai point la confusion d'être trompé en rien de ce que j'attends // ; mais que parlant avec toute sorte de li-

stum prædicant.

16. Quidam ex charitate, scientes quoniam in defensionem Evangelii positus sum.

17. Quidam autem ex contentione Christum annuntiant non sincerè, existimantes pressuram se suscitare vinculis meis.

18. Quid enim ? Dum omni modo, sive per occasionem, sive per veritatem, Christus annuntietur ; & in hoc gaudeo, sed & gaudebo.

19. Scio enim quia hoc mihi proveniet ad salutem, per vestram orationem, & subministrationem Spiritûs Jesu Christi,

20. secundum expectationem & spem meam, quia in nullo confundar ; sed in omni fiducia sicut semper, & nunc magnificabitur Christus in corpore

†. 16. & 17. Ces deux versets sont transposés dans le Grec, le verset 17. suit le 15. & le verset 15. suit le 17.

†. 18. *lett. vérité.*

†. 20. *lett. l'attente continue & l'espérance où je suis que je ne serai en rien confondu.*

meo, sive per vitam,
sive per mortem.

21. Mihi enim vivere
Christus est, & mori
lucrum.

22. Quòd si vivere
in carne, hic mihi fru-
ctus operis est, & quid
eligam ignoro.

23. Coarctor autem
è duobus: desiderium
habens dissolvi, & esse
cum Christo, multò
magis melius:

24. permanere au-
tem in carne, necessa-
rium propter vos.

25. Et hoc confidens
scio quia manebo, &
permanebo omnibus
vobis, ad profectum
vestrum, & gaudium
fidei;

berté, JESUS-CHRIST
fera encore maintenant glo-
rifié dans mon corps, comme
il l'a toujourns été, soit par
ma vie, ou par ma mort.

21. Car JESUS-CHRIST
est ma vie //, & la mort m'est
un gain.

22. Que si je demeure plus
long-temps dans ce corps
mortel, je tirerai du fruit
de mon travail; & ainsi je
ne sai que choisir.

23. Je me trouve pressé
des deux côtés; car *d'une part*
je desire d'être dégagé des
liens du corps //, & d'être
avec JESUS-CHRIST, ce
qui est sans comparaison le
meilleur;

24. & *de l'autre*, il est plus
utile pour votre bien que je
demeure encore en cette vie.

25. C'est pourquoi j'ai une
certaine confiance qui me
persuade que je demeurerai
encore avec vous tous, &
que j'y demeurerai même
assez long-temps pour votre
avancement, & pour la joie
de votre foi;

¶. 21. autr. si je vis, je ne vis que
pour JESUS-CHRIST, & si je
meurs la mort m'est un gain.

¶. 23. autr. *Gre.* de sortir de
cette vie.

26. afin que lorsque je ferai de nouveau présent parmi vous, [¶] je trouve en vous un sujet de me glorifier de plus en plus en JESUS-CHRIST.

Ephes.

4. 1.
Coloss. 1.

10.

1. *Thess.*

2. 11.

27. Ayez soin seulement de vous conduire d'une manière digne de l'Evangile de JESUS-CHRIST; afin que je voie moi-même étant présent parmi vous, ou que j'entende dire en étant absent, que vous demeurez fermes dans un même esprit, combattant tous d'un même cœur pour la foi de l'Evangile;

28. & que vous demeuriez intrepides parmi tous les efforts de vos adversaires, ce qui est pour eux [¶] le sujet de leur perte, comme pour vous celui de votre salut: & cet avantage vous vient de Dieu;

29. car c'est une grace qu'il vous a faite, non seulement de ce que vous croyez en JESUS-CHRIST, mais encore de ce que vous souffrez pour lui,

30. vous trouvant dans les mêmes combats où vous m'a-

26. ut gratulatio vestra abundet in Christo Jesu in me, per meum adventum iterum ad vos.

27. Tantum dignè Evangelio Christi conversamini: ut sive cum venero, & videro vos, sive absens audiam de vobis, quia statis in uno spiritu unanimes, collaborantes fidei Evangelii;

28. & in nullo terreamini ab adversariis, quæ illis est causa perditionis, vobis autem salutis: & hoc à Deo;

29. quia vobis donatum est pro Christo, non solum ut in eum credatis, sed ut etiam pro illo patiamini,

30. idem certamen habentes, quale & vi-

¶. 26. *autr.* vous ayez en moi un sujet de vous glorifier.

¶. 28. *Grec.* la marque.

distis in me, & nunc vez vû, & où vous entendez
 audistis de me. dire que je suis encore main-
 tenant.



SENS LITTE R A L.

v. 1. *P* *A*ul & *T*imothéo serviteurs de JESUS-
 CHRIST, à tous les saints en JESUS-
 CHRIST qui sont à Philippies, aux Evêques &
 aux Diacres.

Paul & Timothée. L'Apôtre fait mention de Ti-
 mothée, parcequ'il étoit fort connu & estimé dans
 Philippies, l'y ayant accompagné dans les deux
 voyages qu'il y avoit faits.

Serviteurs de JESUS-CHRIST. Il ne se quali-
 fie pas du nom d'Apôtre, comme en d'autres Epî-
 tres, parceque cette qualité ne lui étoit pas conte-
 stée dans Philippies, où son apostolat avoit été plei-
 nement autorisé par des miracles évidens.

A tous les saints en JESUS-CHRIST. Voyez
 1. Cor. 1. 2. Ephes. 1. 2. Col. 1. 2. qui sont à Phi-
 lippes, ville de Macedoine.

Aux Evêques, c'est-à-dire, à tous les Prêtres,
 nommés Evêques. Voyez Act. 20. 17. 28. parce-
 qu'ils veillent en qualité de Pasteurs sur le troupeau
 de JESUS-CHRIST; quoique le nom d'Evêque
 ne fût donné par excellence qu'au principal d'entre
 les Pasteurs,

Et aux Diacres, c'est-à-dire, ceux qui sont em-
 ployés à la distribution des aumônes de l'Eglise, &
 même au ministere de la prédication, & de la dis-
 pensation du sacrement de l'Eucharistie.

Or il semble que saint Paul fait ici mention des Evêques & des Diacres, pour faire voir aux Philippiens l'union qu'ils doivent avoir avec leurs Pasteurs, & pour les détourner des faux-docteurs, qui enseignoient le Judaïsme dans cette ville, contre la défense expresse de ses vrais Pasteurs. Voyez Philip. 3. 2. 18.

¶ 2. *Que Dieu notre Pere, & JESUS-CHRIST notre Seigneur vous donnent la grace & la paix.*

Que Dieu, &c. Voyez Rom. 1. 7. 1. Cor. 1. 3. 2. Cor. 1. 2. Gal. 1. 3. Ephes. 1. 2.

¶ 3. *Je rends grâces à mon Dieu toutes les fois que je me souviens de vous.*

Je rends grâces, &c. Voyez Rom. 1. 8. 1. Cor. 1. 4. Ephes. 1. 16.

¶ 4. *Et je ne fais jamais de prières, que je ne prie aussi pour vous, ressentant une grande joie.*

Et je ne fais, &c. L'Apôtre ajoute cette parenthèse, pour faire voir plus clairement qu'il se souvenoit souvent des Philippiens, & qu'ainsi il rendoit souvent grâces à Dieu pour eux.

Ressentant une grande joie, avec toute la tendresse que peut avoir un Pasteur, qui ne doit point avoir de plus grande joie, que d'apprendre que ses enfans marchent dans la vérité.

¶ 5. *De ce que vous avez reçu l'Evangile, & y avez perseveré depuis le premier jour jusqu'à maintenant.*

De ce que vous avez reçu. Grec. *De votre communion à l'Evangile, &c.* c'est-à-dire, non seulement de ce que vous avez reçu l'Evangile, & de ce que vous y avez perseveré, mais de la manière toute sainte avec laquelle vous l'avez reçu & vous y persevererez. Voyez Col. 1. 5.

¶ 6. *Car j'ai une ferme confiance, que celui qui a commencé le bien en vous, ne cessera de le perfectionner jusqu'au jour de JESUS-CHRIST.*

Car, &c. Dieu qui a commencé par sa grace le bien en vous, c'est-à-dire, votre conversion, ou votre salut, ne cessera, par le don de la persévérance, de le perfectionner, par l'infusion continuelle de ses graces.

Jusqu'au jour de JESUS-CHRIST, c'est-à-dire, jusqu'au jour de votre mort, auquel JESUS-CHRIST exercera son jugement particulier, & dont le jugement general, qui est appelé par excellence le jour de JESUS-CHRIST, ne sera qu'une confirmation: ou bien, si on entend ici par le jour de JESUS-CHRIST, le jugement general, il faut alors expliquer ce verset de toute l'Eglise en general, dont celle des Philippiens faisoit une partie; car Dieu la perfectionne tous les jours de plus en plus, & il achevera pleinement son salut au dernier jugement, par la glorieuse resurrection.

¶ 7. *Et il est juste que j'aie ce sentiment de vous tous, parceque je vous ai dans le cœur, comme ayant tous part à ma joie, par celle que vous avez prise à mes liens, à ma défense, & à l'affermissement de l'Evangile.*

Et il est juste que j'aie ce sentiment de vous tous, sans exception, parceque je vous ai dans le cœur, c'est-à-dire, l'amour & la charité que j'ai pour vous, ne me permet pas de faire d'autre jugement: Caritas non cogitat malum, omnia credit, omnia sperat, &c.

1. Cor.
13. 4. &c.

Comme ayant tous part: c'est la raison principale sur laquelle il fonde l'esperance du salut des Philippiens, & l'amour qu'il a pour eux: à ma joie,

2. Cor.
1.7.

c'est-à-dire, à mes souffrances, que j'endure avec joie. Gr. *à ma grace*, à la grace de mes souffrances & ce qui revient au même sens : *Sicut socii passionum estis*, &c.

Par celle que vous avez prise à mes liens, &c. en défendant & soutenant, aussi-bien que moi, la vérité de l'Evangile. Voyez Philip. 1. 29.30. *Antr.* Puisque vous compatissez à mes liens par votre charité, vous étant déclarés pour moi en tout ce que j'ai dit & ce que j'ai fait pour la défense & pour l'avancement de l'Evangile. Voyez Phil.4. 14. Hebr. 10. 33.

ψ. 8. *Car Dieu m'est témoin avec quelle tendresse je vous aime tous dans les entrailles de JESUS-CHRIST.*

Car Dieu. C'est la confirmation de ce qu'il dit au verset précédent, qu'il a les Philippiens dans le cœur ; *m'est témoin.* Voyez Rom. 2. 9. 2. Cor 1. 23. 1. Thess. 2. 5. 10. *avec quelle tendresse je vous aime, &c.* d'un amour véritablement chrétien, qui n'a que JESUS-CHRIST pour motif & pour objet. *Antr.* D'un amour pur, intime & cordial, tel qu'est celui de JESUS-CHRIST pour les fidèles.

ψ. 9. *Et ce que je lui demande est, que votre charité croisse de plus en plus en lumière, & en toute intelligence.*

Et ce que je lui demande est, &c. que Dieu comble tous les jours cet amour que vous avez pour moi, de nouveaux dons.

Et en toute intelligence, c'est-à-dire, en pratique & en expérience, qui vous fasse juger saine-ment de toutes choses : *Eorum qui pro consuetudine, &c.*

Hebr. 5.
14.

ψ. 10. *Afin que vous sachiez discerner ce qui est*

meilleur & plus utile ; que vous soyez purs & sinceres ; que vous marchiez jusqu'au jour de JESUS-CHRIST, sans que votre course soit interrompue par aucune chute.

Afin que vous sachiez discerner, &c. en chacune de vos actions le bien d'avec le mal ; ce qui est moins, & ce qui est le plus parfait : c'est un don de Dieu tout singulier, qui manque fort souvent à ceux qui sont les plus éclairés dans la speculation des mysteres.

Que vous soyez purs & sinceres, dans votre doctrine, & dans le motif de vos actions, ayant une droite intention.

Que vous marchiez, sans que le cours de votre vocation soit interrompu par aucune chute, & sans être occasion de chute & de scandale à personne par votre imprudence, ou par votre exemple. Voyez 1. Cor. 10. 32. Act. 24. 16.

Jusqu'au jour de JESUS-CHRIST. Voyez Philip. 1. 6.

¶ 11. *Et que pour la gloire & la louange de Dieu, vous soyez remplis des fruits de justice par JESUS-CHRIST.*

Et que pour la gloire. . . . vous soyez remplis des fruits de justice, c'est - à - dire, des bonnes - œuvres, non de celles de la loi, qui ne sont pas des fruits, mais de celles qui sont produites en nous par JESUS-CHRIST, c'est - à - dire, par la grace. L'Apôtre dit ceci contre les faux-docteurs, qui recommandoient aux Philippiens les œuvres de la loi, comme étant fort agreables à Dieu ; au-lieu que selon la doctrine, il n'y en a point d'autres que les chrétiennes qui soient pour la gloire.

¶ 12. *Or je veux bien que vous sachiez, mes fre-*

res, que ce qui m'est arrivé a beaucoup servi au progrès de l'Evangile.

Or je veux bien, &c. L'Apôtre dit ceci pour les encourager à continuer de souffrir, aussi-bien que lui, pour l'Evangile, & à ne se point étonner de le voir tant souffrir.

ψ. 13. *En sorte que mes liens sont devenus celebres dans toute la Cour de l'Empereur, & parmi tous les habitans de Rome à la gloire de JESUS-CHRIST.*

En sorte que mes liens sont devenus celebres; c'est-à-dire: On a sçû dans toute la Cour & dans la ville, que j'étois dans les liens, la cause pour laquelle j'y étois, la constance avec laquelle je souffrois, & les merveilles que j'y operois; ce qui a reüssi à la gloire de JESUS-CHRIST, par la conversion d'un grand nombre de personnes, tant des domestiques de l'Empereur, que des autres habitans de Rome. Voyez ci-après chap. 4. v. 22. D'autres traduisent: Mes liens sont devenus celebres en JESUS-CHRIST; ce qui est encore plus à la lettre. Le sens: On a sçû par-tout que j'étois dans les liens pour JESUS-CHRIST; ce qui a donné à plusieurs occasion de s'enquerir de sa Religion, & de se convertir.

Dans toute la Cour de l'Empereur. &c. Neron. Let. Le Pretoire. Voyez Philip. 4. 22. Ou bien, comme veulent quelques-uns, dans la forteresse Prétorienne, où étoit la garde de l'Empereur.

ψ. 14. *Et que plusieurs de nos freres en notre Seigneur se rassurant par mes liens, ont conçu une hardiesse nouvelle pour annoncer la parole de Dieu sans aucune crainte.*

Et que plusieurs de nos freres en notre Seigneur, c'est

c'est-à-dire, les Chrétiens, qui font tous profession de suivre la Religion de JESUS-CHRIST, & qui ont tous été regenerés par un même Esprit pour être les enfans d'un même Pere, qui est Dieu, & vivre en cette qualité unis par le lien de la charité.

Se rassurant contre la crainte de la persecution qu'ils apprehendoient, *par mes liens, &c.* c'est-à-dire, tant par l'exemple de ma patience, & de la force invincible avec laquelle je prêche l'Evangile au milieu des liens, que par les merveilles que j'y opere, & par la protection visible de Dieu sur ma personne dans les afflictions que j'y souffre.

¶. 15. *Il est vrai que quelques-uns prêchent JESUS-CHRIST par un esprit d'envie & de contention, & que les autres le font par une bonne volonté.*

Il est vrai que quelques-uns des freres en notre Seigneur, non de ceux qui se sont encouragés par l'exemple de mes liens; mais d'autres Chrétiens, qui sont jaloux de la gloire de mon apostolat, *prêchent JESUS-CHRIST par un esprit d'envie*, ne pouvant supporter l'estime que tous les fidelles ont pour moi; & *de contention, &c.* n'aspirant qu'à m'abattre pour se rendre les chefs, & se faire considerer des fidelles comme les premiers Apôtres, & les plus excellens predicateurs de l'Evangile.

¶. 16. *Les uns prêchent JESUS-CHRIST par charité, sachant que j'ai été établi pour la défense de l'Evangile.*

Les uns: c'est la repetition & l'explication plus claire du verset précédent, *prêchent, &c.* c'est-à-dire, se joignent avec moi dans la predication de l'Evangile, parcequ'ils m'aiment, & qu'ils savent

que je ne me suis pas ingeré moi-même dans la prédication de l'Evangile, mais que j'y ai été appelé de Dieu. *Antr.* Se joignent avec moi, dans la prédication, sans aucun intérêt particulier, mais par le seul motif de la charité qui les porte à me secourir; parcequ'ils savent que Dieu m'ayant établi pour la défense de l'Evangile, je merite d'être secouru, & qu'on ne me doit pas abandonner.

· *v. 17.* Et les autres le prêchent par un esprit de pique & de jalousie, avec une intention qui n'est pas pure, croyant me causer de l'affliction dans mes liens.

Et les autres. . . . croyant me causer de l'affliction dans mes liens, c'est-à-dire, qu'en prêchant l'Evangile, ils s'acquerront l'estime des fidelles, & qu'ils effaceront de leur esprit toute celle qu'ils ont pour moi, & qu'ainsi ils ajoutent une nouvelle affliction à celle de mes liens, m'ayant privé de la gloire qu'ils s'imaginent que je recherche, comme eux, dans la prédication de l'Evangile.

· *v. 18.* Mais qu'importe, pourvu que JESUS-CHRIST soit annoncé en quelque maniere que ce soit; soit par occasion, ou par un vrai zele; je m'en réjouis, & je m'en réjouirai toujours.

Mais qu'importe? Quel mal peut-il arriver de la mauvaise intention de ceux qui prêchent l'Evangile par pique & par jalousie? Il faut suppléer: Il n'en peut arriver aucun.

Pourvu que JESUS-CHRIST soit annoncé; c'est-à-dire, pourvu qu'on prêche la véritable doctrine de JESUS-CHRIST, de quelque maniere que ce soit, quelque fin que l'on se propose en la prêchant.

Soit par occasion, ou par un vrai zele; c'est-à-dire, soit qu'on prêche l'Evangile pour trouver occasion de me nuire, & d'exercer sa passion contre moi; soit qu'on le prêche par un vrai zele.

Je m'en réjouis, de ce que JESUS-CHRIST est annoncé; tant s'en faut que je m'en attriste, & que ce me soit une nouvelle affliction, comme pensent mes adversaires.

Et je m'en réjouirai toujours; c'est-à-dire: J'espère d'avoir un nouveau sujet de me réjouir, quand je verrai le succès & le fruit de la prédication de mes adversaires, qui n'aura servi qu'à étendre de plus en plus la gloire de JESUS-CHRIST par la conversion des infidèles.

v. 19. Car je sais que l'événement m'en sera salutaire par vos prières, & par l'infusion de l'Esprit de JESUS-CHRIST.

Car je sais que l'événement m'en sera salutaire; c'est-à-dire: Le dessein que mes adversaires ont de m'abattre & de m'affliger, en prêchant JESUS-CHRIST par esprit de pique & de jalousie, ne réussira pas comme ils prétendent, mais Dieu le fera réussir pour mon salut, en me fortifiant de plus en plus par cette persécution. *Diligentibus Deum* Rom. 8. 28, *omnia cooperantur in bonum, &c.*

Par vos prières, comme par un moyen ordonné de Dieu pour m'obtenir la grace de son Esprit, pour persévérer jusqu'à la fin.

Et par l'infusion de l'Esprit de JESUS-CHRIST. Voyez Rom. 8. 9.

v. 20. Selon la ferme espérance où je suis, que je ne recevrai point la confusion d'être trompé en rien de ce que j'attends; mais que parlant avec toute sorte de liberté, JESUS-CHRIST sera encore maintenant

glorifié dans mon corps, comme il l'a toujours été, soit par ma vie, ou par ma mort.

Selon la ferme esperance où je suis, &c. que je n'aurai pas la confusion de me voir succomber à aucune adversité.

Mais que parlant, c'est-à-dire, prêchant & enseignant, avec toute sorte de liberté, sans rien craindre de tout ce qui me pourra arriver.

JESUS-CHRIST sera encore maintenant glorifié, même dans cet état de captivité où je suis, où il semble que je devrois plus craindre, dans mon corps, c'est-à-dire, par mes souffrances corporelles, & non seulement par ma langue, en annonçant sa parole, comme font mes adversaires.

Comme il l'a toujours été, depuis ma conversion dans le temps où j'ai joui de ma liberté.

Soit par ma vie, &c. c'est-à-dire, soit que je vive, ou que je meure, je supporterai courageusement toutes ces souffrances pour la gloire & pour la défense de sa doctrine.

v. 21. Car JESUS-CHRIST est ma vie, & la mort m'est un gain.

Car, &c. L'Apôtre rend raison de la disposition où il est de souffrir toutes choses, même la mort pour la gloire de JESUS-CHRIST. C'est-à-dire: Je suis d'autant plus disposé à donner ma vie pour la gloire de JESUS-CHRIST, qu'en la perdant pour lui je la retrouve en lui; en perdant la vie mortelle, j'y trouve la vie immortelle; de sorte qu'il y a plus à gagner qu'à perdre dans la mort.

v. 22. Que si je demeure plus long-temps dans ce corps mortel, je tirerai du fruit de mon travail; & ainsi je ne sais que choisir.

Que si je demeure, &c. c'est-à-dire: Si je considère mon propre bien, la mort m'est plus avanta-

geuse que la vie ; il n'en est pas de même de celui de mes freres ; puisqu'en vivant plus long-temps j'en convertirai & confirmerai plusieurs par mon ministere ; ce que je ne ferai pas si je viens à mourir ; & ainsi je ne sai que choisir , étant balancé d'un côté du desir de mon salut , & de l'autre , du desir du salut de mes freres.

¶. 23. *Je me trouve pressé de deux côtés ; car d'une part je desire d'être dégagé des liens du corps , & d'être avec JESUS-CHRIST, ce qui est sans comparaison le meilleur pour moi.*

Je me trouve pressé des deux côtés , c'est-à-dire : Je trouve un égal avantage des deux côtés , soit que je vive , ou que je meure ; ainsi je ne sai ce qui me conviendrait davantage de choisir.

Car d'une part , c'est-à-dire , par rapport à mon avantage particulier , je desire d'être dégagé des liens du corps , comme d'une prison où je suis en captivité : Educ de custodia animam meam. Gr. de déloger , comme d'un pays étranger , pour retourner en mon propre pays. Voyez 2. Cor. 5. 6. 8. 9. 2. Tim. 4. 6.

Et d'être avec JESUS-CHRIST ; c'est-à-dire , de partager avec lui la beatitude éternelle.

Ce qui est sans comparaison le meilleur pour moi ; parcequ'il ne peut y avoir rien de meilleur que la possession du souverain bien, qui est JESUS-CHRIST, ou qui est de regner avec JESUS-CHRIST.

¶. 24. *Et de l'autre , il est plus utile pour votre bien que je demeure encore en cette vie.*

Et de l'autre ; c'est-à-dire : Et par rapport à votre avancement , il est plus utile pour votre bien que je demeure encore en cette vie , afin que vous soyez soutenus par mes instructions & par mes exemples.

ÿ. 25. *C'est pourquoy j'ai une certaine confiance qu'à me persuade que je demeurerai encore avec vous tous , & que j'y demeurerai même assez long-temps pour votre avancement , & pour la joie de votre foi.*

C'est pourquoy , &c. Lettr. Je sai avec confiance. Le sens : Mais au milieu de l'incertitude où je suis de choisir ce qui m'est le plus avantageux , j'ai une espece d'assurance & de pressentiment , que je demeurerai encore avec vous en cette vie , & même que je vous verrai tous , &c. Il semble que l'Apôtre ajoute ce mot , pour faire voir qu'il esperoit de retourner bien-tôt à Philippes ; puisque s'il eût cru devoir demeurer long-temps sans y aller , il n'auroit pas dû s'assurer de les y voir tous. *Autr. Avec vous tous* , sans exception , aussi-bien avec les pauvres qu'avec les riches , les grands que les petits ; pour montrer qu'il les aime tous tendrement , & sans avoir égard à la condition des personnes.

Et pour la joie de votre foi , afin qu'elle soit accompagnée d'une plus grande joie en me voyant avec vous , & vous voyant soutenus & fortifiés par mon ministère.

ÿ. 26. *Afin que lorsque je serai de nouveau présent parmi vous , je trouve en vous un sujet de me glorifier de plus en plus en JESUS-CHRIST.*

Afin que je trouve en vous un sujet de me glorifier en JESUS-CHRIST ; c'est-à-dire , de me réjouir de l'abondance des graces que JESUS-CHRIST a mises en vous , de la profession sincere que vous faites du Christianisme , & de l'éclat de votre piété. Autr. Afin que votre gloire augmente en JESUS-CHRIST par moi , c'est-à-dire , par mon ministère , étant fortifiés & soutenus par ma présence & par mes instructions.

¶ 27. *Ayez soin seulement de vous conduire d'une manière digne de l'Évangile de JESUS-CHRIST; afin que je voie moi-même, étant présent parmi vous, ou que j'entende dire, en étant absent, que vous demeurerez fermes dans un même esprit, combattant tous d'un même cœur pour la foi de l'Évangile.*

Ayez seulement soin; c'est-à-dire: Contentez-vous quant à présent de vous conduire d'une manière digne de l'Évangile de JESUS-CHRIST, c'est-à-dire, d'une manière qui soit digne d'un Chrétien qui fait profession de l'Évangile. Autr. d'une manière qui fasse honneur à l'Évangile, & qui le fasse estimer de tout le monde.

Afin que je voie moi-même, étant présent parmi vous, selon que je le desire & l'espère.

Où que j'entende dire, en étant absent; ce qui pourra peut-être arriver contre mon espérance; Dieu en disposant autrement que je ne pense.

Que vous demeurerez fermes dans un même esprit; c'est-à-dire, ayant tous les mêmes sentimens pour la Religion: Voyez 1. Cor. 4. 21. où par la vertu du Saint-Esprit, qui est l'auteur & le lien de l'union qui est entre les fidèles.

Combattant tous spirituellement par la pratique de toutes les vertus chrétiennes, contre les ennemis de l'Évangile, tels que sont les hérétiques & les infidèles. Voyez Jud. 3. d'un même cœur, vous entr'aimant mutuellement, & combattant tous d'un même courage, pour la foi de l'Évangile, c'est-à-dire, vous tenant fortement attachés à la foi de l'Évangile, qui vous doit servir d'armes contre les ennemis: In omnibus sumentes scutum fidei, in quo, &c. Cui resistite fortes in fide.

¶ 28. *Et que vous demeurerez intrepides parmi*

tous les efforts de vos adversaires , ce qui est pour eux le sujet de leur perte , comme pour vous celui de votre salut ; & cet avantage vous vient de Dieu.

Et que vous demeuriez intrepides parmi tous les efforts de vos adversaires , c'est-à-dire , que vous demeuriez inébranlables dans la foi de JESUS-CHRIST, que vous avez embrassée , & que ni les menaces , ni les persecutions ne vous ébranlent pas , & ne vous fassent pas perdre courage.

Ce qui est pour eux , &c. Le sens : Cette patience qui vous fait demeurer intrepides , & mépriser les menaces de vos adversaires , les doit convaincre que Dieu est pour vous , qu'il vous protège & vous soutient , & qu'ainsi il ne manquera pas de les punir severement ; & elle doit produire en vous au-contre une esperance certaine qu'il couronnera enfin votre patience , en vous récompensant du salut éternel. Voyez 2. Theff. 1. 7.

Et cet avantage , de demeurer intrepides , & sans vous épouvanter des menaces & des persecutions de vos adversaires , vous vient de Dieu , & non pas de votre propre vertu.

ψ. 29. Car c'est une grâce qu'il vous a faite , non seulement de ce que vous croyez en JESUS-CHRIST , mais encore de ce que vous souffrez pour lui.

Car c'est une grâce qu'il vous a faite , &c. de faire profession de la foi chrétienne , que vous en pratiquiez les vertus communes à tous les Chrétiens ; car il semble que le mot de croire , comprend ici quelque chose de plus que la seule foi sans les œuvres.

Mais encore de ce que vous souffrez pour lui ; c'est-à-dire : Il vous a fait cette grâce particulière , en laquelle consiste l'excellence & la haute perfection

de la vie chrétienne, & qui n'est que pour les parfaits, de souffrir, & d'être persécutés pour son nom.

ψ. 30. *Vous trouvant dans les mêmes combats où vous m'avez vu, & où vous entendez dire que je suis encore maintenant.*

Vous trouvant dans les mêmes combats; c'est-à-dire: Dieu ne vous fait pas seulement la grace de souffrir quelques legeres peines, mais de souffrir les mêmes persécutions que j'ai souffertes, & que je souffre encore; ce qui est glorieux pour vous, & une plus grande marque de l'amour qu'il a pour vous; où vous m'avez vus à Philippes. Voyez Act. 16. 19.

Et où vous entendez dire que je suis encore maintenant. L'Apôtre entend parler de sa prison & de ses liens; ce qui fait croire que quelques-uns des Philippiens avoient été emprisonnés & jettés dans les liens comme lui.



SENS SPIRITUEL.

ψ. 1. jusqu'au 6. *P* *Aul & Timothée, serviteurs de JESUS-CHRIST, &c.*

Après que JESUS-CHRIST s'est livré à la mort pour son Eglise afin de la sanctifier, il y a établi un ordre admirable pour la conduire, & lui a donné des Pasteurs, qui reçoivent de lui le pain spirituel qu'ils doivent distribuer aux fidelles, afin qu'ils ne tombent point en défaillance en chemin, mais qu'ils soient fortifiés de cette nourriture jusqu'à ce qu'ils arrivent à la montagne de Dieu.

*Eph. 8.
25. 26.*

Marc. 8. 3.

3. Reg. 19. 8.

Matth.
24. 45.

Mais où trouver maintenant *ce serviteur fidelle & prudent que son Maître a établi sur tous ses serviteurs, pour leur distribuer dans le temps la nourriture dont ils ont besoin?* Nul ne peut être tel qu'en imitant saint Paul; voyons comment il en use à l'égard des Philippiens.

Premierement il rend souvent graces à Dieu de ce qu'ils ont reçu l'Evangile; c'est-à-dire, de ce qu'ils ont reçu la foi, qu'ils ont goûté la parole de Dieu, & qu'ils s'en nourrissent. Y a-t-il au monde quelque plus grand sujet de reconnoissance que celui-là? On prend assez de soin de remercier Dieu de quelques bienfaits temporels extraordinaires, & on le fait même souvent d'une maniere éclatante; mais où voit-on qu'on rende graces à Dieu de la conversion des pecheurs, ou même des avantages spirituels qu'il fait à son Eglise? Chaque Chrétien, en particulier, doit avoir grand soin d'attirer sur soi par la priere les graces qui lui sont necessaires; mais pour conserver les dons de Dieu, & les accroître, il doit les faire remonter à leur source par une humble reconnoissance; & s'il y manque, il se prive par sa faute des bienfaits de Dieu, & entarit la source par son ingratitude. Mais c'est surtout, le devoir des Pasteurs de rendre à Dieu des actions-de-graces dans les sacrifices qu'ils lui offrent, & d'exhorter les peuples à *publier les grandeurs de celui qui les appelle des tenebres à son admirable lumiere.* Notre saint Apôtre ne dit pas seulement qu'il rend graces à Dieu du progrès que les Philippiens faisoient dans la pieté; mais il ajoute qu'il se souvenoit toujours d'eux dans ses prieres.

1. Petr.
2. 9.

L'action-de-graces & la priere sont inseparables, & si le Pasteur est obligé de remercier Dieu des gra-

ces que reçoivent ceux qui sont sous la conduite, il est encore bien plus obligé de les obtenir de Dieu par ses prières : car comme il y a trois vertus principales qui sont nécessaires à un Chrétien pour être sauvé, la foi, l'esperance, & la charité ; il y a aussi trois sortes de devoirs principaux dont le Pasteur doit s'acquitter à l'égard de ses ouailles ; c'est de les paître & les nourrir par la parole, par l'exemple, & par la priere ; mais la priere est à l'égard des deux autres devoirs ce qu'est la charité par rapport aux deux autres vertus : *Major autem his est oratio*, dit saint Bernard ; la priere est la plus excellente de ces trois fonctions pastorales, parce que c'est un moyen general & efficace pour remplir tous les besoins de son emploi. De combien de soins & de difficultés un Pasteur qui s'applique à son devoir n'est-il point embarrassé dans la conduite de son troupeau ? De combien d'ennemis au-dehors & au-dedans n'est-il point assiégué dans l'exercice de sa charge ? Pourra-t-il donc résister à tant de maux, & prévenir tant de dangers, s'il n'a recours à la vertu toute-puissante de la priere qui arrête la colere de Dieu & attire sa misericorde ?

Saint Paul ne se contente pas de rendre à Dieu des graces continuelles, & de prier sans cesse pour les Philippiens ; mais il marque qu'il le fait *avec grande joie*, pour instruire les Pasteurs d'en user de la sorte. Cette joie, qui est un effet sensible de la devotion, & un des plus excellens fruits du Saint-Esprit, est une grace qui ne s'acquiert que par la priere : *Car*, comme dit saint Bernard, *c'est dans la priere que l'on boit ce vin delicienx qui réjouit le cœur de l'homme*. Il est vrai que cette grace ne se trouve pas dans toute sorte de priere, il faut, pour

en venir là, qu'elle soit fervente & attentive; car, comme l'embonpoint que donne la bonne nourriture cause la joie sensible & la gayeté dans le cœur, de même aussi la prière animée par la ferveur de la dévotion cause une joie spirituelle, que saint Thomas appelle la nourriture de l'ame & une douceur celeste. Le saint Prophete David, qui en avoit fait une heureuse experience, exhorte tous les hommes à se procurer la jouissance de ce plaisir celeste : *Goutez*, leur dit-il, & voyez combien le-Seigneur est doux. C'est cette douceur qui fait que nous ne trouvons rien de difficile dans l'observation des commandemens de Dieu, & que nous souffrons non seulement avec patience, mais même avec plaisir toutes les persecutions & tous les tourmens du monde : *Vos delices, Seigneur*, dit saint Augustin, & les contentemens que vous faites goûter à ceux qui vous aiment, sont grands, qu'ils ont rendu agreables à saint Estienne les pierres dont il fut lapidé, à saint Laurent les charbons dont il fut brûlé, & ils ont fait que les Apôtres se sont retirés pleins d'une sainte joie de l'assemblée de leurs juges, parcequ'ils avoient été trouvés dignes de souffrir des injures pour le nom de JESUS-CHRIST. Et notre grand Apôtre, tout embrasé de ce feu divin, & tout transporté dans la jouissance de ces delices spirituelles, ne dit-il pas qu'il nageoit dans la joie au milieu de toutes ses afflictions : *SUPERABUNDO gaudio in omni tribulatione nostra?* Imitons donc cet excellent modele, comme lui-même a imité JESUS-CHRIST, qui dans la vûe de la joie qui lui étoit préparée, a souffert la croix ; *Qui proposito sibi gaudio sustinuit crucem.*

Ps. 33.

Soliloq.

6. 22.

2. Cor.

7. 4.

Heb.

11. 2.

†. 6. jusqu'au 9. Car j'ai une ferme confiance que

celui qui a commencé le bien en vous, ne cessera de le perfectionner jusqu'au jour de JESUS-CHRIST.

Il n'y a point de Chrétien qui puisse sans infidélité & sans ingratitude manquer de confiance en Dieu : mais elle est si nécessaire dans les Pasteurs que celui qui en manqueroit renonceroit à son devoir & à sa religion ; car comme il faut que le Pasteur entretienne avec Dieu un saint commerce pour annoncer aux peuples ce qu'il apprend de lui, & pour en obtenir les graces dont lui & les siens ont un besoin continuel ; il faut aussi qu'il soit tellement uni & lié d'amitié & de familiarité avec son souverain Maître qu'il puisse obtenir de lui par la priere tout ce qu'il lui demande : *orationis usu & experimento*, dit saint Gregoire, *obtinere à Domino que poposcerit, possit*, & comme parle un autre grand Evêque : *Ut qui servi Dei sumus, simus & amici*, conformément à ce que dit JESUS-CHRIST lui-même à ses Apôtres : *Je ne vous appellerai plus désormais serviteurs, mais mes amis.*

1. part.
Pastor.
cb. 8.

Cypr.

Joan. 154
15.

Mais enfin par quels degrés peut-on arriver à une telle amitié & une telle confiance ; c'est sans doute par la fidélité que l'on garde dans l'exercice de sa charge, en n'oubliant rien de ce qu'on peut faire pour le salut des ames, & en ne s'attribuant rien ; Dieu ne se fie qu'à ceux qui lui sont fidelles. Ainsi saint Paul a grande raison de dire : *que ce qui est à desirer dans les dispensateurs, est, qu'ils soient trouvés fidelles* ; c'est le témoignage que Dieu rend à Moïse, & le sujet de la confiance que ce premier Pasteur de l'ancienne loi avoit en lui ; *in omni domo mea fidelissimus est* ; & c'est dans le même esprit que notre saint Apôtre nous la représente dans son Epître aux Hebreux : *Quam*

1. Cor.

4. 2.

Hebr. 3.
5.2. Tim.
1. 12.

à Moïse, dit-il, il a été fidelle dans toute la maison de Dieu, comme un serviteur pour annoncer au peuple tout ce qu'il lui étoit ordonné de dire, & que lui-même rend graces à Dieu de ce qu'il l'a jugé fidelle, en l'établissant dans son ministère.

La ferme confiance qu'un Pasteur doit avoir à l'imitation de l'Apôtre, sans desespérer jamais du salut de ceux qu'il conduit, & sans cesser de prier pour eux, en quelque état qu'ils soient, vient de ce qu'il ne considere pas tant ce que nous pouvons, que ce que Dieu peut; il desespérerait lui-même étant chargé de leurs pechés, si il ne mettoit toute sa confiance en Dieu, *qui peut achever l'ouvrage qu'il a commencé.* Il n'y a point d'esperance humaine qui ne dût succomber sous un tel poids; & comment celui qui ne peut se sauver lui-même nous sauvera-t-il au milieu de tant de perils, s'il n'a voit recours à la volonté que Dieu a de nous sauver, qui est une raison très-puissante pour le soutenir.

La charité chrétienne doit embrasser tous les hommes sans en excepter aucun, mais on n'a pas sujet de présumer également de leur élection éternelle, on ne peut présumer de la confiance qu'on en doit avoir que par les marques de la bonne volonté que Dieu a fait paroître à l'égard des uns préferablement aux autres; c'en est une grande d'avoir été tiré des tenebres de l'infidelité; c'en est encore une plus grande de voir dans ceux qui en ont été retirés, une foi vive & une charité agissante; mais le préjugé le plus assuré de l'élection que Dieu fait d'une ame, c'est l'union qu'elle entretient avec son Pasteur pour le bien de l'Eglise, pour l'avancement du salut de ses freres, pour

tous leurs besoins corporels & spirituels. Ce commerce de charité & cette correspondance que l'on a avec un Pasteur zélé, pour prendre part à tout le bien qui se peut faire, est un très-bon moyen d'affermir sa vocation & son élection; car qui sont ceux qui peuvent s'assurer d'entrer au royaume éternel de notre Seigneur JESUS-CHRIST, si ce n'est ceux qui se rendant agréables à Dieu par leurs bonnes œuvres, s'unissent dans les exercices de charité à leur Pasteur, qui les porte dans son cœur & les offre continuellement à Dieu dans ses prières & ses sacrifices. Heureuses les âmes qui s'attachent à Dieu par la liaison sainte qu'elles ont avec leurs fidèles Pasteurs! Malheureux, au-contraire, sont ceux qui se retirent des assemblées des fidèles, & qui n'entretenant point la communion avec ceux que Dieu leur a envoyés pour les conduire à lui, veulent être, contre l'ordre qu'il a établi, dans un éloignement funeste, & une indépendance, qui sera cause de leur perte.

Saint Paul rend ce témoignage glorieux aux Philippiens, & répond en quelque sorte de leur salut éternel, à cause de l'affection sincère qu'ils lui avoient témoignée, & de tous les bons offices qu'ils lui avoient rendus; car quoiqu'absens ils prenoient part à ses travaux & à ses afflictions, & lui envoyant des personnes pour savoir de ses nouvelles, lui fournissoient de l'argent dans ses besoins, & ne manquoient à nul des devoirs de charité à son égard; ainsi ce saint Apôtre avoit grande raison de présumer beaucoup de leur élection éternelle, & pouvoit bien leur dire ce qu'il dit ailleurs aux Corinthiens, qu'ils étoient dans son cœur à la mort & à la vie; *in cordibus nostris estis ad commorandum & ad convivendum.*

Hebr. 10.
25.

vs. 9. jusqu'au 12. *Et ce que je lui demande est, que votre charité croisse de plus en plus en lumière, &c.*

Saint Paul qui aimoit tendrement les Philippiens, demande à Dieu pour eux qu'ils *croissent en sagesse & en intelligence*; & néanmoins dans l'Épître aux Corinthiens il paroît faire peu de cas de la science & des connoissances, & desire qu'ils recherchent de plus excellens dons du Saint-Esprit. Mais l'Apôtre n'est point contraire à lui-même; il ne veut point de science sans charité, sans laquelle *celui qui penetreroit tous les mysteres, & qui auroit une parfaite science de toutes choses, ne seroit rien*; il ne veut point aussi de charité sans science, c'est ce qu'il condamne dans les Juifs à qui il rendoit ce *témoignage, qu'ils avoient en effet du zele pour Dieu; mais que c'étoit un zele qui n'étoit point selon la science.* Lorsque la science est toute seule elle est très-préjudiciable, & ne sert qu'à éblouir & à enfler; *scientia inflat*; mais quand elle est jointe à la charité, bien loin d'être nuisible, elle sert extrêmement à augmenter la vertu; car la charité n'étant qu'un amour des biens éternels, plus elle en a la connoissance, plus elle se porte à les aimer; ainsi la connoissance sert beaucoup à faire croître la charité.

Ce n'est pas néanmoins toute sorte de science & de connoissance qui produit ce bon effet, c'est précisément celle qui fait discerner dans toutes les rencontres ce que Dieu demande de nous, & qui nous montre la voie la plus droite pour tendre à lui, en méprisant toutes les autres sciences, qui quoique bonnes & utiles en elles-mêmes ne conviennent point à chaque particulier. Cette prudence divine qui apprend à discerner le bonheur véritable d'avec celui

celui qui est faux & imaginaire, & qui découvre les sentiers qu'il faut tenir pour y parvenir, est la science des Saints, dit le Sage, *Scientia Sanctorum prudentia*. Cette route n'est point la même en tous, ainsi il faut à chacun une lumière qui lui fasse discerner non seulement ce qui est bon en general, mais aussi ce qui lui convient en particulier pour être sauvé.

Mais il y a dans la vie tant de tentations à surmonter, & tant de perils à éviter; notre convoitise même répand de si épaisses tenebres dans nos voies, qu'il est bien difficile, sans s'égarer ou se perdre, de trouver & de tenir la route qu'il nous faut suivre. Notre saint Apôtre néanmoins nous en fournit un moyen sûr, c'est d'être *purs & sinceres*; ainsi pour acquérir ce discernement si utile, il est nécessaire de purifier son cœur de toutes les affections de ce monde; car pour lors notre voie sera lumineuse, & nous découvrirons aisément les pièges qu'on nous tend pour nous y surprendre. En effet la pureté du cœur dégagé de l'amour des creatures dissipe les tenebres de l'esprit, & éclaire les yeux du cœur, comme parle le même Apôtre, *illuminatos oculos sordis*. Alors cette lumière interieure, qui éclaire le cœur, c'est-à-dire la volonté, lui découvre où il faut asseoir tous ses pas & la fait marcher par ces sentiers étroits que le Prophete Roi prie Dieu si souvent de lui découvrir: *Enseignez-moi*, dit-il; *vos sentiers*, *SEMITAS tuas edoce me*; & dans un autre endroit: *Faites-moi marcher parfaitement dans vos sentiers*, *afin que mes pas ne soient point ébranlés*, *PERFICE gressus meos in semitis tuis, ut non moveantur vestigia mea*. Ces sentiers étroits, que peu de gens trouvent, nous marquent les routes qu'un Chrétien doit tenir dans toute la conduite de sa

Ephes.
1. 18.

Ps. 141.

Ps. 141.

Matth.
7. 13.

vie, avec ce choix & ce discernement dont parle l'Apôtre, pour ne point suivre *ce chemin spacieux qui mène à la perdition.*

ψ. 12. jusqu'au 22. *Or je veux bien que vous sachiez, mes freres, que ce qui m'est arrivé, a beaucoup servi au progrès de l'Evangile; en sorte que mes liens, &c.*

Saint Paul nous fait voir ici deux choses bien extraordinaires; l'une, qui est l'effet de la toute-puissance, & de la sagesse admirable de Dieu; l'autre, qui est l'effet de l'extrême malice du diable.

La première, c'est que les liens & l'emprisonnement de l'Apôtre ayent servi au progrès de l'Evangile, & que sa détention dans les chaînes y ait plus contribué que s'il avoit été libre. Les hommes ordinairement ne réussissent & n'avancent leurs desseins que par la prospérité de leurs affaires, & par l'estime qu'ils acquerent dans le monde; mais la conduite de Dieu est toute autre, comme il a choisi, pour publier ses ordres & prêcher sa parole par tout le monde, des hommes sans lettres & du commun du peuple, il a voulu aussi qu'ils réussissent par la persécution & les souffrances, en les envoyant comme des agneaux au milieu des loups. Ainsi les moyens par lesquels les tyrans & les persecuteurs ont tâché d'étouffer la Religion chrétienne, n'ont servi qu'à l'accroître & à l'affermir, & l'Eglise ne s'est maintenue que par le courage & la fermeté de ceux qu'on a fait mourir pour la ruiner. C'est aussi ce qui arrive ici, la constance & l'intrepidité de l'Apôtre dans ses chaînes inspiroit aux fidelles un nouveau courage pour défendre & soutenir la foi de JESUS-CHRIST qu'ils avoient reçue, & même pour la publier avec plus de hardiesse. Admi-

rons donc la conduite de Dieu, qui fait servir à ses desseins les obstacles mêmes que les hommes y opposent.

La 2. chose, qui est difficile à comprendre & qui ne peut venir que d'une malice qu'on peut appeller véritablement diabolique, c'est qu'il se soit trouvé des ames si barbares & si impitoyables, qui voyant un Apôtre chargé de chaînes, ne pensoient qu'à redoubler ses peines, en prêchant avec éclat pour irriter de plus en plus les puissances contre celui qu'on regardoit comme le principal auteur de cette entreprise.

Il peut y avoir plusieurs mauvais motifs qui portent à s'engager au ministère de la parole; on peut le faire par un esprit de jalousie, pour diminuer la reputation de ceux qui en acquerent par une prédication toute apostolique; d'autres le peuvent faire par émulation & par un esprit de contention pour combattre les sentimens de leurs freres & blâmer leur conduite, les uns le font quelquefois par esprit de vanité & d'ambition, pour se distinguer & acquerir de la reputation qui leur procure quelque dignité dans l'Eglise; d'autres enfin par un esprit mercenaire, se servent de ce ministère sacré, pour s'établir, ou pour vivre: car, comme dit un disciple de saint François de Paule; *inediâ acuitur predicandi studium*: mais il est bien étrange qu'il se soit trouvé des gens dans ces premiers temps de l'Eglise, qui se soient déterminés à annoncer la parole de Dieu, dans le dessein d'attirer sur un grand Apôtre un nouvel orage, qui acheve de le perdre.

Quoiqu'il en soit, comme Dieu tire toujours du mal qu'il permet un grand avantage pour ceux qu'il

aime , & que tout contribue à leur bien , le saint Apôtre paroît d'autant plus ferme au milieu de tous les maux dont on l'afflige , qu'il en est plus attaqué ; on le met dans les chaînes , on le calomnie , on lui tend des pièges pour le faire mourir , rien de tout cela ne le touche , il s'en réjouit , & ne se met en peine que de procurer le progrès de l'Evangile , qu'il voit réussir & avancer par les moyens que les ennemis emploient pour l'arrêter.

v. 22. jusqu'au 29. Que si je demeure plus longtemps dans ce corps mortel , je tirerai du fruit de mon travail , & ainsi je ne sais que choisir , &c.

Il n'y a point d'homme qui naturellement n'aime la vie présente & ne craigne la mort ; mais il n'y a point de Chrétien qui , dans l'esperance d'une meilleure vie , ne doive mépriser la vie présente & desirer la mort , comme le moyen qui nous fait passer à notre bonheur. Comme néanmoins il y a deux sortes de Chrétiens , dont les uns sont parfaits , & les autres imparfaits ; parmi ceux-ci il y en a plusieurs , qui n'ayant que peu de foi aiment encore les commodités de la vie , & n'en sortent qu'à regret ; d'autres , qui n'ayant aussi que peu de goût pour les biens spirituels tiennent encore à la vie , & craignent la mort , en l'attendant néanmoins avec soumission aux ordres de Dieu : Mais les Chrétiens parfaits ne souffrent la vie qu'avec peine , & ne respirent que l'heure heureuse d'une mort qui leur ouvre l'entrée dans la jouissance d'un torrent de delices dont ils seront éternellement rassasiés : Ainsi l'avant-goût de ce bonheur , dont ils sont pénétrés , les fait soupirer après , comme le cerf soupire avec ardeur après les sources des eaux.

Il y a trois motifs qui causent dans les vrais :

Chrétiens cet ardent desir d'être dégagés des liens du corps ; le premier, c'est l'assujettissement aux besoins de ce corps mortel & aux nécessités de la nature ; car la faim, la soif, la lassitude, les maladies, & cette multitude de soins que nous rendons à cette chair corruptible pour soutenir la pesanteur de sa mutabilité & de ses misères, sont des chaînes qui les tiennent comme liés, jusqu'à ce qu'ils soient déchargés du poids de cette mortalité qui les tient asservis contre leur gré à la corruption & au changement ; de sorte que la vie présente doit plutôt être appelée une mort qu'une vie.

La seconde cause qui rend la mort l'objet des desirs d'une ame chrétienne, c'est la concupiscence, & ce combat continuel de la chair contre l'esprit ; c'est cette loi de péché qui tient l'ame dans une servitude fâcheuse, qui faisoit soupirer l'Apôtre : *Malheureux que je suis*, disoit-il, *qui me délivrera de ce corps de mort ?* N'est-ce pas en effet une peine bien fâcheuse aux plus justes de se voir troublés par les combats importuns que la chair leur livre ? Car, quoiqu'ils surmontent genereusement tous ces combats, ce leur est néanmoins un joug insupportable de trouver sans cesse des ennemis à surmonter, en danger de se perdre, si on succombe à leurs attaques continuelles.

La troisième cause de cette sainte impatience, c'est le desir d'être avec JESUS-CHRIST, & de jouir de cette gloire éternelle que Dieu a préparée à ses élus ; toute la vie d'un bon Chrétien ne consiste que dans ce saint desir, & dans ces continuel soupirs vers le ciel. Nous en voyons les exemples dans les saintes Ecritures de l'ancienne & de la nouvelle loi : *O Seigneur des vertus*, disoit le Prop-

phete roi, que vos demeures sont aimables ! mon
 ame languit & se consume par l'extrême desir qu'elle
 a d'entrer dans le palais du Seigneur. Mon ame,
 dit-il ailleurs, brûle d'une soif ardente de jouir de
 Dieu; & l'on voit ce sentiment répandu en plu-
 sieurs endroits de ses Pseaumes. Ne voit-on pas
 aussi que saint Paul témoigne ce même empresse-
 ment dans ses Epîtres ? Nous qui possedons les premi-
 ces de l'Esprit, dit-il aux Romains, nous soupirons
 & nous gemissons en nous-mêmes, attendant l'effet
 de l'adoption divine, qui sera la redemption & la dé-
 livrance de nos corps. Et en écrivant à Tite: Nous
 devons vivre dans le siecle présent avec temperance,
 avec justice, & avec pieté, étant toujours dans l'at-
 tente de la beatitude que nous esperons, & de l'ave-
 nement glorieux du grand Dieu.

C'est donc une maxime que Dieu nous a reve-
 lée dans ses Ecritures & un des premiers principes
 de notre Religion, que l'exemple des Saints nous a
 fait voir être facile & très-pratiquable, de soupirer
 après l'autre vie, & de se hâter, pour ainsi dire,
 d'y arriver: *Properantes in adventum dei Domini*,
 comme parle saint Pierre: Mais comme les Saints,
 soit qu'ils vivent, soit qu'ils meurent, appartiennent à
 JESUS-CHRIST, ils n'osent pas demander absolu-
 ment l'accomplissement de cet ardent desir; mais ils
 vivent dans une sainte indifferance de demeurer
 dans cette vie, s'il y va de l'interêt de leur Maître,
 ou d'en sortir, comme ils le souhaitent; c'est la dis-
 position où étoit notre saint Apôtre; car quoiqu'il
 menât une vie pénible & laborieuse, qu'il fût ex-
 posé à une infinité de maux, & qu'il ne vît de-
 vant lui que des sujets de frayeur, il ne veut pas nean-
 moins encore jouir du repos & du bonheur qui lui

est préparé : *Je me trouve pressé des deux côtés*, dit-il ; *car d'une part, je desiré d'être dégagé des liens du corps, & d'être avec JESUS-CHRIST, ce qui est sans comparaison le meilleur pour moi ; & de l'autre, il est plus utile pour votre bien que je demeure encore en cette vie*, afin d'affermir de plus en plus dans la foi ceux que j'ai acquis à JESUS-CHRIST ; C'étoit l'état où se trouvoit en mourant le grand saint Martin, tout prêt de demeurer encore dans cette vie, & tout prêt de la quitter ; & ce doit être le sentiment intérieur de tous ceux qui aiment sincèrement JESUS-CHRIST. Quelle excuse peut-il rester à ceux qui cherchent en cette vie miserable leur établissement, & qui préfèrent leur repos à tout le reste ? Saint Paul peut aller à JESUS-CHRIST, & *Chryst.* ne le veut pas ; il l'aime avec tant d'ardeur qu'il veut bien pour son amour demeurer au milieu des combats pour lui acquérir ou lui conserver des ames. Que dirons-nous à cela, & quelle excuse trouverons-nous à ce peu d'amour que nous avons pour JESUS-CHRIST ?

v. 29. & 30. Car c'est une grace qu'il vous a faite non seulement de ce que vous croyez en JESUS-CHRIST, mais encore de ce que vous souffrez pour lui, vous trouvant, &c.

Si l'on considéroit bien quels avantages on tire des afflictions, bien-loin de s'en plaindre, on avoueroit que c'est une faveur que Dieu ne fait qu'à ses bien-aimés, comme parle saint Paul après Salomon : *Car le Seigneur, disent-ils, châtie celui qu'il aime, & il frappe de verge tous ceux qu'il reçoit au nombre de ses enfans*. Si donc nous voulons sortir de l'état malheureux où nous a mis le peché, & être reçûs au nombre des enfans de Dieu, il faut que

nous haïssions nos pechés, que nous aimions que Dieu les châtie, & que nous reconnoissions l'honneur qu'il nous fait de nous donner part à ses souffrances, qui servent pour expier nos pechés, pour satisfaire à la justice de Dieu, pour purifier nos cœurs, nous avancer dans la voie de JESUS-CHRIST, & nous mettre en état de recevoir ses récompenses.

Serm. 4. sur l'Ep. aux Phil. Mais pour connoître la grandeur de ce bienfait, il faut entendre saint Jean Chrysostome qui en relève le mérite avec son éloquence ordinaire. Cette
 « grace que Dieu fait de pouvoir souffrir quelque
 « chose pour JESUS-CHRIST est un don plus
 « admirable que de ressusciter les morts, & faire les
 « plus grands miracles ; car dans ces miracles je suis
 « redevable à Dieu des dons qu'il me fait ; mais dans
 « ces souffrances, c'est en quelque sorte Dieu lui-même qui m'est redevable ; non seulement donc il
 « ne se faut pas affliger, mais se réjouir même de
 « souffrir, comme d'une grace considérable.

Serm. 2. sur l'Ep. aux Ephes. Non, mes freres, dit-il ailleurs, il n'y a point de bonheur pareil à celui d'être maltraité pour JESUS-CHRIST. Je ne trouve pas S. Paul si heureux d'avoir été ravi au ciel, que d'avoir été mis dans les chaînes, & je ne suis dans ce sentiment que parceque c'étoit le sien lui-même ; mais pour voir quelle gloire c'est à un serviteur de JESUS-CHRIST d'être enchaîné pour son Maître, écoutez ce qu'il dit : Vous êtes heureux ; pourquoi ? Est-ce parceque vous ressuscitez les morts ? Non. Est-ce parceque vous guerissez des aveugles ? Non. Pourquoi donc, & quand serez-vous heureux ? Lorsque l'on vous deshonorera, lorsque l'on vous outragera, lorsque l'on vous persecutera, & que

l'on dira faussement toute sorte de mal contre vous à cause de moi.

Ainsi, mes freres, je le redis, c'est un grand don, c'est une grande grace de souffrir pour JESUS-CHRIST. Je préférerois cela au pouvoir d'arrêter le soleil ou la lune au milieu de sa course, ou d'ébranler les fondemens du monde. Je le préférerois à un empire souverain sur les démons, qui sont moins confus lorsque nous les chassons par la force de notre foi, que lorsqu'ils nous voyent maltraités pour JESUS-CHRIST.

Qui s'étonnera donc que les souffrances soient si honorables, si l'on considere que JESUS-CHRIST n'a pas voulu choisir d'autre moyen que celui-là pour entrer dans sa gloire; & que Dieu n'a prédestiné ses élus que pour être conformes à son Fils? Ainsi la marque la plus assurée de la prédestination à la gloire de JESUS-CHRIST c'est la conformité à ses souffrances & à ses humiliations; n'est-ce donc pas un grand honneur d'y être associé pour être les coheritiers de son royaume? Souvenons-nous donc qu'on ne peut avoir part à son heritage, si on n'a part à ses souffrances: *Si tamen compatimur, ut & conglorificemur.* Rom. 8. 17.



CHAPITRE II.

I. SI qua ergo consolatio in Christo, si quod solatium charitatis, si qua societas spiritus, si qua viscera miserationis,

I. SI donc il y a quelque consolation en JESUS-CHRIST; s'il y a quelque douceur & quelque soulagement dans la charité; s'il y a quel-

que union dans la participation du même esprit ; s'il y a quelque tendresse & quelque compassion *parmi nous* //

2. rendez ma joie parfaite, vous tenant tous unis ensemble, n'ayant tous qu'une même ame, & que les mêmes sentimens ;

3. en sorte que vous ne faffiez rien par un esprit de contention ou de vaine gloire ; mais que chacun par humilité croie les autres au-dessus de soi.

4. Que chacun ait égard non à ses propres intérêts //, mais à ceux des autres.

5. † Soyez dans la même disposition & dans le même sentiment où a été J E S U S - C H R I S T ,

6. qui ayant la forme & la nature de Dieu, n'a point cru que ce fût pour lui une usurpation d'être égal à Dieu ;

7. mais il s'est anéanti lui-même, en prenant la forme & la nature de serviteur, en se rendant semblable aux hommes, & étant reconnu pour homme par tout ce qui à paru de lui au-dehors.

† Dim. 1. *lestr.* quelques entrailles de compassion,

† 4. *expl.* seulement.

2. implete gaudium meum, ut idem sapiatis, eandem charitatem habentes, unanimes, idipsum sentientes,

3. nihil per contentionem, neque per inanem gloriam ; sed in humilitate superiores sibi invicem arbitran-tes.

4. non quæ sua sunt singuli considerantes, sed ea quæ aliorum.

5. Hoc enim sentite in vobis, quod & in Christo Jesu :

6. qui cum in forma Dei esset, non rapinam arbitratus est esse se æqualem Deo ;

7. sed semetipsum exinanivit, formam servi accipiens, in similitudinem hominum factus, & habitu inventus ut homo.

† Dim.
des Pal-
mes.
Invent.
& Exal-
tation de
la Croix.

8. Humiliavit semetipsum, factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis.

9. Propter quod & Deus exaltavit illum, & donavit illi nomen, quod est super omne nomen :

10. ut in nomine Jesu omne genua flectantur caelestium, terrestrium, & infernorum ;

11. & omnis lingua confiteatur, quia Dominus Jesus Christus in gloria est Dei Patris.

12. Itaque, charissimi mei, (sicut semper obedistis) non ut in praesentia mei tantum, sed multo magis nunc in absentia mea, cum metu & tremore vestram salutem operamini.

13. Deus est enim qui operatur in vobis & velle, & perficere, pro bona voluntate.

14. Omnia autem facite sine murmurationibus, & haesitationibus :

¶. 11. *grec.* que JESUS-CHRIST est le Seigneur de toutes choses pour la gloire de Dieu son Pere.

¶. 13. *Grec.* *εργα*, ou produit efficacement, ou qui vous fait vou-

8. Il s'est rabbaissé lui-même, se rendant obeissant jusqu'à la mort, & jusqu'à la mort de la croix. *Hebr. 2^o*

9. C'est pourquoi Dieu l'a élevé par-dessus toutes choses, & lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom ;

10. afin qu'au nom de JESUS tout genou fléchisse dans le ciel, dans la terre, & dans les enfers ; *Isai. 45^o*
Rom. 14^o
11.

11. & que toute langue confesse que le Seigneur JESUS-CHRIST est dans la gloire de Dieu son Pere ¶.

12. Ainsi, mes chers freres, comme vous avez toujours été obeissans, ayez soin, non seulement lorsque je vous suis présent, mais encore plus lorsque j'en suis éloigné, d'opérer votre salut avec crainte & tremblement.

13. Car c'est Dieu qui opère // en vous le vouloir & le faire, selon qu'il lui plaît //

14. Faites donc toutes choses sans murmures & sans disputes //

loir & qui vous fait faire.

Ibid. non selon nos mérites, mais par sa grace toute gratuite. *Men.*

¶. 14. *V.* haesitationes,

15. afin que vous soyez irréprehenfibles & finceres, & qu'étant enfans de Dieu, vous foyez fans tache au milieu d'une nation dépravée & corrompue, parmi laquelle vous brillez, comme des aftres dans le monde;

16. portant en vous la parole de vie [¶], pour m'être un fujet de gloire au jour de JESUS-CHRIST, comme n'ayant pas couru en vain, ni travaillé en vain.

17. Mais quand même je devrois répandre mon fang fur la victime & le sacrifice de votre foi [¶], je m'en réjouirois *en moi-même*, & je m'en conjouirois avec vous tous:

18. & vous devriez auffi vous en réjouir, & vous en conjouir avec moi.

19. J'efpere qu'avec la grace du Seigneur JESUS, je vous enverrai bien-tôt Timothée, afin que je fois auffi confolé apprenant de vos nouvelles;

20. n'ayant perfonne qui

15. ut fitis fine querela, & fimplices filii Dei, fine reprehensione, in medio nationis pravæ & perversæ, inter quos lucetis ficut luminaria in mundo:

16. verbum vitæ continentem ad gloriam meam in die Christi, quia non in vacuum cucurri, neque in vacuum laboravi.

17. Sed & fi immolator fupra sacrificium, & obfequium fidei vestræ, gaudeo, & congratulor omnibus vobis:

18. idipfum autem & vos gaudete, & congratulamini mihi.

19. Spero autem in Domino Jefu, Timeotheum me citò mittere ad vos; ut & ego bono animo fim, cognitis quæ circa vos funt.

20. Neminem enim

¶. 16. expl. la foi vivifiante de l'Evangile.

¶. 17. letr. je ferois immolé

sur le sacrifice & l'obéiffance de votre foi.

habeo tam unanimem, qui sincerâ affectione pro vobis sollicitus sit;

soit autant que lui uni avec moi d'esprit & de cœur, ni qui se porte plus sincèrement à prendre soin de ce qui vous touche ;

21. omnes enim quæ sua sunt quærunt, non quæ sunt Jesu Christi.

21. car tous cherchent leurs propres intérêts, & non ceux de JESUS-CHRIST. *1. Cor. 13.*

22. Experimentum autem ejus cognoscite, quia sicut patri filius, mecum servivit in Evangelio.

22. Or. vous savez déjà l'épreuve que j'ai faite de lui, puisqu'il a servi avec moi dans la prédication de l'Evangile ; comme un fils sert à son pere.

23. Hunc igitur spero me mittere ad vos, mox ut videro quæ circa me sunt :

23. J'espere donc vous l'envoyer aussi-tôt que j'aurai mis ordre à ce qui me regarde :

24. confido autem in Domino, quoniam & ipse veniam ad vos citò.

24. & je me promets aussi de la bonté du Seigneur //, que j'irai moi-même vous voir bien-tôt.

25. Necessarium autem existimavi, Epaphroditum fratrem, & cooperatorem, & comilitonem meum, vestrum autem Apostolum, & ministrum necessitatis meæ, mittere ad vos ;

25. Cependant j'ai cru qu'il étoit nécessaire de vous renvoyer mon frere Epaphrodite, qui est mon aide dans mon ministere, & mon compagnon dans mes combats, qui est votre Apôtre, & qui m'a servi dans mes besoins // ;

26. quoniam quidem omnes vos desiderabat ; & mæstus erat, propte-

26. parcequ'il desiroit de vous voir tous ; & il étoit fort

✧. 24. *letr.* en notre Seigneur. | envoyé, pour me servir dans mes
✧. 25, *antr.* que vous m'avez | besoins ;

en peine de ce que vous aviez scû la maladie :

27. car il a été en effet malade jusqu'à la mort, mais Dieu a eu pitié de lui; & non seulement de lui, mais aussi de moi, afin que je n'eusse pas affliction sur affliction.

28. C'est pourquoi je me suis hâté de le renvoyer, pour vous donner la joie de le revoir, & pour me tirer moi-même de peine.

29. Recevez-le donc avec toute sorte de joie en *notre* Seigneur, & honorez de telles personnes;

30. car il s'est vû tout proche de la mort pour avoir voulu servir à l'œuvre de JESUS-CHRIST, exposant sa vie afin de suppléer par son assistance à celle que vous ne pouviez me rendre vous-mêmes.

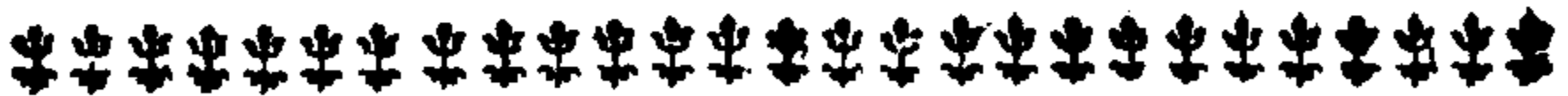
reâ quòd audieratis illum infirmatum :

27. nam & infirmatus est usque ad mortem, sed Deus miseratus est ejus; non solum autem ejus, verum etiam & mei, ne tristitiam super tristitiam haberem.

28. Festinantiùs ergo misi illum, ut viso eo iterum gaudeatis, & ego sine tristitia sim.

29. Excipite itaque illum cum omni gaudio in Domino, & ejusmodi cum honore habetote;

30. quoniam propter opus Christi usque ad mortem accessit, tradens animam suam, ut impleret id, quod ex vobis deerat erga meum obsequium.



SENS LITTE R A L.

✱. 1. **S** I donc il y a quelque consolation en JESUS-CHRIST; s'il y a quelque douceur & quelque soulagement dans la charité; s'il y a quelque union dans la participation du même esprit; s'il y

à quelque tendresse & quelque compassion parmi nous.

Si donc, &c. L'Apôtre, pour exciter les Philippiens à demeurer unis entr'eux par les liens de la charité & par la conformité des mêmes sentimens, emploie tous les motifs les plus pressans pour les engager à lui donner cette joie ; c'est à sçavoir, par la consolation qu'ils lui doivent donner en JESUS-CHRIST, par les devoirs de la charité, qui les obligent à le soulager dans l'état de captivité où il est, par l'union, la compassion, & la part qu'ils doivent prendre à ces liens. Le sens est : Puisque vous savez que je suis dans les souffrances, & que ceux qui sont dans le corps mystique de JESUS-CHRIST, sont obligés de se consoler l'un l'autre dans leurs afflictions, de se soulager par les devoirs reciproques de la charité, de se tenir unis dans un même esprit, & d'avoir les uns pour les autres de la tendresse & de la compassion : exercez tous ces devoirs en mon endroit, en me consolant par la pratique des vertus que je vous recommande en cette Epître.

v. 2. Rendez ma joie parfaite, vous tenant tous unis ensemble, n'ayant tous qu'une même ame, & que les mêmes sentimens.

Rendez ma joie parfaite, c'est-à-dire : Comme vous avez commencé heureusement, & que vous avez continué jusqu'à présent de me réjouir par l'observation de tous mes préceptes, rendez ma joie entiere par votre perseverance dans l'observation de ceux que je vous prescris ici. *Autr.* Faites en sorte que la joie que j'ai déjà conçue à cause de toutes les vertus que j'ai reconnues en vous jusqu'à présent, soit accomplie par la pratique de celles que je vous ordonne ici.

Vous tenant tous unis ensemble , sans vous contredire ni contrarier les uns aux autres , mais chacun trouvant bon ce que fait son prochain , quand ce n'est pas contre la loi de Dieu.

N'ayant tous qu'une même ame , vous entr'aimant mutuellement , & que les mêmes sentimens , touchant la doctrine & les mœurs , n'affectant point d'en avoir de particuliers.

ψ. 3. En sorte que vous ne fassiez rien par un esprit de contention ou de vaine gloire ; mais que chacun par humilité croie les autres au-dessus de soi.

En sorte que vous ne fassiez rien par un esprit de contention , c'est-à-dire , de contradiction , ou de vaine gloire ; ce qui est ordinairement la cause des contentions , parcequ'elle nous fait défendre nos intérêts avec opiniâtreté , & les préférer à ceux des autres.

Mais que ; c'est le remede contre la vaine gloire , chacun par humilité croie les autres au-dessus de soi ; cette croyance consiste à ne se préférer à personne , quelque méchant qu'il paroisse exterieurement ; parceque celui-là même qui paroît le plus méchant , est peut-être meilleur devant Dieu , que celui qui paroît homme-de-bien , & qui se préfere à lui ; & s'il n'est pas meilleur , il est peut-être prédestiné ; & celui qui paroît homme-de-bien , peut-être reprové : de sorte que c'est une temerité de se préférer à qui que ce soit. Le moyen de pratiquer cette vertu , est de ne considerer jamais en soi , quand on se compare aux autres , que ce qu'on a de soi-même , c'est-à-dire , le peché & le neant ; & ne considerer dans les autres , que ce qu'ils ont de Dieu : ou si nous jettons les yeux sur le bien qui est en nous , considerer qu'il ne vient point de nous ; & qu'ainsi ce

ne

ne nous est pas un sujet de nous élever par-dessus les autres, ni de nous ôter la pensée de notre neant.

¶ 4. *Que chacun ait égard non à ses propres intérêts, mais à ceux des autres.*

Que chacun ait égard non à ses propres intérêts, ce qui est un effet de l'amour-propre, qui rapporte tout à son bien particulier, & par conséquent au vice.

Mais à ceux des autres, c'est-à-dire, qu'il préfère le bien de son prochain à sa propre satisfaction, la charité à la cupidité & à l'amour-propre.

¶ 5. *Soyez dans la même disposition & dans le même sentiment où a été JESUS-CHRIST.*

Soyez, &c. L'Apôtre veut montrer l'obligation qu'il y a de pratiquer les vertus qu'il vient de recommander, par l'exemple de JESUS-CHRIST; c'est-à-dire, si JESUS-CHRIST a pratiqué ces vertus, à plus forte raison le devez-vous faire; & vous ne pouvez pas vous en dispenser, puisque vous êtes ses disciples.

¶ 6. *Qui ayant la forme & la nature de Dieu, n'a point cru que ce fût pour lui une usurpation d'être égal à Dieu.*

Qui ayant la forme & la nature de Dieu, n'a point cru, &c. c'est-à-dire: JESUS-CHRIST savoit bien qu'étant Dieu, il avoit droit de demeurer égal à son Pere, sans s'abaisser au-dessous de lui; & cependant il n'a pas laissé, pour un temps, de renoncer à ce droit en quelque manière, & de s'aneantir, &c. L'Apôtre dit ceci, pour faire voir d'une part l'excellence de l'humilité de JESUS-CHRIST, qui n'a point eu d'autre raison de s'humilier, que parcequ'il l'a voulu; & pour montrer

combien les hommes, qui sont d'eux-mêmes pecheurs & miserables, & dignes par consequent de tout mépris, sont obligés de s'humilier après un tel exemple, en quelque degré d'honneur ou de perfection qu'ils puissent être.

ψ. 7. Mais il s'est aneanti lui-même en prenant la forme & la nature de serviteur, en se rendant semblable aux hommes, & étant reconnu pour homme par tout ce qui a paru de lui au-dehors.

Mais il s'est aneanti lui-même, c'est-à-dire: Il s'est volontairement comme réduit à rien, tout Dieu qu'il étoit, en prenant la forme & la nature de serviteur, en se faisant homme, dont la nature est servile à l'égard de Dieu, ayant même voulu, en prenant cette nature, se rendre sujet aux Puissances de la terre. Voyez Isa. 49. 7. Jean 10. 11. & se rendre comme le serviteur de tous les hommes par la condition abjecte qu'il a choisie, & par le ministère qu'il a exercé. Voyez Matth. 20. 28. Rom. 15. 3. 8.

En se rendant semblable aux hommes, &c. c'est-à-dire, n'ayant pas seulement pris la nature des hommes, mais s'étant chargé de toutes leurs miseres, excepté le peché. Voyez Hebr. 2. 17, & 4. 15.

Et étant reconnu pour homme, &c. comme s'il n'eût point été Dieu, & qu'il n'eût été qu'un simple homme. Nonne hic est Jesus filius Joseph, & alibi.

Joan. 6.
92.

ψ. 8. Il s'est rabaisé lui-même, se rendant obéissant jusqu'à la mort, & jusqu'à la mort de la croix.

Il s'est rabaisé, &c. dans toutes les actions de sa vie, sans s'élever de ce qu'il étoit Dieu égal à son Pere. Voyez Jean 13. 12, 13. & son humilité a

été si grande, qu'il n'a pas même résisté, quoiqu'il en eût le pouvoir, à ceux qui l'ont pris, condamné & mis à mort; mais au-contraire qu'il s'y est volontairement soumis pour le salut des hommes; le tout pour accomplir la volonté de son Père. *Quia* Joan. 6. 38.
descendi de celo, &c.

Et jusqu'à la mort de la croix; ce qui fait encore plus paroître son humilité & son obéissance, puisque c'étoit le supplice le plus infamé & le plus douloureux de tous les supplices.

¶ 9. *C'est pourquoi Dieu l'a élevé par-dessus toutes choses, & lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom.*

C'est pourquoi, parcequ'il s'est abaissé, Dieu l'a élevé, selon la nature humaine, par-dessus toutes choses, c'est-à-dire, au-dessus de toutes les créatures, l'ayant fait asseoir à sa droite. Voyez Hebr. 12. 2. en récompense de son humiliation.

Et lui a donné un nom qui est au-dessus de tous nom, c'est-à-dire, une dignité qui surpasse, & qui est au-dessus de toutes celles des créatures, l'ayant établi le maître de tout le monde, & le chef de tous les Bienheureux.

¶ 10. *Afin qu'au nom de JESUS, tout genou fléchisse dans le ciel, dans la terre, & dans les enfers.*

Afin qu'au nom de JESUS tout genou fléchisse; c'est-à-dire, que tout le monde l'adore & se soumette à lui, soit volontairement, soit par force; ce qui s'accomplira parfaitement au jour du jugement. Omnes enim stabimus ante tribunal Christi, & quoniam mihi flectetur omne genu. Rom. 14. 10. 11.

Dans le ciel, c'est-à-dire, les Bienheureux; dans la terre, les hommes qui sont encore vivans; &

420 E P I S T R E D E S. P A U L
dans les enfers, les hommes damnés, & les diables,
dont le propre lieu est l'enfer. Voyez Luc. 8. 3.
2. Pier. 2. 4. Jude 6. qui sont contraints dès-à-pré-
sent même de reconnoître la gloire du Fils de Dieu,
& de le reverer. Voyez Marc. 5. 6.

ψ. 11. *Et que toute langue confesse que le Seigneur*
JESUS-CHRIST *est dans la gloire de Dieu son*
Pere.

Et que toute langue, non seulement des hom-
mes, mais même des Anges. Voyez 1. Cor. 13. 1.
confesse que le Seigneur JESUS-CHRIST est dans
la gloire de Dieu son Pere. Grec. Que JESUS-
CHRIST *est le Seigneur : le Seigneur de toutes*
choses, tant selon la nature humaine, que selon la
nature divine. Voyez Act. 2. 36. Apoc. 17. 14. &
19. 16.

Est dans la gloire, c'est-à-dire, est égal à son
Peré en gloire & en majesté, & qu'il est Dieu com-
me lui. Autr. Grec. A la gloire de Dieu le Pere,
c'est-à-dire : Cet honneur qui est rendu à JESUS-
CHRIST, *en le reconnoissant pour le Seigneur*
de toutes choses, retourne à la gloire même de son
Pere, de qui il a reçu cet avantage d'être le Sei-
gneur de toutes choses. Qui non honorificat filium,
non honorificat Patrem.

Joan. 5.
23.

ψ. 12. *Ainsi, mes chers freres, comme vous avez*
toujours été obéissans, ayez soin, non seulement lors-
que je vous suis présent, mais encore plus lorsque
j'en suis éloigné, d'operer votre salut avec crainte &
tremblement.

Ainsi, mes chers freres, puisque vous êtes obli-
gés d'être dans la même disposition & dans le mê-
me sentiment où JESUS-CHRIST a été, & qu'il
vous a donné dans la vie & dans la mort un si grand

exemple d'humilité & d'obeissance. Voyez versets 5. 6. 7. 8. & qu'il vous a fait voir dans son exaltation qu'elle doit être la récompense de ceux qui pratiqueront ces vertus ; versets 9. 10. 11. continuez de vous y exercer de plus en plus, afin que vous puissiez par ce moyen parvenir au salut éternel, comme JESUS-CHRIST notre souverain modèle est parvenu à la gloire, en s'humiliant & en obeissant.

Comme vous avez toujours été obeissans, il seroit honteux de dégénérer, après avoir bien commencé; c'est une grande louange de les exciter à la vertu par leur propre exemple, & un moyen fort efficace pour les persuader.

Ayez soin. . . . lorsque je vous suis présent, mais encore plus lorsque j'en suis éloigné, puisque vous avez d'autant plus besoin de redoubler votre ferveur intérieure, que vous avez moins de secours extérieurs de ma part, & que dans l'état d'affliction où je suis, j'ai plus besoin que jamais d'être consolé par votre bonne vie, qui seule peut être ma véritable consolation. Quoniam nunc vivimus si vos statis in Domino. 1. Thess.
3. 8.

D'opérer votre salut, &c. de faite des œuvres qui en soient dignes, ou de le mériter, & de vous en rendre dignes par le moyen d'une obeissance exacte envers Dieu, accompagnée d'une grande crainte de lui déplaire; ce qui renferme tacitement l'obeissance envers les supérieurs & envers le prochain.

ψ. 13. Car c'est Dieu qui opere en vous le vouloir & le faire, selon qu'il lui plaît.

Car. La raison pour laquelle je vous exhorte tellement à l'obeissance envers Dieu, & à la crainte

de lui déplaire, c'est que votre salut dépend entièrement de lui, puisque c'est lui seul qui vous en inspire la volonté, & qui vous donne les moyens efficaces d'y parvenir, sans y être obligé; ce qui vient de la pure grace & de la miséricorde: de sorte qu'à moins de coopérer fidèlement & humblement à la grace, vous courez risque de vous en rendre indignes par votre négligence & par votre présomption, & d'être ainsi privés du salut éternel. On peut traduire: *Or c'est Dieu, &c.* & selon cette version, le sens seroit: Quoique je vous exhorte à opérer votre salut, vous ne devez pas pour cela croire que vous en soyez les auteurs, & qu'il ne dépende que de vous seuls; car c'est Dieu qui vous en a inspiré la première volonté par votre conversion, & qui vous en doit donner les moyens efficaces par la grace, & par le don de persévérance.

v. 14. Faites donc toutes choses sans murmures & sans disputes.

Faites donc toutes choses sans murmures, vous soumettant humblement aux ordres de la providence de Dieu sur vous, sans y trouver à redire, lors même que vous êtes maltraités par les infidèles.

Et sans disputes, touchant les choses qui ne font rien à la piété; parceque c'est une perte de temps, qui ne sert qu'à altérer la charité. Autr. Sans trouver à redire aux commandemens de vos supérieurs; ou, sans jamais contester contre les infidèles.

v. 15. Afin que vous soyez irrépréhensibles & sincères, & qu'étant enfans de Dieu, vous soyez sans tache au milieu d'une nation dépravée & cor-

AUX PHILIPPIENS. CHAP. II. 423
*rompue, parmi laquelle vous brillez comme des
astres dans le monde.*

*Afin que vous soyez irrépréhensibles, devant les
hommes, & sinceres, &c. devant Dieu. Voyez
ch. I. v. 10.*

*Vous soyez sans tache; car il n'y a rien de si
glorieux, ni de plus digne des enfans de Dieu, que
de conserver l'innocence au milieu des méchans.*

*Au milieu d'une nation dépravée & corrompue,
c'est-à-dire, des Juifs & des Payens, qui étoient
pour lors les uns & les autres dans un dernier de-
gré de corruption & de déreglement. Secundum Rom. 5;
tempus pro impiis mortuus est. 8. 9.*

*Parmi laquelle vous brillez, &c. Voyez Matth.
5. 14. Ephes. 5. 8. 1. Theff. 5. 5.*

*v. 16. Portant en vous la parole de vie, pour
m'être un sujet de gloire au jour de JESUS-CHRIST,
comme n'ayant pas couru en vain, ni travaillé en
vain.*

*Portant en vous la parole de vie, c'est-à-dire,
portant en vous la lumière spirituelle de la parole
de Dieu, pour éclairer les tenebres des infidelles;
comme les astres des cieux portent la lumière sen-
sible, pour éclairer le monde materiel & cor-
porel.*

*Pour m'être; ou, ce qui me fera un sujet de gloire,
ou de joie, au jour de JESUS-CHRIST, c'est-à-dire,
du jugement.*

*Comme n'ayant pas couru en vain, &c. Le sens:
La peine que j'ai prise à vous prêcher l'Évangile
n'a pas été vaine, puisqu'elle a fait un si grand
fruit parmi vous. La prédication de l'Évangile est
comparée à la course. Voyez Act. 20. 24. Gal. 2. 2.
2. Tim. 4. 7.*

ψ. 17. *Mais quand même je devrais répandre mon sang sur la victime & le sacrifice de votre foi, je m'en réjouirois en moi-même, & je m'en conjouirois avec vous tous.*

Mais quand même. Il semble que ce verset se doive rapporter au verset 26. du chap. 1. & qu'après la longue exhortation que l'Apôtre a faite aux Philippiens de demeurer fermes dans la foi, & de s'avancer de plus en plus dans la piété, il reprenne son sujet pour le conclure en ce sens: Enfin, il est vrai que j'ai quelque espérance de demeurer en vie, & de demeurer parmi vous; mais après tout, je ne laisserai pas de me réjouir si je viens à souffrir le martyre, puisque ce seroit pour votre sujet, & pour la défense de la vérité que je vous ai prêchée; & vous-même avez sujet de vous en conjouir avec moi, puisque c'est le plus grand bien qui me puisse arriver. D'autres traduisent ces mots, ἀλλὰ εἰ ἔγωγε; *C'est pourquoi quand même, &c.* C'est la suite du verset précédent. Le sens: Comme donc vous devez être au jour du jugement le sujet de la gloire de mon apostolat, il n'y a rien que je ne veulusse endurer pour vous confirmer dans la foi & dans la piété, quand bien même je devrois souffrir le martyre pour ce sujet. C'est la suite la plus naturelle.

Je devrois répandre mon sang. Il veut dire, que comme dans les sacrifices de la loi on versoit du vin sur l'hostie, Voyez Jug. 9. 13. pour la rendre accomplie; qu'ainsi il étoit prêt de verser son sang, figuré par le vin, Voyez Matth. 26. 27. pour accomplir & pour confirmer la foi des Philippiens, après les avoir déjà offerts à Dieu comme une hostie vivante, dont il étoit le ministre. Voyez Rom. 15. 26. & 12. 1. Ephes. 5. 2.

Je m'en réjouirois, &c. comme du plus grand honneur & du plus grand bien qui me puisse arriver.

Avec vous tous, à cause du bien qui vous en reviendra, & de l'honneur que vous en recevrez. aussi-bien que moi, si je meurs pour votre sujet.

ψ. 18. Et vous devriez aussi vous en réjouir & vous en conjoindre avec moi.

Et vous devriez aussi vous en réjouir, &c. pour la même raison pour laquelle je m'en réjouis moi-même.

ψ. 19. J'espère qu'avec la grace du Seigneur JESUS, je vous enverrai bien-tôt Timothée, afin que je sois aussi consolé apprenant de vos nouvelles.

J'espère qu'avec la grace du Seigneur JESUS, &c. L'Apôtre ajoute encore ceci, pour les maintenir dans leur devoir, & pour les encourager à avancer de plus en plus dans la piété, sachant que Timothée les devoit bien-tôt visiter, & qu'il informeroit saint Paul de l'état de leur Eglise.

Afin que je sois aussi consolé apprenant de vos nouvelles, comme vous l'aurez été en apprenant des miennes; sur-tout de votre avancement dans la piété, qui est l'unique sujet de ma consolation.

ψ. 20. N'ayant personne qui soit autant que lui uni avec moi d'esprit & de cœur, ni qui se porte plus sincèrement à prendre soin de ce qui vous touche.

N'ayant personne qui soit autant que lui uni avec moi d'esprit & de cœur, c'est-à-dire, de conduite & d'amitié, ou qui entre mieux dans mes maximes & dans tous mes sentimens, ni qui se porte plus sincèrement, sans intérêt, à prendre soin de ce qui vous touche, de ce qui regarde votre salut, & la conduite de votre Eglise.

✠. 21. *Car tous cherchent leurs propres intérêts ; & non ceux de JESUS-CHRIST.*

Car tous, c'est-à-dire, la plupart des hommes, & une grande partie des Ministres de l'Evangile, *cherchent* dans le service de JESUS-CHRIST, dans la prédication, & dans les fonctions de leur ministère, *leurs propres intérêts* ; les uns y mettant leur unique fin, les autres ne s'y employant point si purement qu'ils veuillent y renoncer entièrement. Voyez 1. Cor. 10. 33.

Et non ceux de JESUS-CHRIST, c'est-à-dire, & non la pure gloire de Dieu & le salut des ames, qui est l'unique intérêt de JESUS-CHRIST.

✠. 22. *Or vous savez déjà l'épreuve que j'ai faite de lui, puisqu'il a servi avec moi dans la prédication de l'Evangile, comme un fils sert à son pere.*

Or vous savez déjà l'épreuve que j'ai faite de lui, c'est-à-dire, vous le connoissez déjà par expérience, sans qu'il soit besoin que je m'étende davantage sur les louanges ; ou, sachez qu'il est à l'épreuve, *puisque'il a servi avec moi, &c.* c'est-à-dire, puisqu'il ne m'a pas moins servi pour l'avancement de l'Evangile, que les bons enfans servent à leurs peres, comme vous l'avez vû pendant que j'étois à Philippes.

✠. 23. *J'espere donc vous l'envoyer aussi-tôt que j'aurai mis ordre à ce qui me regarde.*

J'espere donc vous l'envoyer ; car je ne saurois vous assurer positivement quand je vous l'enverrai, *aussi-tôt que j'aurai mis ordre à ce qui me regarde*, c'est-à-dire, aussi-tôt qu'il ne sera plus nécessaire aux fonctions apostoliques auxquelles je l'emploie, ou que je n'aurai plus besoin de ses secours dans l'état de captivité où je suis.

¶. 24. *Et je me promets aussi de la bonté du Seigneur, que j'irai moi-même vous voir bien-tôt.*

Je me promets, &c. Voyez le verset 25. du 1. Chapitre aux Philippiens.

¶. 25. *Cependant j'ai cru qu'il étoit nécessaire de vous renvoyer mon frere Epaphrodite, qui est mon aide dans mon ministere, & mon compagnon dans mes combats, qui est votre Apôtre, & qui m'a servi dans mes besoins.*

Cependant, c'est-à-dire, en attendant que je vous envoie Timothées, j'ai crû qu'il étoit nécessaire pour vous consoler & pour soutenir dans les bons sentimens où vous êtes, de vous renvoyer mon frere Epaphrodite. Quelques-uns tiennent que c'est le même qu'Epaphras, duquel il est parlé, Col. 1. 7. & 4. 12.

Qui est mon aide dans mon ministere. Il semble que l'Apôtre dise toutes ces choses à la louange d'Epaphrodite, pour le rendre encore plus recommandable aux Philippiens, dont il étoit le Pasteur, & pour leur faire voir combien il les cherissoit, de leur renvoyer un homme qui lui étoit si nécessaire.

Et mon compagnon dans mes combats, c'est-à-dire, dans toutes mes persecutions, & dans tous les dangers où je suis exposé.

Qui est votre Apôtre, &c. Celui qui est destiné d'office, pour vous prêcher l'Evangile en toute votre province: ou-bien, celui par lequel vous m'avez fait tenir vos charités, & que vous m'avez envoyé, pour me servir dans mes besoins. Voyez 2. Cor. 8. car le mot d'Apôtre signifie envoyé.

¶. 26. *Parcequ'il desiroit de vous voir tous; & il étoit fort en peine de ce que vous aviez sçû sa maladie.*

Parcequ'il desiroit de vous voir tous, &c, tant

pour savoir l'état présent de votre Eglise, que pour vous faire savoir au vrai & par vous-mêmes l'état de sa santé.

¶. 27. *Car il a été en effet malade jusqu'à la mort, mais Dieu a eu pitié de lui, & non seulement de lui, mais aussi de moi, afin que je n'eusse pas affliction sur affliction.*

Car..... mais Dieu a eu pitié de lui, &c. lui ayant conservé la vie & rendu la santé, afin d'augmenter ses merites par les services qu'il continuera de rendre à Dieu dans le ministère de l'Evangile : car autrement ce seroit plutôt une miséricorde de Dieu sur Epaphrodite, de l'avoir appelé à lui, que de l'avoir conservé en vie.

Afin que je n'eusse pas affliction sur affliction, c'est-à-dire, afin qu'outre l'affliction que je souffre de ma captivité & de mes liens, je ne fusse pas encore plus affligé par la mort.

¶. 28. *C'est pourquoi je me suis hâté de le renvoyer, pour vous donner la joie de le revoir, & pour me tirer moi-même de peine.*

C'est pourquoi..... pour me tirer moi-même de peine, c'est-à-dire, hors de l'inquietude où je suis moi-même à cause de votre peine, & de l'inquietude où vous êtes pour lui.

¶. 29. *Recevez-le donc avec toute sorte de joie en notre Seigneur, & honorez de telles personnes.*

Recevez-le donc avec toute sorte de joie, &c. sainte & spirituelle, opposée à la mondaine & charnelle; & d'une affection vraiment chrétienne.

¶. 30. *Car il s'est vu tout proche de la mort, pour avoir voulu servir à l'œuvre de JESUS-CHRIST, exposant sa vie afin de suppléer par son assistance à celle que vous ne pouviez me rendre vous-mêmes.*

Car il s'est vu tout proche de la mort. C'est la raison & le motif dont se sert l'Apôtre, pour porter les Philippiens à recevoir Epaphrodite avec joie & avec honneur.

Pour avoir voulu servir à l'œuvre de JESUS-CHRIST. En se rendant porteur de l'aumône & de la charité que JESUS-CHRIST vous a inspiré de faire, exposant sa vie courageusement & sans la ménager, à tous les dangers & les fatigues du chemin, depuis Philippes jusqu'à Rome, afin de suppléer par son assistance à celle que vous ne pouviez me rendre vous-mêmes, à cause de votre éloignement.



SENS SPIRITUEL.

*. 1. jusqu'au 5. *Si donc il y a quelque consolation en JESUS-CHRIST; s'il y a quelque douceur & quelque soulagement dans la charité. Rendez ma joie parfaite, &c.*

Il n'y a point de tendresse de pere ou de mere à l'égard de ses enfans qui soit comparable à celle d'un vrai Pasteur; comme donc il n'y a rien qui soit plus agreable aux parens que l'union & la concorde que leurs enfans entretiennent ensemble, c'est aussi le comble des desirs d'un bon Pasteur; de voir ceux qu'il conduit unis de sentiment & d'affection. En effet, que peut-il souhaiter de plus que cela? Il n'a presque plus rien à faire, s'il peut gagner sur eux de s'entr'aimer par une charité sincere; je dis par une charité sincere, car toute autre concorde & toute autre amitié n'est qu'une fausse

paix , qui ne subsiste qu'autant que dure l'intérêt qui en est le lien ou la passion d'une volonté changeante.

Saint Paul nous marque ici les sources des divisions qui se trouvent entre les hommes , & qui rompent entre les Chrétiens la charité qui fait la vie de l'ame : Le premier , c'est l'attache à son propre sens & à son propre jugement ; l'homme qui est naturellement orgueilleux , est bien - aise de faire recevoir aux autres ses opinions , & s'applaudit en lui-même quand il les voit approuvées de plusieurs ; & à mesure qu'il a des qualités qui le relevent , il a aussi plus de peine à souffrir qu'on le contredise. Mais ceux qui sont les plus sujets à être attachés à leurs sentimens ; ce sont , ou ceux qui parlent bien & facilement , & qui font approuver leurs avis par le tour qu'ils donnent à leurs discours , quoiqu'ils manquent souvent d'exactitude dans leur raisonnement ; comme ils croient avoir acquis une sorte d'empire sur l'esprit des autres , ils ne supportent pas aisément qu'on s'oppose à leurs sentimens ; ou ceux qui ont l'imagination vive , & qui s'appliquent fortement à certains objets , sans considérer ce qui peut y être contraire ; ces personnes veulent qu'on les croie sur leur parole , & ne souffrent point de contradiction ; ou enfin les personnes riches , puissantes , ou qui ont quelque rang au-dessus des autres : *Sapiens sibi videtur vir dives* , toutes ces sortes de gens sont fort attachés à leur propre sens , & se choquent aisément si on s'oppose à leurs sentimens & à leurs opinions , c'est ce qui cause de grands troubles & beaucoup de dissension parmi les hommes : *Non recipit stultus verba prudentia , nisi ea dixeris quae versantur in corde ejus.*

Prov. 18.
11.

Ibid. 18.
2.

Une seconde source de division c'est la vaine gloire & l'estime du monde ; cette passion est une image trompeuse , qui nous représente tout autres que nous ne sommes, en faisant paroître au-dehors des vertus que nous n'avons pas , & en cachant les vices que nous avons. Ceux qui sont infectés de ce funeste poison des ames , font toutes leurs actions pour être vûs des hommes , & exercent toutes sortes de vertus & de bonnes œuvres pour en être loués & estimés ; quand ils s'apperçoivent qu'on en juge avantageusement , ils sentent en eux-mêmes de la complaisance ; mais quand on desapprouve leur conduite , & qu'on ne fait point de cas de leurs vertus apparentes, ils s'en irritent & s'en choquent ; & comme il y a peu de gens exemts de vanité , & qui n'aiment à être loués & flattés , il y a aussi dans le monde une infinité de contradictions & de contestations qui tirent de là leur origine :

Inter superbos semper jurgia sunt.

Prov. 123

10.

Il y a encore une autre source féconde de divisions & de disputes , c'est l'esprit de domination & de préférence ; cette maudite inclination est si profondément gravée dans le cœur de l'homme depuis la chute de notre premier pere , à qui le démon a fait croire qu'il seroit comme un Dieu indépendant de tout , qu'il n'y a point d'homme , en suivant cette pente naturelle , qui ne voulût voir à ses pieds tout le reste du monde ; c'est sur ce principe que tous les Conquerans se sont rendus maîtres des Etats de tous les autres Princes quand ils ont été les plus forts. Mais ce ne sont pas seulement les Princes parmi les nations qui les dominent , cet esprit d'élevation se trouve dans tous les états & toutes les conditions , où ceux qui dominent sont

Matth.

20. 25.

ordinairement ambitieux. Qu'y a-t-il donc qui puisse causer plus de division & de partage entre les esprits, que cette passion dominante, qui cherche à être indépendante, & à avoir les autres dans la soumission & l'assujettissement? Quelle desolation ne produit-elle point dans le monde? N'est-ce pas ce fleau de la colere de Dieu marqué dans l'Apocalypse par celui qui étant armé d'une grande épée avoit le pouvoir d'enlever la paix de dessus la terre, & de faire que les hommes s'entreuassent? DATUM est ei ut sumeret pacem de terrâ, & ut invicem se interficiant.

Apoc. 6.
4.

Enfin, le quatrième ennemi de la paix qui remplit encore le monde de divisions & de troubles, c'est l'esprit d'interêt; ce tyran, qu'on peut appeller le fils aîné de l'ainour-propre, regne si absolument sur l'esprit des hommes, qu'il y a peu de gens qui soient exemts de son empire tyrannique: *Omnes quæ sua sunt querunt*. De là vient cet empressement si grand qu'ont tous les hommes pour leurs propres affaires, & qu'ils sont si ardents dans les choses où il y va de leur interêt, si sensibles à la moindre perte de leurs biens temporels. Comment donc la charité, qui ne cherche point ses propres interêts, pourroit-elle subsister parmi les hommes si attachés à la terre? On ne fait que trop par experience que c'est de là que viennent tant de querelles, de disputes & de procès.

Phil. 2.
21.

1. Cor.
13. 5.

Quels moyens y a-t-il donc d'arrêter un si grand deluge de maux qui viennent de ces sources empoisonnées? C'est de suivre les deux avis importans que nous donne ici saint Paul: *Que chacun par humilité croye les autres au-dessus de soi; & qu'il n'ait pas seulement soin de ce qui le regarde, mais de ce qui regarde les autres.*

Si

Si nous considérons bien ce que nous sommes de nous-mêmes , de purs neants infectés par le péché , nous reconnoîtrions que nous avons grand sujet de nous rabaisser au-dessous de tous les autres hommes , tels qu'ils soient. Il n'y en a point qui n'ait reçu de Dieu quelque don ou quelque talent, soit qu'il paroisse, ou qu'il nous soit caché ; en considérant donc dans les autres les bonnes qualités que Dieu y a mises, & dans nous nos défauts, tant ceux que nous connoissons , qu'une infinité d'autres que nous ne connoissons pas , c'est avec grande raison que *nous croyons les autres au-dessus de nous*, Ainsi, *bien-loin de vous préférer à personne*, dit saint Bernard, *je ne veux pas seulement que vous présumiez de vous égaler à qui que ce soit , mais je veux que vous vous estimiez le moindre & le dernier de tous*. Si cela étoit , le monde vivroit dans une paix profonde, & l'on seroit bien éloigné de préférer par entêtement ses sentimens à ceux des autres, & de s'élever au-dessus d'eux.

Bern.
Serm. 370
in Cant.

Ajoutez à cela la pratique de cet autre avis de saint Paul, de prendre soin des intérêts de son prochain comme des siens. Se pourroit-il rien ajouter au bonheur de cette vie mortelle , où la charité qui y regneroit en feroit un paradis anticipé ?

v. 5. jusqu'au 12. Soyez dans la même disposition & dans le même sentiment où a été JESUS-CHRIST, &c.

Comme JESUS-CHRIST est la vérité même, & la règle sur laquelle nous devons former toute notre conduite, c'est avec grande raison que saint Paul le propose ordinairement comme le modèle des vertus que nous devons pratiquer , c'est ce qu'il fait ici , en exhortant les Philippiens à l'hu-

milité. Mais la raison se perd, & l'esprit humain ne peut comprendre quel a été l'excès de cette vertu dans JESUS-CHRIST. Il falloit sans doute que la plaie de notre orgueil fût bien grande, puisqu'elle ne pouvoit être guérie que par l'aneantissement d'un Dieu: Car c'est pour cela, dit *Moral.* ^{l. 14.} _{c. 14.} saint Gregoire, que le Fils unique de Dieu a pris sur lui notre infirmité; c'est pour cela que l'invisible a voulu, non seulement paroître visible, mais abject & méprisable; c'est pour cela qu'il a souffert toutes les injures, les mocqueries, les opprobres & les tourmens de sa Passion, afin qu'un Dieu humilié apprît à l'homme à ne pas être superbe. Car comme l'orgueil du démon avoit été la cause de notre perte, il a fallu que l'humilité d'un Dieu fût l'instrument de notre redemption. Notre ancien ennemi, qui avoit été fait grand entre toutes les autres creatures, a voulu paroître élevé au-dessus de toutes; & notre Sauveur au-contraire, demeurant dans sa grandeur élevée au-dessus de tout, a daigné se rabaisser au milieu des êtres qu'il avoit créés.

Ainsi, plus JESUS-CHRIST s'est aneanti profondément lui-même, plus aussi devons-nous nous humilier non seulement d'esprit, mais aussi de cœur, comme il nous l'a appris par son exemple. Car il y a cette difference entre l'humilité de JESUS-CHRIST & celle des autres hommes; que ceux-ci étant convaincus qu'ils ne sont rien, & ne peuvent rien d'eux-mêmes, ils sont persuadés par la connoissance de ce qu'ils sont, qu'ils ne meritent que le mépris & la confusion; ainsi ils ont l'humilité de l'esprit, mais ils n'ont pas celle du cœur; parceque leur orgueil ne leur permet pas d'aimer le mépris.

JESUS-CHRIST au-contre n'avoit pas l'humilité de l'esprit, parcequ'il ne connoissoit rien en lui qui fût méprisable ; mais il a eu l'humilité du cœur, parcequ'il a aimé le mépris & l'humiliation ; c'est pourquoi l'Apôtre dit qu'il *s'est aneanti lui-même*, & que c'est *lui même qui s'est humilié* par un sentiment libre & volontaire qui exclut la nécessité.

C'est ce que l'Apôtre demande de nous, quand il veut que nous *soyons dans les mêmes sentimens & les mêmes dispositions où a été JESUS-CHRIST*. Car ce n'est pas assez, pour être vraiment humble, de se croire digne de mépris ; mais il faut aussi être bien-aise d'être méprisé & deshonoré en toutes manieres, à l'exemple de JESUS-CHRIST, & de passer pour scelerat & pour malfaïcteur, quoiqu'on soit innocent & sans crimes ; mais pour rendre notre humilité parfaite, nous devons, comme lui, soumettre à Dieu notre volonté toute entiere, en lui rapportant tout ; & c'est le moyen de détruire entierement l'orgueil : car il consiste à s'attribuer à soi-même le bien qu'on reçoit de Dieu, par un vol manifeste ; on est donc parfaitement humble, quand on lui rapporte toutes choses & qu'on ne se reserve rien. Et comme JESUS-CHRIST n'a jamais eu en vûe que d'obeir à son Pere depuis le commencement de son être jusqu'à la mort, & la mort de la croix ; ce doit être aussi le modelle de notre humilité, & il faut que notre vie, pour être conforme à celle de JESUS-CHRIST, soit une humiliation continuelle & un assujettissement perpetuel aux ordres de Dieu ; si cela est, nous avons sujet d'esperer que notre mort, à l'imitation de la sienne, nous conduira à la participation de la gloire qu'il s'est acquise par ses humiliations, non seu-

lement pour lui, mais encore pour tous ceux qui se rendent imitateurs de sa vie & de sa mort.

Y. 12. 13. *Ainsi, mes chers freres, comme vous avez toujours été obeissans, ayez soin d'operer votre salut avec crainte & tremblement, &c.*

Travailler avec crainte & avec tremblement à son salut, c'est se porter avec grande affection à toutes les choses qui peuvent contribuer à nous le faire obtenir, & quoiqu'on s'y emploie de toutes ses forces, craindre toujours de n'avoir pas assez fait & souffert pour acquérir une chose d'un prix infini; car tout ce qu'on peut faire ou souffrir *dans la vie présente n'a point de proportion avec cette gloire que Dieu doit un jour découvrir en nous.*

Rom. 8.
18.

Eccl. 9.1.

Or, qui peut exprimer combien de sujets nous avons de craindre? Car premierement, quel sujet est-ce d'être dans un continuel tremblement, de ne savoir pas si nous sommes dignes d'amour ou de haine, & si nous nous conduisons d'une maniere assez pure pour être dignes d'être aimés de Dieu? Savons-nous avec certitude si c'est la charité ou la cupidité qui domine dans notre cœur? Car il est bien difficile d'en penetrer les replis & de discerner le veritable mouvement qui le fait agir, il se mêle souvent une vanité secrette avec le desir que nous croyons avoir de ne plaire qu'à Dieu seul, & nous sommes si foibles, que nous ne connoissons pas nous-mêmes ce qui se passe en nous. De plus, qui peut s'assurer que les pechés qu'il a commis après le Batême lui sont remis, puisque l'Ecriture nous avertit de n'être pas sans crainte pour les pechés dont nous croyons avoir obtenu le pardon? *De propitiato peccato noli esse sine metu.* Et quand bien:

même nous aurions long-temps vécu dans la pratique de la piété & des bonnes œuvres ; qui de nous peut s'assurer de son salut , puisque le grand Apôtre saint Paul craint lui-même d'être reprouvé après avoir converti une infinité d'ames , & avoir travaillé plus que tous les autres ? Ainsi l'on peut dire avec saint Augustin : Malheur à la vie des hommes la plus louable , si Dieu la juge sans miséricorde , puisque lorsqu'il l'examinera avec rigueur , elle sera peut-être condamnée dans son jugement , par cela même que l'on s'imagine lui devoir être agréable. C'est pourquoi le Roi Prophete dit à Dieu : *N'entrez point en jugement avec votre serviteur , Ps. 143* parceque nul des vivans ne sera justifié devant vos yeux. Et Salomon nous apprend qu'il y a des hommes justes & sages , dont les œuvres sont entre les mains de Dieu , & que cependant l'homme ne sait point s'il est digne d'amour ou de haine ; mais que toutes choses sont incertaines dans l'avenir : Car , quoique nous fassions de bonnes œuvres , nous ignorons néanmoins quel jugement Dieu , dans son examen si severe , fait de l'intention dans laquelle nous les pratiquons.

Mais cette incertitude , & la grandeur des obligations d'un Chrétien ne lui doit point ôter la confiance qu'il doit avoir en Dieu , de qui dépend uniquement notre salut , & qui nous donne la bonne volonté & l'action selon son bon-plaisir. C'est à la vérité un grand sujet de frayeur pour les méchans ; mais pour les bons c'est un grand sujet de consolation ; car pourvû qu'ils s'adressent à Dieu avec affection , l'absence même de leurs Pasteurs ne leur pourra nuire , toutes les autres assistances d'ailleurs ne pouvant contribuer à leur salut , si Dieu ne leur

donne la bonne volonté de le servir, & ne les applique à des œuvres qui lui soient agréables.

v. 14. jusqu'au 20. *Faites donc toutes choses sans murmures & sans disputes, &c.*

Le murmure est la marque d'une ame basse & servile; c'est, dit saint Chrysostome, le caractère des serviteurs qui sont méchants & fripons. Dieu a créé le monde comme une grande maison, où il a établi les hommes comme des serviteurs, à chacun desquels il a destiné un emploi, dont ils doivent rendre compte, suivant la parabole. Ainsi ceux qui se plaignent & qui murmurent, ou du poids de leur charge, ou des incommodités de l'état où Dieu les a mis, sont des ingrats; car le murmure est toujours accompagné d'ingratitude, & seront punis severement. Ne voit-on pas avec quelle rigueur Dieu a puni les Juifs de leurs murmures, quoiqu'ils fussent accablés d'afflictions, de peines & de fatigues? Quiconque murmure dans la persécution & les mauvais traitemens, accuse la justice de celui qui les lui envoie; ainsi l'homme s'estime plus sage que son Createur, lorsqu'il se plaint des fleaux dont il le châtie, & il se préfère à lui, puisqu'il blâme le jugement par lequel son Dieu l'afflige. Afin donc que l'homme n'ait pas la hardiesse de reprendre le Juge même de son péché; il faut qu'il se le représente avec humilité comme l'Auteur de sa nature; parceque celui qui de rien a formé l'homme d'une manière merveilleuse, n'a garde de l'affliger avec injustice, après l'avoir fait. De plus, s'il considère la grandeur de Dieu, il apprendra à le craindre avec beaucoup d'humilité, sans murmurer quand il le châtie, & connaîtra parfaitement en son ame le peu d'estime

Matth.
23.

Reg.
Mor. l. 5.
4. 19.

qu'il doit avoir pour tout ce qu'il fait à l'extérieur. Et en effet celui-là a tort de s'estimer juste, qui ignore quelle est la règle de la souveraine justice.

Humilions-nous donc sous la puissante main de Dieu, & supportons de sa part tout ce qu'il lui plaira de nous imposer de peines, de charges, & de châtimens. *Acceptez de bon cœur tout ce qui vous arrivera, demeurez en paix dans votre douleur, & au temps de votre humiliation conservez la patience,* c'est l'avis que donne le Saint-Esprit dans l'Ecclesiastique: *Malheur à ceux qui ont perdu la patience, v. 161. V. E his qui perdiderunt sustinentiam.*

†. 20. jusqu'à la fin. *N'ayant personne qui soit autant que Timothée uni avec moi d'esprit & de cœur, ni qui se porte plus sincèrement à prendre soin de ce qui vous touche: car tous cherchent leurs propres intérêts, & non ceux de JESUS-CHRIST.*

Le caractère particulier d'un Prêtre & d'un Pasteur doit être le desintéressement; car depuis qu'il a protesté, qu'il renonçoit à tout en prenant le Seigneur pour son partage, il s'est engagé d'imiter JESUS-CHRIST le bon Pasteur, & de donner, non seulement son bien, mais sa vie même pour le salut de ses brebis. Saint Paul nous en donne ici un excellent exemple dans sa personne, lorsqu'il dit qu'il se réjouiroit de faire une effusion de son sang sur le sacrifice de la foi des Philippiens, pour les affermir dans la créance des vérités qu'il leur avoit enseignées. Il propose l'exemple de son cher Timothée, qui ayant quitté tout jeune ses parens & son pays, s'étoit attaché à la suite de saint Paul dans la prédication de l'Evangile, & a mérité l'approbation & l'estime de ce grand Apôtre, par son zèle & le desintéressement

sincere qu'il a fait paroître dans le ministère Evangelique. Il nous donne encore l'exemple du saint homme Epaphrodite, qui ayant trouvé saint Paul dans un grand peril de sa vie, s'exposa pour lui avec une generosité vraiment chrétienne, jusqu'au danger même de la mort.

Plût à Dieu que les Apôtres eussent toujours des successeurs qui leur ressemblassent, & que ces successeurs eussent des disciples qui fussent semblables à ceux de saint Paul; on ne verroit point dans l'Eglise rechercher les dignités & les charges ecclesiastiques, pour se procurer du repos & des commodités dans un état destiné au travail, à la persecution & aux souffrances. Combien en effet, en voit-

Moral. „ on de tels que décrit saint Gregoire, qui après avoir
 „ fait profession d'une vie si sainte, abandonnent le
 „ soin de leurs enfans spirituels, & cherchent les
 „ moyens de défendre leurs biens temporels, même
 „ par les procès & par la chicane: ils ne craignent
 „ point de faire perir les ames par leurs mauvais
 „ exemples, & ils apprehendent de perdre des he-
 „ ritages terrestres par leur negligence, ils scandali-
 „ sent leurs disciples, & leur cœur hypocrite n'en res-
 „ sent aucune douleur; ils voient les ames qui ont été
 „ commises à leur conduite, tomber dans le gouffre
 „ de l'iniquité, & ils passent outre comme s'ils n'en
 „ savoient rien: au-lieu que si on leur cause le moi-
 „ dre dommage temporel, leur cœur s'enflâme aussitôt
 „ de colere, & leur indignation éclate dans leurs
 „ paroles, ainsi ils font assez connoître par le trou-
 „ ble de leur esprit ce qui leur est le plus cher. L'on
 „ perd sans douleur ce que l'on possède sans amour.
 „ Or qui ne fait pas, continue ce saint Docteur,
 „ que Dieu a fait les choses terrestres pour notre

usage, mais que c'est pour lui-même qu'il a créé l'ame de l'homme. Il faut donc avouer que l'on s'aime plus que Dieu, lorsque negligéant les intérêts de Dieu, on ne prend soin que des siens propres, & qu'en laissant perir les ames qui appartiennent à Dieu, on craint de perdre les choses qui passent avec le monde. Nous voulons posséder ici plusieurs choses, & cependant la vérité nous crie à haute voix dans son Evangile : *Quiconque ne renonce pas à tout ce qu'il a, ne peut être mon disciple*; ainsi l'Apôtre saint Paul voulant porter ses disciples au mépris des biens extérieurs, afin qu'ils pussent conserver avec plus de soin les intérieurs & spirituels, leur dit : *C'est déjà un péché parmi vous de ce que vous avez des procès les uns contre les autres. Pourquoi ne souffrez-vous pas plutôt qu'on vous fasse tort? Pourquoi ne souffrez-vous pas plutôt qu'on vous prenne votre bien?* Si le commun des Chrétiens est obligé à ce détachement, à quel desintéressement ne sont point obligés les ministres de JESUS-CHRIST.



CHAPITRE III.

1. **D**E cetero, fratres mei, gaudete in Domino. Eadem vobis scribere mihi quidem non pigrum, vobis autem necessarium.

2. Videte canes; videte malos operarios;

1. **A**U reste, mes freres, réjouissez-vous en notre Seigneur. Il ne m'est pas penible, & il vous est avantageux que je vous écrive les mêmes choses //.

2. Gardez-vous des chiens, gardez-vous des mauvais

ŷ. 1. expl. que je vous ai déjà prêchées.

442 EPISTRE DE S. PAUL
ouvriers, gardez - vous des faux-circoncis //
videte concisionem.

3. Car c'est nous qui sommes les vrais circoncis, puisque nous servons Dieu en esprit, & que nous nous glorifions en JESUS-CHRIST, sans nous flatter d'aucun avantage charnel.

3. Nos enim sumus circumcisio, qui spiritu servimus Deo, & gloriamur in Christo Jesu, & non in carne fiduciam habentes.

4. Ce n'est pas que je ne puisse prendre moi-même avantage de ce qui n'est que charnel; & si quelqu'un croit le pouvoir faire, je le puis encore plus que lui,

4. Quanquam ego habeam confidentiam & in carne; si quis alius videretur confidere in carne, ego magis,

5. ayant été circoncis au huitième jour, étant de la race d'Israel, de la tribu de Benjamin, né Hebreu de peres Hebreux; pour ce qui est de la maniere d'observer la loi, ayant été Pharisien;

5. circumcisus octavo die, ex genere Israel, de tribu Benjamin; Hebræus ex Hebræis, secundum legem Pharisæus;

AB. 13.
6.

6. pour ce qui est du zele du Judaïsme, en ayant eu jusqu'à persecuter l'Eglise; & pour ce qui est de la justice de la loi, ayant mené une vie irreprochable.

6. secundum emulationem persequens Ecclesiam Dei; secundum justitiam, quæ in lege est, conversatus sine querela.

† Un S.
Confess.
non Pontife.

7. Mais † ce que je considérois alors comme un gain & un avantage, m'a paru depuis, en regardant JESUS-

7. Sed quæ mihi fuerunt lucra, hæc arbitratus sum propter Christum detrimenta.

†. 4. Grec. dans la chair.

8. Verumtamen existimo omnia detrimentum esse, propter eminentem scientiam Jesu Christi Domini mei; propter quem omnia detrimentum feci, & arbitror ut stercora, ut Christum lucrificam;

9. & inveniar in illo, non habens meam justitiam, quæ ex lege est, sed illam, quæ ex fide est Christi Jesu: quæ ex Deo est justitia in fide;

10. ad cognoscendum illum, & virtutem resurrectionis ejus, & societatem passionum illius, configuratus morti ejus;

11. si quo modo occurrerem ad resurrectionem, quæ est ex mortuis:

12. non quod jam acceperim, aut jam perfectus sim; sequor autem, si quo modo

8. Je dis plus: Tout me semble une perte au prix de cette haute connoissance de JESUS-CHRIST mon Seigneur, pour l'amour duquel je me suis privé de toutes choses, les regardant comme des ordures, afin que je gagne JESUS-CHRIST;

9. que je sois trouvé en lui //, n'ayant point une justice qui me soit propre, & qui me soit venue de la loi; mais ayant celle qui naît de la foi en JESUS-CHRIST, cette justice qui vient de Dieu par la foi;

10. & que je connoisse JESUS-CHRIST, avec la vertu de sa resurrection, & la participation de ses souffrances, étant rendu conforme à sa mort;

11. pour tâcher enfin de parvenir à la *bienheureuse* resurrection des morts.

12. Ce n'est pas que j'aye déjà reçu ce que j'espere, ou que je sois déjà parfait; mais je poursuis *ma course* pour tâ-

¶ 9. autr. ayant en lui non une justice, &c. mais celle qui naît, &c.

cher d'atteindre où le Seigneur JESUS-CHRIST m'a destiné en me prenant // §.

13. Non, mes freres, je ne pense point avoir encore atteint où je tends. Mais tout ce que je fais maintenant, c'est qu'oubliant ce qui est derriere moi, & m'avancant vers ce qui est devant moi,

14. je cours incessamment vers le bout de la carriere pour remporter le prix de la felicité du ciel, à laquelle Dieu nous a appellés par JESUS-CHRIST.

15. Tout ce que nous sommes donc de parfaits, soyons dans le sentiment *que je vous ai dit* : & si vous en avez quelqu'un qui ne soit pas conforme à la verité, Dieu vous découvrira aussi ce que vous en devez croire.

16. Cependant, pour ce qui regarde les connoissances auxquelles nous sommes déjà parvenus, ayons les mêmes sentimens, & demeurons dans la même regle.

17. † Mes freres, rendez-vous mes imitateurs, & pro-

comprehendam in quo & comprehensus sum à Christo Jesu.

13. Fratres, ego me non arbitror comprehendisse. Unum autem, quæ quidem retrò sunt obliviscens, ad ea verò quæ sunt priora extendens me ipsum,

14. ad destinatum persequor, ad bravium supernæ vocationis Dei in Christo Jesu.

15. Quicumque ergo perfecti sumus, hoc sentiamus : & si quid aliter sapitis, & hoc vobis Deus revelabit.

16. Verumtamen ad quod pervenimus, ut idem sapiamus, & in eadem perveniamus regula.

17. Imitatores mei estote, fratres, & ob-

† 13. Dimanche après la Pentec.

§. 12. ANCIEN. JESUS-CHRIST, & pour le prendre comme il m'a pris.

servez-les qui ainsi ambulant, sicut habetis formam nostram.

18. Multi enim ambulat, quos sæpè dicebam vobis (nunc autem & flens dico) inimicos crucis Christi,

19. quorum finis interitus; quorum Deus venter est; & gloria in confusione ipsorum, qui terrena sapiunt.

20. Nostra autem conversatio in cælis est: unde etiam Salvatorem expectamus Dominum nostrum Jesum Christum,

21. qui reformabit corpus humilitatis nostræ, configuratum corpori claritatis suæ, secundum operationem, quâ etiam possit subjicere sibi omnia.

posez-vous l'exemple de ceux qui se conduisent selon le modèle que vous avez vû en nous.

18. Car il y en a plusieurs, dont je vous ai souvent parlé, & dont je vous parle encore avec larmes, qui se conduisent en ennemis de la croix de JESUS-CHRIST,

19. qui auront pour fin la damnation; qui font leur Dieu de leur ventre; qui mettent leur gloire dans leur propre honte; & qui n'ont de pensées & d'affections que pour la terre.

20. Mais pour nous, nous vivons déjà dans le ciel //, comme en étant citoyens: & c'est de là aussi que nous attendons le Sauveur notre Seigneur JESUS-CHRIST.

21. qui transformera notre corps, tout vil & abject qu'il est, afin de le rendre conforme à son corps glorieux, par cette vertu efficace, par laquelle il peut s'assujettir toutes choses.

S. Clement Pape & martyr.
Rom. 16.
17.

Rom. 16.
18.

★. 20. *lett.* notre conversation est dans le ciel.





SENS LITTERAL.

¶. 1. *AU* reste, mes freres, réjouissez-vous en notre Seigneur. Il ne m'est pas penible, & il vous est avantageux que je vous écrive les mêmes choses.

Au reste, mes freres. Il semble que l'Apôtre ait voulu finir ici cette Epître; mais qu'ayant trouvé encore quelque temps de reste, il ait jugé à propos de la continuer, pour instruire les Philippiens sur la matiere des deux chapitres suivans.

Réjouissez-vous en notre Seigneur, en la foi & en la communion, d'une joie sainte & spirituelle.

Il ne m'est pas penible; car l'amour que j'ai pour vous, & l'importance des choses que je vous écris, me rend facile, ce qui d'ailleurs me pourroit être penible, selon la nature, qui ne se plaît pas à vous repeter les mêmes choses.

Et il vous est avantageux, de vous repeter souvent des choses de cette importance; car c'est le moyen de vous obliger à y faire plus de réflexion, & de vous les mieux imprimer dans l'esprit, pour ne les oublier jamais.

Que je vous écrive les mêmes choses, que je vous ai déjà enseignées de bouche ou par lettres, ou que j'ai déjà traitées amplement dans les lettres adressées aux autres Eglises.

¶. 2. *Gardez-vous des chiens*, *gardez-vous des mauvais ouvriers*, *gardez-vous des faux-circoncis*.

Gardez-vous des chiens, c'est-à-dire, des hommes impudens & avarés. Voyez Isa. 56. 11. profanes,

gourmands, cruels & médifans. Voyez 2. Rois 16.9. Ps. 21. 17. & 58. 7. Apoc. 22. 15. L'Apôtre entend parler des faux-docteurs, qui vouloient introduire le Judaïsme dans l'Eglise, & qui étoient infectés de tous ces vices; comme il se peut voir en divers endroits de ses Epîtres. Voyez 2. Cor. 11. 13. Gal. 6. 13. Philip. 3. 19. & ailleurs.

*Gardez-vous des mauvais ouvriers, qui font semblant de prêcher l'Evangile, & qui cependant n'ont en vûe que d'introduire le Judaïsme, ou d'établir leurs propres interêts sous prétexte de pieté. *Hu-* Rom. 26.
juscemodi Christo Domino nostro non serviunt, sed suo 18.
*ventri.**

Gardez-vous des faux-circoncis. Let. Du retranchement, c'est-à-dire, de ceux qui se disent les circoncis, mais qui n'ont en effet que la marque extérieure de la Circoncision, qui n'est qu'un simple retranchement de chair; & qui n'ont pas la vraie circoncision du cœur: ou-bien, qui se vantent & qui prennent par honneur le nom de circoncis, mais qui sont plutôt, par cette marque extérieure qu'ils veulent introduire, retranchés de Dieu, & les causes de la division des Eglises.

¶. 3. Car c'est nous qui sommes les vrais circoncis, puisque nous servons Dieu en esprit, & que nous nous glorifions en JESUS-CHRIST, sans nous flatter d'aucun avantage charnel.

Car c'est nous qui sommes les vrais circoncis, qui avons la circoncision intérieure du cœur. Voyez Rom. 2. 29. & 4. 11.

Puisque nous servons Dieu en esprit, c'est-à-dire, intérieurement & spirituellement; ce qui est opposé au service purement extérieur & charnel des Juifs; & que nous nous glorifions en JESUS-CHRIST,

que nous mettons toute notre confiance en la grace, sans la mettre, comme font les faux-circoncis, dans la marque extérieure de la Circoncision, ni dans les autres observances charnelles, ni dans les qualités extérieures d'enfans d'Abraham peuple de Dieu, &c. qui sont toutes choses purement extérieures, qui ne rendent pas meilleurs devant Dieu. *Autr.* Sans mettre notre confiance dans nos propres œuvres faites sans la grace de Dieu, comme n'étant que des œuvres de la chair, c'est-à-dire, de l'homme charnel, & qui n'est pas regeneré. Voyez Rom. 4. 1. Gal. 3. 3. Col. 2. 19. Hebr. 9. 10.

ψ. 4. Ce n'est pas que je ne puisse prendre moi-même avantage de ce qui n'est que charnel ; & si quelqu'un croit le pouvoir faire, je le puis encore plus que lui.

Ce n'est pas, &c. c'est-à-dire : On ne peut m'imputer que ce soit par jalousie que je méprise tous ces avantages extérieurs, comme font ceux qui méprisent dans les autres les avantages dont ils sont privés eux-mêmes ; ni que ce soit par ignorance, comme font ceux qui méprisent les choses qu'ils n'ont jamais vûes ni possédées, puisqu'il n'y a aucun de tous ces avantages dont je n'aie joui, & dont je ne jouisse encore : ce ne peut donc être que par esprit de vérité, & par l'expérience que j'ai faite du peu de valeur de toutes ces choses.

Et si quelqu'un de mes adversaires & de ces faux-docteurs, croit le pouvoir faire, c'est-à-dire, prétend se glorifier de ces avantages charnels, je le puis encore plus que lui, parceque ces faux-docteurs ne sont pas vrais Juifs, mais seulement Profelytes ; & ainsi je suis plus croyable qu'eux sur ces matieres.

ψ. 5. Ayant été circoncis au huitième jour, étant de la race d'Israel, de la tribu de Benjamin ; né
Hebreu

Hebreu de peres Hebreux , pour ce qui est de la maniere d'observer la loi , ayant été Pharisien.

Ayant été circoncis au huitième jour, comme Isaac & ses descendans.

Etant de la race d'Israel , c'est-à-dire : Outre cet avantage d'avoir été circoncis au huitième jour , ce qui est commun aux Iduméens & aux Ismaelites , je suis du peuple d'Israel même , non par adoption , comme les Profelytes , mais par naissance.

De la tribu de Benjamin , si considerable parmi le peuple de Dieu , étant sortie du bien-aimé de Jacob , ayant reçu de si grandes benedictions de ce Patriarche , & ensuite de Moïse ; le premier Roi du peuple en ayant été choisi , étant toujours demeurée attachée au royaume de Juda , lorsque les dix tribus s'en diviserent par le schisme , & ayant enfin l'honneur d'avoir dans son enceinte la ville de Jerusalem , & le temple de Dieu.

Né Hebreu de peres Hebreux , &c. qui ne suis point né de Profelyte , mais qui suis descendu d'Hebreux naturels de pere en fils sans aucune interruption , & sans aucun mélange d'autre nation. Voyez Act. 22. 3. 2. Cor. 11. 22.

Ayant été Pharisien ; c'étoit la secte la plus pure qui fût entre les Juifs , tant pour la profession de vie , que pour la creance.

¶ 6. Pour ce qui est du zele du Judaïsme , en ayant eu jusqu'à persecuter l'Eglise ; & pour ce qui est de la justice de la loi , ayant mené une vie irreprochable.

Pour ce qui est du zele du Judaïsme dont il parle , Voyez Rom. 10. 2. qui s'attache uniquement à la loi , sans la grace.

En ayant eu jusqu'à persecuter l'Eglise, la considerant comme l'ennemie de la loi de Dieu,

Et pour ce qui est de la justice de la loi, c'est-à-dire, de cette justice exterieure qui consiste dans l'observation des œuvres & des ceremonies commandées par la loi; car pour ce qui est de l'interieure, qui consiste dans le pur amour de Dieu & dans l'abnegation de l'amour-propre & de la convoitise, & de tous les vices interieurs qui en procedent, il avoue lui-même qu'il n'en étoit jamais venu à cette perfection. Et nos omnes aliquando, &c.

*Ephes.
2. 3.*

Ayant mené une vie irreprochable, à l'égard des hommes, qui ne voient que l'exterieur des actions. Voyez Job. 1. 4.

¶. 7. Mais ce que je considerois alors comme un gain & un avantage, m'a paru depuis, en regardant JESUS-CHRIST, un desavantage & une perte.

Mais ce que je considerois alors, c'est-à-dire, avant ma conversion, comme un gain & un avantage, fort utile pour mon salut, & d'un grand merite devant Dieu, ma paru depuis, en regardant JESUS-CHRIST, comme l'unique source de toute justice, & l'unique cause de notre salut.

Un desavantage & une perte, c'est-à-dire: J'ai reconnu que non seulement il n'y avoit aucun avantage veritable pour le salut dans toutes ces prerogatives exterieures & charnelles, dont je viens de faire le dénombrement versets, 5. & 6. mais même qu'elles m'y étoient préjudiciables, en ce qu'elles m'étoient une occasion d'orgueil & de presumption.

¶. 8. Je dis plus: Tout me semble une perte, au

prix de cette haute connoissance de JESUS-CHRIST mon Seigneur, pour l'amour duquel je me suis privé de toutes choses, les regardant comme des ordures, afin que je gagne JESUS-CHRIST.

Je dis plus : Tout me semble une perte, non seulement les choses dont je viens de parler, mais généralement toutes sortes de biens temporels, honneur, plaisir, richesse, &c. au prix de cette haute connoissance, &c. que j'ai reçue de Dieu dans ma conversion, & dans laquelle je profite tous les jours.

Pour l'amour duquel je me suis privé de toutes choses, y ayant renoncé, selon le précepte de JESUS-CHRIST. Voyez Matth. 16. 24.

Les regardant comme des ordures, n'en faisant aucun état, & ayant pour elles le dernier mépris.

Afin que je gagne JESUS-CHRIST, c'est-à-dire, afin que par ce détachement & ce mépris de toutes choses, je puisse mériter la grace, qu'il ne communique pleinement qu'à ceux qui renoncent à tout pour son amour.

¶. 9. Que je sois trouvé en lui, n'ayant point une justice qui me soit propre, & qui me soit venue de la loi; mais ayant celle qui naît de la foi en JESUS-CHRIST, cette justice qui vient de Dieu par la foi.

Que je sois trouvé en lui, c'est-à-dire, attaché à Dieu, comme la branche de la vigne au sep. Voyez Jean 15. 2. 4. 5. 6. & comme le membre au corps.

N'ayant point une justice qui me soit propre. L'Apôtre explique ce que c'est qu'être & subsister en JESUS-CHRIST.

Et qui me soit venue de la loi, c'est-à-dire, ac-

452 EPISTRE DE S. PAUL
quise par moi-même & par mes propres merites,
sans autre grace que la seule lumiere de la loi.

Mais ayant celle qui naît de la foi en JESUS-CHRIST ; c'est-à-dire , qui s'acquiert par le moyen de la foi en JESUS-CHRIST. Or cette foi consiste principalement à reconnoître que nous sommes par le peché destitués de toute justice , & que nous ne pouvons y être rétablis que par ses merites.

Cette justice qui vient de Dieu. Il ajoute ceci , pour montrer que ce n'est pas une justice qui nous soit propre , comme celle de la loi , mais que c'est Dieu qui en est l'auteur , & qui la produit en nous.

Par la foi ; ce que l'Apôtre ajoute , pour faire voir que quoique cette justice ne vienne pas de nous , & qu'elle ne soit pas notre propre justice , telle qu'est celle de la loi , nous ne laissons pas de cooperer avec Dieu par le moyen de la foi pour l'acquérir.

v. 10. Et que je connoisse JESUS - CHRIST , avec la vertu de sa resurrection , & la participation de ses souffrances , étant rendu conforme à sa mort.

*Et que je connoisse JESUS-CHRIST. Grec. Pour le connoître. Ce verset dépend encore de ce qu'il a dit au verset 7. qu'il a fait perte de toutes choses pour JESUS-CHRIST : c'est-à-dire , que je le connoisse tel qu'il est, Dieu & homme tout ensemble ; avec tout le reste des verités du Christianisme, dont la connoissance surpasse toute autre connoissance humaine. *Non enim judicavi me scire aliquid inter vos , nisi Jesum Christum , & hunc crucifixum. Qui factus est nobis sapientia à Deo , &c.**

1. Cor. 2.

2.

Ibid. 2.

30.

Avec la vertu de sa resurrection , c'est-à-dire , combien la puissance du Pere a paru dans la re-

surrection de son Fils JESUS-CHRIST. Voyez Ephes. 1. 19. 20. combien cette resurrection est glorieuse pour JESUS-CHRIST même, puisque c'est par elle qu'il a été déclaré Fils de Dieu; & combien elle est utile à tous les Chrétiens, puisque c'est le fondement inébranlable de leur Religion. *Si autem* 1. Cor. 15. 14. *Christus non resurrexit, inanis est & fides vestra;* le modèle parfait de leur resurrection présente du péché à la grace, & de leur resurrection future de la mort à la vie. Voyez Rom. 6.

Et la participation de ses souffrances, c'est-à-dire, que je connoisse combien il est nécessaire & avantageux de souffrir avec JESUS-CHRIST, & que c'est l'unique moyen d'être fait participant de sa gloire. Voyez Matth. 10. 38. & 16. 24. Marc. 8. 34. Luc 9. 23. Si compatimur, &c. Si sustinebimus, & coregnabimus. Communicantes Christi passionibus gaudete. Rom. 8. 17. 2. Tim. 2. 12. 2. Petre. 4. 13.

Etant rendu conforme à sa mort, de cette conformité dont il parle Rom. 6. 5. & suivans, qui consiste à mourir au péché & à toutes les affections vicieuses, & qui est une disposition nécessaire pour ressusciter avec JESUS-CHRIST.

ψ. 11. *Pour tâcher enfin de parvenir à la bienheureuse resurrection des morts.*

Pour tâcher. Ce verset dépend de tout ce qui a été dit depuis le verset 8. jusqu'ici. Le sens est : Je me suis privé de toutes choses pour JESUS-CHRIST, afin de mériter sa grace, d'être justifié par la foi en ses mérites, & de le connoître tel qu'il est, &c. Mais la dernière fin que je me propose en tout cela, est de parvenir à la bienheureuse resurrection, pour être en état de glorifier Dieu éternellement. *Autr. Pour tâcher :* C'est pour mon-

trer qu'il n'est pas encore assuré d'obtenir ce qu'il recherche, & qu'il est encore incertain de son salut.

1. Cor.
13. 12.
Ibid. 9.
27.

Qui se existimat stare, videat ne cadat. Ne forte cum aliis predicaverim, ipse reprobus efficiar.

Enfin de parvenir, à quelque prix que ce soit, & à quelque peine qu'il me faille endurer, à la bienheureuse *resurrection des morts*. Le mot Grec dont s'est servi l'Apôtre, marque une parfaite & pleine resurrection, telle que sera celle des Bienheureux.

ψ. 12. *Ce n'est pas que j'aie déjà reçu ce que j'espère, ou que je sois déjà parfait, mais je poursuis ma course pour tâcher d'atteindre où le Seigneur JESUS-CHRIST m'a destiné en me prenant.*

Ce n'est pas, &c. Quoique je sois mort au péché & au vice, pour me rendre conforme à la mort de JESUS-CHRIST, verset 11. ne pensez point pour cela que j'en sois encore tout-à-fait exempt, & que j'en aie remporté une pleine victoire, & que je sois arrivé au dernier comble de la perfection & de la sainteté; puisque c'est un état qui ne convient qu'aux Bienheureux, & qu'il n'y a point en ce monde de degré de perfection si éminent, qui ne soit mêlé de foiblesses & d'imperfections.

Mais je poursuis ma course, c'est-à-dire, je m'y avance tous les jours de plus en plus. *Autr.* Je cours dans le chemin de la perfection, qui est comme une carrière où on s'exerce à la course, & où ceux qui courent le mieux obtiennent le prix de la course, pour tâcher d'atteindre comme par force & avec violence, où le Seigneur JESUS-CHRIST m'a destiné par sa pure miséricorde en me prenant, c'est-à-dire, en m'emportant moi-même comme par force, & me tirant comme par violence du misérable état où j'étois lorsque je persécutois l'E-

AUX PHILIPPIENS. CHAP. III. 455
glise de Dieu. Voyez Act. 9. 2. 4. pour me faire
courir ensuite dans cette carrière, jusqu'à ce que
j'aie obtenu le prix; de sorte que j'attribue le tout
à la grace. On n'a pu conserver dans la version Fran-
çoise, l'allusion qui est dans le Grec entre ces mots,
καταλαμβάνειν & καταλαμβάνωμαι. Voyez Cant. 1. 3.
Jean 6. 44. & 12. 32.

*ψ. 13. Non, mes freres, je ne pense point avoir
encore atteint où je tends. Mais tout ce que je fais
maintenant, c'est qu'oubliant ce qui est derriere moi,
& m'avancant vers ce qui est devant moi.*

Non, mes freres, &c. ne pensez pas que j'aie assez
de vanité & de présomption pour me persuader,
&c. Il use de cette repetition non seulement pour
confirmer & pour inculquer davantage ce qu'il dit
au verset précédent, mais pour faire connoître aux
Philippiens, que si, tout Apôtre qu'il étoit, il n'é-
toit pas encore parvenu à la perfection, ils étoient
bien plus obligés d'avoir ce sentiment d'eux-mê-
mes, & de reconnoître qu'ils étoient bien éloignés
de l'état de la sainteté.

*Mais tout ce que je fais maintenant, c'est-à-dire,
Tant s'en faut que je m'imagine d'être arrivé à la
perfection, au-contraire voici l'unique chose à la-
quelle je m'applique. Autr. Mais voici le degré de
perfection où je suis arrivé.*

*C'est qu'oubliant ce qui est derriere moi, c'est-à-
dire, le desir extrême que j'ai de m'avancer dans
la carrière spirituelle de la perfection m'occupe de
telle sorte, qu'il m'empêche non seulement de faire
réflexion sur les saintes actions de ma vie passée,
mais même qu'il me fait croire que tout ce que j'ai
fait de bonnes œuvres jusqu'à present n'est rien, en
sômparaison de ce qui me reste à faire pour arriver*

à la perfection, & pour remporter le prix de la vie éternelle.

Et m'avançant vers ce qui est devant moi, c'est-à-dire, vers le chemin qui me reste à faire pour arriver au but de la carrière. Ce chemin sont les bonnes œuvres qui restent à faire pour parvenir à la perfection, & pour acquérir la vie éternelle, qui en est le prix.

✠. 14. *Je cours incessamment vers le bout de la carrière, pour remporter le prix de la félicité du ciel, à laquelle Dieu nous a appelés par JESUS-CHRIST.*

Je cours incessamment vers le bout; Grec. vers le but, mais comme il s'agit de course, l'Apôtre prend ici le but, pour le bout de la carrière: le bout signifie la perfection, pour remporter le prix de la félicité du ciel; il a égard à la coutume de ceux qui présidoient aux courses publiques, qui étoient assis en un lieu élevé, d'où ils faisoient appeler chaque coureur à son tour par les crieurs publics.

A laquelle Dieu nous a appelés du ciel par son Fils JESUS-CHRIST, pour courir dans la carrière spirituelle du christianisme. Par JESUS-CHRIST, par son ministère. D'autres rapportent ces mots: Par JESUS-CHRIST, à ceux-ci: Je cours incessamment, &c. On peut aussi traduire en JESUS-CHRIST, c'est-à-dire, étant uni à lui par la foi vive, comme le membre au chef; il veut dire que c'est plutôt JESUS-CHRIST qui court, que lui-même, & qu'il ne court que parcequ'il lui est attaché; de sorte que c'est à lui qu'en est dûe toute la gloire.

✠. 15. *Tout ce que nous sommes donc de parfaits, soyons dans le sentiment que je vous ai dit: & si vous en avez quelqu'un qui ne soit pas conforme à la*

vérité, Dieu vous découvrira aussi ce que vous en devez croire.

• *Tout ce que nous sommes donc de parfaits*, c'est-à-dire, d'éclairés & de versés dans la connoissance des choses spirituelles, & des matieres de la religion.

• *Soyons dans le sentiment*; puisqu'étant éclairés, comme nous sommes, nous ne serions nullement excusables, si nous avions des sentimens contraires à ceux que je vous ai dit dans tout ce Chapitre, tant sur le sujet des observations legales que sur le sujet de l'humilité & de la devotion que nous devons avoir.

• *Et si vous en avez quelqu'un*. L'Apôtre ne dit pas: Si nous en avons, mais si vous en avez, pour montrer qu'il n'entend point parler generalement de tous les Philippiens. Il veut donc dire: Si quelqu'un de vous est dans un sentiment contraire en quelques circonstances moins essentielles des choses que je vous ai marquées, par foiblesse ou par ignorance, se croit encore obligé à l'abstinence de certaines viandes, à l'observation de certains jours, & de certaines ceremonies legales, ce qui est en soi contraire à ce que j'ai établi, de ne point mettre sa confiance en la chair. *Alius autem credit se manducare, &c.* Pourvû que d'ailleurs il mette toute sa confiance en JESUS-CHRIST, & qu'il le reconnoisse pour l'unique redempteur. *Autr.* Si quelqu'un attribuoit un peu trop à ses bonnes œuvres, ce qui est contraire à ce que j'ai établi, faute d'être assez instruit, touchant l'infirmité de la volonté humaine, & de bien comprendre que c'est la grace de Dieu qui forme en nous tout ce qu'il y a de bien, quoiqu'au fond il lui attribue tout le

bien qu'il fait : ou bien , s'il se croyoit parfait, ce qui seroit contraire au verset 12.

Qui ne soit pas conforme aux sentimens que je vous ai marqués , qui sont la verité toute pure & sans aucun mélange d'erreur.

Dieu vous découvrira aussi tout ce que vous en devez croire , c'est-à-dire , qu'à mesure que vous croîtrez en lumiere & en vertu , vous connoîtrez que vous êtes dans un sentiment moins conforme à la verité que le mien , & qu'ainsi vous le devez quitter pour vous y conformer entierement. *Autr.* Dieu vous découvrira aussi , c'est-à-dire , comme il vous a découvert l'erreur où vous étiez avant votre conversion , il vous découvrira encore celui où vous pouvez être à présent , quoiqu'il ne soit pas si dommageable.

ψ. 16. *Cependant, pour ce qui regarde les connoissances auxquelles nous sommes déjà parvenus, ayons les mêmes sentimens, & demeurons dans la même regle.*

Cependant, &c. Quoiqu'il y ait entre nous quelque diverfité sur les choses moins principales & moins essentielles , prenons-garde au-moins sur toutes choses de ne nous point diviser de sentiment sur celles qui sont essentielles , & sur les principaux articles de la foi , dont nous avons tous une entiere connoissance en qualité de Chrétiens , & tenons-nous fermement unis dans l'observation de la discipline & des préceptes de l'Évangile , sans écouter les faux-docteurs , qui s'efforcent de corrompre la verité & la sincerité de votre foi , & la pureté de nos mœurs.

ψ. 17. *Mes freres, rendez-vous mes imitateurs, & proposez-vous l'exemple de ceux qui se conduisent*

selon le modèle que vous avez vu en nous.

Mes freres, rendez-vous mes imitateurs, &c. tant pour la doctrine que pour les mœurs: Prenez-garde de vous laisser surprendre à l'hypocrisie de ceux dont la conduite est toute differente de la mienne.

ψ. 18. Car il y en a plusieurs, dont je vous ai souvent parlé, & dont je vous parle encore avec larmes, qui se conduisent en ennemis de la croix de JESUS-CHRIST.

Car il y en a plusieurs, dont je vous ai souvent parlé; de sorte que ce n'est pas d'apresent que leur foi est corrompue. L'Apôtre dit ceci pour reprendre tacitement les Philippiens de ce qu'ils souffroient ces miserables depuis si long-temps parmi eux: car il y avoit bien dix ans qu'il étoit absent de leur Eglise, lorsqu'il écrivoit cette Epître.

Et dont je vous parle encore avec larmes, non par un esprit de vengeance ni d'aversion, mais au-contraire, outré de douleur de les voir dans un si grand endurcissement, & de voir le ravage qu'ils font dans votre Eglise parmi les infirmes & les simples.

*Qui se conduisent en ennemis de la croix de JESUS-CHRIST, non pas qu'ils proferent des blasphêmes contre JESUS-CHRIST crucifié, comme font les Juifs; mais parcequ'ils rendent le fruit de sa Passion inutile, en voulant rétablir la nécessité du culte legal & des œuvres de la loi, ne tenant pas que le merite de sa Passion soit suffisant pour le salut: *Si enim per legem justitia, ergo gratis Christus mortuus est. Ergo evacuatum est scandalum crucis; Gal. 2. Ibid 5.11.**

& vivant d'une maniere toute contraire à sa croix, n'ayant pas d'autre soin ni d'autre vûe en tout ce

Gal. 6.
12. qu'ils font, que de procurer leur propre satisfaction, & d'éviter tout ce qu'il y a d'austere & de fâcheux dans la vie chrétienne: *Tantum ut crucis Christi persecutionem non patiantur.*

¶. 19. *Qui auront pour fin la damnation; qui font leur Dieu de leur ventre; qui mettent leur gloire dans leur propre honte; & qui n'ont de pensées & d'affections que pour la terre.*

Qui auront pour fin la damnation, s'ils perseverent en cet état. Voyez Rom. 6. 21. 2. Cor. 11. 15. Galat. 6. 8.

Qui font leur Dieu de leur ventre, c'est-à-dire, qui s'étudient à donner à leur corps toutes les satisfactions possibles.

Jud. 12. *Qui mettent leur gloire dans leur propre honte, c'est-à-dire, qui font gloire de ce qu'il leur devoit faire de la confusion, étant tous les jours dans les festins & dans les débauches; ce qui les rend méprisables à tout le monde. Hi sunt in epulis suis macula, convivantes sine timore; même de commettre toutes autres sortes de crimes; ou, enfin, selon l'exposition de quelques Peres, ils mettent toute leur gloire en ce qu'il y a de plus honteux dans leur corps, c'est-à-dire, dans la Circoncision, faisant trophée en toute occasion de ce qu'ils sont circoncis.*

Et qui n'ont de pensées & d'affections que pour la terre, c'est-à-dire, pour les plaisirs, les richesses & les honneurs & même pour le culte legal, qui est purement extérieur & terrestre.

¶. 20. *Mais pour nous, nous vivons déjà dans le ciel, comme en étant citoyens: & c'est de là aussi que nous attendons le Sauveur notre Seigneur JESUS-CHRIST.*

Mais pour nous , nous vivons déjà dans le ciel , &c.
 Nous y sommes d'esprit & d'affection , & nous menons une vie toute spirituelle & celeste , ne nous considerant dans la terre que comme des pelerins & des voyageurs , aspirant continuellement après notre veritable patrie qui est le ciel. Voyez Gen. 47. 9. Heb. 11. 9. 10. 13. 14. 15. C. 12. 22. & 13. 14.

Et c'est de là aussi que nous attendons le Sauveur notre Seigneur JESUS - CHRIST. Il n'est pas étrange que nous aspirions vers le ciel , puisque c'est de là que doit venir notre redemption & notre parfaite délivrance : *Respicite & levate capita vestra , quoniam appropinquat redemptio vestra.* Luc. 21. 28.

Autr. Comme nous menons une vie toute celeste & contraire à cette vie charnelle , qui n'aura pour fin que la damnation éternelle ; nous attendons aussi avec une entiere confiance , que JESUS - CHRIST descendra du ciel pour nous sauver pleinement à la fin du monde , & pour nous faire jouir d'une gloire éternelle.

ψ. 21. *Qui transformera notre corps , tout vil & objet qu'il est , afin de le rendre conforme à son corps glorieux , par cette vertu efficace par laquelle il peut s'assujettir toutes choses.*

Qui transformera notre corps , non pas en changeant la substance ni la figure , mais le rendant impassible , lumineux , agile & penetrable ; de sorte que comme la vie de ces hommes charnels est toute terrestre & animale , non seulement selon le corps , mais selon l'ame ; notre vie au-contraire sera toute spirituelle , non seulement selon l'ame , mais même selon le corps , étant juste que comme leur ame s'étant assujettie au corps , est devenue toute corporelle , & notre corps aussi s'étant assu-

jetti à l'esprit, devienne en sa maniere tout spirituel.

Tout vil & abjet qu'il est, non seulement par la condition de sa nature corruptible & mortelle, ce qui est même commun au corps des méchans, mais sur-tout par l'état où il est réduit de souffrir en cette vie pour JESUS-CHRIST; ce qui est particulier aux corps des fidelles, & ce qui est la cause de leur gloire future; comme si l'Apôtre disoit: Nos corps sont à présent dans la souffrance, pendant que vous faites jouir les vôtres de tous les plaisirs sensibles; mais quelques maux qu'ils souffrent présentement, cela n'empêchera pas que Dieu ne les ressuscite, & qu'il ne les glorifie un jour en récompense de ce qu'ils auront souffert.

Afin de le rendre conforme à son corps glorieux, comme il a été en ce monde conforme à son corps mortel, en compatissant à toutes ses afflictions. *Si tamen compatimur, &c. & alibi.*

Rom. 8.

17.

2. Cor.

15. 45.

2. Tim.

2. 12.

Par cette vertu efficace par laquelle, &c. Il ne faut nullement douter que JESUS-CHRIST ne puisse rendre nos corps glorieux, puisqu'il est tout-puissant, & qu'il a un souverain domaine sur toutes choses, même sur la mort & sur la corruption, pour faire que nos corps ne soient plus sujets à l'une ni à l'autre. Voyez 1. Cor. 15. 26.



SENS SPIRITUEL.

✱. 1. jusqu'au 18. *A*u reste, mes freres, réjouissez-vous en notre Seigneur. Car c'est nous qui sommes les vrais circoncis, &c.

La circoncision, pour être véritable, doit être spirituelle; celle qui est seulement charnelle n'étant qu'une figure du retranchement de nos inclinations déréglées: c'est pourquoi les Juifs, qui faisoient consister leur circoncision dans le seul retranchement d'une partie de leur chair, ne pouvoient pas se glorifier d'être de véritables circoncis; car c'est l'esprit qui purifie la chair, & non point notre chair qui a le pouvoir de purifier notre esprit. Toutes les actions extérieures de sainteté qu'on sauroit faire, sont charnelles, si elles ne procedent du mouvement du Saint-Esprit; pour en faire donc qui soient agréables à Dieu, il ne faut suivre ni les mouvemens de notre chair, ni ceux de notre esprit, l'un & l'autre ont été corrompus depuis le peché: ainsi toute la vertu du Chrétien consiste dans le retranchement continuel des desirs déréglés que la corruption de notre nature excite sans cesse dans nous, pour nous soumettre entièrement à la conduite du Saint-Esprit: Il n'y a point de véritable circoncision que celle-là, que nous recevons par la foi, & non point par la loi seulement. Ainsi saint Paul a grande raison de se glorifier en JESUS-CHRIST, sans prendre avantage de ce qui n'est qu'en la chair.

En effet, si nous considérons bien à quoi aboutissent tous les avantages & les commodités de la vie présente, on conviendra avec saint Paul que ce sont des pièges dont le démon se sert pour nous perdre, & que nous devrions les mépriser & les rejeter comme des ordures, si nous avons soin de notre salut.

Quel est l'effet ordinaire des honneurs dans ceux qui les recherchent, & souvent même dans ceux qui les acceptent sans les rechercher? N'est-ce pas de s'oublier soi-même, & d'étouffer dans le cœur tous les sentimens de l'humilité chrétienne, & en se voyant élevé au-dessus des autres, en concevoir de la complaisance & de la vanité, qui conduisent insensiblement à l'oubli de Dieu même?

Qu'est-ce que produit la vigueur du corps & la beauté qui se trouve rarement avec la pureté, sinon l'attachement au monde & à la jouissance des plaisirs de la vie? Que revient-il de l'abondance des biens que l'on recherche avec tant d'avidité, sinon de se plonger dans l'excès du vin & des viandes, de s'abyssiner dans des plaisirs honteux, & de se laisser aller en proie à des passions qui tyrannisent cruellement? Voilà où se termine, dit saint Jean Chrysostome, tout l'avantage de nos richesses, puisque nous ne voulons pas en retirer d'autres plus glorieux. Ces biens peuvent-ils sauver de la mort, ou délivrer des maladies? Peuvent-ils empêcher de tomber dans la langueur de la vieillesse? N'aimons donc point les richesses comme une chose qui seroit bonne, puisqu'elles perdent ceux qui ne veillent pas assez sur eux mêmes; servons-nous des biens selon les regles que Dieu nous donne

AUX PHILIPPIENS. CHAP. III. 469
donne, soit dans la force du corps, soit dans l'abondance des richesses, soit des autres avantages.

vs. 10. jusqu'au 12. *Et que je connoisse J. C. avec la vertu de sa resurrection, & la participation de ses souffrances, étant rendu conforme à sa mort, &c.*

L'Apôtre dit de ceux qui ne participent point aux afflictions & aux souffrances de JESUS-CHRIST, que ce sont *des bâtards, & non point de vrais enfans de Dieu.* Chaque Chrétien doit faire paroître dans toute sa vie l'image de la mort de JESUS-CHRIST, sans qu'il en puisse être dispensé en aucune manière; ainsi nous devenons ses freres en marchant sur ses pas dans la même voie qu'il a tracée. O privilege incomprehensible! ô dignité inconcevable des souffrances, s'écrie saint Chrysostome: Il nous a fait non seulement Chrétiens, mais, pour ainsi dire, des JESUS-CHRISTS, & une même chose avec lui, pour nous apprendre d'une manière plus sensible, qu'il faut nécessairement que, n'étant qu'un corps & un esprit avec lui, notre vie soit vraiment semblable à la sienne. Hebr. 12. 26

Nous participons à sa Passion & à sa mort, quand nous attachons notre vieil homme à la croix, c'est-à-dire, à ce qui peut mortifier nos sens, notre chair & notre propre esprit. Or cette mortification consiste proprement en trois choses; dans la pauvreté, le mépris, & les douleurs; car ces trois choses sont directement opposées à notre amour-propre, qui ne cherche qu'à se satisfaire dans l'abondance & dans la jouissance des honneurs & des plaisirs: Et pour consommer ce sacrifice & achever de détruire le vieil homme, il faut que nous considérons toutes les creatures comme

envoyées de Dieu pour nous crucifier, c'est-à-dire, pour nous contrarier & nous contredire, & enfin pour nous faire souffrir la pauvreté, le mépris & les douleurs.

Mais ce n'est pas assez de participer aux souffrances de JESUS-CHRIST, nous devons aussi participer à la vertu de sa Resurrection; ce qui se fait quand l'homme nouveau prend la place du vieil homme qui est crucifié avec JESUS-CHRIST: il est mort afin que nous mourussions au péché; il est ressuscité afin que nous vécussions d'une vie immortelle, pour lui être conformes dans la mort & dans la Resurrection, auxquelles il nous fait participer, en imprimant dans nos cœurs les caractères de ces mystères.

ψ. 12. jusqu'au 17. *Ce n'est pas que j'aie déjà reçu ce que j'espère, ou que je sois déjà parfait; mais je poursuis ma course, pour tâcher d'atteindre où le Seigneur JESUS-CHRIST m'a destiné en me prenant, &c.*

L'obligation de tendre à la perfection est si essentielle à un Chrétien, que c'est renoncer à son salut que de ne point travailler à avancer toujours pour y parvenir. Nous sommes dans cette vie comme dans un voyage, ou, selon le langage de l'Ecriture, nous devons toujours marcher pour arriver à notre patrie: c'est ce que Dieu déclare à Abraham, lorsqu'il l'établit le père de tous les fidèles: *Marchez*, lui dit-il, *en ma présence, & soyez parfait: AMBULA coram me, & esto perfectus.* Ce n'est pas qu'ici-bas on puisse arriver à la perfection, c'est l'état de l'autre vie; mais la perfection de cette vie consiste à faire de perpétuels efforts pour y atteindre, & s'y avancer incessam-

ment sans se lasser jamais ; ainsi , travailler à acquérir la perfection , c'est être parfait ; s'arrêter sans vouloir avancer , c'est en déchoir : *Qu'aucun des fidèles , dit saint Prosper , quelque avancement qu'il ait fait dans la piété , ne dise : C'est assez ; car s'il le dit , il s'arrête & demeure en chemin au milieu de sa course , & ainsi il ne persévérera pas jusqu'à la fin.*

Saint Paul nous fournit par son exemple deux excellens moyens pour arriver à la perfection , telle qu'on peut l'acquérir en cette vie ; le premier , c'est d'oublier tout le bien qu'on a fait par le passé , & ne penser qu'à ce qui nous manque pour atteindre au but. Rien n'aneantit tant nos bonnes œuvres , & ne dissipe tant nos merites , dit saint Chrysostome , que le souvenir que nous en avons ; car ce souvenir produit deux maux ; d'un côté , il nous rend lâches pour le bien , & de l'autre il nous jette dans l'orgueil. Si saint Paul reconnoît qu'il n'a pas encore atteint où il tend , s'il n'est point encore assuré d'obtenir le bonheur auquel il aspire ; y a-t-il un homme au monde qui puisse croire avoir atteint le bout de sa course , & n'être pas obligé d'avancer de plus en plus pour y parvenir ? Celui qui se croit parfait , & pense que rien ne lui manque pour la vertu , cessera bientôt d'avancer , comme s'il étoit déjà au bout de la carrière ; celui au-contraire qui croit n'être pas encore au bout , ne discontinue point sa course ; c'est la pensée où nous devons être , quelques bonnes œuvres que nous ayons faites. Oublions donc le bien que nous avons fait , laissons tout cela derrière nous ; celui qui court dans une carrière , ne considère point ce qu'il a déjà fait de chemin ,

*Serm. 12.
in Ep. ad
Philipp.*

mais ce qui lui en reste : de même ne regardons point ce que nous avons déjà de vertu , mais ce qui nous manque encore.

Le second moyen que l'Apôtre nous donne pour remporter le prix de la félicité du ciel , c'est de s'y porter avec ardeur sans discontinuer la course , comme il a fait lui-même. JESUS-CHRIST dit dans son Evangile que *ceux qui sont affamés & altérés de la justice sont heureux , parcequ'ils seront rassasiés* ; cette faim & cette soif qu'il nous recommande si fort , n'est autre chose qu'un ardent desir de se sanctifier de plus en plus ; car il ne suffit pas de vouloir être justes , mais il faut que nous ayons tant d'ardeur & d'empressement pour la vertu & pour la perfection , que nous en soyons tourmentés comme d'une faim & d'une soif violente , en sorte que nous puissions nous écrier avec le Prophete : *Comme le cerf soupire avec ardeur après les sources des eaux , ainsi mon ame soupire après vous , mon Dieu*. Jamais le vrai Chrétien ne croit avoir atteint le but , dit saint Bernard , il a toujours faim & soif de la justice , en sorte que s'il vivoit toujours , il s'efforceroit toujours de devenir plus juste qu'il n'est , & emploieroit toutes ses forces à s'avancer de bien en mieux ; car ce n'est pas seulement pour un an , & pour un certain temps qu'il s'est voué & consacré au service de Dieu , mais pour toute la vie & jusques à l'éternité.

Bern. 47.
254.

Il est si important d'être vivement touché de ce desir , que c'est de là que dépend tout notre avancement spirituel , & l'unique moyen qui nous peut faire acquérir la perfection. Saint Augustin a jugé cette disposition si nécessaire à tous les Chrétiens,

qu'il a déclaré que , selon les paroles de JESUS-CHRIST , nul ne devoit prétendre d'être rassasié dans le ciel de la plénitude de la justice , si en ce monde il n'avoit une faim & une soif continue qui le portât à s'avancer toujours de plus en plus vers la perfection : *Hac est nunc nostra justitia quâ currimus, esurientes & sitientes ad perfectionem plenitudinemque justitie, ubi eâ poste à saturemur.*

Aug. l.
de perf.
just. c. 84

Il ne s'agit donc que de vouloir avancer , & de le vouloir fortement ; il y a des gens qui ont de bonnes intentions , mais il ne se font point de violence pour les mettre à execution ; ce sont ces paresseux dont parle le Sage , qui *veulent & ne veulent point* : ils ressemblent à ceux qui en songe s'imaginent faire de grandes actions , & qui hors de là sont aussi lâches qu'auparavant ; on peut encore les comparer à des soldats en peinture , qui ont toujours l'épée levée sur la tête de l'ennemi , & qui ne déchargent jamais le coup ; on les compare aussi à des femmes en travail d'enfant , & qui ne peuvent accoucher , comme parlent les Prophetes. Ainsi il faut que nos desirs pour la perfection soient ardens , qu'ils soient efficaces & perseverans ; il faut enfin qu'ils soient tels que nous ayons un soin continuel de plaire à Dieu de plus en plus , selon les paroles du Prophete Michée : *Indicabo tibi, o homo, quid sit bonum, & quid Dominus requirat à te, utique facere judicium, & diligere misericordiam, & sollicitum ambulare cum Deo tuo.*

Prov. 134

Isa. 37. 37

Mich. 6

¶ 17. jusqu'à la fin. *Mes freres, rendez-vous mes imitateurs, & proposez-vous l'exemple de ceux qui se conduisent selon le modèle que vous avez vu en nous.*

Notre saint Apôtre , qui avoit un zele ardent pour le salut des ames , & qui avoit le cœur percé de douleur d'en voir tant perir par leurs déreglemens , donne un moyen sûr pour ne se point laisser entraîner par le mauvais exemple de ceux qui vivent mal , c'est de se proposer pour modelles à imiter les Pasteurs bien réglés , & ceux qui se conduisent selon les instructions qu'ils en reçoivent : Et l'on peut en cela considerer de quelle consequence il est à un ministre de JESUS-CHRIST de vivre de telle sorte , que ceux qu'il a à conduire , n'ayent qu'à le voir marcher & suivre ses traces ; car il ne suffit pas à un Pasteur d'instruire les peuples de vive voix , il les faut enseigner par son propre exemple ; si cela n'est , il détruit infiniment plus par sa mauvaise conduite , qu'il n'édifie par ses exhortations ; ce qu'on voit pratiquer fait sur l'esprit une impression bien plus vive & plus forte que ce qu'on entend dire , & l'instruction du mauvais exemple est bien plus efficace pour porter au mal , que celle de la parole qui porte au bien.

En effet , le mauvais exemple est le moyen le plus ordinaire dont le diable se sert pour précipiter dans l'enfer une infinité d'ames. On se porte aisément à imiter ce qu'on voit pratiquer , & comme on a naturellement de l'attrait pour ce qui flatte les sens , il ne faut pas s'étonner si on suit aveuglément le mal qu'on voit faire : le monde est plein de ces sortes d'aveugles qui se suivent les uns les autres , & qui tombent les uns après les autres dans le précipice ; c'est l'état déplorable où les enfans d'Adam s'engagent malheureusement ; état funeste dont saint Paul ne peut parler qu'en pleurant ; *Flens dico.*

Que s'il les appelle *ennemis de la croix de JESUS-CHRIST*, qui font leur Dieu de leur ventre, & qui mettent leur gloire dans leur propre honte ; cet état n'en est pas moins commun pour cela : car que sont autre chose ceux qui n'ont de pensées & d'affections que pour la terre, que des *ennemis de la croix de JESUS-CHRIST* ? Est-il rare de voir des gens qui ne cherchent dans la vie que leur repos, leur aise & leurs commodités, qui ne songent qu'à s'établir sur la terre par la possession des biens & des honneurs qu'ils poursuivent avec ardeur ; qui se croient heureux quand ils sont riches, accommodés & estimés du monde ? Ces personnes dont le nombre est infini, sont néanmoins *ennemis de la croix de JESUS-CHRIST*, puisqu'ils ne renoncent point à eux-mêmes, & qu'ils ne portent point leur croix comme JESUS-CHRIST l'ordonne dans son Evangile, & qu'ils ont une extrême aversion pour la pauvreté, le mépris & la douleur.

Peut-on douter aussi que ceux qui se plaisent dans la bonne chère, & dans les délices, & qui donnent à leur corps toutes les satisfactions qu'ils peuvent, ne fassent leur Dieu de leur ventre, puisque chacun fait son Dieu de ce qu'il aime le plus ? On n'adore Dieu que par l'amour ; *Non colitur Deus nisi amando* : ainsi ceux qui aiment passionnément & préféablement à toute autre chose quelque creature, en font les adorateurs & les idolâtres. Toutes ces personnes mettent leur gloire dans ce qui devrait faire le sujet de leur confusion, parcequ'on se glorifie ordinairement de ce qu'on aime. Or n'est-il pas honteux d'estimer ce que Dieu méprise, & de donner toute son affection à une vile creature, comme si on vouloit le piquer de jalousie en

adorant un autre Dieu que lui. On s'applaudit d'être riches, & de vivre à son aise dans l'abondance de toutes choses; cependant JESUS-CHRIST donne sa malediction aux riches qui ont leur consolation dans ce monde. On se fait un honneur de se bien traiter, de faire bonne chere, & de se bien divertir; nous voyons néanmoins que le Sauveur dit: *Malheur à vous qui êtes rassasiés; malheur à vous qui riez maintenant.* On se croit heureux d'être estimé des hommes, & l'on en tire une complaisance agreable; & toutefois le Fils de Dieu declare que *ce qui est grand aux yeux des hommes est en abomination devant Dieu*, & prononce encore: *Malheur à ceux de qui tous les hommes disent du bien; c'est une marque qu'ils ne sont point serviteurs de JESUS-CHRIST, puisqu'ils sont si agreables aux hommes.*

Demandons à saint Paul en quoi il met sa gloire & sa complaisance: *Nous nous glorifions*, dit-il, *dans l'esperance de la gloire des enfans de Dieu, & non seulement dans cette esperance, mais nous nous glorifions encore dans l'affliction; & ailleurs: Je prendrai plaisir à me glorifier dans mes foiblesses, afin que la puissance de JESUS-CHRIST habite dans moi; & ainsi je sens de la satisfaction & de la joie dans les foiblesses, dans les outrages, dans les necessités où je me trouve réduit, dans les persecutions, dans les afflictions pressantes que je souffre pour JESUS-CHRIST.* Ce sont là les choses dans lesquelles les Saints mettent leur gloire & leur joie, afin de se rendre conformes à leur Sauveur & leur Seigneur, étant assurés que les maux de cette vie & les opprobres leur procureront une joie éternelle & une gloire infinie, au-lieu que les biens fragiles & les

Luc. 6.

24.

v. 25.

Luc. 16.

15.

Rom. 9.

2. 3.

2. Cor. 12.

9. 10.

plaisirs de peu de durée, dans lesquels le monde se plaît & se glorifie, se terminent à une damnation éternelle : les uns seront tourmentés, parcequ'ils ont reçu leurs biens pendant leur vie, & les autres consolés, parcequ'ils n'y ont eu que des maux.



CHAPITRE IV.

1. **I** Taque , fratres mei carissimi , & desideratissimi gaudium meum , & corona mea , sic stete in Domino , carissimi.

2. Evodiam rogo , & Syntychen deprecor , id ipsum sapere in Domino.

3. Etiam rogo & te , germane compar , adjuva illas , quæ mecum laboraverunt in Evangelio cum Clemente , & ceteris adiutoribus meis , quorum nomina sunt in libro vitæ.

4. Gaudete in Domino semper : iterum dico , gaudete.

1. **C'**Est pourquoy , mes très - chers freres , qui êtes ma joie & ma couronne , continuez , mes bien-aimés , & demeurez fermes dans le Seigneur.

2. Je conjure Evodie , & je conjure Syntyche de s'unir dans les mêmes sentimens en *notre* Seigneur.

3. Je vous prie aussi , vous qui avez été le fidelle compagnon *de mes travaux* , d'assister celles qui ont travaillé avec moi dans *l'établissement de l'Evangile* , avec Clement , & les autres qui m'ont aidé dans mon ministere , dont les noms sont écrits au livre de vie ¶.

4. † Réjouissez - vous sans cesse en *notre* Seigneur : je le dis encore une fois , réjouissez - vous.

† 3. Dimanche de l'Av.

5. Que votre modestie // soit connue de tous les hommes ; le Seigneur est proche.

5. Modestia vestra nota sit omnibus hominibus ; Dominus propè est.

6. Ne vous inquietez de rien : mais en quelque état que vous soyez , présentez à Dieu vos demandes par des supplications & des prieres accompagnées d'actions-de-graces :

6. Nihil solliciti sitis ; sed in omni oratione , & obsecratione , cum gratiarum actione , petitiones vestræ innotescant apud Deum :

7. & que la paix // de Dieu, qui surpasse toutes pensées // , garde vos cœurs & vos esprits en J E S U S - C H R I S T ¶.

7. & pax Dei , quæ exuperat omnem sensum , custodiat corda vestra , & intelligentias vestras in Christo Jesu.

8. Enfin , mes freres , que tout ce qui est veritable & sincere , tout ce qui est honnête , tout ce qui est juste , tout ce qui est saint // , tout ce qui vous peut rendre aimables , tout ce qui est d'édification & de bonne odeur , tout ce qui est vertueux , & tout ce qui est louable dans le reglement des mœurs , soit l'entretien de vos pensées.

8. De cetero , fratres , quæcunque sunt vera , quæcunque pudica , quæcunque justa , quæcunque sancta , quæcunque amabilia , quæcunque bonæ famæ , si qua virtus ; si qua laus disciplinae , hæc cogitate.

9. Pratiquez ce que vous avez appris & reçu de moi , ce que vous avez oui dire de moi , & ce que vous avez vû

9. Quæ & didicistis , & accepistis , & audistis , & vidistis in me , hæc agite ; & Deus pacis erit vobiscum.

¶. 5. *antr.* moderation & votre douceur.

¶. 7. *Grec.* la paix

gardera , &c.

Ibid. *antr.* tout sentiment.

¶. 8. *Grec.* pur.

en moi ; & le Dieu de paix sera avec vous.

10. Gavifus sum autem in Domino vehementer , quoniam tandem aliquando refloruistis pro me sentire , sicut & sentiebatis ; occupati autem eratis.

10. Au reste j'ai reçu une grande joie en *notre* Seigneur, de ce qu'enfin vous avez renouvelé les sentimens que vous aviez pour moi , non que vous ne les eussiez toujours *dans le cœur* , mais vous n'aviez pas d'occasion de les faire paroître.

11. Non quasi propter penuriam dico ; ego enim didici , in quibus sum , sufficiens esse.

11. Ce n'est pas la vûe de mon besoin qui me fait parler de la sorte ; car j'ai appris à me contenter de l'état où je me trouve.

12. Scio & humiliari , scio & abundare , (ubique & in omnibus institutus sum) & satiari , & esurire ; & abundare , & penuriam pati.

12. Je fais vivre pauvrement // ; je fais vivre dans l'abondance. Ayant éprouvé de tout , je suis fait à tout , au bon traitement & à la faim , à l'abondance & à l'indigence.

13. Omnia possum in eo , qui me confortat.

13. Je puis tout en celui qui me fortifie //.

14. Verumtamen bene fecistis , communicantes tribulationi meæ.

14. Vous avez bien fait néanmoins de prendre part à l'affliction où je suis.

15. Scitis autem & vos Philippenses , quòd in principio Evangelii , quando profectus sum à Macedonia , nulla

15. Or vous savez , *mes freres* de Philippes , qu'après avoir commencé à vous prêcher l'Evangile , ayant depuis

† 12. *lectr.* être humilié.

† 13. *Grec.* en JESUS-CHRIST. *expl.* par la grace de JESUS-CHRIST.

quitté la Macedoine, nulle autre Eglise ne m'a fait part de ses biens [¶], & que je n'ai rien reçu que de vous seuls,

16. qui m'avez envoyé deux fois à Thessalonique de quoi satisfaire à mes besoins.

17. Ce n'est pas que je desite vos dons, mais je desire le fruit *que vous en tirez*, qui augmentera le compte *que Dieu tient* de vos bonnes œuvres.

18. Or j'ai maintenant tout ce que vous m'avez envoyé, & je suis dans l'abondance. Je suis rempli de vos biens que j'ai reçu d'Epaphrodite, *comme une oblation d'excellente odeur*, comme une hostie que Dieu accepte volontiers, & qui lui est agreable.

19. Je souhaite que mon Dieu, selon les richesses de sa bonté, remplisse tous vos besoins, & vous donne encore sa gloire par JESUS-CHRIST.

20. Gloire soit à Dieu notre Pere dans tous les siècles des siècles. Amen.

21. *Saluez de ma part* tous

mibi Ecclesia communicavit in ratione dati & accepti, nisi vos soli,

16. quia & Thessalonicam semel & bis in usum mihi misistis.

17. Non quia quero datum, sed requiro fructum abundantem in ratione vestra.

18. Habeo autem omnia, & abundo: repletus sum, acceptis ab Epaphrodito quae misistis, odorem suavitatis, hostiam acceptam, placentem Deo.

19. Deus autem meus impleat omne desiderium vestrum, secundum divitias suas, in gloria in Christo Jesu.

20. Deo autem & Patri nostro gloria in saecula saeculorum. Amen.

21. Salutate omnem

[¶] 15. *lett.* n'a communiqué avec moi en ce qui est de donner & de recevoir.

sanctum in Christo les saints en JESUS-CHRIST.
Jesu.

22. Salutant vos, qui mecum sunt, fratres. Salutant vos omnes sancti; maxime autem qui de Cæsaris domo sunt.

23. Gratia Domini nostri Jesu Christi cum spiritu vestro. Amen.

22. Les freres qui sont avec moi vous saluent. Tous les saints vous saluent; mais principalement ceux qui sont dans la maison de Cesar.

23. La grace de notre Seigneur JESUS-CHRIST soit avec votre esprit. Amen.



SENS LITTE R A L.

✧. *C'est pourquoy, mes très-chers freres, qui êtes ma joie & ma couronne, continuez, mes bien-aimés, & demeurez fermes dans le Seigneur.*

C'est pourquoy. Les vrais fidelles doivent attendre une récompense telle que je la viens de décrire.

Mes très-chers freres, que j'aime si tendrement, & que je desire si fort de voir.

Qui êtes ma joie, qui m'êtes un sujet de joie, me souvenant de votre foi & de votre pieté, & qui êtes mon unique consolation au milieu de mes travaux; & ma couronne, &c. c'est-à-dire, tout l'ornement de mon apostolat, puisque j'ai l'honneur d'avoir planté la foi de votre Eglise, & que c'est par mon ministere qu'elle y fait tant de progrès.

Autr. Qui serez un jour le sujet de la récompense & de la couronne de gloire que j'attends. *Corona* 2. Tim. 4. 8. *justitia, quam reddet, &c.* & alibi.

Et demeurez fermes dans le Seigneur, c'est-à-dire, dans la pureté de sa foi & de sa doctrine, étant unis à lui par la charité moyennant sa grace.

¶ 2. *Je conjure Evodie, & je conjure Syntyche, de s'unir dans les mêmes sentimens en notre Seigneur.*

Je conjure Evodie, & je conjure Syntyche. C'étoient de saintes veuves, appelées Diaconisses, parcequ'elles avoient la charge de l'instruction des femmes & des filles dans l'Eglise. Voyez Canon 12. du quatriéme Concile de Carthage an. 398. L'Apôtre nomme du nom de Diaconisse, Phebé. Voyez Rom. 16. 1. & saint Epiphane, heresie 79. Cette coutume fut introduite dans les Eglises de Grece, où les hommes n'avoient pas un si libre accès auprès des femmes, que dans la Judée, où elles étoient plus simples, plus sinceres & plus chastes.

De s'unir, &c. c'est-à-dire, de ne pas continuer dans la mesintelligence; mais de se reconcilier, & de n'avoir dorénavant qu'un même sentiment, tant pour ce qui regarde la conduite, que pour ce qui concerne les verités de la Religion chrétienne: ou bien simplement, de se reconcilier, & de vivre dans la concorde & dans l'union pour l'amour de JESUS-CHRIST, & dans un amour vraiment chrétien, qui n'ait que JESUS-CHRIST seul pour fondement & pour motif.

¶ 3. *Je vous prie aussi, vous qui avez été le fidelle compagnon de mes travaux, d'assister celles qui ont travaillé avec moi dans l'établissement de l'Evangile, avec Clement, & les autres qui m'ont aidé dans mon ministere, dont les noms sont écrits au livre de vie.*

Je vous prie aussi, vous qui avez été le fidelle compagnon de mes travaux. Cette apostrophe s'adresse à Epaphrodite même, Evêque des Philippiens, qui étoit le porteur de cette Epître, & qui

en devoit faire lecture en présence de toute l'Eglise.

D'assister, dans tous leurs besoins corporels & spirituels, soit par vous-même, soit par les autres ministres inferieurs, *celles qui ont travaillé avec moi, &c.* pendant que j'étois à Philippi. Voyez Act. 16. 12. &c. comme ayant souffert beaucoup d'afflictions & surmonté beaucoup de resistances de la part des Juifs & des infidelles, aussi-bien que moi. L'Apôtre ajoute ceci, pour relever davantage le merite de ces femmes, dont la science & la pieté s'étoient trouvées si grandes, qu'on leur commit le soin d'instruire en particulier les femmes de Philippi en la Religion.

Avec Clement, &c. c'est-à-dire, comme Clement & les autres Prêtres de l'Eglise de Philippi, qui prirent le soin d'instruire publiquement les hommes & les femmes. On croit ordinairement, que c'est ce Clement qui succeda à saint Pierre dans le saint Siege de Rome, après saint Lin & saint Clet.

Dont les noms sont écrits au livre de vie, c'est-à-dire, qui sont du nombre de ceux que Dieu a prédestinés à la vie éternelle.

v. 4. Rejoissez-vous sans cesse en notre Seigneur: je le dis encore une fois, réjouissez-vous.

Réjouissez-vous sans cesse, c'est-à-dire: Ne vous laissez jamais abatre de tristesse, pour quelque sujet d'affliction que vous ayez; mais maintenez-vous toujours dans cette sainte joie que l'Esprit de Dieu produit dans les cœurs de ses fidelles *en notre Seigneur*. Voyez Philip. 3. 1.

Je le dis encore une fois; Réjouissez-vous. L'Apôtre use de cette repetition, pour marque de sa grande affection pour les Philippiens.

v. 5. Que votre modestie soit connue de tous les hommes; le Seigneur est proche.

Que votre modestie, &c. c'est-à-dire, Comportez-vous dans la conversation & dans toutes vos actions, avec tant de moderation & de douceur envers tous les hommes, & sur-tout envers les payens, qu'ils soient convaincus de votre vertu par leur propre experience; afin qu'ils soient excités à glorifier Dieu, & à se convertir par votre bon exemple. Glorificent Patrem vestrum qui in calis est: conversationem vestram inter gentes habentes bonam, &c.

Matth.
8. 16.
1. Pettr.
2. 12.

Le Seigneur est proche, c'est-à-dire, il est au milieu de vous pour juger de vos actions; craignez donc de ne rien faire qui lui déplaîse: ou-bien, il doit venir bien-tôt en son jugement, tenez-vous donc sur vos gardes, afin de n'être pas surpris. C'est la raison de l'exhortation que l'Apôtre fait, de se comporter modestement avec tous les hommes. Autr. Le Seigneur est proche de vous par sa protection, & par le soin continuel qu'il en a; ainsi n'ayez donc aucune inquietude, ni aucun soin.

Pf. 144.
18.
Hebr. 13.
5.

Propè est Dominus omnibus invocantibus eum, &c.

Non te deseram, neque derelinquam.
 ¶. 6. *Ne vous inquietez de rien, mais en quelque état que vous soyez, présentez à Dieu vos demandes par des supplications & des prieres accompagnées d'actions-de-graces.*

Ne vous inquietez de rien pour les choses de cette vie; mais au-lieu de vous embarasser l'esprit de soins superflus, contentez-vous de recourir à Dieu dans tous vos besoins, vous tenant assurés, ou qu'il ne vous refusera point les choses nécessaires à la vie, ou qu'il vous délivrera de toutes les miseres qui l'accompagnent par une heureuse mort.

Mais..... présentez à Dieu vos demandes par des supplications & des prieres, & non point par des mouvemens d'impatience, de tristesse, ou de desespoir, comme font les personnes charnelles, qui ne s'adressent à Dieu dans leurs afflictions que pour se plaindre de lui; mais en le priant avec un esprit tranquille plein de confiance, d'humilité & de résignation. Voyez Ephes. 6. 18. Accompagnées d'actions-de-graces; car le moyen le plus efficace pour obtenir de Dieu ce que nous lui demandons, est de le remercier pour les faveurs que nous en avons déjà reçues. Voyez 1. Cor. 14. 16. Eph. 5. 4.

¶. 7. Et que la paix de Dieu, qui surpasse toutes pensées, garde vos cœurs & vos esprits en JESUS-CHRIST.

Et que la paix de Dieu. Cette paix & cette tranquillité intérieure que Dieu produit dans les cœurs des vrais fidèles.

Qui surpasse toutes pensées, dont le bonheur est au-delà de tout ce qu'on en peut penser.

Garde vos cœurs, c'est-à-dire, vous serve comme d'une sûre-garde, pour empêcher que l'inquiétude & les pechés qui la suivent ne s'emparent de votre affection & de votre volonté.

Et vos esprits; Préserve vos esprits de fausses raisons que le diable, le monde & la chair vous pourroient suggerer, pour vous faire tomber dans la défiance & dans l'inquiétude.

En JESUS-CHRIST; En vous tenant attachés à JESUS-CHRIST, comme à l'unique objet de tous vos soins, & de votre bonheur. D'autres traduisent, selon le Grec : *Et la paix de Dieu... gardera vos cœurs, &c.* Si vous recourez à Dieu dans tous vos besoins par des prieres & des suppli-

cations, sans vous inquieter pour les choses de ce monde. Voyez 1. Pier. 1. 5.

¶ 8. *Enfin, mes freres, que tout ce qui est veritable & sincere, tout ce qui est honnête, tout ce qui est juste, tout ce qui est saint, tout ce qui vous peut rendre aimables, tout ce qui est d'édification & de bonne odeur, tout ce qui est vertueux, & tout ce qui est louable dans le reglement des mœurs, soit l'entretien de vos pensées.*

Enfin, mes freres, &c. Appliquez uniquement votre esprit & vos pensées à vous rendre parfaits; mais appliquez-vous sur-tout à l'amour de la sincerité & de la verité.

Tout ce qui est honnête, &c. Plein de gravité.

Tout ce qui est saint, &c. Grec. pur, c'est-à-dire, éloigné de toute apparence d'impureté.

Tout ce qui est vertueux, &c. Lettr. S'il y a quelque vertu, c'est-à-dire, s'il paroît parmi vous quelque exemple de vertu, ou quelque action digne de louange, considerez-la pour l'imiter.

Soit l'entretien de vos pensées, c'est-à-dire, occupez-vous uniquement à penser à ces choses, afin de les mettre en pratique, puisque toute autre pensée est indigne d'un Chrétien. Voyez Rom. 2. 3.

¶ 9. *Pratiquez ce que vous avez appris & reçu de moi, ce que vous avez oui dire de moi, & ce que vous avez vû en moi; & le Dieu de paix sera avec vous.*

Pratiquez ce que vous avez appris; lorsque je vous ai donné les premieres instructions du Christianisme. Et reçu de moi; quand je vous ai déclaré & confié les plus importantes verités, & les mysteres les plus secrets. Ce que vous avez oui dire de moi dans les conversations familiares & ailleurs par ceux qui connoissent ma conduite.

Et ce que vous avez vû en moi, c'est-à-dire, les exemples & les pratiques des vertus que vous y avez remarquées.

Et le Dieu de paix, qui aime la paix, & qui la donne à ses fidelles. Voyez Rom. 16. 20. 1. Cor. 14. 33. 2. Cor. 13. 11. 1. Theff. 5. 23. Hebr. 13. 20. Sera avec vous; vous fera jouir d'une paix profonde, & de cette tranquillité ineffable qui n'est connue qu'à ceux qui pratiquent tout-de-bon les vertus Chrétiennes.

ψ. 10. Au reste j'ai reçu une grande joie en notre Seigneur, de ce qu'enfin vous avez renouvelé les sentimens que vous aviez pour moi; non que vous ne les eussiez toujours dans le cœur, mais vous n'aviez pas d'occasion de les faire paroître.

Au reste j'ai une grande joie. L'Apôtre se contente par-tout ailleurs de dire qu'il a de la joie, mais en cet endroit il dit qu'il a une grande joie, pour faire connoître que son affection envers les Philippiens, & sa reconnoissance est plus que commune & ordinaire.

En notre Seigneur, c'est-à-dire, d'une joie toute spirituelle, qui n'est pas fondée sur l'interêt, mais sur le pur amour de Dieu & de l'Evangile, dont la prédication & l'établissement est avancé par les liberalités & par le bon exemple des Philippiens. Voyez 2. Cor. 9. 12.

De ce qu'enfin. Cette expression sert à faire connoître aux Philippiens la grande estime qu'il fait de leur charité, & marque qu'il y avoit déjà du temps qu'il s'y attendoit.

Vous avez renouvelé, &c. c'est-à-dire, fait paroître tout de nouveau avec éclat, & à l'édification de toute l'Eglise. *Lettr.* Fait refleurir, c'est une ma-

niere de parler metaphorique prise des fleurs des arbres, qui sont belles à la vûe, & d'une bonne odeur. Le mot Grec signifie aussi *reverdir*; ce qui revient à peu près à la même signification.

Mais vous n'aviez pas d'occasion de les faire paroître; parcequ'il n'y avoit encore personne dans votre Eglise que vous puissiez m'envoyer commodément.

ψ. 11. *Ce n'est pas la vûe de mon besoin qui me fait parler de la sorte; car j'ai appris à me contenter de l'état où je me trouve.*

Ce n'est pas, &c. Le sens: Ce qui me fait parler de la sorte, n'est pas que j'aie besoin d'aucune chose.

Car j'ai appris de Dieu, & par un long exercice à me contenter de l'état où je me trouve, ou des choses que je trouve, quelles qu'elles soient, & pour peu qu'il y en ait.

ψ. 12. *Je sai vivre pauvrement, je sai vivre dans l'abondance. Ayant éprouvé de tout, je suis fait à tout, au bon traitement & à la faim, à l'abondance & à l'indigence.*

Je sai vivre pauvrement, &c. Je sai supporter la vie pauvre & abjecte avec patience sans tomber dans l'abattement, & je sai user de l'abondance avec moderation & sans m'élever. *Autr.* Je sai pratiquer les vertus convenables à l'un & à l'autre de ces deux differens états; la patience dans la vie pauvre, & la moderation dans l'abondance.

Ayant éprouvé de tout, c'est-à-dire, de toutes sortes de choses fâcheuses, ou agreables.

Je suis fait. Le Grec. *J'ai été initié*, c'est-à-dire, J'ai été instruit; c'est un terme pris des payens, qui signifie l'instruction que l'on donne des mysteres

sacrés , & l'Apôtre se sert de ce mot , pour montrer que cette maniere de vie à laquelle il s'est formé , est un mystere tout particulier dont Dieu l'a instruit. *A tout* : Le Grec ; *ἐν παντί καὶ ἐν παντί* en tout & par tout. On pourroit traduire : *Je suis entièrement fait au bon traitement & à la faim , &c.*

Au bon traitement , c'est-à-dire , à ne prendre que le nécessaire , lors même que j'ai du superflu ; *& à la faim , &c.* Je suis fait non seulement à me passer de peu dans l'indigence , mais même à souffrir la faim avec patience.

ψ. 13. *Je puis tout en celui qui me fortifie.*

Je puis tout , non seulement ce que je viens de dire au sujet de la nécessité & de l'abondance ; mais outre cela je me sens assez fort pour souffrir toute sortes de maux , & la mort même , *en celui* : Gr. *en JESUS-CHRIST* , c'est-à-dire , par la grace , *qui me fortifie* , & sans laquelle je ne puis rien. L'Apôtre ajoute ceci , pour faire voir qu'il n'attribue rien de tout ce qu'il vient de dire à ses propres forces , & qu'il ne prétend pas qu'on lui en donne la gloire , mais à Dieu seul , qui en est l'auteur.

ψ. 14. *Vous avez bien fait néanmoins de prendre part à l'affliction où je suis.*

Vous avez bien fait , &c. Quoique je vous aye dit toutes ces choses , & que je vous aye témoigné que je suis entièrement détaché de la vûe de mon intérêt , je ne laisse pas de vous être fort obligé , de ce que vous avez montré par la charité que vous m'avez faite , que vous compatissiez à mon affliction , & que vous étiez sensiblement touchés de mes miseres. *Antr.* Quoique je sois accoutumé à souffrir toutes choses , vous n'avez pas laissé de votre part de satisfaire à votre devoir , en m'assistant

de vos charités dans l'affliction où je suis, & votre charité pour cela n'en est pas moins agreable à Dieu.

¶. 15. *Or vous savez, mes freres de Philippes, qu'après avoir commencé à vous prêcher l'Evangile, ayant depuis quitté la Macedoine, nulle autre Eglise ne m'a fait part de ses biens, & que je n'ai rien reçu que de vous seuls.*

Or vous savez, &c. c'est-à-dire: Mais ce n'est pas d'aprèsent, ou d'aujourd'hui seulement, que vous vous mettez en peine de pourvoir à mes besoins; vous avez commencé à me rendre cet office dès le premier établissement de l'Evangile parmi vous, puisque vous êtes les seuls de toute la Macedoine de qui j'aye tiré pour lors quelque assistance dans mes necessités; vous en êtes vous mêmes les témoins, & qu'aucune autre Eglise que la vôtre ne se mit en peine de me secourir; desorte que l'assistance que je reçois de vous à présent m'est d'autant plus agreable, que je ne la puis considerer que comme une suite & un effet de cette ancienne affection que vous avez toujours eue pour moi.

Nulle autre Eglise que la vôtre ne m'a fait part de ses biens, &c. c'est-à-dire, ne me fit aucun bien qui pût entrer dans le compte que je tiens pour présenter à Dieu en faveur de mes bienfauteurs, des largesses des biens temporels qui me sont faits en reconnoissance des biens spirituels qu'ils ont reçûs par mon minitère: *Si nos vobis spiritualia seminavimus, magnum est si nos carnalia vestra metamus?*

1. Cor.
2. 11.

¶. 16. *Qui m'avez envoyé deux fois à Thessalonique de quoi satisfaire à mes besoins.*

Qui m'avez envoyé deux fois à Thessalonique

ville capitale de la Macedoine , qui étant fort opulente & fort riche , en comparaison de la vôtre ; elle n'avoit pas moins d'obligation que vous de subvenir à mes nécessités , puisque j'étois leur Apôtre , aussi-bien que le vôtre.

De quoi satisfaire à mes besoins , non seulement aux personnels , mais même aux charités que j'étois obligé de faire aux pauvres.

ψ. 17. *Ce n'est pas que je desire vos dons , mais je desire le fruit que vous en tirez , qui augmentera le compte que Dieu tient de vos bonnes œuvres.*

Ce n'est pas, &c. Le sens : Ce n'est pas pour vous porter à me faire de nouveaux présens que je loue votre libéralité , mais c'est pour vous exciter à l'exercer envers les autres , & à augmenter de plus en plus vos merites.

ψ. 18. *Or j'ai maintenant tout ce que vous m'avez envoyé , & je suis dans l'abondance. Je suis rempli de vos biens que j'ai reçûs d'Epaphrodite , comme une oblation d'excellente odeur , comme une hostie que Dieu accepte volontiers , & qui lui est agreable.*

Or j'ai maintenant tout , &c. L'Apôtre veut dire , qu'Epaphrodite s'est fidèlement acquitté de sa commission.

Et je suis dans l'abondance , &c. c'est-dire , j'en ai plus que je n'en desire. *Antr.* J'en ai au-delà de la suffisance. *μερισίω , redundo.*

Comme une oblation d'excellente odeur , &c. comme une action très-agreable à Dieu. Il fait allusion aux sacrifices anciens , que l'Ecriture appelle souvent *d'excellente odeur* , pour montrer que Dieu les approuvoit , & qu'il les avoit pour agreables. Voyez Genes. 8. 21. Exod. 29. 18. Rom. 12. 1. Eph. 5. 2.

ψ. 19. *Je souhaite que mon Dieu , selon les ri-*

chesses de sa bonté, remplisse tous vos besoins : & vous donne encore sa gloire par JESUS-CHRIST.

Je souhaite que mon Dieu, &c. qui a pris un soin particulier de moi, en vous inspirant de me faire part de vos biens.

Remplisse tous vos besoins, en récompense de votre charité, comme vous avez rempli les miens; en sorte que votre libéralité ne soit pas cause que vous manquiez du nécessaire : Potens est autem Deus omnem gratiam, &c.

2. Cor.
9. 8.

Et vous donne encore sa gloire par JESUS-CHRIST, qui est le dispensateur de tous les biens que Dieu répand sur les hommes, & la beatitude éternelle dont il jouit.

ψ. 20. Gloire soit à Dieu notre Pere dans tous les siècles des siècles. Amen!

Gloire soit à Dieu, &c. c'est-à-dire, qu'il soit loué éternellement de ses créatures.

Amen. Je le souhaite de tout mon cœur. Ainsi soit-il. Voyez Rom. 11. 36. & 16. 27. Eph. 3. 21.

ψ. 21. Saluez de ma part tous les saints en J. C.

Saluez de ma part tous les saints, c'est-à-dire, tous les Chrétiens, qui sont membres de JESUS-CHRIST, & qui ont été sanctifiés par sa grace; ou, saluez-les en JESUS - CHRIST, c'est-à-dire, d'une affection spirituelle & toute chrétienne.

ψ. 22. Les freres qui sont avec moi vous saluent : Tous les saints vous saluent, mais principalement ceux qui sont dans la maison de Cesar.

Les freres... tous les saints, c'est-à-dire, les Chrétiens qui sont à Rome, vous saluent. Voyez Phil. 1. 1. Eph. 1. 1. & ailleurs.

Mais principalement ceux qui sont dans la maison de Cesar, où il s'en étoit converti quelques-uns. Voyez Phil. 1. 23.

ÿ. 13. *La grace de notre Seigneur JESUS-CHRIST soit avec votre esprit. Amen.*

La grace, &c. C'est le salut ordinaire avec lequel l'Apôtre finit la plûpart de ses Lettres. Voyez 1. Cor. 16. 24. 2. Cor. 13. 13.



S E N S S P I R I T U E L.

ÿ. 4. jusqu'au 12. **R** *Éjouissez-vous sans cesse en Notre-Seigneur, je le dis encore une fois : Réjouissez-vous, &c.*

Saint Paul ne se contente pas de dire que l'on soit toujours dans la joie, il le repete deux fois de suite, afin de nous faire voir combien cela est nécessaire. Le fondement de la joie chrétienne c'est l'esperance des biens éternels, cette joie n'est point troublée par les afflictions de la vie présente, qui sont même à un Chrétien des dons de Dieu, & de grandes marques de son amour pour nous; c'est pourquoi J E S U S - C H R I S T declare que *ceux qui pleurent & qui souffrent dans cette vie, sont heureux*, parcequ'ils seront comblés d'une joie qui ne finira point. Ainsi notre grand Apôtre a grande raison de nous exhorter à *nous réjouir dans notre es-* Rom. 12.
82.
perance; celui qui est sans la joie que donne cette vive esperance, demeure dans la lâcheté & la negligence de son salut, & n'ayant point la force de resister aux tentations de cette vie, il est semblable aux infidelles dont parle l'Apôtre, *qui ayant perdu* Eph. 3.
19.
toute esperance s'abandonnent à la dissolution. Car il est impossible que ceux qui n'ont point de goût pour les biens éternels, ne s'abandonnent à leurs passions pour y trouver leur joie; nul ne pouvant vivre sans amour, & par consequent sans joie.

Ainsi toute la force d'un Chrétien consiste dans la joie que lui donne l'esperance de la possession des biens du ciel ; c'est par ce moyen qu'il est en état de résister à toutes les attaques des ennemis de son salut, soit qu'ils le tentent par l'esperance des biens, soit par la crainte des maux de cette vie ; car s'il n'a point cette joie que saint Paul met entre les premiers fruits du Saint-Esprit : *Fruētus Spiritus est, caritas, gaudium, pax* ; il se laissera emporter dans la prospérité à la folle joie qui conduit à la perdition : *Prosperitas stultorum perdet illos* ; ou dans l'adversité il tombera dans la tristesse du siècle qui cause la mort : *Seculi tristitia mortem operatur*. Soyons plutôt tristes de cette tristesse bienheureuse qui est la mere de la joie, & rejettons cette joie malheureuse qui n'enfante que la tristesse, afin d'entrer dans la joie du Seigneur que personne ne pourra nous ravir.

Galat. 5.
22.

Prov. 1.
32.

2. Cor.
7. 10.

ψ. 12. jusqu'au 17. *Je sai vivre pauvrement ; je sai vivre dans l'abondance ; Ayant éprouvé de tout, je suis fait à tout, &c.*

Il y a très-peu de personnes qui puissent dire, comme saint Paul, qu'ils savent vivre dans la pauvreté comme dans l'abondance, ne se laissant point abattre dans l'affliction, & ne s'élevant point dans la prospérité : mais quoique l'un & l'autre soit difficile, c'est néanmoins une science qu'il faut apprendre, si nous voulons être sauvés, saint Paul en étoit parfaitement bien instruit. Celui qui ne se décourage point dans sa disette, qui ne laisse pas de rendre graces à Dieu en cet état, sans desirer les biens temporels, celui-là *sai supporter l'abaissement*, c'est-à-dire, le manquement des choses nécessaires à la vie ; celui qui ne s'élève point dans la possession des biens qu'il a reçûs, &

Greg.
hom. 19.
in Ezech.

ne les emploie point pour entretenir sa vanité; qui ne les possède pas seul, mais étant touché de compassion en fait part aux indigens, *il fait vivre dans l'abondance*; celui qui ne fait point d'excès dans le boire & le manger, qui ne prend point les alimens pour contenter sa convoitise, mais pour reparer ses forces, & ne donne pas plus à son corps que la nécessité ne le demande, *il fait quel usage il faut faire du bon traitement*; celui, enfin, qui supporte sans murmurer le manquement de nourriture, & qui dans la nécessité ne fait rien qui engage la conscience pour avoir de quoi vivre, *il sait comment on doit user de la faim*.

Apprenons donc à user comme il faut de l'abondance des choses, sans avoir en soi-même de la complaisance d'avoir chez soi ce qui manque à d'autres, en possédant comme en propre un bien qui doit être commun: car plusieurs ne souhaitent avoir plus qu'il ne leur faut, que pour avoir sujet de s'élever au-dessus de ceux qui en manquent: ces sortes de gens n'ont pas encore appris comment il faut supporter l'abondance. Apprenons aussi à supporter l'indigence, sans rechercher avec empressement & sollicitude ce qui nous manque, & ne croyons point heureux ceux que nous voyons accablés de biens, puisqu'il ne faut pas se charger de grande provision dans un petit voyage; on marche plus aisément, & on arrive bien plutôt dans sa patrie, quand on n'a point de fardeau à porter dans le chemin. Apprenons encore à bien user du bon traitement, sans donner à la gourmandise ce qu'il faut accorder à la nécessité; car il arrive souvent qu'en satisfaisant au besoin du corps, le plaisir se glisse insensiblement, & nous porte à user des viandes avec excès; il faut donc prendre

Luc. 6.
21.

garde de ne donner au corps qu'autant de nourriture qu'il lui en faut, pour être en état de servir à faire de bonnes œuvres. Enfin, apprenons à supporter la faim, & que notre nécessité présente nous plaise à cause de l'abondance des biens dont nous serons rassasiés dans l'autre vie. *Vous êtes heureux vous qui avez faim maintenant, parceque vous serez rassasiés.*

v. 17. jusqu'à la fin. *Ce n'est pas que je desire vos dons, mais je desire le fruit que vous en tirez, qui augmentera le compte que Dieu tient de vos bonnes œuvres, &c.*

Greg.
Mor. l.
19. c. 7.

Les Prédicateurs & les autres ministres de JESUS-CHRIST ne doivent pas faire leurs fonctions pour être nourris, mais ils doivent être nourris parcequ'ils les font, afin qu'ils puissent subsister en travaillant. Aussi les véritables Prédicateurs ne se donnent pas à ce divin exercice, dans l'intention d'en retirer de quoi vivre; mais ils reçoivent les choses nécessaires à la vie à cause qu'ils prêchent; & lorsque leurs auditeurs ont soin de ne les pas laisser manquer de ces choses nécessaires, ils s'en réjouissent; non de l'avantage qu'ils reçoivent de ces libéralités temporelles; mais de la récompense qu'en recevront un jour dans le ciel ceux qui les leur font; car le don n'est qu'une chose temporelle, mais le fruit de ce don c'est la récompense éternelle qu'on en recevra. Comme donc ce grand Apôtre, en donnant occasion aux Philippiens de faire une bonne œuvre, ne cherchoit qu'à augmenter le compte que Dieu tiendrait de toutes leurs bonnes actions, il leur témoigne qu'il recherche moins leur don que le fruit qu'ils en retirent; c'est pourquoi il dit ensuite: *Je suis dans l'abondance.*



A V I S

SUR L'ÉPISTRE DE S. PAUL AUX COLOSSIENS.

E Paphras, natif de Colosse ville de la Phrygie partie de l'Asie mineure, dont il avoit converti les peuples à la foi de JESUS-CHRIST, étant venu à Rome trouver saint Paul dans ses liens, lui apprit le progrès que l'Évangile avoit fait parmi eux, & en même temps l'apprehension où il étoit, que d'un côté quelques Juifs mal convertis ne les engageassent d'allier les ceremonies & les observances legales avec la Religion de JESUS-CHRIST; & de l'autre, que quelques Philosophes Platoniciens ne les détournassent du culte de JESUS-CHRIST, pour les attacher à celui des Anges & à des superstitions payennes; & ainsi engagea cet Apôtre, quoiqu'il n'eût jamais vû les Colossiens, de leur écrire cette Lettre qui leur fut rendue par Tychique, la 29^e. année de la Passion de JESUS-CHRIST, & la 62. de l'Ere vulgaire.

Dans les deux premiers Chapitres l'Apôtre felicite les Colossiens de la fidelité & de l'attachement qu'ils avoient à l'Évangile; il les assure qu'il prie Dieu sans cesse pour eux, afin qu'ils perseverent & qu'ils correspondent parfaitement à la sainteté de leur vocation. Et pour les prévenir contre les erreurs de ces faux-docteurs qui leur enseignoient un culte superstitieux envers les Anges, & qui vouloient allier le Judaïsme avec la foi, il leur représente JESUS-CHRIST comme étant au-dessus de toutes les creatures & des Anges mêmes; comme en tout semblable à Dieu son Pere, & comme lui Dieu & createur de toutes choses; comme chef de l'Église, de qui découlent toutes les graces; comme victo-

ricux des démons ; comme remettant les pechés : Enfin ; comme le seul effenciel Mediateur entre Dieu & les hommes , qui tient lieu de toutes choses , & qui a aboli & aneanti en sa mort le joug & la servitude de la loi : D'où saint Paul tire ces consequences que la circoncision extérieure de la chair , que le discernement des viandes & des jours ne sont plus que des ombres & des figures ; & qu'ainsi elles sont à présent vaines & inutiles , & qu'on ne peut avoir accès auprès de Dieu que par J E S U S - C H R I S T son Fils , & que toute la Religion consiste à le connoître & à croire en lui.

Dans les deux derniers Chapitres il les invite à mourir comme J E S U S - C H R I S T , non seulement aux ceremonies de la loi & aux traditions des hommes , mais encore au vieil homme , c'est-à-dire , aux déreglemens de leur vie passée , à ressusciter aussi comme J E S U S - C H R I S T , pour ne vivre plus que d'une vie celeste , & à se revêtir de l'homme nouveau , c'est-à-dire , de l'Esprit de J E S U S - C H R I S T & des vertus évangéliques.

Enfin, il leur donne des avis generaux pour se conduire chrétiennement dans les differens états où ils se trouvent , & en particulier sur les devoirs des maris & des femmes , des peres & des enfans , des maîtres & des serviteurs.

Il finit cette Lettre en leur disant : Qu'il leur envoie Tychique & Onesime, pour leur donner de ses nouvelles, & s'informer des leurs. Il les salue au nom d'Aristarque & de plusieurs autres disciples , les prie à son tour de saluer de sa part les Eglises de Laodicée & de Hierapolis , & en particulier Nymphas & ceux de sa maison , il les charge d'avertir Archippe de s'acquiter avec soin de son ministere , leur recommande de faire part de cette Lettre à l'Eglise de Laodicée , & de lire aussi eux-mêmes celle des Laodicéens , & leur dit : Que ces recommandations sont écrites & signées de sa propre main.



EPISTRE DE S. PAUL AUX COLOSSIENS.

CHAPITRE PREMIER.

PAULUS
Apostolus
Jesu Christi per vo-
luntatem Dei, & Ti-
motheus frater :

2. eis, qui sunt Co-
lossis, sanctis, & fide-
libus fratribus in Chri-
sto Jesu.

3. Gratia vobis &
pax à Deo Patre no-
stro, & Domino Jesu
Christo. Gratias agi-
mus Deo, & Patri
Domini nostri Jesu
Christi, semper pro vo-
bis orantes,

4. audientes fidem
vestram in Christo Je-

1. **P**AUL, par la vo-
lonté de Dieu,
Apôtre de JE-
SUS-CHRIST,
& Timothée son frere,

2. aux saints & fidelles freres en JESUS - CHRIST, qui font à Colosses.

3. Que Dieu notre Pere & JESUS-CHRIST notre Seigneur vous donnent la grace & la paix. Nous rendons graces à Dieu, Pere de notre Seigneur JESUS-CHRIST, & nous le prions sans cesse pour vous,

4. depuis que nous avons appris quelle est votre foi en

JESUS-CHRIST, & votre charité envers tous les saints,

5. dans l'esperance *des biens* qui vous sont réservés dans le ciel, & dont vous avez déjà reçu la connoissance par la parole de la verité de l'Evangile,

6. qui est parvenu jusqu'à vous, comme il est aussi répandu dans tout le monde, où il fructifie & croît ainsi qu'il a fait parmi vous, depuis le jour que vous avez entendu & connu la grace de Dieu selon la verité,

7. comme vous en avez été instruits par notre cher Epaphras, qui est notre compagnon dans le service *de Dieu*, & un fidelle ministre de JESUS-CHRIST pour le bien de vos ames //

8. & de qui nous avons appris aussi votre charité toute spirituelle //

9. C'est pourquoi depuis le temps que nous avons sçu ces choses, † nous ne cessons point de prier pour vous, & de demander à *Dieu* qu'il vous remplisse de la connoissance

su, & dilectionem quam habetis in sanctos omnes,

5. propter spem, quæ reposita est vobis in cælis; quam audistis in verbo veritatis Evangelii,

6. quod pervenit ad vos, sicut & in universo mundo est, & fructificat, & crescit, sicut in vobis, ex ea die quâ audistis, & cognovistis gratiam Dei in veritate,

7. sicut didicistis ab Epaphra charissimo, conservo nostro, qui est fidelis pro vobis minister Christi Jesu,

8. qui etiam manifestavit nobis dilectionem vestram in spiritu.

9. Ideò & nos ex qua die audivimus, non cessamus pro vobis orantes, & postulantes ut impleamini agnitione voluntatis ejus, in omni sapien-

† Dernier
Dimanche après
la Pentecôte.

†. 7. *lett.* pour vous.

†. 8. *antr.* la charité que le Saint-Esprit forme en vous.

tia & intellectu spiri-
tali ;

10. ut ambuletis
dignè Deo , per omnia
placentes, in omni ope-
re bono fructificantes,
& crescentes in scien-
tia Dei :

11. in omni virtute
confortati secundum
potentiam claritatis
ejus , in omni pacien-
tia & longanimitate
cum gaudio ,

12. gratias agentes
Deo Patri , qui dignos
nos fecit in partem
sortis sanctorum in lu-
mine ;

13. qui eripuit nos
de potestate tenebra-
rum , & transtulit in
regnum Filii dilectio-
nis suæ ;

14. in quo habemus
redemptionem per san-
guinem ejus , remissio-
nem peccatorum :

de sa volonté , en vous don-
nant toute la sagesse & toute
l'intelligence spirituelle ;

10. afin que vous vous con-
duisiez d'une maniere digne
de Dieu , tâchant de lui plaire
en toutes choses , portant les
fruits de toutes sortes de bon-
nes-œuvres , & croissant en
la connoissance de Dieu :

11. que vous soyez en tout
remplis de force par la puis-
sance de sa gloire , pour avoir
en toutes rencontres une pa-
tience & une douceur perse-
verante // accompagnée de
joie ,

12. rendant graces à Dieu
le Pere, qui en nous éclairant
de sa lumiere , nous a rendus
dignes d'avoir part au sort &
à l'heritage des saints ;

13. qui nous a arrachés de
la puissance des tenebres // , &
nous a fait passer dans le
royaume de son Fils bien-
aimé // ,

14. par le sang duquel nous
avons été rachetés , & avons
reçu la remission de nos pe-
chés // ¶ :

¶. 11. letr. longanimité.

¶. 13. expl. des démons.

Ibid. letr. du Fils de son amour,

¶. 14. letr. en qui nous avons

la redemption par ion sang, i. e. la

remission de nos pechés.

15. qui est l'image du Dieu invisible, & qui est né avant toutes les creatures //

Joan. 1. 3. 16. car // tout a été créé par lui // dans le ciel & dans la terre, les choses visibles & les invisibles, soit les Thrônes, soit les Dominations, soit les Principautés, soit les Puissances, tout a été créé par lui, & pour lui.

17. Il est avant tous, & toutes choses subsistent en lui.

1. Cor. 15. 20. Apoc. 1. 5. 18. Il est le chef & la tête du corps de l'Eglise. Il est *comme* les prémices //, & le premier-né d'entre les morts, afin qu'il soit le premier // en tout ;

19. parcequ'il a plu *au Pere* que toute plénitude residât en lui,

20. & de reconcilier toutes choses par lui & en lui-même, ayant pacifié par le sang qu'il a répandu sur la croix; tant ce qui est en la terre, que ce qui est au ciel.

21. Vous étiez vous-mêmes autrefois éloignés *de Dieu*, & votre esprit abandonné à

15. qui est imago Dei invisibilis, primogenitus omnis creaturæ :

16. quoniam in ipso condita sunt universa in cælis, & in terra, visibilia, & invisibilia, sive Throni, sive Dominationes, sive Principatus, sive Potestates, omnia per ipsum, & in ipso creata sunt.

17. Et ipse est ante omnes, & omnia in ipso constant.

18. Et ipse est caput corporis Ecclesie. Qui est principium, primogenitus ex mortuis, ut sit in omnibus ipse primatum tenens ;

19. quia in ipso complacuit, omnem plenitudinem inhabitare,

20. & per eum reconciliare omnia in ipsum, pacificans per sanguinem crucis ejus, sive quæ in terris, sive quæ in cælis sunt.

21. Et vos cum essetis aliquando alienati, & inimici sensu in ope-

ψ. 15. *letr.* le premier-né de toutes les creatures.

ψ. 16. *autr.* car tout a été construit, &c.

Ibid. *letr.* en lui.

ψ. 18. *autr.* le principe.

Ibid. *autr.* qu'il eût la primauté.

ribus malis :

22. nunc autem reconciliavit in corpore carnis ejus per mortem, exhibere vos sanctos, & immaculatos, & irreprehensibiles coram ipso :

23. si tamen permanetis in fide fundati, & stabiles, & immobiliés à spe Evangelii, quod audistis, quod prædicatum est in universa creatura, quæ sub cælo est, cujus factus sum ego Paulus minister.

24. Qui nunc gaudeo in passionibus pro vobis, & adimpleo ea quæ desunt passionum Christi, in carne mea, pro corpore ejus, quod est Ecclesia.

25. cujus factus sum ego minister secundum dispensationem Dei, quæ data est mihi in vos, ut impleam verbum Dei,

des œuvres criminelles vous rendoit ses ennemis :

22. mais maintenant JESUS-CHRIST vous a reconciliés par sa mort dans son corps mortel //, pour vous rendre saints, purs, & irreprehensibles devant lui :

23. si toutefois vous demeurez fondés & affermis dans la foi, & inébranlables dans l'esperance // que vous donne l'Évangile, qu'on vous a annoncé, qui a été prêché à toutes les creatures qui sont sous le ciel, & dont j'ai été établi ministre.

24. Moi Paul, qui me réjouis maintenant dans les maux que je souffre pour vous, & qui accomplis dans ma chair ce qui reste à souffrir à JESUS-CHRIST //, en souffrant moi-même pour son corps qui est l'Eglise,

25. de laquelle j'ai été établi ministre selon la charge que Dieu m'a donnée pour l'exercer envers vous, afin que je m'acquitte pleinement

†. 22. *lett.* le corps de sa chair. | rance de la gloire éternelle.

†. 24. *lett.* des souffrances de

JESUS-CHRIST.

du ministère de la parole de Dieu //,

26. *vous prêchant le mystere qui a été caché dans tous les siècles & tous les âges, & qui maintenant a été découvert à ses saints ;*

27. *auxquels Dieu a voulu faire connoître quelles sont les richesses de la gloire de ce mystere dans les Gentils, qui n'est autre chose que JESUS-CHRIST reçu de vous, & devenu l'esperance de votre gloire.*

28. *C'est lui que nous prêchons, avertissant tous les hommes, & les instruisant tous dans toute la sagesse, afin que nous les rendions tout autant que nous pourrions parfaits en JESUS-CHRIST.*

29. *C'est aussi la fin que je me propose dans mes travaux, combattant par l'efficace de sa vertu, qui agit puissamment dans moi.*

†. 25. *lett. que je remplisse la parole de Dieu,*

26. *mysterium, quod absconditum fuit à sæculis, & generationibus, nunc autem manifestatum est sanctis ejus,*

27. *quibus voluit Deus notas facere divitias gloriæ sacramenti hujus in gentibus, quod est Christus, in vobis spes gloriæ,*

28. *quem nos annuntiamus, corripientes omnem hominem, & docentes omnem hominem, in omni sapientia, ut exhibeamus omnem hominem perfectum in Christo Jesu :*

29. *in quo & laboro, certando secundum operationem ejus, quam operatur in me in virtute.*





SENS LITTE R A L.

¶ 1. *P* *Paul, par la volonté de Dieu, Apôtre de JESUS-CHRIST, & Timothée son frere.*

Paul, par la volonté de Dieu, &c. Voyez Gal. 1. 1. & Ephes. 1. 1.

Et Timothée son frere, dans la Religion chrétienne, qui rend tous les Chrétiens freres par la participation à une même foi; ou, dans le ministere de l'Evangile, qui étoit commun à saint Paul & à Timothée, quoiqu'il y eût de la subordination à l'égard du pouvoir. L'Apôtre fait ici mention de Timothée; ou, parcequ'il étoit en grande estime parmi les Colossiens, ayant prêché l'Evangile dans l'Asie mineure, & peut-être même dans Colosses; ou-bien, parcequ'il se servoit de lui pour écrire cette Lettre.

¶ 2. *Aux saints & fidelles freres en JESUS-CHRIST qui sont à Colosses.*

Aux saints. . . . qui sont à Colosses. Cette ville étoit voisine de celle de Laodicée & de Hierapolis, située dans la Phrygie, partie de l'Asie mineure.

¶ 3. *Que Dieu notre Pere & JESUS-CHRIST notre Seigneur vous donnent la grace & la paix. Nous rendons graces à Dieu, Pere de notre Seigneur JESUS-CHRIST, & nous le prions sans cesse pour vous.*

Que Dieu notre Pere & JESUS-CHRIST notre Seigneur. L'Apôtre marque ici l'égalité qu'il y a entre le Pere & JESUS-CHRIST son Fils. Ces mots: *Et JESUS-CHRIST notre Seigneur*, ne sont pas dans tous les exemplaires Grecs, ni dans la

302 EPISTRE DE S. PAUL
version Syriaque ; mais ils y étoient sans doute dans celui sur lequel l'auteur de la Vulgate a fait sa traduction.

Vous donnent la grace & la paix, &c. Voyez Ephes. 1. 2.

Et nous le prions sans cesse pour vous. Voyez Eph. 1. 16.

¶ 4. *Depuis que nous avons appris quelle est votre foi en JESUS-CHRIST, & votre charité envers tous les saints.*

Depuis que nous avons appris, &c. Voyez Ephes. 1. 15. Tant s'en faut qu'on doive cesser de prier quand on a obtenu la conversion des pecheurs, au contraire on est obligé de redoubler ses prieres pour eux, afin que Dieu leur confirme & leur augmente les graces.

¶ 5. *Dans l'esperance des biens qui vous sont réservés dans le ciel, & dont vous avez déjà reçu la connoissance par la parole de la verité de l'Evangile.*

Dans l'esperance des biens qui vous sont réservés dans le ciel, dont la possession vous est assurée en vertu de la prédestination de Dieu. Ceci fait voir clairement, que la certitude de la prédestination ne doit pas empêcher les fidelles d'agir, & de faire toutes les actions nécessaires pour obtenir le salut, qui en est l'effet ; ce qui est d'autant plus vrai, qu'il n'y a personne en particulier qui soit assuré, sans une revelation speciale, d'être du nombre des prédestinés. Conservatam in calis in vobis, &c.

1. Petr.
3. 4.

Et dont vous avez déjà reçu la connoissance, étant Cathecumènes ; mais que vous comprendrez encore mieux dans la suite du temps.

Par la parole de la verité, c'est-à-dire, la parole

très-véritable de l'Évangile. Voyez Ephes. 1. 13. L'Apôtre dit ceci, pour les assurer encore davantage dans l'espérance de leur salut; comme s'il disoit: Ce ne sont pas des hommes qui vous ont fait cette promesse, qui peuvent tromper, ou changer de dessein; mais c'est Dieu même, qui ne peut mentir, ni changer, qui vous l'a faite par son Évangile.

v. 6. Qui est parvenu jusqu'à vous; comme il est aussi répandu dans tout le monde, où il fructifie & croît ainsi qu'il a fait parmi vous, depuis le jour que vous avez entendu & connu la grace de Dieu selon la vérité.

Qui est parvenu jusqu'à vous, lorsqu'il n'y avoit nulle apparence que vous le dussiez recevoir, puisque vous menés une vie toute contraire à ces maximes; ce qui doit être une preuve visible de sa vertu toute divine, & de l'estime que vous en devez faire.

Comme il est aussi répandu dans tout le monde, c'est-à-dire: Mais vous n'êtes pas les seuls convertis par la prédication de l'Évangile; il a étendu sa vertu par tout le monde, par la conversion d'un nombre presque infini d'infidèles de toutes sortes de nations. Ce qui vous fait voir encore mieux qu'il n'y a rien que de divin & de miraculeux dans cet Évangile, puisqu'il fait tant de progrès contre toute sorte d'apparence, & en si peu de temps. Tenez-vous-y donc fermement attachés.

Où il fructifie, dans les cœurs de ceux qui sont convertis, les rendant tous les jours plus saints & plus zélés dans l'exercice de la foi & de la charité, & de toutes les vertus chrétiennes.

Et croît, par le nombre prodigieux d'infidèles qui se convertissent tous les jours, & qui se joignent à l'Église par la foi.

Ainsi qu'il a fait parmi vous. L'Apôtre use de cette congratulation, pour les encourager à demeurer fermes dans la profession de l'Évangile.

Depuis le jour que vous avez entendu, quand vous avez reçu les rudimens du Christianisme; & connu, par la prédication qu'on vous a faite ensuite de toutes les vérités chrétiennes. *Autr.* Que vous avez cru & connu, c'est-à-dire, compris avec plus d'étendue & de lumière par l'intelligence que vous en avez eue ensuite de la foi, qui recherche toujours l'intelligence des mystères. *Isa. 7. 9.* *Si non credideritis. Vulg. Non permanebitis. Sept. Non intelligetis.*

La grace de Dieu, c'est-à-dire, le mystère de la vocation des Gentils, & la faveur que Dieu leur a faite de les appeler, sans aucun mérite de leur part, dans son Église, pour y être rendus participants de la grace & de l'héritage céleste.

Selon la vérité, c'est-à-dire, sans aucun mélange de fausse doctrine. Il les exhorte tacitement à ne point écouter les faux-docteurs, qui oseront leur enseigner une doctrine différente de celle qu'ils ont reçue de leurs premiers Pasteurs, ne pouvant être que fausse, puisque celle-là étoit véritable. Voyez Gal. 2. 8. Mais sur-tout, il leur insinue de se garder des erreurs des Gnostiques, qui sous prétexte de la grace évangélique, enseignoient une liberté profane. *Jud. 4.* *Gratiam Dei transferentes in luxuriam*; & de celles des Juifs, qui vouloient joindre la nécessité des observations légales avec la Religion chrétienne & la grace de JESUS-CHRIST, & qui par ce moyen en corrompoient la vérité.

• *Y. 7. Comme vous en avez été instruits par notre*

cher Epaphras, qui est notre compagnon dans le service de Dieu, & un fidelle ministre de JESUS-CHRIST pour le bien de vos ames.

Comme vous en avez été instruits, c'est-à-dire, que l'Evangile est répandu par tout le monde, & qu'il y fructifie, aussi-bien que parmi vous. L'Apôtre dit ceci, & tout ce qui suit, pour leur rendre recommandable l'autorité d'Epaphras.

Qui est notre compagnon dans le service de Dieu, c'est-à-dire dans la prédication de l'Evangile. Vous devez donc vous fier à lui comme à moi-même, & l'écouter comme moi-même, & le regarder aussi-bien que moi, comme entierement consacrés à votre service.

Et un fidelle ministre de JESUS-CHRIST pour le bien de vos ames. Soumettez-vous donc à sa doctrine, & suivez exactement les préceptes. Let. Pour vous, pour le salut de vos ames; ou plutôt, destiné spécialement pour votre Eglise, où je l'ai envoyé pour y faire cette fonction: de sorte que vous êtes obligés de le considerer pour votre Pasteur, & vous soumettre à lui en toutes choses.

v. 8. Et de qui nous avons appris aussi votre charité toute spirituelle.

Et de qui nous avons appris. L'Apôtre dit ceci, pour leur faire concevoir plus d'amour pour Epaphras, qui avoit tant d'estime pour leur vertu.

Aussi. Cette particule se rapporte à ce qui est dit au verset précédent, Que les Colossiens avoient appris d'Epaphras que l'Evangile étoit répandu par tout le monde; comme s'il disoit: J'ai appris de lui l'état de l'Eglise de Colosses, comme vous avez appris de lui l'état de toute l'Eglise.

Votre charité toute spirituelle, c'est-à-dire, dé-

gagée de tout motif & de tout intérêt humain.

ψ. 9. *C'est pourquoi depuis le temps que nous avons sçû ces choses, nous ne cessons point de prier pour vous, & de demander à Dieu qu'il vous remplisse de la connoissance de sa volonté, en vous donnant toute la sagesse & toute l'intelligence spirituelle.*

C'est pourquoi. . . . nous ne cessons point de prier pour vous. Ce n'est pas qu'avant ce temps l'Apôtre ne priât pour les Colossiens, mais il ne demandoit pas pour eux des choses si parfaites, & des dons si élevés; il se contentoit de demander les vertus proportionnées au commencement de leur conversion.

Et de demander à Dieu. Il explique quelle est la matiere & le sujet des prieres qu'il fait pour les Colossiens. C'est toute la difference qu'il y a ici entre prier & demander.

Qu'il vous remplisse; car vous ignorez encore beaucoup de choses nécessaires pour parvenir à la perfection que Dieu demande de vous: *de la connoissance de sa volonté*, qui manque quelquefois aux personnes les plus saintes & les plus éclairées, qui pechent souvent par erreur & par ignorance, faute de savoir ce que Dieu demande d'eux en certaines rencontres, prenant même pour bon & licite ce qui est défendu par la loi, & n'en penetrent pas toutes les circonstances; ce qui les fait tomber dans le peché, sans le vouloir & sans le connoître, il faut une grace toute particuliere pour se préserver de ces fortes de pechés, & la demander à Dieu par des prieres ferventes & continuelles.

En vous donnant *toute la sagesse*, c'est-à-dire, la connoissance speculative de toutes les vertus Chrétiennes, & de tous les mysteres les plus subli-

mes de l'Évangile & de la Religion. *Et toute l'intelligence*, c'est-à-dire, la pénétration & la connoissance des maximes & des vérités morales de l'Évangile, qui ne procedent pas tant de la speculation que de l'action. Voyez Ephes. 1. 18. & de la pratique, qui se rencontre quelquefois dans ceux qui n'ont pas la haute speculation des mystères; & c'est proprement la science des Saints. *Spirituelle*, c'est - à - dire, qui ne s'acquiert pas par l'industrie humaine, mais par le don & la grace spéciale du Saint-Esprit; & qui ne nous rend point prudens & habiles à discerner & à juger des choses terrestres & charnelles, comme la prudence de la chair; mais qui nous rend capables de comprendre les choses spirituelles, & de discerner ce qui est agréable à Dieu d'avec ce qui ne l'est pas. *Animalis homo non percipit, &c. spiritualis autem* 1. Cor. 2. 14. 15. *judicat omnia.*

¶ 10. *Afin que vous vous conduisiez d'une manière digne de Dieu, tâchant de lui plaire en toutes choses, portant les fruits de toutes sortes de bonnes œuvres, & croissant en la connoissance de Dieu.*

Afin que vous vous conduisiez dans toutes vos actions d'une manière digne de Dieu, c'est-à-dire, que vous ne fassiez rien d'indigne de la profession que vous faites de servir Dieu; mais qu'au-contre vous vous comportiez en toutes vos actions comme des personnes qui sont entièrement consacrées à son service.

Tâchant de lui plaire. L'Apôtre explique quelles sont les vertus, par lesquelles le fidelle se peut conduire d'une manière digne de Dieu.

En toutes choses, &c. en toutes vos actions, tâchant de n'en faire aucune qui ne soit selon sa vo-

Rom. 12.
2. lonté & pour son amour. *Ut probetis qua sit voluntas Dei bona & beneplacens, &c.*

Et croissant en la connoissance de Dieu, c'est-à-dire, de toutes les choses divines, & qui regardent la pieté & la religion.

✧. 11. *Que vous soyez en tout remplis de force par la puissance de sa gloire, pour avoir en toutes rencontres une patience & une douceur perseverante accompagnée de joie.*

Que vous soyez en tout remplis de force, sans laquelle nous ne pouvons rien, n'étant de nous-mêmes que fragilité & que foiblesse. Voyez 2. Col. 3. 5. Par la puissance glorieuse, ou plutôt la toute-puissance, dont les effets sont toujours glorieux & illustres; de sa gloire, c'est-à-dire, de la majesté de Dieu même; comme par le nom de Majesté nous entendons le Roi.

Pour avoir en toutes rencontres une patience, pour souffrir les persecutions de vos ennemis; & une douceur perseverante, dans vos souffrances, pour tâcher de les gagner à Dieu par votre exemple, & ne desespérant point de leur correction & de leur salut. Accompagnée de joie, de ce que vous souffrez & de ce que vous êtes persecutés; ce qui est le propre des Chrétiens. Quoniam sicut per Christum abundant passiones, ita & per Christum abundat consolatio nostra.

✧. 12. *Rendant graces à Dieu le Pere, qui en nous éclairant de sa lumiere, nous a rendus dignes d'avoir part au sort & à l'heritage des Saints.*

Rendant graces à Dieu le Pere, comme au premier principe, & à l'origine de tous les biens.

Qui en nous éclairant de sa lumiere. D'autres traduisent: Qui nous a rendus dignes d'avoir part au

sort & à l'heritage des Saints en la lumiere, &c. c'est-à-dire, des Chrétiens qui sont éclairés de la lumiere celeste. Il dit ceci, pour distinguer l'état de l'Evangile d'avec celui de la loi, qui étoit toute dans les ombres; au-lieu que l'Evangile nous donne la realité, la verité & l'accomplissement des choses; c'est pourquoy cet état s'appelle, plenitude des temps, en divers endroits de l'Ecriture.

Nous a rendus dignes, c'est-à-dire, nous en a donné le droit, en nous adoptant pour ses enfans; & nous en a rendus capables, en nous faisant faire toutes les actions qu'il nous a préscrites pour l'obtenir: ce qui n'empêche pas qu'il ne nous ait prédestinés par sa pure grace, afin d'avoir part au sort & à l'heritage des Saints, c'est-à-dire, à la grace du Sauveur, qui nous en rend dignes, & nous la fait meriter. *In quo etiam & nos sorte vocati sumus.* Eph. 1. 20

v. 13. Qui nous a arrachés de la puissance des tenebres, & nous a fait passer dans le royaume de son Fils bien-aimé.

Qui nous a arrachés avec violence de la puissance des tenebres, c'est-à-dire, du diable, qui a été privé de toute lumiere celeste par son peché. Quomodo ce- Isai. 14^e
cidisti de calo Lucifer, qui mane oriebaris. Et qui est 12^e
l'auteur & le chef des tenebres spirituelles, de l'ignorance, de la cupidité & de tous les pechés, des desordres & des malheurs qui en procedent.

Nunc operatur in filios diffidentia.

Eph. 2. 2^e

Et nous a fait passer de la captivité, où nous étions sous la puissance du diable, dans le royaume de son Fils bien-aimé, c'est-à-dire, dans l'Eglise, qui est le regne de son Fils; parcequ'il regne sur elle en ce monde, en justice & en charité, par sa grace & par son Esprit; & en l'autre par la gloire.

L'Apôtre oppose ici le regne de JESUS-CHRIST à la puissance du diable : ou-bien, il veut dire, que de captifs que nous étions sous la puissance du diable, il nous a élevés à la participation du regne de JESUS-CHRIST par le droit qu'il nous a donné de regner un jour avec lui dans la gloire. *Ut edatis & bibatis super mensam meam in regno meo. Sustinebimus & conregnabimus, & alibi.*

LUC. 22.
3^o.
1. Tim.
2. 12.

¶. 14. *Par le sang duquel nous avons été rachetés, & avons reçu la remission de nos pechés.*

Par le sang duquel, &c. Voyez Ephes. 1. 7.

¶. 15. *Qui est l'image du Dieu invisible, & qui est né avant toutes les creatures.*

Qui est. L'Apôtre décrit l'excellence de la Personne & de la dignité de JESUS-CHRIST, pour faire voir qu'elle est la cause fondamentale du mérite infini de son sang, pour racheter les hommes, & pour leur obtenir la remission de leurs pechés; comme s'il disoit : Il ne faut pas s'étonner si nous trouvons en lui la redemption & la remission de nos pechés, puisqu'il est *l'image du Dieu invisible*; non seulement intérieure, parcequ'il contient en soi toutes les perfections de son Pere, & qu'il est Dieu comme lui; mais même extérieure, parceque le Pere qui est invisible aux hommes, se fait connoître à eux par la sainteté, par la doctrine & par les miracles de son Fils. *Qui cum sit splendor, &c.*

Hebr. 1. 3.
Joan. 14.
9.

Philippe, qui videt me, videt & Patrem.

Et qui est né avant toutes les creatures, c'est-à-dire, & qui a été engendré de son Pere avant la production de toutes les creatures. Voyez Jean. 1. 3. d'où vient que selon la nature humaine même, il est élevé en dignité & en prérogatives au-dessus de tous les hommes.

ψ. 16. *Car tout a été créé par lui dans le ciel & dans la terre, les choses visibles & les invisibles, soit les Thrônes, soit les Dominations, soit les Principautés, soit les Puissances, tout a été créé par lui & pour lui.*

Car tout a été créé. C'est la preuve de ce que l'Apôtre vient de dire, que JESUS-CHRIST est le premier-né de toutes les creatures; comme s'il disoit: Puisque toutes choses ont été créées par lui, il est donc avant toutes choses, & élevé par-dessus toutes choses.

Par lui, &c. non comme par un simple instrument, suivant l'erreur des Arriens, mais comme par une cause principale, conjointe & égale au Pere, qui est le premier principe de la creation.

Les choses visibles & les invisibles aux yeux du corps, c'est-à-dire, les creatures spirituelles, desquelles il parle ensuite.

Soit les Thrônes, &c. Voyez Rom. 8. 38. Eph. 1. 21.

Et pour lui, c'est-à-dire, pour lui être assujetti comme au souverain Maître & Seigneur, & pour lui être rapporté comme à la dernière fin de toutes choses.

ψ. 17. *Il est avant tous, & toutes choses subsistent en lui.*

Il est avant tous, c'est - à - dire, il a son être propre & personnel distingué de son Pere de toute éternité; ce qui est contre l'erreur des Sabelliens, qui n'admettoient pas de distinction réelle & personnelle entre les Personnes de la Trinité: ou-bien, il veut marquer par ce mot d'*être*, qui ne convient proprement qu'à Dieu, Voyez Exod. 3. 14. qu'il est vraiment Dieu comme son Pere, de toute éternité, & qu'il n'y a aucune difference de nature & de substance entre le Pere & le Fils.

Et toutes choses subsistent en lui. Le mot Grec *συνέστηκε*, signifie *subsistent ensemble*, c'est-à-dire, sont conservées en leur être, & dans la liaison qu'elles ont ensemble par sa vertu & par sa puissance, étant comme le fondement qui les soutient pour les empêcher de retomber dans le neant, & comme le lien qui les unit pour en empêcher la dissolution, & pour les tenir dans la proportion qu'elles doivent avoir pour composer cet univers.

Heb. 1. *Portansque omnia verbo virtutis sue, &c.*

2. *v. 18. Il est le chef & la tête du corps de l'Eglise. Il est comme les prémices & le premier-né d'entre les morts, afin qu'il soit le premier en tout.*

Il est le chef, &c. L'Apôtre expose en quoi consiste cette qualité de chef de l'Eglise. Voyez Ephes. 1. 22. 4. 15. & 5. 23.

Il est comme les prémices. Let. *Le principe*, c'est-à-dire, l'origine de son être & de sa vie spirituelle, l'ayant formée par son sang, & lui entretenant la vie spirituelle par sa grace.

Et le premier-né d'entre les morts, c'est-à-dire, étant le premier de tous les fidèles qui soit ressuscité pour ne plus mourir, & étant la cause exemplaire & méritoire de leur résurrection & de leur immortalité. Et comme les prémices offertes à Dieu sanctifient toute la masse d'où elles sont tirées, ainsi JESUS-CHRIST étant ressuscité à une vie immortelle, il a sanctifié tous les membres pour ressusciter comme lui. Il est donc le chef du corps de l'Eglise, non seulement parcequ'il est le principe de sa vie spirituelle, mais parcequ'il est la cause exemplaire & méritoire de sa résurrection & de son immortalité, qui est la récompense, la perfection & la consommation de cette vie spirituelle.

Afin qu'il soit le premier en tout, non seulement dans l'ordre de la creation, comme il a été montré dans les versets précédens, mais dans l'ordre de la redemption & de la grace, comme il le montre dans ce verset.

v. 19. Parcequ'il a plu au Pere que toute plénitude residât en lui.

Parcequ'il a plu au Pere, sans autre raison que celle de son bon plaisir, & sans aucun merite de la part de JESUS-CHRIST comme homme.

Que toute plénitude residât en lui, c'est-à-dire, que non seulement il eût par nature, & en vertu de la generation éternelle, toute la vertu de produire & de conserver le monde dans son être; mais qu'outre cela il possédât par grace, en qualité de mediateur, en un souverain degré & pour toujours, la vertu de sanctifier & de perfectionner son Eglise, tant dans cette vie présente par sa grace, que dans la future par la resurrection & par l'immortalité.

v. 20. Et de reconcilier toutes choses par lui & en lui-même, ayant pacifié par le sang qu'il a répandu sur la croix, tant ce qui est en la terre que ce qui est au ciel.

Et de reconcilier toutes choses par lui, en qualité de chef; car c'est au chef à procurer la réunion de ses membres divisés; & *en lui-même*, comme chef duquel nous sommes le corps. Voyez Eph. 1. 10. *Antr.* Pour soi-même, c'est-à-dire, afin qu'étant ainsi reconciliés, ils conspirassent tous d'un même esprit à le servir; au-lieu qu'il n'étoit auparavant servi que par les Anges.

Ayant pacifié par le sang qu'il a répandu sur la croix; c'est-à-dire: Dieu le Pere a fait cette paix & cette reconciliation, en livrant lui-même son

Fils à la mort, en accordant aux hommes par le mérite de cette mort la remission de leurs péchés, & étant ainsi l'unique cause de la division & de la séparation qui étoit entre les Anges & eux. Voyez Isai. 5. 3. Act. 2. 23.

Tant ce qui est en la terre, &c. Voyez Ephes. 1. 10.

¶ 21. *Vous étiez vous-mêmes autrefois éloignés de Dieu, & votre esprit abandonné à des œuvres criminelles vous rendoit ses ennemis.*

Vous étiez vous-mêmes autrefois éloignés de Dieu, c'est-à-dire, rejetés du peuple de Dieu: Alienati à conversatione Israel. Autr. comme des étrangers & ennemis déclarés de Dieu.

Eph. 2. 12

Et votre esprit abandonné, &c. ne commettant pas seulement le mal par ignorance, mais par malice & de propos délibéré, & n'ayant pour but que de mal faire dans toutes vos actions. Voyez Gen. 6. 5. & 8. 21.

¶ 22. *Mais maintenant JESUS-CHRIST vous a reconciliés par sa mort dans son corps mortel, pour vous rendre saints, purs, & irrépréhensibles devant lui.*

Mais maintenant JESUS-CHRIST vous a reconciliés avec lui-même, vous ayant fait ses amis, d'ennemis que vous étiez. Cela se peut entendre du Pere éternel. Voyez 2. Cor. 5. 18. 19.

Par sa mort, qui a été la perfection & la consommation du sacrifice, & la cause méritoire de notre réconciliation. Voyez Rom. 5. 10.

Dans son corps; par l'oblation de son corps à la croix; mortel, c'est-à-dire, infirme, passible. Voyez Hebr. 5. 7. Ce qui est opposé d'une part au corps phantastique que Marcion attribuoit à

AUX COLOSSIENS. CHAP. I. 515
JESUS-CHRIST ; & de l'autre au corps spirituel &
glorifié de JESUS - CHRIST après la Resurrection.
Voyez 1. Cor. 15. 43. 44. & 53. 54.

*Pour vous rendre , &c. c'est-à-dire , pour vous
faire paroître devant lui dans la gloire celeste,
comme les épouses spirituelles , pour le voir à dé-
couvert : Videbimus eum sicuti est. Tunc autem fa-
cie ad faciem.*

1. Joan. 3.

2.

1. Cor.

13. 126.

¶. 23. *Si toutefois vous demeurez fondés & affer-
mis dans la foi , & inébranlables dans l'esperance
que vous donne l'Evangile qu'on vous a annoncé ,
qui a été prêché à toutes les creatures qui sont sous
le ciel , & dont j'ai été établi ministre.*

*Si toutefois vous demeurez , jusqu'à la fin ; car il
ne suffit pas , pour être sauvé ; d'avoir bien com-
mencé : Qui autem perseveraverit , &c.*

Matth.

10. 22.

*Fondés. Voyez Matth. 7. 25. Luc. 6. 48. Eph.
3. 17. & 1. Pier. 5. 10. & affermis , ne vous lais-
sant pas aller à tout vent de doctrine : Ut jam non
simus parvuli , &c. dans la foi , qui est le fonde-
ment du salut : Credere enim oportet accedentem ad
Deum quia est , &c. Non rursus jacentes funda-
mentum poenitentia ab operibus mortuis & fidei ad
Deum. Est autem fides , &c.*

Ephes.

4. 14.

Hebr.

11. 6.

Ibid. 6. 16.

Ibid. 11. 17.

*Et inébranlables. Voyez Hebr. 10. 23. & 3. 6.
sans qu'aucune affliction ni persecution vous la
puisse faire perdre ; dans l'esperance que vous donne
l'Evangile qu'on vous a annoncé : L'Apôtre ajoûte
ceci , pour les confirmer dans la doctrine qu'ils
avoient reçûe d'Epaphras. Le sens : Cet Evangile
que vous avez oui d'Epaphras , n'est pas une doctri-
ne particuliere , & de son invention , comme vos
faux-docteurs tâchent de vous le persuader ; mais*

c'est l'Evangile de toute l'Eglise, &c. C'est celui-là même qui a été prêché dans tout le monde par les Apôtres, & que je prêche moi-même; demeurez-y donc fermement attachés, puisqu'il n'y a pas de difference entre son Evangile & le nôtre.

Qui a été prêché à toutes les creatures. Ce n'est pas que l'Evangile eût encore été prêché absolument par tous les pays du monde en ce temps-là; mais, ou c'est une hyperbole qui signifie qu'il étoit déjà prêché presque par toute la terre habitable & connue; ou-bien, il se sert, à la façon des Prophetes, du passé pour l'avenir, pour montrer que cet Evangile sera prêché par tout le monde avant la fin des siècles. Voyez Matth. 26. 13.

A toutes les creatures, &c. c'est-à-dire; à tous les peuples indifferemment, & à toutes les nations. Voyez ci-devant verset 6.

v. 24. Moi Paul qui me réjouis maintenant dans les maux que je souffre pour vous, & qui accomplis dans ma chair ce qui reste à souffrir à JESUS-CHRIST, en souffrant moi-même pour son corps, qui est l'Eglise.

Moi Paul; pour qui vous avez tant d'estime & de creance.

Qui me réjouis maintenant dans les maux que je souffre pour vous. Et ainsi vous ne devez pas vous abattre ni vous décourager pour me voir souffrir, ni diminuer en rien la ferveur & la fermeté de votre foi. Voyez Eph. 3. 13. mais au contraire vous vous en devez réjouir aussi-bien que moi, puisque c'est pour votre bien. Voyez Philip. 2. 17. Ceci se rapporte au verset précédent, où il les exhorte à demeurer fermes dans la foi & dans l'esperance des promesses de l'Evangile.

Pour vous, c'est-à-dire, à cause de la prédication de l'Évangile que j'annonce aux Gentils, du nombre desquels vous êtes.

Et qui accomplis dans ma chair, c'est-à-dire, en mon corps, qui est à présent chargé de chaînes & affligé de diverses incommodités, *ce qui reste à souffrir à JESUS-CHRIST*, c'est-à-dire : Quoique JESUS-CHRIST ait beaucoup souffert pour le salut de son Église, il lui reste encore à souffrir beaucoup de choses en la personne de ses ministres pour son établissement ; de sorte qu'en souffrant, comme je fais, pour la prédication de l'Évangile, j'accomplis autant qu'il est en moi & pour ma portion, ce qui lui reste à souffrir ; & je fais en cela la fonction de JESUS-CHRIST même, qui repète les souffrances de ses ministres pour les siennes propres. Vous ne devez donc pas vous affliger de mes souffrances, puisqu'elles sont si utiles & si glorieuses. *Autr.* JESUS-CHRIST ayant souffert comme Chef du corps mystique de l'Église, il lui reste encore à souffrir en chacun des membres de son corps, afin qu'il y ait une parfaite conformité entre le chef & le corps : de sorte qu'en souffrant, comme je fais, dans l'établissement de l'Évangile en qualité de membre de ce corps mystique, j'accomplis, autant qu'il est en moi, le reste de ses souffrances, & je contribue de ma part à rendre tout le corps de l'Église conforme à son Chef, qui est JESUS-CHRIST. Saint Paul marque aussi peut-être par là ce qu'un Ancien a dit depuis en d'autres termes : Que le sang des Martyrs est une semence de Chrétiens.

En souffrant *moi-même pour son corps*, qui est l'Église. Voyez Eph. 1. 23.

v. 25. *De laquelle j'ai été établi ministre, selon la charge que Dieu m'a donnée pour l'exercer envers vous, afin que je m'acquitte pleinement du ministère de la parole de Dieu.*

2. Tim.
2. 10

De laquelle j'ai été établi ministre ; ce qui m'oblige d'autant plus à souffrir pour elle : Omnia sustineo propter electos.

Selon la charge, &c. c'est-à-dire : Je ne me suis pas ingeré de moi-même dans ce ministère ; c'est Dieu qui m'en a imposé la charge, en me faisant l'Apôtre des Gentils en general.

Afin que je m'acquitte, &c. c'est-à-dire, que je remplisse la parole de Dieu. Voyez Rom. 16. 25. 26.

v. 26. *Vous prêchant le mystere qui a été caché dans tous les siècles & tous les âges, & qui maintenant a été découvert à ses saints.*

Vous prêchant le mystere qui a été caché dans tous les siècles, &c. non seulement aux Gentils qui vivoient dans une profonde ignorance du vrai culte de Dieu, mais même au commun des Juifs, qui n'avoient aucune connoissance distincte des mysteres de l'Évangile, & dont le culte ne consistoit qu'en des ceremonies charnelles, qui n'étoient que des figures grossieres du culte spirituel de cette nouvelle loi. L'Apôtre dit tout ceci, & ce qui suit, à la louange de l'Évangile, pour maintenir les Colossiens dans la fermeté de la foi, & pour leur faire voir combien il avoit de sujet de se réjouir des souffrances qu'il enduroit pour son ministère.

Et qui maintenant a été découvert à ses saints, c'est-à-dire, à ceux qui ont embrassé la foi, qui ont été sanctifiés par le Batême, & instruits de la doctrine de JESUS-CHRIST.

v. 27. *Ausquels Dieu a voulu faire connoître quelles sont les richesses de la gloire de ce mystere dans les Gentils, qui n'est autre chose que JESUS-CHRIST reçu de vous, & devenu l'esperance de votre gloire.*

Ausquels Dieu a voulu faire connoître, par une pure grace, & de son seul bon plaisir, sans qu'on puisse rendre d'autre raison pourquoi il a préféré les hommes des derniers siècles à ceux des premiers, que sa seule volonté; quelles sont les richesses de la gloire de ce mystere dans les Gentils, c'est-à-dire, lesquelles richesses ne sont autre chose, que JESUS-CHRIST prêché parmi vous, reçu de vous, & regnant en vous, dans lequel résident tous les tresors de la sagesse de Dieu, & la plénitude de la grace pour la communiquer aux fides.

Qui n'est autre chose que JESUS-CHRIST, &c. que vous avez reçu par la foi, & qui regne en vous par la grace.

Et devenu l'esperance de votre gloire, c'est-à-dire, la cause meritoire, ou le gage assuré de la gloire future que vous espérez.

v. 28. *C'est lui que nous prêchons, avertissant tous les hommes, & les instruisant tous dans toute la sagesse; afin que nous les rendions tout autant que nous pourrons parfaits en JESUS-CHRIST.*

*C'est lui que nous prêchons, publiquement, ouvertement, & non plus en figure & en mystere comme il étoit prêché aux Juifs: *Prædicate super* Matth. 10. 27*

Avertissant de sortir des tenebres de l'ignorance & du peché, tous les hommes, ne faisant plus, comme autrefois, d'exception de nation, lorsque la

Religion étoit renfermée dans la seule nation des Juifs.

Et les instruisant dans toute la sagesse, ne tenant plus les mysteres du Christianisme cachés, comme faisoient les Prophetes, mais les declarant nettement à tous les hommes indifferemment, & leur en donnant une pleine connoissance.

Afin que nous les rendions, &c. c'est-à-dire, présentions à Dieu comme une hostie vivante. *Ut fiat oblatio gentium, &c.*

Parfaits en JESUS-CHRIST, c'est-à-dire, parfaitement instruits en ce qui regarde la foi & la connoissance de JESUS-CHRIST.

v. 29. *C'est aussi la fin que je me propose dans mes travaux, combattant par l'efficace de sa vertu, qui agit puissamment en moi.*

C'est aussi la fin que je me propose, pour avancer la prédication de l'Evangile, & présenter à Dieu tous les hommes parfaits en JESUS-CHRIST.

Dans mes travaux, avec peine & difficulté, selon la force du verbe grec *μαχόμενος* combattant contre le diable & le monde, qui me livrent des persecutions violentes, *par l'efficace de sa vertu*, & non par mes propres forces, qui succomberoient dans cette persecution; *qui agit puissamment en moi*, c'est-à-dire, qui me fait resister courageusement à toutes les persecutions, & en demeurer victorieux. Voyez 2. Cor. 10. 3. Philip. 1. 20. 2. Tim. 4. 7. Hebr. 10. 32.



S E N S S P I R I T U E L.

✧. 3. jusqu'au 9. *N*ous rendons graces à Dieu, Pere de nôtre Seigneur JESUS - CHRIST & nous le prions sans cesse pour vous, &c..

S. Paul s'adresse à Dieu le Pere pour le remercier des graces qu'il a faites aux Colossiens avant de lui en demander de nouvelles pour eux ; parceque si on ne reconnoit premierement les bienfaits qu'on a reçûs de lui, on se rend indigne d'en recevoir d'autres : c'est pourquoy toutes nos prieres doivent commencer par la reconnoissance de ses graces ; car si nous en avons le ressentiment tel que nous devons l'avoir, il ne manquera point de les augmenter, au-lieu que c'est en tarir la source que de n'avoir point soin de les reconnoître.

✧. 9. jusqu'au 13. *C'est pourquoy depuis le temps que nous avons sçû ces choses, nous ne cessons point de prier pour vous, &c.*

Après que nôtre saint Apôtre a rendu graces à Dieu des biens spirituels dont il avoit enrichi les Colossiens, il lui demande pour eux les vertus qui leur étoient nécessaires pour les rendre parfaits Chrétiens & dignes d'avoir part à l'heritage des Saints. Pour cet effet il demande sur-tout deux choses : la premiere, qu'ils soient remplis de la connoissance de la volonté de Dieu ; la deuxième, qu'ils soient remplis de force pour mettre en pratique cette connoissance.

Il n'est pas aisé de connoître la volonté de Dieu pour faire *ce qui est bon, ce qui est agreable à ses yeux & ce qui est parfait*; comme saint Paul dit ailleurs, il ne suffit pas de connoître ce que Dieu a prescrit dans ses écritures & de savoir le decalogue où nous apprenons tout ce que nous devons pratiquer & éviter; ce n'est pas assez d'être instruit de toutes les maximes excellentes que JESUS-CHRIST nous a enseignées dans son Evangile, chacun en particulier, selon ses inclinations, rétrécit ou élargit les Commandemens de Dieu, & les saintes instructions de notre Sauveur. Les payens mêmes connoissoient par la lumiere naturelle, & pratiquoient la pluspart des choses que Dieu a ordonnées dans la loi écrite. Les Juifs connoissoient la volonté de Dieu plus particulièrement, en ayant été instruits par une loi qu'il leur a écrite lui-même; mais ni les uns ni les autres ne connoissoient point la volonté de Dieu parfaitement, & n'en étoient point remplis comme un Chrétien le doit être *avec toute la sagesse & l'intelligence spirituelle*. Car comme dit saint Thomas, il y a deux sortes de sagesse; l'une qui n'est que dans l'esprit, & selon la connoissance seulement; l'autre, qui n'est pas seulement lumineuse, mais aussi affective & qui se trouve avec l'inclination du cœur, *secundum inclinationem*; c'est ce qu'on appelle la science des Saints: ainsi on peut *penetrer tous les mysteres, & avoir une parfaite science de toutes choses* sans connoître comme il faut la volonté de Dieu. Pour la connoître de la maniere que saint Paul le desire, il faut l'aimer, la goûter & s'en nourrir comme JESUS-CHRIST le dit de lui-même; *ma nourriture est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé*, c'est-à-dire, les ordres &

Rom. 12.
2.

Rom. 2.
18.

1. part.
qu. 1.

1. Cor.
13. 2.

Joan. 4.
34.

ses commandemens ; & comme le Fils de Dieu ne faisoit rien & ne disoit rien que ce qui lui étoit *Joan. 8.* prescrit par son Pere , à *meipso facio nihil , sed sicut* 28. *docuit me pater , hac loquor* ; aussi le Chrétien rempli de cette sagesse spirituelle fait ce qu'il doit dire, & ce qu'il doit faire dans toutes les occasions, & évite une infinité de fautes qui échappent à ceux qui n'ont point reçu cette intelligence : *Le sentier* *Prov. 4.* *des justes est comme une lumière brillante*, dit le Sage 18. 19. *, mais la voie des méchans est pleine de tenebres, ils ne savent où ils tombent.*

Demandons donc au Pere de gloire qu'il nous *Ephes. 1.* donne l'esprit de sagesse & de revelation pour le con- 17. noître , & qu'il éclaire les yeux de nôtre cœur ; car si nous n'avons que l'esprit éclairé, nous pourrions bien instruire les autres ; mais nous ne nous instruirons pas nous mêmes, & nous marcherons dans les tenebres. Voyez Eph. 1. 16.

La deuxième chose, que saint Paul demande à Dieu pour les Colossiens, c'est qu'il les remplisse de force pour avoir en toutes rencontres une patience & une douceur perseverante. L'homme de lui-même n'est que foiblesse, & ne peut non plus résister par lui-même aux attaques de ses ennemis spirituels qu'un enfant pourroit s'opposer à un géant. Comment donc pouvoir demeurer fermes contre la violence de toutes les tentations, & souffrir avec une insensibilité sainte tous les troubles & les traverses qui nous arrivent ? Cela ne se peut faire sans un puissant secours de la grace de Dieu, & sans être fortifié de ces armes spirituelles dont parle l'Apôtre dans l'Épître aux Ephésiens. *1. 6. 10.* Mais pour supporter tous les maux de la vie présente avec une patience & une douceur perseverante ;

il faut sur-tout être armé du bouclier de la foi ; car quand un Chrétien qui souffre des outrages , des pertes de biens , & des douleurs du corps , élève les yeux de son ame à la considération de la jouissance bienheureuse du bonheur éternel , ce qu'il souffre lui paroît très-peu de chose en comparaison de la récompense qui l'attend ; & ainsi ces peines qui seroient insupportables si on n'y regardoit que la douleur qu'elles causent , deviennent legeres par la vûe du prix qui les suit ; c'est ainsi que saint Paul se surmontant lui-même par l'effort de son courage , compte pour rien toutes les peines & les afflictions qui l'assiegeoient de toutes parts : *Quand je considere , dit-il , les souffrances de la vie présente , je trouve qu'elles ne sont point considerables au prix de cette gloire qui doit un jour briller en nous.*

Rom. 8.

Apoc. 2.
10.Hebr. 11
26. 31.c. 12. 1.
2. 3.

C'est l'effet d'une foi vive & animée de regarder tous les maux de cette vie, quelques longs qu'ils paroissent , comme courts & legers par rapport à la gloire éternelle qui en est la récompense ; c'est delà que vient cette fermeté d'ame qui fait perseverer jusqu'à la mort avec une patience insurmontable : car c'est à cette condition que JESUS-CHRIST promet la récompense , comme il le declare à l'Ange de Smyrne , *soyez fidelle jusqu'à la mort & je vous donnerai la couronne de vie.* Si donc l'on a vû tant de Martyrs qui ont souffert avec joie les plus cruels tourmens , c'est qu'ils étoient remplis de cette force divine que la foi donne , qui leur faisoit envisager la récompense , ne voulant point racheter leur vie présente afin d'en trouver une meilleure dans la resurrection : *Courons donc par la patience dans cette carrière qui nous est ouverte, jettant les yeux sur JESUS comme sur l'auteur & le consommateur de la foi ;*

qui au-lieu de la vie tranquille & heureuse dont il pouvoit jouir, a souffert la Croix en méprisant la honte & l'ignominie, & il est maintenant assis à la droite du trône de Dieu, afin que nous ne nous décourageons point, & que nous ne tombions point dans l'abattement.

Un second moyen d'être rempli de force pour emporter courageusement tout ce qu'il peut y avoir de peine & de douleur, c'est une grande défiance de nous mêmes & une grande confiance en Dieu.

Comme nous sommes d'autant plus vils & méprisables devant Dieu que nous nous estimons considérables, aussi sommes nous d'autant plus foibles que nous nous croyons plus forts, & comme nous sommes au-contre d'autant plus considérables devant Dieu que nous nous estimons plus méprisables à nos propres yeux; nous sommes aussi d'autant plus forts devant Dieu que nous nous croyons plus foibles & moins capables de nous mêmes de résister aux tentations. Dieu est Tout-Puissant, & remplit de force ceux qui ont soin de recourir à son assistance divine dans leurs besoins, pourvû qu'ils reconnoissent leur impuissance; car il veut avoir toute la gloire de la force qu'il donne, sans qu'on s'en puisse rien attribuer: *Ma puissance*, dit-il dans saint Paul, *éclatte davantage dans la foiblesse*, lorsque ceux en qui Dieu fait paroître les effets de sa grace, sont dans la foiblesse & l'infirmité; c'est alors que son pouvoir éclatte davantage, afin que toute la gloire lui en soit attribuée. C'est dans ce dessein que pour établir son Eglise il a choisi ce qu'il y avoit de plus foible pour lui assujettir ce qu'il y avoit de plus fort & de plus considérable dans le monde; ainsi pour obtenir de

Dieu la force qui nous est nécessaire pour vivre chrétiennement, nous devons reconnoître nôtre neant, & dire avec le Prophete roy : Je remets entre vos mains toute ma force : *Fortitudinem meam ad te custodiam*, parceque c'est vous qui me protegez par votre puissance, & qui me prevenez, par votre grace. La force du Chrétien consiste à vaincre la chair, à contredire sa volonté propre, à mortifier ses desirs déreglés, à mépriser les charmes de la prosperité, & à se dépouïller absolument de la crainte des maux de la terre : Or nul n'a cette force de lui même ; mais elle lui vient de Dieu, *selon l'efficace de sa force & de sa puissance* ; comme dit saint Paul, & *par la puissance de sa gloire* ; c'est pourquoi Dieu dit par son Prophete : *Je mettrai mon esprit au milieu de vous ; je ferai que vous marcherez dans la voie de mes préceptes, que vous garderez mes ordonnances, & que vous les pratiquerez.*

Prions le donc que pour nous remplir de force, il nous applique à toute bonne œuvre, afin que nous fassions sa volonté, lui-même faisant en nous ce qui lui est agreable par JESUS-CHRIST.

Eph. 1.

Coloss. 1.
20.
21.Ezech.
36. 27.Hebr. 13.
21.

ψ. 13. 14. *Qui nous a arrachez de la puissance des tenebres. &c.* Voyez cet endroit expliqué sur l'Épître aux Ephesiens, c. 1. 19.

ψ. 15. jusqu'au 22. *Qui est l'Image du Dieu invisible, & qui est né avant toutes les creatures. &c.*

Les Colossiens seduits par des faux - docteurs, croioient que c'étoit par l'entremise des Anges que les hommes avoient accès auprès de Dieu, & qu'il falloit les adorer comme nos mediateurs auprès de sa souveraine Majesté ; mais saint Paul pour refuter cette erreur impie fait voir l'excellence & la dignité de JESUS-CHRIST au-dessus des Anges

& montre que comme c'est lui seul qui a reconcilié les hommes avec Dieu, il est aussi nôtre seul mediateur & la source de toutes les graces que nous recevons.

Dieu ayant donné à l'homme la liberté de la volonté afin qu'il se portât à la vie en conservant les bonnes graces de son Createur, il s'est lui-même volontairement engagé dans une mort funeste, par une désobeissance à Dieu très-injurieuse. Un si grand peché ne pouvoit être expié sans un sacrifice; mais quel sacrifice pouvoit avoir la vertu d'absoudre les hommes & de les reconcilier avec la souveraine Majesté si outrageusement offensée? On ne peut pas dire que des bêtes immolées eussent été capables de produire un effet si extraordinaire, il falloit une hostie raisonnable & spirituelle qui fût sacrifiée pour un pecheur doué de raison; mais où trouver parmi les hommes une victime qui fût exemte de peché; car ils y étoient tous assujettis? Ce ne pouvoit pas être non plus par le ministère des Anges que Dieu pouvoit être appaisé; comme ce sont des creatures il n'y auroit point eu de proportion entre la satisfaction qu'ils auroient pu faire, & l'offense qui avoit été faite à Dieu; il étoit nécessaire que ce fût par le Createur même que la creature fût délivrée. Ainsi la sagesse de Dieu qui étoit avec le Pere avant tous les siècles, se devoit incarner dans la fin des siècles; & au lieu d'envoyer sur la terre des saints Anges, il devoit venir lui-même d'une maniere visible pour racheter les hommes; & s'étant fait homme pour l'amour d'eux, il a pris leur nature sans prendre leur peché, enforte que pouvant mourir par son humanité, il pût purifier le peché par son innocence & par sa justice. C'est par cet aneantissement prodi-

Philip. 2. 10. gieux qu'il a été élevé à une souveraine grandeur, afin qu'au nom de JESUS tout genou fléchisse dans le ciel, dans la terre, & dans les enfers: & celui qui par sa nature étoit au dessus des Thrônes, des Dominations, des Principautés, & des Puissances, tout ayant été créé par lui & pour lui, est devenu par le mérite de la Passion le souverain Seigneur de tout ce qui est dans le ciel & dans la terre. Ce n'est donc point dans les Anges qu'il faut mettre la confiance, mais dans celui qui a été avant toutes choses, & en qui toutes choses subsistent.

v. 22. 23. Mais maintenant JESUS-CHRIST vous a reconciliés par sa mort dans son corps mortel, pour vous rendre saints, purs, & irréprebensibles devant lui: Si toutefois vous demeurerez fondés & affermis, &c.

Matth. 21. 5. Luc 8. 6. Il semble que saint Paul par ce raisonnement veuille dire qu'il ne suffit pas d'avoir reçu la foi & l'esperance dans un certain degré, si on n'en a assez pour demeurer fermes au milieu des tentations qui nous attaquent vivement; car c'est une marque que la foi étoit sans racine, comme il est dit dans l'Evangile, où il est parlé de la semence, qui ayant poussé, sécha parce qu'elle n'avoit pas de profondeur; ainsi ceux qui ont de la bonne volonté & qui font de bonnes œuvres, mais qui ne demeurent pas fermes dans la tentation, font voir que le fond de leur cœur n'étoit pas changé, & que l'amour du monde est toujours demeuré plus fort que celui de Dieu. C'est pourquoi JESUS-CHRIST qui juge selon la vérité & non selon les apparences, dira à ceux-ci en son dernier jugement, qu'il ne les a jamais connus *numquam novi vos*; quoiqu'ils aient fait plusieurs bonnes œuvres, parcequ'elles ne procédoient

Matth. 7. 23.

doient point d'un amour véritable qu'ils eussent pour lui ; il faut donc que l'amour que l'on a pour Dieu soit plus fort que celui qu'on a pour le monde, pour briser la dureté du cœur, & demeurer fermes & inébranlables dans la foi & l'amour de la vérité ; la force chrétienne n'est autre chose, dit saint Augustin, qu'un amour qui ne craint rien, & que nulle douleur, ni nulle incommodité ne peut faire perir.

*l. de Mor.
Ecccl. c. 17.*

v. 26. jusqu'à la fin. Vous prêchant le mystère qui a été caché jusqu'à cette heure, & qui maintenant a été découvert à ses Saints, &c.

Entre un nombre infini de bienfaits dont Dieu nous a favorisés, il n'y en a point de comparable à celui par lequel il nous a arrachés de la puissance des tenebres pour nous transférer dans le Roiaume de son Fils bien aimé, cette grace est si singulière qu'il n'y a ni parole ni pensée qui puisse l'exprimer ou la comprendre comme il faut ; c'est à la vérité un grand bienfait de Dieu de nous avoir créés & formés, & de nous avoir donné un ame raisonnable capable de le connoître & de l'aimer : mais à quoi nous eût servi d'avoir reçu l'être & la vie, si nous n'avions été rachetés pour vivre heureux éternellement ? Ce grand dessein de reconcilier l'homme avec Dieu pour le faire regner avec lui a été caché pendant plusieurs siècles depuis le commencement du monde ; & un nombre innombrables d'hommes ensevelis dans les tenebres, sont peris dans leur incredulité. Qui pourroit comprendre la grandeur de ce bienfait d'être du nombre de ceux auxquels Dieu a fait connoître les richesses de la grace dont il nous a prévenus ? Quelle reconnoissance ne devons nous point avoir pour une faveur si

inestimable ? Si un grand Prince avoit dans ses prisons un grand nombre de criminels condamnés à une mort cruelle & ignominieuse, & que pour en sauver quelques-uns il vint lui-même pour endurer le supplice auxquels ils auroient été condamnés ; ceux qui seroient delivrés pourroient-ils jamais reconnoître une bonté si extraordinaire ? C'est l'état où nous nous sommes trouvés, & ce que le Fils de Dieu a fait pour nous en tirer. Ce souverain Seigneur si grand & si infini en majesté, sans qu'il eût aucun besoin de nous, est descendu jusqu'au dernier rabaissement, s'est revêtu de nôtre chair mortelle, a pris sur soi toutes nos dettes ; & pour nous en acquitter, a souffert les plus horribles tourmens que l'on puisse jamais souffrir. C'est là, dit saint Chrysostome, ce mystere caché dont parle saint Paul ; mystere qui passe toutes les pensées & toute l'attente des hommes, *qui n'est autre chose que JESUS-CHRIST reçu de vous, & devenu l'esperance de votre gloire.*



C H A P I T R E I I .

1. **C**Ar je suis bien-aise que vous sachiez combien est grande l'affection & le soin // que j'ai pour vous, pour ceux qui sont à Laodicée, & même pour tous ceux qui ne me

1. **V**Olo enim vos scire qualem sollicitudinem habeam pro vobis, & pro iis qui sunt Laodiciae, & quicumque non viderunt faciem meam in carne :

†. 1. Grec. le combat & la peine d'esprit.

connoissent point de visage ,
& ne m'ont jamais vû :

2. ut consolentur
corda ipsorum , instru-
cti in charitate , & in
omnes divitias plenitu-
dinis intellectus , in
agnitionem mysterii
Dei Patris , & Christi
Jesu :

2. afin que leurs cœurs
soient consolés , & qu'étant
unis ensemble par la cha-
rité , ils soient remplis de
toutes les richesses d'une par-
faite intelligence pour con-
noître le mystere de Dieu le
Pere & de JESUS-CHRIST,

3. in quo sunt om-
nes thesauri sapientiae
& scientiae absconditi.

3. en qui tous les tresors
de la sagesse & de la science
sont renfermés //

4. Hoc autem dico ,
ut nemo vos decipiat
in sublimitate sermo-
rum.

4. Or je dis ceci afin que
personne ne vous trompe par
des discours subtils & éle-
vés //

5. Nam etsi corpore
absens sum , sed spiritu
vobiscum sum , gau-
dens , & videns ordi-
nem vestrum , & firma-
mentum ejus , quæ in
Christo est , fidei ve-
stræ.

5. car quoique je sois ab-
sent de corps , je suis nean- 1. Cor. 5.
moins avec vous en esprit , ^{5.}
voyant avec joie l'ordre qui
se garde parmi vous , & la so-
lidité de votre foi en JESUS-
CHRIST.

6. Sicut ergo acce-
pistis Jesum Christum
Dominum , in ipso am-
bulate ,

6. Continuez donc à vi-
vre en JESUS-CHRIST
notre Seigneur , selon l'in-
struction que vous en avez
reçûe ;

7. radicati , & su-
perædificati in ipso , &

7. étant attachés à lui com-
me à votre racine // , & édi-

†. 2. *lestr.* instrueti, c'est-à-dire, |
construeti, compacti, comme il |
paroît par le Grec. *Autr.* fermes |
de assûrés.

†. 3. *autr.* cachés. |
†. 4. *lestr.* sublimes. |
†. 7. *lestr.* enracinés en lui.

fiés // sur lui comme sur votre fondement , vous affermissant dans la foi qui vous a été enseignée , & croissant de plus en plus en JESUS-CHRIST // par de continuelles actions-de-graces.

8. Prenez-garde que personne ne vous surprenne // par la Philosophie, & par des raisonnemens vains & trompeurs, selon les traditions des hommes , selon les principes d'une science mondaine //, & non selon JESUS-CHRIST.

9. Car toute la plénitude de la divinité habite en lui corporellement //.

10. Et c'est en lui que vous en êtes remplis, lui qui est le chef de toutes Principautés & de toutes Puissances :

11. comme c'est en lui que vous avez été circoncis d'une circoncision qui n'est pas faite de main d'homme , mais qui consiste dans le dépouillement du corps des pechés //, que produit la concupiscence

confirmati fide , sicut & didicistis , abundantes in illo in gratiarum actione.

8. Videte ne quis vos decipiat per philosophiam, & inanem fallaciam , secundum traditionem hominum, secundum elementa mundi , & non secundum Christum.

9. Quia in ipso inhabitat omnis plenitudo divinitatis corporaliter.

10. Et estis in illo repleti, qui est caput omnis principatus , & potestatis :

11. in quo & circumcisi estis circumcissione non manu facta in expoliatione corporis carnis; sed in circumcissione Christi ;

Ibid. *autr.* bâtis.

Ibid. *lestr.* en lui , c'est-à-dire , en JESUS-CHRIST. *Grec.* en elle , en sous-entendant la foi.

¶. 8. *Grec.* ne ravisse votre foi , &c.

Ibid. *lestr.* selon les éléments du monde.

¶. 9. *expl.* substantiellement , non en figure , ni seulement par une inhabitation de graces.

¶. 11. *lestr.* corps de la chair.

charnelle //, c'est-à-dire, de la circoncision de JESUS-CHRIST;

12. consepulti ei in baptismo, in quo & resurrexistis per fidem operationis Dei, qui suscitavit illum à mortuis.

12. ayant été ensevelis avec lui par le Batême, dans lequel vous avez aussi été resuscités par la foi que vous avez eue //, que Dieu l'a resuscité d'entre les morts par l'efficace de sa puissance.

13. Et vos, cum mortui essetis in delictis, & præputio carnis vestræ, convivificavit cum illo, donans vobis omnia delicta:

13. Car lorsque vous étiez *Ephes. 2. 1.* dans la mort de vos pechés & dans l'incirconcision de votre chair //, JESUS-CHRIST vous a fait revivre avec lui, vous pardonnant tous vos pechés.

14. delens quod adversus nos erat chirographum decreti, quod erat contrarium nobis, & ipsum tulit de medio, affigens illud cruci:

14. Il a effacé // la cedula // qui nous étoit contraire; il a entièrement aboli le decret de notre condamnation en l'attachant à la croix:

15. & expolians principatus, & potestates, traduxit confidenter, palam triumphans illos in semetipso.

15. & ayant defarmé les principautés & les puissances //, il les a menées hautement en triomphe à la face de tout le monde, après les avoir vaincues par la croix.

16. Nemo ergo vos

16. Que personne donc

✧. 11. On a suivi le Grec dans ce verset.

✧. 12. *lett.* par la foi de l'opération de Dieu qui l'a resuscité, &c.

✧. 13. *expl.* dans le dérèglement d'une ame charnelle & in-

circoncise.

✧. 14. *expl.* par sa doctrine.

Ibid. *expl.* la loi de Moïse, qui nous rendoit redevables à la justice de Dieu. Voyez Ephes. 2. 15.

✧. 15. *expl.* les démons.

ne vous condamne pour le manger & pour le boire, ou sur le sujet des jours de fêtes, des nouvelles lunes, & des jours de sabbat;

judicet in cibo, aut in potu, aut in parte diei festi, aut neomeniæ, aut sabbatorum;

17. puisque toutes ces choses n'ont été que l'ombre de celles qui devoient arriver, & que JESUS-CHRIST en est le corps & la vérité.

17. quæ sunt umbra futurorum: corpus autem Christi.

Matth.
24. 4.

18. Que nul ne vous ravisse le prix de votre course, en affectant de paroître humble par un culte *superstitieux* des Anges, se mêlant de parler des choses qu'il ne fait point, étant enflé par les vaines imaginations d'un esprit humain & charnel //

18. Nemo vos seducat, volens in humilitate, & religione Angelorum, quæ non vidit ambulans; frustra inflatus sensu carnis suæ,

19. & ne demeurant // pas attaché à celui qui est la tête & le chef, duquel tout le corps recevant l'influence par les vaisseaux qui en joignent & lient toutes les parties, s'entretient & s'augmente par l'accroissement que Dieu lui donne //

19. & non tenens caput, ex quo totum corpus, per nexus & conjunctiones subministratum & constructum, crescit in augmentum Dei.

20. Si donc vous êtes morts avec JESUS-CHRIST à ces premières & plus grossie-

20. Si ergo mortui estis cum Christo ab elementis hujus mundi:

ψ. 18. *lett.* Et étant en vain enflé du sens de la chair.

ψ. 19. *lett.* au-lieu de demeurant, &c.

ψ. 19. *lett.* croît d'un accroissement de Dieu.

quid adhuc tanquam viventes in mundo discernitis ?

res instructions du monde, comment vous laissez-vous imposer des loix, comme si vous viviez dans ce premier état du monde ;

21. Ne tetigeritis, neque gustaveritis, neque contractaveritis :

21. Ne mangez pas, vous dit-on, d'une telle chose, ne goûtez pas de ceci, ne touchez pas à cela :

22. quæ sunt omnia in interitum ipso usu, secundum præcepta & doctrinas hominum,

22. cependant ce sont des choses qui périssent toutes par l'usage, & en quoi vous ne suivez que des maximes & des ordonnances humaines.

23. quæ sunt rationem quidem habentia sapientia in superstitione, & humilitate, & non ad parcendum corpori, non in honore aliquo ad saturitatem carnis.

23. quoiqu'elles ayent quelque apparence de sagesse dans une superstition & une humilité affectée, dans le rigoureux traitement qu'on fait au corps ; & dans le peu de soin qu'on prend de rassasier la chair.

ψ. 20. *lettr.* aux éléments du monde.

ψ. 22. *autr.* qui sont des ordonnances, dont l'observation mène à la mort.

ψ. 23. *autr.* qui pourroient être

raisonnablement & sagement pratiquées, si on le faisoit volontairement avec humilité, pour mortifier le corps & ne point flatter la chair en la rassiant avec excès.



SENS LITTE R A L.

ψ. 1. *C* Ar je suis bien-aise que vous sachiez combien est grande l'affection & le soin que j'ai pour vous, pour ceux qui sont à Laodicée ; &

même pour tous ceux qui ne me connoissent point de visage, & ne m'ont jamais vû.

Car..... combien est grande l'affection & le soin, &c. Grec. Le combat & la peine d'esprit. Ce que l'Apôtre dit à l'occasion du dernier verset du chapitre précédent, où il parle de ses combats pour la prédication de l'Evangile; comme s'il disoit: Je vous parle ainsi, afin que vous sachiez, &c. Car il n'entend pas seulement parler des persecutions qu'il recevoit des tyrans pour la prédication de l'Evangile; mais aussi des contestations & des disputes qu'il avoit contre les Juifs & contre les faux-docteurs, touchant la nécessité des observations legales qu'ils vouloient introduire dans l'Eglise, comme il paroît par la suite de l'Epître.

Pour ceux qui sont à Laodicée. Cette ville étoit voisine de celle de Colosse; & saint Paul n'avoit pas moins d'affection pour les Laodicéens, que pour les Colossiens, & prétendoit que cette lettre leur seroit commune.

Et même pour tous ceux qui ne me connoissent, &c. c'est-à-dire, pour qui je n'ai pas moins d'affection, que pour ceux auxquels j'ai annoncé en personne l'Evangile.

v. 2. Afin que leurs cœurs soient consolés, & qu'étant unis ensemble par la charité, ils soient remplis de toutes les richesses d'une parfaite intelligence pour connoître le mystere de Dieu le Pere & de JESUS-CHRIST.

Afin que leurs cœurs, sachant l'affection & le soin que j'ai pour eux, & voyant les travaux & les peines que je souffre à leur sujet; soient consolés, c'est-à-dire, animés & encouragés à perséverer dans la foi, nonobstant toutes les persecutions,

des tyrans, & les ruses des heretiques.

Et qu'étant unis ensemble par la charité, c'est-à-dire, dans la communion de l'Eglise, & dans l'amour de vos freres; ce qui est ici opposé à l'esprit de schisme, qui est la cause ordinaire de l'heresie.

*Et qu'ils soient remplis de toutes les richesses, &c. c'est-à-dire, de la foi de l'Évangile, qui renferme en soi la pleine connoissance de tout ce qu'il y a de plus sublime dans le monde. Autr. La connoissance du mystere de la Redemption, & de toutes ses parties & ses circonstances. L'Apôtre appelle ce mystere: *Le mystere de Dieu le Pere*, parcequ'il en étoit l'auteur & le premier principe; & *de JESUS-CHRIST*, parceque c'est lui qui l'a executé, & qui l'a déclaré aux hommes; le Pere l'ayant tenu caché depuis le commencement du monde jusqu'à la venue de JESUS-CHRIST. Voyez Ephes. 3. 4.*

ψ. 3. En qui tous les tresors de la sagesse & de la science sont renfermés.

En qui tous les tresors, &c. c'est-à-dire, en JESUS-CHRIST. Quelques nouveaux Interpretes les rapportent au mystere de la Redemption, dans lequel consiste toute la sagesse & la souveraine science de l'homme; toutes les autres n'étant que vanité en comparaison de celle-là, & qu'ignorance sans celle-là. Autr. Nous trouvons en JESUS-CHRIST tous les tresors de la vraie sagesse & de la vraie science du salut, sans les chercher ailleurs par le ministere des Anges, & par la philosophie humaine, comme font les Gnostiques & les Simonians; ou dans la science de la loi, comme les purs Juifs.

ψ. 4. Or je dis ceci, afin que personne ne vous

trompe par des discours subtils & élevés.

Or je dis ceci, afin que personne ne vous trompe, &c. vous persuadant de quitter la sainteté de la foi en JESUS-CHRIST, pour vous attacher à des moyens de salut inventés par la sagesse humaine; puisqu'il n'y a point de sagesse salutaire hors de lui.

ψ. 5. Car quoique je sois absent de corps, je suis néanmoins avec vous en esprit, voyant avec joie l'ordre qui se garde parmi vous, & la solidité de votre foi en JESUS-CHRIST.

Car. Ce qui me porte à vous parler ainsi, c'est l'amour que j'ai pour vous, & la joie que j'ai de voir l'état fleurissant de votre Eglise; appréhendant que ces faux-docteurs n'en troublent l'ordre & la tranquillité.

Quoique je sois absent de corps; ce qui est aux personnes du monde un sujet & une occasion de ralentir, ou de perdre peu-à-peu leur amitié.

Je suis néanmoins avec vous en esprit, c'est-à-dire, de pensée, de soin, & d'affection, étant plus avec vous qu'avec moi-même; ce qui vous est bien plus avantageux que ma présence corporelle.

Voyant avec joie l'ordre qui se garde, &c. L'Apôtre les exhorte adroitement par cette louange, à persévérer dans la subordination à leurs Supérieurs, & dans la foi de JESUS-CHRIST.

ψ. 6. Continuez donc à vivre en JESUS-CHRIST notre Seigneur, selon l'instruction que vous en avez reçue.

Continuez, &c. c'est-à-dire: Persévérez en la doctrine de JESUS-CHRIST, & vivez selon ses maximes; en sorte que vos mœurs soient conformes à la foi que vous professez.

Selon l'instruction que vous en avez reçue, par le ministère d'Epaphras.

ψ. 7. Etant attachés à lui comme à votre racine, & édifiés sur lui comme sur votre fondement, vous affermissant dans la foi qui vous a été enseignée, & croissant de plus en plus en JESUS-CHRIST par de continuelles actions-de-graces.

Etant attachés à lui comme à votre racine, hors de laquelle vous ne pouvez porter aucun fruit. Ego sum vitis vera, vos palmites, &c. Autr. Etant Journ. 153 *attachés à JESUS-CHRIST, comme la racine d'un bon arbre a de coutume d'être attachée à la terre, ou de tenir fortement dans la terre où il est planté. Ainsi JESUS-CHRIST ne seroit pas ici comparé à la racine, mais à la terre où est plantée la racine.*

Et édifiés sur lui comme sur votre fondement. Voyez 1. Cor. 3. 11.

Vous affermissant dans la foi qui vous a été enseignée, ne la laissant point corrompre ni alterer par la fausse doctrine des Philosophes & des herétiques.

Et croissant de plus en plus en JESUS-CHRIST par de continuelles actions-de-graces; puisqu'il n'y a pas de plus puissant moyen pour attirer de nouveaux bienfaits de Dieu sur nous, que de le reconnoître & le remercier pour ceux que nous en avons déjà reçus. D'autres traduisent: Avec action-de-graces, reconnoissant humblement que c'est Dieu seul qui est l'auteur de votre foi & de votre fermeté dans la foi. Dei enim donum Ephes. 2; 8. *est, &c.*

ψ. 8. Prenez-garde que personne ne vous surprenne par la philosophie, & par des raisonnemens vains & trompeurs, selon les traditions des hommes, selon

les principes d'une science mondaine, & non selon JESUS-CHRIST.

Prenez garde que personne, soit Juif, soit Simonien, soit Gnostique ou heretique; car l'Apôtre entend parler des uns & des autres.

Ne vous surprenez. Gr. Ne vous ravisse. C'est une metaphore prise des loups ou des larrons, qui ravissent les brebis du troupeau. Voyez Jean. 10. 1. 8. 10. vous faisant quitter la pureté de la foi de JESUS-CHRIST, pour vous embarasser dans le culte superstitieux des Anges, ou dans les ceremonies Judaïques.

Par la philosophie, non pas telle qu'elle est en elle-même, puisqu'on en peut faire un bon usage, mais de la philosophie des Grecs, dont se servoient les Gnostiques & les Juifs mêmes, qui étoit remplie d'erreurs, sur-tout en ce qui regardoit le culte de Dieu, & les moyens de s'approcher de lui. C'est pourquoi il explique ensuite de quelle philosophie il entend parler.

Et par des raisonnemens vains & trompeurs, tâchant par leurs subtilités de vous persuader de prendre les Anges, au-lieu de JESUS-CHRIST, pour mediateurs auprès de Dieu; ou de vous attacher encore à des observations legales, comme à des moyens de salut.

Selon les traditions des hommes, c'est-à-dire, lesquels raisonnemens ne sont qu'humains, n'étant appuyés sur aucune revelation de Dieu. Il parle spécialement du culte superstitieux des Anges que les Gnostiques enseignoient, inventé par Pythagore; & des observations & ceremonies inventées par les Pharisiens, & ajoutées aux ceremonies de la loi de Moïse.

Selon les principes d'une science mondaine, c'est-à-dire, qui ne sont appuyés que sur les principes de la sagesse humaine, qui sont ordinairement opposés à ceux de la Religion; ou sur le culte ceremoniel de Moïse, qui n'avoit été donné aux hommes que comme un rudiment & un alphabet pour se disposer à recevoir la foi de JESUS-CHRIST; Sub elementis mundi: de sorte que la foi en JESUS-CHRIST étant établie, l'usage Gal. 4. des ceremonies doit être aboli. 3.

Et non selon JESUS-CHRIST, c'est-à-dire, contraire à sa doctrine, quoique ces faux-docteurs fassent semblant d'être Chrétiens.

v. 9. Car toute la plénitude de la divinité habite en lui corporellement.

Car. L'Apôtre rend raison de l'exhortation du verset précédent. Le sens: Ne permettez pas que ces faux-docteurs vous séparent de JESUS-CHRIST, pour vous attacher au culte superstitieux des Anges, ni aux observations legales, comme à des moyens de salut; car c'est en lui, & non pas dans les Anges, ni dans les ceremonies Judaïques, que reside toute la plénitude des graces de Dieu. Il ne les faut donc pas chercher ailleurs qu'en lui.

Toute la plénitude de la divinité, c'est-à-dire, non seulement des graces, mais même de la nature de Dieu, qui est la source de toutes les graces. Or c'est une chose fort ridicule, de negliger la source pour s'attacher aux ruisseaux.

Habite en lui corporellement, & non pas en figure, comme dans le sanctuaire Judaïque, mais réellement & substanciuellement; non par une simple residence de grace, comme dans les

Anges, mais essentiellement, & par l'union substantielle de la nature humaine à la nature divine en la Personne du Verbe : & enfin, non seulement dans son ame, comme dans les justes, mais même dans son corps, qui est uni, aussi-bien que son ame, à la nature divine en la Personne du Verbe.

ψ. 10. Et c'est en lui que vous en êtes remplis, lui qui est le chef de toutes Principautés & de toutes Puissances.

Et c'est en lui, & non pas dans les Anges, que vous en êtes remplis, c'est-à-dire, de graces : car la plénitude des graces habite en lui ; comme il dit au verset précédent.

Lui qui est le chef, &c. c'est-à-dire : Puisque vous êtes remplis par le chef même, c'est donc une chose indigne que vous vous adressiez aux inférieurs, au mépris & au préjudice du chef, pour les obtenir, comme font les heretiques.

ψ. 11. Comme c'est en lui que vous avez été circoncis d'une circoncision qui n'est pas faite de main d'homme, mais qui consiste dans le dépouillement du corps des pechés, que produit la concupiscence charnelle ; c'est-à-dire, de la circoncision de JESUS-CHRIST.

Comme c'est en lui que vous avez été circoncis, &c. L'Apôtre parle ici contre les observations Judaïques, que les faux-docteurs tâchoient d'introduire parmi les fidèles, dont la principale & le fondement de toutes étoit la Circoncision. Le sens est : Vous avez reçu par la grace de JESUS-CHRIST la circoncision spirituelle de vos ames par le don de la regeneration ; & ainsi la Circoncision charnelle, qui n'est qu'une figure de la spirituelle, vous est entiere.

ment inutile ; puisque la figure ne sert plus de rien , quand on possède la réalité ; non plus que l'ombre , quand on possède le corps ; l'image , quand on possède la chose représentée.

Mais qui consiste dans le dépouillement du corps , non extérieur & visible , dont la Circoncision ôtoit une petite partie ; mais du corps intérieur & invisible des pechés , &c. c'est-à-dire , de tous les vices & de toute la dépravation naturelle & habituelle qui étoit en nous.

C'est - à - dire , de la circoncision de JESUS-CHRIST au Batême , substitué par JESUS-CHRIST en la place de la Circoncision , & par lequel il opere lui-même la véritable circoncision de nos âmes , comme il l'explique ensuite. Or en donnant au Batême le nom de Circoncision de JESUS-CHRIST , il exclut tacitement la Circoncision Moïsaïque , & fait voir qu'elle n'est pas pour les Chrétiens , mais seulement pour les Juifs.

¶. 12. Ayant été ensevelis avec lui par le Batême , dans lequel vous avez aussi été ressuscités par la foi que vous avez eue , que Dieu l'a ressuscité d'entre les morts par l'efficace de sa puissance.

Ayant été ensevelis avec lui par le Batême , c'est-à-dire : Cette circoncision spirituelle , & ce dépouillement du corps des pechés s'est faite , lorsque vous avez été plongés & comme ensevelis dans l'eau du Batême ; car comme la sepulture est un signe certain de la mort de celui qui est enseveli , aussi l'immersion du corps en l'eau du Batême , selon l'ancienne coutume de batiser , est un signe certain & efficace de la mort spirituelle du vieil-homme , ou de la mort de l'homme au peché ; & cette mort est le dépouillement du corps des pechés.

Dans lequel Batême vous avez aussi été ressuscités spirituellement, pour vivre d'une vie toute divine, & semblable à celle de JESUS-CHRIST. Ainsi vous ne devez plus vous arrêter aux observations legales, qui sont toutes terrestres & materielles, & qui ont été abolies par JESUS-CHRIST.

col. 3. 1. Si consurrexistis cum Christo, &c. ce qui fait voir la perfection de la circoncision spirituelle, qui ne dépouille pas seulement l'homme du corps du peché, mais qui le fait vivre ensuite de la vie de la grace, substituant, pour ainsi dire, un nouveau corps de justice & de grace, en celui du peché; au-lieu que la Circoncision legale se contente d'ôter à l'homme une particule de son corps, & le laisse tel qu'il est, & dans son imperfection.

Par la foi que vous avez eue, & non par les œuvres de la loi. Il seroit donc fort absurde, qu'ayant reçu la vie de la grace par la foi, vous voulussiez en obtenir la conservation & la perfection par la loi.

Galat. 3. 3. Ut cum spiritu caperitis, nunc carne consummemini.

Que Dieu l'a ressuscité d'entre les morts par l'efficace de sa puissance, c'est-à-dire, ayant cru que Dieu l'avoit ressuscité des morts, & qu'il étoit tout-puissant pour vous ressusciter spirituellement de vos pechés, à l'exemple & par le merite de la resurrection de son Fils.

v. 13. Car lorsque vous étiez dans la mort de vos pechés & dans l'incirconcision de votre chair, JESUS-CHRIST vous a fait revivre avec lui, vous pardonnant tous vos pechés.

Car, &c. Après avoir dit dans le verset précédent, que les fidelles sont ressuscités avec JESUS-CHRIST par le Batême, l'Apôtre explique plus clairement

clairement en suite en quoi consiste, & comment s'est faite cette résurrection spirituelle des Colossiens.

Et dans l'incirconcision de votre chair, c'est-à-dire, non seulement dans la mort de vos péchés; ce qui nous étoit commun avec vous : Erasmus au- *Ephes. 21*
tem & nos naturâ filii ira; & alibi : mais même ^{1°}
 dans le paganisme & dans l'infidélité, signifiée par
 le prépuce & l'incirconcision. *Quare introisti ad* *Act. 16*
viros preputium habentes; & alibi : ou-bien, si on ^{2°}
 entend le mot d'incirconcision à la lettre, l'Apôtre
 voudroit marquer, que JESUS-CHRIST n'a
 point laissé de ressusciter spirituellement les Colos-
 siens, quoiqu'ils ne fussent point circoncis; &
 qu'ainsi, puisqu'ils ont reçu la vie de JESUS-
 CHRIST sans la Circoncision, ils ne doivent
 nullement croire qu'elle soit nécessaire pour le salut,
 comme le prétendoient les faux-docteurs.

JESUS-CHRIST vous a fait revivre avec lui, de la vie de la grace, qui est la résurrection, dont il parle au verset précédent.

Vous pardonnant tous vos péchés par le Batême, qui a effacé en vous & le péché originel, & les péchés actuels que vous aviez commis auparavant que vous eussiez embrassé la foi.

✽. 14. *Il a effacé la cedula qui nous étoit contraire; il a entièrement aboli le décret de notre condamnation, en l'attachant à sa croix.*

L'Apôtre explique comment cette remission des péchés s'est faite à l'égard des Juifs.

Il a effacé la cedula, c'est-à-dire, remis gratuitement l'obligation que nous avions contractée avec lui, d'observer toutes les ordonnances de la loi de Moïse, nous ayant délivré de la peine de mort que

nous avions meritée & encourue pour les avoir violées contre notre promesse.

Qui nous étoit contraire, c'est-à-dire, dont la charge nous étoit insupportable, parcequ'elle nous engageoit à l'observation de toute la loi; ce qui étoit au-dessus de nos forces, & nous précipitoit ainsi dans la mort par la prévarication.

Il a entièrement aboli le decret de notre condamnation, c'est-à-dire, non seulement il a effacé la cedula, mais il l'a abolie & déchirée. *Autr.* Non seulement il nous a déchargé de l'obligation d'observer la loi ceremonielle, & de toutes les peines que nous avions encourues par la transgression, mais il l'a entièrement abolie, en sorte qu'elle n'a plus aucune vertu, & qu'elle n'est plus d'aucun usage; & que non seulement il n'y a pas de peché à ne l'a pas observer, mais qu'il y a même du peché à la vouloir observer: car quoique dans les commencemens de l'Eglise on souffroit, par condescendance à l'infirmité des Juifs fidelles, l'observation des ceremonies legales, pourvû qu'ils n'y missent pas leur confiance, & qu'ils ne leur attribuassent aucune vertu; cette condescendance n'a pas duré longtemps, & on n'en usoit que par une dispense speciale de Dieu limitée à ces premiers temps; & depuis, l'observation en est devenue mortelle.

En l'attachant à la croix, l'ayant, pour ainsi dire, cloué avec lui, c'est-à-dire, cassé & aneanti par sa mort. Il a égard à l'usage de certains pays, où l'on cloue les édits publics pour marquer qu'ils sont revoqués.

v. 15. Et ayant desarmé les principautés & les puissances, il les a menées hautement en triomphe à la face de tout le monde, après les avoir vaincues par sa croix.

Et ayant desarmé les principautés, &c. c'est-à-dire, ayant ravi au diable l'injuste proie de tant d'ames qu'il tenoit sous sa tyrannie, & ôté le pouvoir de leur nuire à l'avenir, & l'ayant privé honteusement de l'honneur qui lui étoit rendu dans tout le monde, comme à Dieu même, par l'idolatrie.

Il les a menés hautement en triomphe à la face de tout le monde. Il a égard à la coutume des vainqueurs, qui menotent leurs captifs devant tout le peuple, pour marque de leur triomphe & de leur victoire. L'Apôtre veut dire, que JÉSUS-CHRIST n'a pas triomphé du diable en cachette, mais publiquement; non en un seul lieu, mais généralement par-tout, ayant fait prêcher & recevoir son Evangile dans tout le monde.

Après les avoir vaincues par sa croix. Let. Par lui-même, c'est-à-dire, ayant remporté toute cette signalée victoire contre le diable, non en combattant, mais en souffrant à la croix; ce qui rend sa victoire bien plus illustre & toute divine. *Autr.* Ayant remporté cette victoire, non par le secours & l'assistance d'autres personnes, comme font tous les autres vainqueurs, mais l'ayant remportée par lui seul contre tous les démons. *Vulg. In semet-ipso.* L'Apôtre fait mention de cette victoire de JÉSUS-CHRIST sur les démons, pour faire voir qu'en abolissant le culte legal, il a aussi aboli le culte idolatrique; & qu'ainsi les fidelles ne doivent plus aucunement s'attacher aux observations ceremonielles & legales des Juifs, ni aux Payennes, telles qu'étoient celles que les Gnostiques observoient & vouloient faire observer aux fidelles, leur prescrivant des jeûnes & des abstinences de certaines viandes & de certains breuvages, aussi-

bien que les Juifs. C'est pour quoi il ajoute ensuite :

ψ. 16. Que personne donc ne vous condamne pour le manger & pour le boire, ou sur le sujet des jours de Fêtes, des Nouvelles-Lunes, & des jours de Sabbat.

Que personne donc ne vous condamne, c'est-à-dire : Ne permettez pas qu'aucun Juif ou heretique prenne la liberté de vous condamner pour le manger, voulant vous obliger à vous abstenir de certaines viandes, comme étant immondes; & pour le boire, vous interdisant l'abstinence du vin, ou pour un temps, comme les Pharisiens, ou pour toujours, comme les Gnostiques, à l'exemple des Pythagoriciens, dont plusieurs observoient toutes ces pratiques.

On sur le sujet des jours de Fêtes. Tout ce qui suit ne regarde que les Juifs, qui vouloient que les fides observassent, aussi-bien qu'eux, tous ces jours de Fêtes annuelles, comme de Pâques, de la Pentecôte, des Tabernacles, &c.

Des Nouvelles-Lunes, &c. C'étoit le premier jour du mois, qui étoit très-celebre parmi les Juifs, mais auquel cependant on n'étoit pas obligé de s'abstenir du travail, il suffisoit d'offrir le sacrifice ordonné par la loi en ce jour, comme un jour de Fête & de Sabbat.

ψ. 17. Puisque toutes ces choses n'ont été que l'ombre de celles qui doivent arriver, & que JESUS-CHRIST en est le corps & la verité.

Puisque toutes ces choses n'ont été que l'ombre, &c. c'est-à-dire, n'ont été dans l'institution qu'une figure grossiere des mysteres de la Religion Chrétienne. Voyez Hebr. 10. 1.

Et que JESUS-CHRIST en est le corps & la vérité, c'est-à-dire, nous avons en JESUS-CHRIST & dans son Evangile l'accomplissement de tous les mysteres, & de toutes les choses représentées par ces ombres de la vieille loi : nous ne devons donc plus nous y attacher, puisque l'ombre est inutile, quand on possède le corps ; & l'image quand on possède la vérité.

ψ. 18. Que nul ne vous ravisse le prix de votre course, en affectant de paroître humble par un culte superstitieux des Anges, se mêlant de parler des choses qu'il ne sait point, étant enflé par les vaines imaginations d'un esprit humain & charnel.

Que nul. Ce verset est une suite de ce qu'il a dit, que JESUS-CHRIST avoit triomphé des Principautés & des Puissances. Le sens est : Puisque JESUS-CHRIST a détruit par sa mort le culte idolatrique qu'on rendoit aux démons, prenez-garde de ne pas retomber dans cette même idolâtrie, sous prétexte du culte de tous les Anges, que les Gnostiques veulent introduire parmi vous. *Ne vous ravisse.* Lettr. *ne vous seduise*, c'est-à-dire, ne vous fasse perdre la récompense de la vie éternelle qui vous est promise, si vous persevererez dans la foi. *Le prix de votre course*, c'est-à-dire, la liberté que JESUS-CHRIST vous a donnée & acquise.

En affectant de paroître humble par le culte superstitieux des Anges, c'est-à-dire, tâchant de vous persuader que c'est une action d'humilité de ne se pas adresser immédiatement à Dieu, mais qu'il faut s'adresser aux Anges comme à nos uniques mediateurs, pour obtenir ses graces & la remission de nos pechés ; ce qui est les élever au-dessus

350. EPISTRE DE S. PAUL
même de JESUS-CHRIST; & par conséquent
une idolatrie manifeste.

Se mêlant de parler des choses qu'il ne fait point,
& d'établir des nouvelles doctrines touchant le culte
des Anges, & touchant les degrés d'honneur qu'on
leur doit rendre; & sans en avoir rien vû de pré-
scrit dans la loi de Dieu, ni dans l'Evangile, ni
dans la pratique de l'Eglise, qui sont les regles
uniques du culte véritable qu'on doit rendre à
Dieu.

Etant enflé par les imaginations, &c. c'est-à-
dire, que cette entreprise téméraire ne procede
quë de la présomption, & de l'estime qu'il fait de
ses imaginations & de son propre jugement, qui
lui fait croire qu'il est capable de penetrer dans les
choses les plus secretes, & qu'il n'y a rien au-
dessus de lui. *Autr.* Cette speculation curieuse des
choses si élevées remplit ces superbes de complai-
sance pour eux-mêmes; mais c'est en vain, car elle
ne procede que de l'esprit humain & charnel, qui
est incapable de penetrer dans toutes ces choses.

*v. 19. Et ne demeurant pas attaché à celui qui est
la tête & le chef, duquel tout le corps recevant l'in-
fluence par les vaisseaux qui en joignent & lient
toutes les parties, s'entretient & s'augmente par
l'accroissement que Dieu lui donne.*

*Et ne demeurant pas attaché à celui qui est la
tête & le chef de l'Eglise, & par conséquent celui
par lequel elle doit présenter ses vœux & ses desirs
à Dieu, de même que les membres du corps ne de-
mandent ce qui leur est nécessaire que par la tête;
c'est pour montrer qu'il est l'unique mediateur, &
que d'en vouloir établir plusieurs, c'est faire de
l'Eglise un corps monstrueux à plusieurs têtes.
Voyez Eph. 4. 15. 16.*

Duquel seul, & non pas des Anges, *tout le corps recevant l'influence.* L'Apôtre ne veut pas dire qu'il n'y ait aucune partie de ce corps qui ne reçoive l'accroissement de JESUS-CHRIST, mais qu'il n'y en a aucune qui le puisse recevoir, & qui le reçoive en effet que par JESUS-CHRIST, & que tous ceux qui s'en séparent sont privés de cet accroissement; ce qui n'empêche pas qu'il n'y ait en ce corps plusieurs membres privés de la vie spirituelle de la grace, & même de la foi, comme plusieurs hypocrites: de sorte que ceux-là se séparent du corps de l'Eglise, qui se privent volontairement de l'influence de ce chef pour la recevoir des Anges. Tout ceci est ajouté contre les Gnostiques, qui méprisoient la parole de Dieu prêchée dans l'Eglise, l'usage de ses Sacremens, & l'union des fidèles, qu'ils regardoient comme des ignorans & grossiers; pour s'entretenir de leurs vaines speculations, s'imaginant par là attirer les graces de Dieu par le ministère des Anges, ou des démons.

Par les vaisseaux qui en joignent & lient. Grec: *ramassent & serrent toutes les parties*, c'est-à-dire, par le moyen des ministres Ecclesiastiques, qui sont comme les nerfs & les veines par lesquels JESUS-CHRIST communique l'influence de son Esprit aux membres de son Eglise, & par lesquels il les entretient dans l'union. Ceci est encore ajouté contre les Gnostiques, qui tâchoient de séparer les fidèles de leurs Pasteurs legitimes, sous prétexte de leur donner les Anges pour maîtres: c'est pourquoi l'Apôtre les avertit de demeurer attachés à leurs Pasteurs, & qu'à moins de cela ils ne peuvent recevoir l'influence spirituelle de leur chef, qui est JESUS-CHRIST, ni demeurer dans la communion de son corps.

S'entretient & s'augmente par l'accroissement spirituel, qui consiste dans le progrès continuel que font les fidelles dans les vertus chrétiennes, sur-tout dans la charité, que Dieu lui donne, c'est-à-dire, dont Dieu le Pere est le premier principe, & qu'il communique aux fidelles par son Saint-Esprit, moyennant leur union à JESUS-CHRIST, qui est leur chef.

¶. 20. Si donc vous êtes morts avec JESUS-CHRIST à ces premières & plus grossieres instructions du monde, comment vous laissez-vous imposer des loix, comme si vous viviez dans ce premier état du monde ?

L'Apôtre a enseigné ci-dessus versets 14. & 15. que JESUS-CHRIST avoit par sa mort aboli toute la loi ceremonielle & toutes les observations du culte idolatrique, & que personne n'avoit droit de forcer les fidelles à les observer ; puisque JESUS-CHRIST les en avoit délivrés. Voyez versets 16. & 17. maintenant il en tire cette consequence.

Si donc vous êtes morts avec JESUS-CHRIST, &c. c'est-à-dire : Puisque vous avez été délivrés de l'obligation d'observer toutes ces ceremonies par la mort de JESUS-CHRIST, en mourant spirituellement avec lui dans le Batême, & participant ainsi à tous les avantages de sa mort ; comment souffrez-vous qu'on vous y oblige encore. Voyez Gal. 4. 4.

Comment vous laissez-vous imposer par les faux-docteurs, soit Gnostiques, soit Juifs ; des loix, touchant ces observations exterieures, qu'il explique ensuite.

Comme si vous viviez dans ce premier état du

monde, c'est-à-dire, comme si vous n'étiez pas morts spirituellement à toutes ces observations avec JESUS-CHRIST, & que vous vécussiez encore comme les Juifs, ou comme les Payens, d'une vie charnelle & mondaine, occupés à des observances terrestres & profanes; au-lieu que vous êtes appelés à vivre d'une vie toute spirituelle & celeste. Voyez Phil. 3. 30.

ψ. 21. *Ne mangez pas*, vous dit-on, d'une telle chose, *ne goûtez pas* de ceci, *ne touchez pas* à cela.

Ne mangez pas, &c. disent les Juifs & les Gnostiques, de la viande d'une bête morte, parcequ'elle est immonde selon la loi.

Ne goûtez pas, &c. c'est-à-dire : Non seulement ne maniez pas, & ne mangez pas de ce qui est immonde, mais même n'y touchez pas.

ψ. 22. *Cependant ce sont des choses qui perissent toutes par l'usage*, & en quoi vous ne suivez que des maximes & des ordonnances humaines.

Cependant ce sont des choses, &c. c'est-à-dire : Les viandes interdites par les Philosophes & par les Chrétiens Judaïsans, étant digérées dans l'estomac, ne peuvent ni nuire, ni être utiles pour le salut de l'ame; car étant corruptibles, elles n'ont d'elles-mêmes aucunes vertus de souiller ni de purifier l'homme : de sorte qu'on ne les sçauroit défendre, comme mauvaises d'elles-mêmes, ni même comme immondes par la loi, puisqu'elle est entièrement abrogée. Voyez Matth. 15. 17. Quelques-uns traduisent : *qui sont destinées à perir par l'usage*, c'est-à-dire, à être mangées, & non pas à sanctifier, ni à souiller l'ame du fidelle : *Quos Deus creavit ad percipiendum*, &c. *Quia omnis*

creatura Dei bona est, &c. D'autres traduisent : *Cependant toutes ces ordonnances mènent à la mort, quand on les observe, n'étant que des loix & des opinions humaines.*

¶. 23. *Quoiqu'elles ayent quelque apparence de sagesse dans une superstition & une humilité affectée dans le rigoureux traitement qu'on fait au corps, & dans le peu de soin qu'on prend de rassasier sa chair.*

Quoiqu'elles ayent quelque apparence de sagesse, c'est-à-dire, de piété solide & véritable, dans une superstition & une humilité affectée. L'Apôtre entend parler du culte des Anges, que les Gnostiques vouloient introduire, sous prétexte d'humilité; en quoi ils paroissoient fort pieux.

Dans le rigoureux traitement, &c. Il entend parler des abstinences superstitieuses des Juifs, & de celles des Gnostiques, & des Philosophes Pythagoriciens.



SENS SPIRITUEL.

¶. 1. *Car je suis bien-aise que vous sachiez combien est grande l'affection & le soin que j'ai pour vous, pour ceux qui sont à Laodicée, & même pour tous ceux qui ne me connoissent point de visage, & ne m'ont jamais vû, &c.*

Ce n'est pas sans raison que saint Chrysostome dit que le cœur de Paul étoit plus vaste que tout le monde, & qu'il renfermoit tous les habitans de la terre; car la charité dont il étoit embrasé, le faisoit passer d'un lieu en un autre; & ce feu celeste qui lui remplissoit le cœur, le pouvoit incessam-

ment de province en province pour attirer des cœurs à la foi. Il respiroit le salut non seulement de ceux qui le connoissoient , mais aussi de ceux qui ne le connoissoient point, & ne l'avoient jamais vû. Il étoit bien loin des Romains quand il leur écrivit : *Je demande continuellement à Dieu dans mes prieres , que , si c'est sa volonté , il m'ouvre enfin quelque voie favorable pour aller vers vous ; car j'ai grand desir de vous voir.* Etant retenu à Ephèse , il écrivit aux Corinthiens : *Voici la troisième fois que je me prépare pour vous aller voir.* Et de ce même lieu il écrivit aussi aux Galates : *Je voudrois maintenant être avec vous , pour diversifier mes paroles selon vos besoins.* Il envoie aussi ses disciples où il ne peut aller lui-même : *J'espere qu'avec la grace du Seigneur JESUS , dit-il aux Philippiens , je vous enverrai bien-tôt Timothée , afin que je sois consolé apprenant de vos nouvelles.* Enfin , s'il est retenu de corps en quelque lieu, l'impatience de ses saints desirs le pousse ailleurs en esprit. La tendresse de son amour paternel le rend présent par-tout , étant effectivement présent à ceux avec lesquels il conversoit , sans être absent de ceux avec qui il n'étoit pas ; *Car quoique je sois absent de corps , je suis néanmoins avec vous en esprit ;* c'est ainsi qu'il parle écrivant aux Colossiens. Rom. 1.
10.
1. Cor.
13. 10.
Galat.
4. 20.
Coloss.
2. 5.

Que veut dire qu'il se partage avec inquiétude en tant de lieux , sinon qu'il est pressé par l'ardeur d'une même charité pour tous ? La charité , qui d'ordinaire unit les choses qui sont divisées , oblige le cœur si uni de saint Paul de se diviser vers tant de differents objets ; & le réunit d'autant plus étroitement dans une ardente affection pour Dieu seul , qu'il le porte à se répandre plus largement

par ses saints desirs. Ainsi ce grand Apôtre voudroit en prêchant pouvoir dire toutes choses tout-à-la-fois, & en aimant voir tout-ensemble tous les fideles. Il voudroit en demeurant en un corps mortel vivre pour tous, & en sortant de ce même corps, profiter à tous par le sacrifice de la foi.

Ibid.

Que les ministres de JESUS-CHRIST chassent donc la paresse de leurs cœurs, continue saint Gregoire, & qu'ils n'ayent jamais de repos, tant qu'ils ne trouvent point leur nourriture; c'est-à-dire, la conversion des ames, & que s'embrasant de desir pour l'utilité des autres, ils courent sans cesse pour chercher à satisfaire l'ardeur de leur faim spirituelle.

ψ. 2. jusqu'au 8. Afin que leurs cœurs soient consolés, & qu'étant unis ensemble par la charité, ils soient remplis de toutes les richesses d'une parfaite intelligence, &c.

Le saint Apôtre montre ici quelle étoit sa vûe dans le soin qu'il prenoit pour ceux qu'il instruisoit: c'étoit premierement, *afin que leurs cœurs fussent consolés*, c'est-à-dire, que parmi les afflictions & les mauvais traitemens qu'ils enduroient, ils conservassent cette paix interieure qui surpasse toute pensée, & qu'ils trouvassent même de la joie dans les maux qu'on leur faisoit; le plus grand sujet de consolation qu'on puisse avoir dans cette vie, c'est de souffrir pour JESUS-CHRIST, c'est-à-dire, pour la justice & la verité: *Car, comme saint Paul nous l'enseigne lui-même, à mesure que les souffrances de JESUS-CHRIST s'accroissent & se multiplient en nous, nos consolations s'accroissent & se multiplient par JESUS-CHRIST.* Ainsi David disoit: *Vos consolations ont rempli mon*

2. Cor.

1. 5.

Pf. 93.

19.

une de joie , à proportion des douleurs qui ont accablé mon cœur. Malheur à vous , riches , parce-
 que vous avez votre consolation dans ce monde ; mal-
 heur à vous qui riez maintenant , parceque vous se-
 rez réduits aux pleurs & aux larmes : Au contrai-
 re J E S U S - C H R I S T appelle heureux ceux qui
 répandent des larmes pour leurs pechés , & par
 compassion pour ceux qui se perdent. O heureuse,
 ô sainte tristesse ! s'écrie saint Jean Chrysostome ; ô
 tristesse préférable à toutes les joies du monde ! Je
 soutiens , dit-il , que ces larmes sont pleines d'une
 joie inconcevable , & qu'une tristesse si sainte est
 une source de mille consolations ; la joie du monde
 est une folie passagere , dont le cœur n'est pas
 vraiment consolé à cause des remords de con-
 science qui l'accompagnent ; mais le cœur d'un
 homme juste , où reside le Saint-Esprit , est dans
 un festin continuel de joie & de consolation , mê-
 me au milieu des afflictions.

La seconde chose que l'Apôtre desiroit à ses dis-
 ciples , c'est qu'ils fussent unis ensemble par le lien
 de la charité ; comme cette union est essentielle au
 Chrétien , saint Paul la recommande avec grand
 soin dans toutes ses Epîtres : Que le Dieu de pa-
 tience & de consolation , dit-il aux Romains , vous
 fasse la grace d'être toujours unis de sentiment &
 d'affection les uns avec les autres , selon l'Esprit de
 J E S U S - C H R I S T : Car quoique nous soyons plu-
 sieurs , nous ne sommes tous néanmoins qu'un seul
 corps en J E S U S - C H R I S T , & nous sommes tous reci-
 proquement les membres les uns des autres : (Il dit la
 même chose aux Corinthiens & à tous ceux à qui il
 écrit.) La liaison de ces membres , comme l'Apô-
 tre le marque , est très étroite ; il ne suffit pas d'être

Luc. 6:

24.

v. 25.

Matth:

5. 6.

Luc. 6:

21.

Rom:

15. 5.

6. 12. 5.

1. Cor.

12. 12.

& suiv.

Eph. 4.

3. 4.

Phil. 2.

2. &c.

tre uni au corps, il faut y tenir sa place ; JESUS-CHRIST le chef répand l'esprit & la vie sur les membres qui se trouvent dans leur place ; si nous ne sommes liés par la charité, nous n'avons point de part à l'esprit & à la vie qui descend de JESUS-CHRIST notre chef. Tenons-nous donc étroitement unis ensemble, & travaillons avec soin à conserver l'unité d'un même esprit par le lien de la paix.

Eph. 4. 3.

Le troisième sujet du desir de saint Paul, c'est que ceux qu'il instruisoit fussent remplis d'une parfaite intelligence des mysteres ; on n'en est point parfaitement instruit qu'on ne le soit par la charité, *instruēti in charitate* : Cet esprit d'intelligence dont Dieu remplit les siens, ne consiste pas dans une simple speculation, mais dans la pratique & l'exercice des bonnes œuvres qui soient l'effet d'une foi vive & animée ; il faut que le cœur soit éclairé plutôt que l'esprit, & l'on n'entre point dans la vérité que par la charité : *Non intratur in veritatem nisi per charitatem*. Voyez ce sujet expliqué ci-dessus sur le verset 9. du chap. 1.

ÿ. 8. jusqu'au 11. *Prenez-garde que personne ne vous surprenne par la philosophie & par des raisonnemens, &c.*

Le nom de philosophie a été en si grande veneration dans toute l'antiquité payenne, qu'il n'y a rien qui ait reçu des Ecrivains plus d'éloges & de louanges. En effet, s'il y a quelque chose d'estimable dans le monde, c'est sur-tout la recherche de la vérité, & l'étude des regles qui servent à la conduite de la vie : Mais quelque soin que tous les Philosophes anciens ayent pris de s'instruire & de s'éclaircir pour découvrir la vérité ; quelque

profession qu'ils firent de la connoître & de l'enseigner à leurs disciples, ils n'ont point connu quelle étoit la voie qui conduisoit à Dieu, & qui pouvoit rendre l'homme heureux. Il est vrai qu'il y en a eu quelques-uns parmi eux, comme Platon & quelques autres, qui s'élevant au-dessus de toutes les creatures, ont reconnu qu'il falloit mettre en Dieu le souverain bien de l'homme, & que son bonheur consistoit à l'aimer & à s'attacher à lui; ils n'ont pas néanmoins servi Dieu comme il faut, & ont rendu à d'autres choses les honneurs divins qui ne sont dûs qu'à lui seul; ils n'ont pas même vécu moralement bien & en honnêtes-gens; mais ils ont été esclaves de leurs passions; de sorte que leur vie ne s'accordoit nullement avec leurs discours; &, comme dit un Ancien, il les faut considerer comme ces medecins, qui ont des boëtes qui portent pour titres des remedes & renferment des poisons. Et quoique les Platoniciens ayent eu entre tous les autres des sentimens plus élevés, & qui approchoient de plus près des regles de la vie chrétienne; comme néanmoins leur doctrine étoit encore pleine d'erreurs, elle a été la source de la plûpart des heresies qui ont troublé l'Eglise, & c'est eux principalement qu'on peut appeller avec Tertullien, *les patriarches des heretiques*. Une marque certaine que tous les Philosophes anciens ont été dans l'erreur, c'est la diversité de leurs sectes, & la difference des opinions en une même matiere, sur-tout en celle qui fait le bonheur de l'homme, qu'on ne peut ignorer sans se perdre; il n'y a qu'une verité, la fausseté & le mensonge se partagent en plusieurs branches: *Sicut una veritas*, dit Lactance, *ita*

unam esse ac simplicem sapientiam, necesse est; nam illa terrena, quoniam falsa est, varia & multiplex; sibi que tota contraria est. C'est donc avec grande raison que saint Paul avertit les Colossiens de prendre-garde de se laisser surprendre par les vains raisonnemens de la philosophie; ce qu'il entend principalement de celle des Platoniciens qui enseignoient que le monde avoit été créé par les Anges, & qu'ils étoient les mediateurs des hommes auprès de Dieu.

Ce n'est pas que la philosophie en elle-même ne soit un don de Dieu excellent, qui peut servir à former l'esprit & regler les mœurs; mais elle doit être elle-même réglée par l'autorité des Ecritures que Dieu nous a revelées, & ne doit rien avancer qui ne s'y accorde, manque de cette divine lumiere les Philosophes payens ne marchaient qu'à tâtons, & ne pouvoient éviter de tomber en une infinité d'erreurs. *Nous ne comprenons que difficilement ce qui se passe sur la terre, dit le Sage, & nous ne discernons qu'avec peine ce qui est devant nos yeux. Mais qui pourra découvrir ce qui se passe dans le ciel? Et qui pourra connoître votre pensée, si vous ne donnez vous-même la Sagesse, & si vous n'envoyez vous-même votre Esprit saint du plus haut des cieux, afin qu'il redresse les sentiers de ceux qui sont sur la terre, & que les hommes apprennent ce qui vous est agreable?* La philosophie parmi les Chrétiens, étant éclairée de la lumiere de la foi, est bien plus épurée; cependant parceque chacun se donne la liberté de debiter les imaginations de son esprit, on la remplit souvent de questions inutiles & de fades subtilités; ainsi faute d'être bien traitée, & de la rendre plus chrétienne, la

jeunesse

Sap. 9.
26.17.18.

jeunesse qui y étudie, perd beaucoup de temps qu'elle pourroit bien mieux employer. C'est un desordre que le savant & pieux Louis de Grenade déplore dans son Traité de l'Oraison. La sagesse du monde enfle le cœur de vanité, dit ce grand homme; celle de Dieu l'enflamme par son amour; elle ne rend pas les hommes superbes & causeurs, mais humbles & amis des larmes & du silence. Si donc, lorsque Dieu m'enseigne lui-même par sa parole, je me détourne de lui pour avoir recours à des maîtres du siècle & de la terre, ne fais-je pas une injure à ce divin Maître? Ne méprisai-je pas sa doctrine, lorsque je la considère moins que celle des hommes que je préfère à la sienne? Si le nombre des personnes qui tombent dans cette erreur, n'étoit pas si grand, il y auroit moins de sujet de s'en plaindre. Combien le monde a-t-il aujourd'hui d'étudiants, pendant que JESUS-CHRIST a si peu de vrais disciples? On dit qu'au détroit de Magellan d'ordinaire de trois vaisseaux il s'en perd un: mais dans ce détroit dont nous parlons à peine de cent y en a-t-il un de sauvé. La raison qu'en apporte ce saint homme, c'est que durant plusieurs années qu'on applique les jeunes-gens aux lettres humaines ou à la philosophie, il n'entendent pas le nom ni une seule parole de JESUS-CHRIST, & ne trouvent point d'autre pâture que des argumens & des sophismes.

vs. 11. jusqu'au 16. Comme c'est en lui que vous avez été circoncis d'une circoncision qui n'est pas faite de main d'homme, &c.

Saint Paul avertit ici les Colossiens de cette maxime importante pour toute l'Eglise, Que tout ce que Dieu ordonnoit aux Juifs doit s'exécuter

par les Chrétiens d'une manière spirituelle. Ainsi la circoncision, qui étoit le signe de l'alliance que Dieu fit avec Abraham, nous représentoit le Batême par lequel Dieu fait une alliance divine avec son Eglise. L'Apôtre, écrivant aux Romains, explique lui-même ce que c'est que cette circoncision spirituelle, dont celle des Juifs étoit la figure.

Rom. 2. 28. Le vrai Juif, dit-il, n'est pas celui qui l'est au-dehors, & la véritable circoncision n'est pas celle qui se fait dans la chair, & qui n'est qu'extérieure : mais le vrai Juif est celui qui l'est intérieurement ; & la circoncision véritable est celle du cœur, qui se fait par l'esprit & non selon la lettre.

Cette circoncision intérieure & spirituelle consiste dans le retranchement des vices & des desirs déréglés, ce qui se fait premièrement dans le Batême par l'opération du Saint-Esprit, qui efface de notre ame toutes les taches que la laideur du péché y avoit imprimées, & y détruisant le vieil homme nous rend de nouvelles creatures, & des hommes nouveaux qui se conduisent d'une manière toute nouvelle ; car, comme dit le même Apôtre, *Rom. 6 4. nous avons été ensevelis avec JESUS-CHRIST par le Batême pour mourir au péché, afin que comme il est ressuscité d'entre les morts, nous marchions aussi dans une nouvelle vie ;* il dit ici la même chose aux Colossiens : *Col. 2. 12. Ayant été ensevelis avec lui par le Batême, & étant aussi ressuscités avec lui par la foi que vous avez eue en l'opération puissante de Dieu qui l'a ressuscité d'entre les morts ;* Et leur dit ensuite, que lorsqu'ils étoient dans la mort de leurs péchés, & dans l'incirconcision de leur chair, JESUS-CHRIST les a fait revivre avec lui ; ainsi la circoncision n'a pas été seulement la figure du Batême,

mais aussi celle de la résurrection spirituelle, par laquelle nous devons représenter celle de JESUS-CHRIST : Car comme la mortalité a été retranchée dans la Résurrection, il nous a appris à retrancher toute notre concupiscence, en menant une vie nouvelle, vraiment chrétienne & exempte des fouillures du péché, selon la pensée de saint Ambroise dans le Sermon qu'il a fait sur la circoncision de JESUS-CHRIST. Ce retranchement des vices & de la concupiscence se fait par la Circoncision du cœur, de l'esprit, des oreilles, & des lèvres ; on trouvera tout ceci expliqué sur la Genèse chapitre 17. dans le Sens spirituel.

vs. 16. jusqu'à la fin. *Que personne donc ne vous condamne pour le manger, & pour le boire, ou sur le sujet des jours de Fêtes, &c.*

Après que saint Paul a fait voir aux Colossiens, que JESUS-CHRIST a remporté un triomphe éclatant sur le démon, & que par sa mort qu'il a soufferte sur la croix, il les a déchargés de l'obligation de garder la loi, il montre qu'il étoit ridicule de s'attacher à ces cérémonies légales, lorsque la vérité, qui étoit marquée par les figures, est accomplie & rendue présente par JESUS-CHRIST & dans JESUS-CHRIST même. La loi avec tous les sacrifices n'avoit point la vertu d'effacer les péchés, ni de rendre heureux pour l'éternité ; il en est de même de toutes les pratiques de piété, qui n'ont point JESUS-CHRIST pour fondement, & qui ne se rapportent point à lui : *Car il n'y a point de salut par aucun autre* ; l'usage de toutes ces choses est de soi-même indifférent, mais il devient mauvais, si l'on s'y attache comme à une chose qui peut faire notre bonheur. Nous devons de- AA. 4.
11.

meurer attachés à celui qui est le Chef du corps de l'Eglise, duquel découle l'esprit de vie dans tous les membres de ce même corps ; celui qui s'en écarte pour trouver ailleurs son salut, se trompe, & se livre à une mort certaine, s'il met sa confiance en autre chose : Ce qui paroît de meilleur dans le monde n'est bon que quand on en use selon l'ordre que Dieu nous a prescrit dans sa loi ; nous devons même être disposés à faire le contraire, si c'étoit sa volonté ; il veut être obéi de la maniere qu'il l'ordonne ; les moindres choses faites dans cet esprit sont agreables à Dieu, qui condamne par son Prophete les actions même de religion, où se trouve la volonté de l'homme :

Isa. 58. 1. *In die jejuni vestri invenitur voluntas vestra, & approuve l'honneur qu'on lui rend, en ne suivant point les inclinations, en ne faisant point sa propre volonté : Si glorificaveris eum, dum non facis vias tuas, & non invenitur voluntas tua.*



CHAPITRE III.

† Samedi
Saint.

1. † **S**I donc vous êtes resuscités avec **JESUS-CHRIST** //, recherchez ce qui est dans le ciel, où **JESUS-CHRIST** est assis à la droite de Dieu ;

2. n'ayez de goût que pour les choses du ciel, & non pour celles de la terre ;

ψ. 1. expl. par le Batême.

1. **I**Gitur, si consurrexistis cum Christo, quæ sursum sunt querite, ubi Christus est in dextera Dei sedens :

2. quæ sursum sunt sapite, non quæ super terram ;

3. mortui enim estis, & vita vestra est abscondita cum Christo in Deo.

4. Cum Christus apparuerit, vita vestra, tunc & vos apparebitis cum ipso in gloria.

5. Mortificate ergo membra vestra, quæ sunt super terram; fornicationem, immunditiam, libidinem, concupiscentiam malam, & avaritiam, quæ est simulacrorum servitus;

6. propter quæ venit ira Dei super filios incredulitatis:

7. in quibus & vos ambulastis aliquando, cum viveretis in illis.

8. Nunc autem deponite & vos omnia, iram, indignationem, malitiam, blasphemiam, turpem sermonem de ore vestro.

9. Nolite mentiri invicem, expoliantes

3. car vous êtes morts //, & votre vie est cachée en Dieu avec JESUS-CHRIST.

4. Lorsque JESUS-CHRIST, qui est votre vie, viendra à paroître, vous paroîtrez aussi avec lui dans la gloire.

5. Faites donc mourir les membres de l'homme terrestre, qui est en vous, la fornication, l'impureté, les abominations, les mauvais desirs, & l'avarice qui est une idolatrie;

6. puisque ce sont ces excès qui font tomber la colère de Dieu sur les hommes rebelles à la vérité //.

7. Et vous avez vous-mêmes commis autrefois ces actions criminelles, lorsque vous viviez dans ces desordres.

8. Mais maintenant quittez aussi vous-mêmes tous ces pechés, la colère, l'aigreur, la malice, la médisance. Que les paroles deshonnêtes soient bannies de votre bouche.

9. N'usez point de mensonges les uns envers les au-

†. 3. expl. aux choses terrestres & mondaines.

†. 6. letr. sur les enfans de desobeissance.

366 EPISTRE DE
tres : dépouillez le vieil hom-
me avec ses œuvres ,

Gen. 1.
26.

10. revêtez-vous du nou-
veau , qui se renouvelle pour
connoître Dieu selon l'image
de celui qui l'a créé // ;

11. où il n'y a difference ni
de Gentil & de Juif, ni de
circoncis & d'incirconcis, ni
de barbare & de Scythe, ni
d'esclave & de libre ; mais où
JESUS - CHRIST est tout
en tous.

† 5. Dim.
après les
Rois.

12. † Revêtez-vous donc,
comme des élus de Dieu,
saints & bien-aimés, de ten-
dresse & d'entrailles de mi-
sericorde, de bonté, d'hu-
milité, de modestie //, de pa-
tience,

13. vous supportant les uns
les autres, chacun remettant
à son frere tous les sujets de
plainte qu'il pourroit avoir
contre lui, & vous entre-
pardonnant, comme le Sei-
gneur vous a pardonné.

14. Mais sur - tout revê-
tez-vous de la charité, qui
est le lien de la perfection.

15. Faites regner dans vos

†. 10. *autr.* par la connoissance de Dieu.

†. 12. *Gréc.* douceur.

S. PAUL
vos veterem hominem
cum actibus suis,

10. & induentes no-
vum, cum qui renova-
tur in agnitionem, se-
cundum imaginem e-
jus qui creavit illum ;

11. ubi non est Genti-
lis, & Judæus, circum-
cisio, & præputium,
Barbarus, & Scytha,
servus, & liber ; sed
omnia, & in omnibus
Christus.

12. Induite vos ergo
sicut electi Dei, sancti,
& dilecti, viscera mi-
sericordiæ, benignita-
tem, humilitatem, mo-
destiam, patientiam,

13. supportantes in-
vicem, & donantes vo-
bismetipsis, si quis ad-
versus aliquem habet
querelam, sicut & Do-
minus donavit vobis,
ita & vos.

14. Super omnia au-
tem hæc, charitatem
habete, quod est vincu-
lum perfectionis.

15. Et pax Christi

exultet in cordibus vestris, in qua & vocati estis in uno corpore; & grati estote.

16. Verbum Christi habitet in vobis abundanter, in omni sapientia docentes & commentes vosmetipsos, in psalmis, hymnis, & canticis spiritualibus, in gratia cantantes in cordibus vestris Deo.

17. Omne quodcumque facitis in verbo aut in opere, omnia in nomine Domini Jesu Christi, gratias agentes Deo & Patri per ipsum.

18. Mulieres subditæ estote viris, sicut oportet, in Domino.

19. Viri, diligite uxores vestras, & nolite amari esse ad illas.

20. Filii, obedite parentibus per omnia; hoc enim placitum est in Domino.

†. 16. *lett.* en grace, ou par un mouvement de grace.

†. 18. *lett.* en notre Seigneur.

cœurs la paix de JESUS-CHRIST, à laquelle vous avez été appelés, comme ne faisant tous qu'un corps; & soyez-en reconnoissans.

16. Que la parole de JESUS-CHRIST demeure en vous avec plénitude, & vous comble de sagesse. Instruisez-vous & exhortez-vous les uns les autres par des psaumes, des hymnes, & des cantiques spirituels, chantant de cœur avec édification // les louanges du Seigneur.

17. Quoique vous fassiez, ou en parlant, ou agissant, faites tout au nom de JESUS-CHRIST, rendant grâces par lui à Dieu le Père ¶.

18. Femmes, soyez soumises à vos maris, comme il est bien raisonnable, en ce qui est selon le Seigneur //

19. Maris, aimez vos femmes, & ne les traitez point avec rigueur & avec rudesse.

20. Enfants, obéissez en tout à vos pères & à vos mères; car cela est agréable au Seigneur.

autr. selon que l'ordonne le Seigneur.

Ephes. 6. 21. Peres, n'irritez point vos enfans, de peur qu'ils ne tombent dans l'abattement.

Tit. 2. 9. 22. Serviteurs, obeïſſez en tout à ceux qui ſont vos maîtres ſelon la chair, ne les ſervant pas ſeulement lorsqu'ils ont l'œil ſur vous, comme ſi vous ne penſiez qu'à plaire aux hommes; mais avec ſimplicité de cœur & crainte de Dieu.

23. Faites de bon cœur tout ce que vous ferez, comme le faiſant pour le Seigneur, & non pour les hommes,

24. ſachant que c'eſt du Seigneur que vous recevrez l'héritage *du ciel* pour récompenſe: C'eſt le Seigneur JESUS-CHRIST que vous devez ſervir //.

Rom. 2. 25. Mais celui qui agit injuſtement recevra la peine de ſon injuſtice; & Dieu n'a point d'égard à la condition des perſonnes.

21. Patres, nolite ad indignationem provocare filios veſtros, ut non puſillo animo fiant.

22. Servi, obedite per omnia dominis carnalibus, non ad oculum ſervientes, quaſi hominibus placentes, ſed in ſimplicitate cordis, timentes Deum.

23. Quodcunque facitis, ex animo operamini, ſicut Domino, & non hominibus,

24. ſcientes quòd à Domino accipietis retributionem hereditatis; Domino Chriſto ſervite.

25. Qui enim injuriam facit, recipiet id quod iniquè geſſit: & non eſt perſonarum acceptio apud Deum.

¶ 24. *lett.* ſervez le Seigneur JESUS-CHRIST.





SENS LITTE R A L.

ψ. 1. *SI donc vous êtes ressuscités avec JESUS-CHRIST, recherchez ce qui est dans le ciel, où JESUS-CHRIST est assis à la droite de Dieu.*

Si donc vous êtes ressuscités avec JESUS-CHRIST. L'Apôtre, après avoir dit dans le chapitre précédent, que les fidèles étant morts avec JESUS-CHRIST par le Batême, ils étoient déchargés de l'obligation d'observer les ceremonies legales, & qu'ils ne doivent pas souffrir qu'on leur imposât d'autres préceptes que ceux de l'Evangile, ou conformes à la doctrine de l'Evangile; il conclut, que puisqu'après être morts par le Batême, ils sont ressuscités spirituellement avec JESUS-CHRIST dans le même Sacrement, ils ne se doivent pas contenter d'avoir renoncé aux observations Judaiques, & à celles des Gnostiques, mais qu'ils doivent vivre d'une vie toute celeste, & conforme à la vie de JESUS-CHRIST ressuscité.

Recherchez ce qui est dans le ciel, c'est-à-dire, les choses spirituelles & celestes, opposées aux charnelles & terrestres, telles que sont les ceremonies legales, & tous les vices charnels.

Où JESUS-CHRIST est assis à la droite de Dieu son Pere; ainsi vous êtes obligés de l'y chercher & de l'y suivre, puisque les membres ne se doivent point séparer de leur chef. Voyez Rom. 8. 33. Ephes. 1. 20.

ψ. 2. *N'ayez de goût que pour les choses du ciel, & non pour celles de la terre.*

N'ayez de goût, &c. c'est-à-dire : Ne vous contentez pas de désirer & de rechercher les choses celestes, mais mettez-y toute votre affection ; & détachez-vous entierement des terrestres, non seulement des pechés, mais même des ceremonies legales.

¶ 3. *Car vous êtes morts, & votre vie est cachée en Dieu avec JESUS-CHRIST.*

Car vous êtes morts, c'est-à-dire : Vous ne devez point avoir d'affection pour ces choses, puisque par le Batême vous y avez renoncé ; & qu'au lieu de cette vie extérieure & charnelle que vous meniez auparavant, vous en menez une toute spirituelle & divine, qui consiste dans les actes intérieurs des vertus chrétiennes dont Dieu seul est l'auteur, & qui ne sont connues que de lui. *Non autem qui in manifesto Judæus est, sed qui absconditus cordis homo.* Car cette vie est toute opposée à celle du péché & de la loi, qui est toute extérieure & terrestre.

Rom. 2.
28.

Et votre vie est cachée en Dieu avec JESUS-CHRIST, c'est-à-dire, par l'union que vous avez par la foi avec JESUS-CHRIST : ou bien, à l'exemple de JESUS-CHRIST, dont la vie est aussi toute spirituelle, cachée en Dieu, & inconnue aux hommes. Vous devez donc imiter sa vie en quittant le péché, & en quittant toutes les observations legales & superstitieuses.

¶ 4. *Lorsque JESUS-CHRIST, qui est votre vie, viendra à paroître, vous paroîtrez aussi avec lui dans la gloire.*

Lorsque JESUS-CHRIST. Le sens : La vie que vous menez à présent est toute cachée aux yeux des hommes, mais il n'en sera pas toujours de même ;

car comme vous imitez en ce monde la vie cachée de JESUS-CHRIST, vous le suivrez aussi dans la gloire, & vous paroîtrez un jour, aussi-bien que lui, revêtus de gloire devant tout le monde. Il faut donc avoir patience jusqu'à ce temps-là, & persévérer jusqu'à la fin dans ce genre de vie.

Qui est notre vie, &c. c'est-à-dire, auquel vous conformez votre vie, ou qui est le principe de votre vie.

ψ. 5. Faites donc mourir les membres de l'homme terrestre qui est en vous, la fornication, l'impureté, les abominations, les mauvais desirs, & l'avarice qui est une idolatrie.

Faites donc mourir. Le sens : Puisque vous êtes morts au péchés par le Bapême. (Voyez ci-dessus ch. 2. v. 12.) & que vous êtes resuscités à une nouvelle vie, attendant la possession de la vie celeste & glorieuse ; ch. 3. v. 4. au-lieu de vous attacher au culte superstitieux, & aux abstinences des Juifs & des Gnostiques, appliquez-vous à la mortification de vos corps, afin que l'homme extérieur & charnel ne revive plus en vous.

Les membres, c'est-à-dire, tous les divers desirs & les affections du péché, qui sont comme les membres & les parties, dont la masse compose ce qui s'appelle le corps du péché. Voyez Rom. 6. 6. comme le corps de l'homme est composé de divers membres.

De l'homme terrestre, &c. c'est-à-dire, les desirs qui se portent vers la terre & vers les creatures, & qui nous empêchent ainsi d'avoir notre pensée & notre affection aux choses celestes. *Corpus quod corrumpitur Sap. 9. aggravat animam.* Autr. Vos membres qui sont sur la terre ; ou, vos desirs charnels. ¹⁵

La fornication , &c. Saint Paul a égard à la vie débordée des Gnostiques , qui se contentoient d'observer quelques pratiques exterieures d'abstinence de viandes , mais qui enseignoient à leurs disciples que cette vie licencieuse étoit permise par l'Evangile. C'est pourquoy l'Apôtre munit ici les fidelles contre ce mauvais exemple , & contre cette pernicieuse doctrine. Voyez Ephes. 5. 3.

Et l'avarice qui est une idolatrie. Voyez Ephes. 5. 5.

ψ. 6. *Puisque ce sont ces excès qui font tomber la colere de Dieu sur les hommes rebelles à la verité.*

Puisque , &c. Voyez Ephes. 5. 6.

ψ. 7. *Et vous avez vous-mêmes commis autrefois ces actions criminelles , lorsque vous viviez dans ces desordres.*

Et vous avez vous-mêmes commis autrefois ; &c. Voyez Ephes. 5. 8.

Lorsque vous viviez dans ces desordres , c'est-à-dire, lorsque vous y étiez attachés d'affection & par habitude , & que vous y mettiez tout votre plaisir : ou-bien, lorsque vous viviez parmi les profanes. Les Colossiens avoient été incredules , & il y en avoit encore plusieurs qui avoient résisté à l'Evangile.

ψ. 8. *Mais maintenant quittez aussi vous-mêmes tous ces pechés , la colere , l'aigreur , la malice , la médisance. Que les paroles deshonnêtes soient bannies de votre bouche.*

Mais maintenant , &c. Le sens : Autrefois vous vous abandonniez aux passions honteuses , maintenant au- contraire ne vous contentez pas d'y renoncer , en vivant d'une vie chaste & hon-

nête ; & ne souffrez pas même en vous les autres vices , qui ne paroissent pas si abominables aux hommes ; & comme vous vous êtes entièrement abandonnés à l'iniquité , consacrez - vous aussi sans réserve au service de Dieu , ne souffrant rien en vous qui lui puisse déplaire. Voyez Rom. 6. 19. 20. & 7. 5. 1. Pier. 4.

La colere , &c. Voyez Ephes. 4. 26. 31.

La médisance , ou le blasphème contre Dieu. Voyez Ephes. 4. 31.

Que les paroles desbonnêtes , &c. Voyez. Ephes. 5. 4.

ψ. 9. *N'usez point de mensonges les uns envers les autres : déponillez le vieil-homme avec ses œuvres.*

N'usez point de mensonge , &c. Voyez Ephes. 4. 25.

Déponillez le vieil-homme avec ses œuvres , c'est-à-dire : Ne quittez pas seulement les vices & les pechés auxquels vous vous abandonniez autrefois , mais défaites-vous même peu-à-peu de tous les mauvais desirs , & des affections déréglées qui sont encore en vous après votre conversion , quoiqu'involontaires , & qui sont des effets de votre premier déreglement. Le sens : Puisque par le Batême vous avez été purifiés de tous vos pechés & de tous vos vices , & que vous y avez entièrement renoncé pour l'avenir ; ou , puisque vous avez été purifiés du peché originel , & de tous les autres pechés qui en procedent : car le peché originel est proprement le vieil-homme , c'est-à-dire , la dépravation naturelle que nous tirons du premier homme , & tous les autres pechés qui en sont des effets.

ψ. 10. *Revêtez-vous du nouveau , qui se renou-*

574 E P I S T R E D E S. P A U L
*velle pour connoître Dieu selon l'image de celui qui
l'a créé.*

Revêtez-vous du nouveau, c'est-à-dire : Avancez tous les jours dans les vertus chrétiennes ; ou : *Vous étant revêtus*. Les mœurs sont les vêtements de l'ame. Voyez Col. 2. 11.

Qui se renouvelle pour connoître Dieu. L'Apôtre ajoute ceci, pour faire connoître aux Colossiens qu'ils n'avoient pas atteint l'état de perfection, & qu'ils devoient jusqu'à la mort s'avancer dans les vertus chrétiennes. Voyez 2. Cor. 4. 16. Il veut dire, que l'homme nouveau n'est pas encore dans sa dernière perfection en ce monde, parcequ'il lui reste toujours quelque chose de sa depravation naturelle à combattre ; mais qu'il se renouvelle & se perfectionne tous les jours par le moyen & selon la mesure de la connoissance surnaturelle, & la pratique des choses divines, jusqu'à ce qu'il soit parvenu à une sainteté parfaite, & rétabli par ce moyen dans l'image de Dieu, qui avoit été effacée par le péché ; ce qui n'arrivera qu'en l'autre monde, quand nous lui serons semblables. *Similes ei erimus.*

v. Joan.
3. 2.

Selon l'image de celui qui l'a créé, c'est-à-dire, qui a créé cet homme nouveau pour la seconde fois, comme il l'avoit créé au commencement du monde avant sa chute. L'Apôtre veut dire que Dieu en est l'auteur, & que ce n'est point l'homme ; & qu'ainsi il ne s'en doit point glorifier. *In operibus bonis, que creavit Deus ut in illis ambulemus.*

Ephes. 2.
10.

v. 11. Où il n'y a difference ni de Gentil & de Juif, ni de circoncis & d'incirconcis, ni de Barbare & de Scythe, ni d'esclave & de libre ; mais J E S U S C H R I S T est tout en tous.

Où il n'y a dans cette nouvelle creation, *différence ni de Gentil & de Juif*. Toutes ces distinctions de nation, de profession, de qualité, de naissance, &c. ne peuvent nuire à personne, Dieu n'y ayant aucun égard dans la communication de sa grace, & dans la renovation de l'homme; mais à JESUS-CHRIST seul, qui est la source meritoire de tout le bien, & du salut de tous les fidelles sans exception. *Qui factus est nobis, &c.* de sorte que ces distinctions de nation & de Religion, ne sont d'aucune consideration dans cet état de l'homme nouveau, ou dans cette nouvelle creation; mais JESUS-CHRIST est toute la perfection & l'unique bien des fidelles, sans qu'ils se puissent glorifier d'autre qualité que de celle de Chrétien; & il reside en chacun d'eux avec la plenitude de tous ses biens, aussi-bien dans le Juif que dans le Gentil, dans le circoncis que dans l'incirconcis, &c. de sorte qu'ils n'ont les uns ni les autres aucun sujet de se mépriser, ni de se porter envie pour toutes leurs qualités exterieures; puisqu'ils sont tous par cette habitation & cette residence de JESUS-CHRIST en eux, d'une égale condition devant Dieu. Voyez Gal. 6. 17. & 3. 28. L'Apôtre dit tout ceci, pour les porter à vivre dans l'union mutuelle, & à n'avoir point d'aigreur ni d'envie les uns contre les autres.

Ni de circoncis & d'incirconcis, ni de Barbare & de Scythe, &c. c'est-à-dire, que Dieu n'a point d'égard à la difference exterieure de Religion; ni aux mœurs & à l'éducation plus ou moins barbare & grossiere, ni à la naissance.

Mais où JESUS-CHRIST est tout en tous, c'est-à-dire, qu'il est toute chose, qu'il reünit en lui

toutes les nations, les professions & les conditions indifferemment, & ne fait de toute cette diversité qu'un même corps mystique dont il est le chef; de sorte qu'on ne peut pas dire qu'il soit plus Juif que Gentil, plus circoncis qu'incirconcis, plus esclave que libre, &c. ce qui fait qu'il se communique indifferemment avec la plénitude de toutes ses grâces à tous les fidèles, sans avoir égard à toutes ces différences extérieures, comme le chef est en tous les membres, & leur communique à tous son influence indifferemment, à proportion du besoin de chacun.

ψ. 12. Revêtez-vous donc, comme des élus de Dieu, saints & bien-aimés, de tendresse & d'entrailles de miséricorde, de bonté, d'humilité, de modestie, de patience.

Revêtez-vous donc. L'Apôtre explique plus clairement ce que c'est que se revêtir de l'homme nouveau. Le sens: Puisque dans cet état de l'homme nouveau, toutes ces différences de nation, de profession, &c. qui étoient autrefois la cause de la division des hommes, n'est plus d'aucune considération devant Dieu; & que tous les fidèles sont réunis en JESUS-CHRIST, & JESUS-CHRIST en chacun de ses fidèles; menez une vie conforme à cet état, étant pleins de charité les uns pour les autres.

Comme des élus de Dieu, saints & bien-aimés, c'est - à - dire, puisque Dieu vous a élus de toute éternité, qu'ensuite il vous a sanctifiés au Batême, & que depuis il vous a comblés de tant de grâces en témoignage de son amour; que ne devez-vous pas faire en reconnaissance de tant de biens? Et vous ayant traités si favorablement, ne devez-

vous pas en user de même envers vos freres? *Charissimi, si sic Deus dilexit nos, &c.* I. Joann. 4. 11.

De tendresse & d'entrailles de misericorde, pour vous laisser toucher de la misere ou de l'affliction de vos freres; & pour compatir à leurs peines, & les assister dans leurs besoins. *De boncé, d'humilité, de modestie*, pour ne point vous élever de votre prospérité. *De patience*, pour supporter les maux & les peines qui vous affligent. Grec. *de douceur, de longanimité.*

ψ. 13. *Vous supportant les uns les autres, chacun remettant à son frere tous les sujets de plainte qu'il pourroit avoir contre lui, & vous entre-pardonnant, comme le Seigneur vous a pardonné.*

Vous supportant les uns les autres dans vos infirmités. Voyez Galat. 6. 2. Ephes. 4. 2.

Chacun remettant, &c. Voyez Ephes. 4. 32.

Et vous entre-pardonnant, comme le Seigneur, Grec ajoute JESUS-CHRIST, *vous a pardonné*, c'est-à-dire, en vûe & par les merites de JESUS-CHRIST.

ψ. 14. *Mais sur-tout revêtez-vous de la charité, qui est le lien de la perfection.*

Mais sur-tout revêtez-vous de la charité, c'est-à-dire, d'un amour pur pour votre prochain, qui n'ait point d'autre motif que l'amour de Dieu.

Qui est le lien de la perfection. Le sens: Tous les devoirs que je vous recommande d'exercer les uns envers les autres, ne vous peuvent unir parfaitement ensemble sans la charité, parceque c'est elle seule qui unit les cœurs en Dieu, hors duquel toutes les autres liaisons étant purement humaines, sont imparfaites, fragiles & inconstantes; de sorte que toutes ces vertus vous seroient inutiles sans la

charité. *Autr.* Qui contient éminemment tous les devoirs de la vie chrétienne, tant à l'égard de Dieu, qu'à l'égard du prochain.

✽. 15. *Faites regner dans vos cœurs la paix de JESUS-CHRIST, à laquelle vous avez été appelés, comme ne faisant tous qu'un corps; & soyez-en reconnoissans.*

Faites regner dans vos cœurs la paix de JESUS-CHRIST. Le sens: Que la tranquillité d'esprit, & l'amour de la concorde que JESUS-CHRIST commande & donne à ses fidèles, modere & gouverne toutes vos affections & toutes vos actions; en sorte que vous ne fassiez jamais rien intérieurement ni extérieurement qui y soit contraire. D'autres traduisent, selon le Grec: *Que la paix de JESUS-CHRIST juge dans vos cœurs*, c'est-à-dire: S'il arrive quelque sujet de contestation parmi vous, que l'amour de la paix vous serve de juge; en sorte que vous ayez plus d'égard à la conservation de la paix, qu'à la conservation de votre propre intérêt.

A laquelle vous avez été appelés, comme ne faisant tous qu'un corps. Voyez 1. Cor. 7. 15. C'est la raison pour laquelle ils doivent procurer la paix, c'est-à-dire, puisque c'est le but de votre vocation, n'ayant été appelés que pour vivre dans l'union au corps mystique de l'Eglise. Voyez Ephes. 4. 4.

Et soyez-en reconnoissans envers Dieu & envers les hommes, des biens que vous avez reçus: ce qui sert aussi à entretenir l'union & la paix. Grec. *Civils & agreables les uns envers les autres.*

✽. 16. *Que la parole de JESUS-CHRIST demeure en vous avec plénitude, & vous comble de sagesse. Instruisez-vous & exhortez-vous les uns les*

autres par des Pseaumes, des Hymnes & des Cantiques spirituels, chantant de cœur avec édification, les louanges du Seigneur.

Que la parole de JESUS-CHRIST demeure en vous, c'est-à-dire, que la doctrine de l'Evangile demeure pour toujours au fonds de vos cœurs & dans votre Eglise; qu'elle soit le sujet de vos entretiens ordinaires.

Avec plénitude, c'est-à-dire, qu'elle n'y soit pas sterile, mais qu'elle y produise les fruits abondans des bonnes œuvres; ou-bien, ne vous contentez pas de la savoir superficiellement & en general, mais foyez instruits de toutes les verités qui regardent votre état & votre condition.

Et vous comble de sagesse, c'est-à-dire, que non seulement cette parole produise en vous les fruits des bonnes œuvres, mais foyez-en tellement instruits, que vous en penetriez les mysteres les plus sublimes & les plus élevés, autant que la condition de cette vie mortelle le peut permettre.

Instruisez-vous & exhortez-vous les uns les autres par des Pseaumes & des Hymnes. Voyez Ephes. 5. 19. L'Apôtre parle ici principalement des pseaumes, hymnes & cantiques qui se composoient sur le champ par les fidelles dans les commencemens de l'Eglise, pour l'édification des assistans, par un mouvement particulier du Saint-Esprit, qui leur inspiroit les verités & les mouvemens propres, pour s'instruire & pour se porter les uns les autres à la piété. Unusquisque vestrū psalmum habet.

1. Cor. 14.

26.

Et des Cantiques spirituels, c'est-à-dire, inspirez à celui qui chante par le mouvement du Saint-Esprit, dont la matiere est toute spirituelle, & propre à élever l'esprit à Dieu; ou-bien il parle des

Pseaumes & des Cantiques qu'ils chantoient dans leurs festins spirituels, ou dans leurs assemblées.

Chantant de cœur avec édification les louanges du Seigneur, c'est-à-dire, avec attention & d'une voix sainte & agreable, propre à émouvoir & à porter ceux qui écoutent & celui qui chante à la piété. Voyez Luc. 2. 52. Act. 2. 47. Eph. 4. 29. Col. 4. 5. ou, par un mouvement de grace, pour montrer que tous ces Pseaumes & Cantiques étoient l'effet d'un mouvement de grace speciale : ou, avec joie spirituelle.

✧. 17. *Quoique vous fassiez, ou en parlant, ou en agissant, faites tout au nom du Seigneur JESUS-CHRIST, rendant graces par lui à Dieu le Pere.*

Quoique vous fassiez..... faites tout au nom du Seigneur JESUS-CHRIST, c'est-à-dire, pour sa gloire, & avec l'invocation de son nom actuellement ou virtuellement,

Rendant graces pour lui à Dieu le Pere, c'est-à-dire, offrant vos actions-de-graces à Dieu par son entremise ; comme c'est par lui que Dieu vous a communiqué les biens.

✧. 18. *Femmes, soyez soumises à vos maris, comme il est bien raisonnable, en ce qui est selon le Seigneur.*

Femmes, soyez soumises, &c. Voyez Ephes. 5. 22. 23.

Selon le Seigneur, c'est-à-dire, en ce qui est juste & selon la loi.

✧. 19. *Maris, aimez vos femmes, & ne les traitez point avec rigueur & avec rudesse.*

Maris, aimez vos femmes. Voyez Ephes. 5. 25.

Et ne les traitez point, &c. c'est-à-dire, ne vous contentez pas de les aimer interieurement,

mais que cet amour paroisse au-dehors, ne les traitant pas avec aigreur & rudesse.

¶. 20. *Enfans, obeïſſez en tout à vos peres & à vos meres; car cela est agreable au Seigneur.*

Enfans, obeïſſez en tout ce qui est selon Dieu, à vos peres & à vos meres, &c. Voyez Ephes. 6. 1.

¶. 21. *Peres, n'irritez point vos enfans, de peur qu'ils ne tombent dans l'abattement.*

Peres. L'Apôtre ne parle pas aux meres, parceque d'ordinaire elles excedent plutôt en douceur qu'en rudesse à l'égard de leurs enfans. *N'irritez point vos enfans.* Voyez Ephes. 6. 4. en les maltraitant sans sujet, en les punissant avec excès pour de legeres fautes, sans avoir égard à l'infirmité de leur âge.

De peur qu'ils ne tombent dans l'abattement; & qu'ainsi ils ne perdent le courage qui leur est necessaire pour s'avancer dans la vertu, & qu'ils ne s'endurcissent à la correction & ne deviennent stupides.

¶. 22. *Serviteurs, obeïſſez en tout à ceux qui sont vos maîtres selon la chair, ne les servant pas seulement lorsqu'ils ont l'œil sur vous, comme si vous ne pensiez qu'à plaire aux hommes; mais avec simplicité de cœur & crainte de Dieu.*

Serviteurs, obeïſſez en tout, &c. Voyez ci-dessus verset 20.

Selon la chair. Voyez Ephes. 6. 5.

Mais avec simplicité de cœur & crainte de Dieu; c'est-à-dire; quoique vous ne craigniez pas vos maîtres, parcequ'ils ne vous regardent pas; apprehendez Dieu qui vous regarde, & qui saura bien punir votre infidelité, quelque cachée qu'elle soit.

¶. 23. *Faites de bon cœur tout ce que vous ferez, comme le faisant pour le Seigneur, & non pour les hommes.*

Faites de bon cœur tout ce que vous ferez, &c. Voyez Ephes. 6. 6.

¶. 24. *Sachant que c'est du Seigneur que vous recevrez l'héritage du ciel pour récompense; c'est le Seigneur JESUS-CHRIST que vous devez servir.*

Sachant que c'est du Seigneur que vous recevrez l'héritage du ciel pour récompense, promis aux enfans de Dieu, du nombre desquels vous êtes en qualité de fidelles, nonobstant votre condition servile, qui vous rend incapables devant les hommes du droit de participer à l'héritage de vos maîtres.

*C'est le Seigneur JESUS-CHRIST que vous devez servir. Ne vous étonnez pas si les services que vous rendez à vos maîtres doivent être si richement & si libéralement récompensés; car celui à qui vous rendez ces services en la personne de vos maîtres, est JESUS-CHRIST même, qui ne fait pas de différence, comme vos maîtres selon la chair, entre ses enfans & ses serviteurs dans la récompense; mais qui regarde tous ceux qui le servent comme ses enfans, ou plutôt comme ses frères & ses cohéritiers, & les rend ainsi indifféremment participans de l'héritage céleste. *Quicumque enim spiritu Dei aguntur, ii sunt filii Dei.**

Rom. 8.
24.

¶. 25. *Mais celui qui agit injustement recevra la peine de son injustice; & Dieu n'a point d'égard à la condition des personnes.*

Mais celui, &c. Le sens: Comme Dieu récompense également les maîtres & les serviteurs, sans

avoir égard à leur condition, mais seulement à leurs merites, il punira aussi indifferemment les uns & les autres, aussi-bien le maître qui aura traité injustement son serviteur, que le serviteur qui aura servi son maître avec infidelité; & ne pardonnera pas plutôt au mauvais maître, qu'au mauvais serviteur.

Et Dieu n'a point d'égard, &c. c'est-à-dire, il ne pardonnera pas plutôt à l'iniquité & à l'injustice du maître qu'à celle du serviteur. Voyez Rom. 2. 11. Ephes. 6. 9. 1. Pier. 1. 17.



S E N S S P I R I T U E L.

v. 1. jusqu'au 12. *SI donc vous êtes ressuscités avec JESUS-CHRIST* recherchez ce qui est dans le ciel, où JESUS-CHRIST est assis à la droite de Dieu, &c.

C'est une consequence necessaire que si nous sommes ressuscités avec JESUS-CHRIST nous devons le suivre par le mépris & le détachement de toutes les creatures; car comme dans sa Resurrection il s'est dépouillé de tout ce qui tenoit de la mortalité, pour devenir (selon la pensée de saint Ambroise & de saint Augustin) tout Dieu, *totus Deus*, c'est-à-dire, immortel de tout point, il faut aussi, que pour le suivre nous soyons tellement dégagés de l'amour du monde & des choses visibles, que toutes nos pensées soient dans le ciel; c'est ce que le Sauveur nous marque par ces paroles:

Ambr. l. de fide resurrect. August. in expof. Epist. ad Galat.

Joan. 12.
26.
August.
tract. 2.
in Joan.

Si quelqu'un me sert qu'il me suive, & où je suis, là sera mon serviteur. Lorsque j'entend, dit saint Augustin, mon Sauveur parler de la sorte, je me sens tout pénétré de mépris pour le monde; toute la vapeur de cette vie, quelque longue qu'elle puisse être, ne me paroît rien, & l'amour dont je suis épris pour les biens éternels, me fait regarder toutes les choses temporelles comme viles & méprisables. En effet, quel cœur ces paroles n'enlèvent-elles point, pour suivre JESUS-CHRIST? Où peut-on être bien sans lui, ou quand est-ce qu'on peut être mal avec lui? Quel plus grand honneur pourroit recevoir le fils adoptif que d'être où est le fils unique? non pas pour être égal au Pere quant à la divinité, mais pour lui être associé dans l'éternité.

Or combien faut-il avoir le cœur pur & dégagé pour être avec JESUS-CHRIST, & participer avec lui au même royaume? Saint Paul dans ses Epîtres appelle être Chrétien, être en JESUS-CHRIST. Que veut dire un homme en JESUS-CHRIST? dit saint Ambroise, un homme Chrétien, qui est tout en JESUS-CHRIST, car comme par l'unité & la plénitude de la divinité le Pere est tout dans le Fils, & le Fils dans le Pere; aussi par l'amour & la véritable piété l'homme est tout en JESUS-CHRIST: car celui qui est uni au Seigneur, est un même esprit avec lui. Or pour être en cet état, & pour être digne de voir JESUS-CHRIST & de demeurer éternellement avec lui, il faut mourir à nous-mêmes, & que ce soit JESUS-CHRIST qui vive en nous. Cette vie est cachée aux yeux du monde, qui regarde comme morts ceux qui vivent dans la pénitence & dans la mortification, parce qu'ils ont perdu tout sentiment & toute affection

in Ps. 36.

pour le monde & pour les choses temporelles ; mais ils vivent intérieurement d'une vie toute divine, qui est celle de JESUS-CHRIST même, laquelle paroîtra avec éclat lorsque JESUS-CHRIST paroîtra lui-même dans sa gloire ; *Ils ressemblent*, dit saint Augustin, *aux arbres que la rigueur de l'hiver a dépourillés de toutes leurs feuilles ; vous diriez qu'ils n'ont point de vie , mais ils la conservent dans leurs racines , sous les neiges & les glaces , pour revivre au printemps.* Ainsi puisque c'est l'Esprit de Dieu qui les fait vivre & qui les fait agir , ils sont dans un état d'élevation qui surpasse les plus parfaites creatures , en ce que l'amour de Dieu s'étant rendu maître de leurs cœurs & de leurs puissances, les fait vivre de la vie de Dieu même par l'union qu'ils ont à JESUS-CHRIST ; de sorte qu'ils peuvent dire avec l'Apôtre : Je vis , ou plutôt ce n'est plus moi qui vis , mais c'est JESUS-CHRIST qui vit en moi. Galat. 2^o.

Mais quelle apparence , dira-t-on , que l'homme né de la terre , & composé d'une chair fragile & terrestre , puisse en ce monde vivre en Dieu & de la vie de Dieu comme JESUS-CHRIST , qui dans l'état de sa Resurrection est glorieux & immortel ; l'homme , dis-je , qui traîne une vie misérable , & qui est chargé d'une chair qui appesantit son ame , & ne lui permet pas d'élever ses pensées ni ses desirs vers les choses éternelles. Saint Gregoire qui se fait cette difficulté , y répond de la sorte : Le Sauveur , dit-il , qui s'est abaissé pour l'amour de nous au-dessous des Anges , nous a fait devenir égaux à eux par la vertu de cet abaissement inconcevable. Il nous a enseigné en mourant , de ne craindre plus la mort ; en ressuscitant , d'avoir confiance que nous

Moral.
l. 27.
c. 7.

revivrons ; & en montant au ciel , de nous glori-
 fier dans l'esperance de posseder un jour l'heritage
 de la celeste patrie , puisque les membres doivent
 se réjouir dans la vûe de suivre leur chef en ce lieu
 bienheureux , auquel il est monté le premier ; car il
 est sans doute , que tous ceux qui comme nous sont
 nés dans la foi , sont les membres qui forment son
 corps , duquel par une conduite admirable de mi-
 sericorde , il a bien voulu être la tête. Et ainsi , si
 nous en excluons la multitude des reprovés , il
 ne fait avec nous qu'une seule & même personne.
 Etant donc maintenant devenus une seule personne
 avec lui , il s'en retourne seul avec nous tous au
 même lieu dont il est venu ici seul en lui-même ;
 & quoiqu'il soit toujours demeuré dans le ciel , il
 y monte encore tous les jours ; d'autant que celui
 qui par sa divinité est élevé au-dessus de tout , nous
 attire encore tous les jours au ciel , comme une
 partie de soi-même par la liaison intime de l'hu-
 manité qui nous est commune avec lui. Que si pour
 jouir de ce bonheur nous devons être morts à nous-
 mêmes & à toutes nos passions , vivons comme si
 effectivement nous étions morts. Un homme mort
 n'est touché ni des attrait de la volupté , ni de l'é-
 clat des honneurs ; qu'on le loue ou qu'on le mé-
 prise ; qu'on le caresse ou qu'on l'outrage , il est in-
 sensible à toutes ces choses , il ne se met point en
 peine ni de maisons magnifiques , ni de vêtemens
 précieux : il n'offense personne , & ne commet point
 de pechés qui offensent Dieu. C'est à peu près l'é-
 tat où doivent être ceux qui *étant morts au peché ne*
vivent plus que pour Dieu en JESUS-CHRIST no-
tre Seigneur : Car comme celui qui est mort , dit saint
 Prosper , ne peut faire ni souffrir ces choses , de

même aussi ceux qui vivent pour Dieu & crucifient leur chair avec ses vices & ses convoitises, ne vivent nullement pour le péché & pour les desirs déréglés : *Sicut carne mortuus, nec facere potest ista nec pati; ita & his & talibus vitiis omnino non vivunt, qui viventes Deo carnem suam cum vitiis & concupiscentiis crucifigunt.*

ψ. 12. jusqu'au 15. *Revêtez-vous donc, comme des élus de Dieu, saints & bien-aimés, de tendresse & d'entrailles, de miséricorde, de bonté, d'humilité, &c.*

Comme l'amour du prochain est l'accomplissement de toute la loi; *plenitudo legis dilectio*; Saint Paul le recommande ici avec toute l'application possible; il veut premièrement qu'on soit revêtu & comme tout couvert des vertus qui servent le plus à exercer cet amour envers le prochain: en second lieu, il veut qu'on l'exerce avec *une tendresse compatissante*, non seulement à l'extérieur & superficiellement, mais du fonds du cœur & intérieurement: il veut enfin une sincérité inalterable, ce qui se fait par la charité; car on peut faire beaucoup de bonnes œuvres à l'égard du prochain sans être touché de sa misère: un homme peut être doux, affable, modéré & patient, sans avoir aucun sentiment de compassion; il peut avoir des entrailles de miséricorde par le mouvement d'une compassion toute humaine, sans être animée de la charité. C'est la charité qui lie, qui conserve & qui anime toutes les vertus; & sans elle il n'y a point d'amitié stable & solide parmi les hommes. L'amour propre qui se regarde lui-même en tout, & qui ne cherche que ses intérêts, rend naturellement tous les hommes ennemis les uns des autres, & leur donne, selon l'expression de l'Écriture, *des entrailles cruel-*

Rom. 13:

10.

Prov. 10:

10.

les les uns pour les autres ; s'ils s'accordent entr'eux ce n'est que par des motifs d'intérêt ou de plaisir, ou tout au plus par le sentiment d'une affection naturelle, ou d'une honnêteté toute humaine ; mais toutes ces considérations se dissipent bien-tôt, s'il arrive quelque sujet de mécontentement, & ne sont pas capables d'entretenir une union parfaite, & qui ne soit point sujette au changement, n'y ayant que l'amour de Dieu seul, lequel est immuable & éternel, qui puisse lier les hommes d'une amitié si étroite & si sincère, qu'ils ne soient exposés à quantité de ruptures, parcequ'ils sont sujets à changer de disposition, selon leurs caprices ou leurs intérêts, ce qui n'arrive point si le fondement de leur amitié est en Dieu ; c'est pourquoi la charité est appelée le lien de la perfection, parceque c'est proprement elle qui lie & affermit de telle sorte en nous tout le bien que nous faisons, qu'il y demeure & ne perit point.

Ceux donc qui desirent qu'on les aime pour eux-mêmes ont grand tort ; car par ce moyen ils ne pourroient être véritablement aimés, ou du moins s'assûrer long-temps la conservation de l'amitié qu'on leur porteroit, au-lieu que si on les aimoit en Dieu, rien au monde ne pourroit alterer cette amitié, pourvû que l'amour qu'on a pour Dieu soit le plus fort, & que toute autre considération cede à celle-là ; car il peut bien arriver que des personnes s'aiment chrétiennement, & que leur amitié sera plus fondée sur le rapport des humeurs ; de sorte que s'il vient à changer, comme ce n'étoit pas principalement sur l'amour de Dieu que leur amitié étoit établie, elle ne pourra pas subsister. Ainsi, à moins que Dieu ne soit le principal fonde-

ment de l'amitié que nous portons à quelqu'un, elle n'est jamais parfaite.

ψ. 15. *Faites régner dans vos cœurs la paix de JESUS-CHRIST, à laquelle vous avez été appelés comme ne faisant tous qu'un corps, &c.*

La paix en general, selon saint Augustin, n'est autre chose qu'un ordre qui établit le repos & la tranquillité ; *tranquillitas ordinis*. Cet ordre se trouve dans les Etats lorsque ceux qui commandent prennent grand soin de leurs sujets, rendent la justice, punissent les méchans, récompensent les bons, & pourvoient aux besoins & à la sûreté des particuliers ; & que les sujets reciproquement executent les ordres du Prince, & les loix de l'Etat. Il en est de même des Communautés & des familles, la paix s'y trouve, quand ceux qui les gouvernent ont d'un côté la rigueur, & la force nécessaire pour y maintenir l'ordre ; & de l'autre la douceur & la condescendance pour faire agréer les reglemens qu'on y fait ; & que ceux qui obeissent le font de bon cœur, & sont entr'eux dans une parfaite intelligence.

Mais quelque ordre que ce soit que l'on garde dans une société d'hommes, quand on y suppose- roit les reglemens & les maximes de la republique de Platon, ou de l'Utopie du Chancelier Morus, l'homme est trop foible pour conserver long-temps la paix, s'il n'est fortifié d'une grace interieure qui le rende maître de tous les mouvemens de son cœur, sans quoi on peut bien garder pour quelque temps une paix politique & exterieure, qui ne dure qu'autant de temps qu'on se trouve lié par les mêmes intérêts ; mais on ne verra jamais régner parmi les hommes *la paix de JESUS-CHRIST* qui sur-

passe tout sentiment humain ; parceque c'est un don de Dieu si relevé & si fort au-dessus de la nature , que l'homme ne sauroit comprendre de soi-même, comment il se peut faire qu'un cœur de chair, soit en repos & en tranquillité au milieu des orages & des tempêtes du monde. Cette paix heureuse renfermée dans le cœur de l'homme a trois rapports differens, l'un avec le prochain, l'autre avec Dieu, & l'autre avec soi-même : nous gardons la paix avec le prochain, quand nous avons toujours pour lui un fond de bonté & de douceur, que nous sommes toujours prêts de lui faire du bien, quelque mal qu'il nous fasse, & que nous travaillons à *vivre en paix avec lui, si cela se peut & autant qu'il est en nous*, en prévenant toutes les occasions qui pourroient la troubler : c'est ce que saint Pierre, après le Psalmiste appelle, *rechercher ou poursuivre la paix*. Nous sommes en paix avec Dieu, quand après avoir été justifiés & reconciliés avec lui, nous ne pechons plus, & que nous conservons le don précieux de sa grace & de son amitié ; car le plus grand de tous les maux que le peché cause en nos ames, c'est de les mettre dans la haine de Dieu, qui étant la bonté même, a pour la malice une haine proportionnée à sa bonté. Ce mal, qui est le plus grand de tous les maux du monde, est l'origine de tous les autres ; comme au-contre l'amour que Dieu a pour nous est le plus grand de tous les biens & la source de tous les autres. Quel bien est comparable à ce haut degré d'honneur, *d'être appelés enfans de Dieu & de l'être en effet*, étant aimés de lui comme ses enfans ? En troisième lieu, nous sommes en paix avec nous-mêmes, lorsque nous résistons aux desirs déreglés de la convoitise qui se re-

Rom. 12.
18.

1. Pier.
3. 11.
Pf. 33. 16.

1. Joan.
3. 1.

volte contre l'esprit & la volonté; & que par la force de la grace de Dieu nous tenons en bride toutes nos passions. Ainsi le cœur de l'homme fortifié de ce puissant secours demeure ferme contre les assauts de la concupiscence, comme un rocher battu de la tempête au milieu de la mer. Comme donc les gens-de-bien ne mettent leur espérance qu'en Dieu seul, qu'ils trouvent leur avantage à s'attacher à lui, rien ne peut les troubler jusqu'au point de leur faire perdre leur paix & leur repos intérieur; ainsi c'est d'eux que le Prophete roi a dit: *Que ceux qui aiment la loi de Dieu jouissent d'une* Psal. 118.
profonde paix, & qu'il n'y a point pour eux de scan- 165.
dale. Ce n'est pas que ceux qui aiment la loi de Dieu ne puissent être attaqués par de violentes persecutions & différentes tentations; mais c'est qu'au milieu des troubles & des afflictions ils conservent cette bienheureuse paix du cœur qui les soutient dans toutes les rencontres fâcheuses, qui sont pour les autres des sujets de chute & des sources de scandale; c'est ainsi qu'elle regne dans le cœur, comme saint Paul l'ordonne. Si cela est, *nous nous* Rom. 14.
appliquons à rechercher ce qui peut entretenir la 19.
paix parmi nous, nous vivons en paix; & le Dieu 2. Cor.
d'amour & de paix sera avec nous. 13. 119.

¶. 16. *Que la parole de JESUS-CHRIST demeure en vous avec plénitude, & vous comble de sagesse, &c.*

C'est un aveuglement ordinaire dans le monde de s'appliquer à toute autre chose qu'à ce qui regarde le salut éternel. S'il s'agit de quelque intérêt temporel on ne manque point de rechercher avec grand soin tous les moyens de se le procurer: mais quoiqu'il soit très-nécessaire de s'instruire de ses de-

voirs par la lecture de l'Écriture sainte pour être sauvé, plusieurs negligent de le faire, plusieurs ne le font qu'en passant, sans qu'elle produise les fruits qu'elle est capable de produire dans les ames.

Or voici les fruits que l'Écriture produit en ceux qui la lisent avec une telle application qu'elle demeure en eux avec plénitude.

1. Elle éclaire l'entendement & dissipe les tenebres que la concupiscence y répand. *Ps. 118. 105. Votre parole, dit le Roi prophete, est une lampe qui éclaire mes pieds, & une lumiere qui me fait voir les sentiers où je dois marcher; & le précepte du Seigneur est tout rempli de lumiere, & il éclaire les yeux.* Plus cette lumiere rend l'ame pure par la pratique de ses ordonnances, plus elle la rend éclairée. Nous sommes environnés d'ennemis qui nous tendent des pieges, & nous vivons dans la nuit obscure d'un siecle corrompu. Qui doute que nous ne devions tomber dans ces pieges, si nous ne les découvrons par le secours de cette divine lumiere pour les éviter?

2. Elle instruit de tous les devoirs dans la conduite de la vie; c'est là, que si nous avons quelque chose à apprendre, où nous devons avoir recours; il y a des préceptes pour tous les états de la vie, & pour toutes sortes de personnes de tout âge & de tout sexe: S'il faut corriger, s'il faut reprendre, s'il faut exhorter ou consoler, s'il nous manque quelque chose que nous devons acquérir, c'est dans l'Écriture que nous trouvons tout; c'est ce que saint Paul dit à Timothée: *2. Tim. 3. 16. Toute Ecriture qui est inspirée de Dieu, est utile pour instruire, pour reprendre, pour corriger, & pour conduire à la pieté & à la justice.* C'est pourquoi saint Augustin dit: Que tout

ce qu'on apprend ailleurs, s'il est utile, se trouve dans les livres saints; s'il est inutile, il y est condamné. Et après y avoir trouvé tout ce qu'on apprend ailleurs de bon, on y trouvera encore plus abondamment ce qui ne se trouve point ailleurs, que dans la merveilleuse humilité de ces Ecritures.

3. Elle nettoie & purifie le cœur; car comme *la loi du Seigneur est souverainement pure*, elle rend purs & chastes ceux qui la pratiquent & se rendent familiers avec elle; c'est ce que saint Jacques nous fait entendre, lorsqu'il nous dit: Que pour effacer les taches de notre ame, nous ne devons pas faire comme un homme qui ne se regarde qu'en passant dans un miroir, sans y remarquer les taches de son visage. L'Ecriture est le miroir de notre ame, qui nous représente tels que nous sommes, nous devons nous y regarder avec attention, pour y considérer nos défauts & toutes nos souillures afin de les nettoyer; car comme dit ce saint Apôtre: *Celui qui considère exactement la loi parfaite, & qui s'y rend attentif, & permanentera in ea, trouvera son bonheur dans son action.* Or quel peut être ce bonheur, sinon la correction de ses mœurs & la pureté de son cœur, qui le rendra capable de voir Dieu. *Heureux ceux qui ont le cœur pur, parcequ'ils verront Dieu.*

4. Elle est la nourriture de nos ames, & une nourriture proportionnée à la portée de chacun en particulier: elle est, comme dit saint Paul, le lait qui nourrit les enfans, & la viande solide qui nourrit ceux qui sont plus forts. *Et comme la faim & le manquement de nourriture rend notre corps sec & attenué*, dit saint Augustin, ainsi l'ame qui negligé de se fortifier par le pain de la parole de Dieu, de-

vient foible & aride, & n'est propre à aucune bonne œuvre. Si on ne donne de nourriture qu'au seul corps, & que l'ame ne soit point nourrie de la parole de Dieu, c'est d'assasier l'esclave & laisser la maîtresse languir de faim. L'Écriture, dit aussi saint Ambroise, nous doit être un festin continuel, & qui se nourrit tous les jours de l'Écriture, n'a plus faim de tout le reste : Mais, continue ce Père, on ne la doit pas lire en courant ; lors même que nous n'avons plus le livre entre les mains, nous devons faire comme ceux d'entre les animaux qui ruminent ; tirer de même du fond de notre mémoire cette pâture spirituelle pour la ruminer.

Enfin, l'Écriture, pour me servir des paroles de saint Basile, nous a été donnée par le Saint-Esprit, afin qu'étant comme un magasin rempli de toutes sortes de remèdes pour la guérison de nos ames, chacun y en pût trouver de propres pour ses maladies particulières.

Mais pour en recueillir ces fruits excellens il faut la lire avec les dispositions qui sont nécessaires pour en profiter. Saint Augustin en demande six, qui sont autant de degrés pour parvenir à cette sagesse, dont sont comblés ceux en qui la parole de JESUS-CHRIST demeure avec plénitude.

La première disposition pour lire avec fruit les saintes Lettres, c'est la crainte de Dieu qui fait renoncer aux desirs déréglés & à la volonté propre, pour connoître celle de Dieu.

La seconde, est la piété qui rend l'esprit souple & docile pour croire que ce que dit & ce qu'ordonne l'Écriture est plus vrai & meilleur que ce qu'on pense & qu'on desire, quoiqu'on ait de la répugnance à y acquiescer.

in Ps. 118.

Præfat.
in Psal-
mos.l. de doct.
Sæc. 6. 7.

La troisième disposition, est *la science*, par laquelle on se connoît encore bien engagé dans l'amour du siecle, & combien on est éloigné de l'amour de Dieu & du prochain au point que l'Écriture l'ordonne.

La quatrième, est un grand amour de la justice, & de la vérité, qui est un grand moyen d'avancer dans l'intelligence des livres divins.

Le cinquième degré, est une grande affection pour le service du prochain, jusqu'à aimer ses ennemis; *cum pervenerit usque ad inimici dilectionem, ascendit in sextum gradum.*

Ce sixième degré de perfection que l'on acquiert par la lecture même de l'Écriture, c'est *la pureté de cœur*, & cette humble simplicité qui fait tellement aimer la vérité qu'il n'y a rien qui en puisse détourner, ni pour plaire aux hommes, ni pour éviter aucune incommodité; c'est par ces degrés que l'on parvient à la sagesse, & qu'on en jouit paisiblement. *Talis ascendit ad sapientiam quâ patens tranquillisque perfruitur.*

ψ. 17. *Quoique vous fassiez, ou en parlant ou en agissant, faites tout au nom du Seigneur, &c.*

Saint Paul ordonne la même chose presque en mêmes termes dans l'Épître aux Corinthiens. *Soit que vous mangiez, soit que vous beuviez; & quelque chose que vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu.* Les Théologiens concluent de ces passages & de quelques autres, que nous sommes obligés de rapporter à Dieu toutes nos actions: ce qui s'entend des actions faites avec délibération & avec jugement, les Chrétiens éclairés de la lumière de la foi ne peuvent raisonnablement disconvenir de cette vérité, puisque des payens éclairés seule-

1. Cor.
10. 31

Arist. l. 1. ment de la lumiere naturelle l'ont reconnue, & sur-
Mor. c. 1. tout les Platoniciens, qui, selon saint Augustin, ont
Cicer. l. le plus approché de la verité du Christianisme, ont
2. de fi- dit: Que Dieu seul, qui est le souverain bien, est
nib. la dernière fin à laquelle doivent être rapportées
 toutes les actions humaines, & concluent de là que
Aug. de le *Philosophe est celui qui aime Dieu*, & que comme
avit. Dei la fin de la Philosophie, est d'être heureux, celui qui
l. 8. c. 9. aime Dieu est heureux en jouissant de Dieu.

Quoi donc un Chrétien comblé d'un nombre infini de bienfaits ne se croira-il pas obligé à la même gratitude envers Dieu que des infidèles? Le bienfait de la creation, quand il n'y en auroit point d'autre, n'oblige-t-il pas la creature de se donner toute entiere à son Createur de qui elle a tout reçu?

Le soin que Dieu prend de nous conserver après nous avoir créés, est-il un moindre engagement de lui rapporter toutes nos actions? Non certes; la creation ne s'est faite qu'une fois, & la conservation se fait à tous momens; car c'est nous créer incessamment que de nous conserver incessamment: ne faut-il donc pas consacrer à Dieu toutes nos actions & toutes nos paroles, puisque nous ne pouvons ni subsister ni respirer sans lui, *in quo vivimus, movemur & sumus*?

Si l'on ajoute le bienfait inestimable de la redemption, qui s'est faite par l'effusion du sang de son Fils unique; la grace de la justification de nos ames, par laquelle le souverain bienfait de la Redemption nous est appliqué; & pardessus tant de rares bienfaits celui de la prédestination. Qui peut douter que nous ne soyons obligés de rendre à Dieu ce que nous lui devons par tant de titres, & de l'ai-

mer de tout notre cœur, de toute notre ame & de tout
notre esprit? Ce précepte, qui ramasse & renferme
toutes nos affections, ne souffre point que le moin-
dre petit ruisseau en sorte & s'en écarte, *nullum à*
se rivulum extra se duci patitur, cujus derivatione
minuatur. Ainsi nous sommes obligés de rappor-
ter à Dieu tous les mouvemens de notre cœur,
toutes les pensées de notre esprit, & toutes les
actions de notre vie; & il y a sujet de s'étonner
que contre le sentiment de saint Augustin, de saint
Thomas, & de la plus saine partie des Theolo-
giens, on ait osé avancer que ces exhortations de
saint Paul ne sont que des conseils & non des pré-
ceptes qui obligent en conscience. Ceux qui conte-
stent cette vérité si claire n'ont jamais compris la
dépendance dans laquelle est l'homme à l'égard
de Dieu; & comme dit un Theologien celebre,
ils ne raisonnent pas conséquemment en matiere de
Theologie; car si Dieu est notre dernière fin, si
nous n'avons rien que nous n'ayons reçu de lui, si
nous dépendons de lui en tout, que peut-on en
conclure autre chose que nous ne devons rien faire
que pour lui obeir & faire sa volonté?

ψ. 18. jusqu'à la fin. *Femmes, soyez soumises à vos maris, &c.*

Comme l'Epître aux Colossiens a de grands rap-
ports avec celle aux Ephesiens; & que saint Paul y
donne les mêmes avis qu'en celle-ci aux femmes,
aux maris, aux enfans, aux peres, aux serviteurs &
aux maîtres: on peut voir sur la même Epître l'expli-
cation qu'on a donnée sur ces endroits, Eph. 5. 22.
chap. 6. & suivans.





CHAPITRE IV.

1. **V**Ous, maîtres, rendez à vos serviteurs ce que l'équité & la justice demandent de vous, sachant que vous avez, aussi-bien qu'eux, un maître *qui est* dans le ciel.

Luc. 18.

2. Perseverez & veillez dans la priere, en l'accompagnant d'actions-de-graces.

1. Theff.

5. 17.

Ephes. 6.

19.

2. Theff.

3. 1.

Col. 4. 3.

3. Priez aussi pour nous, afin que Dieu nous ouvre une entrée pour *précher* sa parole, & pour annoncer le mystere de JESUS-CHRIST, pour lequel je suis dans les liens;

4. & que je le découvre aux hommes en la maniere que je le dois découvrir.

Eph. 5.

15.

5. Conduisez-vous avec sagesse envers ceux qui sont hors de l'Eglise //, en rachetant le temps.

6. Que votre entretien étant toujours accompagné d'une douceur édifiante // soit assai-

1. **D**omini, quod justum est & æquum, servis præstare, scientes quod & vos Dominum habetis in cælo.

2. Orationi instate, vigilantes in ea in gratiarum actione :

3. orantes simul & pro nobis, ut Deus aperiat nobis ostium sermonis ad loquendum mysterium Christi (propter quod etiam vincetus sum)

4. ut manifestem illud, ita ut oportet me loqui.

5. In sapientia ambulate ad eos qui foris sunt, tempus redimentes.

6. Sermo vester semper in gratia sale sit conditus, ut sciatis

ψ. 5. expl. envers les infidelles.

ψ. 6. letr. étant toujours avec grace.

quomodo oporteat vos unicuique respondere.

7. Quæ circa me sunt, omnia vobis nota faciet Tychicus, charissimus frater, & fidelis minister & conservus in Domino :

8. quem misi ad vos ad hoc ipsum, ut cognoscat quæ circa vos sunt, & consoletur corda vestra,

9. cum Onesimo charissimo, & fideli fratre, qui ex vobis est. Omnia quæ hîc aguntur, nota facient vobis.

10. Salutat vos Aristarchus concaptivus meus, & Marcus consobrinus Barnabæ, de quo accepistis mandata : si venerit ad vos, excipite illum :

11. & Jesus, qui dicitur Justus : qui sunt ex circumcissione, hi soli sunt adiutores mei in regno Dei, qui mihi fuerunt solatio.

sonné du sêl de la discretion, en sorte que vous sachiez comment vous devez répondre à chaque personne.

9. Mon cher frere Tychique, fidelle ministre du Seigneur, & mon compagnon dans le service que je lui rends, vous apprendra tout ce qui regarde l'état où je suis :

8. & je vous l'ai envoyé exprès, afin qu'il apprenne l'état où vous êtes vous-mêmes, & qu'il console vos cœurs.

9. J'envoie aussi Onesime, mon cher & fidelle frere, qui est de votre pays. Vous saurez par eux tout ce qui se passe ici.

10. Aristarque qui est prisonnier avec moi, vous salue, aussi-bien que Marc cousin de Barnabé, sur le sujet duquel on vous a écrit : s'il vient chez vous, recevez-le bien.

11. Jesus aussi, appelé le Juste, vous salue. Ils sont du nombre des fidelles circoncisés. Ce sont les seuls qui travaillent maintenant avec moi, pour annoncer le royaume.

ψ. 11. Lettr. ils sont de la circoncision.

me de Dieu, & qui ont été ma consolation.

12. Epaphras, qui est de votre ville, vous salue. C'est un serviteur de JESUS - CHRIST qui combat sans cesse pour vous dans ses prieres, afin que vous demeuriez fermes & parfaits, & que vous accomplissiez pleinement tout ce que Dieu demande de vous.

13. Car je puis bien lui rendre ce témoignage, qu'il a un grand zele pour vous, & pour ceux de Laodicée & d'Hierapolis.

14. Luc medecin, notre cher frere, & Demas vous saluent.

15. Saluez de ma part nos freres de Laodicée, & Nymphas, & l'Eglise qui est dans sa maison.

16. Et lorsque cette lettre aura été lue parmi vous, ayez soin qu'elle soit lue aussi dans l'Eglise de Laodicée, & qu'on vous lise de même celle des Laodicéens.

17. Dites à Archippe ce mot de ma part : Considérez bien le ministere que vous

12. Salut vos Epaphras, qui ex vobis est, servus Christi Jesu, semper sollicitus pro vobis in orationibus, ut stetis perfecti, & pleni in omni voluntate Dei,

13. Testimonium enim illi perhibeo, quod habet multum laborem pro vobis, & pro iis qui sunt Laodiciae, & qui Hierapoli.

14. Salut vos Lucas medicus charissimus, & Demas.

15. Salutate fratres, qui sunt Laodiciae, & Nympham, & quae in domo ejus est, Ecclesiam.

16. Et cum lecta fuerit apud vos epistola haec, facite ut & in Laodicensium Ecclesia legatur: & eam, quae Laodicensium est, vos legatis.

17. Et dicite Archippo: Vide ministerium, quod accepisti

2. Tim.
4. 11.

in Domino , ut illud impleas.

avez reçu du Seigneur , afin d'en remplir tous les devoirs.

18. Salutatio , meâ manu Pauli. Memores estote vinculorum meorum. Gratia vobiscum. Amen.

18. Voici // la salutation que j'ajoute ici , moi Paul , de ma propre main : Souvenez-vous de mes liens. La grace soit avec vous. Amen.

†. 18. *autr.* Je vous salue ici de ma propre main , &c.



S E N S L I T T E R A L.

†. 1. *V*ous , maîtres , rendez à vos serviteurs ce que l'équité & la justice demandent de vous , sachant que vous avez , aussi-bien qu'eux , un maître qui est dans le ciel.

Vous , maîtres , rendez à vos serviteurs ce que l'équité. Voyez Ephes. 6. 9. leur donnant le vivre , le vêtir , & même la liberté après vous avoir servi long-temps : *& la justice , &c.* Grec. *égalité* , les traitant avec douceur & benignité , comme vous voudriez vous-mêmes être traités si vous étiez en leur place , ne leur donnant point de sujet d'envie & de jalousie , en les préférant injustement les uns aux autres.

Sachant , &c. qu'à l'égard de Dieu vous êtes tous de même condition , puisque vous êtes , aussi-bien qu'eux , ses serviteurs , ou que vous êtes tous compagnons dans le service de Dieu , & qu'il sçaura bien vous punir , si vous êtes injustes & inhumains envers eux.

Un maître qui est dans le ciel : quoique vous n'en

ayez point sur la terre, vous en avez un dans le ciel qui vous voit, & qui est bien plus puissant pour se venger de vos injustices, que tous les maîtres de la terre.

v. 2. Perseverez & veillez dans la priere, en l'accompagnant d'actions-de-graces.

Perseverez & veillez dans la priere, &c. car il n'y a point de moyen plus efficace pour attirer de nouveaux bienfaits de Dieu, que de lui en rendre graces, & d'être reconnoissans de ceux que nous avons déjà reçûs. L'ingratitude tarit la source de ses graces.

v. 3. Priez aussi pour nous, afin que Dieu nous ouvre une entrée pour prêcher sa parole, & pour annoncer le mystere de JESUS-CHRIST, pour lequel je suis dans les liens.

Priez aussi pour nous, & pour les autres Apôtres & ministres de l'Evangile qui sont en liberté; afin que Dieu nous ouvre une entrée pour prêcher sa parole, c'est-à-dire, dispose les hommes à recevoir la prédication de l'Evangile, & leur donne un cœur docile pour s'y soumettre.

Et pour annoncer le mystere de JESUS-CHRIST, c'est-à-dire l'Evangile, qui contient toutes les parties du mystere de la Redemption, & qui a été tenu caché aux hommes depuis le commencement du monde; ou plutôt, le mystere de l'Incarnation & de la Redemption des hommes.

Pour lequel je suis dans les liens. Il semble que l'Apôtre ajoute ceci pour rendre plus efficace, par la compassion de ses liens, la demande qu'il leur fait de leurs prieres; & pour leur faire voir qu'en l'état où il est, destitué de tout secours humain, & privé de liberté, il lui est impossible de prêcher

AUX COLOSSIENS. CHAP. IV. 603
comme il faut l'Evangile, sans une assistance extraordinaire des prieres des fideles.

¶ 4. *Et que je le découvre aux hommes en la maniere que je le dois découvrir.*

Et que je le découvre aux hommes, &c. avec toute la force & la prudence, & avec le succès qu'il est juste qu'ait la prédication de l'Evangile. Voyez Ephes. 6, 20.

¶ 5. *Conduisez-vous avec sagesse envers ceux qui sont hors de l'Eglise, en rachetant le temps.*

Conduisez-vous avec sagesse, ne leur donnant point de scandale, ni aucun sujet de vous haïr ou de vous persecuter; mais tâchant plutôt de les gagner à Dieu par votre sage conduite.

Envers ceux qui sont hors de l'Eglise. L'Apôtre ne parle pas ici des heretiques, mais des infidelles qui n'ont jamais été dans l'Eglise, & sur qui l'Eglise n'a aucun droit.

En rachetant le temps, c'est-à-dire: Evitez le peril, & tâchez de gagner le temps, comme font ceux qui ne sont pas les plus forts. Voyez Ephes. 5. 16.

¶ 6. *Que votre entretien étant toujours accompagné d'une douceur édifiante soit assaisonné du sel de la discretion, en sorte que vous sachiez comment vous devez répondre à chaque personne.*

Que votre entretien, &c. Il semble que l'Apôtre veuille principalement parler de la maniere de converser avec les infidelles.

Soit assaisonné du sel de la discretion, ne leur disant que les choses necessaires, de peur de les rebuter.

En sorte que vous sachiez comment vous devez répondre à chaque personne, étant interrogé par eux des choses de la foi,

¶. 7. *Mon cher frere Tychique, fidelle ministre du Seigneur, & mon compagnon dans le service que je lui rends, vous apprendra tout ce qui regarde l'état où je suis.*

Matth.
23. 8.

Mon cher frere. Tous les Chrétiens qui sont conduits par le Saint-Esprit, & qui sont enfans de Dieu, sont freres entr'eux: *Omnes vos fratres estis*, mais Tychique, par la liaison étroite qu'il avoit avec saint Paul, étoit son cher frere d'une maniere plus particuliere.

Tychique, fidelle ministre du Seigneur. Ce fidelle disciple travailloit à l'avancement de l'Evangile, non seulement en le publiant, mais aussi en portant aux fidelles les lettres de saint Paul, comme il a fait celle-ci aux Colossiens, & celle aux Ephesiens; & en allant où saint Paul l'envoyoit, selon les besoins des Eglises. Voyez Act. 20. 4. 2. Tim. 4. 12. Tit 3. 12.

Et mon compagnon, &c. Ceux qui travaillent au même dessein, quoiqu'avec subordination, peuvent être appellés compagnons, principalement s'ils sont serviteurs du même maître, comme saint Paul & Tychique l'étoient dans le ministere de la prédication de l'Evangile.

Vous apprendra tout ce qui regarde l'état où je suis, c'est-à-dire, les souffrances de ma prison, le progrès de l'Evangile, & les entreprises des ennemis du nom Chrétien.

¶. 8. *Et je vous l'ai envoyé exprès, afin qu'il apprenne l'état où vous êtes vous-mêmes, & qu'il console vos cœurs.*

Et je vous l'ai envoyé exprès. C'étoit lui-même qui devoit leur porter cette lettre. Voyez Ephes. 6. 21. 22.

Afin qu'il apprenne l'état où vous êtes vous-mêmes. L'Apôtre étoit en peine pour les Colossiens, & craignoit fort que les faux-apôtres Judaïsans, & les disciples de Simon ne corrompissent la sincerité de leur foi.

Et qu'il console vos cœurs. Les Colossiens étoient affligés de l'état où se trouvoit saint Paul dans les chaînes, & du trouble que leur causoient les faux-apôtres, ainsi ils avoient besoin de consolation. Le mot Grec signifie aussi *exhorter, encourager.*

v. 9. J'envoie aussi Onesime, mon cher & fidelle frere, qui est de votre pays. Vous saurez par eux tout ce qui se passe ici.

J'envoie aussi Onesime, esclave de Philemon, qui s'étant enfui, vint à Rome trouver saint Paul : il l'appelle son cher & fidelle frere, parcequ'il l'avoit converti à la foi de JESUS-CHRIST, & l'aimoit comme son enfant. Voyez Philem. 10.

Qui est de votre pays, né à Colosses; ainsi vous devez le recevoir comme un des vôtres.

Vous saurez par eux, &c. non seulement ce qui regarde ma personne, mais aussi l'état où est l'Eglise dans Rome, & le succès de la foi, qui avoit pénétré jusques dans le palais de l'Empereur. Voyez Phil. 4. 22.

v. 10. Aristarque qui est prisonnier avec moi, vous salue, aussi-bien que Marc cousin de Barnabé, sur le sujet duquel on vous a écrit : s'il vient chez vous, recevez-le bien.

Aristarque. Ce disciple étoit de Thessalonique en Macedoine, qui ayant accompagné saint Paul à Ephese, fut maltraité dans la sédition que Demetrius y excita, & fut entraîné dans la place publique pour y être condamné.

Qui est prisonnier avec moi, ayant encore suivi saint Paul lorsqu'il passa de Grece en Asie pour venir à Jerusalem, & l'accompagna aussi dans son voyage de Rome, où il fut prisonnier avec lui.

Vous salue, aussi-bien que Marc, cousin de Barnabé. Voyez Act. 19. 29. 20. 4. & 27. 2.

Sur le sujet duquel on vous a écrit, c'est-à-dire, de la part duquel Barnabé vous avez reçu des lettres de recommandation en faveur de Marc son cousin.

S'il vient chez vous, recevez-le bien. L'Apôtre joint sa recommandation à celle de Barnabé, pour montrer qu'ils sont en parfaite intelligence, & qu'il ne reste plus aucun ressentiment de cette petite dissension qui arriva entr'eux au sujet de Marc. Voyez Act. 15. 39.

v. 11. *Jesus aussi, appelé le Juste*, vous salue. *Ils sont du nombre des fidèles circoncis. Ce sont les seuls qui travaillent maintenant avec moi pour avancer le royaume de Dieu, & qui ont été ma consolation.*

Jesus aussi, appelé le Juste, vous salue, &c. On l'appelloit le Juste, pour le distinguer de plusieurs autres qui portoient ce même nom de Jesus.

Ce sont les seuls, d'entre les Juifs; car il y en avoit plusieurs autres d'entre les Gentils, comme Epaphras, Luc, Demas. Voyez v. 12. 13. 14. & d'autres qu'il ne nomme pas ici; & il n'y a pas même d'apparence qu'il faille entendre le mot de seuls à la rigueur, mais seulement, qu'entre les Juifs qui travailloient avec lui à la prédication de l'Evangile, c'étoient les plus fervens & les plus zelés.

Qui travaillent avec moi; car il y en avoit beaucoup qui prêchoient l'Evangile, mais par envie &

par jalousie contre l'Apôtre. Voyez Philip. 1. 15. C'est pourquoy il ajoute: *Qui ont été ma consolation*, pour les distinguer de ceux qui prêchoient pour le contrarier, & pour augmenter ses afflictions, en décriant son ministère parmi les fideselles.

Pour avancer le royaume de Dieu, &c. c'est-à-dire, l'Evangile, par lequel Dieu regne dans ses fideselles, les rassemble dans le corps de son Eglise, & les rend capables de recevoir la récompense du royaume celeste.

¶. 12. *Epaphras, qui est de votre ville, vous salue.* C'est un serviteur de JESUS-CHRIST qui combat sans cesse pour vous dans ses prieres, afin que vous demeuriez fermes & parfaits, & que vous accomplissiez pleinement tout ce que Dieu demande de vous.

Epaphras, qui est de votre ville, ou de votre pays, vous salue. Il ne paroît point par cette façon de parler, qu'il fût leur Evêque,

C'est un serviteur de JESUS-CHRIST qui combat, &c. c'est-à-dire, qui prie avec ferveur & avec affection; ce qui est une espece de combat spirituel contre Dieu, par lequel on attire de lui sa benediction comme par une sainte violence. Voyez le combat de Jacob, Genes. 32.

Afin que vous demeuriez fermes & parfaits. Voyez Matth. 5. 48. 1. Cor. 14. 20. Hebr. 5. 14.

¶. 13. *Car je puis bien lui rendre ce témoignage, qu'il a un grand zele pour vous, & pour ceux de Laodicée & d'Hierapolis.*

Car je puis bien lui rendre ce témoignage. Voyez Coloss. 1. 7. Philem. 23.

Qu'il a un grand zele pour vous. On croit

qu'Epaphras étoit Evêque de Colosses, si ce n'étoit qu'Archippe le fût. Saint Paul le rend recommandable aux Colossiens par son zele pour eux, en leur absence. Il ajoute, qu'il étoit de même affectionné pour ceux de *Laodicée & d'Hierapolis*, qui étoient des villes voisines de Colosses, dont Epaphras prenoit soin.

ψ. 14. *Luc medecin, notre cher frere, & Demas vous saluent.*

Luc medecin; c'est saint Luc l'Evangeliste, qui faisoit profession de la medecine. Saint Paul l'ayant trouvé à Philippes en Macedoine, le prit avec lui pour l'accompagner dans tous ses voyages. Il lui donne le nom de *notre cher frere*; ce qui en un seul mot renfermoit un grand éloge, dit saint Chrysostome, puisque c'étoit une grande gloire d'être cheri si tendrement de saint Paul; mais il ne le loue pas autant qu'il auroit pu faire, parceque c'étoit Epaphras dont il s'agissoit ici principalement, qu'il vouloit relever davantage. Voyez 2. Tim. 4. 11. Philem. 24.

Et Demas, vous saluent. Ce disciple, qui est ici avec saint Paul dans dans sa premiere prison, le quitta ensuite, s'étant laissé emporter à l'amour du siecle, comme l'Apôtre le témoigne. Voyez 2. Tim. 4. 9.

ψ. 15. *Saluez de ma part nos freres de Laodicée, & Nymphas, & l'Eglise qui est dans sa maison.*

Saluez de ma part nos freres de Laodicée. L'Apôtre salue les fidelles des villes voisines, pour entretenir entr'eux tous une amitié chrétienne.

Et Nymphas, & l'Eglise qui est dans sa maison, c'est-à-dire, sa famille, qui étoit comme une petite Eglise sous sa conduite, réglée & gouvernée avec
beaucoup

beaucoup d'ordre & de piété, comme il est dit de la maison d'Aquilas & de Priscille. Voyez Rom. 16. 5. 1. Cor. 16. 19.

ψ. 16. *Et lorsque cette lettre aura été lue parmi vous, ayez soin qu'elle soit lue aussi dans l'Eglise de Laodicée, & qu'on vous lise de même celle des Laodicéens.*

Et lorsque cette lettre aura été lue parmi vous, &c. c'est - à - dire, celle qui est écrite aux Colossiens, qui est la même que celle aux Laodicéens selon l'opinion la plus ancienne; ou-bien, c'est une autre qui a été perdue, comme l'a été celle dont il fait mention: Scripsi vobis in epistola: si ce n'est qu'il parle de quelqu'Epître que les Laodicéens lui avoient écrite, qui étoit pleine de vérités chrétiennes, & de sentimens de piété, dont la lecture par conséquent devoit être très-utile aux Colossiens, qui étoient leurs voisins.

1. Cor.
5. 9.
Philip.
3. 1.

ψ. 17. *Dites à Archippe ce mot de ma part: Considérez bien le ministère que vous avez reçu du Seigneur, afin d'en remplir tous les devoirs.*

Dites à Archippe, &c. Il étoit pour lors le Pasteur des Colossiens en l'absence d'Epaphras, & commis par lui.

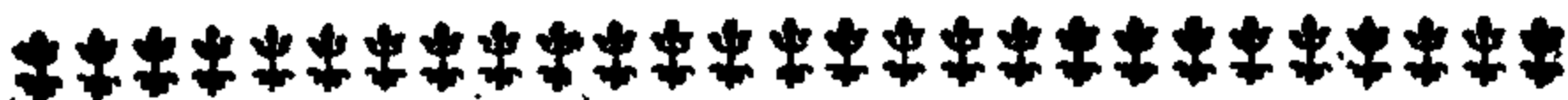
ψ. 18. *Voici la salutation que j'ajoute ici, moi Paul, de ma propre main: Souvenez-vous de mes liens. La grace soit avec vous. Amen.*

Voici la salutation que j'ajoute ici, moi Paul, de ma propre main. Toute cette Epître étoit écrite d'une autre main, excepté ces paroles & les suivantes. Voyez 1. Cor. 16. 21. 2. Thess. 3. 17.

Souvenez-vous de mes liens, afin d'imiter ma constance, de me fortifier par vos prières dans mes travaux, & de me rendre l'amour que vous me de-

vez pour tant de peines que je souffre pour vous.

La grace. D'autres exemplaires ajoutent, *de notre Seigneur JESUS-CHRIST*; ce qui est ici sous-entendu, *soit avec vous. Amen.* Voyez 2. Cor. 13. 13. Galat. 6. 18.



S E N S S P I R I T U E L.

v. 2. *P* Erseverez & veillez dans la priere,
&c.

On peut voir l'explication de ces paroles sur l'Épître premiere de saint Pierre, chap. 4. v. 7.

v. 3. 4. *P*riez aussi pour nous, afin que Dieu nous ouvre une entrée pour prêcher sa parole,
&c.

O humilité admirable de saint Paul! Il ne croit pas seulement qu'il ne pouvoit rien de lui-même sans recevoir une continuelle assistance de Dieu, mais qu'il avoit encore besoin du secours des prieres des moindres fidelles pour s'acquitter de son ministère, quoiqu'il s'en fût toujours fidèlement acquitté auparavant, & qu'il continuât de le faire, témoignant par là qu'il étoit au-dessous de tous les fidelles, & il en étoit véritablement persuadé au fond de son cœur, sans quoi il ne l'auroit jamais dit; cela étant, combien davantage tous ceux qui n'approchent point des vertus d'un si grand Saint, sont-ils obligés de se rabaisser au-dessous de tous les hommes: Ce qui ne consiste point en paroles, les plus douces & les plus humiliantes n'étant pas toujours les plus humbles, mais seulement celles qui procedent du fond du cœur, comme étoient

elles du grand Apôtre, qui se croyoit le plus grand pecheur qui fût au monde.

Considérons un peu pourquoi il demande les prieres des fidelles, est-ce pour être délivré de ses chaînes, ou pour aucun autre interêt qui le regarde? Nullement; c'est afin que la parole de Dieu se répande de plus en plus, pour gagner à Dieu un plus grand nombre d'ames; c'étoit pour cela qu'il parcouroit tout le monde, qu'il entreprenoit tant de peines & tant de fatigues, & qu'il se soumettoit à tout & à toutes sortes de personnes: *Omnium me servum feci, ut plures lucrificerem.* Les ministres de JESUS-CHRIST peuvent-ils regarder leurs interêts, en voyant un si bel exemple de desintéressement dans ce grand Apôtre, qui s'élevera contre eux au jugement de Dieu, si ils ne l'imitent? Dieu nous fasse la grace d'être assez détachés pour être dignes de comparoître avec confiance devant le Fils de l'homme. 1. Cor. 9.
191
Luc. 21.
36.

v. 5. jusqu'à la fin. *Conduisez-vous avec sagesse envers ceux qui sont hors de l'Eglise, &c.*

Les Apôtres donnoient souvent avis aux fidelles, de ne point choquer les infidelles par leur mauvaise conduite, ou par leurs manieres trop libres & peu civiles; car outre que les fidelles ne suivoient pas en cela les maximes & les regles de la profession sainte qu'ils avoient embrassée, en s'attirant des inimitiés & des querelles, ils faisoient encore un grand préjudice à l'Eglise, en faisant concevoir aux payens de nouvelles aversions du Christianisme, & plus d'éloignement d'embrasser la religion de JESUS-CHRIST: c'est pour cela que l'Eglise a condamné ceux qui brisoient les idoles, (quoique quelques Saints l'ayent fait contre la re- Eph. 5.
15.
1. Pet. 2.
12. 15.

gle commune) pour ne point augmenter l'aversion des payens, desirant plutôt qu'on les gagnât par une sage conduite & le bon exemple; car c'est se tromper que de croire que la generosité chrétienne consiste dans une intrépidité de courage qui fasse mépriser toutes sortes de considerations, pourvû que l'action qu'on a dessein de faire soit bonne d'elle-même; les meilleures deviennent mauvaises si elles ne sont faites avec beaucoup de prudence & de sagesse; c'est pourquoy notre saint Apôtre donne aussi cet avis aux Ephesiens: *Ayez soin de vous conduire avec grande circonspection, non comme des personnes imprudentes, mais comme des hommes sages.*

Tit. 2. 8.

Le même Apôtre, écrivant à Tite, l'avertit d'être fort circonspect dans ses paroles, afin que les ennemis du nom chrétien n'eussent aucun sujet de dire du mal d'eux: c'est ce qu'il recommande encore ici aux Colossiens: *Que votre entretien étant toujours accompagné d'une douceur édifiante, soit assaisonné du sel de la discretion;* sur quoi saint Jean Chrysostome donne ces avis importants: Que votre entretien n'ait rien ni de trop austere, ni de trop dur, qu'il n'ait rien aussi ni de trop mol, ni de trop lâche, qu'il ait quelque chose qui affermissé, & quelque chose qui adoucissé: il faut par-tout garder une juste mesure. N'ayez donc rien de triste ni de trop severe en parlant, de-peur de vous rendre pénible; n'ayez rien aussi de trop libre, de-peur de vous rendre méprisable: il faut en tout n'avoir qu'une seule vûe, qui est d'édifier tout le monde.



A V I S

SUR LA I. EPISTRE DE S. PAUL AUX THESSALONICIENS.

L'Apôtre saint Paul ayant appris à Corinthe, par le retour de son disciple Timothée qu'il avoit envoyé d'Athenes à Thessalonique, metropole de la Macedoine; que les Thessaloniens perseveroient avec fidelité dans la doctrine qu'il leur avoit enseignée, malgré les persecutions qu'ils avoient souffertes de la part des Gentils & de leurs concitoyens, se crut obligé de leur en témoigner sa joie par cette Lettre, par laquelle il les assure de sa tendre amitié, & des vœux qu'il faisoit sans cesse à Dieu pour eux, afin qu'il lui plût d'augmenter leur foi & leur fermeté. Et pour fortifier leur zele & les encourager plus efficacement à la perseverance, il les fait ressouvenir des dons miraculeux dont Dieu avoit honoré son ministere & leur conversion. Il dit qu'après avoir imité la fermeté & la foi des fides de la Judée, ils étoient eux-mêmes devenus celebres, non seulement dans la Macedoine & dans l'Achaïe, mais encore dans tous les lieux où la foi se trouvoit répandue, & qu'on les proposoit par-tout comme de parfaits modelles. Ensuite, pour les porter à la patience, il leur propose tout ce qu'il avoit souffert de peines & de travaux à Philippes, à Berée, & à Thessalonique, ce qu'il leur avoit enseigné lui-même, touchant ce qu'ils avoient à souffrir de la part des Juifs, qui après avoir fait mourir JESUS-CHRIST, ne travailloient qu'à aneantir sa doctrine, & à persecuter ses disciples. Il les invite par son

exemple à s'acquitter des devoirs de leur vocation, en leur représentant la fidélité qu'il a gardée dans son ministère ; son détachement de tout intérêt temporel ; comment, en travaillant jour & nuit, il a tâché de n'être à charge à personne : Enfin l'amour qu'il a pour eux, le desir ardent qu'il a de les aller voir, pour les consoler, malgré les obstacles que le démon y avoit apporté jusqu'alors. C'est ce que renferment sommairement les trois premiers Chapitres.

Dans les deux derniers l'Apôtre leur donne des instructions & des avis pour vivre saintement, & se conduire parmi les Gentils avec sagesse & avec prudence ; & en particulier il leur recommande de s'abstenir de la fornication, de ne faire tort en rien à personne, à s'occuper du travail, à persévérer dans l'union & dans la prière, & les exhorte à ne s'affliger pas comme les Gentils d'une manière profane de la mort de leurs proches ; mais à s'en consoler par l'espérance de leur résurrection, dont celle de JESUS-CHRIST étoit l'assurance & le gage : Enfin, il les avertit de se tenir toujours prêts & de veiller sans cesse par l'incertitude du jour de l'avènement de JESUS-CHRIST, qui viendra les surprendre comme un voleur de nuit. Il finit en se recommandant aux prières des fidèles, & en les invitant de faire part de la lecture de cette Lettre à tous leurs frères en JESUS-CHRIST.

Dans l'ordre des temps cette Lettre est la première des Epîtres que nous avons de cet Apôtre, & elle est écrite de Corinthe, la 19. année de la Passion de JESUS-CHRIST, & la 52. de l'Ere vulgaire.



I. EPISTRE DE S. PAUL AUX THESSALONIENS.

CHAPITRE PREMIER.

1. **P**AULUS, & Silvanus, & Timotheus, Ecclesiæ Thessalonicensium, in Deo Patre, & Domino Jesu Christo.

2. Gratia vobis, & pax. Gratiarum agimus Deo semper pro omnibus vobis, memoriam vestri facientes in orationibus nostris, sine intermissione,

3. memores operis fidei vestræ, & laboris,

1. **P**AUL, Silvain, & Timothée, à l'Eglise de Thessalonique, qui est en Dieu le Pere, & en JESUS-CHRIST notre Seigneur : que la grace & la paix vous soient données.

2. † Nous rendons sans cesse grâces à Dieu pour vous tous, nous souvenant continuellement de vous dans nos prières ;

3. & nous représentant devant Dieu qui est notre Pere,

† 6. Dimanche après les Rois.

ψ. 1. expl. C'est le même que saint Luc appelle Silas.

ψ. 2. expl. pour les bienfaits que vous avez reçus de lui.

616 I. EPISTRE DE
les œuvres de votre foi, les
travaux de votre charité, &
la fermeté de l'esperance que
vous avez en notre Seigneur
JESUS-CHRIST:

4. car nous savons, mes
freres chers de Dieu, quelle
a été votre élection;

5. la prédication que nous
vous avons faite de l'Evan-
gile, n'ayant pas été seule-
ment en parole, mais ayant
été accompagnée de miracles,
de la vertu du Saint-Esprit,
& d'une pleine abondance de
ses dons. Et vous savez aussi
de quelle maniere j'ai agi
parmi vous pour votre sa-
lut.

6. Ainsi vous êtes devenus
nos imitateurs, & *les imita-
teurs* du Seigneur, ayant reçu
la parole parmi de grandes
afflictions avec la joie du
saint Esprit:

7. de sorte que vous avez
servi de modèle à tous ceux
qui ont embrassé la foi dans
la Macedoine & dans l'A-
chaie.

8. Car non seulement vous
êtes cause que la parole du
Seigneur s'est répandue avec
éclat dans la Macedoine &

S. PAUL

& charitatis, & susti-
nentia spei Domini no-
stri Jesu Christi, ante
Deum & Patrem no-
strum,

4. scientes, fratres,
Dilecti à Deo, electio-
nem vestram;

5. quia Evangelium
nostrum non fuit ad
vos in sermone tan-
tum, sed & in virtute,
& in Spiritu sancto, &
in plenitudine multa,
sicut scitis quales fue-
rimus in vobis propter
vos.

6. Et vos imitatores
nostri facti estis, &
Domini, excipientes
verbum in tribulatione
multa, cum gaudio
Spiritûs sancti:

7. ita ut facti sitis
forma omnibus creden-
tibus in Macedonia, &
in Achaia.

8. A vobis enim dif-
fatus est sermo Do-
mini, non solum in
Macedonia, & in A-
chaia, sed & in omni

loco fides vestra, quæ est ad Deum, profecta est, ita ut non sit nobis necesse quidquam loqui.

9. Ipsi enim de nobis annunciant qualem introitum habuerimus ad vos : & quomodo conversi estis ad Deum à simulacris, servire Deo vivo, & vero,

10. & expectare Filium ejus de cælis (quem suscitavit ex mortuis) Jesum, qui eripuit nos ab ira ventura.

dans l'Achaïe ; mais même la foi que vous avez en Dieu est devenue si celebre par-tout, qu'il n'est point nécessaire que nous en parlions ;

9. puisque tout le monde nous raconte à nous-mêmes, quel a été le succès de notre arrivée parmi vous, & comme ayant quitté les idoles, vous vous êtes convertis à Dieu, pour servir le Dieu vivant & veritable,

10. & pour attendre du ciel son Fils J E S U S qu'il a ressuscité d'entre les morts, & qui nous a délivrés de la colere à venir ¶.



SENS LITTE R A L.

✠. 1. *P* *A*ul, *S*ilvain, & *T*himothée, à l'Eglise de Thessalonique, qui est en Dieu le Pere, & en J E S U S-C H R I S T notre Seigneur : que la grace & la paix vous soient données.

Paul, Silvain, & Timothée. Ce Silvain est le même que Silas, dont il est si souvent parlé dans les Actes. S. Paul écrit au nom de Timothée & de Silvain, aussi-bien qu'en son propre nom, parcequ'ils étoient fort connus à Thessalonique.

A l'Eglise de Thessalonique. L'Apôtre comprend sous ce mot, tant les Superieurs, que les inferieurs

de cette Eglise. Cette ville étoit la Metropolitaine de la Macedoine.

Qui est en Dieu le Pere , & en JESUS-CHRIST notre Seigneur , c'est-à-dire , qui tient son être & sa vocation de Dieu le Pere , & de JESUS-CHRIST notre Seigneur , & qui persevere dans son culte & dans la foi.

Que la grace & la paix vous soient données. Voyez l'explication en plusieurs endroits.

ψ. 2. Nous rendons sans cesse graces à Dieu pour vous tous , nous souvenant continuellement de vous dans nos prieres.

Nous rendons sans cesse graces à Dieu , c'est-à-dire , fort souvent & sans discontinuer , le plus qu'il nous est possible , & avec toute l'assiduité que nous pouvons ; pour vous tous , depuis le premier jusqu'au dernier de votre Eglise , vous aimant tous en notre Seigneur , sans exception.

Nous souvenant continuellement de vous dans nos prieres. L'Apôtre expose de quelle maniere il rend sans cesse graces à Dieu pour les Thessaloniens , c'est-à-dire , toutes les fois qu'il s'applique à la priere. Voyez les expositions de ces manieres de parler sur les salutations de la plûpart des Epîtres.

ψ. 3. Et nous représentant devant Dieu , qui est notre Pere , les œuvres de votre foi , les travaux de votre charité , & la fermeté de l'esperance que vous avez en notre Seigneur JESUS-CHRIST.

Et nous représentant devant Dieu , qui nous est présent dans la priere d'une maniere toute particuliere , par l'attention extraordinaire que nous avons à lui.

Qui est notre Pere , par tant de titres , selon l'es-

AUX THESSALONIENS. CH. I. 619
prit & selon le corps, selon la grace & selon la nature.

Les œuvres de votre foi, c'est-à-dire, d'une foi agissante, qui se fait connoître à nous par vos œuvres.

Les travaux de votre charité, que vous avez soufferts, & que vous souffrez encore pour exercer la charité envers le prochain, par toutes sortes d'actions pénibles, lorsqu'il s'agit de le secourir; ou, à cause de l'amour que vous avez pour Dieu & pour le vrai culte de sa Religion.

Et la fermeté de l'esperance que vous avez, malgré toutes les violences que vos persecuteurs vous font souffrir pour vous obliger à renoncer à la foi, en notre Seigneur JESUS-CHRIST, c'est-à-dire, dans l'accomplissement des promesses du salut qu'il vous a faites par ses ministres, lorsque vous avez embrassé sa Religion.

ψ. 4. Car nous savons, mes freres chers de Dieu, quelle a été votre élection.

Car nous savons par notre experience, & par ce que nous en avons vû de nos propres yeux.

Mes freres chers de Dieu, d'une maniere toute extraordinaire & particuliere, & pour qui je ne puis m'empêcher d'avoir une tendresse de frere.

Quelle a été votre élection à la foi, c'est-à-dire, quelles ont été les graces singulieres, & les circonstances qui ont accompagné votre conversion.

ψ. 5. La prédication que nous vous avons faite de l'Evangile, n'ayant pas été seulement en parole, mais ayant été accompagnée de miracles, de la vertu du Saint-Esprit, & d'une pleine abondance de ses dons. Et vous savez aussi de quelle maniere j'ai agi parmi vous pour votre salut.

La prédication que nous vous avons faite de l'Évangile, lorsque nous avons commencé à vous le prêcher.

N'ayant pas été seulement en parole, pour vous exposer les mystères de l'Évangile, & pour vous convaincre de sa vérité par des raisons solides & évidentes.

Mais ayant été accompagnée de miracles, de la vertu du Saint-Esprit, qui sont les preuves les plus augustes & les plus convainquantes que l'on puisse jamais apporter.

D'une pleine abondance de ses dons, c'est-à-dire, que Dieu avoit répandu visiblement sur les Thessaloniciens, par le ministère de l'Apôtre, & en confirmation de la doctrine qu'il leur annonçoit, le don des langues & des autres dons du Saint-Esprit.

Et vous savez aussi de quelle manière j'ai agi parmi vous dans toutes mes actions, afin que ma vie correspondît entièrement aux merveilles & à la majesté de l'Évangile que je vous annonce, & qu'elle ne servît pas moins à vous persuader, que les miracles que vous voyez operer devant vos yeux.

Pour votre salut, qui a été l'unique fin qui m'a fait agir & qui m'a porté à m'acquitter si fidèlement auprès de vous de toutes les fonctions de mon ministère.

ψ. 6. Ainsi vous êtes devenus nos imitateurs, & les imitateurs du Seigneur, ayant reçu la parole parmi de grandes afflictions avec la joie du Saint-Esprit.

Ainsi, par le soin que j'ai eu de vous édifier & de vous donner bon exemple, vous êtes devenus nos imitateurs, non seulement à l'égard de la foi en

JESUS-CHRIST, que vous pouviez avoir par le moyen des miracles & de notre prédication, mais même à l'égard de tout le reste des vertus chrétiennes, que vous n'auriez pu acquérir dans le degré que vous les avez, sans nous les avoir vû sensiblement pratiquer.

Et les imitateurs du Seigneur; comme s'il disoit: Ou plutôt les imitateurs du Seigneur, qui est le modèle sur lequel nous formons toutes nos actions, & celui que nous vous avons proposé à imiter.

Ayant reçu la parole de l'Evangile, c'est-à-dire, y ayant obéi, & l'ayant professé publiquement; parmi de grandes afflictions, de la part des Juifs; ce qui fait voir la solidité de votre foi & de votre piété, qui est inébranlable.

Avec la joie du Saint-Esprit, c'est-à-dire, avec cette joie qui est un don du Saint-Esprit; ce qui est la marque d'un courage heroïque & invincible. L'Apôtre ne dit pas simplement: Avec joie, mais, avec la joie du Saint-Esprit; parceque celle qui n'est pas du Saint-Esprit, ne se trouve que dans la prospérité, & est incontinent bannie par l'affliction.

v. 7. De sorte que vous avez servi de modèle à tous ceux qui ont embrassé la foi dans la Macedoine & dans l'Achaïe.

De sorte que vous avez servi de modèle de vertu & de sainteté, non seulement à vos concitoyens & à vos proches voisins, ce qui est assez naturel, mais même à tous ceux qui ont embrassé la foi dans la Macedoine & dans l'Achaïe; ce qui est la marque d'une vertu insigne, puisque la réputation ne peut être renfermée dans un lieu ni dans un pays, & qu'elle a de toutes-parts des admirateurs & des imitateurs.

¶ 8. Car non seulement vous êtes cause que la parole du Seigneur s'est répandue avec éclat dans la Macedoine & dans l'Achaïe; mais même la foi que vous avez en Dieu est devenue si celebre par-tout, qu'il n'est point necessaire que nous en parlions.

Car non seulement; c'est la preuve du verset précédent, vous êtes cause, par votre exemple, que la parole du Seigneur s'est répandue avec éclat dans la Macedoine & dans l'Achaïe, ces provinces ayant appris quelle étoit la probité de vos mœurs & la sainteté de votre vie, & s'étant facilement persuadés que l'Evangile dont vous faisiez profession devoit être quelque chose de grand & de sublime; puisqu'il vous inspiroit une maniere de vie si digne d'admiration.

Mais même la foi, vive & operante par la charité, que vous avez en Dieu, en croyant en lui & à son Fils JESUS-CHRIST, est devenue si celebre par-tout, c'est-à-dire, par toutes les Eglises, qu'il n'est point necessaire que nous en parlions à personne pour la lui recommander, & pour l'exciter à vous imiter.

¶ 9. Puisque tout le monde nous raconte à nous-mêmes quel a été le succès de notre arrivée parmi vous, & comme ayant quitté les idoles, vous vous êtes convertis à Dieu, pour servir le Dieu vivant & véritable.

Puisque tout le monde. Let. Puisqu'eux-mêmes, c'est-à-dire, ceux de tous les lieux où la reputation de votre foi s'est divulguée, que nous rencontrons dans nos voyages.

Nous raconte à nous-mêmes, pour nous en congratuler, & pour augmenter notre joie, quel a été le succès de notre arrivée parmi vous, depuis que

J'en suis sorti. L'Apôtre ne veut pas dire qu'on lui racontât à lui-même ce qui s'étoit passé devant lui pendant qu'il étoit à Thessalonique, comme il le sembleroit par la seule lecture de la lettre. Le sens : Comment d'un si petit nombre de Juifs convertis à la foi par ma prédication, il s'est formé une Eglise aussi nombreuse que la votre.

Et comme ayant quitté les idoles, c'est-à-dire, le culte des idoles où vous étiez engagés par votre naissance, par votre éducation, & par l'exemple & l'autorité de toutes les personnes à qui vous étiez liés de société & d'amitié.

Vous vous êtes sincèrement convertis à Dieu, c'est-à-dire, à son véritable culte, qui ne se trouve que dans la foi chrétienne, sans craindre les perils & les persecutions; l'expérience des autres ne vous permettant point d'en douter.

Pour servir, & non seulement pour croire, le Dieu vivant, qui possède, & qui est lui-même la vie immortelle & incorruptible.

Et véritable, puisqu'il est la souveraine Vérité subsistante par elle-même; au-lieu qu'auparavant vous serviez au bois & à la pierre, qui n'ont point de vie, & à d'autres creatures mortelles, lesquelles quoique vivantes, ne vivent que de la vie qu'elles tiennent de lui, & ne sont par conséquent que des divinités fausses & imaginaires.

v. 10. Et pour attendre du ciel son Fils JESUS qu'il a ressuscité d'entre les morts, & qui nous a délivrés de la colere à venir.

Et pour attendre, c'est-à-dire, pour vous mettre en état, en servant ainsi Dieu, qui ne manque jamais de récompenser libéralement ceux qui le servent avec fidélité, d'attendre avec une ferme

esperance, *du ciel*, qui est le lieu de sa gloire, *son Fils JESUS*, qui en doit descendre un jour en triomphe & plein de gloire, pour rendre ses fidèles participans de son souverain bonheur.

Qu'il a ressuscité d'entre les morts, pour vivre d'une vie immortelle avec tous ses fidèles, qui sont les membres du corps dont il est le chef, les membres ne pouvant pas vivre d'une autre vie que de celle de la tête, qui en est le principe.

Et qui nous a délivrés, c'est-à-dire, mérité la grace d'être délivrés, & nous en a donné le droit, ne nous restant plus que la possession actuelle de cette délivrance, qui ne nous peut manquer en persévérant, par sa grace, dans le service que nous lui rendons.

De la colere à venir, c'est-à-dire, de la peine éternelle à laquelle Dieu condamnera les pecheurs par une juste punition de leurs crimes & de leur rebellion.



S E N S S P I R I T U E L.

ψ. 2. jusqu'au 6. **N**ous rendons sans cesse graces à Dieu pour vous tous, nous souvenant continuellement de vous dans nos prieres, &c.

2. Cor.
II. 28.

Il est assez surprenant que saint Paul, qui étoit, comme il le dit lui-même, accablé d'une foule d'affaires, & qui prenoit soin de toutes les Eglises, se souvînt continuellement des Thessaloniens dans ses prieres, & rendît sans cesse graces à Dieu pour eux tous : c'est un effet de la grande application

AUX THESSALONIENS. CH. I. 623
plication de l'Apôtre, & du zele ardent qu'il avoit pour le salut des peuples qu'il convertissoit à la foi de JESUS-CHRIST ; car il marque à-peu-près les mêmes sentimens pour les Romains, les Corinthiens, & les Philippiens dans les Epîtres qu'il leur écrit.

Mais si l'on considere ce qu'il dit ici des Thessaloniens, il semble qu'il avoit une obligation particuliere d'être dans cette disposition à leur égard : ils avoient une foi, non sterile & imparfaite, comme elle est ordinairement dans la plûpart des fidelles ; mais une foi vive & animée, une foi operante & pleine de bonnes œuvres : Car c'est par les œuvres que l'on témoigne sa foi, dit saint Jean Chrysostome, ce n'est point en disant que l'on croit ; c'est par des actions effectives, c'est par la ferveur dans la pieté, par son zele pour Dieu, par l'ardeur d'un esprit embrasé de son amour. Ils avoient une charité, non pas une charité foible & languissante qui succombe à la moindre resistance & à quelque legere épreuve ; mais une charité active & laborieuse, qui est toute occupée du soin de rendre service au prochain, de ce qui regarde la gloire de Dieu, & le salut des âmes ; qui se roidit dans les occasions contre la violence, quand il s'agit de proteger l'innocence, & de resister aux passions injustes : une telle charité est toujours accompagnée de grands travaux ; elle est toujours prête de combattre jusqu'à la mort pour la justice, Eccli. 4. comme ont fait tous ceux que nous appellons bien- 33. heureux de ce qu'ils ont tant souffert : ECCE BEATIFI- J. 10. 9. camus eos qui sustinuerunt. 11.

L'Apôtre ajoûte à ces qualités éminentes la fermeté de l'esperance que les Thessaloniens avoient

en JESUS - CHRIST : il ne se pouvoit pas faire qu'une foi si vive & une charité si ardente ne produisît une esperance aussi ferme qu'étoit celle-là. C'est cette esperance des biens éternels qui produit aussi reciproquement une entiere resignation à la volonté de Dieu, & un détachement parfait des biens de ce monde. Les Thessaloniens , qui , pour conserver leur foi , avoient souffert le pillage de leurs biens , faisoient assez voir qu'ils y étoient peu attachés. Ainsi l'Apôtre n'avoit-il pas grande raison de cherir ce peuple & de le porter continuellement dans son cœur , de l'offrir à Dieu dans ses prieres , & de le remercier des graces singulieres qu'il lui avoit faites.

2. 14.

vs. 6. jusqu'au 9. Ainsi vous êtes devenus nos imitateurs & les imitateurs du Seigneur , ayant reçu la parole parmi de grandes afflictions avec la joie du Saint-Esprit.

2. Cor.

11. 1.

Phil 3.

17.

Il n'y a point d'Eglise que saint Paul ait plus louée que celle des Thessaloniens ; car après avoir fort relevé leur foi, leur esperance & leur charité , il dit qu'ils sont devenus *les imitateurs , & même les imitateurs de JESUS-CHRIST* ; en écrivant aux Corinthiens & aux Philippiens , il se contente de les exhorter d'être *ses imitateurs comme il l'étoit de JESUS-CHRIST* ; ici , en parlant aux Thessaloniens , il assure qu'ils le sont de lui-même & de JESUS-CHRIST.

Mais l'Apôtre encherit encore sur ces louanges , quand il dit qu'ils avoient reçu la parole de l'Evangile parmi de grandes afflictions avec la joie du Saint Esprit ; car c'est les louer d'avoir été parfaits dès le commencement de leur conversion ; ce qui se rencontre même fort rarement dans ceux qui sont le plus

avancés dans la piété; la vertu chrétienne n'est point capable d'aller plus loin que de ressentir de la joie dans les plus grands maux, cela ne se pouvant faire que par une foi éminente qui élève l'esprit au-dessus des sens, de telle sorte que les maux les plus sensibles passent pour de véritables biens, comme en effet tous ceux qu'on souffre pour Dieu sont tels; mais pour arriver à ce point de vertu il faut être parfait. Or c'est une merveille aussi extraordinaire de ce que les Thessaloniens sont tout-d'un-coup parvenus à ce degré de perfection, que si une personne au moment de sa naissance sortoit du ventre de sa mere en un état d'homme parfait; il n'y avoit que la plénitude du Saint-Esprit qui fût capable de faire un semblable miracle, il ne faut pas douter qu'ils ne l'eussent reçue dès le commencement de leur conversion: on doit s'estimer heureux, si on en peut recevoir quelque partie après avoir travaillé toute sa vie pour l'acquérir.

Quel éloge, s'écrie saint Chrysostome, quelle louange! Les disciples en un moment sont devenus des Docteurs, & se sont élevés au même point de vertu que saint Paul même: Comment, dit ce Pere? *en recevant la parole parmi de grandes afflictions avec la joie du Saint-Esprit.* C'est proprement dans cette joie que consiste la plus éminente vertu: ce n'est le propre que de ceux qui se sont déjà comme élevés au-dessus de notre nature, & qui ont rendu leur corps insensible à tout ce qui peut l'affliger. Le Saint-Esprit tire du fond de l'affliction & de la tristesse une joie qui ne se peut exprimer; & comme autrefois il versa la rosée sur les enfans de la fournaise, il répand de même sur ceux qui souffrent pour JESUS-CHRIST. une

joie celeste au milieu de leurs afflictions.

¶ 9. & 10. *Puisque. . . & comme ayant quitté les idoles vous vous êtes convertis à Dieu, pour servir le Dieu vivant & véritable, & pour attendre du ciel son Fils JESUS, &c.*

La conversion des Thessaloniens est un beau modèle de toutes les vraies conversions. Il est vrai que toutes les conversions à Dieu ne se font pas comme celle-là tout-d'un coup sans de grands efforts ; mais pour être véritables, elles doivent avoir ces trois conditions. 1. On doit renoncer aux idoles & les quitter ; ces idoles sont les pechés qui se commettent par l'attachement à quelque creature que ce soit ; il n'est pas nécessaire pour être idolâtre de se prosterner devant une idole & de lui offrir de l'encens, il suffit pour être coupable du crime d'idolâtrie, d'aimer quelque chose pour elle-même, d'y mettre sa confiance & son plaisir.

La seconde chose qui est nécessaire pour se bien convertir après avoir quitté les pechés, c'est de *servir le Dieu vivant & véritable* ; ce service consiste dans une parfaite soumission à la volonté de ce souverain Seigneur, en ne faisant rien que ce qu'on fait qui lui est agreable, quand la chose d'elle-même ne nous plairoit pas, & nous coûteroit de la peine, & en lui rendant un culte religieux, réglé de la maniere qu'il l'a prescrit par ses Ecritures & par la decision des regles de son Eglise.

Après qu'on s'est ainsi acquité de ces deux devoirs, le troisieme semble plus aisé ; car qu'y a-t-il de plus facile à ceux qui n'aiment rien au monde, que d'attendre l'avènement de celui qui doit faire leur bonheur ? Néanmoins cette attente est pénible par la vigilance exacte qu'il faut garder dans tou-

tes ses actions pour se préparer à cette venue du souverain Juge ; pour ceux même qui sont plus avancés dans la pieté & qui aiment Dieu ardemment , cette attente est fâcheuse , par la sainte impatience qu'ils ont de s'unir à leur Createur , & d'être avec J E S U S - C H R I S T leur Sauveur ; mais leur soumission à la volonté de Dieu modere cette impatience ; car quoiqu'ils desirent passionnément la venue de J E S U S - C H R I S T , ils l'attendent néanmoins sans inquietude ; parcequ'ils suivent la volonté de Dieu avec plus de satisfaction , qu'ils ne desirent se joindre à lui pour en jouir éternellement.



C H A P I T R E I I .

1. **N** Am ipsi scitis , fratres , introitum nostrum ad vos , quia non inanis fuit :

2. sed ante passi , & contumeliis affecti (sicut scitis) in Philippis , fiduciam habuimus in Deo nostro , loqui ad vos Evangelium Dei in multa sollicitudine .

1. **C** Ar vous n'ignorez pas vous - mêmes , mes freres , que notre arrivée vers vous n'a pas été vaine & sans fruit ;

2. mais après avoir *beau-* coup souffert auparavant , comme vous savez , & avoir été traités avec outrage dans Philippes , nous ne lâmes pas en ¶ nous confiant en Dieu de vous prêcher hardiment l'Evangile de Dieu parmi beaucoup de peines & de sollicitudes .

18. 16.
17. 19.

† S. Denis I. Ev. de Paris , & pendant l'ave.

¶. 1. autr. exempte de peines.

¶. 2. expl. ils y furent battus de verges par ordre du Magistrat.

3. Car nous ne vous avons point prêché une doctrine d'erreur ou d'impureté; & nous n'avons point eu dessein de vous tromper //.

4. Mais comme Dieu nous a choisis pour nous confier son Evangile, nous parlons aussi, non pour plaire aux hommes, mais à Dieu qui voit le fond de nos cœurs.

5. Car nous n'avons usé d'aucune parole de flatterie //, comme vous le savez: & nous n'avons point fait de notre ministère un commerce d'avarice; Dieu en est témoin.

6. Et nous n'avons point non plus recherché la gloire des hommes, soit de votre part ou d'aucune autre.

7. Nous pouvions comme Apôtres de JESUS-CHRIST, vous charger de notre subsistance; mais nous nous sommes conduits parmi vous avec une douceur d'enfants //, comme une nourrice qui a soin de ses enfans.

3. Exhortatio enim nostra non de errore, neque de immunditia, neque in dolo,

4. sed sicut probati sumus à Deo ut crederetur nobis Evangelium, ita loquimur; non quasi hominibus placentes, sed Deo, qui probat corda nostra.

5. Neque enim aliquando fuimus in sermone adulationis, sicut scitis: neque in occasione avaritiæ: Deus testis est:

6. nec quærentes à hominibus gloriam, neque à vobis, neque ab aliis;

7. Cum possemus vobis oneri esse ut Christi Apostoli: sed facti sumus parvuli in medio vestrum, tanquam si nutrix foveat filios suos.

¶ 3. expl. en tirant de vous quelque argent. tre amitié.

¶ 5. expl. pour gagner vo-

¶ 7. Grec. simplement, avec toute sorte de douceur.

8. Ita desiderantes vos cupidè volebamus tradere vobis non solum Evangelium Dei, sed etiam animas nostras : quoniam charissimi nobis facti estis.

9. Memores enim estis, fratres, laboris nostri & fatigationis : nocte ac die operantes, ne quem vestrum gravaremus, prædicavimus in vobis Evangelium Dei.

10. Vos testes estis, & Deus, quam sanctè, & justè, & sine querela, vobis, qui credidistis, fuimus :

11. sicut scitis, qualiter unumquemque vestrum (sicut pater filios suos)

12. deprecantes vos & consolantes, testificati sumus, ut ambu-

8. Ainsi dans l'affection que nous ressentons pour vous, nous aurions souhaité de vous donner, non seulement la connoissance de l'Evangile de Dieu, mais aussi notre propre vie, tant étoit grand l'amour que nous vous portions.

9. Car vous n'avez pas oublié, mes freres, quelle peine & quelle fatigue nous avons soufferte, & que nous vous avons prêché l'Evangile de Dieu en travaillant // jour & nuit, pour n'être à charge à aucun de vous.

10. Vous êtes témoins vous-mêmes, & Dieu l'est aussi, combien la maniere dont je me suis conduit envers vous qui avez embrassé la foi, a été sainte, juste, & irreprochable.

11. Et vous savez que j'ai agi envers chacun de vous comme un pere envers ses enfans,

12. vous exhortant, vous consolant //, & vous conjurant de vous conduire d'une

1. Thess. 10.
34.
1. Cor.
4. 12.
1. Thess.
3. 8.

ψ. 9. Il parle du travail des mains. | tions que la foi leur avoit attirées, & qu'elle pouvoit leur attirer encore.

ψ. 12. expl. dans les persecu-

maniere digne de Dieu, qui vous a appellés à son royaume & à sa gloire.

13. C'est pourquoy aussi nous rendons à Dieu de continuelles actions-de-graces, de ce qu'ayant entendu la parole de Dieu que nous vous prêchions, vous l'avez reçûe, non comme la parole des hommes, mais comme étant, ainsi qu'elle l'est véritablement, la parole de Dieu, qui agit efficacement en vous, qui êtes fidelles ¶.

14. Car, mes freres, vous êtes devenus les imitateurs des Eglises de Dieu, qui ont embrassé la foi de J E S U S - C H R I S T dans la Judée, ayant souffert les mêmes persecutions de la part de vos concitoyens, que ces Eglises ont souffertes de la part des Juifs;

15. qui ont tué même le Seigneur J E S U S, & ses Prophetes, qui nous ont persecutés; qui ne plaisent point à Dieu; & qui sont ennemis de tous les hommes;

16. qui nous empêchent d'annoncer aux Gentils la pa-

laretis dignè Deo, qui vocavit vos in suum regnum & gloriam.

13. Ideò & nos gratias agimus Deo sine intermissione: quoniam cum accepissetis à nobis verbum auditus Dei, accepistis illud, non ut verbum hominum, sed (sicut est verè) verbum Dei, qui operatur in vobis, qui credidistis.

14. Vos enim imitatores facti estis, fratres, Ecclesiarum Dei, quæ sunt in Judæa in Christo Jesu: quia eadem passi estis & vos à contribulibus vestris, sicut & ipsi à Judæis:

15. qui & Dominum occiderunt Jesum, & Prophetas, & nos persecuti sunt, & Deo non placent, & omnibus hominibus adversantur;

16. prohibentes nos gentibus loqui ut salvæ

fiant , ut impleant peccata sua semper : pervenit enim ira Dei super illos usque in finem.

role qui les doit sauver : pour combler toujours ainsi la mesure de leurs pechés. Car la colere de Dieu est tombée sur eux , & y demeurera jusqu'à fin.

17. Nos autem , fratres , desolati à vobis ad tempus horæ , aspectu , non corde , abundantius festinavimus faciem vestram videre cum multo desiderio :

17. Aussi , mes freres , ayant été pour un peu de temps séparé de vous , de corps , non de cœur , nous avons désiré avec d'autant plus d'ardeur & d'empressement de vous revoir.

18. quoniam volumus venire ad vos : ego quidem Paulus , & semel , & iterum , sed impedivit nos satanas.

18. C'est pourquoi nous avons voulu vous aller trouver. Et moi Paul , j'en ai eu le dessein plus d'une fois , mais satan nous a empêchés .

19. Quæ est enim nostra spes , aut gaudium , aut corona gloriæ ? Nonne vos ante Dominum nostrum Jesum Christum estis in adventu ejus ?

19. Et certes quelle est notre esperance , notre joie , & la couronne de notre gloire ? N'est-ce pas vous qui l'êtes devant notre Seigneur J E S U S - C H R I S T , pour le jour de son avènement ?

20. vos enim estis gloria nostra & gaudium.

20. Car vous êtes notre gloire & notre joie.

✧. 16. *expl.* la punition due à leurs pechés: *Autr.* de la ruine de Jerusalem qui étoit proche , ou des Juifs reprouvés & abandonnés de Dieu , ou de la nation judaïque qui sera abandonnée jus-

qu'à la fin du monde , auquel temps ils se convertiront.

✧. 18. *expl.* par le moyen des Juifs qui s'opposent au progrès de l'Évangile.



S E N S L I T T E R A L.

ψ. 1. *C* Ar vous n'ignorez pas vous-mêmes, mes freres, que notre arrivée vers vous n'a pas été vaine & sans fruit.

Car. Ce n'est pas sans grande raison que vous vous êtes ainsi convertis, & que notre arrivée parmi vous a eu un si grand succès dans la suite du temps, après les marques certaines que nous vous avons données de la vérité de notre doctrine, par la sainteté & par la pureté avec laquelle nous avons agi dans notre ministère; puisque cette preuve est plus convainquante à des esprits éclairés, & beaucoup plus grande que celle des prodiges & des miracles.

Vous n'ignorez pas vous-mêmes, mes freres, comme ayant été les témoins oculaires de toutes nos actions & de tout notre procédé. L'Apôtre va dire tout ce qui suit, pour les confirmer de plus en plus dans la foi au milieu des persecutions qu'ils souffroient.

Que notre arrivée vers vous, lorsque votre Eglise commençoit encore à peine de s'établir, n'a pas été vaine & sans fruit, comme elle auroit été, si notre ministère n'avoit consisté qu'à prêcher & à dire des paroles.

ψ. 2. *Mais après avoir beaucoup souffert auparavant, comme vous savez, & avoir été traités avec outrage dans Philippiques, nous ne laissâmes pas, en nous confiant en Dieu, de vous prêcher hardiment l'Evangile de Dieu parmi beaucoup de peines & de sollicitudes.*

Mais après avoir beaucoup souffert auparavant

AUX THESSALONIENS. CH. II. 635
que d'arriver parmi vous, pour vous annoncer l'E-
vangile, *comme vous savez*, puisque vous étiez alors
assez proche du lieu où j'étois.

Et avoir été traités avec outrage, c'est-à-dire,
à coups de verges. Voyez Act. 16. 12. dans Philip-
pes, qui étoit assez proche de Thessalonique, pour
faire savoir aux Thessaloniens tout le détail de
cette histoire.

Nous ne lâissons pas en nous confiant en Dieu, qui
fortifie les foibles, & qui les remplit de force & de
courage au milieu des plus grandes persécutions;
de vous prêcher hardiment, sans que la persécution
de Philippe, ni la crainte d'en souffrir de plus
grandes, eût aucunement ralenti notre courage,
l'Evangile de Dieu; dont JESUS-CHRIST est l'au-
teur & la fin, *parmi beaucoup de peines & de sollici-
tudes*, à cause des combats que nous avions à soute-
nir contre les Juifs & les autres infidèles, qui s'op-
posoient à notre prédication en toute sorte de ma-
nière, & par les paroles, & par les effets. Ce cou-
rage intrepide de saint Paul au milieu des plus vio-
lentes persécutions, étoit une conviction sensible &
palpable aux Thessaloniens, qui en étoient les té-
moins oculaires, & qui savoient d'ailleurs la probité
& la grande sagesse de cet Apôtre, que ce qu'il ensei-
gnoit de l'Evangile, & ce qu'il assûroit avoir vû de
ses propres yeux, comme d'avoir vû J E S U S-
C H R I S T ressuscité avec toutes les circonstances
de ses apparitions, ne pouvoit nullement être sus-
pect de fausseté, l'imposture n'étant nullement
compatible avec ces vertus, qui étoient si éminen-
tes & si éclatantes dans sa personne.

ψ. 3. *Car nous ne vous avons point prêché une do-
ctrine d'erreur ou d'impureté, & nous n'avons point eu
dessein de vous tromper.*

Car nous ne vous avons point prêché. Let. Notre exhortation n'a point été. C'est une autre raison, qui fait voir la cause du succès de son ministère parmi les Thessaloniens.

Une doctrine d'erreur, c'est-à-dire, d'un desir de vous séduire, ni de vous porter à l'erreur, comme vous en êtes convaincus vous-mêmes. Il semble qu'il parle principalement des erreurs touchant les mœurs, qui sont la matière ordinaire des exhortations.

Ou d'impureté, c'est-à-dire, de quelque affection impure, telle qu'est l'esperance du gain, ou de quelque autre intérêt ou satisfaction temporelle; puisque notre desintéressement à l'égard de toutes ces choses vous est très-connu, par la manière si dégagée & si austere dont nous avons vécu parmi vous.

Et nous n'avons point eu dessein de vous tromper sous le masque d'une fausse piété, pour nous rendre considérables devant vous, & pour acquérir par la flatterie vos bonnes-graces & votre credit: toutes ces choses sont de votre connoissance, & n'ont pas besoin que je vous en prouve la vérité.

¶. 4. Mais comme Dieu nous a choisis pour nous confier son Evangile, nous parlons aussi, non pour plaire aux hommes, mais à Dieu qui voit le fond de nos cœurs.

Mais comme Dieu nous a choisis pour nous confier son Evangile, c'est-à-dire, nous a rendus capables de prêcher son Evangile, après nous avoir lui-même donné par sa grace les dons nécessaires pour nous en acquitter fidèlement.

Nous parlons aussi, pour correspondre à cette

grace insigne que Dieu nous a faite de nous confier la prédication de son Evangile, & de nous avoir remplis des dons nécessaires pour l'annoncer comme il faut, & avec toute la fidélité qu'il demande de nous.

Non pour plaire aux hommes du siècle, dont les mœurs & les inclinations corrompues sont toutes opposées aux maximes de l'Evangile; ce qui seroit trahir notre ministère, & frustrer le dessein de celui qui nous en a confié la prédication.

Mais à Dieu, proposant nettement & sans ambiguïté les vérités de son Evangile, comme il nous l'ordonne, sans autre vûe que celle de lui plaire; sachant bien que quelque déguisement que nous puissions apporter pour couvrir l'intention que nous aurions de plaire aux hommes, nous ne l'a pourrions jamais cacher à Dieu, qui penetre le fond de nos cœurs.

Qui voit le fond de nos cœurs, c'est - à - dire, qui est le témoin de la pureté de nos intentions, & qu'il nous suffit d'avoir pour approbateur de nos actions, quoiqu'elles ne plaisent pas aux hommes.

ψ. 5. *Car nous n'avons usé d'aucune parole de flatterie, comme vous le savez; & nous n'avons point fait de notre ministère un commerce d'avarice; Dieu en est témoin.*

Car nous n'avons usé d'aucune parole de flatterie, ni dans nos discours publics, ni dans nos conversations particulières. C'est la preuve du verset précédent.

Comme vous le savez par vous-mêmes, à qui nous n'avons jamais rien dit qui pût tant-foit-peu vous entretenir dans vos inclinations vicieuses, ou qui

pût vous déguiser l'énormité des pechés où vous étiez portés par la corruption de votre nature.

Et nous n'avons point fait de notre ministère un commerce d'avarice, c'est - à - dire : Nous n'avons point usé de notre ministère pour satisfaire à notre avarice, comme font ceux qui déguisent la pureté de l'Évangile pour ne point déplaire à leurs auditeurs, dans l'espérance d'en tirer de l'utilité.

Dieu en est témoin. C'est un jurement en une matière importante & nécessaire, n'y ayant que Dieu seul qui connoisse les cœurs, & qui puisse servir de témoin de la pureté, de l'intention, & du desintéressement du cœur.

✧. 6. *Et nous n'avons point non plus recherché la gloire des hommes, soit de votre part, ou d'aucun autre.*

Et nous n'avons point non plus recherché la gloire des hommes. dans les fonctions de notre ministère ; ce qui est encore plus extraordinaire & plus admirable, que de mépriser l'intérêt & le bien, puisque la seule gloire est capable d'inspirer le mépris du gain, & que le seul amour de Dieu peut supprimer la passion de la gloire, qui est née avec nous, & qui est l'amour de nous-même & de notre propre excellence.

Soit de votre part, sachant bien que l'estime des hommes n'ajoute rien à notre mérite ; qu'elle est vaine & mal fondée, puisqu'elle ne juge jamais de l'intention, qui est seule estimable dans une action ; qu'elle est injuste, puisqu'elle rapporte à l'homme la gloire qui n'est dûe qu'à Dieu.

Ou d'aucun autre, c'est-à-dire, de qui que ce soit ; ce qui est extrêmement rare, puisque ceux mêmes qui ne recherchent pas l'applaudissement

AUX THESSALONIENS. CH. II. 639
public, & l'estime generale des hommes, ne sont pas toujours à l'épreuve de l'estime que leurs amis particuliers ont pour eux.

¶ 7. *Nous pouvions comme Apôtres de JESUS-CHRIST, vous charger de notre subsistance; mais nous nous sommes conduits parmi vous avec une douceur d'enfans, comme une nourrice qui a soin de ses enfans.*

Nous pouvions comme Apôtres, &c. puisque JESUS-CHRIST même a accordé ce droit à tous ceux qui prêchent l'Evangile, & à ceux mêmes qui sont inferieurs aux Apôtres, & dont les fonctions ne sont ni si relevées, ni si penibles. Saint Paul donne ici par honneur à Timothée & à Silas le nom d'Apôtres.

Mais, au-lieu d'user d'un droit si legitime, nous nous sommes conduits parmi vous avec une douceur d'enfans; en renonçant à notre droit, pour vous épargner la dépense. Vulg. Comme des enfans, qui ne songent pas à conserver, ni user de leurs droits; comme une nourrice qui a soin de ses enfans, & qui est dans une continuelle apprehension qu'il ne leur arrive le moindre mal; ce que l'Apôtre imitoit parfaitement à l'égard des Thessaloniens, n'exigeant rien d'eux pour sa subsistance; de-peur que leur étant tant-soit-peu à charge, cela ne les rebutât de l'Evangile, ou ne diminuât l'ardeur qu'ils avoient pour l'observation de ses maximes.

¶ 8. *Ainsi dans l'affection que nous ressentons pour vous, nous aurions souhaité de vous donner non seulement la connoissance de l'Evangile de Dieu; mais aussi notre propre vie, tant étoit grand l'amour que nous vous portions.*

Ainsi dans l'affection de l'amour que nous ressen-

tons pour vous , qui étoit aussi passionné en la manière , que l'affection des nourrices pour leurs enfans.

Nous aurions souhaité avec ardeur de vous donner non seulement la connoissance de l'Evangile de Dieu , sans vous être à charge , comme nous avons fait ; mais aussi notre propre vie , si cela eût été nécessaire pour vous conserver dans la pureté de la foi.

Tant étoit grand l'amour que nous vous portions , c'est-à-dire , que nous avions pour votre salut , que nous préferions à notre propre vie.

ψ. 9. Car vous n'avez pas oublié , mes freres , quelle peine & quelle fatigue nous avons soufferte , & comme nous vous avons prêché l'Evangile de Dieu en travaillant jour & nuit , pour n'être à charge à aucun de vous.

Car vous n'avez pas oublié , mes freres. L'Apôtre continue toujours à faire voir les causes du succès de son ministere , & à confirmer par même moyen les Thessaloniens dans la foi.

Quelle peine & quelle fatigue nous avons soufferte parmi vous dans les fonctions de notre ministere ; ce qu'il explique ensuite.

Et comme nous vous avons prêché l'Evangile de Dieu en travaillant jour & nuit , pour notre subsistance ; de sorte qu'en passant ainsi continuellement d'un travail à l'autre , de la prédication de l'Evangile , à un exercice manuel très-pénible , nous n'avions jamais de repos ; & toute notre vie n'étoit qu'un travail & une peine continuelle d'esprit & de corps.

Pour n'être à charge à aucun de vous , non pas même à ceux qui auroient pu fournir à quelque partie de notre subsistance.

ψ. 10. *Vous êtes témoins vous-mêmes, & Dieu l'est aussi, combien la maniere dont je me suis conduit envers vous qui avez embrassé la foi, a été sainte, juste, & irréprochable.*

Vous êtes témoins vous-mêmes, sans qu'il me soit nécessaire de vous en dire davantage.

Et Dieu, qui penetre bien mieux que les hommes dans le fond des cœurs, pour juger de la pureté de leurs actions, l'est aussi. C'est encore un jurement que l'Apôtre jugeoit très-important pour fortifier les Thessaloniens dans la foi.

Combien la maniere dont je me suis conduit, &c. soit avant, soit après votre conversion, a été sainte en ce qui regardoit la pieté & le culte de Dieu.

Juste, pour m'acquitter de tous mes devoirs envers le prochain.

Et irréprochable, pour ne donner sujet à aucun particulier de se plaindre de notre mauvaise conduite.

ψ. 11. *Et vous savez que j'ai agi envers chacun de vous comme un pere envers ses enfans.*

Et vous savez que j'ai agi, &c. Comme un vrai pere qui s'acquitte, selon Dieu, du devoir de pere envers ses enfans; au-lieu de suivre la pente de sa tendresse naturelle, qui le porte à leur souffrir tout.

ψ. 12. *Vous exhortant, vous consolant, & vous conjurant de vous conduire d'une maniere digne de Dieu, qui vous a appellés à son royaume & à sa gloire.*

Vous exhortant à faire votre devoir.

Vous consolant dans vos foiblesses, dans vos afflictions & dans vos tentations.

Et vous conjurant de vous conduire d'une maniere

digne de Dieu, c'est-à-dire, qui réponde, ou qui soit conforme à la profession que vous faites de servir Dieu.

Qui vous a appelés, par votre vocation au Christianisme, à son royaume éternel, & à sa gloire, c'est-à-dire, à la possession de sa propre gloire; ce qui vous oblige étroitement à lui rapporter toutes vos actions, & à n'en faire aucune qui soit contraire à l'honneur que vous lui devez.

v. 13. C'est pourquoi aussi nous rendons à Dieu de continuelles actions-de-graces, de ce qu'ayant entendu la parole de Dieu que nous vous prêchions, vous l'avez reçue, non comme la parole des hommes, mais comme étant, ainsi qu'elle l'est véritablement, la parole de Dieu, qui agit efficacement en vous, qui êtes fidelles.

C'est pourquoi aussi nous rendons à Dieu de continuelles actions-de-graces, de ce que jusqu'à présent vous vous êtes pleinement acquités de ce devoir.

De ce qu'ayant entendu la parole de Dieu, &c. tant avant qu'après votre conversion, vous l'avez reçue dans vos cœurs par la foi.

Non comme la parole des hommes, qui est sujette à l'erreur, ou qui peuvent se tromper, quelques habiles & éclairés qu'ils puissent être.

Mais comme étant, ainsi qu'elle l'est véritablement, comme toutes les circonstances merveilleuses qui ont accompagné notre prédication, vous en ont pleinement convaincus, la parole de Dieu, qui est exempte de fausseté, de tout soupçon & d'erreur; ce qui vous l'a fait embrasser avec fermeté & sans aucune crainte d'être trompés.

Qui agit efficacement, par la production des bonnes œuvres, qui sont la marque & la suite nécessaire de la foi vive, & sans lesquelles la foi est morte.

En vous, qui êtes fidèles; ce qui vous est une nouvelle conviction de la vérité de cette parole, & une marque sensible qu'elle est toute divine; puisqu'elle produit des effets qui sont si fort au-dessus de la nature, & de tout ce que peuvent produire les discours des hommes, qui ne sont pas éclairés de son Esprit.

✧. 14. *Car, mes freres, vous êtes devenus les imitateurs des Eglises de Dieu, qui ont embrassé la foi de JESUS-CHRIST dans la Judée, ayant souffert les mêmes persecutions de la part de vos concitoyens, que ces Eglises ont souffertes de la part des Juifs.*

Car mes freres. L'Apôtre fait voir quels ont été les effets que la parole de Dieu a produits dans les Thessaloniens.

Vous êtes devenus, par le moyen de cette parole que vous avez reçue avec tant de foi & de soumission, les imitateurs des Eglises de Dieu qui ont embrassé la foi de JESUS-CHRIST dans la Judée, c'est-à-dire, non seulement des Eglises de Dieu qui sont dans tout le monde, mais même de celles de la Judée, qui étoient les plus parfaites, comme ayant été formées par les Apôtres, & même par JESUS-CHRIST, lorsqu'il étoit sur la terre; ce que l'Apôtre dit ici, parceque les premiers qui avoient composé l'Eglise de Thessalonique, étoient des Juifs, qui s'étoient réfugiés en cette ville à cause de la persecution.

Ayant souffert les mêmes persecutions, &c. comme les moqueries, les exils, la perte des biens, les

Hebr. 10. prisons, &c. *Nam rapinam bonorum vestrorum ;*
 34. &c.

✱. 15. *Qui ont tué même le Seigneur JESUS, & ses Prophetes ; qui nous ont persecutés ; qui ne plaisent point à Dieu ; & qui sont ennemis de tous les hommes.*

Qui ont tué. L'Apôtre ajoute ceci par une espece de parenthese, qui est assez naturelle à son sujet, afin de rendre plus odieuse la perfidie des Juifs infidèles, qui étoient en grand nombre à Thessalonique pour trafiquer ; cette ville ayant toujours été un lieu de grand commerce pour eux ; même le Seigneur JESUS, tout juste & innocent qu'il étoit ; de sorte qu'il n'est pas fort étrange s'ils nous persecutent nous-mêmes qui sommes ses disciples.

Et ses Prophetes, long-temps avant JESUS-CHRIST, parcequ'ils leur prédisoient sa venue ; ce qui fait voir combien leur malice est inveterée, & ce qui fait encore voir la haine & l'opposition mortelle qu'ils ont toujours eue pour sa doctrine & pour son Évangile.

Qui nous ont persecutés, à l'excès en une infinité d'occasions, & qui continuent tous les jours de le faire, comme étant les chefs du troupeau de JESUS-CHRIST, qu'ils veulent exterminer.

Qui ne plaisent point à Dieu, c'est-à-dire, qui sont ses ennemis, & les objets de son aversion, ayant commis le plus détestable de tous les crimes, en ôtant la vie à son Fils, & l'ayant traité comme le plus abominable de tous les hommes.

Et qui sont ennemis de tous les hommes, dont ils empêchent, autant qu'il est en eux, le salut, en s'efforçant d'aneantir la Religion de JESUS-CHRIST, qui est l'unique cause du salut de tous les hom-

AUX THESSALONIENS. CH. II. 645
mes, & sans laquelle ils demeurent dans l'aveuglement, dans le péché, & dans la damnation; c'est pourquoi il ajoute :

ψ. 16. *Qui nous empêchent d'annoncer aux Gentils la parole qui les doit sauver, pour combler toujours ainsi la mesure de leurs péchés. Car la colère de Dieu est tombée sur eux, & y demeurera jusqu'à la fin.*

Qui nous empêchent, autant qu'il est en eux, & par un esprit de jalousie & d'inimitié qu'ils ont de tout temps contre tous ceux qui ne sont pas de leur nation; *d'annoncer aux Gentils*, c'est-à-dire, à toutes les nations du monde, excepté les Juifs, *la parole qui les doit sauver*, qu'ils ne veulent pas recevoir eux-mêmes, étant en cela, pour ainsi dire, comme les chiens, qui empêchent les autres animaux de manger les fruits ou les grains qui les peuvent nourrir, quoiqu'ils n'en usent pas eux-mêmes pour leur nourriture.

Pour combler toujours ainsi la mesure de leurs péchés, puisqu'ils n'en sçauroient commettre de plus énormes.

Car la colère de Dieu, c'est-à-dire, son juste jugement; *est tombée sur eux*, & y demeurera jusqu'à la fin, les ayant abandonnés à l'incrédulité, & étant tout prêt de ruiner & de détruire Jérusalem, & de disperser leur nation jusqu'à la fin du monde.

ψ. 17. *Aussi, mes freres, ayant été pour un peu de temps séparé de vous, de corps, non de cœur, nous avons désiré avec d'autant plus d'ardeur & d'empressement de vous revoir.*

L'Apôtre reprend la suite du discours interrompu depuis le verset 15.

Aussi, mes freres, comme nous avons appris l'heureux état de votre Eglise, dont la sainteté est si exemplaire; ayant été pour un peu de temps; car notre dessein n'étoit pas de vous quitter entièrement, jugeant que nous étions encore nécessaires à votre Eglise; séparé de vous, de corps, par la distance des lieux, non de cœur, puisque la charité l'unit si étroitement au vôtre, quelque éloignés que nous soyons les uns des autres par la distance des lieux.

Nous avons désiré de vous revoir, pour nous consoler réciproquement avec vous de la grâce extraordinaire que Dieu a répandue sur vous, & pour recueillir ainsi le fruit de nos travaux, voyant de nos propres yeux le succès qu'ils ont eu parmi vous.

ψ. 18. C'est pourquoy nous avons voulu vous aller trouver: Et moi Paul j'en ai eu le dessein plus d'une fois, mais satan nous a empêchés.

C'est pourquoy nous avons voulu vous aller trouver, Silas, Timothée, & moi.

Et moi, Paul, en mon particulier, j'en ai eu le dessein plus d'une fois, dans l'impatience où j'étois d'être si long-temps éloigné de vous.

Mais satan nous a empêchés, nous ayant procuré des occasions de disputes contre les infidèles, & sur-tout contre les Epicuriens & les Stoïciens qui sont à Athenes, où est présentement le lieu de notre séjour.

ψ. 19. Et certes, quelle est notre esperance, notre joie, & la couronne de notre gloire? N'est-ce pas vous qui l'êtes devant notre Seigneur JESUS-CHRIST pour le jour de son avènement?

Et certes. L'Apôtre rend raison de l'ardent desir qu'il avoit de les voir.

Quelle est notre esperance, c'est-à-dire, le sujet de notre esperance en la misericorde de Dieu au jour du jugement, & en la grace que nous attendons de lui en ce jour.

Notre joie, c'est-à-dire, la matiere de la joie que nous attendons de recevoir, lorsque nous comparoîtrons avec vous devant le tribunal de JESUS-CHRIST.

Et la couronne de notre gloire? c'est-à-dire, l'ornement de gloire, dont nous serons parés devant lui, comme au jour le plus solennel de tous les jours. *Qu'est-ce qui nous rendra agreables aux yeux de JESUS-CHRIST*, en ce jour où chacun paroîtra revêtu de ses merites ou de ses demerites?

N'est-ce pas vous qui l'êtes? c'est-à-dire, qui me tenez, & qui me tiendrez lieu de toutes choses devant notre Seigneur JESUS-CHRIST, de qui j'attends toute ma récompense, pour le jour de son avènement glorieux, auquel il viendra pour juger les hommes selon leurs œuvres. L'Apôtre ne veut dire autre chose par toutes ces expressions tendres & amoureuses, sinon que les Thessaloniens, aussi bien que ceux des autres Eglises où il a prêché, seront en quelque maniere la cause de son salut; en ce que la fidelité qu'il aura eue dans le ministère de l'Evangile qu'il leur aura prêché, en sera la cause meritoire.

ŷ. 20. *Car vous êtes notre gloire & notre joie.*

Car vous êtes, &c. Je ne crains pas de vous donner ces titres d'honneur, parceque je sai que vous en êtes dignes, & que vous les meritez, & que je ne dis rien qui ne soit effectivement vrai.



S E N S S P I R I T U E L.

✱. 1. jusqu'au 5. *Car vous n'ignorez pas vous-mêmes, mes freres, que notre arrivée vers vous n'a pas été vaine & sans fruit ; mais après avoir beaucoup souffert auparavant, &c.*

Gal. 6.
17.

Les peines & les souffrances que notre grand Apôtre enduroit dans la prédication de l'Evangile ne le rebutoient point, mais au-contraire elles relevoient son courage; car comme il se croyoit honoré de porter sur son corps des marques imprimées auxquelles on pouvoit reconnoître qu'il appartenoit à JESUS-CHRIST crucifié, les outragés qu'on lui faisoit redoubloient ses forces ; ainsi les coups & les plaies qu'il souffrit dans la ville de Philippes, n'empêcherent point qu'il n'allât aussi-tôt continuer son ministere à Thessalonique, qui étoit la ville capitale du pays, où il fit plus de fruit qu'il n'en avoit fait dans aucune autre Eglise. N'étoit-ce pas aussi la disposition des autres Apôtres, qui ayant été maltraités par les Magistrats de Jerusalem, s'en retournoient tout remplis de joie de ce qu'ils avoient été jugés dignes de souffrir quelque ignominie pour le nom de JESUS-CHRIST ? Mais, comme ajoute saint Luc, ils ne cessoient point tous les jours d'enseigner & d'annoncer JESUS-CHRIST dans le temple & dans les maisons, quoiqu'on leur eût expressément défendu de le faire.

Act. 5.
41. 42.

Ces exemples font voir que les Ministres de JESUS-CHRIST ne doivent point apprehender dans l'exercice de leurs fonctions les plus grandes

AUX THESSALONIENS. CH. II. 649
oppositions des hommes , qui ne servent qu'à
avancer les desseins de Dieu pourvû qu'on suive
son ordre : c'est pourquoi il n'y a qu'à lui de-
meurer fidelle , & continuer avec une fermeté pa-
storale le ministere dont on est chargé , Dieu fera
reüssir tout pour sa gloire & à l'avantage de ses
ministres.

*v. 5. 6. Car nous n'avons usé d'aucune parole de
flatterie... & nous n'avons point fait de notre ministe-
re un commerce d'avarice , &c.*

C'étoit sans doute bien à regret que notre saint
Apôtre parloit de la sorte aux Thessaloniens ; mais
il y étoit obligé à cause des faux-apôtres, qui tâ-
choient d'attirer à eux l'affection de ceux que saint
Paul avoit convertis : ainsi il relève la sainteté de
sa vie au-dessus de celle de ces imposteurs : Et en
cela ce saint Docteur n'a eu d'autre vûe , que de se
faire connoître veritablement tel qu'il étoit ; afin
qu'en comparaison de lui , les paroles & la vie
de ces faux-docteurs ne parussent dignes que de
mépris : Car on sait que c'est le propre des Saints
de cacher tout le bien qu'ils font, pour ne pas tom-
ber dans le vice de la vaine gloire ; mais il arrive
quelquefois des occasions où les Saints, sont comme
forcés de raconter eux - mêmes devant les hom-
mes leurs bonnes actions , & sont obligés de faire
connoître leur vertu , afin d'avoir plus d'autorité
dans l'esprit de leurs disciples , & de pouvoir ainsi
procurer leur conversion, en s'élevant par ce moyen
au-dessus de ceux qui peuvent les corrompre.

Saint Paul marque ici dans les faux-docteurs de
son temps trois grands vices qui se trouvent dans
les ouvriers trompeurs de tous les temps : Le premier, 2. Cor.
c'est la complaisance & la flatterie ; le second, c'est 11. 13.

l'interêt & l'amour du gain ; le troisième , c'est la vaine gloire & l'ambition. Il n'est pas nécessaire de s'étendre sur ce sujet ; plût-à-Dieu que les vices des faux-apôtres , contre lesquels saint Paul avoit à combattre , n'eussent point passé jusqu'à nous :

Rom. 16. Mais il y a encore des gens qui *par des paroles douces*

Jud. 16. & *flatteuses séduisent les ames simples ; & qui se rendent admirateurs des personnes pour leurs intérêts ;*

Phil. 2. & quoiqu'on ne puisse pas dire , à la lettre , ce que dit notre saint Apôtre : *Que tous cherchent leurs propres intérêts , & non ceux de JESUS-CHRIST ;* on

peut dire néanmoins , dans son sens , que la plupart de ceux qui travaillent au ministère sacré , travaillent plus pour leurs intérêts particuliers , que pour le salut des peuples. Combien y en a-t-il main-

Joan. 7. tenant qui *ne cherchent point la gloire de celui qui les a envoyés , mais la leur propre , & qui font d'un ministère d'humilité le sujet de leur ambition ?*

ψ. 7. jusqu'au 14. *Nous nous sommes conduits parmi vous avec une douceur d'enfans , comme une nourrice qui a soin de ses enfans , &c.*

On ne peut gueres donner d'idée plus juste d'un bon Pasteur , que de le comparer à une nourrice pleine de tendresse pour ses enfans , comme fait ici saint Paul. Le devoir d'une nourrice est de veiller continuellement pour conserver un enfant , qui ne peut ni veiller , ni se défendre par lui-même , ni connoître le peril où il seroit : il est sujet à un grand nombre de necessités , auxquelles il faut remédier ; il est sujet à un grand nombre de maladies & d'accidens , dont il le faut préserver : il ne dit point ses maux , il ne demande pas même son lait ; il faut qu'une nourrice s'avise de tout , & le prévienne en tout. Quoiqu'il crie , & qu'il soit de

méchante humeur, elle ne se fâche jamais contre lui, elle le porte, elle le caresse, elle interrompt son repos pour le secourir dans ses besoins, & elle est toujours prête de l'assister : enfin, c'est sa seule affaire, & elle abandonne tout le reste afin de ne l'abandonner jamais, & qu'il ne manque de rien : outre cela, une nourrice ne demande rien à son enfant ; elle ne prétend point d'en être louée, elle ne cherche point de lui plaire, mais de le nourrir & de le voir croître.

Cette description du devoir d'une nourrice nous représente bien celui d'un Pasteur, & nous montre quelle doit être sa vigilance & son désintéressement à l'égard des âmes qui ont été confiées à sa garde & à ses soins. Ainsi il ne faut pas s'étonner si saint Paul, qui aimoit si tendrement ceux qu'il conduisoit à Dieu, se compare lui-même à une nourrice : *Tanquam si nutrix foveat filios suos*. Or une nourrice ne peut bien s'acquitter de sa charge, si elle ne regarde les enfans qu'elle nourrit comme ses propres enfans ; aussi l'Apôtre ne se contentait-il pas de dire qu'il les nourrit, comme remarque saint Augustin, mais qu'il les nourrit avec le même soin & la même affection que si c'étoient ses propres enfans selon la nature : En effet, c'étoient ses propres enfans, parcequ'il les avoit engendrés en JESUS-CHRIST, ce qui étoit incomparablement plus que de les avoir engendrés au monde : *Et nutricem se dicit quia alebat, & filios suos quia ipse pepererat.*

Aug. in
Ps. 49.

Ce caractère de nourrice, par rapport au devoir des Pasteurs, paroît bien encore dans la poule de l'Évangile, à laquelle le bon Pasteur par excellence a bien voulu se comparer : *Quemadmodum*

Math.
23. 37.

gallina congregat pullos suos sub alas : Il n'y a point d'animal qui fasse paroître plus de tendresse pour ses petits que la poule ; cette mere affectionnée se neglige elle-même entierement quand elle les éleve , & est même toute languissante d'amour pour eux , elle leur cherche à manger , elle les échauffe sous ses aîles , & si quelquefois étant reduite à l'étroit , elle est obligée de marcher sur quelqu'un de ses poussins , elle se retient le plus qu'elle peut : *Non toto pedis pondere calcat* , dit saint Augustin. C'est-là l'image des bons Pasteurs , qui prennent de leurs ouailles tout le soin avec toute la tendresse qu'ils peuvent ; & s'ils sont obligés de les choquer , & de les reprendre pour les corriger , c'est toujours avec une grande moderation , & il faut qu'il paroisse toujours que les reprimandes que l'on fait viennent de l'affection qu'on a pour eux. Que si ce doit être là la disposition des Pasteurs qui ont soin de s'acquitter de leur devoir , que dirons-nous de la conduite de la plus grande partie de ceux qui sont chargés du salut des peuples ? Est-ce avec cette vigilance & avec cette tendresse qu'ils y travaillent ? S'ils ne le font pas , Dieu leur en fera rendre un compte très rigoureux : *Si iniquitates observaveris Domine , Domine quis sustinebit ?*

ψ. 14. 15. *Car..... vous êtes devenus les imitateurs des Eglises de Dieu , qui ont embrassé la foi de JESUS-CHRIST dans la Judée , ayant souffert les mêmes persecutions , &c.*

Les premiers fidelles de l'Eglise de Jerusalem ont toujours été considérés comme le modèle non seulement du commun des Chrétiens , mais encore de tout ce qu'il y a de plus parfait dans le Chri-

Christianisme, le Saint-Esprit qui l'avoit formée, lui avoit donné toute la perfection comme à son chef-d'œuvre, & de tous les fidelles qui la composoient, il n'en avoit fait *qu'un cœur & qu'une ame*. Cette union sainte que l'Esprit de Dieu avoit faite dans les premiers Chrétiens, les unissoit tous en Dieu de telle sorte, que possédant JESUS-CHRIST tous en commun, ils ne pouvoient se résoudre de posséder aucun bien en particulier. Il ne faut donc pas s'étonner que les Peres de l'Eglise aient toujours proposé l'exemple de cette Eglise primitive aux fidelles, de quelque profession & de quelque état de vie qu'ils fussent, comme le plus parfait; car de même qu'ils ont dit que la parole de l'Evangile nous instruisoit de notre devoir, ils ont aussi assuré que la vie de ces premiers fidelles nous apprenoit la maniere de le pratiquer & le mettre en execution: ainsi l'Apôtre ne pouvoit relever davantage la pieté des Thessaloniens que de la comparer à celle de ces premiers fidelles de l'Eglise de Jerusalem.

Mais quoiqu'il semble qu'on ne puisse rien ajouter à la perfection à laquelle ces premiers Chrétiens étoient parvenus, S. Paul dit néanmoins quelque chose de plus que n'en avoit dit S. Luc dans les Actes, où ces fidelles sont loués de n'avoir *qu'un cœur & qu'une ame*, & d'avoir possédé tout en commun; mais on n'y parle point des persecutions qu'ils avoient souffertes de la part de leurs concitoyens; ce qui est en effet un plus haut degré de vertu que de renoncer à tous ses biens; la patience dans les maux étant d'un plus grand mérite que le dépouillement volontaire de ce qu'on possède: c'est pourquoi saint Paul propose plutôt aux Thessaloniens

à imiter la patience des fidèles de Jérusalem que leur détachement. Il y a bien de la différence entre les choses qui ne sont qu'extérieures à l'égard de l'homme & celles qui lui sont intérieures, & par conséquent beaucoup plus sensibles : on abandonne aisément tout ce qui est hors de soi pour conserver sa vie, & l'on perd volontiers les biens pour jouir au-moins de la santé de son corps : *Pellem pro pelle,*

Job. 2. 4.

& cuncta qua habet homo dabit pro anima sua.

ψ. 16. 17. *Qui nous empêchent d'annoncer aux Gentils la parole qui les doit sauver..... Car la colere de Dieu est tombée sur eux, & y demeurera jusqu'à la fin, &c.*

Qui ne tremblera en entendant ces paroles ? Dieu est patient, & ne se hâte pas de punir les crimes des hommes, mais il attend que tous retournent à lui par la pénitence ; que si par leur dureté & l'impénitence de leur cœur, ils méprisent la bonté excessive de Dieu, sa patience & sa longue tolérance, ils comblent insensiblement la mesure de leurs péchés, en ajoutant toujours *iniquité sur iniquité* ; ils attirent enfin sur eux la vengeance divine, qui demeure sur eux *jusqu'à la fin* par une reprobation éternelle.

C'est ce qui est arrivé au Juifs, dont parle ici l'Apôtre ; leur horrible ingratitude, leurs murmures continuels, leurs rechûtes si fréquentes dans l'idolâtrie, les meurtres commis en la personne de plusieurs Prophètes, avoient attiré sur eux en divers temps les fleaux de sa justice ; mais pour combler la mesure de leur impiété, il falloit qu'ils fissent mourir *le Seigneur J E S U S*, & par ce crime horrible ils ont fait retomber sur eux les châtimens que meritoit l'effusion du sang des justes depuis

Abel jusqu'à eux , & se sont rendus dignes d'en porter le poids , pour n'avoir pas profité de la punition de leurs peres , & en être devenus même plus méchans.

Ces Juifs avoient mérité d'être aveuglés, dit saint ^{In Ps.} Augustin ^{68.}, pour ne pas connoître le Fils de Dieu. Et c'est Dieu même qui les aveugla de cette sorte, en faisant *qu'ils ajoutassent iniquité sur iniquité*; ce qu'il faisoit, non en les blessant, mais en ne les guerissant pas; car comme ils s'étoient rendus indignes d'être gueris, ils ne pouvoient que devenir toujours plus malades par l'accroissement de leur corruption & de leur malice. Car, comme remarque le même Pere, il n'y a point de plus grande peine du peché que le peché même; c'est pourquoi le Saint-Esprit parlant par la bouche de David, & excitant la colere de Dieu contre les pecheurs, dit: *Faites qu'ils ajoutent iniquité sur iniquité*. Et saint Paul dit que Dieu voulant punir l'ingratitude de ceux qui ayant connu Dieu ne l'avoient pas glorifié comme Dieu: *Il les a livrés aux desirs de leur cœur, à un sens dépravé, en sorte qu'ils ont fait des actions déraisonnables*. D'où saint Augustin conclut, que c'est par un juste jugement de Dieu que les crimes sont vangés par d'autres crimes; ce que Dieu fait, non en poussant les pecheurs dans le crime, mais seulement en abandonnant ceux qui méritent d'être abandonnés: *Peccata peccatis vindicat, non ad ea cogendo, sed dignos deserendo*.

¶. 18. C'est pourquoi nous avons voulu vous aller trouver, mais satan nous a empêchés, &c.

Saint Basile demande sur ce sujet, comment le démon put empêcher les bonnes œuvres de saint ^{Bas. reg. brev. interrog. 271.}

Paul & des autres Saints ? Il répond, qu'à la vérité le démon ne peut nullement empêcher les bons desseins que l'on tient cachés dans le cœur, mais quant à ce qui regarde les œuvres extérieures, qui dépendent nécessairement du ministère du corps, que Dieu permet souvent qu'on y forme des obstacles pour éprouver la fidélité de ceux qui demeurent fermes dans leurs bonnes résolutions, ou pour convaincre de leur foiblesse ceux qui n'y persistent pas. Le démon ne pouvoit par lui-même retenir l'Apôtre ; mais il servoit, sans le savoir, à l'exécution de la providence divine, lorsqu'il s'efforçoit d'y résister ; parceque saint Paul ne pouvant aller voir ceux qu'il souhaitoit, servit plus utilement à ceux qu'il ne put quitter.

Moral 10 En effet, dit saint Grégoire, les saints Docteurs
l. 27. 11 souhaitent quelquefois d'exhorter certaines per-
c. 19. 12 sonnes, & ne le peuvent ; souvent aussi ils vou-
 13 droient bien éviter de parler à d'autres, & ils sont
 14 comme forcés de le faire par la violente impulsion
 15 qu'ils ressentent pour cela au-dedans d'eux-mê-
 16 mes. Saint Paul est conduit par la main de celui
 17 qui le gouverne, à des choses qu'il ne desire pas ;
 18 & quelquefois est retenu par la même main, pour
 19 ne pas suivre sa première impulsion. Quand se-
 20 couant ses vêtemens il vouloit s'éloigner des Co-
18. 21 rinthiens, il entendit ces paroles : *Ne craignez*
18. 10. 22 *point, mais parlez sans vous taire, car je suis avec*
 23 *vous, & personne ne vous pourra maltraiter, par-*
 24 *ceque j'ai en cette ville un grand peuple. Comme*
 25 *donc les Pasteurs & les Prédicateurs de la vérité*
 26 *servent Dieu selon qu'il le leur ordonne, & qu'ils*
 27 *ne peuvent souvent aller où ils veulent, ils ne sau-*
 28 *roient aussi quelquefois agir comme ils l'ont résolu :*
 parce-

parcequ'ainsi que cet Arbitre interieur les tient
 comme par la main, lorsqu'il les envoie, de même
 il les fait ménager comme il lui plaît, lorsqu'il les
 fait agir, enforte qu'ils font souvent tout autre-
 ment par leurs actions, qu'ils ne l'avoient resolu
 dans leurs pensées, & qu'ils commencent d'une
 façon, & ils achevent de l'autre.

¶. 19. & 20. *Et certes quelle est notre esperance,
 notre joie & la couronne de notre gloire? N'est-ce pas
 vous qui l'êtes devant notre Seigneur JESUS-CHRIST
 pour le jour de son avènement? &c.*

Chaque peuple sera à son Pasteur au jugement
 dernier un grand sujet de gloire ou de confusion.
 Représentez-vous, dit saint Chrysostome, ce que
 c'est que de voir au jour de JESUS-CHRIST
 toute une Eglise sortir des travaux de saint Paul
 qui l'aura plantée, affermie & arrosée par ses sueurs.
 Qui ne seroit transporté de joie en voyant cette
 fécondité d'enfans, & d'enfans si heureusement
 élevés? Saint Gregoire parlant en la personne de
 tous les Pasteurs: Considerons, dit-il, quel est le
 gain que nous avons acquis à Dieu, nous qui avons
 reçu de Dieu un talent pour le faire profiter; car
 c'est à nous à qui il a dit: *Faites profiter ce dépôt
 jusqu'à ce que je revienne.* Mettons-nous devant les
 yeux ce jour terrible, où le Juge viendra pour fai-
 re rendre compte à ses serviteurs des talens qu'il
 leur aura confiés: Ce Juge redoutable paroîtra
 dans toute sa majesté au milieu des chœurs des
 Anges & des Archanges; on verra là saint Pierre à
 la tête de la Judée qu'il a convertie; là paroîtra
 saint Paul suivi, pour ainsi dire, de l'univers qu'il a
 converti à la foi; là saint André amenera devant
 le souverain Juge l'Achaïe; saint Jean l'Asie; saint

*Hom.
 17. in
 Evang.*

Luc 19.

*Matth.
 25. 19.*

.. Thomas les Indes qu'il a aussi converties. Là tous
 .. les chefs du troupeau de JESUS-CHRIST lui
 .. viendront présenter le gain qu'ils ont fait des ames
 .. par leurs saintes prédications. Quand donc tant
 .. de Pasteurs paroîtront avec leurs troupeaux devant
 .. le Pasteur Eternel ; que dirons - nous , miserables
 .. que nous sommes , qui retournons les mains vuides
 .. à notre Seigneur & à notre Maître sans avoir fait
 .. profiter le talent qu'il nous avoit confié ? Nous qui
 .. avons porté le nom de Pasteurs , & qui ne pou-
 .. vons point lui montrer les brebis que nous devions
 .. élever ?

Mor. l.

11. c. 9.

Le même saint Docteur dans ses Morales sur
 Job , expliquant ce passage : *Il dépoille les Prêtres
 d'honneur & de gloire* : La gloire du Prêtre , dit-il ,
 consiste dans la bonne conduite des personnes qui
 lui sont soumises ; mais quand les Prêtres negli-
 gent de veiller à la conduite de leurs disciples , &
 ne leur font porter aucun fruit pour le Seigneur ,
 n'est-il pas vrai de dire qu'ils sont sans honneur &
 sans gloire ? Puisqu'ils se trouveront en effet sans
 aucun merite en la présence de Dieu dans le der-
 nier jour , s'ils n'ont pas travaillé durant cette vie à
 en acquérir , en s'appliquant , autant qu'ils le doi-
 vent , au reglement des mœurs de ceux qui sont
 soumis à leur conduite.

Et c'est avec beaucoup de raison que Job ajoû-
 te : *Et il renversera les Grands du monde* ; parceque
 quand Dieu , par un juste jugement , abandonne
 le cœur de ceux qui commandent , alors ils ne
 pensent plus à la vraie récompense de leur admini-
 stration , & ils sont véritablement renversés , en ce
 qu'ils se trompent & s'aveuglent de telle sorte ,
 qu'au-lieu de la gloire de l'éternité , ils n'aspirent

AUX THESSALONIENS. CH. II. 659
qu'à l'honneur passager d'une principauté tempo-
relle, & que negligant le glorieux prix d'un roya-
me tout celeste, ils se précipitent miserablement
dans l'abyssine de leurs voluptés.



CHAPITRE III.

1. **P**ROPTER QUOD NON
sustinentes am-
plius, placuit nobis re-
manere Athenis, solis:

2. & misimus Ti-
motheum fratrem no-
strum, & ministrum
Dei in Evangelio Chri-
sti, ad confirmandos
vos, & exhortandos
pro fide vestra:

3. ut nemo moveatur
in tribulationibus istis:
ipsi enim scitis quod in
hoc positi sumus.

4. Nam & cum
apud vos essemus, præ-
dicebamus vobis passu-
ros nos tribulationes,
sicut & factum est, &
scitis.

1. **A**insi ne pouvant souf-
frir plus long-temps
*de n'avoir point de vos nou-
velles*, j'aimai mieux demeu-
rer tout seul à Athenes,

2. & je vous envoyai Ti-
mothée, notre frere, & mi-
nistré de Dieu // dans *la pré-
dication de l'Evangile de JE-
SUS - CHRIST*, afin qu'il
vous fortifiât & qu'il vous
exhortât à demeurer fermes
dans votre foi;

3. & que personne ne fût
ébranlé pour les persecutions
qui nous arrivent. Car vous
savez que c'est à quoi nous
sommes destinés.

4. Dès-lors même que nous
étions parmi vous, nous vous
prédisions que nous aurions
des afflictions à souffrir, &
nous en avons eu en effet,
comme vous le savez.

†. 2. Grec. & qui a travaillé avec moi.

5. Ne pouvant donc attendre plus long-temps, je vous l'ai envoyé pour reconnoître l'état de votre foi, ayant appréhendé que le tentateur ne vous eût tentés, & que notre travail ne devint inutile.

6. Mais Timothée étant revenu vers nous après vous avoir vus, & nous ayant rendu un si bon témoignage de votre foi, & de votre charité, & du souvenir plein d'affection que vous avez sans cesse de nous, qui vous porte à desirer de nous voir, comme nous avons aussi le même desir pour vous;

7. il est vrai, mes freres, que dans toutes les afflictions & dans tous les maux qui nous arrivent, votre foi nous fait trouver notre consolation en vous.

8. Car nous vivons maintenant, si vous demeurez fermes dans le Seigneur.

9. Et certes quelles assez dignes actions - de - graces pouvons-nous rendre à Dieu pour la joie dont nous nous

5. Propterea & ego amplius non sustinens, misi ad cognoscendam fidem vestram, ne forte tentaverit vos is qui tentat, & inanis fiat labor noster.

6. Nunc autem veniente Timotheo ad nos à vobis, & annuntiante nobis fidem & charitatem vestram, & quia memoriam nostri habetis bonam semper, desiderantes nos videre, sicut & nos quoque vos :

7. ideo consolati sumus fratres in vobis, in omni necessitate & tribulatione nostra, per fidem vestram :

8. quoniam nunc vivimus, si vos statis in Domino.

9. Quam enim gratiarum actionem possumus Deo retribuere pro vobis, in omni gaudio, quo gaudemus

†. 5. expl. la peine qu'il avoit prise de leur annoncer l'Evangile.
 †. 8. autr, la vie m'est douce.

propter vos ante Deum nostrum.

10. nocte ac die abundantius orantes, ut videamus faciem vestram, & compleamus ea quæ desunt fidei vestræ ?

11. Ipse autem Deus & Pater noster, & Dominus noster Jesus Christus, dirigat viam nostram ad vos.

12. Vos autem Dominus multiplicet, & abundare faciat charitatem vestram in invicem, & in omnes, quemadmodum & nos in vobis :

13. ad confirmanda corda vestra sine querela in sanctitate, ante Deum & Patrem nostrum, in adventu Domini nostri Jesu Christi cum omnibus sanctis ejus. Amen.

sentons comblés devant lui à cause de vous ?

10. Ce qui nous porte à le conjurer // jour & nuit avec une ardeur extrême *de nous permettre* de vous aller voir, afin d'ajouter ce qui peut manquer encore à votre foi.

11. Je prie donc notre Dieu & notre Pere, & JESUS-CHRIST notre Seigneur, qu'il lui plaise de nous conduire vers vous.

12. Que le Seigneur vous fasse croître de plus en plus dans la charité que vous avez les uns pour les autres & envers tous, & qu'il la rende telle que la nôtre est envers vous.

13. Qu'il affermissé vos cœurs en vous rendant irréprochables par la sainteté, devant Dieu notre Pere, au jour que JESUS-CHRIST notre Seigneur paroîtra avec tous les Saints // Amen.

ψ. 10. *letr.* le conjurant.

ψ. 13. *expl.* jusqu'au jour du jugement.





SENS LITTERAL.

✓. 1. *A* *Insi ne pouvant souffrir plus long-temps de n'avoir point de vos nouvelles, j'aimai mieux demeurer tout seul à Athenes.*

Ainsi, &c. Vous aimant si tendrement que je fais, j'étois en peine d'avoir des nouvelles plus particulieres de votre état, & de vous renouveler de ma part les témoignages de l'amour que je continue d'avoir pour vous.

J'aimai mieux demeurer tout seul à Athenes, ayant aussi envoyé Silas en Macedoine, quoique ce fût une chose assez triste & assez fâcheuse dans le besoin où j'étois d'ouvriers pour la conversion de ce peuple, que de manquer à ce devoir d'amitié.

✓. 2. *Et je vous envoyai Timothée notre frere, & ministre de Dieu dans la prédication de l'Evangile de JESUS-CHRIST, afin qu'il vous fortifiât, & qu'il vous exhortât à demeurer fermes dans votre foi.*

Et je vous envoyai, d'Athenes, Timathée notre frere, où Silas & lui m'étoient venu trouver. Voyez Act. 17. 15.

Et ministre de Dieu. Grec. Qui travaille avec moi. Quelques manuscrits portent seulement, ministre de Dieu; & d'autres seulement, qui travaille avec moi.

Dans l'Evangile de JESUS-CHRIST, c'est-à-dire, dans les fonctions de l'Evangile de JESUS-CHRIST, & à son avancement.

Afin qu'il vous fortifiât, par sa présence, & par

AUX THESSALONIENS. CH. III. 663
la consolation que vous recevriez de lui dans les dures persecutions que vous souffrez.

Et qu'il vous exhortât à demeurer fermes dans votre foi, comme vous avez fait jusqu'à présent. S. Paul a particulièrement égard dans ce verset, à ceux qui étoient plus foibles, quoiqu'il soit vrai d'ailleurs, que les plus forts mêmes ont un besoin tout particulier d'être fortifiés, & d'être exhortés à la fermeté, lorsqu'ils souffrent persecution pour la foi : de sorte que cette précaution de saint Paul à l'égard des Thessaloniens n'est nullement contraire, comme on le pourroit penser, à la haute vertu & à la perfection des fidèles de Thessalonique, que l'Apôtre vient de décrire dans le chapitre précédent.

¶. 3. Et que personne ne fût ébranlé pour les persecutions qui nous arrivent. Car vous savez que c'est à quoi nous sommes destinés.

Et que personne ne fût ébranlé. . . . Car vous savez par tout ce que vous avez appris de nous, & ce que vous avez vu en nous, & dans tous les fidèles qui font une ouverte & solide profession de l'Evangile; que c'est à quoi nous sommes destinés, surtout dans ces commencemens de l'Eglise naissante, où le diable & le monde font tous leurs efforts pour la détruire, & pour empêcher son progrès. Si tamēn compatimur, ut & conglorificemur; & alibi. Rom. 8.
17.

¶. 4. Dès-lors même que nous étions parmi vous, nous vous prédisions que nous aurions des afflictions à souffrir, & nous en avons eu en effet, comme vous le savez.

Dès-lors même que nous étions parmi vous, dans le premier établissement de votre Eglise, nous vous prédisions ouvertement, & sans vous dégui-

ser la vérité, que nous aurions des afflictions à souffrir, outre celles que nous souffrions dès ce temps-là, de sorte que ce ne vous est pas une chose imprévûe, & à laquelle vous n'avez pas le temps de vous préparer, ni qui vous doive surprendre, mais plutôt un nouveau motif de demeurer fermes dans la foi, en voyant l'accomplissement de nos prédictions.

Et nous en avons eu en effet, comme vous le savez par votre propre expérience, & par ce que vous avez appris de ce qui m'est arrivé à moi-même; de sorte qu'il ne vous arrive rien en quoi vous ne dussiez vous attendre.

v. 5. Ne pouvant donc attendre plus long-temps, je vous l'ai envoyé pour reconnoître l'état de votre foi, ayant apprehendé que le tentateur ne vous eût tentés, & que notre travail ne devint inutile.

Ne pouvant donc attendre plus long-temps, dans l'impaticence où j'étois d'apprendre de vos nouvelles, je vous l'ai envoyé pour reconnoître l'état de votre foi, & si la persécution n'a point ébranlé votre première fermeté.

Ayant apprehendé, non par aucune défiance de vous, mais plutôt par l'excès d'affection que j'ai pour vous; que le tentateur. Let. que satan ne vous ait tentés, c'est-à-dire, n'ait fait succomber quelques-uns de vous à la tentation d'infidélité & d'apostasie.

Et que notre travail, c'est-à-dire, toute la peine de corps & d'esprit, telle que je l'ai décrite au commencement de cette lettre, que j'ai soufferte en travaillant à votre conversion & à votre instruction; ne devint inutile, à votre égard; car il ne pouvoit être inutile à l'égard de saint Paul, Dieu

AUX THESSALONIENS. CH. III. 665
ne récompensant pas les travaux de ses fidèles selon le succès, mais selon leur bonne volonté, & selon la droiture de leur intention.

¶. 6. *Mais Timothée étant revenu vers nous après vous avoir vus, & nous ayant rendu un si bon témoignage de votre foi & de votre charité, & du souvenir plein d'affection que vous avez sans cesse de nous, qui vous porte à désirer de nous voir, comme nous avons aussi le même desir pour vous.*

Mais Timothée étant revenu vers nous, &c. non pas à Athenes, mais à Corinthe.

Et nous ayant rendu un si bon témoignage de la fermeté de votre foi, & de l'ardeur de votre charité envers Dieu & le prochain; ce qui fait toute la perfection de la vie chrétienne.

Et du souvenir plein d'affection que vous avez sans cesse de nous dans vos prieres, & dans toutes les conversations & les entretiens que vous avez ensemble; ce qui est une marque de votre reconnoissance, & de l'estime que vous continuez d'avoir pour moi & pour la doctrine que je vous ai enseignée.

Qui vous porte à désirer de nous voir parmi vous, comme nous avons aussi le même desir pour vous; la charité qui est la même en vous & en moi, nous inspirant aux uns & aux autres un même mouvement & une même inclination les uns pour les autres.

¶. 7. *Il est vrai, mes freres, que dans toutes les afflictions & dans tous les maux qui nous arrivent, votre foi nous fait trouver notre consolation en vous.*

Il est vrai, mes freres, que dans toutes les afflictions, &c. pour grandes & pour fréquentes qu'elles puissent être, votre foi, jointe à une si ardente

charité, & au souvenir si continuel & si plein d'affection que vous avez pour nous, *nous fait trouver notre consolation en vous*, c'est-à-dire, dans l'amour reciproque que j'ai pour vous, & qui m'unit étroitement à vous; cet amour ayant plus de force pour me consoler & me soutenir dans mes afflictions, que les afflictions les plus terribles n'en peuvent avoir pour m'abattre.

v. 8. Car nous vivons maintenant, si vous demeurez fermes dans le Seigneur.

Car nous vivons maintenant, de morts & abattus que nous étions, par la crainte que nous avions que votre foi ne fût ébranlée.

Si vous demeurez fermes, c'est-à-dire, puisque vous demeurez fermes, selon le rapport que nous en a fait Timothée, *dans le Seigneur*, c'est-à-dire, dans la foi & dans la Religion, malgré toutes les persecutions qu'on vous fait souffrir pour la cause.

v. 9. Et certes quelles assez dignes actions-de-graces pouvons-nous rendre à Dieu, pour la joie dont nous nous sentons comblés devant lui, à cause de vous?

Et certes quelles assez dignes actions-de-graces pouvons-nous rendre à Dieu, &c. lorsque nous pensons à vous devant lui?

A cause de vous, c'est-à-dire, à cause des graces si extraordinaires qu'il a répandues sur vous, & de la force invincible qu'il vous inspire pour y perseverer. Comme notre joie est incomparable, & au-dessus de tout ce qu'on peut exprimer & de ce qu'on peut sentir, il est impossible de rendre des actions-de-graces qui en approchent tant-soit-peu, à celui qui en est l'auteur.

v. 10. *Ce qui nous porte à le conjurer jour & nuit avec une ardeur extrême, de nous permettre de vous aller voir, afin d'ajouter ce qui peut manquer encore à votre foi.*

Ce qui nous porte à le conjurer jour & nuit, c'est-à-dire, très-souvent, la nuit n'étant pas moins destinée à la prière, que le jour.

Avec une ardeur extrême, pour répondre en quelque manière, & autant qu'il est en nous, à la grandeur du bienfait que nous recevons de lui.

De nous permettre de vous aller voir, c'est-à-dire, de nous en procurer & de nous en fournir des occasions favorables.

Afin d'ajouter, c'est-à-dire, de procurer par mon ministère, qui n'est qu'extérieur, la grâce nécessaire pour suppléer, ce qui peut manquer encore à votre foi, pour la perfection en quelques-uns d'entre vous; car ceci ne s'entend pas de tous les Thessaloniens, puisque l'Apôtre a relevé le mérite & l'excellence de leur foi dans les Chapitres précédens.

v. 11. *Je prie donc notre Dieu & notre Pere, & JESUS-CHRIST notre Seigneur, qu'il lui plaise de nous conduire vers vous.*

Je prie donc notre Dieu..... de nous conduire heureusement vers vous, en sorte que rien ne puisse empêcher l'exécution de notre dessein, & du desir extrême que nous avons de vous voir.

v. 12. *Que le Seigneur vous fasse croître de plus en plus dans la charité que vous avez les uns pour les autres, & envers tous, & qu'il l'a rende telle que la nôtre est envers vous.*

Que le Seigneur, JESUS-CHRIST, qui vous a déjà rempli de tous ses dons, vous fasse croître de

1. Cor.
13. 13.
Rom. 13.
8.

plus en plus , jusqu'à la mort , dans la charité , que vous avez les uns pour les autres ; ce qui est le plus excellent de tous les dons , & dont l'accroissement n'a jamais de bornes pendant cette vie. Major autem horum est charitas. Nemini quidquam debeatis, nisi ut invicem diligatis.

Et envers tous , même envers les infidèles , & envers vos ennemis & vos persecuteurs ; ce qui est le propre caractère de la charité chrétienne.

Et qu'il la rende telle , c'est-à-dire , aussi ardente & aussi forte , à l'égard de tous les hommes , que la nôtre est envers vous ; ce qui fait voir combien la charité de cet Apôtre étoit grande , puisqu'il n'en souhaite pas une plus parfaite que la sienne aux Thessaloniens.

v. 13. Qu'il affermissé vos cœurs , en vous rendant irréprochables par la sainteté , devant Dieu notre Pere , au jour que JESUS-CHRIST notre Seigneur paroîtra avec tous ses Saints.

Qu'il affermissé vos cœurs , par la constance & par la perseverance dans le bien ; en vous rendant irréprochables par la sainteté. D'autres manuscrits portent , par la justice ; ce qui revient à la même chose.

Devant Dieu notre Pere , &c. qui présidera invisiblement au jugement general , comme le Fils y présidera visiblement avec la même autorité que celle de son Pere.



SENS SPIRITUEL.

✱. 3. 4. *ET* que personne ne fût ébranlé pour les persécutions qui nous arrivent. Car vous savez que c'est à quoi nous sommes destinés, &c.

La profession que l'on fait d'être Chrétien renferme absolument la nécessité des souffrances, & c'est être étranger dans le Christianisme, que d'être surpris des maux & des afflictions que l'on y souffre : *Ne soyez point surpris*, dit saint Pierre, *lorsque Dieu vous éprouve par le feu des afflictions, comme si quelque chose d'extraordinaire vous arrivoit ; mais réjouissez-vous plutôt de ce que vous participez aux souffrances de JESUS-CHRIST, afin que vous soyez aussi comblés de joie dans la manifestation de sa gloire.* Comme donc il a fallu que JESUS-CHRIST souffrît pour entrer dans sa gloire, il est aussi nécessaire à un Chrétien de participer à ses souffrances, pour participer à sa gloire. Il faut, dit saint Paul, souffrir avec lui, pour être glorifié avec lui ; ce n'est qu'à cette condition qu'on est Chrétien.

Nous sommes dans cette vie comme des athlètes qui combattent dans les jeux publics ; il faut qu'ils fassent de grands efforts pour remporter le prix, & qu'ils s'y soient préparés depuis long-temps par de rudes exercices, & des mortifications volontaires : *Tous les athlètes*, dit saint Paul, *gardent en toutes choses une exacte tempérance : & cependant ce n'est que pour gagner une couronne corruptible, au-lieu que nous en attendons une incorruptible.* Ceux donc

2. v. Of-
fic. c. 16.

qui vivent dans les delices , qui recherchent les honneurs & les biens de cette vie , sont plutôt des spectateurs qui ne prétendent point à la couronne , que des combattans qui tâchent de la remporter, dit saint Ambroise.

Nous sommes ici comme des soldats , qui doivent essuyer toutes sortes de peines & de fatigues, des coups, & des blessures pour remporter la victoire contre leurs ennemis. Tout le temps de cette vie est un temps de guerre pour nous ; nous sommes assiegés d'ennemis dangereux de tous côtés , au-dehors & au-dedans de nous-mêmes ; le diable qui nous presse & cherche à nous perdre, tourne sans cesse au-tour de nous comme un lion rugissant pour nous devorer ; une infinité de passions nous attaquent dans le corps , il les faut vaincre necessairement , si nous ne voulons consentir à notre perte éternelle ; car enfin qu'y a-t-il au monde qui ne nous fasse sentir ses attaques ? Si nous cherchons notre repos & nos aises , sans nous faire violence & sans combattre , nous sommes perdus , & nous succombons sous la tyrannie d'un cruel ennemi.

Pröv. 3.
11.
Hebr.
12. 5.

Enfin , nous sommes comme des enfans qu'un pere affectionné veut instruire, & veut retenir dans une exacte discipline pour les rendre dignes des grands biens qu'il leur prépare ; écoutons comment Dieu nous parle en vrai pere par la bouche du Sage & par saint Paul : *Mon fils, ne negligez pas le châtiement dont le Seigneur vous corrige , & ne vous laissez pas abattre lorsqu'il vous reprend ; car le Seigneur châtie celui qu'il aime , & il frappe de verges tous ceux qu'il reçoit au nombre de ses enfans : Ainsi celui qui ne veut pas être châtié, ne veut point*

avoir Dieu pour pere, ne veut pas être du nombre de ses enfans, & renonce à l'heritage celeste qu'il leur prépare: Concluons donc avec saint Paul, que nous sommes destinés à souffrir les maux; il ne dit pas simplement que nous les souffrons; mais que nous sommes destinés à les souffrir. Nous sommes faits Chrétiens pour cela; c'est-là notre ouvrage, dit saint Chrysostome, c'est-là notre vie. Qui sera donc assez inconsideré & ennemi de son propre bien, que de rechercher le repos?

v. 5. jusqu'au 8. Ne pouvant donc attendre plus long-temps, je vous l'ai envoyé pour reconnoître l'état de votre foi, ayant apprehendé que le tentateur ne vous eût tenés, & que notre travail ne devint ainsi inutile, &c.

On peut remarquer dans ces paroles de S. Paul l'excès de l'amour que ce grand Apôtre avoit pour ceux qu'il avoit convertis; comme il aimoit tendrement les Thessaloniens, quoiqu'il connût la fermeté de leur courage, il craignoit toujours qu'ils ne s'affoiblissent dans leur foi par la violence des persecutions qu'ils enduroient. O amour prodigieux de cet Apôtre, s'écrie saint Chrysostome, toutes les afflictions qu'il endure ne lui font rien: les conspirations que l'on forme contre lui ne l'étonnent point; il ne craint rien pour sa personne, il ne craint que pour ses disciples: cela ne fait-il pas voir que la tendresse de ce saint Apôtre passoit la tendresse des Peres? Et quoique ce ne fût pas par la faute que les Thessaloniens se seroient laissé ébranler, il ne laissoit pas de regarder tout son travail comme perdu & comme inutile pour lui, si ce mal qu'il apprehendoit leur arrivoit: comme un bon pere estime perdu tout ce qu'il possède, si ses enfans

n'en doivent point jouir : & comme une bonne mere ne laisse pas d'être comblée de douleur & d'affliction , si son enfant meurt après qu'elle lui a rendu tous les secours qu'elle a pu.

Ce doit être là la disposition des Pasteurs pour leurs enfans spirituels , & si une mere est inconsolable dans la perte d'un enfant , qui n'est mort que d'une mort temporelle , après avoir fait tous ses efforts pour lui conserver la vie ; les Pasteurs qui sont obligés d'exposer leur vie pour leurs brebis raisonnables ; peuvent-ils être insensibles , quand ils les voyent perir , bien que ce ne soit pas par leur faute ? Et ne doivent-ils pas s'affliger , quand ils ne peuvent pas les servir , quoique Dieu leur promette de les récompenser de leurs peines ?

Ceux donc qui sont chargés du soin des ames , & qui travaillent lâchement & avec indifférence pour leur salut , sont extrêmement coupables , & marquent assez par cette negligence qu'ils ne s'aiment qu'eux-mêmes , & qu'ils n'aiment point JESUS-CHRIST, ni les ames qu'il a rachetées au prix de son sang.

On peut encore faire cette reflexion sur ces paroles de saint Paul , qu'il croyoit que la foi des Thessaloniens se pouvoit perdre , quoiqu'elle fût très-grande ; ce qui détruit l'erreur des heretiques de notre temps , qui soutiennent qu'on ne la scauroit jamais perdre , si petite qu'on l'ait eue ; car si cela étoit vrai , saint Paul ne se seroit pas mis en peine que son travail demeurât sans effet.

v. 8. & 9. Car nous vivons maintenant , si vous demeurez fermes dans le Seigneur , &c.

On dit ordinairement que celui qui aime , vit plutôt dans celui qu'il aime , que dans soi-même ; si
l'amour

L'amour naturel produit cet effet dans les peres
 & meres à l'égard de leurs enfans ; la charité
 pastorale ne doit pas être moins ardente , & la gra-
 ce ne doit pas avoir moins de force & de vertu
 pour aimer , qu'en a la nature. *En effet* , dit saint Offic. l.
 Ambroise , *nous devons aimer bien plus ceux que* 1. c. 7.
nous croyons devoir vivre toujours avec nous , que
ceux qui ne vivent avec nous que dans ce siecle. Qu'y
 a-t-il jamais eu en cela d'égal à saint Paul ? Il avoit
 pour ses disciples la sollicitude d'un pere , & la
 tendresse d'une mere. Ecoutons comment il parle
 aux Galates qui s'étoient écartés de leur devoir par
 l'instigation de quelques faux-apôtres : *Mes petits* Galat.
enfans , leur dit-il , *pour qui je sens de nouveau les* 4. 19.
douleurs de l'enfancement , jusqu'à ce que JESUS-
CHRIST soit formé en vous. Qui pourroit entrer
 dans ces mêmes sentimens , & qui auroit jamais
 pu exprimer avec tant de force la douleur qu'il
 recevoit pour l'égarement de ses disciples ? Mais
 il étoit dans une très-sensible douleur , telle qu'est
 celle d'une femme qui accouche , quand il voyoit
 l'affoiblissement de ceux qu'il avoit convertis à la
 foi ; quelle joie & quelle consolation ne ressentoit-
 il point , quand il voyoit leur courage & leur fer-
 meté ? Comme en cet endroit-ci : *Nous vivons* , di-
 soit-il aux Thessaloniens , *si vous demeurez fermes*
dans le Seigneur ; il faisoit voir que son plus grand
 mal seroit leur trouble & leur affoiblissement ; que
 ce seroit proprement cela qui lui causeroit la mort ,
 puisqu'il ne fait consister sa vie que dans leur avan-
 cement : Et quoiqu'il fût lui-même affligé de grands
 maux , & dans une persecution violente , il crai-
 gnoit plus que ses afflictions n'affoiblissent la Ephes. 3.
 foi de ses disciples , qu'il n'étoit sensible à ses propres 13.

maux. Il étoit assuré de sa récompense, quoique ses disciples tombassent, dit saint Anselme : & cependant, comme si sa récompense eût dépendu de leur chute, il dit qu'il vivoit s'ils demeuroient fermes, ne voulant point vivre s'ils venoient à tomber, afin que le fruit de ses travaux ne leur fût point inutile, & que sa récompense auprès de Dieu fût pleine de joie : *Ut fructus ejus illis esset integer, & merces ejus apud Deum plena gaudiorum.*

ψ. 10. jusqu'à la fin. Ce qui nous porte à le conjurer jour & nuit avec une ardeur extrême, de nous permettre de vous aller voir, afin d'ajouter ce qui peut manquer encore à votre foi, &c.

Saint Paul qui n'étoit jamais content s'il n'avançoit toujours de plus en plus pour parvenir à la perfection, ne vouloit pas non plus qu'il manquât quelque chose à ses disciples, & qu'ils parussent devant le tribunal de Dieu sans avoir acquis la perfection à laquelle Dieu les destinoit. Car si on s'arrête au point de la vertu qu'on a acquise, on ne parvient jamais à la félicité à laquelle Dieu nous a appelés par JESUS-CHRIST, & qui n'est promise qu'à ceux qui travaillent avec ardeur pour y parvenir, & l'on y renonce du moment qu'on veut se reposer, & qu'on se contente de l'état auquel on est : de même que ceux qui courent dans la lice pour remporter le prix, y renoncent dès-lors qu'ils s'arrêtent ; c'est pourquoi saint Paul dit, qu'oubliant ce qui étoit derrière lui, & qu'avançant vers ce qui étoit devant lui, il couroit incessamment vers le bout de la carrière pour remporter le prix de la félicité du ciel.

Phil. 3.
13. 14.

C'est pour cela donc qu'il desiroit avec une ardeur extrême de voir les Thessaloniens pour ren-

AUX THESSALONIENS CH. III. 679
dre leur foi parfaite, & qu'il prioit le Seigneur
qu'il les fist croître de plus en plus dans la charité,
& qu'il la rendît telle à l'égard de tous qu'étoit la
sienne à leur égard, afin qu'ils fussent irréprocha-
bles devant Dieu par la sainteté de leur vie au jour
que JESUS-CHRIST notre Seigneur paroître
avec tous ses Saints.

Que si pour être irréprochable devant Dieu, il
faut avoir une foi pareille à celle des Thessaloni-
ciens, & une charité qui s'étende envers tous, &
qui embrasse tout le monde; que doit-on penser de
la plupart de ceux qui portent le nom de Chrétien,
qui sont indifférents pour toutes sortes de person-
nes, hormis pour quelques-uns qu'ils n'aiment
que d'une affection purement humaine, & qui
n'est d'aucun mérite devant Dieu?

Or on peut ici demander qu'est-ce qui pouvoit
manquer à la foi des Thessaloniens, que saint Paul
lui-même a relevée par de si grands éloges, &
qui étoit capable de le consoler dans tous ses
maux? La foi peut être defectueuse ou imparfaite
en trois manières. 1. Parcequ'on n'est pas instruit
de tous les points de la Religion chrétienne,
comme il est rapporté d'Apollon & de quelques E-
phesiens, qui ne connoissoient que le Batême de
Jean, & ne savoient s'il y avoit un S. Esprit. 2. Par-
cequ'on n'est pas assez ferme & constant dans la foi,
telle qu'étoit celle des Apôtres, quand ils dirent au
Seigneur: *Augmentez-nous la foi.* 3. Quand on
n'est pas assez instruit des mystères de la foi, &
qu'on a besoin d'en être éclairci plus pleinement.

On ne peut pas dire qu'il manquât quelque chose
à la foi des Thessaloniens dans la seconde ou dans
la troisième manière, mais dans la première, parce-

676 I. EPISTRE DE S. PAUL
 que saint Paul ayant été contraint par la perfecution de sortir de Thessalonique plutôt qu'il n'avoit désiré, ils n'avoient pas encore été instruits de tous les articles de la foi, & n'avoient pas encore appris parfaitement tout ce qu'ils devoient savoir, comme il paroît par la suite de cette Epître.



CHAPITRE IV.

† 2. Dim.
de Carême.

1. **A**U reste, † mes freres, nous vous supplions & vous conjurons par le Seigneur JESUS, qu'ayant appris de nous comment vous devez marcher dans la voie de Dieu pour lui plaire, vous y marchiez en effet de telle sorte que vous vous y avanciez de plus en plus.

2. Vous savez quels préceptes nous vous avons donnés de la part du Seigneur JESUS,

Rom. 12.
2.
Ephes. 5.
17.

3. Car la volonté de Dieu est que vous soyez saints & purs; que vous vous absteniez de la fornication;

4. // que chacun de vous sache posséder le vase de son

1. **D**E cetero ergo, fratres, rogamus vos & obsecramus in Domino Jesu, ut quemadmodum accepistis à nobis quomodo oporteat vos ambulare, & placere Deo, sic & ambuletis, ut abundetis magis.

2. Scitis enim quæ præcepta dederim vobis per Dominum Jesum.

3. Hæc est enim voluntas Dei, sanctificatio vestra; ut abstinatis vos à fornicatione;

4. ut sciat unusquisque vestrum vas suum

v. 4. & 5. quelques-uns expliquent ces paroles de la chasteté conjugale.

possidere in sanctificatione, & honore;

5. non in passione desiderii, sicut & gentes, quæ ignorant Deum.

6. Et ne quis supergrediatur, neque circumveniatur in negotio fratrem suum, quoniam vindex est Dominus de his omnibus, sicut prædiximus vobis & testificati sumus.

7. Non enim vocavit nos Deus in immunditiam, sed in sanctificationem.

8. Itaque qui hæc spernit, non hominem spernit, sed Deum, qui etiam dedit Spiritum suum sanctum in nobis.

9. De charitate autem fraternitatis non necesse habemus scribere vobis, ipsi enim vos à Deo didicistis ut diligatis invicem.

10. Etenim illud facitis in omnes fratres in universa Mace-

corps saintement & honnêtement;

5. & non point en suivant les mouvemens de la concupiscence, comme les payens qui ne connoissent point Dieu.

6. Que personne n'opprime son frere, ni ne lui fasse tort dans aucune affaire, parce que le Seigneur est le vengeur de tous ces pechés, comme nous vous l'avons déjà déclaré, & assuré de sa part.

7. Car Dieu ne nous a pas appelés pour être impurs, mais pour être saints.

8. Celui donc qui méprise ces regles, méprise non un homme, mais Dieu qui nous a même donné son Saint-Esprit.

9. Quant à ce qui regarde la charité fraternelle, vous n'avez pas besoin que je vous en écrive, puisque Dieu vous a appris lui-même à vous aimer les uns les autres.

10. Et vraiment vous le faites à l'égard de tous nos freres, qui sont dans toute la

5. il retranche l'excès & le désreglement du mariage.

6. plusieurs l'expliquent de l'injure qu'on fait à un homme,

en portant sa femme à lui manquer de fidélité.

7. anti. à l'impureté, mais à la sanctification.

Joan. 13
34. 15
12. 17.
1. Joan.
2. 10. 17
4. 12.

Macedoine. Mais je vous exhorte, mes freres, de vous avancer de plus en plus dans cet amour ;

11. De vous étudier à vivre en repos ; de vous appliquer chacun à ce que vous avez à faire †, de travailler de vos propres mains, ainsi que nous vous l'avons ordonné ;

12. afin que vous vous conduisiez honnêtement envers ceux qui sont hors de l'Eglise, & que vous vous mettiez en état de n'avoir besoin de personne †.

† Pour en mort.

13. Or † nous ne voulons pas, mes freres, que vous ignoriez *ce que vous devez savoir*, touchant ceux qui dorment, afin que vous ne vous en attristiez pas, comme font les autres hommes qui n'ont point d'esperance.

1. Cor. 15. 23.

14. Car si nous croyons que JESUS est mort & resuscité, nous devons croire aussi que Dieu amenera avec JESUS ceux qui se seront endormis en lui.

donia. Rogamus autem vos, fratres, ut abundetis magis,

11. & operam detis ut quieti sitis, & ut vestrum negotium agatis, & operemini manibus vestris, sicut præcepimus vobis ;

12. & ut honestè ambuletis ad eos qui foris sunt, & nullius aliquid desideretis.

13. Nolumus autem vos ignorare, fratres, de dormientibus, ut non contristemini, sicut & ceteri, qui spem non habent.

14. Si enim credimus quòd Jesus mortuus est, & resurrexit : ita & Deus eos, qui dormierunt per Jesum, adducet cum eo.

†. 11. expl. sans s'ingerer à contre-temps dans les affaires d'autrui.

†. 12. autr. afin que vous ne desiriez rien de ce qui est aux autres.

15. Hoc enim vobis dicimus in verbo Domini, quia nos, qui vivimus, qui residui sumus in adventum Domini, non præveniemus eos, qui dormierunt.

26. Quoniam ipse Dominus in jussu, & in voce Archangeli, & in tuba Dei descendet de cælo. & mortui, qui in Christo sunt, resurgent primi.

17. Deinde nos, qui vivimus, qui relinquimur, simul rapiemur cum illis in nubibus obviam Christo in æra, & sic semper cum Domino erimus.

18. Itaque consolamini invicem in verbis istis.

¶. 15. Il parle en la personne des élus, qui se trouveront en vie lorsque le jugement arrivera.

15. Aussi nous vous déclarons, comme l'ayant appris du Seigneur, que nous qui vivons & qui sommes réservés pour son avènement, nous ne préviendrons point ceux qui sont déjà dans le sommeil *de la mort*.

1. Cor. 15. 21.

16. Car aussi - tôt que le signal aura été donné par la voix de l'Archange, & par le son de la trompette de Dieu, le Seigneur lui-même descendra du ciel, & d'abord ceux qui seront morts en JESUS-CHRIST // ressusciteront les premiers.

17. Puis nous autres, qui sommes vivans, & qui serons demeurés *jusqu'alors*, nous serons emportés avec eux dans les nuées pour aller au-devant du Seigneur au milieu de l'air : & ainsi nous vivrons pour jamais avec le Seigneur.

18. Consolerez-vous donc les uns les autres par ces vérités ¶.

¶. 16. expl. dans la foi vive de JESUS-CHRIST.





S E N S L I T T E R A L.

¶ 1. *Au reste, mes freres, nous vous supplions & vous conjurons par le Seigneur JESUS, qu'ayant appris de nous comment vous devez marcher dans la voie de Dieu pour lui plaire, vous y marchiez en effet de telle sorte que vous vous y avanciez de plus en plus.*

Au reste, mes freres. L'Apôtre passe à d'autres matieres, qui n'ont plus de connexion avec les trois chapitres précédens.

Nous vous supplions & vous conjurons par le Seigneur JESUS. Voyez l'explication ci-dessus, & ailleurs.

Qu'ayant appris de nous, lorsque nous étions dans votre Eglise, comment vous devez marcher dans la voie de Dieu pour lui plaire, c'est-à-dire, pour lui rendre vos actions agreables, & meritoires du salut.

Vous y marchiez en effet de telle sorte, c'est-à-dire, avec tant de soin & de circonspection, que vous vous avanciez de plus en plus dans la perfection chrétienne, qui n'a point de bornes, & dans laquelle c'est reculer que de ne pas avancer.

¶ 2. *Vous savez quels préceptes nous vous avons donnés de la part du Seigneur JESUS.*

Vous savez assez, sans qu'il soit besoin de vous instruire de nouveau, quels préceptes nous vous avons donnés, pour la conduite de vos mœurs, de la part du Seigneur JESUS, à qui vous faites profession d'obeir, comme à votre souverain Maître, & pour

l'amour duquel vous obeissez même à ceux qui vous proposent les volontés.

¶ 3. *Car la volonté de Dieu est que vous soyez saints & purs ; que vous vous absteniez de la fornication.*

Car la volonté de Dieu , qui est celle même de JESUS-CHRIST son Fils , est que vous soyez saints & purs , tant dans vos actions interieures qu'exterieures ; tant dans celles de l'esprit, que dans celles du corps. Ceci regarde principalement la chasteté & la continence , comme la suite le fait voir.

Que vous vous absteniez de la fornication , & à plus forte raison des autres pechés plus opposés à l'honnêteté.

¶ 4. *Que chacun de vous sache posséder le vase de son corps saintement & honnêtement.*

Que chacun de vous sache posséder le vase de son corps , c'est-à-dire , sache contenir dans la pureté les mouvemens & les actions de son corps , qui est comme le vase dans lequel Dieu conserve l'ame pendant cette vie , après l'y avoir infusé dans sa formation,

Saintement , l'offrant à Dieu comme une hostie sainte & sans souillure , & honnêtement , à l'égard de soi-même & de son prochain.

¶ 5. *Et non point en suivant les mouvemens de la concupiscence , comme les Payens qui ne connoissent point Dieu.*

Et non point en suivant les mouvemens de la concupiscence , puisqu'ils sont toujours corrompus , comme la source dont ils procedent ; & qu'ainsi l'homme les doit reprimer , & les ranger à la raison & à la loi de Dieu , plutôt que de suivre aveuglément son,

impetuosité & son déreglement ; ce qui peut s'entendre absolument de toutes les passions, qui tirent leur origine du corps, quoique l'Apôtre n'en fasse ici l'application qu'aux passions deshonnêtes & impures.

Comme les Payens, dont la plûpart s'abandonnent, sans aucune retenue, à toute sorte d'impureté ; *qui ne connoissent point Dieu*, ni par conséquent la pureté & la vérité de sa loi, qui est Dieu même dans son origine ; le petit nombre de ceux qui le connoissent, ne le connoissant qu'imparfaitement, & par une pure speculation qu'ils ne reduisent pas en pratique ; de sorte qu'il ne faut pas s'étonner que les uns & les autres s'abandonnent si universellement à l'impureté.

✧. 6. *Que personne n'opprime son frere, ni ne lui fasse tort dans aucune affaire, parceque le Seigneur est le vengeur de tous ces pechés, comme nous vous l'avons déjà déclaré, & assuré de sa part.*

Que personne n'opprime son frere, par l'impureté abominable qui étoit commune parmi les Payens.

Ni ne lui fasse tort dans aucune affaire. Let. *En cette affaire*, d'impureté, portant sa femme à lui manquer de fidélité. D'autres exposent ce verset, de l'injure qu'on fait à son prochain en le trompant, ou en lui faisant injustice.

Parceque le Seigneur, qui est la sainteté & la pureté même, *est le vengeur de tous ces pechés*, les punissant souvent dès ce monde, avant d'en faire la pleine vengeance dans l'autre. Voyez les exemples de cette punition dans l'Écriture.

Comme nous vous l'avons déjà particulièrement déclaré & assuré de sa part, voyant que ce peché est si commun parmi les Payens, & qu'à peine passe-

AUX THESSALONIENS. CH. IV. 68;
Et-il pour un peché parmi ceux de votre ville qui sont encore dans le paganisme.

¶. 7. Car Dieu ne nous a pas appellés pour être impurs, mais pour être saints.

Car Dieu ne nous a pas appellés au christianisme, dont les regles sont si saintes & si pures, pour être impurs, comme nous étions dans le paganisme, où l'impureté même est approuvée par l'exemple de ses dieux.

Mais pour être saints, c'est-à-dire purs, comme étant consacrés par notre vocation au service de Dieu, tant à l'égard de notre corps, qu'à l'égard de notre ame.

¶. 8. Celui donc qui méprise ces regles, méprise non un homme, mais Dieu qui nous a même donné son Saint-Esprit.

Celui donc qui méprise ces regles, qui vous sont déjà très-connues, méprise non un homme mortel, qui n'est qu'une simple creature, & qui ne peut se venger que sur nos corps; mais Dieu même, qui est tout-puissant pour nous perdre, si nous venons à le mépriser par le violement de ses regles.

Qui nous a même donné son Saint-Esprit, à nous Apôtres, pour vous proposer ces regles de sa part: de sorte que ce n'est pas nous, à proprement parler, que vous méprisés, lorsque vous les violés, mais Dieu même, & le Saint-Esprit qu'il nous a donné pour vous conduire.

¶. 9. Quant à ce qui regarde la charité fraternelle, vous n'avez pas besoin que je vous en écrive, puisque Dieu vous a appris lui-même à vous aimer les uns les autres.

Quant à ce qui regarde la charité fraternelle, &c. que tous les Chrétiens se doivent rendre les uns aux autres.

Puisque Dieu, c'est-à-dire, JESUS-CHRIST, pendant qu'il étoit au monde, vous a appris lui-même en personne; car il pouvoit y avoir plusieurs Juifs de Thessalonique qui avoient vû notre Seigneur; & qui l'avoient entendu prêcher; ou, vous a appris par les Apôtres, qui vous ont proposé ce précepte, comme le précepte particulier du Seigneur; à vous aimer les uns les autres, en vous rendant tous les devoirs de charité dans les occasions, & ne vous aimant pas seulement de parole, mais par les effets, & du fond du cœur.

§. 10. Et vraiment vous le faites à l'égard de tous nos freres, qui sont dans toute la Macedoine. Mais je vous exhorte, mes freres, de vous avancer de plus en plus dans cet amour.

Et vraiment vous le faites; ce qui montre encore mieux que vous n'avez pas besoin d'être instruits sur cette vertu, puisque vous en avez la pratique; à l'égard de tous nos freres sans exception, & sans préférence de personne, qui sont dans toute la Macedoine, quoique très-vaste, & non seulement dans votre ville; ce qui fait voir l'étendue & l'abondance de votre charité.

Mais je vous exhorte, mes freres, quelque grande que soit votre charité, de vous avancer de plus en plus, dans cette vertu.

§. 11. De vous étudier à vivre en repos; de vous appliquer chacun à ce que vous avez à faire, de travailler de vos propres mains, ainsi que nous vous l'avons ordonné.

De vous étudier à vivre en repos; au-lieu d'occuper votre temps, comme font quelques-uns d'entre vous, à vous mêler des affaires d'autrui, & des choses qui ne vous regardent point; ce qui n'est

AUX THESSALONIENS. CH. IV. 683
propre qu'à vous dissiper l'esprit, & à vous ôter la tranquillité du cœur, si nécessaire pour vacquer à Dieu, par la diversité des objets auxquels il s'applique. Voyez 2. Thess. 3. 12.

De vous appliquer chacun à ce que vous avez à faire, tant pour ce qui regarde directement les actions de piété, qu'en ce qui regarde les propres fonctions de la condition où Dieu vous a appelés.

De travailler de vos propres mains, ainsi que nous vous l'avons ordonné, lorsque nous étions parmi vous, & depuis par une autre lettre, qui est celle qu'on appelle la Seconde aux Thessaloniens, que quelques-uns croient être la Première, selon l'ordre du temps qu'elle a été écrite, quoique non selon l'ordre du temps qu'elle a paru publiquement dans l'Eglise.

¶. 12. Afin que vous vous conduisiez honnêtement envers ceux qui sont hors de l'Eglise, & que vous vous mettiez en état de n'avoir besoin de personne.

Afin que, gagnant votre vie, vous vous conduisiez honnêtement dans toutes les occasions envers ceux qui sont hors de l'Eglise, c'est-à-dire, que la nécessité ne vous oblige pas à faire des actions basses & lâches pour leur complaire, comme font les bouffons & les parasites.

Et que vous vous mettiez en état, par votre travail, de n'avoir besoin de personne, c'est-à-dire, de vivre de ce qui vous appartient selon l'ordre de la justice & de la nature, qui veut que chacun vive de son bien, & non de celui des autres.

¶. 13. Or nous ne voulons pas, mes freres, que vous ignoriez ce que vous devez savoir, touchant ceux qui dorment, afin que vous ne vous en attristiez.

pas, comme font les autres hommes qui n'ont point d'esperance.

Or nous ne voulons pas, mes freres, que..... ceux qui dorment du sommeil de la mort, qui est plutôt un sommeil à l'égard des fideles, qu'une vraie mort, puisqu'ils doivent incontinent retourner à la vie immortelle. Il ne s'ensuit pas de ce que dit l'Apôtre par ces paroles, que les Thessaloniens ignorassent absolument le mystere de la Resurrection, puisqu'ils avoient été si pleinement instruits des mysteres de la Religion, lorsqu'il avoit établi leur Eglise; mais seulement qu'ils en ignoroient certaines circonstances, qu'il trouve à propos de leur declarer pour leur consolation, & qu'ils ne faisoient pas assez de reflexion à ce qu'ils savoient déjà de ce mystere.

Afin que vous ne vous en attristiez pas, &c. comme les Payens, qui n'esperent point de ressusciter, & qui regardent la mort comme la destruction & l'aneantissement de l'homme, tant à l'égard du corps, que de l'ame.

¶. 14. Car si nous croyons que JESUS-CHRIST est mort & ressuscité, nous devons croire aussi que Dieu amenera avec JESUS ceux qui se seront endormis en lui.

Car si nous croyons, &c. Tous tant que nous sommes de Chrétiens, comme en effet nous le croyons, & l'avons toujours crû, depuis que nous avons été instruits des premiers principes de la Religion. *Non rursus jacentes fundamentum pœnitentiæ ab operibus mortuis. . . . ac resurrectionis mortuorum, &c.* Ceci fait voir que les Thessaloniens n'ignoroient point le mystere de la Resurrection.

Nous devons croire aussi, comme un des arti-

êtes essentiels de notre foi, que *Dieu amenera avec Jéſus*, c'est-à-dire, en ſa compagnie, pour être participans de ſa gloire, après les avoir reſſuſcités comme lui; *ceux qui ſe ſeront endormis en lui*, c'est-à-dire, les élus qui ſeront morts dans ſa grace; de ſorte que ne les perdant pas pour toujours, mais au-contraire, eſperant de nous rencontrer avec eux dans la gloire, nous ne devons pas nous affliger de leur mort, comme les Payens, qui ne croyoient pas la Reſurrection, & qui ne croient jamais revoir ceux que la mort leur a ôtés.

v. 15. Auſſi nous vous déclarons, comme l'ayant appris du Seigneur, que nous qui vivons, & qui ſommes reſervés pour ſon avènement, nous ne préviendront point ceux qui ſont déjà dans le ſommeil de la mort.

Auſſi nous vous déclarons, pour votre conſolation, & pour ſoulager la triſteſſe que vous concevez de la mort de ceux que vous aimez.

Comme l'ayant appris du Seigneur, c'est-à-dire, de ſa part, & l'ayant appris par ſa revelation.

Que nous qui vivons & qui ſommes reſervés pour ſon avènement. L'Apôtre parle au nom de ceux qui vivront encore au temps de la Reſurrection. Voyez **I. Cor. 15.**

Nous ne préviendrons point, c'est-à-dire, quoique nous ſoyons vivans alors, & que nous devions être exemts de la mort, pour paſſer tout-d'un-coup de cet état mortel à la gloire immortelle, nous ne ſerons pas plutôt admis en la compagnie de JÉſUS-CHRIST pour être glorifiés avec lui, que ceux qui ſont déjà dans le ſommeil de la mort: de ſorte que nous n'aurons nul avantage ſur eux; mais ils l'auront plutôt & en quelque manière ſur

nous, puisqu'ils doivent ressusciter, & être revêtus des qualités convenables à cet état de la Resurrection, avant que nous soyons admis tous ensemble à la compagnie de JESUS-CHRIST, pour y être glorifiés; ce qui fait qu'au-lieu de les plaindre de ce qu'ils sont morts avant nous, nous avons sujet au-contraire de nous en réjouir pour eux, puisqu'ils jouiront en quelque maniere avant nous de l'immortalité & des qualités qui doivent accompagner la Resurrection: ce qu'il explique dans le verset suivant.

¶. 16. *Car aussi-tôt que le signal aura été donné par la voix de l'Archange, & par le son de la trompette de Dieu, le Seigneur lui-même descendra du ciel, & d'abord ceux qui seront morts en JESUS-CHRIST ressusciteront les premiers.*

Car aussi-tôt que le signal aura été donné par la voix de l'Archange: Dieu emploie les Archanges pour l'exécution des œuvres les plus importantes; telle qu'est celle de la Resurrection & du Jugement universel, comme il emploie les Anges pour les affaires de moindre considération.

Et par le son de la trompette de Dieu, qui sera le signal dont il parle. Voyez 2. Thess. 1. 7.

Le Seigneur lui-même qui aura donné cet ordre à l'Archange, comme lui étant soumis aussi-bien que tout le reste des Anges. Adorent eum omnes Angeli Dei.

Descendra du ciel, avec toute sa gloire & sa majesté, & accompagné de la Cour celeste.

Et d'abord ceux qui seront morts en JESUS-CHRIST ressusciteront les premiers, afin de n'être point prévenus par ceux qui seront vivans, & qu'ils puissent aller tous ensemble au-devant de JESUS-CHRIST.

¶. 17. Puis nous autres qui sommes vivans, & qui seront demeurés jusqu'alors, nous serons emportés avec eux dans les nuées, pour aller au-devant du Seigneur au milieu de l'air : & ainsi nous vivrons pour jamais avec le Seigneur.

Puis nous autres qui sommes vivans..... nous serons emportés par une vertu toute divine & surnaturelle, sans passer par la mort avec eux, qui auront été ressuscités, dans les nuées qui nous serviront comme de char de triomphe pour aller au-devant du Seigneur au milieu de l'air, d'où JESUS-CHRIST exercera son jugement.

Et ainsi nous vivrons pour jamais avec le Seigneur, qui nous rendra participans de sa gloire, & souverainement bienheureux.

¶. 18. Consolerez-vous donc les uns les autres par ses vérités. Lettr. par ces paroles.

Consolerez-vous donc, &c. de la mort de vos proches & de vos amis. Ce qui fait voir que la mort ne leur peut causer aucun mal, & qu'elle leur est au-contraire une source de toute sorte de biens, puisqu'elle leur ouvre la porte pour passer à l'immortalité, & à la félicité éternelle.



SENS SPIRITUEL.

¶. 1. & 2. **A**U reste, mes freres, nous vous supplions & nous vous conjurons par le Seigneur JESUS, qu'ayant appris de nous comment vous devez marcher dans la voie de Dieu pour lui plaire, vous y marchiez en effet de telle sorte que vous vous y avanciez de plus en plus, &c.

Nous apprenons ici deux choses ; la première : Que pour marcher dans la voie de Dieu il faut suivre la conduite & les maximes que les Apôtres nous ont enseignées.

Matt.
27. 5.

Il n'y a qu'un seul Maître dans l'Eglise, qui est JESUS-CHRIST, que le Pere nous a commandé d'écouter ; tous les hommes sont ses disciples, & ceux qui sont chargés de l'instruction des autres, ne doivent enseigner que ce qu'ils apprennent de lui : ce seul Maître ayant instruit ses Apôtres de sa doctrine, il les a envoyés par toute la terre pour en instruire toutes les nations, & la faire passer par leurs successeurs dans toute la suite des siècles, qui par ce moyen se trouvent liés & unis dans la même foi & dans la même piété. Cette sainte tradition, qui est le canal sacré par lequel les eaux salutaires de cette source celeste coulent sur nous, est celle dont l'Eglise s'est toujours servie pour étouffer toutes les erreurs & tous les abus par lesquels la malice ou l'ignorance des hommes vouloit corrompre la doctrine de son Epoux.

Contr.
Prax. c. 2.
Idem de
præsc.
c. 21.

Enfin, c'est par cette regle de la tradition, que Tertullien nous montre que l'on peut facilement renverser toutes sortes d'heresies, d'impostures & de mensonges par le témoignage de l'antiquité, en leur opposant que ce qui est vrai est toujours plus ancien, & que ce qui est faux & corrompu est toujours plus nouveau, & qu'il suffit, pour avoir droit de prescrire contre les heretiques & contre ceux qui suivent leurs propres sentimens, de savoir qu'ils enseignent une autre doctrine que celle que les premiers de l'Eglise ont appris des Apôtres, les Apôtres de JESUS-CHRIST, & JESUS-CHRIST de son Pere.

Ainsi le Fils de Dieu répondant aux Pharisiens dans son Evangile au sujet du divorce, leur dit que *cela n'a pas été ainsi dès le commencement*; cette réponse de Notre-Seigneur est une règle générale qui peut être appliquée à tous les changemens & les relâchemens où la foiblesse de l'homme se laisse aller au sujet des commandemens de Dieu & des ordonnances de l'Eglise, & qui doit servir à rétablir, autant qu'il est possible, les choses dans leur premier état, en remontant jusqu'à la source, & à leur première institution.

C'est donc se tromper & s'égarer, que de quitter la route qui nous a été tracée par les Apôtres & par les Peres, pour suivre des voies écartées qui conduisent à des précipices. *Ne soyons point comme des enfans, comme des personnes flottantes & qui se laissent emporter à tous les vents des opinions humaines, par la tromperie des hommes, & par l'adresse qu'ils ont à engager artificieusement dans l'erreur.* DOCTRINIS variis & peregrinis nolite abduci.

La seconde chose que nous apprenons des paroles de saint Paul, c'est qu'il ne suffit pas de marcher quelque temps dans la voie de Dieu, il y faut toujours *avancer de plus en plus*, jusqu'à ce qu'on soit arrivé à la bienheureuse patrie.

Il ne faut pas s'imaginer que l'avancement dans la vertu soit seulement de conseil, il est de précepte, & même de nécessité; car la convoitise, qui, comme une sang-sue, ne dit jamais, c'est assez, tend toujours à s'accroître & à satisfaire ses desirs dereglés; ainsi il faut travailler sans cesse à la reprimer, pour empêcher qu'elle ne fasse toujours de nouveaux progrès; c'est un torrent qui nous

entraîne , contre lequel il faut se roidir par des efforts continuels pour en surmonter l'impetuosité ; ce doit être tout notre soin pendant la vie ; car ne point travailler à nous avancer , c'est retourner en arriere , & se laisser entraîner dans le précipice.

Or ce soin continuel de s'avancer toujours de plus en plus dans la vertu ne consiste pas dans une idée speculative ou dans un desir sterile , mais dans l'execution & dans les effets extérieurs. Nous tenons , dit saint Augustin , à cette perfection , en châtiant notre corps , & le tenant dans la soumission & la servitude , en donnant l'aumône avec joie & du fond du cœur , soit que nous fassions du bien aux autres , soit que nous leur pardonnions le mal qu'ils nous ont fait. On peut voir ce qui est dit ci-devant sur ce sujet , & sur l'Épître aux Philippiens , chap. 3. verset 12. & suiv.

*E. de
perf.
just.*

ψ. 3. jusqu'au 9. Car la volonté de Dieu est que vous soyez saints & purs; que vous vous absteniez de la fornication, & c.

C'est une vérité constante , que tout homme qui fait profession d'être Chrétien doit être saint , c'est-à-dire , pur & dégagé de l'amour des creatures : & pour marquer que la sainteté est le caractère du Christianisme , c'est que les Apôtres écrivant aux fidèles les appellent saints , non pour les flatter , mais en supposant qu'ils le sont effectivement , pour les avertir de leur devoir , non seulement à cause de la dignité à laquelle ils sont élevés par la grace du Batême , mais encore pour les faire souvenir de la vie sainte & conforme à celle de JESUS-CHRIST , à laquelle ils se sont engagés , afin que comme ils ont été sanctifiés en lui , ils vivent saintement comme lui.

Cette obligation d'être saints nous vient de ce qu'en qualité de Chrétiens nous sommes enfans de Dieu, & qu'en cette qualité nous devons lui ressembler & l'imiter : *Soyez parfaits*, dit J E - S U S - C H R I S T , *comme votre Pere celeste est parfait*. Dieu est saint par excellence & la source de toute sainteté ; il ordonne aussi à ses enfans , qu'il appelle à la participation de sa gloire , d'être saints & exemts de toute impureté & de toute souillure : *Soyez saints*, dit-il , *parceque je suis saint , moi qui suis votre Seigneur & votre Dieu*. C'est dans ce sentiment que saint Pierre exhortant les nouveaux convertis à se rendre de dignes enfans de Dieu par la sainteté & par la pureté de leur vie , leur dit : *Soyez saints en toute la conduite de votre vie , comme celui qui vous a appellés , est saint ; selon qu'il est écrit : Soytez saints , parceque je suis saint*.

Qu'on ne dise donc point , comme on fait ordinairement : Il faudroit être saint pour vivre selon l'Evangile. Ouy , sans doute , il le faut être , & vivre saintement , à moins de vouloir renoncer à l'excellente qualité d'enfans de Dieu ; & celui qui a reçu dans le Batême la grace de la sainteté & de la remission des pechés , peut bien dire , comme le Prophete roi : *Je suis saint*. Cette parole , dit saint Augustin , n'est pas un témoignage de l'orgueil de l'homme qui se veut élever au-dessus de ce qu'il est , mais la confession d'un cœur sincere & reconnoissant. Si vous dites que vous êtes saints par vous-mêmes , vous êtes superbes ; mais d'autre part étant fidelles en J E S U S - C H R I S T & membres de J E S U S - C H R I S T , si vous ne dites pas que vous êtes saints en cette qualité , vous êtes ingrats ; car si les Chrétiens étant , selon l'Apôtre ,

„ revêtus de JESUS-CHRIST , disent néanmoins qu'ils
 „ ne sont pas saints , ils font injure à ce divin Chef ,
 „ dont les membres doivent être saints.

Mais on ne peut point faire cette profession qu'en vivant conformément à la sainteté du Christianisme , & aux regles que notre divin Maître nous a prescrites ; car ceux qui vivent mal & se disent Chrétiens , font injure à JESUS-CHRIST , & ce sont ceux dont il est écrit , que c'est par eux que le nom de Dieu est blasphémé. Or ce qui deshonne davantage la sainteté du Christianisme , ce sont ces desordres dont l'Apôtre parle ensuite , & qui souillent en même-temps le corps & l'ame ; car quoique l'orgueil soit le plus grand de tous les péchés , néanmoins comme l'impureté est en même-temps un péché & la peine du péché de l'orgueil , elle attire ordinairement trois grands maux , qui mettent souvent le comble à l'iniquité , & qui ,
Pf. 68.19. selon les termes de l'Écriture , *ferment l'ouverture du puits* où l'on est tombé , & *du gouffre* où on s'est précipité. Le premier de ces maux , est l'aveuglement de l'esprit ; parceque l'amour déréglé du plaisir brutal abrutit l'esprit , éteint la lumière de la raison , & rend semblables au cheval & au mulet qui sont sans raison.

Le second , est la dureté de cœur , qui fait que les hommes qui sont dans l'habitude des péchés deshonnêtes , deviennent insensibles à l'égard des choses spirituelles ; car comme c'est par la considération de ces objets que l'esprit de douceur & de piété entre dans notre ame ; si notre entendement tombe dans l'obscurité , il s'ensuit que notre cœur tombe aussi dans l'endurcissement.

Le troisième & le plus dangereux , est que ce

vice, comme un feu dévorant, consume tout ce qu'il y a de bon dans nos ames; car il ne lui suffit pas d'éteindre tous les biens de la grace, il étouffe même ceux de la nature: ce qui paroît assez dans ceux qui s'abandonnent entièrement à leurs déreglemens & à leurs plaisirs deshonnêtes; car ils bannissent de leur cœur non seulement l'amour & la crainte de Dieu, mais renoncent même à la pudeur, à l'honnêteté, & même à leur reputation, semblables aux Payens qui ne connoissent point Dieu, & qui suivent sans remords les mouvemens de la concupiscence; car ce qui distingue principalement les vrais Chrétiens des Payens, c'est cette pureté de corps & d'esprit dont les premiers font profession; au-lieu que ceux-ci ne connoissant point le vrai Dieu, ou le connoissant sans le glorifier comme Dieu, se sont abandonnés aux derniers excès, & ont attiré sur eux-mêmes pechés sur pechés, & la colere de Dieu qui venge avec la dernière rigueur toutes ces abominations.

v. 9. Quant à ce qui regarde la charité frater-
nelle, vous n'avez pas besoin que je vous en écrive,
puisque Dieu vous a appris lui-même à vous aimer
les uns les autres.

Comme il n'y a point de précepte plus nécessaire que celui-ci, il n'y en a point aussi que l'Apôtre recommande plus souvent dans ses Lettres: il ne le fait ici qu'en passant, pour ne se point rendre ennuyeux; mais, comme dit saint Chrysostome, en leur parlant avec cette brieveté, il les presse plus de s'entr'aimer, que s'il les y exhortoit par de longs discours.

Ce précepte à cet avantage particulier au-dessus de tous les autres, qu'il les renferme tous, & qu'il

Rom. 13.
10.Hier. de
Script.
Eccles.1. Joan.
3. 16.

suffit de le pratiquer pour accomplir toute la loi ; c'est ce que témoigne notre saint Apôtre écrivant aux Romains : *Plenitudo legis est dilectio* ; l'amour est l'accomplissement de la loi ; & le bienheureux Disciple , que JESUS aimoit particulièrement , fait de ce précepte le principal sujet de sa premiere Epître , & l'a toujours recommandé jusqu'à la fin de sa vie ; car étant devenu si âgé qu'il ne pouvoit plus faire de discours de suite , il ne leur disoit autre chose à chaque assemblée, que ces trois mots: *Filioli, diligite alterutrum* ; mes petits enfans , aimez-vous l'un l'autre : Et comme ils s'ennuyoient d'entendre toujours la même chose, ils lui demanderent Pourquoi il ne leur disoit point autre chose ? Il leur fit une réponse digne d'un grand Apôtre & d'un Evangeliste tel qu'il étoit : C'est, dit-il , que ce commandement est le commandement du Seigneur, & il suffit qu'on l'accomplisse , il tient lieu de tous les autres : *Præceptum Domini est , & , si fiat, sufficit*. Mais quoique ce commandement de s'aimer l'un l'autre fût de la loi naturelle & de la loi écrite , il est néanmoins nouveau dans la loi de grace , quant à l'esprit & à la maniere dont le Sauveur nous ordonne de l'observer ; car il ne dit pas simplement : Je veux que vous vous entr'aimiez, mais il ajoûte , *comme je vous ai aimés* : **MANDATUM novum do vobis ut diligatis invicem sicut dilexi vos** : de telle sorte que si nous voulons être du nombre de ses disciples , nous devons aimer notre prochain comme JESUS-CHRIST même nous a aimés , c'est-à-dire , qu'il n'y a rien que nous ne devions perdre , & même notre propre vie , s'il est nécessaire , pour le salut de nos freres : *C'est en cela* , dit le Disciple bien-aimé , *que nous connoissons*

l'amour de Dieu envers nous, qu'il a donné sa propre vie pour nous; & c'est ainsi que nous devons donner notre vie pour nos freres.

On peut bien dire à ce compte qu'il y a bien peu d'amitiés chrétiennes qui ayent pour modelle celle que JESUS-CHRIST a eue pour nous, qui soient formées dans le cœur par son Esprit saint, & qui ne tendent qu'à s'unir en Dieu & pour Dieu; car nous ne devons nous entr'aimer que pour nous porter l'un l'autre à acquérir les biens éternels que nous desirons pour nous-mêmes, c'est ainsi qu'on aime son prochain comme soi-même.

ψ. 10. 11. *Mais je vous exhorte..... de vous étudier à vivre en repos; de vous appliquer chacun à ce que vous avez à faire; de travailler de vos propres mains, ainsi que nous vous l'avons ordonné.*

Le travail des mains, ou une autre occupation legitime de corps ou d'esprit pour avoir de quoi subsister dans la vie, n'est point un conseil, mais une loi irrevocable que Dieu dès le commencement du monde a imposée à l'homme après son peché: *Vous mangerez voire pain à la sueur de votre visage: IN sudore vultus tui vesceris pane tuo.* Gen. 30. 19.
Cet établissement étoit juste & necessaire à l'homme dans l'état où il se trouvoit; car comme depuis sa transgression il a une miserable pente qui le porte au plaisir & à la nonchalance; *l'oisiveté qui enseigne beaucoup de mal,* Eccel. 33. 19. lui est une occasion funeste de contenter sa curiosité, & de satisfaire tous les desirs déreglés dans le commerce du monde, où entrent comme par necessité tous ceux qui n'ont pas d'occupation fixe qui les retienne.

Il ne faut donc pas s'étonner si saint Paul ordonne si expressément aux fidelles *de s'appliquer chacun à*

ce qu'il a à faire , & de travailler de ses propres mains : on éviteroit bien des maux , si on suivoit ce que l'Apôtre ordonne , on pourroit demeurer en repos & ne désirer rien de personne ; mais pour vivre de la sorte, il faut être entièrement détaché de l'amour des creatures ; car si on a quelque vûe, & qu'on ait dessein de reüssir en quelque chose , on recherche l'appui des gens-du-monde : c'est pourquoi plus les desseins qu'on embrasse sont grands , plus on a besoin d'être assisté de plusieurs personnes ; il n'y a que ceux qui se contentent du nécessaire que leur travail leur fournit, qui puissent être exemts de désirer aucune des choses du monde ; ainsi pour vivre en repos sans s'embarasser dans le commerce de la vie parmi la foule , il faut s'appliquer seulement à ses propres affaires sans se mêler de celles des autres , en travaillant selon son état pour subsister : le peu qu'on se pourra procurer suffira , si on vit chrétiennement ; au-lieu que si on ne travaille point , ce sera une nécessité d'entrer dans le monde pour y chercher sa vie , & d'y subsister par des moyens artificieux & des manieres illi-cites.

Que diront ici , dit saint Chrysostome , ceux qui croient qu'on ne doit s'appliquer qu'aux exercices spirituels ? Saint Paul retranche ces prétextes lorsqu'il ordonne de travailler de ses mains : mais on peut dire que saint Paul porte aux exercices spirituels , puisque dans le fond il n'y a rien qui soit plus spirituel que de travailler de ses mains , pour avoir de quoi donner aux autres , comme lui-même l'a pratiqué si utilement. J'avoue , dit ce Pere , que je ne trouve point de spiritualité que je puisse comparer à celle-là.

C'étoit aussi le sentiment de saint Augustin que

ceux même qui se retirent du monde ne doivent point quitter le travail des mains pour avoir de quoi subsister. Ce saint Docteur a fait un ouvrage exprès pour cela, ayant à refuter des personnes, qui faisant profession de pieté, alleguoient, pour favoriser leur vie oisive, ces paroles de JESUS-CHRIST :

Considerez les oiseaux du ciel, ils ne sement point, Matth. ils ne moissonnent point, ils n'amassent rien dans des s. 26. greniers; mais votre Pere celeste les nourrit. Voici ce qu'il dit à cette occasion: Lorsque les serviteurs de Dieu, à l'exemple & suivant le précepte de l'Apôtre, Aug. de opere monach. travaillent de leurs mains pour gagner leur vivre & c. 27. leur vêtement, si quelqu'un leur oppose ce qui est dit dans l'Evangile, que les oiseaux du ciel ne sement & ne moissonnent point, ils répondront aussi-tôt: Lorsque quelque infirmité, ou quelque autre occupation nous empêchera de travailler, nous esperons que Dieu nous nourrira & nous donnera de quoi nous vêtir, comme il nourrit les oiseaux & revêt les lis qui ne travaillent point: mais pendant que nous pouvons gagner notre vie par le travail de nos mains, nous ne devons pas tenter Dieu, parceque la force même que nous avons de travailler est un effet de sa liberalité; & vivant de notre travail, c'est par sa grace que nous vivons, & nous lui en sommes obligés, puisque lui-même nous en a donné le pouvoir.

S'il y a quelque rapport entre les hommes & les oiseaux sur cette matiere, c'est que, comme dit Job: *L'homme est né pour le travail, comme l'oiseau pour voler. HOMO nascitur ad laborem, & avis ad vola- Job. 5. 7. tum.*

ψ. 13. jusqu'à la fin. Or nous ne voulons pas que vous ignoriez ce que vous devez savoir touchant ceux

qui dorment , afin que vous ne vous en attristiez pas comme font les autres hommes qui n'ont point d'esperance.

Il n'y a rien de si précieux & de plus grand mérite auprès de Dieu que les larmes quand elles sont bien employées ; mais il n'y a rien de plus commun que des larmes perdues ; & versées mal - à - propos. Elles sont mal employées quand les afflictions sont mal réglées : on pleure la perte des choses que l'on aime , & l'on n'aime ordinairement que ce qui est préjudiciable au salut.

*August.
serm. 34.
de verb.
Apost.*

L'Apôtre prescrit ici l'usage réglé des larmes qu'on peut répandre à la mort de ses proches parens & de ses amis. Il accorde quelques pleurs aux sentimens naturels que l'on a de ne plus voir ceux avec qui on avoit des liaisons particulieres : car il est nécessaire , dit saint Augustin , de ressentir quelque tristesse , lorsque ceux que nous aimons tendrement sont obligés par la mort de se séparer de nous , & quoique nous soyons assurés qu'ils ne se retirent pas de nous pour nous laisser vivre éternellement sur la terre , mais qu'ils ne font qu'aller un peu devant nous au lieu où nous les devons bien-tôt suivre , la mort ne laisse pas de nous affliger , lorsqu'en nous les enlevant elle blesse par cette séparation la tendresse de notre amitié : mais saint Paul ne veut pas que nous pleurions *comme ceux qui n'ont point d'esperance*. Cette comparaison des Chrétiens avec les infidèles doit faire rougir de honte ceux qui pleurent avec excès la mort de leurs amis : ceux qui n'esperent point en Dieu sont abbatus de tristesse dans cette séparation ; mais nous qui vivons d'esperance , qui avons une confiance certaine que JESUS-CHRIST a souffert

pour nous , & qu'il est ressuscité ; si nous ressuscitons par lui & avec lui pourquoi regrettons nous & pleurons-nous nos proches comme perdus , lorsque Dieu les retire , puisque J E S U S - C H R I S T notre Seigneur nous avertit & nous dit lui-même : *Je suis la resurrection & la vie , celui qui croit en moi* Joan. 11. *ne laissera pas de vivre quoiqu'il meure , & tous ceux* ^{25.} *qui vivent & croient en moi , ne mourront jamais dans l'éternité.*

Les payens sont punis dans l'autre vie , parcequ'ils n'ont pas cru la resurrection ; & ils sont encore punis dans celle-ci , parceque dans les accidens qui leur arrivent ils ne peuvent se consoler par l'esperance de l'avenir. Cela nous doit bien avertir de rendre à Dieu de très-humbles actions-de-graces , non-seulement de ce qu'il nous ressuscitera un jour , mais encore de ce que dès cette vie il nous fortifie par cette esperance , qui peut seule nous consoler dans la mort de nos proches , & nous faire croire très-fermement que Dieu les reveillera un jour de leur sommeil.

Que si un Chrétien , dit saint Chrysostome , doit pleurer quelqu'un en ce monde , ce sont ceux qui vivent dans le peché , & non pas ceux qui meurent dans la pratique & dans la bonne odeur des vertus : ce sont veritablement ceux qui sont tombés dans le peché sans en faire pénitence qu'il est juste de pleurer , selon que le Saint-Esprit nous y exhorte par la bouche du Sage. *On pleure un mort* Eccli. 22. *pendant sept jours ; mais l'insensé & le méchant doi-* 11. 12. 139 *vent être pleurés toute leur vie : Pleurez moins sur un mort , parcequ'il est entré dans le repos , mais la vie criminelle de l'insensé est pire que la mort. On devroit toujours pleurer ces morts invisibles , qui*

se plaisent dans leur mort même, & qui survivent à leurs ames, pour en pouvoir être les meurtriers par des blessures toujours invisibles.

Evitons donc l'inutilité aussi-bien dans nos larmes que dans nos actions & dans nos paroles, & ne pleurons rien sur la terre que le peché. Si nous voulons assister nos proches & nos amis après leur mort, employons pour leur soulagement, non point des larmes inutiles, mais *les moyens dont il ne faut pas douter qu'ils ne reçoivent beaucoup de secours*, dit saint Augustin; *les prieres de l'Eglise, le Sacrifice salutaire des autels, & les aumônes qu'on fait pour eux*: Toutes ces choses leur attirent la miséricorde de Dieu, & le force en quelque sorte d'agir avec eux plus favorablement que leurs pechés n'ont mérité. Aussi c'est la tradition que nos peres nous ont laissée, & que généralement toute l'Eglise observe aujourd'hui, que lorsque quelqu'un est mort dans la communion du Corps & du Sang de JESUS-CHRIST, on prie pour lui en cet endroit de la Messe; où l'on recommande les morts, & qu'on dit même à Dieu qu'on lui offre ce Sacrifice pour lui recommander cette ame, lorsqu'outre cela on s'applique encore à pratiquer à leur intention les œuvres de miséricorde: qui doute qu'elles ne soient utiles à ceux à qui nous savons que nos prieres ne sont pas inutiles? Il ne faut point douter que ces exercices de piété ne servent aux morts, mais à ces sortes de morts qui ont vécu de telle sorte avant que de mourir, qu'ils aient mérité que ces devoirs de piété leurs devinssent utiles après la mort.

Tout ceci est tiré du Sermon 23. *De verbis Apostoli*; & qui est bien propre pour établir contre les Novateurs le dogme de la priere pour les morts, & du Sacrifice que l'on offre pour eux.



CHAPITRE V.

1. **D**E temporibus autem & momentis, fratres, non indigetis ut scribamus vobis.

2. Ipsi enim diligenter scitis quia dies Domini, sicut fur in nocte, ita veniet.

3. Cum enim dixerint pax, & securitas, tunc repentinus eis superveniet interitus, sicut dolor in utero habenti, & non effugient.

4. Vos autem, fratres, non estis in tenebris, ut vos dies illa tanquam fur comprehendat:

5. omnes enim vos filii lucis estis, & filii diei. Non sumus no-

1. **O**R pour ce qui regarde le temps & les momens //, il n'est pas besoin, mes freres, de vous en écrire;

2. Parceque vous savez bien vous-mêmes que le jour du Seigneur doit venir comme un voleur de nuit //.

3. Car lorsqu'ils diront: *Nous voici en paix & en sûreté* //, ils se trouveront surpris tout-d'un-coup d'une ruine imprévûe, comme l'est une femme grosse des douleurs de l'enfantement, sans qu'il leur reste aucun moyen de se sauver.

4. Mais quant à vous, mes freres, vous n'êtes pas dans les tenebres, pour être surpris de ce jour, comme d'un voleur.

5. Vous êtes tous des enfans de lumiere, & des enfans du jour. Nous ne som-

2. Petr. 3.
10.
Apoc. 3.
3. & 16.
15.

†. 1. expl. où les choses arriveront.

†. 2. expl. lorsqu'on ne s'y

attendra point.

†. 3. expl. lorsqu'on se croira en sûreté,

mes point *enfants* de la nuit, ni des tenebres.

6. Ne dormons donc pas comme les autres ; mais veillons , & gardons-nous de l'enivrement *de l'ame* 4.

7. Car ceux qui dorment, dorment durant la nuit ; & ceux qui s'enivrent , s'enivrent durant la nuit.

8. Mais nous qui sommes *enfants* du jour , gardons-nous de cet assoupissement & de cette ivresse 4 & armons-nous en prenant pour cuirasse la foi & la charité , & pour casque l'esperance du salut.

9. Car Dieu ne nous a pas choisis pour être *des objets* de sa colere , mais pour nous faire acquerir le salut par notre Seigneur JESUS-CHRIST,

10. qui est mort pour nous, afin que soit que nous veillions ou que nous dormions, nous vivions toujours avec lui.

11. C'est pourquoi, consolez-vous mutuellement, & édifiez-vous les uns les autres, ainsi que vous le faites.

4. 6. *letr.* soyons sobres.
4. 8. *letr.* soyons sobres.

ētis , neque tenebrarum.

6. Igitur non dormiamus sicut & ceteri, sed vigilemus, & sobrii simus.

7. Qui enim dormiunt , nocte dormiunt : & qui ebrii sunt , nocte ebrii sunt.

8. Nos autem , qui diei sumus , sobrii simus , induti lorica[m] fidei & charitatis , & galeam spem salutis.

9. Quoniam non posuit nos Deus in iram, sed in acquisitionem salutis per Dominum nostrum Jesum Christum.

10. qui mortuus est pro nobis : ut sive vigilemus , sive dormiamus simul cum illo vivamus.

11. Propter quod consolamini invicem, & ædificate alterutrum, sicut & facitis.

12. Rogamus autem vos, fratres, ut noveritis eos, qui laborant inter vos, & præfunt vobis in Domino, & monent vos,

13. ut habeatis illos abundantius in charitate propter opus illorum: pacem habete cum eis.

14. Rogamus autem vos, fratres, corripite inquietos, consolamini pusillanimes, suscipite infirmos, patientes estote ad omnes.

15. Videte ne quis malum pro malo alicui reddat; sed semper quod bonum est sectamini in invicem, & in omnes.

16. Semper gaudete.

17. Sine intermissione orate.

18. In omnibus gratias agite: hæc est enim voluntas Dei in Chri-

12. Or nous vous supplions, mes freres, de considerer beaucoup // ceux qui travaillent parmi vous, qui vous gouvernent selon le Seigneur, & qui vous avertissent de votre devoir;

13. & d'avoir pour eux une particuliere veneration par un sentiment de charité, à cause qu'ils travaillent pour votre salut. Conservez toujours la paix avec eux //.

14. † Je vous prie encore, mes freres, reprenez ceux qui sont déreglés; consolez ceux qui ont l'esprit abattu; supportez les foibles, soyez patients envers tous.

15. Prenez-garde que nul ne rende à un autre le mal pour le mal; mais soyez toujours prêts à faire du bien, & à vos freres, & à tout le monde.

16. Soyez toujours dans la joie.

17. Priez sans cesse.

18. Rendez graces à Dieu en toutes choses: car c'est-là ce que Dieu veut que vous

† Samedi des 40 temps de Carême.

Prov. 17.
13. O.
20. 22.
Rom. 12.
17.
1. Petr.
3. 9.

Eccli. 18.
21.
Luc. 18.
1.
Col. 4. 2.

†. 12. expl. d'avoir de grands égards pour, &c.

†. 13. Grec. entre vous,

706 I. EPISTRE DE
fassiez tous // en JESUS-
CHRIST.

19. N'éteignez pas l'Esprit //

20. Ne méprisez pas les prophéties.

21. Epreuvez tout, & approuvez ce qui est bon.

22. Abstenez-vous de tout ce qui a quelque apparence de mal.

23. Que le Dieu de paix vous sanctifie lui-même en toute maniere; afin que tout ce qui est en vous, l'esprit, l'ame & le corps, se conservent sans tache pour l'avènement de notre Seigneur JESUS-CHRIST.

i. Cor. 1.

24. Celui qui vous a appelés est fidelle; & c'est lui qui fera cela en vous //

25. Mes freres, priez pour nous.

26. Saluez tous nos freres en leur donnant le saint baiser.

27. Je vous conjure par le Seigneur de faire lire cette lettre devant tous les saints freres.

S. PAUL
sto Jesu, in omnibus
vobis.

19. Spiritum nolite extinguere.

20. Prophetias nolite spernere.

21. Omnia autem probate: quod bonum est tenete.

22. Ab omni specie mala abstinete vos.

23. Ipse autem Deus pacis sanctificet vos per omnia: ut integer spiritus vester, & anima, & corpus sine querela in adventu Domini nostri Jesu Christi servetur.

24. Fidelis est, qui vocavit vos; qui etiam faciet.

25. Fratres, orate pro nobis.

26. Salutate fratres omnes in osculo sancto.

27. Adjuro vos per Dominum, ut legatur epistola hæc omnibus sanctis fratribus.

ψ. 18. *autr.* dans le Corps ou | Esprit.
dans l'Esprit de JESUS-CHRIST.

ψ. 19. *expl.* les dons du Saint-

ψ. 24. *Grec.* qui confirmeta en
vous cette esperance.

28. Gratia Domini
nostri Jesu Christi vo-
biscum. Amen.

28. La grace de notre Sei-
gneur JESUS-CHRIST
soit avec vous. Amen.



SENS LITTERAL.

¶ 1. *O*R pour ce qui regarde le temps & les mo-
mens, il n'est pas besoin, mes freres, de
vous en écrire.

Or pour ce qui regarde le temps de cet avene-
ment, comme la saison, l'année; & les momens,
comme le mois, la semaine, le jour, l'heure, de nuit,
ou de jour.

Il n'est pas besoin, mes freres, de vous en écrire,
encore que quelques-uns d'entre vous desirent de
le savoir; puisque ce desir n'est qu'un effet de pure
curiosité, & que cela n'est nullement necessaire pour
votre sanctification, qui doit être le seul motif de
tous vos desirs.

¶ 2. *Parceque vous savez bien vous-mêmes que
le jour du Seigneur doit venir comme un voleur de
nuit.*

*Parceque vous savez bien vous-mêmes, par tout
ce que nous vous avons enseigné; ce qui doit suffire
pour votre instruction, que le jour du Seigneur,
c'est-à-dire, le jour de son avènement pour le ju-
gement dernier, doit venir comme un voleur de nuit,
lorsque tout le monde est endormi, & qu'on pense
le moins à lui: de sorte que personne ne peut sa-
voir ni le temps, ni le moment de cet avènement;
Dieu seul s'étant réservé cette connoissance, & ne
l'ayant pas même revelée à ses Apôtres.*

¶ 3. *Car lorsqu'ils diront: Nous voici en paix*
Y y ij

Et en sûreté, ils se trouveront surpris tout-d'un-coup d'une ruine imprévue, comme l'est une femme grosse des douleurs de l'enfantement, sans qu'il leur reste aucun moyen de se sauver.

Car lorsqu'ils diront, c'est-à-dire, les hommes du siècle: Nous voici en paix et en sûreté, dans notre manière de vie toute séculière & charnelle.

Ils se trouveront surpris tout-d'un-coup d'une ruine imprévue, par le jugement de Dieu, qui les condamnera, & les précipitera dans un malheur éternel; ce qui fut figuré par le déluge, qui enveloppa tout-d'un-coup les pécheurs dans les eaux, au temps qu'ils étoient dans la plus grande sûreté.

Comme l'est une femme grosse des douleurs de l'enfantement, qui lui arrivent lorsqu'elle y pense le moins. L'Apôtre compare ce jour à la douleur de l'enfantement, qui est la plus aigue de toutes les douleurs, pour montrer que la douleur qui surprendra & qui affligera les pécheurs est incomparable, & au-dessus de tout ce qu'on peut s'imaginer.

Sans qu'il leur reste aucun moyen de se sauver de cette ruine, qui est la damnation éternelle; l'arrêt qui en sera prononcé étant irrevocable, & le Juge inexorable, & les criminels qui seront condamnés incapables d'une vraie pénitence.

v. 4. Mais quant à vous, mes frères, vous n'êtes pas dans les ténèbres, pour être surpris de ce jour, comme d'un voleur.

Mais quant à vous, mes frères; quoique ce jour soit tel que je vous le décris à l'égard des pécheurs qui sont dans les ténèbres du péché, & qu'il soit pour eux comme un voleur de nuit qui les surprendra, il n'en sera pas de même à votre égard,

puisque vous n'êtes pas, comme eux, dans les tenebres du peché, pour être surpris de ce jour du jugement, comme d'un voleur, qui ne vient que pour la ruine & pour la perte de ceux qu'il surprend.

ψ. 5. Vous êtes tous des enfans de lumiere, & des enfans du jour. Nous ne sommes point enfans de la nuit, ni des tenebres.

Vous êtes tous, comme j'ai sujet de le croire par vos actions, des enfans de lumiere, puisqu'elles sont exemptes des tenebres du peché, & que vous n'avez point de honte de les exposer devant Dieu ni devant les hommes.

Et des enfans du jour, &c. Comme s'il disoit, Qui ne marchez que de jour pour ne vous pas laisser surprendre; c'est-à-dire, qui avez un soin continuel de ne marcher que selon les lumieres de la foi, & de ne vous point laisser surprendre des tenebres & de la nuit du peché.

ψ. 6. Ne dormons donc pas comme les autres; mais veillons, & gardons-nous de l'enivrement de l'ame.

Ne dormons donc pas comme les autres, c'est-à-dire, comme les pecheurs, qui sont les enfans de tenebres, & qui étant une fois surpris de la nuit du peché, s'endorment & se reposent dans cet état avec la même douceur & la même insensibilité, que ceux qui s'endorment du sommeil du corps.

Mais veillons, sur nous-mêmes, & sur toutes nos actions.

Et gardons-nous de l'enivrement de l'ame, qui est l'habitude volontaire & inveterée du peché, qui occupe toutes les facultés de l'ame, & les rend inhabiles à s'en retirer, comme le vin occupe celles du corps, & le rend incapable de toutes sortes de fonctions.

· *ψ. 7. Car ceux qui dorment , dorment durant la nuit ; & ceux qui s'enivrent , s'enivrent durant la nuit.*

· *Car ceux qui dorment , du sommeil du corps , dorment durant la nuit , & non pas durant le jour ; ce temps n'étant pas convenable ni destiné au dernier.*

· *Et ceux qui s'enivrent , s'enivrent durant la nuit , pour le faire avec plus de liberté , & moins de confusion que durant le jour ; ce qui est une image de ce que nous devons faire , nous qui sommes dans le jour , & dans la lumière de la foi & de la charité , qui est de ne nous point endormir par la négligence & l'inapplication sur nous-mêmes , & de ne nous pas enivrer par la délectation & l'habitude inveterée du péché. C'est pourquoi il ajoute :*

· *ψ. 8. Mais nous qui sommes enfans du jour , gardons-nous de cet assoupissement & de cette ivresse , & armons-nous en prenant pour cuirasse la foi & la charité , & pour casque l'esperance du salut.*

· *Mais gardons-nous de cet assoupissement & de cette ivresse , puisque ces vices ne conviennent nullement au jour spirituel de la grace , de la foi & de la charité , dans lequel nous marchons.*

· *Et armons-nous des armes de lumière , pour combattre ces œuvres de nuit & de tenebres.*

· *En prenant pour cuirasse la foi vive , pour nous munir intérieurement.*

· *Et la charité du prochain , pour nous munir extérieurement contre ces vices.*

· *Et pour casque l'esperance du salut éternel , auquel nous avons droit en qualité de fidelles , & qui nous est pleinement acquis , si nous perséverons dans la justice. Voyez Ephes. 6. 14. C'est pourquoi l'Apôtre ajoute encore :*

ψ. 9. *Car Dieu ne nous a pas choisis pour être des objets de sa colere, mais pour nous faire acquérir le salut par notre Seigneur JESUS-CHRIST.*

Car Dieu, le Pere, ne nous a pas choisis, c'est-à-dire, mis au nombre de ses fidelles, pour être des objets de sa colere, afin de nous perdre & de nous damner.

Mais pour nous faire acquérir le salut éternel, par notre Seigneur JESUS-CHRIST, c'est-à-dire, par la grace, qu'il nous a mérités par sa mort. C'est pourquoi il ajoute:

ψ. 10. *Qui est mort pour nous, afin que soit que nous veillons, soit que nous dormions, nous vivions toujours avec lui.*

Qui est mort pour nous, c'est-à-dire, qu'il a bien voulu se livrer à la mort pour notre salut, & pour nous obtenir les moyens d'y parvenir, qui sont les bonnes œuvres; ce qu'il explique par ces paroles: Afin que soit que nous veillons, en demeurant en cette vie, soit que nous dormions, du sommeil de la mort, nous vivions toujours avec lui, tant en ce monde par la vie de la grace, qu'en l'autre par la vie de la gloire.

ψ. 11. *C'est pourquoi consolez-vous mutuellement, & édifiez-vous les uns les autres, ainsi que vous le faites.*

C'est pourquoi, dans l'esperance certaine que vous avez de votre salut, consolez-vous mutuellement, ou exhortez-vous à perséverer dans le bien, pour pouvoir obtenir l'effet de cette esperance.

Et édifiez-vous les uns les autres, c'est-à-dire: Continuez à vous édifier par de bons exemples.
Charitas edificat.

Ainsi que vous le faites; ce qu'il ajoute, pour les encourager par cette louange.

v. 12. Or nous vous supplions, mes freres, de considerer beaucoup ceux qui travaillent parmi vous, qui vous gouvernent selon le Seigneur, & qui vous avertissent de votre devoir.

Or nous vous supplions, &c. d'avoir une consideration toute particuliere pour ceux qui travaillent parmi vous dans le ministere de l'Evangile. à

Qui vous gouvernent selon le Seigneur, c'est-à-dire, selon sa volonté, & selon les regles de son Evangile. Il semble que l'Apôtre parle particuliere-ment des Evêques, qui ont le souverain gouvernement de l'Eglise.

Et qui vous avertissent de votre devoir; ce qui est la propre fonction des Prêtres & des Curés.

v. 13. Et d'avoir pour eux une particuliere veneration par un sentiment de charité, à cause qu'ils travaillent pour votre salut. Conservez toujours la paix avec eux.

Et d'avoir pour eux une particuliere veneration, qui surpasse celle que vous avez ordinairement pour vos freres, & qui réponde à la dignité de leur caractere.

Par un sentiment de charité, c'est-à-dire: Rendez leur ce devoir, non par esprit de crainte servile, puisqu'ils ne vous gouvernent pas en esclaves, ni comme des seigneurs, mais par un mouvement d'amour filial, puisqu'ils sont vos peres selon l'esprit, & qu'ils vous gouvernent comme leurs enfans.

A cause qu'ils travaillent pour votre salut; toute leur application & toutes les fonctions publiques &c

particulieres de leur ministere, & toutes les actions de leur vie, n'aboutissant qu'à cette unique fin de vous sauver; ce qui merite bien que vous les honoriez, & que vous les cherissiez comme les instrumens & les mediateurs de votre salut.

Conservez toujours la paix avec eux, lors même qu'ils vous reprennent avec plus de séverité, puisqu'ils sont vos uniques mediateurs visibles envers Dieu, & que vous ne sauriez avoir d'accès auprès de lui que par leur ministere. Grec. *Conservez la paix entre vous.*

v. 14. Je vous prie encore, mes freres, reprenez ceux qui sont déreglés; consolez ceux qui ont l'esprit abattu; supportez les foibles; soyez patiens envers tous.

Je vous prie encore, mes freres, reprenez avec séverité ceux qui sont déreglés, afin qu'ils se rangent à leur devoir.

Consolez ceux qui ont l'esprit abattu, de-peur que l'affliction ne les précipite dans le desespoir.

Supportez les foibles, c'est-à-dire, tolerez leurs imperfections, dans l'esperance de les gagner, de-peur de les accabler tout-d'un-coup par une trop grande exactitude, & par une séverité qu'ils n'ont pas encore la force de supporter. Saint Paul a principalement égard aux foibles d'entre les Juifs, qui n'étoient pas encore pleinement persuadés de la liberté chrétienne à l'égard de certaines observations de la loi, & il veut qu'on les tolere, & qu'on ne les sépare pas de l'Eglise pour cette foiblesse. Voyez Rom. 15. 1. & 1. Cor 8. 11.

Soyez patiens envers tous les hommes, sans exception, supportant leurs defauts & le mal qu'ils vous font, sans vous emporter contr'eux. Antr. En-

vers ceux dont je viens de vous parler, c'est-à-dire, les personnes déréglées, & les foibles, ne vous laissant point de les reprendre, de les consoler, & de les supporter, esperant toujours que Dieu leur fera misericorde par le moyen de votre patience.

ψ. 15. *Prenez garde que nul ne rende à un autre le mal pour le mal; mais soyez toujours prêts à faire du bien, & à vos freres, & à tout le monde.*

Prenez garde que nul ne rende à un autre le mal pour le mal. Voyez Rom. 12. 17.

Mais soyez toujours prêts, lorsque l'occasion s'en présentera, de faire du bien, & à vos freres, selon l'ordre de la charité, & à tout le monde, c'est-à-dire, aux infidelles mêmes, puisqu'ils sont nos freres par la nature, quoiqu'ils ne le soient point encore par la grace.

ψ. 16. *Soyez toujours dans la joie.*

Soyez, &c. Voyez Philip. 4. 4.

ψ. 17. *Priez sans cesse.*

Priez, &c. Voyez l'explication en plusieurs endroits, & Ephes. 6. 18.

ψ. 18. *Rendez graces à Dieu en toutes choses; car c'est là ce que Dieu veut que vous fassiez tous, en JESUS-CHRIST.*

Rendez graces à Dieu en toutes choses, aussi-bien dans l'adversité que dans la prospérité, puisqu'il ordonne l'un & l'autre pour notre salut.

Car c'est là ce que Dieu veut que vous fassiez tous, sans exception, aussi-bien les seculiers que les Prêtres & les ministres ecclesiastiques; parceque ces choses sont également nécessaires pour parvenir au salut.

En JESUS-CHRIST, vous tenant unis à lui, comme des membres à leur chef; tout ce que vous

AUX THESSALONIENS. CH. V. 715
pourriez faire autrement n'étant de nulle conside-
ration devant Dieu.

ψ. 19. *N'éteignez pas l'Esprit.*

N'éteignez pas, par le peché, les dons gratuits de l'Esprit, comme le don des langues, des guérisons miraculeuses, &c. dont il est amplement parlé 1. Cor. 12. 28. L'Apôtre compare les dons de l'Esprit au feu, par ces mots: *N'éteignez pas l'Esprit*, parcequ'ils furent donnés aux Apôtres sous la forme de langues de feu.

ψ. 20. *Ne méprisez pas les propheties.*

Ne méprisez pas, &c. sous prétexte que quelques-uns qui passent pour prophetes, débitent souvent leurs imaginations pour des propheties; & pour remédier à cet inconvenient.

ψ. 21. *Eprouvez tout, & approuvez ce qui est bon.*

Eprouvez tout, c'est-à-dire, toutes les révélations de ceux qui se disent prophetes.

Et approuvez, pour votre instruction, & pour l'édification de l'Eglise, *ce qui est bon*, c'est-à-dire, ce qui sera jugé par l'Eglise, & par ceux qui sont reconnus pour vrais Prophetes, être une vraie révélation, rejetant celles qui ne se trouveront pas être telles.

ψ. 22. *Abstenez-vous de tout ce qui a quelque apparence de mal.*

Abstenez-vous, &c. de-peur de donner quelque sujet aux foibles de s'en scandaliser, & de tomber dans le murmure.

ψ. 23. *Que le Dieu de paix vous sanctifie lui-même en toute maniere, afin que tout ce qui est en vous, l'esprit, l'ame, & le corps, se conservent sans tache pour l'avenement de notre Seigneur JESUS-CHRIST,*

Que le Dieu de paix. Voyez l'exposition Rom. 15. 33. 1. Cor. 14. 33.

Vous sanctifie lui-même, en toute sorte de vertus chrétiennes, puisqu'il n'y a que lui seul qui le puisse faire véritablement; tout ce que nous y pouvons faire à notre égard par nos avertissemens & par nos lettres, n'étant qu'un ministère purement extérieur, qui demeure inutile sans la grace de Dieu.

Afin que tout ce qui est en vous, l'esprit, c'est-à-dire, toutes les facultés supérieures de l'ame, l'entendement, la mémoire, & la volonté; *l'ame*, c'est-à-dire, les facultés animales de l'ame qui sont internes, & sur-tout l'appetit sensitif, qui est le siege de la concupiscence; & *le corps*, avec tous ses sens externes & toutes les parties.

Se conservent sans tache, c'est-à-dire, sans péché, qui se peut commettre par toutes les parties & les facultés supérieures & inférieures, intérieures & extérieures de l'ame & du corps.

Pour l'avènement de notre Seigneur JESUS-CHRIST, c'est-à-dire, pour paroître en son jugement, où il examinera jusqu'à la moindre de toutes nos actions, telles qu'elles soient.

ÿ. 24. *Celui qui vous a appellés est fidelle, & c'est lui qui fera cela en vous.*

Celui, c'est-à-dire, Dieu, *qui vous a appellés à la foi, est fidelle* en ses promesses, & stable dans les desseins qu'il a sur vous, & tout-puissant pour les accomplir.

Et c'est lui, &c. qui vous conservera sans tache pour paroître en son jugement. *Autr.* C'est lui-même qui vous donnera la perfection qu'il demande de vous; & vous devez attendre cette grace de

AUX THESSALONIENS. CH. V. 717
sa bonté & de sa fidelité dans l'accomplissement de
ses promesses.

ψ. 25. *Mes freres, priez pour nous.*

Mes freres, priez, &c. Voyez Coloss. 3. 4.

ψ. 26. *Saluez tous nos freres, en leur donnant le
saint baiser.*

Saluez, &c. Voyez Rom. 16. 16. & ailleurs.

ψ. 27. *Je vous conjure par le Seigneur, de faire
lire cette lettre devant tous les saints freres.*

Je vous conjure. L'Apôtre parle aux Superieurs de
l'Eglise; *par le Seigneur*, c'est-à-dire, par l'amour
que nous avons pour lui les uns & les autres, *de
faire lire cette lettre devant tous les saints freres*, non
seulement aux fidelles de votre Eglise, mais à ceux
des Eglises à qui vous pourrez la communiquer faci-
lement, comme à celle d'Ephese, & même à celles
qui sont voisines de l'Asie.

ψ. 28. *La grace de notre Seigneur JESUS-
CHRIST soit avec vous. Amen.*

*La grace, &c. Voyez l'explication à la fin des
Epîtres précédentes.*

S E N S S P I R I T U E L.

ψ. 1. jusqu'au 12. **O** *R pour ce qui regarde le temps
& les momens, il n'est pas
besoin, mes freres, de vous en écrire, &c.*

Le desir de voir, de savoir, & de connoître des
choses nouvelles, obscures & inconnues, est un
vice si naturel à l'homme qu'il ne peut satisfaire Eccl. 1. 8.
cette avidité insatiable: mais ce qui l'inquiette le
plus c'est la connoissance de l'avenir sur ce qui le

regarde. Les Thessaloniens , quoique d'ailleurs fort vertueux , étoient dans l'impatience de savoir quand arriveroit J E S U S - C H R I S T dans son jugement , qu'on croyoit dès ces premiers temps n'être pas bien éloigné ; c'est pour réprimer cette curiosité que l'Apôtre leur dit qu'il n'est pas besoin de les en informer.

Act. 1.
7.

C'est à-peu-près comme J E S U S - C H R I S T , avoit répondu à ses Disciples sur le même sujet : *Ce n'est pas à vous de connoître les temps & les momens dont le Pere a réservé la disposition à son pouvoir.* Il nous est avantageux de ne pas savoir ce jour & cette heure , pour nous tenir dans la vigilance par la crainte même que nous cause cette incertitude. Dieu par une sage providence a voulu que le temps de notre fin dernière fût non seulement incertain , mais aussi qu'il nous surprît inopinément, *comme un voleur de nuit*, pour nous obliger d'être toujours sur nos gardes , comme notre Sauveur nous en avertit si souvent dans son Evangile : *Prenez-garde à vous*, dit-il, *de-peur que vos cœurs ne s'appesantissent par l'excès des viandes & du vin , & par les inquietudes de cette vie , & que ce jour ne vous vienne tout-d'un-coup surprendre ; car il enveloppera , comme un filet , tous ceux qui habitent sur la terre : Veillez donc en priant toujours , afin que vous soyez rendus dignes d'éviter tous ces maux.*

Luc. 21.
34. &c.

Cet avis regarde tous les hommes en general , puisque l'heure de leur mort est pour eux la fin du monde , & tient lieu pour chacun d'eux du jour du jugement universel ; car le dernier jour du monde nous trouvera dans l'état où le dernier jour de notre vie nous aura trouvés : c'est pourquoi après que J E S U S - C H R I S T eut recommandé la vigilance à ses

Apôtres , par rapport à ce dernier jour , il est marqué qu'il ajouta : *Ce que je vous dis , je le dis à tous ; veillez.* Marc. 13. 37.

La vigilance chrétienne étant si nécessaire, il n'est question que de connoître les moyens de la pratiquer. Notre saint Apôtre nous exhorte pour cela de n'être point *dans les tenebres* , mais d'être *les enfans de lumiere , & du jour*. Les enfans de lumiere sont ceux qui étant éclairés par la foi sont appelés à exercer des œuvres de lumiere , c'est-à-dire , des œuvres de foi & de charité , & par ce moyen ne sont point surpris par le jour du jugement du Seigneur , ce qui ne se peut faire qu'en veillant avec grand soin sur les actions, afin qu'elles soient toutes réglées & conformes à la loi divine. Les enfans de *nuît & de tenebres* sont ceux qui vivent dans l'ignorance de leurs devoirs & dans l'incrédulité ; ces gens-là , selon saint Paul , *dorment & sont dans l'assoupissement & dans l'ivresse ; être endormi selon l'esprit*, c'est être privé de la vraie lumiere, & avoir les sens spirituels assoupis : car comme ceux qui dorment selon le corps sont privés de la vûe de la lumiere , & du sentiment des objets réels , ne voyant pas les choses qui sont effectivement , & les imaginent seulement comme si elles avoient de la subsistance. Il en est de même des pecheurs qui sont assoupis au regard de la vertu , & qui ont l'ame enivrée des douceurs des biens du siècle , ils ne voyent point les objets qui sont vraiment réels ; les choses spirituelles qui subsistent sont à leur égard comme une rêverie , & n'ont des yeux que pour voir les choses qui s'écoulent , & se retirent de nous avec une vîtesse incroyable.

Ainsi , *veiller* , c'est avoir les yeux de l'esprit

ouverts à la lumière spirituelle, qui nous découvre les objets de l'autre vie, & l'usage qu'il faut faire des creatures pour y parvenir; c'est s'appliquer à faire toutes ses actions en vûe de Dieu, pour n'en faire aucune qui lui déplaît, & les faire par le sentiment d'un amour desintéressé; car ce qui ne procede point du cœur ne lui peut être agreable. *La fin des commandemens est la charité qui naît d'un cœur pur, d'une bonne conscience, & d'une foi sincere.*

1. Tim.
2. 5.

ψ. 12. & 13. *Or nous vous supplions, mes freres, de considerer beaucoup ceux qui travaillent parmi vous, &c.*

Saint Paul a grande raison de recommander à ses disciples d'avoir une charité abondante pour ceux qui travaillent à leur salut; parcequ'en le faisant on rend une justice qui leur est due: *Propter opus illorum*, dit l'Apôtre: On y satisfait non seulement si on les assiste abondamment dans tous leurs besoins qu'on doit prévenir, mais principalement lorsqu'on prend grand soin de leur obeir, comme il est dit, Hebr. 13. 17. *Obeissez à vos conducteurs, & demeurez soumis à leurs ordres, afin qu'ainsi qu'ils veillent pour le bien de vos ames, ils s'acquittent de ce devoir avec joie, & non en gemissant, ce qui ne vous seroit pas avantageux.*

En effet, Dieu venge rigoureusement le mépris que l'on fait des conducteurs spirituels qu'il nous envoie; car comme ils sont ses ambassadeurs, & que c'est lui-même qui exhorte les fidelles par leur bouche, il ressent plus vivement les offenses que l'on fait contre eux que les fautes qu'on commet contre lui-même. C'est dans ce sentiment que saint

1. Cor. 5.
20.

S. Jean? *Jean Climaque dit excellemment: Qu'il vaut mieux pecher contre Dieu que contre notre Pere spirituel;*

Clim. 4.
degré.

CAR

car lorsque Dieu est irrité contre nous, notre conducteur peut le reconcilier avec nous, mais lorsque nous offensons notre conducteur; nous n'avons plus personne qui nous rende Dieu favorable; c'est, dit-il, ce qui a paru par l'exemple de Moïse. Saint Augustin écrivant contre les Donatistes développe cette pensée, & la confirme en disant: *Que Dieu avoit voulu montrer qu'il étoit plus severe vengeur du crime de rebellion & de schisme que les Israelites commirent contre la personne de Moïse leur conducteur, que de celui d'idolâtrie qu'ils avoient commis contre lui-même: Car l'idolâtrie, dit ce Pere, ne fut punie que par la mort seule & par l'épée; au lieu que le schisme fut puni par un supplice, qui dévora & engloutit tout vivans les schismatiques. Après quoi, dit-il, qui pourra douter que le plus grand crime n'ait été celui qui a été le plus severement châtié.*

Aug. l.
de Bapt.
contr.
Donat.

Quelle excuse pourrout apporter devant Dieu ceux qui au lieu d'honorer doublement leurs Pasteurs, en ce qui regarde la subsistance, comme l'Apôtre l'ordonne, leur retranchent ce qui leur est dû, les inquiettent, les persecutent, à cause peut-être qu'ils ne peuvent souffrir les avertissemens qu'ils leur donnent? N'ont-ils pas à craindre cette terrible menace que JESUS-CHRIST fait à ces personnes: *Que s'ils ne vous reçoivent pas, s'ils n'écoutent pas vos paroles..... je vous dis en verité qu'au jour du jugement Sodome & Gomorrhe seront traitées moins rigoureusement? Ne reconnoissent-ils point que c'est à JESUS CHRIST même qu'ils font outrage quand ils traitent mal ses ministres? Ils font la charge d'ambassadeurs pour lui; quels que puissent être les ambassadeurs en leurs personnes particulieres, on ne laisse pas d'honorer en eux le*

1. Tim.
5. 17.

Matth.
10. 14. 15.

2. Cor.
5. 20.

Luc. 10.
26.

Prince qui les envoie , & auquel ils appartiennent ; ainsi celui qui les honore , honore JESUS-CHRIST ; celui qui les méprise , le méprise lui-même : *Qui vos spernit , me spernit* ; il faut donc bien prendre garde de conserver la paix avec eux.

Ÿ. 14. *Je vous prie encore , mes freres , reprenez ceux qui sont déréglés ; consolez ceux qui ont l'esprit abattu , &c.*

Ti. 1. 13.

Ces avertissemens regardent principalement les Pasteurs , & sont du devoir de ceux qui sont chargés de la conduite des autres , ils doivent les traiter selon les dispositions où ils les trouvent ; s'ils sont fiers , opiniâtres , turbulens & remuans , il faut les reprendre fortement , pour arrêter leurs déreglemens & amollir la dureté de leur cœur : c'est le conseil que saint Paul donne à Tite d'en user de la sorte à l'égard des Cretois : *Increpa illos durè* : mais cette conduite seroit très pernicieuse à l'égard de ceux qui se laissent abattre par l'affliction , ou par la honte de leurs fautes , il faut user envers eux de beaucoup de douceur , de-peur qu'ils ne soient accablés par un excès de tristesse , ou qu'ils ne se désespèrent. Ainsi ceux qui conduisent les autres , doivent avoir d'un côté de la vigueur & de la severité ; de l'autre , une grande douceur & beaucoup de condescendance pour pouvoir user de ces qualités selon les différentes occasions. Il est rare de trouver dans un même sujet ces dispositions dans un juste temperament ; les uns reprimendent avec hauteur & avec une autorité pleine de faste ; les autres au-contre sont *des chiens muets* qui n'osent reprendre de-peur de s'attirer la disgrâce & le mécontentement des personnes qu'ils veulent ménager , soit par lâcheté , soit par timidité : Mais

après tout, la principale vertu d'un Pasteur c'est la patience pour souffrir ceux qui sont déréglés, & instruire ceux qui pechent par défaut de lumière & d'instruction; c'est ce que l'Apôtre ordonne à son disciple Timothée: Reprenez, suppliez, menacez, 2. Tim. 4. 2. sans vous lasser jamais de les tolérer & de les instruire: *Argue, obsecra, increpa*: mais il ne dit pas: Frappez.

¶ 15. *Prenez-garde que nul ne rende à un autre le mal pour le mal, &c.* Voyez ce sujet traité sur l'Épître aux Romains chap. 12. 17. & sur l'Épître première de saint Pierre chap. 3. 9.

¶ 16. *Soyez toujours dans la joie.* Voyez aux Philippiens chap. 4. 4.

¶ 17. *Priez sans cesse.* Le besoin continuel que nous avons de l'assistance divine nous engage à recourir sans cesse à Dieu pour soulager notre misère spirituelle & temporelle: mais cette prière continuelle se fait en beaucoup de manières; c'est prier sans cesse que d'être toujours en la présence de Dieu, & de s'appliquer à faire toujours sa volonté en agissant, ou en souffrant; c'est prier aussi sans cesse que de prier à certaines heures réglées, en interrompant ses occupations pour rendre à Dieu ses devoirs. Voyez ce qui est dit sur la prière, Luc. 18. 1. 1. Pier. 4. 7.

¶ 18. *Rendez grâces à Dieu en toutes choses, &c.* Il n'est pas moins nécessaire de remercier Dieu des biens qu'on reçoit incessamment de lui que de les lui demander; les besoins où nous sommes nous obligent à en demander le soulagement; mais les mêmes besoins qui continuent, nous obligent à remercier Dieu de ses grâces, afin d'en obtenir la

continuation; saint Paul ajoute: *en toutes choses*; Est-ce donc seulement quand toutes choses nous réussissent selon nos desirs, & que nous avons en abondance toutes les commodités de la vie? Non sans doute; mais *en tout temps*, non seulement quand il nous donne ces biens, mais aussi quand il les ôte; parceque c'est le même, dit saint Augustin, qui les donne & qui les ôte; mais il ne se retire pas de celui qui le benit: *Quando ista dat, benedic: & quando ista tollit, benedis; quia ille dat, ille tollit; sed seipsum à benedicens se non tollit.*

C'est en cela proprement que consiste la reconnaissance d'un Chrétien. Il n'est pas extraordinaire de ne rendre grâces à Dieu que dans la prospérité; l'instinct seul de la nature nous porte à cela; mais ce qui est grand, dit saint Chrysostome, & digne d'un véritable Chrétien, c'est de lui rendre grâces dans les maux & des maux mêmes; par ce moyen il les rend bien plus supportables: car quand on en rend grâces à Dieu, il adoucit la peine que naturellement on en pourroit ressentir. Comment un homme, qui dans les afflictions mêmes en rend grâces à Dieu y pourroit-il être sensible, dit ce saint Docteur? L'ame ressent alors une véritable joie dans le secret témoignage de sa conscience; & celui qui ne se conduit pas de cette sorte dans les maux, a outre ses maux sa conscience qui le déchire, & donne occasion au démon de s'appliquer avec plus d'opiniâtreté à sa perte; au lieu qu'en rendant grâces à Dieu, le démon se retire tout confus.

✽. 19. *N'éteignez pas l'Esprit.* L'Esprit de Dieu en tant qu'il est en nous par ses dons, ses grâces & ses inspirations, se peut éteindre en bien des manières. Saint Jean Chrysostome compare la lumière

que le Saint-Esprit fait luire dans nos ames à une lampe allumée ; cette lampe s'éteint, si on y jette de l'eau, de la terre ou de la poulrière ; si on l'expose au vent ; si on n'y met pas de la mèche, ou de l'huile : de même aussi, on étouffe la vertu de l'Esprit de Dieu en nous par une vie molle & relâchée, par l'embaras des choses du monde, & les soins des richesses. Il s'éteint aussi, si on souffre que la tentation, comme un vent, souffle cette lampe, & si on n'a pas soin de fermer toutes les ouvertures par lesquelles ce vent peut entrer : De plus, sans aucun effort de dehors, une lampe s'éteint d'elle-même par le seul manquement d'huile ; ce qui arrive de même dans nous, quand nous n'avons pas soin de faire des œuvres de miséricorde, ce qui nous est représenté par la parabole des cinq vierges folles, qui n'eurent pas soin d'avoir de l'huile pour mettre dans leurs lampes afin d'aller au-devant de l'Epoux. Ce n'est pas seulement par la négligence & les pechés que l'on éteint l'Esprit de Dieu, on l'éteint encore en rendant inutiles, par un esprit de partialité & de jalousie, les dons du Saint-Esprit qui ont été donnés à d'autres pour l'édification de l'Eglise.

v. 20. & 21. Ne méprisez pas les propheties. Epreuvez tout, & approuvez ce qui est bon.

Le mot de prophetie signifie, ou le don d'expliquer les obscurités de l'Ecriture, ou celui de prédire les choses à venir, ou celui de découvrir les mysteres : ces dons étoient communs dans l'établissement de l'Eglise du temps des Apôtres ; mais il se trouvoit des gens qui se les attribuoient fausement & qui en abusoient, le démon voulant par ce don même de la prophetie renverser l'Eglise.

Comme donc plusieurs parmi les Thessaloniens prophétisoient, les uns disant des choses véritables, les autres en disant de fausses, sans que l'on eût aucune marque sûre de la vérité; il les avertit de ne point rejeter ce don du Saint-Esprit, parcequ'il y en avoit qui en abusoient, comme il paroît par ces paroles de sa seconde Epître : *Ne vous troublez pas en croyant sur la foi de quelque esprit prophétique..... que le jour du Seigneur est prêt d'arriver.* Dans tous les temps précédens il y a toujours eu de faux-prophetes qui ont été opposés aux véritables; il ne faut pas pour cela mépriser le Saint-Esprit qui prophétise d'un côté, parceque le démon prophétise de l'autre. Dieu pour éviter ce mal a donné à son Eglise le don du discernement des esprits; c'est pourquoi l'Apôtre ajoute : *Epreuvez tout*, c'est-à-dire, discernez les prophéties véritables d'avec les fausses par le don que l'Esprit de Dieu vous a communiqué pour cela.

Il ne s'agit pas ici d'examiner de nouveau les dogmes de l'Eglise, ce qui ne convient à personne; mais cet avis regarde ces premiers temps, où ceux qui avoient reçu pour le bien de l'Eglise ce don du Saint-Esprit, pouvoient reconnoître si ce qu'on avançoit venoit de l'Esprit de Dieu ou du démon. C'est encore ce que notre saint Apôtre nous marque dans la première aux Corinthiens : *Pour ce qui est aussi des Prophetes; qu'il n'y en ait point plus de deux ou trois qui parlent, & que les autres en jugent*, c'est-à-dire, que ceux qui ont le don du discernement des esprits, examinent si un homme parle de la part de Dieu, de lui-même, ou de la part du démon.

✓. 22. jusqu'au 25. *Abstenez-vous de tout ce qui*

2. Thess.
2. 2.

1. Cor.
12. 10.

1. Cor.
14. 29.

a quelque apparence de mal. Cet avis est des plus importans pour vivre chrétiennement, & pour conserver la pureté de l'ame & l'intégrité des mœurs. Le saint homme Job n'avoit point de pratique plus familiere que celle-là, pour se conserver dans l'innocence : *Je tremblois*, dit-il, *à chaque action que je faisois, sachant que vous ne pardonnez pas à celui qui peche.* En effet, quand on considere la disproportion qui se trouve entre la souveraine justice de Dieu & l'impureté de la nôtre, quelque innocente qu'elle paroisse, nous avons toujours grand sujet de vivre avec crainte & tremblement en sa présence. La pente que nous avons pour le peché nous doit toujours être suspecte, & nous devons veiller avec grand soin contre le mal dans ses premieres approches : Car étant assurés, dit saint Chrysostome, qu'un premier mal est bientôt suivi d'un autre, & qu'il croît dans l'ame par des degres insensibles, nous ne pouvons veiller assez pour l'étouffer dans sa naissance. Il ne faut pas s'arrêter à considerer la grandeur de ce premier peché dont nous nous sentons tentés ; ni à juger s'il est peu ou beaucoup considerable ; nous devons être persuadés que si nous n'arrachons cette racine, quelque petite qu'elle soit d'abord, elle produira dans la suite des fruits de mort.

Ce que je vas dire, continue ce Pere, vous surprendra : Il me semble que nous devons moins veiller contre les grands crimes que contre les fautes qui nous paroissent legeres, & que nous méprisons aisément. L'horreur des premiers nous en peut assez défendre, mais la petitesse des autres nous surprend, & trouvant notre ame dans une certaine indifferance, & comme dans une sorte de mépris,

» cette insensibilité même fait qu'elle ne peut plus
 » s'élever contre ces pechés pour les combattre & pour
 » les vaincre; c'est ce qui fait qu'en très-peu de temps
 » ils croissent par notre faute, & que de petits qu'ils
 » étoient, ils deviennent grands. Nous voyons tous
 » les jours une figure de ce que je dis dans ce qui ar-
 » rive dans le corps; car souvent de petits maux,
 » qu'on negligeoit au commencement, s'augmentent
 » de telle sorte qu'enfin ils deviennent incurables.

C'est donc en évitant avec soin les plus pe-
 tites fautes que l'on se garantit des grandes; &
 qu'on se dispose à paroître avec confiance devant
 le tribunal de Dieu dans une grande pureté de
 corps & d'ame, en sorte qu'on puisse dire au démon
 à l'heure de la mort, comme le grand saint Martin :

Sulpic.
 Sever.
 ep. 3. ad
 Bassulam

Nil in me, funeste, reperies.

v. 25. *Mes freres, priez pour nous, &c. Voyez
 sur ce sujet, chap. 3. 2. Thess.*





A V I S

SUR LA II. EPISTRE DE S. PAUL AUX THESSALONIENS.

Comme l'Apôtre saint Paul eut appris que la première Lettre qu'il avoit écrite aux Thessaloniens n'avoit pas eu tout le succès qu'il s'étoit proposé, & qu'au-contre des faux-docteurs en prenoient occasion d'allarmer les fideselles, comme s'il leur eût assuré que le jour du jugement dût arriver de leur temps; & que ceux même qu'il avoit repris de leur oisiveté y perseveroient malgré ses avertissemens, & méprisoient ses menaces: n'ayant pû les aller voir comme il le leur avoit promis; il resolut de leur écrire cette seconde Lettre, dans laquelle, après avoir rendu graces à Dieu des dons de foi & de charité qu'il avoit répandus dans cette Eglise; après avoir loué leur patience dans les maux qu'ils souffroient pour la Religion; & les avoir consolés par l'esperance des récompenses, & par la vengeance dont Dieu useroit un jour sur ceux qui les persecutoient: il les avertit de ne se pas laisser surprendre par de fausses interpretations qu'on donnoit à ses discours, & à quelques termes de

sa premiere Lettre , touchant la proximité prétendue du jour du jugement dernier ; & sur-tout il les fait reslrouvenir de ce qu'il leur avoit dit autrefois sur ce sujet, & leur explique les circonstances qui doivent précéder le dernier avènement de JESUS-CHRIST : comment l'apostasie se répandra par-tout sous le regne de l'antechrist , les divers événemens qui l'accompagneront ; d'où l'Apôtre prend occasion de les exhorter à la vigilance & à la perseverance dans la foi. Ensuite il leur recommande de s'attacher fortement aux traditions qu'ils ont reçues, soit de vive voix, soit par écrit ; de se séparer de ceux d'entr'eux , qui malgré ses avertissemens menent une vie oisive & faineante , & qui negligeanr de se procurer leurs besoins par le travail de leurs mains, étoient à charge aux fidelles. Il les avertit cependant de les reprendre avec charité , comme leurs freres, & non comme des ennemis & des étrangers. Il finit cette Lettre par le salut ordinaire , en leur declarant qu'il l'a écrite & signée de sa propre main.

Cette Lettre est écrite comme la précédente de Corinthe la 19. année de la mort de JESUS-CHRIST, & la 52. de l'Ere vulgaire.



II. EPISTRE DE S. PAUL AUX THESSALONIENS.

CHAPITRE PREMIER.

1. **P**AULUS, & Silvanus, & Timotheus, Ecclesiae Thessalonicensium, in Deo Patre nostro, & Domino Jesu Christo.

2. Gratia vobis & pax à Deo Patre nostro, & Domino Jesu Christo.

3. Gratias agere debemus semper Deo pro vobis, fratres, ita ut dignum est, quoniam supercrescit fides vestra, & abundat caritas uniuscujusque vestram in invicem :

1. **P**AUL, Silvain, & Timothée, à l'Eglise de Thessalonique, qui est en Dieu notre Pere, & en JESUS-CHRIST notre Seigneur.

2. Que Dieu notre Pere, & le Seigneur JESUS-CHRIST vous donnent la grace & la paix.

3. Nous devons, mes freres, rendre pour vous à Dieu de continuelles actions-de-graces : & il est bien juste que nous le fassions, puisque votre foi s'augmente de plus en plus, & que la charité que,

vous avez les uns pour les autres, prend toujours un nouvel accroissement.

4. De sorte que nous nous glorifions en vous dans les Eglises de Dieu, à cause de la patience & de la foi avec laquelle vous demeurerez fermes dans toutes les persecutions & les afflictions qui vous arrivent,

5. qui sont les marques du juste jugement de Dieu //, & qui servent à vous rendre dignes de son royaume, pour lequel aussi vous souffrez :

6. car il est bien juste devant Dieu, qu'il afflige à leur tour ceux qui vous affligent maintenant ;

7. & qu'il vous console avec nous, vous qui êtes dans l'affliction, lorsque le Seigneur Jesus descendra du ciel, & paroîtra avec les Anges qui sont les ministres de sa puissance ;

8. lorsqu'il viendra au milieu des flammes se venger de ceux qui ne connoissent point Dieu, & qui n'obeissent point à l'Evangile de notre Sei-

4. ita ut & nos ipsi in vobis gloriemur in Ecclesiis Dei, pro patientia vestra, & fide, & in omnibus persecutionibus vestris, & tribulationibus, quas sustinetis,

5. in exemplum justi judicii Dei, ut digni habeamini in regno Dei, pro quo & patimini :

6. si tamen justum est apud Deum, retribuere tribulationem iis qui vos tribulant :

7. & vobis, qui tribulamini, requiem nobiscum in revelatione Domini Jesu de caelo cum Angelis virtutis ejus,

8. in flamma ignis dantis vindictam iis, qui non noverunt Deum, & qui non obediunt Evangelio Domini nostri Jesu

†. 5. expl. parceque si Dieu punit en cette vie les bons même, combien punira-t-il les méchants en l'autre ?

Christi :

9. qui pœnas dabunt in interitu æternas à facie Domini , & à gloria virtutis ejus.

10. cum venerit glorificari in sanctis suis , & admirabilis fieri in omnibus qui crediderunt : quia creditum est testimonium nostrum super vos in die illo.

11. In quo etiam oramus semper pro vobis ; ut dignetur vos vocatione suâ Deus poster , & impleat omnem voluntatem bonitatis , & opus fidei in virtute ,

12. ut clarificetur nomen Domini nostri Jesu Christi in vobis , & vos in illo , secundum gratiam Dei nostri , & Domini Jesu Christi.

gneur JESUS-CHRIST ;

9. qui souffriront la peine d'une éternelle damnation , *étant confondus* // par la face du Seigneur , & par la gloire de sa puissance ;

10. lorsqu'il viendra pour être glorifié dans les Saints , & pour se faire admirer dans tous ceux qui // auront cru en lui ; puisque le témoignage que nous avons rendu à sa parole , a été reçu de vous dans *l'attente de ce jour-là*.

11. C'est pourquoi nous prions sans cesse pour vous , & nous demandons à notre Dieu , qu'il vous rende dignes de sa vocation , & qu'il accomplisse par sa puissance tous les desseins favorables que sa bonté a sur vous , & sur l'œuvre de votre foi ;

12. afin que le nom de notre Seigneur JESUS-CHRIST soit glorifié en vous , & que vous soyez glorifiés en lui par la grace de notre Dieu & du Seigneur J E S U S-CHRIST

¶. 9. *autr.* étant convaincus que celui qu'on leur annonçoit est le Fils de Dieu.

¶. 10. *autr.* qui comme nous

aurons cru , parceque le témoignage que nous vous avons rendu sera verifié en ce jour-là.



S E N S L I T T E R A L.

✧. 1. *P* *A*ul, *S*ilvain, & *T*imothée, à l'Eglise de Thessalonique, qui est en Dieu notre Pere, & en JESUS-CHRIST notre Seigneur.

Paul, Silvain, & Timothée, à l'Eglise de Thessalonique. Voyez 1. Theff. 1. 1.

Qui est en Dieu notre Pere, c'est-à-dire, qui croît en Dieu, qui est en sa grace, qui a été établie, & qui subsiste par cette même grace.

Et en JESUS-CHRIST notre Seigneur; ce qui fait voir manifestement l'égalité de puissance qui est entre JESUS-CHRIST & son Pere.

✧. 2. *Que Dieu notre Pere, & le Seigneur JESUS-CHRIST vous donnent la grace & la paix.*

Que Dieu notre Pere, &c. Voyez l'exposition sur diverses Epîtres.

✧. 3. *Nous devons, mes freres, rendre pour vous à Dieu de continuelles actions-de-graces; & il est bien juste que nous le fassions, puisque votre foi s'augmente de plus en plus; & que la charité que vous avez les uns pour les autres, prend toujours un nouvel accroissement.*

Nous devons, mes freres, &c. c'est-à-dire: Nous nous acquittons de notre devoir, en rendant tous à Dieu, comme nous faisons de continuelles actions-de-graces pour vous.

Et il est bien juste que nous le fassions, puisque votre foi en JESUS-CHRIST s'augmente de plus en plus, par votre perseverance au milieu des afflictions &c

des persecutions que vous souffrez tous les jours pour lui ; & puisque n'étant qu'un même corps avec vous, nous devons prendre part, en qualité de membres, à toutes les graces que vous recevez de la bonté de Dieu. Ces paroles font voir manifestement, que la foi est un don de Dieu, puisqu'on ne remercie Dieu que de ses dons.

Et que la charité que vous avez les uns pour les autres, &c. augmente à proportion de votre foi ; ce qui est une des marques les plus certaines de votre avancement dans la pieté, & de la verité & de la sincerité de votre foi.

v. 4. De sorte que nous nous glorifions en vous dans les Eglises de Dieu, à cause de la patience & de la foi avec laquelle vous demeurez fermes dans toutes les persecutions & les afflictions qui vous arrivent.

De sorte que nous nous glorifions en vous dans les Eglises de Dieu ; c'est-à-dire : La joie que nous recevons de ce grand progrès que vous faites dans la pieté est si grande, que nous ne pouvons nous empêcher de la témoigner aux autres Eglises, & en quelque maniere de nous en glorifier, à cause de la part que nous y avons, comme vous ayant servi de ministres pour vous convertir à la foi de JESUS-CHRIST ; mais sur-tout pour les porter comme par une espece de sainte jalousie, à imiter votre exemple.

A cause de la patience & de la foi, c'est-à-dire, de la constance & de la fidelité avec laquelle vous demeurez fermes dans toutes les persecutions, &c. L'Apôtre parle principalement aux Juifs, que la persecution avoit obligé de se retirer de la Judée, d'abandonner leurs biens, & de se retirer tantôt en

un lieu tantôt en un autre, & enfin à Thessalonique, comme il paroît, Act. 8. 1.

¶ 5. *Qui sont les marques du juste jugement de Dieu, & qui servent à vous rendre dignes de son royaume, pour lequel aussi vous souffrez.*

Qui sont les marques du juste jugement de Dieu à votre égard, puisqu'il se sert de ces persecutions pour vous purifier de vos pechés, afin de répandre ensuite sur vous sa miséricorde avec plus d'abondance. C'est pourquoi il ajoûte :

Et qui servent à vous rendre dignes de son royaume, qui est la propre récompense des persecutions que les fidelles souffrent pour la justice. Beati qui persecutionem, &c.

Matth.
5. 10.

Pour lequel aussi vous souffrez, dans l'esperance certaine que vous avez d'y parvenir, après avoir perseveré courageusement dans les souffrances.

¶ 6. *Car il est bien juste devant Dieu, qu'il afflige à leur tour ceux qui vous affligent maintenant.*

Car. Ces paroles se rapportent à celles du verset précédent : Qui sont les marques du juste jugement de Dieu, c'est - à - dire, non seulement les marques de la récompense qu'il vous doit donner, mais de la punition qu'il prépare à vos persecuteurs ; car il est bien juste devant Dieu, qui est la souveraine justice, & qui ne manque jamais de la rendre à chacun selon ce qu'il merite, qu'il afflige à leur tour ceux qui vous affligent maintenant, & qu'il punisse l'injustice de ceux qui persecutent à présent votre innocence ; & que l'épreuve qu'ils font de votre vertu, qui est la cause de votre salut, soit la cause de leur perdition.

¶ 7. *Et qu'il vous console avec nous, vous qui êtes dans l'affliction, lorsque le Seigneur JESUS descendra*

AUX T H E S S A L O N I C I E N S . C H . I . 737
*descendra du ciel , & paroîtra avec les Anges , qui
sont les ministres de sa puissance.*

*Et qu'il vous console avec nous , c'est-à-dire , avec
tous les fidelles , qui ne font qu'un même corps ,
& qui paroîtront tous ensemble devant J E S U S -
C H R I S T en son jugement.*

*Vous qui êtes dans l'affliction , pour la confession
de la foi & de son nom.*

*Lorsque le Seigneur J E S U S descendra du ciel ,
visiblement , en présence , & à la face de tous les
hommes , prédestinés & reprobés.*

*Et paroitra avec les Anges , comme un Roi à la
tête de son armée ; qui sont les ministres de sa puis-
sance , c'est-à-dire , les executeurs de ses volontés
& de sa vengeance.*

*v. 8. Lorsqu'il viendra au milieu des flammes se
venger de ceux qui ne connoissent point Dieu , & qui
n'obeissent point à l'Evangile de notre Seigneur J E S U S -
C H R I S T .*

*Lorsqu'il viendra au milieu des flammes . L'Apôtre
entend le feu de l'embrasement universel , qui doit
précéder le dernier avènement de J E S U S - C H R I S T ;
& le jugement general . Let. Avec la flamme , com-
me avec l'instrument de sa colere.*

*Se venger de l'impieté de ceux qui ne connoissent
point Dieu , c'est-à-dire , qui refusent de le con-
noître , de l'adorer , & de le servir.*

*Et qui n'obeissent point à l'Evangile de notre Sei-
gneur J E S U S - C H R I S T , mais au-contraire tâ-
chent de le renverser . L'Apôtre parle principale-
ment des persecuteurs de l'Evangile.*

*v. 9. Qui souffriront la peine d'une éternelle dam-
nation , étant confondus par la face du Seigneur ,
& par la gloire de sa puissance.*

Qui souffriront, en punition de leur rébellion, la *peine d'une éternelle damnation*, dans laquelle ils seront pour jamais privés de Dieu, qui est le souverain bien, & accablés d'une infinité de maux.

Etant confondus *par la face du Seigneur*, c'est-à-dire, par le jugement qu'il leur prononcera lui-même en face & publiquement de sa propre bouche. *Discedite à me maledicti*, &c.

Matth.
25. 41.

Et par la gloire de sa puissance, c'est-à-dire, étant précipités dans cette damnation par sa toute-puissance, accompagnée de gloire & de majesté, & de la troupe glorieuse des Anges, exécuteurs de la sentence qu'il aura prononcée.

ψ. 10. *Lorsqu'il viendra pour être glorifié dans ses Saints*, & pour se faire admirer dans tous ceux qui auront cru en lui : puisque le témoignage que nous avons rendu à sa parole, a été reçu de vous dans l'attente de ce jour-là.

Lorsqu'il viendra pour être glorifié dans ses Saints, c'est-à-dire, pour recevoir la gloire qui lui sera dûe, d'avoir accompli fidèlement en faveur des Saints qui lui auront été fidèles, les promesses de salut qu'il leur avoit faites.

Et pour se faire admirer dans tous ceux qui auront cru en lui; ce qui sera un surcroît de douleur & de damnation pour les reprobés.

Puisque le témoignage que nous avons rendu à sa parole, touchant le jugement, & toutes les circonstances qui le doivent accompagner & le suivre, a été reçu de vous avec tant de promptitude, & que vous le conservez avec tant de fermeté.

Dans l'attente de ce jour-là; ce qui vous doit encourager à persévérer constamment dans tous les maux que vous souffrez dans cette attente.

¶. 11. *C'est pourquoi nous prions sans cesse pour vous, & nous demandons à notre Dieu qu'il vous rende dignes de sa vocation, & qu'il accomplisse par sa puissance tous les desseins favorables que sa bonté a sur vous, & sur l'œuvre de votre foi.*

C'est pourquoi, comme il n'y a rien de plus assuré que ce que je vous dis, nous prions sans cesse pour vous. Voyez l'exposition sur diverses Epîtres.

Et nous demandons à notre Dieu, qui seul vous peut donner cette grace, qu'il vous rende, par la grace toute-puissante; c'est-à-dire, qu'il vous fasse mériter d'être dignes de sa vocation, vous inspirant une sainte vie, qui réponde à la profession du Christianisme auquel il vous a appelé, & qu'il vous a fait embrasser, afin qu'en son jugement vous jouissiez de la gloire & de toutes les faveurs dont il comblera ses vrais fidèles.

Et qu'il accomplisse par sa puissance tous les desseins favorables que sa bonté a sur vous, pour vous rendre agréables à ses yeux, & dignes de paroître devant lui en son jugement pour y recevoir la récompense qu'il vous promet.

Et sur l'œuvre de votre foi, qui est la sainteté même, & qui est le but & la fin unique que la foi se propose dans les fidèles, comme étant l'unique moyen d'obtenir la récompense à laquelle elle aspire, sans lequel elle demeure stérile & sans récompense.

¶. 12. *Afin que le nom de notre Seigneur JESUS-CHRIST soit glorifié en vous, & que vous soyez glorifiés en lui par la grace de notre Dieu, & du Seigneur JESUS-CHRIST.*

Afin que le nom, c'est-à-dire, la majesté de notre Seigneur JESUS-CHRIST, soit glorifié en

740 II. EPISTRE DE S. PAUL
vous au jour du jugement. Voyez ci-dessus ver-
set 10.

*Et que vous soyez glorifiés en lui dans ce même ju-
gement par la participation de sa gloire, qui vous
sera commune avec lui, comme étant les membres.*

*Par la grace de notre Dieu, unique auteur de
cette gloire, & qui ne la donne à ses fidelles que
par pure grace; parcequ'il est lui-même l'auteur
des merites qu'il récompense en eux par sa ju-
stice.*

*Et du Seigneur JESUS-CHRIST, qui est l'au-
teur de cette grace en-tant que Dieu, comme son
Pere, & le ministre & la cause meritoire en qualité
de mediateur.*

SENS SPIRITUEL.

¶ 3. *Nous devons, mes freres, rendre pour
vous à Dieu de continuelles actions-
de-graces, & il est bien juste que nous le fassions,
puisque votre foi s'augmente de plus en plus, &c.*

Comme les Thessaloniens étoient troublés, &
découragés par le rapport qu'on leur avoit fait que
le jugement dernier étoit prêt d'arriver, saint Paul
a soin de les ménager, & de relever leur courage
en les louant de la fermeté de leur foi, & de l'ac-
croissement de leur charité, afin de leur faire re-
cevoir plus aisément ce qu'il avoit à leur dire sur
l'avenement de JESUS-CHRIST, qu'ils croyoient
si proche: C'est ainsi, dit saint Gregoire, qu'on en
doit user à l'égard de ceux qui se laissent abattre,
& qui sont timides; on les fait bien plutôt revenir
dans leur devoir, si on leur représente ce qu'ils ont

fait de bien; & s'ils ont fait quelques fautes, on ne les reprend pas comme si ils les avoient déjà commises; mais comme si on vouloit empêcher qu'ils n'y tombassent, afin que l'applaudissement qu'on leur donne accroisse le bien que nous approuvons dans ces personnes foibles, & qu'en ménageant leur délicatesse, l'exhortation qu'on leur fait en les reprenant, fasse plus d'impression dans leurs esprits. C'est de cette maniere, dit ce grand Pape, que saint Paul, ce vrai Docteur, a traité les Thessaloniens; il leur a premierement dit ce qui pouvoit leur être agreable, & ensuite il les a exhorté à suivre les avis qu'il leur donnoit; de sorte que la louange, qu'il faisoit aller devant, fortifioit leur esprit contre la frayeur que leur causoit le sujet dont il devoit les entretenir; & ayant appris qu'ils avoient été allarmés par l'apprehension que le monde ne dût finir bien-tôt, il ne les reprenoit point de s'être laissé aller à cette épouvante, mais, comme s'il n'eût pas sçû ce qui s'étoit passé, *il les supplioit de ne se laisser pas legerement ébranler dans leur premier sentiment, & de ne se point troubler en croyant que le jour du Seigneur étoit prêt d'arriver;* afin que comme ils s'imaginoient que leur Prédicateur ne savoit point qu'ils se fussent allarmés si legerement, ils craignissent d'autant plus d'en être repris, qu'ils apprehendoient qu'il ne connût leur legereté, & leur peu de constance & de fermeté dans ce qu'ils avoient appris de lui.

ψ. 4. jusqu'à la fin. Et les afflictions qui vous arrivent qui sont les marques du juste jugement de Dieu, &c.

Saint Paul montre ici, que c'est une preuve très-évidente du juste jugement que Dieu exerce-

ra contre les méchans , de ce qu'il fait souffrir en ce monde beaucoup de maux aux gens-de-bien ; comme s'il disoit aux Thessaloniens : Lorsque vous souffrez des peines si rudes en vivant si bien , vous donnez d'utiles exemples du jugement de Dieu , en faisant connoître par les maux que vous endurez , comment il punira ceux qui ont mérité son aversion , s'il souffre que ceux qui sont favorisés de son amour, soient affligés avec tant d'excès ; ou avec quelle rigueur il frappera un jour ceux qu'il doit juger dans toute l'étendue de sa justice , s'il vous afflige si rudement en ce monde , vous dont il prend tant de soin par des corrections si favorables.

En effet , qui peut comprendre quels seront un jour les supplices du pecheur , si les justes sont châtiés dans cette vie par de si rudes fleaux ? C'est ce que saint Pierre nous marque , en disant : *Voici le temps où Dieu doit commencer son jugement par sa propre maison..... Que si le juste même se sauve avec tant de peine , comment l'impie & le pecheur pourront-ils subsister en la présence de Dieu ?*

1. Petr.
4. 17. 18.

Tous les méchans raisonnent tout autrement ; car ils s'imaginent que Dieu ne prend aucun soin des choses du monde , puisqu'il laisse ses serviteurs dans les afflictions & les peines , & ne punit point ceux qui font ouvertement profession d'impiété ; mais il ne faut pas les écouter contre la vérité qui parle par la bouche de l'Apôtre , n'y ayant rien qui marque davantage quelle sera la rigueur de la justice de Dieu en son dernier jugement , que celle qu'il commence d'exercer en ce monde contre ses plus fidèles serviteurs , qui ne sont pas toutefois si exemts de fautes qu'ils ne soient toujours redeva-

bles à sa justice ; car autrement Dieu , qui est la source de toute justice , ne pourroit les faire souffrir s'ils n'étoient coupables. Que si quelquefois il ne punit point en ce monde visiblement les plus méchans , il le fait toujours invisiblement , les plus redoutables de tous les châtimens sont ceux qu'il cache , quand il abandonne une personne à toutes ses passions , par lesquelles ils s'avancent dans la damnation éternelle ; comme au-contraire c'est par les peines que ses serviteurs souffrent en cette vie qu'ils avancent leur salut. La difference qu'il y aura en son dernier jugement , c'est que sa justice ne sera point mêlée de miséricorde comme en cette vie ; ses serviteurs jouiront d'une félicité toute pure ; & les méchans sentiront de très-grandes peines , sans recevoir la moindre consolation.



CHAPITRE II.

1. **R**ogamus autem vos, fratres, per adventum Domini nostri Jesu Christi, & nostræ congregationis in ipsum :

2. ut non citò moveamini à vestro sensu, neque terreamini, neque per spiritum, neque per sermonem, neque per epistolam tan-

1. **O**R † nous vous conjurons //, mes freres, par l'avenement de notre Seigneur JESUS-CHRIST, & par notre réunion avec lui,

2. que vous ne vous laissez pas legerement ébranler dans votre *premier* sentiment, & que vous ne vous troubliez pas en croyant sur la foi de

† Samedi des 4. temps de l'AVENT.

†. i. autr. Grec. supplions, . . . touchant l'avenement.

quelque prophétie, ou sur quelque discours, ou quelque lettre qu'on supposeroit venir de nous, que le jour du Seigneur soit prêt d'arriver.

quam per nos missam, quasi instet dies Domini.

Eph. 5. 6. 3. Que personne ne vous séduise en quelque manière que ce soit; car *il ne viendra point* que la revolte & l'apostasie ne soit arrivée auparavant, & qu'on n'ait vu paroître cet homme de péché, qui doit périr misérablement,

3. Ne quis vos seducat ullo modo; quoniam nisi venerit discessio primùm, & revelatus fuerit homo peccati, filius perditionis,

4. cet ennemi de Dieu, qui s'élevera au-dessus de tout ce qui est appelé Dieu, ou qui est adoré, jusqu'à s'asseoir dans le temple de Dieu, voulant lui-même passer pour Dieu.

4. qui adversatur & extollitur supra omne quod dicitur Deus, aut quod colitur, ita ut in templo Dei sedeat ostendens se tanquam sit Deus.

5. Ne vous souvient-il pas que je vous ai dit ces choses lorsque j'étois encore avec vous?

5. Non retinetis quòd cum adhuc essem apud vos, hæc dicebam vobis?

6. Et vous savez bien ce qui empêche *qu'il ne vienne*, afin qu'il paroisse en son temps.

6. Et nunc quid detineat scitis, ut reveletur in suo tempore.

7. Car le mystère d'iniquité se forme *dés-à-présent*. Seulement, que celui qui a maintenant *la foi*, la conserve, jus-

7. Nam mysterium jam operatur iniquitatis: tantùm ut qui tenet nunc, teneat, donec de medio fiat.

✧. 3. *lett.* l'enfant de perdition.

✧. 4. *Grec.* comme Dieu.

qu'à ce que // *cet homme* soit détruit.

8. Et tunc revelabitur ille iniquus , quem Dominus Jesus interficiet spiritu oris sui , & destruet illustratione adventûs sui eum :

9. cujus est adventus secundum operationem satanæ , in omni virtute , & signis , & prodigiis mendacibus ,

10. & in omni seductione iniquitatis iis qui pereunt : eò quòd charitatem veritatis non receperunt ut salvi fierent.

11. Ideò mittet illis Deus operationem erroris , ut credant mendacio ,

12. ut judicentur omnes , qui non crediderunt veritati , sed consenserunt iniquitati.

13. Nos autem debemus gratias agere Deo semper pro vobis , fratres dilecti à Deo , quòd elegerit vos Deus pri-

8. Et alors se découvrira *[Isai. 11.]* l'impie , que le Seigneur J E - S U S détruira par le souffle de sa bouche , & qu'il perdra par l'éclat de sa présence ¶.

9. *Cet impie* // qui doit venir accompagné de la puissance de satan , avec toutes sortes de miracles , de signes & de prodiges trompeurs ,

10. & avec toutes les illusions qui peuvent porter à l'iniquité ceux qui périssent , parcequ'ils n'ont pas reçu // & aimé la vérité pour être sauvés.

11. C'est pourquoi Dieu leur enverra des illusions si efficaces // qu'ils croiront au mensonge ;

12. afin que tous ceux qui n'ont point cru la vérité , & qui ont consenti à l'iniquité , soient condamnés.

13. Mais quant à nous , mes freres chers du Seigneur , nous nous sentons obligés de rendre pour vous à

ψ 7. *autr.* l'apostasie generale dans la foi arrive.

ψ. 9. *letr.* duquel l'avenement est selon l'operation de satan , en toute puissance , &c.

ψ. 10 *letr.* l'amour de la vérité , &c.

ψ. 11. *letr.* une efficace d'excuseur pour croire , &c.

Dieu de continuelles actions-de-graces, de ce qu'il vous a choisis comme des prémices, pour vous sauver par la sanctification de l'Esprit, & par la foi de la vérité ;

14. vous appellant à cet état par notre Évangile, pour vous faire acquérir la gloire de notre Seigneur JESUS-CHRIST.

15. C'est pourquoi, mes freres, demeurez fermes, & conservez les traditions que vous avez apprises, soit par nos paroles, soit par notre lettre.

16. Que notre Seigneur JESUS-CHRIST, & Dieu notre Pere, qui nous a aimés & qui nous a donné par sa grace une consolation éternelle, & une si heureuse esperance,

17. console lui-même vos cœurs, & vous affermissent dans // toutes sortes de bonnes œuvres, & dans la bonne doctrine.

mitias in salutem, in sanctificatione spiritus, & in fide veritatis,

14. in qua & vocavit vos per Evangelium nostrum, in acquisitionem gloriae Domini nostri Jesu Christi.

15. Itaque, fratres, stete: & tenete traditiones, quas didicistis, sive per sermonem, sive per epistolam nostram.

16. Ipse autem Dominus noster Jesus Christus, & Deus & Pater noster, qui dilexit nos, & dedit consolationem æternam, & spem bonam in gratia,

17. Exhortetur corda vestra, & confirmet in omni opere & sermone bono.

¶ 17. Grec. la bonne doctrine & dans toutes sortes de bonnes œuvres.





S E N S L I T T E R A L .

¶. 1. *O* R nous vous conjurons , mes freres , par l'avenement de notre Seigneur J E S U S - C H R I S T , & par notre reünion avec lui.

Or nous vous conjurons , &c. autant que vous souhaités l'avenement de J E S U S - C H R I S T en son jugement dont nous venons de parler ; & par notre reünion avec lui au jour de son jugement , lorsqu'il nous mettra à sa droite pour le suivre dans la gloire :

¶. 2. *Que vous ne vous laissiez pas legerement ébranler dans votre premier sentiment , & que vous ne vous troubliez pas en croyant sur la foi de quelque prophetie , ou sur quelque discours , ou quelque lettre qu'on supposeroit venir de nous , que le jour du Seigneur soit prêt d'arriver.*

Que vous ne vous laissiez pas legerement ébranler , par certains séducteurs qui sont parmi vous , dans votre premier sentiment , c'est-à-dire , dans le sentiment où vous êtes touchant les marques qui doivent précéder le jugement dernier , puisqu'il est tout conforme à ce que je vous ai enseigné.

Et que vous ne vous troubliez pas ; car les plus justes ne sont pas exemts des terreurs qui précéderont immédiatement le jugement dernier , n'étant pas assurés s'il leur sera favorable.

En croyant sur la foi de quelque prophetie , c'est-à-dire , de quelque revelation prophetique supposée comme venant de l'Esprit de Dieu , quoiqu'elle vienne plutôt du démon,

On sur quelque discours composé sur ce sujet, & fondé sur des autorités de l'Écriture mal entendues & mal expliquées ; comme, par exemple, sur la prophétie de JESUS-CHRIST. Voyez Matth. 16. 28. & Luc 9. 27. ou par de faux bruits qu'on fait courir de nous, comme si nous avions changé de sentiment depuis ce que nous vous avons enseigné.

On quelque lettre qu'on supposeroit venir de nous, comme quelques-uns, en ont déjà supposé en d'autres occasions : ce qui paroît par la précaution que l'Apôtre prend de signer de sa propre main, & avec de certaines marques. Voyez ci-après verset 17.

Que le jour du Seigneur, c'est-à-dire, le jour du dernier jugement où JESUS-CHRIST présidera en qualité de Juge, soit prêt d'arriver, & dans fort peu de temps, comme cette année ; car il parle d'un temps présent, qui ne peut au plus s'étendre, selon la manière ordinaire de parler, au-delà de l'année.

¶ 3. *Que personne ne vous séduise en quelque manière que ce soit ; car il ne viendra point que la revolte & l'apostasie ne soit arrivée auparavant, & qu'on n'ait vu paroître cet homme de péché, qui doit perir misérablement.*

Que personne ne vous séduise, &c. en vous persuadant un sentiment qui soit visiblement contraire à celui que vous avez appris de nous ; ou, en vous affoiblissant dans le sentiment où vous êtes, & vous jettant des doutes dans l'esprit capables de vous faire perdre la foi. Pour vous précautionner contre ces séducteurs, ne les écoutez en quelque manière que ce soit.

Car ce jour-là ne viendra point : ces paroles sont nécessairement suppléées pour l'intelligence du texte,

qui demeureroit inintelligible fans ce supplément, que la revolte & l'apostasie ne soit arrivée auparavant, c'est-à-dire, que cette revolte insigne de l'antechrist & de tous les suppôts contre Dieu & contre la Religion Chrétienne, ne soit arrivée; ce qui sera un signe manifeste & connu de tout le monde, dont personne ne pourra douter.

Et qu'on n'ait vû paroître cet homme de peché, qui est l'antechrist, appelé homme de peché à cause de sa malice incomparable, qui doit perir miserablement. Let. Enfant de perdition, c'est-à-dire, destiné à la perdition, ou à la damnation éternelle.

v. 4. Cet ennemi de Dieu qui s'élèvera au-dessus de tout ce qui est appelé Dieu, ou qui est adoré, jusqu'à s'asseoir dans le temple de Dieu, voulant lui-même passer pour Dieu.

Cet ennemi de Dieu, qui s'opposant à lui, s'élèvera au-dessus de tout ce qui est appelle Dieu, c'est-à-dire, au-dessus de toutes les Puissances de ce monde que Dieu a établies, auxquelles l'Ecriture attribue quelquefois le nom de Dieu. Ego dixi: Dū ^{Pf. 81} estis; afin de renverser tout l'ordre que Dieu y a établi.

Ou qui est adoré, comme les fausses divinités, dont il renversera le culte, afin de se faire adorer lui-même, & d'être ainsi l'unique objet de l'adoration des hommes.

Jusqu'à s'asseoir publiquement lui-même, ou faire exposer son effigie & son portrait à la vûe de tout le monde, dans le temple de Dieu, c'est-à-dire, dans les temples & dans les Eglises particulieres dédiées à Dieu; le singulier pour le plurier.

Voulant lui-même passer pour Dieu, & être adoré comme tel.

ψ. 5. *Ne vous souvient-il pas que je vous ai dit ces choses, lorsque j'étois encore avec vous?*

Ne vous souvient-il pas. C'est pour les rassûrer davantage dans la verité de leur sentiment, leur faisant voir qu'il continue lui-même à croire & à dire la même chose, sans se contredire.

Que je vous ai dit ces choses? &c. pour vous introduire dans les verités de la foi, & qu'ainsi non seulement vous n'avez nul sujet de changer de sentiment, mais vous pechiez même grièvement si vous en aviez le moindre doute.

ψ. 6. *Et vous savez bien ce qui empêche qu'il ne vienne, afin qu'il paroisse en son temps.*

Et vous savez bien, par tout ce que je vous ai dit alors, *ce qui empêche* qu'il ne vienne à présent, comme on voudroit vous le persuader; & que c'est *afin qu'il paroisse en son temps*, c'est-à-dire, en un temps plus propre que celui-ci pour l'exécution de ses mauvais desseins; lorsque tout le monde, jusqu'aux Chrétiens mêmes, sera tombé dans l'apostasie, & que le nombre de ses suppôts & de ses ministres sera complet. *Nisi venerit discessio prima*. Voyez ci-dessus verset 3.

ψ. 7. *Car le mystere d'iniquité se forme dès-à-présent. Seulement, que celui qui a maintenant la foi, la conserve jusqu'à ce que cet homme soit détruit.*

Car le mystere d'iniquité, c'est-à-dire, les semences & les fondemens imperceptibles de son impiété, *se forme dès-à-présent* dans les suppôts par les persecutions qu'ils font à JESUS-CHRIST dans la personne de ses fidelles & de son Eglise; de sorte qu'il ne faut pas s'étonner, s'il differe de paroître jusqu'à ce que l'impieté soit parvenue à son dernier comble par cette apostasie generale, dont il sera le chef.

Seulement, c'est-à-dire : Mais au-lieu de rechercher curieusement le temps précis auquel cet impie doit paroître, puisque Dieu seul s'est réservé cette connoissance, & qu'il ne l'a pas même révélée à ses Apôtres.

Que celui qui a maintenant la foi, la conserve, s'applique uniquement à la conserver.

Jusqu'à ce que cet homme soit détruit, en cas qu'il dût paroître avant sa mort, comme cela pourroit arriver.

v. 8. *Et alors se découvrira l'impie, que le Seigneur JESUS détruira par le souffle de sa bouche, & qu'il perdra par l'éclat de sa présence.*

Et alors seulement : ce verset se rapporte au verset 6. *se découvrira l'impie*, c'est-à-dire, l'Antechrist, cet homme de péché & d'une malice consommée.

Que le Seigneur JESUS détruira par le souffle de sa bouche, c'est-à-dire, avec une facilité merveilleuse, & sans employer d'autres moyens que sa parole.

Et qu'il perdra par l'éclat de sa présence, lorsqu'il paroitra au jugement : ce qui suppose que l'Antechrist sera encore en vie à l'avènement de JESUS-CHRIST.

v. 9. *Cet impie qui doit venir accompagné de la puissance de satan, avec toutes sortes de miracles, de signes, & de prodiges trompeurs.*

Cet impie qui doit venir accompagné de la puissance de satan, dont il fera le principal ministre, & qui combattra le plus fortement pour l'établissement de son regne.

Avec toute sorte de miracles, de signes, & de prodiges trompeurs, c'est-à-dire, qui paroîtront

752 II. EPISTRE DE S. PAUL
tels, mais qui en effet ne seront que de purs en-
chantemens.

ψ. 10. *Et avec toutes les illusionos qui peuvent por-
ter à l'iniquité ceux qui perissent, parcequ'ils n'ont
pas reçu & aimé la verité pour être sauvés.*

*Et avec toutes les illusions, soit de parole, soit d'a-
ction, qui peuvent porter à l'iniquité; leur per-
suadant que les plus grands crimes sont permis, &
que ceux qui les commettent n'ont rien à crain-
dre ni avant, ni après cette vie.*

*Ceux qui perissent, c'est-à-dire, les reprovés,
qui periront miserablement.*

*Parcequ'ils n'ont pas reçu & aimé la verité pour
être sauvés. Lettr. l'amour de la verité; car il ne
suffit pas de recevoir la verité par la foi & par la
speculation, à moins qu'on ne l'aime, & qu'on ne
la pratique dans les occasions.*

ψ. 11. *C'est pourquoy Dieu leur envoiera des illu-
sions si efficaces qu'ils croiront au mensonge.*

*C'est pourquoy, en punition du mépris qu'ils ont
fait de la verité; Dieu leur envoiera des illusions si
efficaces, c'est-à-dire, Dieu, par une juste ven-
geance, permettra que leur esprit tombe dans l'er-
reur, le privant de ses lumieres, qui sont seules
capables de l'en exempter; de telle sorte qu'étant
abandonnés des lumieres de la verité, ils croiront
au mensonge, qui leur sera proposé par cet impie,
& par les ministres.*

ψ. 12. *Afin que tous ceux qui n'ont point crû la ve-
rité, & qui ont consenti à l'iniquité, soient con-
damnés.*

*Afin que tous ceux qui n'ont point crû la ve-
rité de l'Evangile, & qui ont consenti l'iniquité,
soient condamnés à l'enfer, ou, au feu éternel.*

ψ. 13.

• *¶. 13. Mais quant à nous , mes freres chers du Seigneur , nous nous sentons obligés de rendre pour vous à Dieu de continuelles actions-de-graces , de ce qu'il vous a choisis comme des prémices pour vous sauver par la sanctification de l'Esprit , & par la foi de la verité.*

Mais quant à nous , Paul , Silvain , & Timothée , mes freres chers du Seigneur , par le choix qu'il a fait de vous par la pure grace.

Nous nous sentons obligés , & nous nous acquittons en même-temps de cette obligation , de rendre pour vous à Dieu de continuelles actions-de-graces ; car les actions-de-graces doivent être proportionnées à la grandeur du bienfait. Voyez l'exposition ci-dessus.

De ce qu'il vous a choisis comme des prémices , dès le commencement de l'Evangile , qui est le temps où il a versé avec plus d'abondance ses benedictions.

Pour vous sauver par la sanctification de l'Esprit , c'est-à-dire , par la sainteté qu'il vous a communiquée en vous donnant son Esprit.

Et par la foi de la verité , qui sont les deux choses opposées à l'incrédulité & à l'iniquité , où Dieu doit abandonner ceux qui suivront le parti de l'Antechrist. Voyez verset 12.

¶. 14. Vous appellent à cet état par notre Evangile , pour vous faire acquérir la gloire de notre Seigneur JESUS - CHRIST.

Vous appellent à cet état de perfection. C'est la raison pour laquelle l'Apôtre se sent particulièrement obligé à de si continuelles actions-de-graces , pour la vocation des Thessaloniens.

Par notre Evangile , c'est-à-dire , par la prédication que nous vous avons faite de l'Evangile ;

ce qui nous oblige plus particulièrement à remercier Dieu, de la benediction qu'il a versée sur vous par notre ministere.

Pour vous faire acquérir la gloire de notre Seigneur JESUS-CHRIST, c'est-à-dire, la gloire telle que JESUS-CHRIST la possède, & dans le degré que nous la pouvons posséder.

v. 15. C'est pourquoi, mes freres, demeurez fermes, & conservez les traditions que vous avez apprises, soit par nos paroles, soit par notre lettre.

C'est pourquoi, mes freres, puisque vous avez reçu tant de graces & de benedictions de Dieu, & que vous êtes en un état si avantageux & si assuré du salut moyennant votre persévérance; demeurez fermes dans cet état.

Et, au-lieu de vous arrêter aux vains discours des séducteurs, qui tâchent de corrompre votre foi, conservez les traditions que vous avez apprises, c'est-à-dire, la doctrine qu'on vous a enseignée.

Soit par nos paroles, lorsque nous vous avons instruits de vive voix.

Soit par notre lettre, c'est-à-dire, celle-ci, que quelques-uns estiment avoir été écrite avant la premiere aux Thessaloniens.

v. 16. Que notre Seigneur JESUS-CHRIST, & Dieu notre Pere, qui nous a aimés, & qui nous a donné par sa grace une consolation éternelle, & une si heureuse esperance.

Que notre Seigneur JESUS-CHRIST, & Dieu notre Pere, qui nous a aimés d'un amour excessif & incomparable, & purement gratuit.

Et qui nous a donné par sa grace, sans l'avoir méritée aucunement, une consolation éternelle, c'est-à-dire, le droit à la beatitude éternelle, &

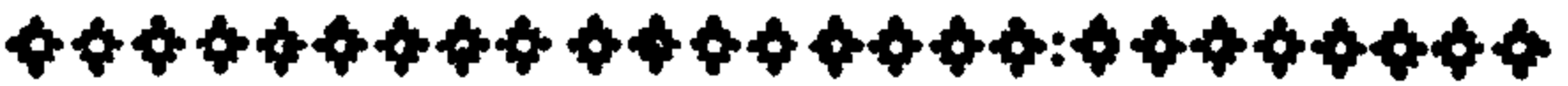
AUX THESSALONIENS. CH. II. 755
*une si heureuse esperance de parvenir à la possession
après cette vie.*

✧. 17. *Console lui-même vos cœurs , & vous affer-
misse dans toutes sortes de bonnes œuvres , & dans la
bonne doctrine.*

*Console lui-même vos cœurs , dans les afflictions
que vous souffrez , par la présence de son Esprit ,
qui est le consolateur des ames ; comme s'il disoit :
Puisqu'il vous a donné la consolation éternelle , il
ne vous refusera pas celle que je lui demande à
présent , qui n'est que pour un temps.*

*Et vous affermisse dans toutes sortes de bonnes œu-
vres , puisque ce sont les moyens uniques de par-
venir à la possession de la vie éternelle , dont il
vous a accordé le droit.*

*Et dans la bonne doctrine , revelée de Dieu , &
prêchée par JESUS-CHRIST & par ses Apô-
tres.*



S E N S S P I R I T U E L .

✧. 3. jusqu'au 7. *Que.... Car il ne viendra point
que la revolte & l'apostasie ne
soit arrivée auparavant , &c.*

Pour rassûrer les Thessaloniens, saint Paul leur
donne quelques marques qui doivent précéder le
jugement dernier. La premiere, est *une revolte &
une apostasie* qui doit arriver avant la venue de
l'Antechrist ; on demande ce que c'est que cette
revolte ? Saint Jean Chrysostome & ses disciples
croient que c'est l'Antechrist même , comme chef
& auteur de cette apostasie & de cette rebellion

generale qui se fera contre JESUS-CHRIST. D'autres, qui vivoient lorsque l'Empire Romain subsistoit encore, ont pensé que c'étoit la revolte generale de toutes les nations qui étoient soumises à cet Empire, ce que l'Apôtre n'a pas voulu dire ouvertement, de-peur de choquer les Romains; mais c'est plus vraisemblablement l'apostasie de tous les peuples, qui renonceront les uns après les autres à la foi orthodoxe, comme plusieurs ont déjà fait, & se sépareront de l'Eglise catholique, ce qui ouvrira la porte au regne de l'Antechrist; mais il est plus sûr d'avouer qu'on ne fait pas précisément ce qui empêche que l'Antechrist ne vienne, comme l'avouent saint Augustin, saint Thomas & plusieurs autres: saint Paul, qui l'avoit déclaré aux Thessaloniens, n'a pas voulu nous le dire; ainsi, comme dit saint Augustin, il vaut mieux douter de ce qui nous est obscur & incertain, que d'en disputer: *Meliùs est dubitare de occultis, quàm litigare de incertis.*

La seconde marque que l'Apôtre donne pour montrer que le jugement dernier n'arriveroit pas si-tôt, c'est la présence de l'Antechrist qui doit le précéder.

C'est parmi les fidelles une tradition qu'ils ont reçue des Apôtres, & les Apôtres de JESUS-CHRIST même, que l'Antechrist doit venir à la fin du monde, *accompagné de la puissance de satan,* dit saint Paul, *& avec toutes les illusions qui peuvent porter à l'iniquité ceux qui perissent:* Mais ce n'est pas tout-d'un coup qu'il séduira toutes les nations; il a ses précurseurs, & la foi étant presque toute éteinte lorsqu'il viendra, il trouvera tous les peuples disposés à le suivre. Il n'y a point eu de

siècle, depuis même la venue de JESUS - CHRIST, qui n'ait eu ses Antechrists: *Vous avez oui dire*, dit saint Jean, *que l'Antechrist doit venir, & il y a déjà plusieurs Antechrists.* L'Antechrist sera armé de toutes les forces de l'enfer pour exterminer JESUS - CHRIST & son Eglise: Mais ce que *cet homme de peché* doit faire avec éclat, & avec toute sorte de miracles, de signes & de prodiges trompeurs, vers la fin du monde, ses précurseurs le font dans la suite des siècles par leurs séductions & leurs fausses persuasions, & ouvrent par-là le chemin à celui qui réunira dans sa personne toutes leurs impiétés & tous leurs blasphêmes contre la sainteté & la vérité de la saine doctrine, & de la Religion de JESUS-CHRIST.

vs. 7. jusqu'au 10. *Car le mystere d'iniquité se forme dès-à-présent, &c.*

Ce mystere d'iniquité sont les heresies & les erreurs qui s'éleverent dès le temps des Apôtres, & toute l'impiété que le diable exerçoit alors, & exerce encore maintenant par le corps des méchants qui sont ses membres, contre le corps des élus dont JESUS-CHRIST est le Chef. Car, comme dit saint Gregoire, il ne faut pas regarder avec horreur cette persecution derniere, comme si elle étoit seule formidable, tous les jours les méchants font les affaires de l'Antechrist, & dès-à-présent il opere secrettement dans leurs cœurs son mystere d'iniquité; tous ceux qui combattent par une vie dépravée la foi dont ils font profession, & qui perdent tous les bons sentimens qu'elle leur inspiroit, dès-lors qu'ils sont pressés par quelque violente persecution, appartiennent à *cet homme de peché*. Or cela arrivera bien plus communément dans ces

„ temps fâcheux de la fin du monde , où le chef de
 „ tous les méchans s'élevant pour persécuter l'Eglise
 „ sainte , déployera librement toutes ses forces pour
 „ la détruire & la ruiner. C'est alors que le cœur de
 „ chacun des hommes sera mis à nud , & que tous
 „ ceux qui témoignent maintenant par leurs paroles
 „ avoir quelque piété , & qui sont véritablement im-
 „ pies dans leurs cœurs , perdront toute la fausse
 „ lueur de cette foi qu'ils n'avoient qu'en apparence.
 „ Cela nous doit faire rentrer en nous-mêmes , &
 „ apprehender pour toutes nos actions , de crainte
 „ qu'étant examinés à la rigueur par la severe justice
 „ de Dieu , nous ne soyons un jour trouvés dans le
 „ nombre de ces malheureux dont nous parlons. Mais
 „ que personne ne se flatte . jusques à croire qu'il ne
 „ sera point sujet à ce malheur , parcequ'il ne se trou-
 „ vera pas exposé à la tempête de la persécution der-
 „ niere qui arrivera à la fin du monde. Car combien
 „ y en a-t-il eu, qui, sans avoir vû ces temps malheu-
 „ reux , se trouvent néanmoins envelopés dans cette
 „ même tempête ? Cain n'a point vû le temps de
 „ l'Antechrist , & néanmoins il a été par sa méchan-
 „ ceté un des membres de l'Antechrist : il en est de
 „ même de Judas , de Simon le Magicien , & de tous
 „ les autres , qui dans la suite des siècles ont vécu
 „ dans le crime & dans l'incrédulité. C'est ainsi, con-
 „ tinue ce Pere , que le corps impie des reprovés
 „ s'unit à sa tête , & que ces membres corrompus se
 „ joignent les uns aux autres , puisqu'encore qu'ils ne
 „ se connoissent nullement , ils ne laissent pas de se
 „ réunir par la ressemblance de leurs méchantes ac-
 „ tions.

„ Ainsi un méchant , qui est déjà mort , subsiste
 „ encore long-temps après , dans ceux qui le suivent

& qui l'imitent : de même aussi l'auteur & le chef de tous les méchans vit par avance dans tous ceux qui font les œuvres , quoiqu'il ne doive venir au monde que long-temps après. C'est pour cela que saint Jean dit : *Il y a déjà plusieurs Antechrists*, parceque tous les méchans qui ont prévenu leur chef par des actions pareilles à celles qu'il doit faire un jour , sont déjà ses membres.

ψ. 10. jusqu'au 15. *Parcequ'ils n'ont pas reçu & aimé la vérité pour être sauvés ; c'est pourquoi Dieu leur envoie des illusions si efficaces qu'ils croiront au mensonge , &c.*

Ceux qui ne recevront point l'amour de la vérité , c'est-à-dire , qui n'auront pas pour la vérité toute l'affection & le respect qu'ils sont obligés de lui rendre , en la préférant à toutes choses , ils mériteront justement que Dieu les laisse tomber dans l'erreur ; car il n'y a que ceux qui aiment la vérité & qui la suivent, qui ne marchent point dans les tenebres : *Qui sequitur me*, dit la Vérité même , *non ambulat in tenebris*. Ainsi dès-lors que l'on aime quoi que ce soit plus que la vérité, c'est une nécessité d'être dans les tenebres : Et comme elles ont beaucoup plus de rapport avec notre esprit que les lumières de la vérité , il arrive qu'on les suit avec attachement depuis que l'on s'y est laissé une fois engager ; rien après cela n'étant plus capable de nous donner de l'aversion pour l'erreur , quelque extravagante & déraisonnable qu'elle puisse être ; au contraire on sera persuadé que cet égarement est juste & raisonnable , si Dieu par sa sainte grace n'éclaire notre cœur. Car il est dit que ceux qui seront séduits par l'Antechrist , croiront tout-debon à ses mensonges , qu'ils prendront pour la vérité.

Faut-il s'étonner après cela , s'il y a tant d'erreurs dans le monde , puisqu'on aime si peu la vérité , qui est Dieu même , qu'on le quitte tous les jours pour cent bagatelles , au-lieu qu'on devroit renoncer à tout pour n'aimer que lui seul ? C'est donc une fort mauvaise raison que de dire , quand on s'égare , qu'on croit bien faire , & qu'on a une bonne intention , si en effet on ne suit la vérité : l'aveuglement dans lequel Dieu permet qu'on tombe , étant une juste punition de ce qu'on n'aura pas aimé la vérité. Que personne ne s'excuse donc de ne la point connoître , l'ignorance qu'on en a étant toute volontaire ; mais sur-tout les Chrétiens , que Dieu a plus éclairés que les Juifs & les payens , ne sont point excusables s'ils sont dans l'erreur , & s'ils perissent parcequ'ils n'ont point reçu & aimé la vérité pour être sauvés.

ψ. 15. jusqu'à la fin. *Demeurez fermes , & conservez les traditions que vous avez apprises , &c.*

C'est de vive voix principalement que les Apôtres ont instruit les fidèles ; car ils n'ont point été choisis pour écrire les maximes de la Religion chrétienne , mais pour les annoncer aux peuples : ce n'est que par occasion qu'ils ont écrit une partie de ce qu'ils avoient prêché : ainsi ce n'est point à la seule Ecriture qu'il faut s'attacher ; mais encore aux traditions apostoliques qui regardent non seulement la doctrine , mais aussi le culte extérieur de la Religion : La science de la foi n'est pas une speculation vaine , qui consiste à connoître la vérité sans la pratiquer. Ainsi S. Paul veut que les Thessaloniens reglent tous leurs sentimens & leurs actions sur les maximes qu'il leur avoit enseignées ; autrement , quelque belle apparence que puisse avoir tout ce

AUX THESSALONIENS. CH. III. 761
 qu'ils penseront & qu'ils feront, ne peut être qu'une
 séduction du malin esprit. C'est pourquoi on ne doit
 point se laisser persuader à toute autre raison & au-
 torité qu'à celle qui nous vient des Apôtres, que
 JESUS-CHRIST a instruits les premiers de ses
 maximes pour nous les communiquer : car tous
 ceux qui en suivront d'autres seront infalliblement
 trompés. Il faut donc extrêmement se precaution-
 ner contre les nouvelles doctrines en fait de Reli-
 gion : car l'Antechrist qui aura le pouvoir de faire
 des miracles en trompera plusieurs par ce moyen :
 mais tous ses efforts & ses séductions seront vaines
 contre ceux qui demeureront attachés aux ensei-
 gnemens qu'ils auront reçûs des Apôtres, & qui
 seront fidèles à les observer ; ceux qui les ignorent
 doivent s'en faire instruire, & ne point avancer
 sans bien savoir à quoi s'en tenir. Si on aime sincè-
 rement la vérité, Dieu nous la fera connoître, il
 ne refuse point ce que lui demandent ceux qui le
 craignent.



CHAPITRE III.

1. **D**E cetero, fra-
 tres, orate pro
 nobis, ut sermo Dei
 currat, & clarificetur,
 sicut & apud vos :

2. & ut liberemur ab
 importunis, & malis

1. **A**U reste, mes freres, *Ephes. 54*
 priez pour nous, afin ^{19.}
 que la parole de Dieu se ré- *Col. 4. 30*
 pande de plus en plus, &
 qu'elle soit en honneur &
 en gloire comme elle est par-
 mi vous ;

2. & aussi afin que nous
 soyons délivrés des esprits

762 II. EPISTRE DE
intraitables & méchans //: car
la foi n'est pas *commune* à
tous.

3. Mais Dieu est fidel-
le, & il vous affermira, &
vous préservera du malin *es-
prit*.

4. Pour ce qui vous qui re-
garde, nous avons cette con-
fiance en la bonté du Sei-
gneur, que vous accomplis-
sez, & que vous accompli-
rez à l'avenir ce que nous
vous ordonnons.

5. Que // le Seigneur vous
donne un cœur droit, dans
l'amour de Dieu & dans la
patience de JESUS-CHRIST.

6. Nous vous ordonnons,
mes freres, au nom de notre
Seigneur JESUS-CHRIST,
de vous retirer de tous ceux
d'entre vos freres qui se con-
duisent d'une maniere dére-
glée, & non selon la tradi-
tion & la forme de vie qu'ils
ont reçue de nous.

7. Car vous savez vous-
mêmes ce qu'il faut faire pour
nous imiter; puisqu'il n'y a
rien eu de déreglé dans la

S. PAUL
hominibus: non enim
omnium est fides.

3. Fidelis autem
Deus est, qui confir-
mabit vos, & custo-
diet à malo.

4. Confidimus autem
de vobis, in Domino,
quoniam quæ præcipi-
mus, & facitis & fa-
cietis.

5. Dominus autem
dirigat corda vestra in
charitate Dei, & pa-
tientia Christi.

6. Denuntiamus au-
tem vobis, fratres, in
nomine Domini nostri
Jesu Christi, ut sub-
trahatis vos ab omni
fratre ambulante inor-
dinatè, & non secun-
dum traditionem, quam
acceperunt à nobis.

7. Ipsi enim scitis
quemadmodum oportet
imitari nos; quoniam
non inquieti fui-
mus inter vos:

ψ. 2. *autr.* tous n'ont pas la
foi. Il parle de ceux qui s'op-
posoient au progrès de l'Evan-
gile.

ψ. 5. *autr. Grec.* que le Sei-
gneur conduise & porte vos cœurs
à l'amour de Dieu & à l'attente
de JESUS-CHRIST.

maniere dont nous avons vécu parmi vous :

8. neque gratis panem manducavimus ab aliquo, sed in labore, & in fatigatione, nocte & die operantes, ne quem vestrum gravavimus.

9. Non quasi non habuerimus potestatem, sed ut nosmetipsos formam daremus vobis ad imitandum nos.

10. Nam & cum essemus apud vos, hoc denuntiabamus vobis, quoniam si quis non vult operari, nec manducet.

11. Audivimus enim inter vos quosdam ambulare inquietè, nihil operantes, sed curiosè agentes.

12. Iis autem, qui ejusmodi sunt, denuntiamus, & obsecramus in Domino Jesu Christo, ut cum silentio operantes, suum panem manducent.

13. Vos autem, fratres, nolite deficere benefacientes.

8. & nous n'avons mangé gratuitement le pain de personne, mais nous avons travaillé jour & nuit avec peine & avec fatigue, pour n'être à charge à aucun de vous.

9. Ce n'est pas que nous n'en eussions le pouvoir ; mais c'est que nous avons voulu nous donner nous-mêmes pour modèle, afin que vous nous imitassiez.

10. Aussi lorsque nous étions avec vous, vous déclarions-nous que celui qui ne veut point travailler, ne doit point manger.

11. Car nous apprenons qu'il y a parmi vous quelques gens inquiets, qui ne travaillent point, & qui se mêlent de ce qui ne les regarde pas.

12. Or nous ordonnons à ces personnes, & nous les conjurons par *notre* Seigneur JESUS-CHRIST, de manger leur pain en travaillant en silence //.

13. Et pour vous, mes frères, ne vous lassez point de faire du bien.

Act. 20.
34.
1. Cor. 4.
12.
1. Theff.
2. 9.

Gal. 6. 9.

14. Que si quelqu'un n'obéit pas à ce que nous ordonnons par notre lettre, notez-le //, & n'ayez point de commerce avec lui, afin qu'il en ait de la confusion & de la honte.

15. Ne le considérez pas *neanmoins* comme un ennemi, mais avertissez-le comme votre frere.

16. Cependant je prie le Seigneur de paix de vous donner sa paix en tout temps & en tout lieu //. Que le Seigneur soit avec vous tous.

17. Je vous salue ici de ma propre main, moi Paul. C'est-là mon seing dans toutes mes lettres; j'écris ainsi:

18. La grace de notre Seigneur JESUS-CHRIST soit avec vous tous. Amen.

14. Quòd si quis non obedit verbo nostro per epistolam, hunc notate, & ne commisceamini cum illo, ut confundatur:

15. & nolite quasi inimicum existimare, sed corripite ut fratrem.

16. Ipse autem Dominus pacis det vobis pacem sempiternam in omni loco. Dominus sit cum omnibus vobis.

17. Salutatio, meâ manu Pauli: quod est signum in omni epistola; ita scribo.

18. Gratia Domini nostri Jesu Christi cum omnibus vobis. Amen.

†. 14. *autr.* marquez-le moi par lettre.

†. 16. *Grec.* en toute maniere.



S E N S L I T T E R A L.

†. 1. *A*U reste, mes freres, priez pour nous, afin que la parole de Dieu se répande de plus en plus, & qu'elle soit en honneur & en gloire, comme elle est parmi vous.

Au reste, mes freres, priez pour nous, c'est-à-dire, demandez à Dieu qu'il nous remplisse de son Esprit & de ses graces.

Afin que la parole de Dieu se répande de plus en plus dans tout le monde par notre ministere.

Et qu'elle soit en honneur & en gloire, c'est-à-dire, que non seulement elle y soit répandue, mais qu'elle y soit reçue avec honneur & avec approbation.

Comme elle est parmi vous, qui honorez cette parole non seulement par votre foi, mais par la sainteté de vos actions.

ψ. 2. Et aussi afin que nous soyons délivrés des esprits intraitables & méchans : car la foi n'est pas commune à tous.

Et aussi afin que nous soyons délivrés, dans le cours de notre prédication, des esprits intraitables & méchans, qui mettent souvent de grands obstacles au succès & au fruit qu'elle devoit produire, soit par leurs mauvais exemples, soit par leurs calomnies.

Car la foi n'est pas commune à tous, c'est-à-dire, que l'Evangile n'est pas encore reçu dans tous les lieux, ni cru de tous les hommes, y en ayant encore un nombre prodigieux qui sont dans l'infidélité, pour lesquels nous devons prier que Dieu les amène à la foi.

ψ. 3. Mais Dieu est fidelle, & il vous affermira, & vous préservera du malin esprit.

Mais. Quoique je vous prie de demander à Dieu de nous délivrer des hommes intraitables & méchans, que cela ne vous fasse pas craindre pour vous-mêmes de succomber à leurs persecutions & à leurs tentations; car Dieu est fidelle à ceux qui.

766 II. ÉPISTRE DE S. PAUL
esperent en lui, & qui recourent à la protection de
sa grace, comme vous faites.

*Et il vous affermira dans la foi & dans la piété,
& vous empêchera de succomber aux persécu-
tions.*

*Et vous préservera du malin esprit, c'est-à-dire,
de ces sortes d'hommes malins & intraitables dont
nous venons de parler dans le verset précédent,
en empêchant qu'ils ne vous nuisent, s'ils ont la
hardiesse de vous attaquer.*

*v. 4. Pour ce qui vous regarde, nous avons cette
confiance en la bonté du Seigneur, que vous accom-
plissez, & que vous accomplirez à l'avenir ce que
nous vous ordonnons.*

*Pour ce qui vous regarde, &c. nous espérons par
la grace du Seigneur, que vous accomplirez à l'a-
venir jusqu'à la fin, ce que nous vous ordonnons dans
cette lettre.*

*v. 5. Que le Seigneur vous donne un cœur droit
dans l'amour de Dieu, & dans la patience de JESUS-
CHRIST.*

*Que le Seigneur; c'est comme s'il disoit: Je prie
le Seigneur JESUS-CHRIST, qui est aussi-bien
que le Pere, le souverain maître de nos cœurs,
qu'il vous donne par sa grace & par la communica-
tion de son Esprit, un cœur droit, c'est-à-dire, un
cœur qui aime la justice & l'équité, & qui aille
droit à Dieu dans toutes ses actions, n'en faisant
aucune que pour lui plaire & pour l'honorer.*

*Dans l'amour de Dieu, le préférant à tout ce
que vous avez de plus cher au monde, & à vous-
mêmes.*

*Et dans la patience de JESUS-CHRIST; ce
qui seul sera capable de vous éprouver, & de vous.*

faire connoître que l'amour que vous avez pour lui est véritable & sincere. Grec. *Que le Seigneur conduise & porte vos cœurs à l'amour de Dieu & à l'attente de JESUS-CHRIST, c'est-à-dire, de son second avènement, afin que nous l'attendions avec patience.*

¶ 6. *Nous vous ordonnons, mes freres, au nom de notre Seigneur JESUS-CHRIST, de vous retirer de tous ceux d'entre vos freres qui se conduisent d'une maniere déreglée, & non selon la tradition & la forme de vie qu'ils ont reçûe de nous.*

Nous vous ordonnons, mes freres, au nom de notre Seigneur JESUS-CHRIST, c'est-à-dire, pour son amour, & par l'autorité qu'il a sur vous, & qu'il nous a confiée, de vous retirer de la société particulière, & de la conversation familiere & ordinaire; car il ne s'agit pas ici de la séparation entière, qui est un effet de l'excommunication, dont l'exécution regarde principalement les Pasteurs immédiats de l'Eglise, comme les Evêques.

De tous ceux d'entre vos freres, c'est-à-dire, d'entre les fidelles, qui sont tous freres; par les raisons qui ont été exposées en plusieurs endroits de ces Epîtres.

Qui se conduisent d'une maniere déreglée, c'est-à-dire, notablement contraire aux regles de l'Evangile.

Et non selon la tradition & la forme de vie qu'ils ont reçûe de nous de vive voix, lorsque je vous ai formés à la foi & à la vie chrétienne; de-peur de vous corrompre vous-mêmes par leur exemple, & de leur donner sujet de croire que vous n'improuvez pas leur déreglement.

¶ 7. *Car vous savez vous-mêmes ce qu'il faut*

faire pour nous imiter ; puisqu'il n'y a rien eu de déréglé dans la manière dont nous avons vécu parmi vous.

Car vous savez vous-mêmes, tous tant que vous êtes. Ces paroles sont la suite & la confirmation des versets précédens : Selon la tradition qu'ils ont reçûe de nous.

Ce qu'il faut faire pour nous imiter ; de sorte que ceux qui y manquent ne sauroient s'en excuser par l'ignorance.

Puisqu'il n'y a rien eu de déréglé, &c. c'est-à-dire, que notre vie a pleinement répondu aux règles que nous vous avons prescrites, vous ayant plutôt enseigné par les exemples, que par les paroles.

ψ. 8. Et nous n'avons mangé gratuitement le pain de personne, mais nous avons travaillé jour & nuit avec peine & avec fatigue, pour n'être à charge à aucun de vous.

*Et nous n'avons mangé gratuitement le pain de personne, comme j'apprends que quelques-uns le font parmi vous, qui au-lieu de travailler, vivent aux dépens d'autrui : ce que l'Apôtre fait ici passer pour un grand desordre, comme étant directement opposé à la justice, & à l'obligation que les hommes ont de travailler pour s'entretenir. *In sudore vultus tui vesceris pane tuo.**

*Genes.
3. 19.*

Mais nous avons travaillé de nos mains, sans considérer si ce travail étoit au-dessous de notre emploi, & de notre dignité d'Apôtre, & s'il nous rendoit méprisables aux yeux du monde.

Four & nuit, c'est-à-dire, autant que la nécessité de vacquer à la parole de Dieu pouvoit nous le permettre.

Avec

Avec peine & avec fatigue, nous étant fort mal-aisé dans le peu de temps qui nous restoit pour le travail, d'y trouver un gain suffisant pour notre subsistance, à-moins de récompenser le temps par la grande application, & par une assiduité & une peine extraordinaire.

Pour n'être à charge en la moindre chose à *aucun de vous*, non pas même à ceux qui auroient pu plus aisément contribuer à notre subsistance.

¶ 9. *Ce n'est pas que nous n'en eussions le pouvoir; mais c'est que nous avons voulu nous donner nous-mêmes pour modèle, afin que vous nous imitassiez.*

Ce n'est pas qu'étant ce que nous étions à votre égard, nous n'en eussions le pouvoir, selon les regles mêmes de l'Evangile.

Mais ce qui nous a fait agir de la sorte, c'est que nous avons voulu nous donner nous-mêmes pour modèle par nos actions, ne nous contentant point de vous instruire par nos paroles.

Afin que vous nous imitassiez, c'est-à-dire, que vous ne puissiez aucunement vous dispenser de nous imiter, voyant que nous-mêmes, qui n'avions nulle obligation à gagner notre vie par le travail des mains, puisque nous la meritions assez par celui de nos propres fonctions, ne laissions pas de nous y appliquer, afin de trouver ce qui nous étoit nécessaire pour subsister.

¶ 10. *Aussi lorsque nous étions avec vous, vous déclarions-nous que celui qui ne veut point travailler, ne doit point manger.*

Aussi, comme nous agissions de la sorte, lorsque nous étions avec vous, pour l'établissement de votre Eglise, vous déclarions-nous hautement, & sans crainte qu'on nous reprochât à nous-mêmes d'en-

seigner ce que nous ne faisons pas, que celui qui ne veut point travailler, selon son état & sa condition, pour gagner sa vie par quelque travail honnête, lorsqu'il le peut, ne doit point manger, puisque Dieu a attaché la nourriture & la subsistance de l'homme à son travail. Voyez Genes. 3. 17. & qu'il ne l'a privé, ensuite du peché, de tant de choses nécessaires pour sa subsistance, qu'afin de l'obliger à trouver par le travail le moyen de satisfaire à ses propres besoins, & à ne pas demeurer dans l'oïseté.

¶. 11. Car nous apprenons qu'il y a parmi vous quelques gens inquiets, qui ne travaillent point, & qui se mêlent de ce qui ne les regarde pas.

Car nous apprenons par des témoins dignes de foi, qu'il y a parmi vous, quoiqu'en petit nombre, quelques gens qui ne vivent pas selon les regles de l'Evangile.

Qui ne travaillent point, c'est-à-dire, qui au lieu de s'appliquer au travail & aux exercices de piété, qui devroient être leur seule occupation, passent leur vie à perdre le temps, à courir les bonnes tables & à se divertir.

Et qui se mêlent de ce qui ne les regarde point, afin d'avoir de quoi divertir les compagnies où ils se trouvent, & les personnes qui les reçoivent à leurs tables; ce qui est une vie de Parasite.

¶. 12. Or nous ordonnons à ces personnes, & nous les conjurons par notre Seigneur JESUS-CHRIST, de manger leur pain en travaillant en silence.

Or nous ordonnons absolument, & non seulement par conseil, à ces personnes, que nous ne nommons pas ici pour leur épargner cette confusion, dans l'esperance que nous avons de leur cor-

AUX THESSALONIENS. CH. III. 771
rection ; & à tous les autres qui dans la suite pour-
roient les imiter , & s'abandonner à ce miserable
genre de vie.

Et nous les conjurons en même temps ; c'est pour
adoucir la severité du commandement , *par* notre
Seigneur JESUS-CHRIST , c'est-à-dire , pour
son amour , & par l'autorité qu'il nous a com-
mise.

De manger leur propre pain en travaillant , c'est-
à-dire , de vivre de leur travail , & non pas dans
l'oïveté aux dépens d'autrui.

En silence , au lieu de s'enquerir de ce qui ne les
regarde point , & de s'entretenir , comme ils font ,
des affaires d'autrui , & de nouvelles inutiles ,
pour trouver leur subsistance. D'autres traduisent :
paisiblement , ou *en repos*.

v. 13. *Et pour vous , mes freres , ne vous laissez
point de faire du bien.*

Et pour vous , mes freres , qui pour la plûpart
vivez d'une maniere bien differente. Il parle à tout
le corps de l'Eglise , dont les particuliers , qui vi-
voient dans le déreglement ne faisoient qu'une
très-petite portion , comme il est aisé de voir par
ce qui suit.

Ne vous laissez pas de faire du bien , c'est-à-dire ,
continuez à vivre selon les regles de l'Evangile ,
quelque peine qu'il y ait à les observer.

v. 14. *Que si quelqu'un n'obeit pas à ce que nous
ordonnons par notre lettre , notez-le , & n'ayez point
de commerce avec lui , afin qu'il en ait de la confu-
sion & de la honte.*

Que si quelqu'un , &c. Continuant de vivre
dans le déreglement comme il faisoit auparavant ,
& donnant sujet par sa conduite & sa desobeïl-

772 II. EPISTRE DE S. PAUL
sance de prendre des mesures toutes particulieres ,
pour le ranger à son devoir.

Notez-le entre les autres , en sorte qu'il soit connu pour tel qu'il est. *Autr.* Marquez-le-moi par lettre , c'est-à-dire , décrivez-moi sa vie & ses déportemens , afin que je puisse aviser ensuite ce qu'il faudra faire , selon Dieu , pour le ranger à son devoir.

Et n'ayez point de commerce familier avec lui , si ce n'est pour lui remonter , & pour tâcher de le ramener à Dieu , comme l'Apôtre l'ordonne ensuite.

Afin qu'il en ait de la confusion & de la honte , se voyant privé de la conversation de ceux de sa Religion , dont la vie est irréprochable ; & qu'il est considéré comme un miserable indigne de la société des gens-de-bien.

ψ. 15. *Ne le considerez pas néanmoins comme un ennemi ; mais avertissez-le comme votre frere.*

Ne le considerez pas néanmoins comme un ennemi déclaré de l'Eglise , puisqu'il n'en est pas encore retranché par l'excommunication , & qu'il est encore uni à son corps visible.

Mais avertissez-le comme étant encore votre frere , par la société visible qu'il a avec vous dans la communion ecclesiastique , dont il n'est pas retranché.

ψ. 16. *Cependant je prie le Seigneur de paix de vous donner sa paix en tout temps & en tout lieu. Que le Seigneur soit avec vous tous.*

Cependant je prie le Seigneur de paix , c'est-à-dire auteur & amateur de la paix , & qui est seul capable de la donner , de vous donner sa paix entre vous , ou plutôt de vous faire prospérer en toutes choses , selon la maniere de parler des Hebreux.

En tout temps, soit dans la prospérité, soit dans l'affliction.

Et en tout lieu, où vous puissiez aller, soit que vous demeuriez à Thessalonique, ou que vous retourniez en Judée, d'où la persécution vous a contraint de sortir. D'autres traduisent : *En tout temps & en toute maniere*, c'est-à-dire, tant à l'égard de vos frères, que de vos persecuteurs.

Que le Seigneur soit avec vous tous par sa grace & par sa protection.

ψ. 17. *Je vous salue ici de ma propre main, moi Paul. C'est-là mon seing dans toutes mes lettres; j'écris ainsi.*

Je vous salue ici de ma propre main, moi Paul: ce qui suppose que cette lettre avoit été écrite par une autre main; cette précaution étoit pour empêcher, que d'autres ne supposassent des lettres sous son nom.

C'est-là mon seing, &c. Ce seing de l'Apôtre, qui étoit une certaine liaison particulière des lettres qui composoient son nom, que d'autres ne pouvoient contrefaire, n'est pas demeurée à la postérité.

ψ. 18. *La grace de notre Seigneur JESUS-CHRIST soit avec vous tous. Amen.*

La grace, &c. Voyez l'exposition à la fin de plusieurs Epîtres.





S E N S S P I R I T U E L .

✧. 1. jusqu'au 5. *A* U reste , mes freres , priez pour nous , afin que la parole de Dieu se répande de plus en plus , &c.

La nécessité de prier sans cesse , & les besoins continuels que nous avons de le faire , sont des vérités constantes qu'on ne peut contester sans renoncer à sa Religion ; car comme Dieu est la source de tout bien ; nous ne pouvons en avoir aucun que nous ne tenions de sa libéralité , soit qu'il nous le donne par le ministère de ses creatures , soit que nous le recevions immédiatement de lui ; mais entre ces dons , les spirituels qui regardent l'éternité , sont incomparablement plus excellens , puisque tous les autres dons sans ceux-là nous sont inutiles , & souvent pernicious à ceux qui les possèdent. Si donc notre saint Apôtre veut que les fidèles prient pour les Rois & pour tous ceux qui sont élevés en dignité , afin que nous menions une vie paisible & tranquille ; avec quelle affection ne devons-nous point prier pour nos Pasteurs , que Dieu a établis pour nous procurer les biens éternels ? Quand un General d'armée , qui combat à la tête de ses troupes , se trouve en danger , tous ses soldats se croient perdus s'ils ne le défendent & ne le couvrent de leurs boucliers pour le tirer d'entre les mains de ses ennemis. Les armes du Chrétien c'est la priere ; les Pasteurs qui combattent continuellement contre des ennemis visibles & invisibles , ont un très-grand besoin d'être soutenus ; chacun des fidèles n'a à veiller que

1. Tim.
2. 2.

pour lui seul ; mais les ministres du Seigneur doivent prendre soin de tous, & veiller pour les conserver, étant obligés de rendre compte pour le salut de leurs ames : c'est pour ce sujet que l'ennemi est plus irrité contr'eux, & que c'est contr'eux qu'il dresse ses plus redoutables efforts.

Qui pourroit dire combien de peines doit supporter un Pasteur qui veut faire son devoir ? Car outre les persecutions qui sont inevitables, il faut qu'il veille toujours, qu'il instruisse, qu'il console, qu'il reprenne ; il faut qu'il s'expose aux inimitiés, aux envies, aux accusations, aux médifances, & qu'il souffre différentes sortes de maux & d'afflictions, souvent de la part même de ceux pour le salut desquels il travaille ; il a donc un très-grand besoin des prieres des fideles pour être soutenu & fortifié de la grace de Dieu dans l'exercice de ses fonctions.

Ainsi saint Paul, qui étoit chargé du salut de tant de peuples, & qui avoit tant à souffrir de tous côtés, demande le secours de leurs prieres ; mais comme c'étoit un heros intrepide au-milieu des plus grands dangers, & qu'il souffroit avec une patience infatigable toutes sortes d'injures, & de persecutions, il ne les demande pas précisément pour lui-même, mais afin que *la parole de Dieu se répandît avec grande vitesse*, en sorte que rien ne fût capable de l'arrêter, & que ceux qui l'annonceroient la fissent passer bien-tôt aux pays les plus éloignés : De plus, que cette même parole fût si estimée & si bien reçue par tout par les operations des miracles & autres merveilles, qu'il ne fût pas besoin de la publier en tous lieux, & que le bruit seul de sa renommée pût faire le même effet, comme il étoit

arrivé par la conversion de ceux de Thessalonique, où Dieu avoit operé par le ministère de saint Paul de grands prodiges, dont les autres villes ayant entendu parler, elles se convertirent sans que personne leur prêchât l'Évangile : *La foi que vous avez en Dieu, est devenue si celebre par-tout, dit-il aux Thessaloniens, qu'il n'est point necessaire que nous en parlions.* Ainsi la parole de Dieu, dans la bouche de saint Paul, alloit aussi vite que la renommée même, à qui les Poëtes donnent des aîles pour marquer sa vitesse & sa celerité.

1. *Thess.*
2. 8.

✠. 5. *Que le Seigneur vous donne un cœur droit dans l'amour de Dieu & dans la patience de JESUS-CHRIST.*

Le mot, *diriger*, signifie souvent dans l'Écriture faire réussir en marchant droit au but qu'on se propose. S. Paul prie donc Dieu qu'il fasse réussir les bons desirs que les Thessaloniens avoient de demeurer dans l'amour, & de souffrir pour la justice, afin de participer au mérite de la patience de JESUS-CHRIST ; car saint Paul suppose qu'ils n'ont point d'autre desir que de tendre droit à ce but. Il attribue à Dieu le Pere la charité, & la patience au Fils ; parceque Dieu le Pere a fait éclater en faveur des hommes l'effet du plus grand amour qui pût être ; *car il a tellement aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique.* La patience de même est particuliere à JESUS-CHRIST, étant la seule Personne de la sainte Trinité qui ait souffert. Nous ne pouvons être sauvés, si nous n'avons ces deux vertus, l'amour de Dieu qui n'est point accompagné de patience ne peut être véritable, ni la patience bonne sans aimer Dieu ; l'une & l'autre de ces vertus nous étant nécessaires, parceque nous som-

Joan.
3. 16.

AUX THESSALONIENS. CH. III. 777
mes obligés d'imiter JESUS-CHRIST qui a souffert pour la justice : Mais il faut bien du courage pour marcher droit dans la pratique de ces excellentes vertus , il y a une multitude innombrable de détours & de petits sentiers qui nous en écartent ; les differens attachemens que nous avons aux creatures nous retirent du droit chemin que nous devons suivre. La vaine gloire , les afflictions , & tous les autres mouvemens qui agitent notre esprit , sont autant de vents violens qui nous font reculer en arriere , ou nous détournent de la voie droite ; ainsi nous avons besoin d'un secours continuel de la grâce de Dieu qui nous redresse dans nos égaremens , & de l'assistance de son bon Esprit qui nous conduise dans un chemin droit : *Spiritus Ps. 142. tuus bonus deducet me in terram rectam.* 12.

¶. 6. jusqu'au 15. *Nous vous ordonnons , mes freres , au nom de notre Seigneur JESUS-CHRIST de vous retirer de tous ceux d'entre vos freres qui se conduisent d'une maniere déreglée , &c.*

On peut juger de l'obligation qu'il y a de travailler par la maniere avec laquelle l'Apôtre l'ordonne , après avoir déclaré aux Thessaloniens par son propre exemple ce qu'ils doivent faire pour l'imiter. Voici comme il leur parle : *Nous ordonnons , dit-il , à ces personnes qui ne travaillent point , & nous les conjurons par notre Seigneur JESUS-CHRIST , de manger leur pain en travaillant en silence.* En effet , c'est une obligation indispensable à laquelle notre premier pere a été condamné ; & comme nous heritons de son peché , nous sommes tous obligés de nous soumettre à la même peine , & recevoir avec joie cette pénitence dont Dieu par sa bonté a fait un remede salutaire pour satisfaire à la justice.

Ainsi , c'est se revolter contre Dieu même & mépriser sa bonté infinie , que de ne pas accepter de bon cœur la peine du travail , & de ne pas se soumettre à la pénitence commune , qui sert à purifier les pechés , & à rétablir l'homme dans son premier bonheur : cette desobeissance est si considerable , que saint Paul menace d'excommunication ceux qui sont déreglés jusqu'à ce point ; les termes dont il se sert sont pleins d'une autorité toute apostolique ; car après qu'il leur a ordonné au nom de notre Seigneur JESUS-CHRIST de se retirer de ceux qui sont déreglés , parcequ'ils ne travaillent point , & qu'ils se mêlent de ce qui ne les regarde point , & qu'il leur a déclaré que celui qui ne veut point travailler ne doit point manger : *Que si quelqu'un , ajoute-il , n'obeit pas à ce que nous ordonnons , notez-le , & n'ayez point de commerce avec lui.* N'est-ce pas une espece d'excommunication d'être privé du commerce que les fidelles doivent avoir les uns avec les autres ?

Le saint Apôtre use de toute la severité de la discipline pour obliger au travail ceux qui vivent dans l'oisiveté , pour plusieurs raisons importantes ; Car , premierement , n'est-ce pas une insolence que celui que Dieu a condamné au travail pour expier ses pechés & s'entretenir dans la vertu , ne veuille point obeir à un commandement si juste ?

En second lieu , n'est-ce pas une injustice qu'un homme qui est né pour la société veuille que les autres travaillent pour lui , & jouir du fruit du travail de ses freres sans y rien contribuer ?

Mais ce qui rend la necessité de travailler si pressante , & ce qui est la principale cause de la perte de ceux qui refusent de se soumettre à cet

ordre general, c'est l'oïveté, qui de soi étant un grand déreglement, elle est encore la mere de tous les vices, & la source criminelle de plusieurs déreglemens. Que peut faire autre chose celui qui vit sans occupation, que de contenter les desirs déreglés de sa convoitise, qui le porte au plaisir & à toute sorte de licence? Il se rencontre deux choses dans ce vice qui le doivent rendre infiniment odieux; l'une qu'il ouvre la porte à toute sorte de maux; l'autre, qu'il la ferme à toute sorte de biens: ainsi ceux qui menent une vie oïive, tombent naturellement dans des habitudes criminelles qui les conduisent à l'impiété & à l'impénitence.

Il ne faut pas que les gens accommodés s'imaginent être exemts de travail & de quelque occupation honnête; saint Paul ne met aucune distinction entre les riches & les pauvres; l'arrêt que Dieu a prononcé est general; & comprend aussi-bien les uns que les autres. Les riches ont-ils moins de besoin du remede de la pénitence commune que les pauvres? Sont-ils moins sujets au peché? N'ont-ils pas au-contraire plus d'occasions de faire le mal s'ils sont oïifs? Ne se trouve-t-il pas dans leur état plus d'obstacles au salut? Car s'ils prétendent jouir de tous les avantages que leurs richesses leur donnent, sans travail & sans peine, ils n'ont plus de ressource pour se sauver, & par-là ils s'en ferment toutes les avenues.

Mais ce qui est plus déplorable, c'est que les riches & ceux qui sont un peu élevés au-dessus du commun, non seulement ne travaillent point, mais aussi ils méprisent ceux qui travaillent, & regardent le travail comme une occupation indigne de leur condition, & comptent même pour une

marque de distinction & de noblesse une oisiveté presque continuelle, & une vie de plaisirs & d'amusemens ; & c'est en cela principalement qu'on peut dire que se vérifie ce que le Fils de Dieu a dit :
Inc. 6. Vous êtes bienheureux, vous qui êtes pauvres, parceque le royaume de Dieu est à vous. Mais malheur à vous riches, parceque vous avez votre consolation dans ce monde. On peut voir l'explication sur la première Epître aux Thessaloniens, chap. 4. versets 10. & 11.

Inc. 6.
20. 24.

v. 15. jusqu'à la fin. Ne le considérez pas néanmoins comme un ennemi, mais avertissez-le comme votre frère, &c.

Il y a dans l'homme pecheur deux qualités ; celle de l'homme, & celle de pecheur, dit saint Augustin ; il faut aimer l'homme, le ménager, le traiter avec douceur & charité : il faut au-contraire haïr le pecheur, le détester, le reprendre, & le détruire, autant que l'on peut ; mais parceque ces deux qualités dans un même sujet sont si unies, qu'elles sont, pour ainsi dire, inséparables, on ne peut toucher l'une sans l'autre. Si vous caressez & flattez l'homme pour le gagner ; le pecheur s'en élève & se fortifie : si au-contraire vous blessez le pecheur pour le guerir, l'homme se choque & s'irrite ; c'est ce qui fait que la pratique de la correction est un des devoirs des plus difficiles à accomplir dans la vie chrétienne, quoiqu'il soit des plus importants.

Nous devons procurer le salut de notre prochain, & chercher les moyens de le retirer du péché où il est engagé ; mais qui fait précisément quand il faut s'acquitter de ce devoir, comment il s'y faut prendre pour rendre la correction utile,

en considerant non seulement la qualité & la quantité des fautes qu'on reprend ; mais encore la disposition des esprits , en voyant jusqu'à quel point chacun peut souffrir la reprimende , ou la rejeter ? Que c'est une chose difficile à approfondir & à démêler , dit saint Augustin : *Quàm profundum & latebrosum est !*

Ep. 95.
al. 250.

Tous les hommes sont obligés dans les occasions d'avertir & de reprendre les fautes de leur prochain pour l'en corriger ; mais tous ne sont pas capables de cette fonction. Plusieurs sont , tels que celui dont parle JESUS-CHRIST dans son Evangile , qui veulent ôter une paille dans l'œil de leur frere , lorsqu'ils ont une poutre dans le leur ; ainsi , pour s'acquitter de cette obligation , il faut vivre avec tant de retenue & de conduite , qu'on se rende capable par l'estime de sa vertu , de rendre utiles les avis qu'on donne aux autres.

Matth.
7. 4.

On peut dire en general , que la correction se doit faire par un esprit de charité , non point par humeur , par passion , par intérêt ; en sorte que celui qu'on reprend soit persuadé qu'on ne s'y porte que pour son bien , sans avoir aucun dessein de le choquer : *Corripite ut fratrem.*



T A B L E

D E S M A T I E R E S

D E S E P I S T R E S

DE SAINT PAUL AUX GALATES,
Ephesiens , Philippiens, Colossiens ,
& Thessaloniens.

A

A B R A H A M. Les enfans de la foi sont les vrais enfans d'Abraham. *page 61. & 69*

A C H A N , la punition pour avoir contre la défense de Dieu réservé quelques dépouilles des ennemis. 152

A C T I O N - D E - G R A C E S. Toutes nos prieres doivent commencer par des actions-de-graces. 521. 539. & 602

A G A R & S A R A figure des deux alliances , de l'ancienne & de la nouvelle. 95. 96. 110. & 111.

S. A M B R O I S E Evêque de Milan , son courage en reprenant l'Empereur Theodose. 57. & 58

A M I T I E S'. Peu d'amitiés

qui soient vraies , y en ayant peu qui soient fondées sur la charité. 334

A M I. Peu d'amis qui soient si exacts observateurs de la loi de Dieu , qu'ils n'entrent point dans les vûes de leurs amis , & ne relâchent rien de la droiture des regles en leur faveur. 334

A N G E S. Tant s'en faut que l'Eglise se doive servir des Anges comme de Mediateurs pour approcher de Dieu & le connoître ; l'Eglise a servi aux Anges pour connoître & admirer la sagesse de Dieu. 250

Nous n'implorons point les Anges & les Saints comme nos Mediateurs , mais seulement comme nos confreres , afin qu'ils joignent leurs

Prieres aux nôtres. 251

ANTECHRIST, appelé
Homme de peché. 749

Ce que c'est que cette re-
volte & cette apostasie qui
doit arriver avant la venue
de l'Antechrist. 755. & 756

C'est une tradition reçue
des Apôtres, qu'ils ont reçue
de JESUS - CHRIST même,
que l'Antechrist doit venir
à la fin du monde, accom-
pagné de la puissance de sa-
tan, & avec toutes les illu-
sions qui peuvent porter à
l'iniquité ceux qui perissent.
756.

Point de siecle depuis la
venue même de J. C, qui
n'ait eu ses Antechrists. 757

Cain n'a point vû le temps
de l'Antechrist ; & nean-
moins il a été par sa mé-
chanceté un des membres de
l'Antechrist. 758

ARCHIPPE, Pasteur des
Colossiens en l'absence d'E-
paphras, & commis par lui.
609.

B

SAINTE BARNABÉ appel-
lé le quatorzième Apôtre
par les Grecs. 42

Il avoit été appelé de
Dieu immédiatement Apô-
tre avec saint Paul. *Ibid.*

BATEME. Le Batê-
me est une circoncision spi-
rituelle, qui ne dépouille pas
seulement l'homme du corps

du peché, mais qui le fait
vivre ensuite de la vie de la
grace. 544. 562. & 563

C

CESARÉ, ville de Pa-
lestine. 17

CHAIR. Combat conti-
nuel de la chair contre l'es-
prit, & de l'esprit contre la
chair. 145

CHARITÉ. Ne pas
mettre en la place de la cha-
rité, qui est l'ame de la Re-
ligion chrétienne, des devo-
tions exterieures où on met
sa confiance. 84

**S. CHARLES BORRO-
ME** Archevêque de Milan,
est suscité de Dieu dans son
Eglise, pour y rétablir la
discipline qui s'y étoit étran-
gement relâchée. 55

CHRÉTIEN. La foi
en JESUS-CHRIST a la ver-
tu de sanctifier les actions les
plus basses & les plus mate-
rielles des Chrétiens 52

Les Chrétiens appelés à
un état de vraie liberté. 143

Toute la vie d'un Chré-
tien, s'il vit selon l'Evangile,
est une croix & un martyre
perpetuel. 160

Les Chrétiens ne se pro-
mettent pas d'être heureux
sur la terre : mais l'objet de
leur esperance est la felicité
éternelle du ciel. 191

Être Chrétien & être

saint, une même chose. 328.

692. *Et suiv.*

Si un Chrétien doit pleurer pour quelqu'un; ce sont ceux qui vivent dans le péché, pour qui il doit pleurer, & non pour ceux qui meurent dans la pratique & la bonne odeur des vertus. 701

Tous les vrais Chrétiens sont des enfans du jour, & des enfans de lumière. 709. & 719.

Les armes du Chrétien, c'est la priere. 774

C I E L. La vie du ciel se passera toute à considerer la grandeur de Dieu & sa bonté infinie, à le louer & à l'aimer. 262

C O E U R. Tel qu'est le cœur d'un chacun, telles sont ses paroles & ses actions. 329.

La pureté du cœur dégagé de l'amour des creatures, dissipe les tenebres de l'esprit. 401

C O L O S S E S, ville de Phrygie dans l'Asie mineure. 493.

C O M M E N C E R. Si on commence, commencer parfaitement 21

C O R N E I L L E, Gentil converti par saint Pierre. 40

C O R R E C T I O N, un des devoirs des plus difficiles à accomplir, quoiqu'il soit des plus importants. 56. 57. & 781.

Traiter avec douceur ceux qui sont doux & honnêtes, & avec rigueur ceux qui sont durs & opiniâtres. 84

Travailler avec douceur pour relever ceux qui sont tombés. 164. 174. *Et suiv.* & 335.

C R O I X. Le supplice de la croix n'a pas été toujours en usage parmi les Juifs; il est venu des Romains. 72. & 73.

D

D A V I D. Peché de David seul, qui voulut faire le dénombrement de son peuple, cause de la perte de plusieurs milliers d'hommes. 152

D E M A S, qui avoit été avec saint Paul dans sa premiere prison, le quitta, emporté par l'amour du siecle. 608.

D I A C O N I S S E S. C'étoient de saintes veuves que l'on appelloit Diaconisses, parcequ'elles avoient la charge d'instruire les femmes & les filles dans l'Eglise. 478

D I E U tire les plus grands biens des plus grands maux. 25.

C'est Dieu qui opere en nous le vouloir & le faire, selon qu'il lui plaît. 421. & 422.

On n'adore Dieu que par l'amour. 471

Il est bien juste devant Dieu, qu'il afflige ceux qui ont affligé les autres, & qu'il console ceux qui sont dans l'affliction. 732. 736. 742. & 743.

E

ECRITURE-SAINTE. Elle doit être notre festin continuel, selon saint Ambroise. 594

Ne la pas lire en courant. *Ibid.*

Elle est, selon saint Basile, comme un magasin rempli de toutes sortes de remèdes pour la guérison de nos âmes. *Ibid.*

Dispositions que S. Augustin demande pour profiter de la lecture de l'Écriture sainte. *Ibid.*

EGLISE. Les contestations qui arrivent dans l'Église doivent être examinées selon la doctrine évangélique. 23

L'Église appelée la Maison de Dieu. 252

Jeûne & prières des Quatre-Temps ordonnées par l'Église pour demander à Dieu de bons Ouvriers Apostoliques. 258

Raison pour laquelle l'Église n'a pas approuvé le zèle de ceux qui brisoient les Idoles. 611

ELIB a tenu seul contre

quatre cent cinquante faux-prophètes & Michée contre quatre cent. 331. & 332.

ELUS. Nulle autre raison de la préférence dont Dieu a usé à l'égard de ses élus que son décret éternel, par lequel il les a prédestinés gratuitement à la grâce & à la gloire. 195. & 196

ENFANT. L'honneur que Dieu commande de rendre aux pères & aux mères, ne consiste pas seulement à leur obéir, quand ils commandent quelque chose; mais à les aimer, les respecter & leur rendre toute sorte d'assistance corporelle & spirituelle. 347. & 362

Promesse particulière faite à ceux qui honorent leur père & mère. 348. & 363

EPAPHRAS natif de Colosse. Saint Paul l'appelle son compagnon dans le service de Dieu. 493. 496. 607. & 608.

EPAPHRODITE Evêque de Philippiques. 440. & 478

EPHÈSE, ville métropole de l'Asie Mineure. 183

ESPRIT. Combat continuel de la chair contre l'esprit, & de l'esprit contre la chair. 156. & 160

EVANGILE. L'Évangile n'est point la parole des hommes, mais la parole de Dieu. 22

Pourquoi il est appelé
éternel par saint Jean dans
son Apocalypse. *Ibid.*

F

FEMME. Que les fem-
mes soient soumises à
leurs maris comme au Sei-
gneur. 302

FIDELLE. Dieu donne
aux vrais fidelles, non seu-
lement la lumière du cœur ;
mais aussi un amour sincère
pour les mystères & les veri-
tés de la Religion. 210

Les premiers fidelles de
l'Eglise de Jerusalem ont été
le modèle de tout ce qu'il y
a eu de plus parfait dans le
Christianisme. 652

FOI. L'homme n'est
point justifié par les œuvres
de la loi, mais par la foi en
JESUS-CHRIST. 48. 49.
67. & 84.

Le juste vit de la foi. 88

Erreur des Herétiques de
ce temps, qui soutiennent
qu'on ne peut perdre la foi,
pour peu que l'on en ait eu.
672.

La foi non commune à
tous. 762

G

GALACIE, province
d'Asie, appelée aussi
Gallo-grece, & pourquoi. 7

GUERRE. Nous avons
une guerre continuelle à sou-
tenir contre le démon, qui
est un ennemi irreconcilia-
ble. 368. 369. 670. & 691

H

HOMME. Si le premier
homme eût voulu gar-
der le commandement de
Dieu, il fût devenu tout
spirituel, même dans sa
chair : mais en pechant, il
est devenu même charnel
dans son esprit. 159

Si quelqu'un s'estime être
quelque chose, il se trompe
lui-même, parcequ'il n'est
rien. 165. & 177

Rien de plus misérable
qu'un homme, qui, étant
abandonné de Dieu, suit
aveuglément tous les mou-
vements de sa concupiscence.
234.

L'homme de lui-même
n'est rien, & ne peut non
plus résister par lui-même
aux attaques de ses ennemis
spirituels, qu'un enfant
pourroit s'opposer aux atta-
ques d'un géant. 513

HUMILITÉ. Pratiquer
l'humilité dans tout son ex-
terieur. 294

Différence entre l'humili-
té de l'esprit & l'humilité
du cœur. 434

Nous sommes d'autant

plus forts devant Dieu que nous nous croyons plus faibles & moins capables de nous-mêmes de résister aux tentations. 525

I

SAINT JACQUE, premier Evêque de Jerusalem. 16

S. JEAN CLIMAQUE. Parole étonnante que ce Saint a avancée dans son Echelle sainte. 710. & 721

J E S U S - C H R I S T. Toutes les ceremonies de la loi, qui n'étoient que les ombres & les figures de Jesus Christ, ont été entièrement abolies par sa Resurrection. 6

Jesus-Christ s'est livré lui-même pour nos pechés, & pour nous retirer de la corruption du siècle présent. 8.

Celui qui veut plaire aux hommes, n'est point serviteur de Jesus-Christ. 24. & 25.

Tout-homme baptemisé en Jesus-Christ, est revêtu de Jesus-Christ. 81

Tous les Chrétiens ne sont qu'un en Jesus-Christ. *Ibid.*

En Jesus-Christ, ni la circoncision, ni l'incirconcision ne sont rien, mais la foi qui est animée par la charité. 130. & 172

Ceux qui sont à Jesus-Christ, ont crucifié leur

chair avec ses passions & ses desirs déreglés. 159. & 160.

Portez les fardeaux les uns des autres, vous accomplirez ainsi la loi de Jesus-Christ. 164. & 165

Ne se glorifier qu'en la croix de Jesus-Christ. 171. 180. 181. & 182.

Explication de ces paroles : Je porte imprimées sur mon corps les marques du Seigneur Jesus. 173

Jesus-Christ, par sa nature divine, consubstanciel & égal en tout à Dieu son Pere : Les élus sont les héritiers de la gloire de Dieu, & les cohéritiers & frères de Jesus-Christ, seulement par adoption. 192

Rien qui puisse résister à Jesus-Christ, ni qui puisse s'opposer au dessein qu'il a de sauver ses élus. 202

Jesus-Christ s'est revêtu de la nature humaine, pour ne faire avec ses élus qu'un même corps, dont il est le chef. *Ibid.*

Si Dieu sauve quelques-uns des hommes, ce sont ceux qu'il a choisis en Jesus-Christ avant la creation du monde, par l'amour qu'il leur a porté. 207

Jesus-Christ donne le nom d'un homme seul à son Eglise formée du peuple

Juif & du peuple Gentil .
pour faire voir l'union qui
doit être entre les divers peu-
ples qui la composent.
229.

Jesus-Christ est venu lui-
même en sa propre Personne
revêtu de notre nature , an-
noncer la paix , & assûrer les
hommes de leur reconcilia-
tion avec Dieu , moyennant
la foi , la pénitence , & l'o-
beissance à ses commande-
mens. 230

Jesus - Christ , non seule-
ment le chef & la tête du
corps mystique de l'Eglise ,
il en est même le cœur.
279.

Nul fornicateur , nul im-
pudique , nul avare , ce qui
est une idolatrie , ne sera hé-
ritier du royaume de Jesus-
Christ. 307. & 308

Se soumettre les uns aux
autres dans la crainte de Je-
sus-Christ. 317

Jesus-Christ a fait éclat-
ter son amour envers nous ,
en ce que , lorsque nous
étions pecheurs , il n'a pas
laissé de mourir pour nous.
326.

Combien grande la plaie
de l'orgueil humain , qui n'a
pu être guérie que par l'a-
neantissement d'un Dieu.
434. & 435.

Jesus-Christ transformera
nos corps , tout vils & ab-

jects qu'ils sont , afin de les
rendre conformes à son corps
glorieux. 449

La Resurrection de Jesus-
Christ , le fondement iné-
branlable de la Religion
Chrétienne , le modèle par-
fait de leur resurrection pré-
sente du peché à la grace , &
de leur resurrection future de
la mort à la vie. 453

Souffrir avec Jesus-Christ,
l'unique moyen d'être fait
participant de sa gloire. *Ibid.*

Mourir au peché & à
toutes les affections vicieu-
ses , disposition nécessaire
pour ressusciter avec Jesus-
Christ. *Ibid.*

Jesus - Christ est mort ,
afin que nous mourussions au
peché ; & il est ressuscité ,
afin que nous vécussions d'u-
ne vie immortelle. 466

Ce que c'est que d'être
ennemi de la croix de Jesus-
Christ. 471

Jesus-Christ le chef & la
tête du Corps de l'Eglise.
498. & 512.

Erreur de Marcion , qui
n'attribuoit à Jesus-Christ
qu'un corps phantastique
514.

Jesus-Christ le seul Me-
diateur des hommes , & la
source de toutes les graces.
qu'ils reçoivent. 527

Comme Jesus-Christ dans
sa Resurrection , s'est dé-

pouillé de tout ce qui tenoit de la mortalité , pour devenir , selon saint Ambroise & saint Augustin , tout Dieu ; il faut aussi que pour le suivre nous soyons tellement dégagés de l'amour du monde & des choses visibles, que toutes nos pensées soient dans le ciel. 583

Le dernier avènement de J. C. sera précédé d'un embrasement universel. 737

INSTRUIRE. Ceux qui nous instruisent ont droit d'exiger de nous leur subsistance. 177. 178. & 769

INTEREST. Que chacun ait égard non à ses propres intérêts , mais à ceux des autres. 410

JOUG. Explication de ces paroles : Mon joug est doux , & mon fardeau est léger. 116

JOUR DU SEIGNEUR. Il viendra comme un voleur. 703. 707. & 708.

JOIE. Se réjouir toujours en Notre - Seigneur. 479. 489. & 490.

Joie du monde , une folie. 557. & 621.

ISAAC , figure de JESUS-CHRIST. 89

JUIF. Quelques Juifs convertis à la foi de JESUS-CHRIST , obligés par la persécution de se retirer de la Judée, d'abandonner leurs

biens , & de se retirer tantôt dans un lieu , & tantôt dans un autre. 735. & 736

L

LAODICEE , ville voisine de celle de Colosses. 536

LOUER. Il arrive des occasions où les Saints sont comme forcés de raconter eux-mêmes leurs bonnes actions , & de faire connoître leur vertu. 649

LOI. Pourquoi la loi a été donnée. 63. 64. 75. 76. 77. & 90.

La loi , en voulant reprimer la convoitise , ne fait que l'augmenter , & ne peut au-plus en empêcher que l'action extérieure. 148

La loi a été abolie par l'Evangile. 229

M

MAGELLAN , détroit de mer si dangereux ; que d'ordinaire de trois vaisseaux il s'en perd un 561.

MAISTRE. Regles pour les maîtres à l'égard de leurs serviteurs , & des serviteurs à l'égard de leurs maîtres. 365. 366. & 367

MAL. S'abstenir de tout ce qui a quelque apparence

de mal. 726. & 727

S. M A R C , cousin de saint Barnabé. 606

M A R I. Les maris doivent aimer leurs femmes, comme J E S U S - C H R I S T a aimé l'Eglise. 318. 319. 320. 322. 323. & 341.

M A R T Y R. Le sang des Martyrs, une semence de Chrétiens. 517

M A T A T H I A S. Générosité du zèle de Matathias chef des Machabées. 54. & 55

M E' C H A N T. Discours des méchans & leur exemple très-dangereux pour les bons. 153

M I S E R I C O R D E. Malheur à la vie d'un homme, quoiqu'elle paroisse très-louable, si Dieu le juge sans miséricorde. 437

M O R T. La mort du corps n'est qu'un sommeil pour les bons. 686

Si nous voulons assister nos parens & nos amis après leur mort, employons non des larmes inutiles, mais les prières de l'Eglise, le sacrifice des autels, & des aumônes. 702

Nos prières, nos bonnes-œuvres & nos aumônes ne servent pas à tous les morts, mais à ceux seulement qui ont vécu de telle sorte, qu'ils ont mérité que ces devoirs de piété leur fussent utiles

après leur mort. *Ibid.*

M O R T I F I C A T I O N. Elle consiste proprement en trois choses, dans la pauvreté, le mépris & les douleurs, qui sont directement opposées à l'amour-propre, qui ne cherche qu'à se satisfaire dans l'abondance & dans la jouissance des honneurs & des plaisirs. 465

M U R M U R E. Il marque une ame basse & servile. 438.

O.

O I S I V E T E', la mere de tous les vices. 779. & *suiv.*

O N E S I M E, esclave de Philemon, qui s'étant enfui vint à Rome trouver S. Paul qui le convertit à la foi. 605

O R G U E I L. L'impureté est en même-temps un péché & la peine du péché de l'orgueil. 694

P.

P A R O L E D E D I E U. Comme la faim & le manquement de nourriture rend notre corps sec & atténué: ainsi l'ame qui néglige de se fortifier par le pain de la parole de Dieu, devient foible & aride, & n'est propre à aucune bonne œuvre. 193. & 194.

Avec quel respect on doit recevoir & écouter la parole de Dieu. 632. & 642

PASTEUR. Caractere des bons Pasteurs. 333

Trois devoirs principaux des Pasteurs, c'est de paître leurs ouailles par la parole, par l'exemple & par la priere. 395. 398. & 399.

Le desinterressement, le caractere particulier d'un Prêtre & d'un Pasteur. 439

Un Pasteur doit avoir d'un côté de la vigueur & de la severité; & de l'autre de la douceur & de la condescendance, pour pouvoir user de ces qualités selon les différentes occasions. 722

Obligation de prier pour nos Pasteurs, que Dieu a établis pour nous procurer les biens éternels. 774

On ne peut dire combien de peines doit supporter un Pasteur qui veut faire son devoir. 775

S. PAUL appelé Apôtre immédiatement par JESUS-CHRIST. 5. & 17

S. Paul enseigné par JESUS-CHRIST. 14

S. Paul choisi de Dieu particulièrement dès le ventre de sa mere. *Ibid.*

S. Paul avant sa conversion persecuteur de l'Eglise, par un faux zele pour la loi. 24. & 25.

S. Paul après sa conversion va en Arabie, & laisse écouler trois années avant que d'aller à Jerusalem pour visiter saint Pierre. 16

S. Paul est appelé l'Apôtre par excellence, & pourquoi. 18. & 19

La charge de prêcher aux Gentils donnée à saint Paul, comme celle de prêcher aux Juifs à saint Pierre. 39. 40. 241. 247. & 257.

Occasions où saint Paul & les autres Apôtres se sont accommodés aux Juifs infirmes en l'usage de la circoncision, & en l'observation de quelques autres ceremonies de la loi. 37.

S. Paul va à Jerusalem pour conferer avec les Apôtres. 38

Les Apôtres donnent la main à saint Paul, & reconnoissent par ce signe extérieur son autorité égale à la leur. 42

Le souvenir des pauvres de Jerusalem recommandé à saint Paul par les autres Apôtres. 42. & 43

S. Paul reprend fortement saint Pierre, qui après avoir mangé à Antioche avec les Gentils, refuse ensuite de le faire pour ne pas blesser quelques Juifs nouvellement venus. 43. & *suiv.*

Application continuelle de

saint Paul à marcher droit selon la vérité de l'Évangile, & à veiller & prendre-garde que les autres ne s'en écartent. 54

S. Paul est cause de la conservation de deux cent soixante-seize personnes qui étoient dans un vaisseau avec lui. 153

S. Paul écrivant aux fidèles de la ville d'Éphèse, les appelle saints. 185. & 190.

Charité de S. Paul pour les Philippiens, pour lesquels il témoigne qu'il répandroit son sang avec joie, si cela étoit nécessaire pour fortifier leur foi. 439

S. Paul s'est privé de toutes choses, les regardant comme des ordures, pour gagner JÉSUS-CHRIST. 443. 451. 453.

Plusieurs dès le temps de saint Paul, dont il ne parle qu'en pleurant, qui ne se conduisent que comme des ennemis de la croix de JÉSUS-CHRIST. 445. 459. & 460

Saint Paul dit qu'il vit déjà dans le ciel. 445. & 461

S. Paul oubliant tout ce qui étoit derrière lui, s'avance vers ce qui étoit devant lui. 455. 467. 468. & 469.

Saint Paul dit qu'il fait vi-

vre pauvrement, & qu'il fait vivre dans l'abondance. 484. 485. 490. & 491.

Ce qui a donné lieu à saint Paul d'écrire une lettre aux Colossiens. 493

Explication de ces paroles de saint Paul: J'accomplis dans ma chair ce qui reste à souffrir à JÉSUS-CHRIST, *en souffrant* moi-même pour son corps, qui est l'Église. 499. & 517.

Saint Paul chargé par Dieu même de l'apostolat des Gentils. 241. 247. 257. & 518.

Saint Paul recommande aux Colossiens de communiquer aux Laodicéens la lettre qu'il leur avoit écrite. 609.

Raison pour laquelle saint Paul se recommande aux prières des Colossiens. 610. & 611.

La première Épître de saint Paul aux Thessaloniens, la première des lettres que nous ayons de saint Paul. 614.

Travail de saint Paul pour subsister & n'être point à charge à ceux à qui il prêchoit l'Évangile. 631. & 639.

PAYEN. C'est une chose étonnante de voir jusqu'à quels excès de désordres & de corruption se sont aban-

donnés les payens en vivant dans des tenebres épaisses sur la connoissance du vrai Dieu.

238. & 239.

P E C H É. Esclavage du peché, esclavage horrible.

157. & 158.
Par le peché nous devenons les captifs du diable, de la mort & de l'enfer. 194

Le sort d'une ame qui est dans le peché, est d'autant plus déplorable, qu'elle est elle-même insensible à son malheur, & ne sent point les plaies mortelles dont elle est couverte. 236

Grandeur du peché du premier homme, qui n'a pu être expié que par un Dieu fait homme. 527

P E C H E U R. Trois grands obstacles qui empêchent le pecheur de se relever. 298

P E R E. Regle pour les peres pour bien élever leurs enfans. 364. & 365

P E R F E C T I O N. L'obligation de tendre à la perfection est si essentielle, que c'est renoncer à son salut, que de ne point travailler à avancer toujours pour y parvenir. 466. 691. & 692.

P E R S E C U T I O N. Quiconque murmure dans la persecution qu'il souffre, accuse la justice de celui qui la lui envoie. 438

S. P I E R R E. Grande

condescendance de S. Pierre & des autres Apôtres, en continuant de pratiquer les ceremonies de la loi. 6

Humilité avec laquelle saint Pierre reçoit la reprehension de saint Paul. 58

P H I L O S O P H E. Tertullien appelle les Philosophes, les Patriarches des Heretiques. 559.

P R I E R. Comment on peut prier toujours. 723

P R O P H E T I E. Ce qu'on peut entendre par ce mot. 725.

R.

R E C O N N O I S S A N C E. Estre dans une perpetuelle disposition à remercier Dieu de ses bienfaits. 316

R E D E M P T I O N. Grandeur du bienfait de la Redemption. 529. & 530

S.

S A B E E L I E N S, heretiques qui n'admettoient point de distinction réelle & personnelle entre les Personnes de la Trinité. 511

S A G E. Un homme sage ne donne jamais de précepte qu'il ne pratique le premier. 313.

S A G E S S E. Deux sortes de sagesse, l'une qui est

que dans l'esprit & selon la connoissance seulement; l'autre, qui n'est pas seulement lumineuse, mais aussi affective, avec l'inclination du cœur. 522

SALUT. Operer son salut avec crainte & tremblement. 436

SARA. Explication de ces paroles de la Genese, où il est dit que Sara trouva Ismael qui jouoit avec son fils Isaac. 127.

SCIENCE. La science toute seule est préjudiciable, & ne sert qu'à éblouir & à enfler : mais étant jointe à la charité, bien loin d'être nuisible, elle sert extrêmement à augmenter la vertu. 400

Toutes les connoissances, quelque sublimes qu'elles soient, sont infructueuses, si Dieu de plus n'éclaire les cœurs par une operation ineffable de son Esprit. 210

Connoître comme il faut la volonté de Dieu, c'est l'aimer, la goûter & s'en nourrir. 522

SERVITEUR. Regles pour les serviteurs. 349. 350. 365. & 366.

SERVITUDE. Trois sortes de servitude, comme il y a trois sortes de liberté. 122. *& suiv.*

SEUL. La faute d'un seul, souvent la cause de la

ruine d'un grand nombre d'autres qui n'avoient aucune part à cette faute. 152

Un seul homme juste peut être aussi la cause de la conservation de plusieurs. 153

SILVAIN, le même que Silas dont il est souvent parlé dans les Actes. 617

SINA, montagne où Moïse reçût la loie de Dieu. 95

SOUFFRANCES. Toutes les souffrances de cette vie, legeres au prix de cette gloire qui doit briller un jour en nous. 524

SOUFFRIR. La grace que Dieu fait de souffrir quelque chose pour **JESUS-CHRIST**, un don plus admirable que celui de resusciter les morts. 406

Il faut souffrir avec **JESUS-CHRIST**, pour être un jour glorifié avec lui. 669

* T.

TEMPS. Comment on peut racheter le temps. 338. & 339.

THARSE, ville de Cilicie & lieu de la naissance de saint Paul. 17

THEODOSE. Docilité admirable avec laquelle ce grand Empereur reçoit les avis de saint Ambroise, 57. & 58.

THESSALONIQUE, ville capitale de la Macedoine. 486. & 487.

TIMOTHÉE. Eloge de ce fidelle disciple de saint Paul. 439

TRADITION. Elle est le canal dont l'Eglise s'est toujours servi pour étouffer les erreurs & les abus. 690. & 754.

TRAVAIL DES MAINS, fort recommandé par saint Paul aux Thessaloniens. 678. 685. 697. 698. 763. 768. 770. 777. & 778.

Celui qui ne travaille point, ne doit point manger. 770

V.

VENTRE. Ce que saint Paul entend par

faire un Dieu de son ventre. 460. 471. & 472.

VIE. Un Chrétien parfait souffre la vie avec peine, & ne respire que le moment heureux qui lui ouvrira l'entrée dans le ciel. 25. 404. & suiv.

Tous les avantages & les commodités de cette vie, des pièges dont le démon se sert pour nous perdre. 464.

Tout le temps de cette vie, un temps de guerre qu'il faut soutenir contre les démons, contre le monde, & contre nous-mêmes. 670



T A B L E

DES EPISTRES ET EVANGILES qui se lisent dans l'Eglise pendant toute l'année.

Le premier chiffre dans cette table marque le chapitre, & les deux autres le premier & le dernier verset de chaque Evangile ou Epistre.

L'on n'a point marqué les Epistres aux jours où celles qu'on lit sont prises de l'ancien Testament.

L' A V E N T.

I. Dimanche.

Epistre. *Scientes quia hora.* Rom.
13. 11. 14.

Evangile. *Erunt signa in sole.* Luc
21. 25. 33.

II. Dimanche.

Ep. *Quaecunque scripta sunt.* Rom.
15. 4. 13.

Evang. *Cùm audisset Joannes.* Mat.
11. 2. 10.

III. Dimanche.

Ep. *Gaudete in Domino.* Philip. 4.
4. 7.

Evang. *Miserunt Judai.* Jean 1.
19. 28.

Le Mécredy des 4. temps.

Evang. *Missus est Angelus Gabriel.*
Luc 1. 26. 38.

Le Vendredy des 4. temps.

Evang. *Exurgens Maria.* Luc 1. 39.
47.

Le Samedi des 4. temps.

6. Ep. *Rogamus vos per adventum.*
2. Theff. 2. 1. 8.

Evang. *Anno quintodecimo.* Luc 3.
1. 6.

IV. Dimanche.

Ep. *Sic nos existimet homo.* 1. Cor.
4. 1. 5.

Evang. *Anno quintodecimo.* Luc 3.
1. 6.

La Veille de Noël. 24. Dec.

Ep. *Faulus servus Jesu Christi.*
Rom. 1. 1. 6.

Evang. *Cùm esset desponsata.* Mat.
1. 18. 21.

Le jour de Noël. 25. Decembre.
A la I. Messe.

Ep. *Apparuit gratia Dei.* Tite 2.
11. 15.

Evang. *Exiit edictum à Cesare.* Luc
2. 1. 14.

A la II. Messe.

Ep. *Apparuit benignitas & huma-
nitas.* Tite 3. 4. 7.

Evang. *Pastores loquebantur.* Luc
2. 15. 20.

A la III. Messe.

Ep. *Multifariam, multisque modis.*
Hebr. 1. 1. 12.

Evang. *In principio erat Verbum.*
Jean 1. 1. 14.

S. Estienne I. Martyr. 26. Dec.

Ep. *Stephanus plenus gratia.* Act.
6. 8. 10. & 7. 54. 59.

Evang. *Ecce ego mitto ad vos.*
Matth. 23. 34. 39.

S. Jean l'Evangéliste. 27. Dec.

Evang. *Sequere me.* Jean 21. 19
24.

Les SS. Innocens. 28. Dec.

Ep. *Vidi supra montem Sion.* Apoc.
14. 1. 5.

- Evang. Angelus Domini apparuit.**
Matth. 2. 13. 18.
S. Thomas de Cantorbery
29. Decembre.
Ep. Omnis Pontifex. Hebr. 5. 1. 6.
Evang. Ego sum pastor bonus. Jean
10. 11. 16.
Le Dim. dans l'Oct. de Noël.
Ep. Quanto tempore heres. Galat.
4. 1. 7.
Evang. Erant Joseph & Maria.
Luc 2. 33. 40.
La Circoncision. 1. Janvier.
Ep. Apparuit gratia Dei. Tite 2.
11. 15.
Evang. Postquam consummati sunt.
Luc 2. 21.
La Veille des Rois. 5. Janvier.
Ep. Quanto tempore heres. Galat.
4. 1. 7.
Evang. Defuncto Herode. Matth.
2. 19. 23.
Le jour des Rois. 6. Janvier.
Evang. Cum natus esset Jesus.
Matth. 2. 1. 12.
Le Dim. dans l'Oct. des Rois.
**Ep. Obsecro vos per misericordiam
Dei.** Rom. 12. 1. 5.
Evang. Cum factus esset Jesus.
Luc 2. 42. 52.
L'Octave des Rois.
**Evang. Vidit Joannes Jesum ve-
nientem.** Jean 1. 29. 34.
II. Dim. après les Rois.
Ep. Habentes donationes. Rom. 12.
6. 16.
Evang. Nuptiæ factæ sunt. Jean
2. 1. 11.
III. Dim. après les Rois.
Ep. Nolite esse prudentes. Rom. 12.
16. 21.
Evang. Cum Descendisset Jesus.
Matth. 8. 1. 13.
IV. Dim. après les Rois.
Ep. Nemini quicquam debeatis.
Rom. 13. 8. 10.
**Evang. Ascendente Jesu in navi-
culam.** Matth. 8. 23. 27.
V. Dim. après les Rois.
Ep. Induite vos sicut electi Dei.
Coloss. 3. 12. 17.
**Evang. Simile factum est regnum
celorum homini qui seminavit.**
Matth. 13. 24. 30.
VI. Dim. après les Rois.
Ep. Gratias agimus Deo. 1. Theff.
1. 2. 10.
**Evang. Simile factum est regnum
celorum grano sinapi.** Matth.
13. 31. 35.
Le Dim. de la Septuag.
Ep. Nescitis quod hi qui in studio.
1. Cor. 9. 24. 5. c. 10.
**Evang. Simile est regnum celorum
homini patrifamilias.** Matt. 20.
1. 16.
Le Dim. de la Sexag.
Ep. Libenter suffertis. 2. Cor. 11.
19. 9. c. 12.
**Evang. Cum turba plurima conve-
niret.** Luc 8. 4. 15.
Le Dim. de la Quinquag.
Ep. Si linguis hominum loquar.
1. Cor. 13. 1. 13.
Evang. Assumpsit Jesus duodecim.
Luc 18. 31. 43.
Le Mercredi des Cendres.
Evang. Cum jejunatis. Matth. 6.
16. 21.
1. Jeudy de Carême.
Evang. Cum introisset Jesus. Matt.
8. 5. 13.
1. Vendredy de Car.
Evang. Audistis quia dictum est.
Matth. 5. 43. 4. c. 6.
1. Sam. de Car.
Evang. Cum sero factum esset.
Marc. 6. 47. 56.
I. Dim. de Carême.
Ep. Hortamur vos. 2. Cor. 6. 1. 10.
Evang. Ductus est Jesus. Matth. 4.
1. 11.
1. Lundy de Car.
**Evang. Cum venerit Filius homi-
nis.** Matth. 25. 31. 46.
1. Mardy de Car.
**Evang. Cum intrasset Jesus Jero-
solyman.** Matth. 21. 10. 17.
2. Mécr. de Car.
**Evang. Magister, volumus à te si-
gnum videre.** Matth. 12. 38. 50.
2. Jeudy de Car.
**Evang. Egressus Jesus secessit in
partes Tyri.** Matth. 15. 21. 28.

2. Vendredy de Car.
Evang. *Erat dies festus Judaeorum.* Jean 5. 1. 15.
2. Sam. de Car.
6. Ep. *Rogamus vos, corripite inquietos.* 1. Theff. 5. 14. 23.
Evang. *Assumpsit Jesus Petrum & Jacobum.* Matth. 17. 1. 9.
II. Dim. de Carême.
Ep. *Rogamus vos, & obsecramus.* 1. Theff. 4. 1. 7.
Evang. *Le même qu'au samedi precedent.*
2. Lundy de Car.
Evang. *Ego vado, & quaretis me.* Jean 8. 21. 29.
2. Mardy de Car.
Evang. *Super cathedram Moysi.* Matth. 23. 1. 12.
3. Mécr. de Car.
Evang. *Ascendens Jesus Jerosolymam assumpsit discipulos.* Matth. 20. 17. 28.
3. Jeudy de Car.
Evang. *Homo quidam erat dives.* Luc 16. 19. 31.
3. Vend. de Car.
Evang. *Homo erat paterfamilias.* Matth. 21. 33. 46.
3. Sam. de Car.
Evang. *Homo quidam habuit duos filios.* Luc 15. 11. 32.
III. Dim. de Carême.
Ep. *Estote imitatores Dei.* Ephes. 5. 1. 9.
Evang. *Erat Jesus ejiciens demonium.* Luc 11. 14. 26.
3. Lundy de Car.
Evang. *Utique dicetis mihi.* Luc 4. 23. 30.
3. Mardy de Car.
Evang. *Si peccaverit in te frater tuus.* Matth. 18. 15. 22.
4. Mécr. de Car.
Evang. *Quare discipuli tui transgrediuntur.* Matth. 15. 1. 20.
4. Jeudy de Car.
Evang. *Surgens Jesus de synagoga.* Luc 4. 38. 44.
4. Vend. de Car.
Evang. *Venit Jesus in civitatem samariae.* Jean 4. 5. 42.
4. Sam. de Car.
Evang. *Perrexit Jesus in montem Oliveti.* Jean 8. 1. 11.
IV. Dim. de Carême.
Ep. *Scriptum est quoniam Abraham.* Galat. 4. 22. 31.
Evang. *Abit Jesus trans mare Galilaeae.* Jean 6. 1. 15.
4. Lundy de Car.
Evang. *Propè erat Pascha Judaeorum.* Jean 2. 13. 25.
4. Mardy de Car.
Evang. *Jam die festo mediantis.* Jean 7. 14. 31.
5. Mécr. de Car.
Evang. *Prateriens Jesus vidit hominem cecum.* Jean 9. 1. 38.
5. Jeudy de Car.
Evang. *Ibat Jesus in civitatem quae vocatur Naim.* Luc 7. 11. 16.
5. Vend. de Car.
Evang. *Erat quidam languens Lazarus.* Jean 11. 1. 45.
5. Sam. de Car.
Evang. *Ego sum lux mundi.* Jean 8. 12. 20.
Le Dim. de la Passion.
Ep. *Christus assistens Pontifex.* Hebr. 9. 11. 15.
Evang. *Quis ex vobis arguet me de peccato.* Jean 8. 46. 59.
Lundy de la Passion.
Evang. *Miserunt Principes, & Pharisei ministros.* Jean 7. 32. 39.
Mardy de la Passion.
Evang. *Ambulabat Jesus in Galileam.* Jean 7. 1. 13.
Mécr. de la Passion.
Evang. *Facta sunt Encenia Jerosolymis.* Jean 10. 22. 38.
Jeudy de la Passion.
Evang. *Rogabat Jesus quidam Phariseus.* Luc 7. 36. 50.
Vend. de la Passion.
Evang. *Collegerunt Pontifices Pharisei consilium.* Jean & 47. 54.
Sam. de la Passion.
Evang. *Cogitaverunt Principes sacerdotum.* Jean 12. 10. 36.
Le Dim. des Rameaux.
Evangile pour la benediction des

Palmes. Cum appropinquasset Jesus Jerosolymis. Matth. 21. 1. 9.

A la Messe.

Ep. Hoc enim sentite. Philip. 2. 5. 11.

Passio D. N. J. C. secundum Matth. Les chap. 26. & 27.

Lundy Saint.

Evang. Ante sex dies Paschæ. Jean 12. 1. 9.

Mardy Saint.

Passio D. N. J. C. secundum Marcum. Les chap. 14. & 15.

Mécredy Saint.

Passio D. N. J. C. secundum Lucam. Le chap. 22. & v. 53. du chap. 23.

Jeudy Saint.

Ep. Convenientibus vobis in unum. 1. Cor. 11. 20. 32.

Evang. Antè diem festum Paschæ sciens Jesus. Jean 13. 1. 15.

Vendredy Saint.

Passio D. N. J. C. secundum Joannem. Les chap. 18. & 19.

Samedy Saint.

Ep. Si consurrexistis cum Christo. Coloss. 3. 1. 4.

Evang. Vespere autem sabbati. Matth. 28. 1. 7.

Le jour de Pasque.

Ep. Expurgate vetus fermentum. 1. Cor. 5. 7. 8.

Evang. Maria Magdalene & Jacobi & Salome. Marc 16. 1. 7.

Lundy.

Ep. Stans Petrus in medio plebis dixit: Viri fratres. Act. 10. 37. 43.

Evang. Duo ex discipulis Jesu ibant. Luc 24. 13. 35.

Mardy.

Ep. Surgens Paulus, & manu silentium indicens. Act. 13. 16. 33.

Evang. Stetit Jesus in medio discipulorum. Luc 24. 36. 47.

Mécredy.

Ep. Aperiens Petrus os suum dixit: Viri Israëlitæ. Act. 3. 13. 19.

Evang. Manifestavit se iterum Jesus. Jean 21. 1. 14.

Jeudy.

Ep. Angelus Domini locutus est ad Philippum. Act. 8. 26. 40.

Evang. Maria stabat ad monumentum. Jean 20. 11. 18.

Vendredy.

Ep. Christus semel pro peccatis nostris. 1. Pier. 3. 18. 22.

Evang. Undecim discipuli abierunt in Galilæam. Matth. 28. 16. 20.

Samedy.

Ep. Deponentes omnem malitiam. 1. Pier. 2. 1. 10.

Evang. Una sabbati Maria Magdalene venit manè. Jean 20. 1. 9.

Le Dim. de Quasimodo.

Ep. Omne quod natum est ex Deo vincit. 1. Jean 5. 4. 10.

Evang. Cum esset serò die illa. Jean 20. 19. 31.

II. Dim. après Pasque.

Ep. Christus passus est pro nobis. 1. Pier. 2. 21-25.

Evang. Ego sum pastor bonus. Jean 10. 11. 16.

III. Dim. après Pasque.

Ep. Obsecro vos tanquam advenas. 1. Pier. 2. 11. 18.

Evang. Modicum & jam non videtis me. Jean 16. 16. 22.

IV. Dim. après Pasque.

Ep. Omne datum optimum. Jac. 1. 17. 21.

Evang. Vado ad eum qui misit me. Jean 16. 5. 14.

V. Dim. après Pasque.

Ep. Estote factores verbi. Jac. 1. 22. 27.

Evang. Amen, amen dico vobis, si quid petieritis. Jean 16. 23. 30.

Aux Rogations.

Ep. Confitemini alterutrum peccata vestra. Jac. 5. 16. 20.

Evang. Quis vestrum habebit amicum. Luc 11. 5. 13.

La Veille de l'Ascension.

Ep. Unicuique nostrum data est gratia. Ephes. 4. 7. 13.

Evang. Sublevatis Jesus oculis in cælum dixit. Jean 17. 1. 11.

- Le jour de l'Ascension.
 Ep. *Primum quidem sermonem feci.* A&C. 1. 1. 11.
 Evang. *Recumbentibus undecim discipulis.* Marc 16. 14. 20.
 Le Dimanche dans l'Octave de l'Ascension.
 Ep. *Estote prudentes. & vigilate in orationibus.* 1. Pier. 4. 7. 11.
 Evang. *Cum venerit Paracletus.* Jean 15. 26. 4. c. 16.
 La veille de la Pentec.
 Ep. *Factum est cum Apollo esset Corinthi.* A&C. 19. 1. 8.
 Evang. *Si diligitis me mandata mea servate.* Jean 14. 15. 21.
 Le Dim. de la Pentecoste.
 Ep. *Cum complerentur dies Pentecostes.* A&C. 2. 1. 11.
 Evang. *Si quis diligit me sermonem meum servabit.* Jean 14. 23. 31.
 Lundy.
 Ep. *Aperiens Petrus os suum, dixit: Viri fratres.* A&C. 10. 42. 48.
 Evang. *Dixit Jesus Nicodemo: Sic Deus dilexit.* Jean 3. 16. 21.
 Mardy.
 Ep. *Cum audissent Apostoli qui erant Ierosolymis.* A&C. 8. 14. 17.
 Evang. *Amen, amen dico vobis: Qui non intrat per ostium.* Jean 10. 1. 10.
 Mercredi des 4. temp.
 1. Ep. *Stans Petrus cum undecim levavit vocem.* A&C. 2. 14. 21.
 2. Ep. *Per manus Apostolorum fiebant signa.* A&C. 5. 12. 16.
 Evang. *Nemo potest venire ad me.* Jean 6. 44. 52.
 Jeudy.
 Ep. *Philippus descendens in civitatem Samariae.* A&C. 8. 5. 9.
 Evang. *Convocatis Jesus duodecim Apostolis.* Luc 9. 1. 6.
 Vend. des 4. temps.
 Evang. *Factum est in una die-rum.* Luc 5. 17. 26.
 Sam. des 4. temps.
 6. Ep. *Iustificati ex fide pacem habeamus.* Rom. 5. 1. 5.
- Evang. *Surgens Jesus de Synagoga.* Luc 4. 38. 44.
 Le Dim. de la Ste. Trinité.
O altitudo divitiarum. Rom. Ep. 1. 32. 36.
 Evang. *Data est mihi omnis potestas.* Matth. 28. 18. 20.
 I. Dim. après la Pentec.
 Ep. *Deus charitas est.* Jean 4. 8. 21.
 Evang. *Estote misericordes.* Luc 6. 36. 42.
 Le jour du S. Sacrement.
 Ep. *Ego enim accepi à Domino.* 1. Cor. 11. 23. 29.
 Evang. *Caro mea verè est cibus.* Jean 6. 55. 59.
 II. Dim. après la Pentec. dans l'Oct. du S. Sacrement.
 Ep. *Nolite mirari si odit vos mundus.* 1. Jean 3. 13. 18.
 Evang. *Homo quidam fecit cenam magnam.* Luc 14. 16. 24.
 Pour l'Oct. du S. Sacrem.
 Comme au jour de la Feste.
 III. Dim. après la Pentec.
 Ep. *Humiliamini sub potenti manu Dei.* 1. Pier. 5. 6. 11.
 Evang. *Erant appropinquantes ad Jesum Publicani.* Luc 15. 1. 10.
 IV. Dim. après la Pentec.
 Ep. *Existimo quòd non sunt condignae passionis.* Rom. 8. 18. 23.
 Evang. *Cum turbae irruerent in Jesum.* Luc 5. 1. 11.
 V. Dim. après la Pentec.
 Ep. *Omnes unanimes in oratione estote.* 1. Pier. 3. 8. 15.
 Evang. *Amen dico vobis, nisi abundaverit.* Matth. 5. 20. 24.
 VI. Dim. après la Pentec.
 Ep. *Quicumque baptizati sumus.* Rom. 6. 3. 11.
 Evang. *Cum turba multa esset cum Jesu.* Marc 8. 1. 9.
 VII. Dim. après la Pentec.
 Ep. *Humanum dico propter infirmitatem.* Rom. 6. 19. 23.
 Evang. *Attendite à falsis prophetis.* Matth. 7. 15. 21.
 VIII. Dim. après la Pent.
 Ep. *Debitorum sumus non carni.* Rom. 8. 12. 17.

Evang.

Évang. *Homo quidam erat dives qui habebat.* Luc 16. 1. 9.

IX. Dim. après la Pentec.

Ep. *Non simus concupiscentes maiorum.* 1. Cor. 10. 6. 13.

Évang. *Cum appropinquaret Jesus Jerusalem, videns.* Luc 19. 41. 47.

X. Dim. après la Pentec.

Ep. *Scitis quoniam cum gentes essetis.* 1. Cor. 12. 2. 11.

Évang. *Dixit Jesus ad quosdam.* Luc 18. 9. 14.

XI. Dim. après la Pentec.

Ep. *Notum vobis facio Evangelium.* 1. Cor. 15. 1. 10.

Évang. *Exiens Jesus de finibus Tyri.* Marc 7. 31. 37.

XII. Dim. après la Pentec.

Ep. *Fiduciam talem habemus.* 2. Cor. 3. 4. 9.

Évang. *Beati oculi qui vident.* Luc 10. 23. 37.

XIII. Dim. après la Pentec.

Ep. *Abrahæ dictæ sunt promissiones.* Gal. 3. 16. 22.

Évang. *Dum iret Jesus in Jerusalem.* Luc 17. 11. 19.

XIV. Dim. après la Pentec.

Ep. *Spiritu ambulate.* Gal. 5. 16. 24.

Évang. *Nemo potest duobus dominis servire.* Matth. 6. 24. 33.

XV. Dim. après la Pentec.

Ep. *Si spiritu vivimus.* Gal. 5. 25. 10. c. 6.

Évang. *Ibat Jesus in civitatem quæ vocatur Naïm.* Luc 7. 11. 16.

XVI. Dim. après la Pentec.

Ep. *Obsecro vos ne deficiatis.* Ephes. 3. 13. 21.

Évang. *Cum intraret Jesus in domum cuiusdam Principis.* Luc 14. 1. 11.

XVII. Dim. après la Pentec.

Ep. *Obsecro vos ego vincit in Domino.* Ephes. 4. 1. 6.

Évang. *Accesserunt ad Jesus Pharisei, & interrogavit.* Matth. 22. 35. 45.

Le Méc. des 4. temps. de Sept.

Évang. *Respondens unus de turba.* Marc 9. 16. 28.

Tome III.

Le Vend. des 4. temps de Sept.

Évang. *Rogabat Jesus quidam Phariseus.* Luc 7. 36. 50.

Le Sam. des 4. temps de Sept.

Ep. *Tabernaculum factum est primum.* Heb. 9. 2. 12.

Évang. *Arborem fici habebat quidam.* Luc 13. 6. 17.

XVIII. Dim. après la Pentec.

Ep. *Gratias ago Deo meo semper pro vobis.* 1. Cor. 1. 4. 8.

Évang. *Ascendens Jesus in naviculam transfretavit.* Matth. 9. 1. 8.

XIX. Dim. après la Pentec.

Ep. *Renovamini spiritu mentis vestra.* Ephes. 4. 23. 28.

Évang. *Simile factum est regnum calorum homini regi qui fecit nuptias.* Matth. 22. 1. 14.

XX. Dim. après la Pentec.

Ep. *Videte quomodo cautè ambulatis.* Ephes. 5. 15. 21.

Évang. *Erat quidam regulus.* Jean 4. 46. 53.

XXI. Dim. après la Pentec.

Ep. *Confortamini in Domino.* Ephes. 6. 10. 17.

Évang. *Simile est regnum calorum homini regi qui voluit rationem ponere.* Matth. 18. 23. 35.

XXII. Dim. après la Pentec.

Ep. *Confidimus in Domino Jesus.* Philip. 1. 6. 11.

Évang. *Abeuntes Pharisei consiliu minierunt.* Matth. 22. 15. 22.

XXIII. Dim. après la Pentec.

Ep. *Imitatores mei estote.* Philip. 3. 17. 3. c. 4.

Évang. *Loquente Jesus ad turbas, ecce princeps.* Matth. 9. 18. 26.

XXIV. & dernier Dim.

après la Pentec.

Ep. *Non cessamus pro vobis orantes.* Coloss. 1. 9. 14.

Évang. *Cum videritis abominationem desolationis.* Matth. 24. 15. 35.

PROPRE DES SAINTS.

Novembre.

29. Veille de S. And. & Apost.

Évang. *Stabat Joannes, & ex discipulis ejus duo.* Jean 1. 35. 51.

E e e

30. S. André Apôtre.
 Ep. *Corde enim creditur ad justitiam.* Rom. 10. 10. 18.
 Evang. *Ambulans Jesus juxta mare Galilææ.* Matth. 4. 18. 22.
 Decembre.

8. La Concept. de la Vierge.
 Evang. *Liber generationis Jesu Christi.* Matth. 1. 1. 16.
 21. S. Thomas Apôtre.
 Ep. *Fam non estis hospites & advenæ.* Ephes. 2. 19. 22.
 Evang. *Thomas unus ex duodecim.* Jean 20. 24. 29.
 Janvier.

18. La Chaire de S. Pierre à Rome.
 Ep. *Petrus Apostolus Jesu Christi.* 1. Pier. 1. 1. 7.
 Evang. *Venit Jesus in partes Cæsareæ.* Matth. 16. 13. 19.
 25. Convers. de S. Paul Apôst.
 Ep. *Saulus adhuc spirans.* Act. 9. 1. 22.
 Evang. *Ecce nos reliquimus omnia.* Matth. 19. 27. 29.
 Fevrier.

2. La Purific. de la Vierge.
 Evang. *Postquam impleti sunt dies purgationis.* Luc 2. 22. 32.
 5. Ste. Agathe Vierge & Mart.
 Ep. *Videte vocationem vestram.* 1. Cor. 1. 26. 31.
 Evang. *Si licet homini dimittere uxorem.* Matth. 19. 3. 12.
 24. ou 25. S. Mathias. Apôst.
 Ep. *Exurgens Petrus in medio fratrum, dixit.* Act. 1. 15. 26.
 Evang. *Respondens Jesus dixit: Confiteor tibi, Pater.* Matth. 11. 25. 30.
 Mars.

19. S. Joseph.
 Evang. *Cum esset desponsata.* Matth. 1. 18. 21.
 25. L'Annonc. de la Vierge.
 Evang. *Missus est Angelus Gabriel.* Luc 1. 26. 38.
 Avril.

25. S. Marc Evangéliste.
 Evang. *Designavit Dominus & alios 72.* Luc 10. 1. 9.

May.

1. S. Jacque & S. Philippe Apôtres.
 Evang. *Non turbetur cor vestrum.* Jean 14. 1. 13.
 2. S. Athanase Evêque.
 Ep. *Non nosmetipsos predicamus.* 2. Cor. 4. 5. 14.
 Evang. *Cum persequentur vos.* Matth. 10. 23. 28.
 3. Invention de la Ste. Croix;
 Ep. *Hoc enim sentite.* Philip. 2. 5. 11.
 Evang. *Erat homo ex Pharisæis.* Jean 3. 1. 15.
 Juin.

11. S. Barnabé Apôtre.
 Ep. *Multus numerus credentium.* Act. 11. 21. 27. & 12. 1. 3.
 Evang. *Ecce ego mitto vos.* Matth. 10. 6. 22.
 22. S. Paulin Evêque.
 Ep. *Scitis gratiam Domini nostri Jesu Christi.* 2. Cor. 8. 9. 15.
 Evang. *Nolite timere pusillus grex.* Luc 12. 32. 34.
 23. La Veille de S. Jean-Bapt.
 Evang. *Fuit in diebus Herodis.* Luc 1. 5. 17.
 24. S. Jean-Baptiste.
 Evang. *Elizabeth impletum est tempus pariendi.* Luc 1. 57. 68.
 28. Veille de saint Pierre & saint Paul.
 Ep. *Petrus & Joannes ascendebant.* Act. 3. 1. 10.
 Evang. *Dixit Jesus Simoni Petro.* Jean 21. 15. 19.
 29. S. Pierre & S. Paul Apôtres.
 Ep. *Misit Herodes rex manus.* Act. 12. 1. 11.
 Evang. *Venit Jesus in partes Cæsareæ.* Matth. 16. 13. 19.
 30. Commem. de S. Paul Apôst.
 Ep. *Notum vobis facio Evangelium.* Gal. 1. 11. 20.
 Evang. *Ecce ego mitto vos.* Matth. 10. 15. 22.
 Juillet.

2. La Visitation de la Vierge.
 Evang. *Exurgens Maria abiit.* Luc

17. S. Alexis Confesseur.
Ep. *Est quæstus magnus pietas.* 1. Tim. 6. 6. 12.
Evang. *Ecce nos reliquimus omnia.* Matth. 19. 27. 29.
22. Ste. Madelene.
Evang. *Rogabat Jesum quidam Phariseus.* Luc 7. 36. 50.
25. S. Jacques Apostre.
Ep. *Puto quod Deus nos Apostolos.* 1. Cor. 4. 9. 15.
Evang. *Accessit ad Jesum mater filiorum Zebedæi.* Matth. 20. 20. 23. 26.
26. Ste. Anne Mere de la Vierge à Paris 28.
Evang. *Simile est regnum cælorum thesauro abscondito.* Matth. 13. 44. 52.
29. Ste. Marthe Vierge.
Evang. *Intravit Jesus in quoddam castellum.* Luc 11. 38. 42.
Aoust.
6. La Transfiguration.
Ep. *Non doctas fabulas secuti.* 2. Pier. 1. 16. 19.
Evang. *Assumpsit Jesus Petrum & Jacobum, & Joannem.* Matth. 17. 1. 9.
10. S. Laurent Martyr.
Ep. *Qui parçè seminat.* 2. Cor. 9. 6. 10.
Evang. *Amen, amen dico vobis, nisi granum frumenti.* Jean 12. 24. 26.
15. L'Assomption de la Vierge.
Evang. *Intravit Jesus in quoddam castellum.* Luc. 11. 38. 42.
24. S. Barthelemy Apost.
Ep. *Vos estis corpus Christi.* 1. Cor. 12. 27. 31.
Evang. *Exiit Jesus in montem orare.* Luc 6. 12. 19.
25. S. Louis Roy de France.
Evang. *Homo quidam nobilis abiit.* Luc 19. 12. 26.
29. La Decollat. de S. Jean-Bapt.
Evang. *Misit Herodes ac tenuit Joannem.* Marc 6. 17. 29.
Septembre.
8. La Nativité de la Vierge.
Evang. *Liber generationis Jesu Christi.* Matth. 1. 1. 16.
14. L'Exaltat. de la Ste. Croix.
Ep. *Hoc enim sentite in vobis.* Philip. 2. 5. 11.
Evang. *Nunc judicium est mundi.* Jean 12. 31. 36.
20. Veille de S. Matth. Apost.
Evang. *Vidit Jesus Publicanum.* Luc 5. 27. 32.
21. S. Matthieu Apostre.
Evang. *Vidit Jesus hominem sedentem in telonio.* Mat. 9. 9. 13. 29.
- La Dedicace de S. Michel Archange.
Ep. *Significavit Deus quæ oportet fieri.* Apoc. 1. 1. 5.
Evang. *Accesserunt discipuli ad Jesum.* Matth. 18. 1. 10.
Octobre.
4. S. François Confesseur.
Ep. *Mihi autem absit gloriari.* Gal. 6. 14. 18.
Evang. *Respondens Jesus dixit & Confiteor tibi, Pater.* Matth. 11. 25. 30.
9. S. Denys & ses compagnons Martyrs.
Ep. *Stans Paulus in medio Areopagi.* Act. 17. 22. 34.
Evang. *Attendite à fermento Pharisæorum.* Luc 12. 1. 8. A Paris l'Evang. *Descendens Jesus de monte.* Luc 6. 17. 23.
18. S. Luc Evangeliste.
Ep. *Gratias ago Deo qui dedit.* 1. Cor. 8. 16. 24.
Evang. *Designavit Dominus & alios 72.* Luc 10. 1. 9.
27. Veille des SS. Simon & Jude Apostres.
Ep. *Spēctaculum facti sumus.* 1. Cor. 4. 9. 14.
Evang. *Dixit Jesus discipulis suis: Ego sum vitis vera.* Jean 15. 1. 17.
28. S. Simon S. Jude. Apost.
Ep. *Unicuique nostrum data est gratia.* Ephes. 4. 7. 13.
Evang. *Hæc mando vobis, ut diligatis.* Jean 15. 17. 25.
31. Veille de tous les SS.
Ep. *Ecce ego Joannes vidi in medio.* Apoc. 5. 6. 12.

Evang. Descendens Jesus de monte. Luc 6. 17. 23.

Novembre.

1. Tous les Saints.

Ep. Ecce ego Joannes vidi alterum Angelum. Apoc. 7. 2. 12.

Evang. Videns Jesus turbas. Matth. 5. 1. 12.

2. Commemoration des Morts.

Ep. Ecce mysterium vobis dico. 1. Cor. 15. 51. 57.

Evang. Amen, amen dico vobis, quia venit hora. Jean 5. 25. 29.

11. S. Martin Evêque.

Evang. Nemo lucernam accendit. Luc 11. 33. 36.

21. La Presentat. de la Vierge.

Evang. Loquente Jesu ad turbas. Luc 11. 27. 28.

25. Ste. Catherine Vierge & Martyre.

Evang. Simile est regnum cœlorum decem virginibus. Matth. 25. 1. 13.

COMMUN DES SAINTS.
Veille d'un Martyr.

Evang. Hoc est præceptum meum. Jean 15. 12. 16.

Un Saint Martyr Pontife.

Ep. Benedictus Deus, & Pater Domini nostri. 2. Cor. 1. 3. 7.

Autre Ep. Beatus vir qui suffert. Jac. 1. 12. 18.

Evang. Si quis venit ad me, & non odit. Luc 1. 4. 26. 33.

Autre Evang. Si quis vult post me venire. Matth. 16. 24. 27.

Un Saint Martyr non Pontife.

Ep. Memor esto Dominum Jesum Christum. 2. Tim. 2. 8. 10. 3. Co. 10. 12.

Autre Ep. Omne gaudium existimate. Jac. 1. 2. 12.

Autre Ep. Communicantes Christi passionibus. 1. Piet. 4. 13. 19.

Evang. Nihil est opertum quod non revelabitur. Matth. 10. 26. 32.

Autre Evang. Nolite arbitrari quia pacem. Matth. 10. 34. 42.

Autre Evang. Nisi granum frumenti. Jean 12. 24. 26.

Un S. Martyr au temps de Pasque.

Evang. Ego sum vitis vera. Jean 15. 1. 7.

Plusieurs SS. Martyrs au temps de Pasque.

Ep. Benedictus Deus & Pater Domini nostri Jesu Christi. 1. Piet. 1. 3. 7.

Autre Ep. Post hæc ego Joannes audiui. Apoc. 19. 1. 9.

Evang. Ego sum vitis, vos palmites. Jean 15. 5. 11.

Autre Evang. Amen, amen dico vobis, quia plorabitis. Jean 16. 20. 21.

Plusieurs SS. Martyrs hors du temps de Pasque.

Ep. Justificati ex fide. Rom. 5. 1. 5.

Autre. Non sunt condigna passionis. Rom. 8. 18. 23.

Autre. Exhibeamus nosmetipsos. 2. Cor. 6. 4. 10.

Autre. Rememoramini pristinos dies. Heb. 10. 32. 38.

Autre. Sancti per fidem vicerunt regna. Hebr. 11. 33. 39.

Autre. Respondit unus de senioribus. Apoc. 7. 13. 17.

Evang. Sedente Jesu super montem Oliveti. Matth. 24. 3. 13.

Autre. Videns Jesus turbas. Matth. 5. 1. 12.

Autre. Confiteor tibi, Pater. Matth. 11. 25. 30.

Autre. Qui vos audit, me audit. Luc 10. 16. 20.

Autre. Ne vobis qui edificatis. Luc 11. 47. 51.

Autre. Attendite à fermento Pharisæorum. Luc 12. 1. 8.

Un S. Confesseur Pontife.

Ep. Omnis Pontifex ex hominibus. Heb. 5. 1. 4.

Autre. Plures facti sunt sacerdotes. Heb. 7. 23. 27.

Autre. Mementote præpositorum vestrorum. Hebr. 13. 7. 17.

Evang. Vigilate, quia nescitis. Matth. 24. 42. 47.

Autre. Homo peregrinè proficiscens. Matth. 25. 14. 23.

Autre

Autre. *Videte, vigilate & orate.*
 Marc 13. 33. 37.

Autre. *Nemo lucernam accendit.*
 Luc 11. 33. 36.

Un S. Docteur.

Ep. *Testificor coram Deo.* 2. Tim. 4. 1. 8.

Evang. *Vos estis sal terræ.* Matth. 5. 13. 19.

Un S. Confesseur non Pontife.

Ep. *Spectaculum facti sumus mundo.* 1. Cor. 4. 9. 14.

Autre. *Quæ mihi fuerunt lucra.*
 Philip. 3. 7. 12.

Evang. *Nolite timere pusillus grex.*
 Luc 12. 32. 34.

Autre. *Sint lumbi vestri præcincti.*
 Luc 12. 35. 40.

Autre. *Homo quidam nobilis abiit.*
 Luc 19. 12. 26.

Un Saint Abbé.

Evang. *Ecce nos reliquimus omnia.*
 Matth. 19. 27. 29.

Une Ste. Vierge & Martyre.

Evang. *Simile est regnum cælorum thesauro abscondito.* Matth. 13. 44. 52.

Autre. *Simile est regnum cælorum decem virginibus.* Matth. 25. 1. 13.

Autre. *Dixit Martha ad Jesum.*
 Jean 11. 21. 27.

Une Ste. Vierge non Martyre.

Ep. *De Virginibus præceptum Domini non habeo.* 1. Cor. 7. 25. 34.

Autre. *Qui gloriatur, in Domino gloriatur.* 2. Cor. 10. 17. 18.

Evang. *Comme pour une Sainte Vierge & Martyre.*

Une Ste. ni Vierge ni Martyre.

Ep. *Viduas honora quæ verè viduæ sunt.* 1. Tim. 5. 3. 10.

Evang. *Simile est, &c.* Matth. 13. 44. 52. comme cy-dessus.

La Dedicace d'une Eglise.

Ep. *Vidi civitatem sanctam Jerusalem.* Apoc. 21. 2. 5.

Evang. *Ingressus Jesus perambulabat Jerico.* Luc 19. 1. 10.

Pour un Mort.

Ep. *Nolumus vos ignorare.* 1. Thess. 4. 13. 18.

Autre. *Audivi vocem de cælo.*
 Apoc. 14. 13.

Evang. *Omne quod dat mihi Pater.* Jean 6. 37. 40.

Autre. *Ego sum panis vivus.*
 Jean 6. 51. 55.

Autre. *Dixit Martha ad Jesum.*
 Jean 11. 21. 27.

Fautes à corriger.

- P**age 9. lig. 6. exposent, *lis.* expo-
soient; lig. 32. *lis.* je n'attribue
ce changement si soudain à autre
chose.
12. l. 17. & 18. des autres Apôtres,
lis. des Apôtres
14. l. 6. ainsi que sa, *lis.* qu'ainsi sa
24. l. 30. il s'est, *lis.* il s'étoit.
28. l. 10. est terrestre, *lis.* est sou-
vent terrestre
30. l. 22. *lis.* & de mes propres me-
rites.
70. l. 26. dans les œuvres de la loi,
ajoutez quand on ne les accomplit
pas par la foi.
81. l. 19. regardoient, *lis.* regardoit
84. l. 30. leur confiance, *lis.* la meil-
leure partie de leur confiance.
85. l. 29. arbitraires, *lis.* purement
arbitraires.
86. l. 23. en leurs œuvres, *lis.* en
leurs propres œuvres.
87. l. 20. ne donnoit, *lis.* ne don-
noit par elle-même.
89. l. 13. s'ils font les, *lis.* s'ils font
sans la foi les.
91. l. 1. il est, *lis.* il est quelquefois.
126. l. 23. & qui violent, *lis.* & tous
ceux qui violent.
142. l. 5. servent, *lis.* serve.
174. l. 17. des pechés pour lesquels
on peut obtenir le pardon, parce-
qu'ils ne vont pas, *lis.* des pechés
qui ne vont pas.
184. l. 23. impossible, *lis.* comme
impossible.
206. l. 22. habitudes criminelles,
ajoutez qu'ils ne veulent pas éviter.
223. l. 1. proposée, *lis.* proposée.
228. l. 1. les ephesiens, *lis.* les Ephe-
siens.
249. l. 24. versé, *lis.* versées; l. 31.
lis. conoitre parfaitement quel étoit
252. l. 25. nommé, *lis.* nommée.
270. l. 18. les uns des autres, *lis.* les
uns aux autres.
286. l. 14. difficile dans, *lis.* diffi-
cile à éviter, dans
292. l. 12. il est, *lis.* il peut être.
321. l. 12. après paroître, *aj.* avec
tout son éclat.
339. l. 13. est, *lis.* soit.
350. l. 14. le, *lis.* les
355. l. 23. mettent, *lis.* mette.
365. l. 7. n'aie, *lis.* n'ayent.
408. l. 26. *lis.* que parcequ'il y étoit
lui-même.
444. vers. 16. *perueniamus*, *lis.* *per-
maneamus*.
460. lig. 16. qu'il, *lis.* qui.
528. l. 15. demeurerez, *lis.* de-
murez;
552. l. 20. vesets, *lis.* versets.
554. lig. 9. puor, *lis.* pour.
569. l. 10. doivent, *lis.* devoient
577. l. 32. *otex* étant purement hu-
maines; *lis.* liaisons sont imparfai-
tes.
609. l. 6. Laodicée, *lis.* Laodicée.
ibid. l. 10. *lis.* Laodicéens.
633. l. 5. & 6. jusqu'à fin, *lis.* jus-
qu'à la fin.
639. l. dernière, *effacez* de l'amour.
664. l. 12. en quoi, *lis.* à quoi.
673. l. 20. il, *lis.* s'il.
702. l. 14. forcé, *lis.* forcent.

Numérisé par Google.

PDF original :

<https://books.google.fr/books?id=Z2xTAAAcAAJ&hl=fr>

Modifié et publié pour <https://bible.sacy.be/pub/>